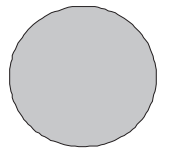
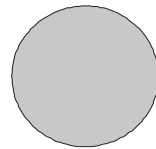
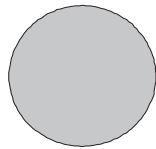
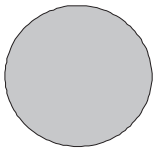


rapport de gestion



RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2010

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 112 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2010.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule :	Conseil communal et Municipalité
Chapitre I :	Administration générale et finances
Chapitre II :	Direction de la sécurité publique et des sports
Chapitre III :	Direction culture, logement et patrimoine
Chapitre IV :	Direction des travaux
Chapitre V :	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation
Chapitre VI :	Direction de la sécurité sociale et de l'environnement
Chapitre VII :	Direction des services industriels
Annexe :	Bureau du Conseil communal (article 23 du règlement du Conseil communal)

Table des matières

<i>Préambule :</i>	Conseil communal et Municipalité	5
<i>Chapitre I :</i>	Administration générale et finances	19
	Secrétariat municipal	19
	Service du personnel	22
	Service du développement de la Ville et communication	32
	Service d'organisation et d'informatique	36
	Service juridique	40
	Service de la révision	42
	Service financier	42
<i>Chapitre II :</i>	Direction de la sécurité publique et des sports	45
	Service administratif	45
	Service des sports	47
	Police du commerce	51
	Contrôle des habitants	59
	Corps de police	61
	Service de protection et sauvetage	68
<i>Chapitre III :</i>	Direction culture, logement et patrimoine	77
	Commission immobilière	77
	Service des forêts, domaines et vignobles	78
	Service du logement et des gérances	79
	Service de la culture	84
	Bibliothèque municipale & Archives de la Ville	92
<i>Chapitre IV :</i>	Direction des travaux	101
	Service de la coordination et du cadastre	102
	Service des routes et de la mobilité	104
	Service d'urbanisme	112
	Service d'architecture	120
	Service d'assainissement	123
	Eauservice	127

<i>Chapitre V:</i>	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	135
	Service de la jeunesse et des loisirs.....	135
	Service d'accueil de jour de l'enfance.....	150
	Service des écoles primaires et secondaires	158
	Service de santé des écoles.....	165
	Service de psychologie scolaire	169
	Service dentaire.....	171
<i>Chapitre VI:</i>	Direction de la sécurité sociale et de l'environnement	175
	Service des assurances sociales.....	175
	Service du travail et de l'intégration.....	177
	Service social Lausanne.....	180
	Service des parcs et promenades	188
<i>Chapitre VII:</i>	Direction des services industriels	191
	Préambule	191
	Service commercial	194
	Service du développement stratégique	200
	Service de la comptabilité et des finances	206
	Service du magasin général	207
	Service de l'électricité	210
	Service du gaz et chauffage à distance	218
	Service multimédia	222
<i>Annexe:</i>	Bureau du Conseil communal	225

PRÉAMBULE

CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu dix-neuf séances (dont treize « longues ») (dix-neuf séances ordinaires en 2009). Il a reçu 9 pétitions ; 26 motions et 47 postulats ; 54 interpellations, ainsi que 11 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Administration générale et finances	9 préavis
2. Sécurité publique et sports	6 préavis
3. Culture, logement et patrimoine	18 préavis
4. Travaux.....	21 préavis
5. Enfance, jeunesse et éducation	5 préavis
6. Sécurité sociale et environnement	4 préavis
7. Services industriels.....	6 préavis
<hr/>	
Total.....	69 préavis

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

	Titulaires	Suppléants
Administration générale et finances	M. Daniel BRÉLAZ	M. Jean-Christophe Bourquin
Sécurité publique et sports	M. Marc VUILLEUMIER	M. Jean-Yves Pidoux
Culture, logement et patrimoine	Mme Silvia ZAMORA	M. Olivier Français
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Oscar Tosato
Enfance, jeunesse et éducation	M. Oscar TOSATO	Mme Sivia Zamora
Sécurité sociale et environnement	M. Jean-Christophe BOURQUIN	M. Marc Vuilleumier
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel Brélaz

Durant l'année, la Municipalité a tenu 56 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapports, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et finances

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
07.12.2010	2010/01	Initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2010

PRÉAVIS ET RAPPORT-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et finances

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
en cours	2010/08	Réponse de la Municipalité au postulat de M. Jacques-Etienne Rastorfer intitulé « Pour que le site Internet www.lausanne.ch s'enrichisse de lettres d'information »
07.12.2010	2010/13	Règlement pour la Municipalité. Révision partielle. Réponse au postulat de M. Fabrice Ghelfi « Rétrocession des indemnités perçues pour l'exercice d'autres mandats politiques »
15.06.2010	2010/17	Arrêté d'imposition pour les années 2011 à 2014. Réponse à l'initiative populaire « Pour la suppression de l'impôt sur les divertissements ». Réponse à la motion de Mme Florence Germond et à l'interpellation de Mme Elisabeth Wermelinger
28.96.2010	2010/20	Commune de Lausanne. Comptes de l'exercice 2009
29.06.2010	2010/24	Crédits supplémentaires pour 2010 (1 ^{ère} série)
08.12.2010	2010/42	Commune de Lausanne. Budget de fonctionnement de l'exercice 2011. Plan des investissements pour les années 2011 à 2014. Fixation des traitements des membres de la Municipalité
08.12.2010	2010/43	Autorisations d'achats pour l'exercice 2011
en cours	2010/51	Réponse à six initiatives portant sur des objets n'appelant pas de longs développements
07.12.2010	2010/56	Crédits supplémentaires pour 2010 (2 ^{ème} série)

Sécurité publique et sports

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
en cours	2010/01	Réponse à trois postulats et une pétition concernant la Direction de la sécurité publique et des sports
07.12.2010	2010/18	Politique municipale en matière de vie nocturne. Réponse à une motion et deux postulats
12.10.2010	2010/22	Lausanne, capitale olympique. Demande de crédit-cadre
en cours	2010/29	Politique municipale en matière de vidéosurveillance. Réponse à la motion Buffat demandant l'étude de l'opportunité de l'installation de caméras de vidéosurveillance en des endroits ciblés de Lausanne. Projet de règlement communal sur la vidéosurveillance
en cours	2010/48	Nouveau statut des sapeurs-pompiers professionnels. Réponse partielle à la motion de M. Yves-André Cavin et consorts
en cours	2010/57	Centre funéraire de Montoie. Ultime réfection des toitures. Remplacement des vitrages et des verrières. Rafranchissement des peintures. Rénovation des revêtements de sol des couloirs de service. Réfection des conduites d'eau. Remplacement du mobilier des halls des chambres mortuaires

Culture, logement et patrimoine

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
Retiré	2010/04	Quartier du Rôtillon, îlot R2 – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la société Jaximmo S.A.
01.06.2010	2010/10	Avenue de Cour 16b (futur), 18 et 20. Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à la fondation de la Rambarde

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
11.05.2010	2010/14	Rénovation de l'Auberge de Montheron
31.08.2010	2010/15	Parcelle no 15410 à la route de Praz-Gilliard et au chemin de Praz-Simon. Droit distinct et permanent de superficie et cautionnement solidaire en faveur de la société coopérative « Praz-Gilliard »
31.08.2010	2010/16	Musée romain de Lausanne-Vidy. Extension du bâtiment
08.12.2010	2010/19	Immeuble de la rue Curtat 14 à Lausanne. Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie avec cession du bâtiment en vue de sa rénovation
09.11.2010	2010/23	Immeuble de l'avenue des Toises 14. Pour un nouveau modèle de bibliothèque dans un jardin public. Demande de crédit d'ouvrage. Réponse à une motion, un postulat et trois pétitions
12.10.2010	2010/28	Arsenic – Centre d'art scénique contemporain. Rénovation de l'enveloppe, assainissement des installations CVSE, mise en conformité des sorties de secours et des dispositifs généraux de sécurité, surélévation de la toiture du corps central, réaffectation des étages des ailes nord et sud
08.12.2010	2010/30	Société coopérative Cité-Derrière. Projet de construction d'un immeuble de trois appartements sur la parcelle no 1984 sise au chemin du Devin à Lausanne. Constitution d'un droit de superficie
en cours	2010/31	Mesures urgentes pour favoriser le logement des personnes à revenus modestes. Mesures d'aide au logement pour personnes au bénéfice d'un permis de type F. Réponse à la motion de M. Dolivo et consorts et au postulat de Mme Zürcher et consorts
en cours	2010/39	Politique de gestion immobilière du patrimoine financier de la commune de Lausanne
en cours	2010/44	Immeuble de la rue Pré-du-Marché 1 et rue Neuve 2 à Lausanne. Rénovation complète du bâtiment. Augmentation du plafond du compte d'attente
en cours	2010/46	Fondation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne. Demande d'un crédit spécial
en cours	2010/49	Fondation Cités Val-Paisible et Val-Fleuri. Prolongation de la durée d'un droit distinct et permanent de superficie et indemnité de retour des constructions en cas d'extinction du droit
en cours	2010/50	La société coopérative l'Habitation Féminine. Prolongation de la durée d'un droit distinct et permanent de superficie
en cours	2010/60	Location d'un dépôt pour les Archives de la Ville aux Plaines-du-Loup
en cours	2010/62	Valorisation des produits du terroir. Réponse aux postulats de Mme Françoise Longchamp et de M. Pierre-Antoine Hildbrand
en cours	2010/63	Achat de la parcelle no 20239. Demande de crédit d'ouvrage pour la construction d'un nouvel immeuble au Flon. Vente de l'immeuble administratif de Beau-Séjour 8. Aménagement du bâtiment des Côtes-de-Montbenon 7-9. Approvisionnement énergétique. Demande de crédits complémentaires

Travaux

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
en cours	2010/02	Réponse à deux motions et une pétition concernant la Direction des travaux
en cours	2010/05	Pour une meilleure équité dans la prise en charge des plans partiels d'affectation. Réponse au postulat de Mme Sylvianne Bergmann pour la Commission de gestion
02.03.2010	2010/06	P+R Vennes. Aquaecopôle. Pôle Vennes. Réaménagement de la route de Berne. P+R provisoire. Ligne à haute tension CFF. Crédit d'investissement
29.06.2010	2010/07	PPA Montblesson – La Planche-au-Comte. Addenda au plan d'extension no 599 du 28 novembre 1980
en cours	2010/11	Avenue de Beaulieu – avenue Vinet : réduction de trafic. Réponse aux pétitions de Mme Tatiana Taillefert et de Mme Anne Decollogny et consorts
en cours	2010/12	Postulat de M. Roland Rapaz « Pour la construction d'une liaison praticable pour tout un chacun entre le Flon et Sévelin ». Postulat de M. Charles-Denis Perrin « Pour l'étude d'une station du TSOL à Sévelin »
29.06.2010	2010/21	Remplacement des conduites industrielles des réseaux souterrains et modification de l'éclairage public et de l'arborisation dans le cadre de la désaffectation de la ligne tl et du réaménagement de la chaussée de la rue du Bugnon et de l'avenue de la Sallaz
14.09.2010	2010/25	Construction d'une chaufferie à la STEP pour le développement du réseau de chauffage à distance
08.12.2010	2010/26	PPA au « Château Fallot ». Addenda au plan légalisé no 713 du 23 janvier 2004
09.11.2010	2010/27	Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et des automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry
en cours	2010/32	Réponse à une motion et quatre postulats concernant la Direction des travaux
en cours	2010/34	Passage supérieur de l'avenue de Provence. Réfection de l'ouvrage. Assainissement du béton et mise en place d'une étanchéité
en cours	2010/35	Réponse au postulat de M. Claude-Alain Voiblet « Les eaux usées lausannoises seront-elles sources d'énergie ? »
en cours	2010/47	PPA concernant les parcelles 3177, 5453, 5606, 5612 et 20305 comprises entre l'avenue de l'Elysée et le quai d'Ouchy. Convention entre la commune de Lausanne, l'association Comité International Olympique et la Fondation du Musée Olympique
en cours	2010/52	Pour des achats publics équitables. Réponse à la motion de Mme Florence Germond et consorts

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
en cours	2010/54	Rénovation et extension de la voirie et réfection d'ouvrages. Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics. Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau. Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels. Crédits-cadre annuels 2011
en cours	2010/64	Intentions de la Municipalité pour la révision du plan directeur communal. Demande de crédit d'étude. Réponse à quatre postulats
en cours	2010/65	Modification de la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy
en cours	2010/66	PPA au lieu-dit « Le Désert » concernant la parcelle no 20381, délimitée par le chemin Guillaume-de-Pierrefleur et les parcelles nos 2397, 20382 et 1038
en cours	2010/67	PPA au lieu-dit « La Grangette » concernant la parcelle no 20382 et la portion de la parcelle no 2394 permettant l'accès à l'avenue du Grey
en cours	2010/68	Dérivation des eaux claires de la Louve – Installation d'un dégrillage au déversoir du Capelard – Information sur les projets et régularisation des crédits alloués – Demande de crédit complémentaire

Enfance, jeunesse et éducation

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
en cours	2010/09	Accès à la formation post-obligatoire pour les migrants sans autorisation de séjour. Réponse à la motion de M. Alain Hubler intitulée « Une formation professionnelle pour les sans-papiers »
23.11.2010	2010/37	Octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse catholique du Valentin pour la restauration de la basilique Notre-Dame-du-Valentin
09.11.2010	2010/40	Réaffectation et agrandissement du Temple de Saint-Luc en Maison de quartier sis à la rue de la Pontaise 33. Ancien Temple de Saint-Luc. Demande de crédit d'ouvrage
en cours	2010/53	Groupe scolaire de Béthusy : construction d'une salle de gymnastique et d'un Accueil pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS). Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente)
en cours	2010/61	Des ludothèques à Lausanne ou comment mieux faire pour avoir une vie ludique ? Réponse au postulat de Mme Andrea Egli

Sécurité sociale et environnement

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
08.12.2010	2010/45	Création d'une fondation lausannoise pour l'aide et les soins à domicile (Fondation Soins Lausanne)
en cours	2010/58	Etablissement horticole de la Bourdonnette. Construction d'une nouvelle conduite de distribution interne pour le chauffage à distance
08.12.2010	2010/59	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et promenades. Crédit cadre annuel 2011
en cours	2010/69	Bâtiment administratif Chablais 46 à Lausanne – Démolition de conteneurs provisoires – Reconstruction d'un bâtiment administratif bioclimatique en paille, bois et terre

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
09.11.2010	2010/03	Réponse à une motion et à un postulat concernant la Direction des services industriels
28.09.2010	2010/33	Crédit complémentaire pour les extensions ordinaires 2010 du télé-réseau des Services industriels
28.09.2010	2010/36	Crédit complémentaire pour les extensions ordinaires 2010 du réseau de chauffage à distance des Services industriels
en cours	2010/38	Efficacité énergétique, économie d'énergie et réduction des émissions de CO ₂ . Réponse à une motion et à quatre postulats
en cours	2010/41	Participation à l'augmentation de capital de Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)
en cours	2010/55	Réponse municipale à la pétition de l'Académie champagnienne demandant l'érection en ville de Lausanne d'un monument voué à la gloire du maire de Champagnac

INITIATIVES EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE RENVOYÉES À LA MUNICIPALITE AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Motions renvoyées avant le 1^{er} juillet 2005

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la muni	Délai réponse
Gilliard Diane	Etude visant à la création d'une maison des associations lausannoises	20.03.2001	19.03.2002	31.10.2010
Junod Grégoire	Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne	11.06.2002	01.07.2002	suspendu

Motions renvoyées après le 1^{er} juillet 2005

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la muni	Délai réponse
Maier Christine	Un projet pour sauver la Maison du Désert	26.04.2005	17.05.2006	30.06.2011
Amarelle Cesla	Procédés de réclame en matière de petit crédit	12.09.2006	05.06.2007	30.06.2011
Meystre Gilles	Analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales	05.12.2006	27.03.2007	30.10.2010
Cavin Yves-André*	Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires	15.05.2007	11.11.2008	suspendu
Meystre Gilles	Pour un PALM culturel	17.06.2008	15.09.2009	suspendu
Trezzini Giampiero	Pour un tramway passant par la rue Centrale, la place du Tunnel et la rue de la Borde	25.11.2008	24.11.2009	31.03.2011
Hubler Alain	Du gaz ? De l'air ! (bis)	20.01.2009	30.06.2009	30.09.2011
Meystre Gilles	Pour une information systématique et régulière des jeunes et des étrangers relative à leurs droits et à leurs devoirs civiques	10.03.2009	01.06.2010	30.06.2011
Hildbrand Pierre-Antoine	Autoroutes de l'information : Pour que toutes les voies mènent à Lausanne	21.04.2009	19.05.2009	31.12.2010
Ghelfi Fabrice	Demande d'un rapport-préavis présentant les enjeux de la politique régionale	19.05.2009	19.05.2009	30.06.2011
Pernet Jacques	Ports d'Ouchy et de Vidy. Nos locataires n'ont-ils pas droit à des estacades sécurisées ?	09.06.2009	02.03.2010	30.06.2011
Hildbrand Pierre-Antoine	Réseaux électriques lausannois intelligents : un vrai pas vers la société à 2000 watts	01.09.2009	27.04.2010	30.09.2011
Michaud Gigon Sophie	Le tri des déchets de 7 à 77 ans	02.03.2010	16.03.2010	30.06.2011
Doepper Ulrich	Des vues sur nos poubelles	11.05.2010	01.06.2010	30.06.2011

* La motion Cavin a déjà reçu une réponse partielle. Les points encore en suspens recevront réponse dans un délai d'un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur le service de défense contre l'incendie

Postulats

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la muni	Délai réponse
Pernet Jacques	Pour une boucle au centre ville	26.04.2005	08.11.2005	30.06.2011
Thorens Goumaz Adèle	Pour le remplacement de la vaisselle jetable à usage unique par de la vaisselle consignée ou compostable dans l'administration et lors des manifestations lausannoises	28.06.2005	21.03.2006	31.12.2010
Perrin Charles-Denis	Lausanne a mal à son air pur. Plaidoyer pour un plan général climatique (PGC)	07.02.2006	15.05.2007	28.02.2011
Germond Florence	Réaffectation des présélections en espaces pour les bus, piétons et vélos	29.08.2006	23.10.2007	30.11.2010
Gaudard Guy	Quelle aide à l'apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ?	12.09.2006	24.04.2007	31.03.2011
Bérard Marlène	Enfin le paiement par SMS des parkings, places de parc, titres de transport et amendes d'ordre	07.11.2006	27.03.2007	31.01.2011
Guidetti Laurent	Pour des conditions de travail décentes dans les bureaux mandatés par la Ville	13.03.2007	22.04.2008	31.10.2010
Attinger Doepper Claire	La fête de l'art contemporain à Lausanne	15.05.2007	06.11.2007	31.03.2011
Perrin Charles-Denis	Une unité de développement durable pour un développement responsable de Lausanne	26.06.2007	26.08.2008	30.06.2011
Meystre Gilles	Besoins en électricité : ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages	03.07.2007	06.05.2008	30.09.2011

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la munl	Délai réponse
Ruiz Rebecca	Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans	02.10.2007	11.11.2008	31.01.2011
Ferrari Yves	Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W	20.11.2007	03.02.2009	30.09.2011
Hubler Alain	Pour un wifi communautaire à Lausanne	20.11.2007	23.09.2008	30.09.2011
Müller Elisabeth	Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin	05.02.2008	22.04.2008	30.09.2011
Longchamp Françoise	Une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'Administration communale	05.02.2008	25.11.2008	30.11.2010
Philippoz Roland	Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (art. 70 Cst-VD)	08.04.2008	25.11.2008	31.10.2010
Voiblet Claude-Alain	Elimination des déchets ménagers : application et introduction du principe « pollueur-payeur »	06.05.2008	03.02.2009	28.02.2011
Torriani Elena	Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux	20.05.2008	21.04.2009	31.12.2010
Longchamp Françoise	Introduction de l'école à journée continue dans les classes de l'enseignement obligatoire à Lausanne	03.06.2008	25.11.2008	31.10.2010
Michaud Gigon Sophie	Pour améliorer la qualité de l'air : Lausanne prend des mesures	23.09.2008	24.03.2009	28.02.2011
Rapaz Roland	Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers : contribution à la construction d'un lien social fort	23.09.2008	19.05.2009	30.09.2011
Rapaz Roland	Un centre d'escalade en salle (mur de grimpe) à Lausanne	28.10.2008	19.05.2009	30.06.2011
Payot David	Un accès à Internet pour tous	28.10.2008	19.05.2009	30.06.2011
Longchamp Françoise	Etude pour une nouvelle présentation des comptes et du budget de la commune de Lausanne	09.12.2008	15.09.2009	30.06.2011
Litzistorf Natacha	Pour l'intégration systématique, transparente et cohérente de la « nature en ville »	03.02.2009	19.01.2010	30.09.2011
Rossi Vincent	Construire « minergie » est une pratique normale	24.02.2009	09.12.2009	30.09.2011
Tétaz Myriam	Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine	24.02.2009	19.01.2010	30.06.2011
Cachin Jean-François	Après l'ascenseur public de la place de l'Europe - Grand-Chêne, pensons aux habitants du quartier de Marterey - Bugnon et environs	21.04.2009	02.02.2010	31.01.2011
Germond Florence	Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales	21.04.2009	19.05.2009	30.06.2011
Cachin Jean-François	Oui à une centralisation des activités sportives de tir à Vernand	19.05.2009	02.03.2010	31.12.2010
Germond Florence	Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial	19.05.2009	13.04.2010	31.01.2011
Meystre Gilles	Pour une stratégie en matière de locaux dédiés à l'administration ... ou comment éviter que l'amélioration du service public ne demeure une intention à géométrie variable	19.05.2009	14.09.2010	30.09.2011
Zürcher Magali	Pour un réaménagement de la place de la Riponne	09.06.2009	14.09.2010	28.09.2012
Rossi Vincent	Bons sens cyclistes pour les rues à sens unique	23.06.2009	14.09.2010	31.03.2011
Gaudard Guy	Bornes de charge pour véhicules électriques à quatre roues	06.10.2009	12.10.2010	29.04.2011
Bonnard Claude	Un autre petit pas vers la société à 2 kW par l'introduction d'éclairage public par LED	27.10.2009	10.11.2009	30.09.2011
Ruiz Rebecca	Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la ville de Lausanne soutient la production locale du lait	27.10.2009	12.10.2010	29.04.2011
Jacquat Philippe	Pour qu'une altercation de préau ne se termine pas au couteau	27.10.2009	14.09.2010	31.03.2011
Voiblet Claude-Alain	La tranquillité de la vie nocturne lausannoise ne commence-t-elle pas déjà par une gestion professionnelle de la sécurité dans les établissements publics ?	10.11.2009	09.11.2010	31.05.2011
Picard Bertrand	Pour une meilleure information quant à l'hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l'hébergement en EMS en ville de Lausanne	10.11.2009	09.11.2010	31.05.2011
Ghelfi Fabrice	Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise	24.11.2009	12.10.2010	29.04.2011
Germond Florence	Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la ville de Lausanne	16.03.2010	11.05.2010	suspendu
Huguenet François	N'ayant pas pour vocation de décrocher une étoile, le restaurant de la piscine de Bellerive doit redescendre sur terre	13.04.2010	01.06.2010	30.06.2011

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la muni.	Délai réponse
Biéler Benoît	Pour une extension raisonnable des heures d'ouverture de la piscine de Mon-Repos	27.04.2010	01.06.2010	31.12.2010
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour une étude visant à dissocier les fonctions de syndic de Lausanne et de président de la CPCL	11.05.2010	01.06.2010	31.12.2010

PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la muni.	Délai rép.
Mühlberger de Preux Kornelia*	Obtention du statut de « zone de rencontre » pour le tronçon sud du chemin de la Grangette	07.11.2006	02.10.2007	31.01.2008
Lavanchy-Bräm Lisane	Parents lausannois en colère – pénurie de crèches	17.06.2008	25.11.2008	31.10.2010
Marti Jean-Pierre	Pour le maintien de la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette	05.05.2009	01.06.2010	30.06.2011
Morier-Genoud Maria	Pour le prolongement de ligne de bus tl no 16 jusqu'au terminus Clochette	10.11.2009	01.06.2010	30.06.2011

* Une réponse a été donnée à cette pétition dans le rapport-préavis 2008/23, mais elle a été refusée par le Conseil communal lors de sa séance du 11 novembre 2008. Des contacts ont eu lieu en décembre 2010 avec l'auteure de la pétition pour esquisser la suite du travail.

Renvoi pour examen et communication (art. 73, let. b RCCL)

Auteur (s)	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la muni.	Délai rép.
Joris Eliane	Pour le maintien du bus 5 (de la place de la Gare à Epalinges) et la prolongation de la ligne 6 jusqu'à Praz-Séchaud	10.03.2009	01.06.2010	30.06.2011
POP et Gauche en Mouvement section de Lausanne	Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix	15.09.2009	27.04.2010	suspendu
Société de développement « les Amis de la Cité »	Sauvons Looping	27.10.2009	12.10.2010	30.04.2011

PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES À LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE DANS LE COURS DE L'ANNÉE

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel.

- Pétition Lisette Maradan au nom des propriétaires de la région de Lausanne « Accès des chiens dans le secteur des ruines romaines de Vidy (la Municipalité a informé les pétitionnaires qu'elle n'entendait pas remettre en question les dispositions réglant l'accès des chiens dans le secteur des ruines romaines, ces dispositions constituant l'aboutissement de longues négociations)
- Pétition Carl Kyril Gossweiler « Pour une dissémination des urnes » (l'auteur de la pétition a été informé que la Municipalité renonçait à donner suite à une demande fondée sur l'espoir qu'une dissémination des urnes permettrait à un nombre accru de Lausannois de voter gratuitement par anticipation)
- Pétition des syndicats SUD et SSP demandant le versement d'une indemnité de 1 000 francs à chaque collaborateur du Service social afin de compenser les désagréments liés à la transition de l'ancienne à la nouvelle organisation du travail (la Municipalité a informé les auteurs de la pétition qu'elle n'entendait pas donner suite à leur demande, s'adapter à de nouvelles conditions de travail lui paraissant une exigence normale)

DÉLÉGATIONS DE MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE)

M. Daniel BRELAZ, syndic

- Association des fêtes de Noël à Lausanne (comité)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Caisse de pensions du personnel communal (président)
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique (président)

- Communauté d'intérêts Simplon-Loetschberg
- Compagnie générale de navigation sur le lac Léman S.A. (conseil d'administration)
- Comptoir Suisse Lausanne en liquidation
- Concours « Environnement et Jeunesse » (président de la fondation)
- Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (conseil d'administration et bureau du conseil)
- Coordination des villes de Suisse romande (président)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fédération internationale des régions vertes (président du conseil exécutif)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City-Management (vice président du conseil)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Lausanne région (vice-président, bureau de coordination, commission de financement régional, commission de promotion économique)
- Lausanne Tourisme (vice-président)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (président du conseil d'administration)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (président du conseil d'administration)
- SI-REN S.A. (vice-président du conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (vice-président du conseil d'administration, comité de direction)
- Union des communes vaudoises (vice-président, président du groupe des villes)
- Union des villes suisses (vice-président, membre du comité)
- Union mondiale des villes olympiques (président du conseil exécutif)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

M. Marc VUILLEUMIER, directeur de la sécurité publique et des sports

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / AISTS (conseil de fondation)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction, président, et conseil intercommunal)
- Association Lausanne Marathon (président)
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Association World Sport Forum (comité)
- AVIVO Vaud (président) – mandat *ad personam*
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant)
- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. / GIGM S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité, vice-président)
- Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses (comité)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation du Musée olympique (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orme (conseil de fondation) – mandat *ad personam*
- Fondation FOPRODEMS (conseil de fondation) – mandat *ad personam*
- Fondation Centre Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Fonds de prévoyance du Corps de police (conseil de fondation, président)
- Lausanne Région (délégation secteur nord, commission des affaires sportives, président)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration, président)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de Chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union mondiale des villes olympiques (comité exécutif)

Mme Silvia ZAMORA, directrice de la culture, du logement et du patrimoine

- Camerata (comité)
- Cinémathèque suisse (conseil de fondation)
- Commission consultative cantonale du logement
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier)

- Fondation de l'Académie de musique de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation City Management (conseil de fondation)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (vice-présidente du conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Lausanne Tourisme (membre du comité de direction, membre du conseil des délégués) – mandat *ad personam*
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. / SILL (conseil d'administration, présidente)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

M. Olivier FRANÇAIS, directeur des travaux

- Axe fort de transports publics/ AFTPU (délégation politique et bureau exécutif)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Commission COH (comité exécutif)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / LEB (conseil d'administration)
- EOS Holding S.A. (conseil des pouvoirs publics)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Gedrel S.A. (président conseil d'administration)
- Groupe décisionnel du chantier 4a SNDL
- Groupe décisionnel du chantier 2 SNDL
- Groupe décisionnel du chantier 1 SNDL
- Groupe décisionnel du chantier 2 SDOL
- Lausanne Région (délégation secteur ouest ; comité de pilotage schémas directeurs nord, ouest, est ; commission transports ; commission déchets)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (vice-président, conseil d'administration)
- Organe de gestion du Pôle de développement de Vennes S.A.
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (comité de pilotage)
- Schéma directeur de Malley (comité de pilotage)
- Schéma directeur du nord (groupe de pilotage)
- Schéma directeur de l'est (groupe de pilotage)
- Schéma directeur du centre (en formation)
- Sisex – Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration, comité de direction)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration, vice-président)

M. Oscar TOSATO, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Commission consultative cantonale permanente des constructions scolaires
- Conseil des communes et régions d'Europe – section suisse (comité)
- Conseil d'établissements lausannois (président)
- Conservatoire de Lausanne (conseil de fondation)
- Ecole cantonale pour enfants sourds (conseil)
- Ecole d'études sociales et pédagogiques / EESP (conseil de fondation)

- Ecole de couture (président du conseil)
- École hôtelière / EHL (conseil de fondation)
- Ecole professionnelle commerciale / EPCL (conseil)
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / EPSIC (conseil)
- Ecole romande d'arts et communication / ERACOM (conseil)
- Ecole sociale de musique (conseil)
- Ecole technique – Ecole des métiers / ETML (président, conseil)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation du Petit Théâtre (vice-président, conseil de fondation)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / FAJE (conseil de fondation)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / FASL (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Fondation de la Porte des Etoiles (conseil de fondation)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (délégation secteur est, président de la commission petite enfance)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués), secteur Centre (suppléant au comité de pilotage)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (président, conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Union des Communes Vaudoises (conseil)
- Union des Villes Suisses (conférence des responsables politiques)

M. Jean-Christophe BOURQUIN, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement

- Association Caravane Interculturelle (Caravane des quartiers)
- Association Jardin Urbain
- Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile – ALSMAD (comité)
- Association Mémoire de Lausanne (comité)
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise »
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile (président de l'assemblée des délégués)
- Beaulieu Exploitation S.A. (conseil d'administration)
- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant de M. Brélaz)
- Division d'abus de substances du CHUV (conseil consultatif de direction)
- Conseil de politique sociale
- Conseil des Régions RAS
- Fondation Arsenic (conseil de fondation)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation Festival de la Cité (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail (président du conseil de fondation)
- Fondation Soins Lausanne (vice-président)
- Fonds Edouard et Hortense Pache (conseil)
- Groupe d'experts en addiction chargés de préavisier sur les projets soumis au canton pour financement
- Lausanne Région (commission toxicomanie, commission formation et emploi des jeunes)
- Organisme médico-social vaudois / OMSV (conseil d'administration)
- Polyclinique médicale universitaire / PMU (conseil)
- S.I. Conservatoire de Lausanne
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise / SOCOSEV
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses / Initiative des villes (vice-président)

M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des services industriels

- Alpiq Holding S.A. (conseil d'administration, comité d'audit et de risques)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Batsol S.A. (conseil d'administration, président)
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration, président)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration, comité d'audit et de risques)
- Fingaz S.A. (conseil d'administration)
- Fondation du Festival international du film sur l'énergie / FIFEL (comité d'honneur)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (comité, président)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Grande-Dixence S.A. (conseil d'administration)
- Haute Ecole de Théâtre de la Suisse romande (membre *ad personam* du Conseil de la recherche)
- Hydro Exploitation S.A. (conseil d'administration, comité Finances et audit)
- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- Néo Technologies S.A. (vice-président du conseil d'administration)
- Orchestre de Chambre de Lausanne (vice-président du conseil de fondation et du comité directeur)
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- RhônEole S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Commerce S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding S.A. (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines)
- SI-REN S.A. (conseil d'administration, président)
- Swissgas (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

ASSOCIATIONS, FONDATIONS, SOCIÉTÉS COMMERCIALES : AUTORISATION GÉNÉRALE SELON L'ARTICLE 20, LET. G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 27 juin 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2011, l'autorisation de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, ainsi que de constituer des sociétés commerciales ou d'acquiescer des participations dans ces sociétés, dans les limites prévues, depuis le 12 mars 2008, par l'art. 20, lettre g du Règlement du Conseil communal, cette autorisation étant limitée :

- pour les associations, aux cas où la cotisation annuelle n'excède pas 5 000 francs,
- pour les fondations, à ceux où la participation au capital de dotation ne dépasse pas 25 000 francs,
- pour les sociétés commerciales, à l'acquisition de parts pour un montant de 60 000 francs au plus.

La Municipalité a fait l'usage suivant de ces autorisations :

Adhésion à une association ou à une fondation

- Fondation « la Porte des Etoiles » (participation au capital de fondation : 3 000 francs)

Constitution et prises de participations dans des sociétés commerciales :

- Globaz SA (acquisition de 21 actions, valeur nominative 1 690 francs, total payé : 35 490 francs)

RAPPORT DE GESTION 2008 : RÉPONSE MUNICIPALE N'AYANT PAS ÉTÉ ADMISE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DE GESTION

En sa séance du 7 décembre 2010, le Conseil communal a décidé de refuser la réponse municipale à l'observation N° 1 formulée dans le contexte de l'examen de la gestion 2008 de la Municipalité :

Première observation : Pour faciliter la lecture du rapport de gestion et permettre de suivre l'évolution des postes, la Municipalité est invitée à faire figurer, en plus du nombre d'EPT au 1^{er} janvier et au 31 décembre et du nombre de personnes les occupant, le nombre d'EPT budgétisé pour chaque service.

Réponse municipale refusée : Les nombres d'EPT au 1^{er} janvier et au 31 décembre et les nombres de personnes les

occupant au 1^{er} janvier et au 31 décembre sont extraits de la base de données du personnel. La production des chiffres demandés pour le rapport de gestion annuel peut être automatisée par le SPeL et soulager ainsi chaque service de cette tâche. Cette nouvelle manière de procéder apporte une grande cohérence de présentation aussi bien au niveau du contenu que de la forme.

Afin d'obtenir le même résultat pour les EPT budgétisés, il est nécessaire et indispensable que les plans des postes de chaque service soient informatisés et que chaque mouvement de personnel soit mis en lien avec le poste occupé. Le progiciel PeopleSoft dispose de ce module. Le comité de pilotage PeopleSoft, conscient de l'importance de disposer d'une véritable gestion des postes, avait planifié la mise en oeuvre de ce module pour le deuxième semestre 2009. En raison d'une surcharge de travail, cette échéance a dû être revue et la réalisation de ce module devrait débuter début 2010 pour être opérationnelle fin 2010. Selon ce planning, la demande de la Commission sera satisfaite en 2011 pour le rapport concernant l'année 2010.

La Municipalité tient à préciser que la gestion des postes telle que prévue dans PeopleSoft permettra de connaître l'origine des nouveaux postes créés (préavis, décision municipale, transfert de compétences, ...) et de disposer de l'historique de l'occupation d'un poste et d'un journal des mutations. Ces nouveautés répondront en grande partie au postulat Longchamp.

En conclusion, la Municipalité prendra les mesures nécessaires et mettra à disposition du SPeL les moyens suffisants pour la mise en oeuvre du module des postes et ainsi permettre la production automatique des ETP budgétisés par service, ainsi que le flux des postes au sein de la Ville (créations, transferts, suppressions).

CELLULE ARC

CELLULE D'AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS ET DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

PRINCIPALES TÂCHES

Les Dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement du 1^{er} octobre 2008 définissent la mission et les moyens d'action de la cellule ARC :

- Travail de prévention (y compris formation)
- Conseils
- Médiation
- Procédure de concertation ou table ronde
- Demande d'enquête

La cellule ARC détermine la démarche la mieux adaptée pour gérer ou résoudre la situation donnée.

La consultation de la Cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quel que soit le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la Cellule ARC :

- Confidentialité
- Médiation sur base volontaire
- Posture de tiers neutre (absence de préférence, tant à l'égard des parties qu'à l'égard de telle ou telle solution au problème)
- Indépendance (la cellule ARC est rattachée directement à la Délégation municipale aux affaires de personnel)
- Impartialité

Effectif du personnel

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Responsables	2	1.5	2	1.5
Secrétariat	1	0.5	1	0.5
Total	3	2.0	3	2.0

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Prévention

Concernant la prévention générale des conflits, l'accent a été mis en 2010 sur la présentation de la cellule ARC aux employé-e-s, par le biais de séances d'information.

D'autres activités de prévention sur-mesure ont été menées sur demande des services.

Interventions

	2009	2010
--	------	------

Demandes adressées à la cellule ARC

Nouvelles situations	95	113
Démarches terminées au 31 décembre 2010	93	84

Demandes d'information

Nombre de demandes d'information reçues (pas d'engagement dans une démarche)	13	12
--	----	----

Conseil

Nombre de démarches de conseil initiées	89	78
Nombre d'entretiens de conseil	262	265

Médiation

Nombre de démarches de médiation initiées	2	4
Nombre de séances	10	20

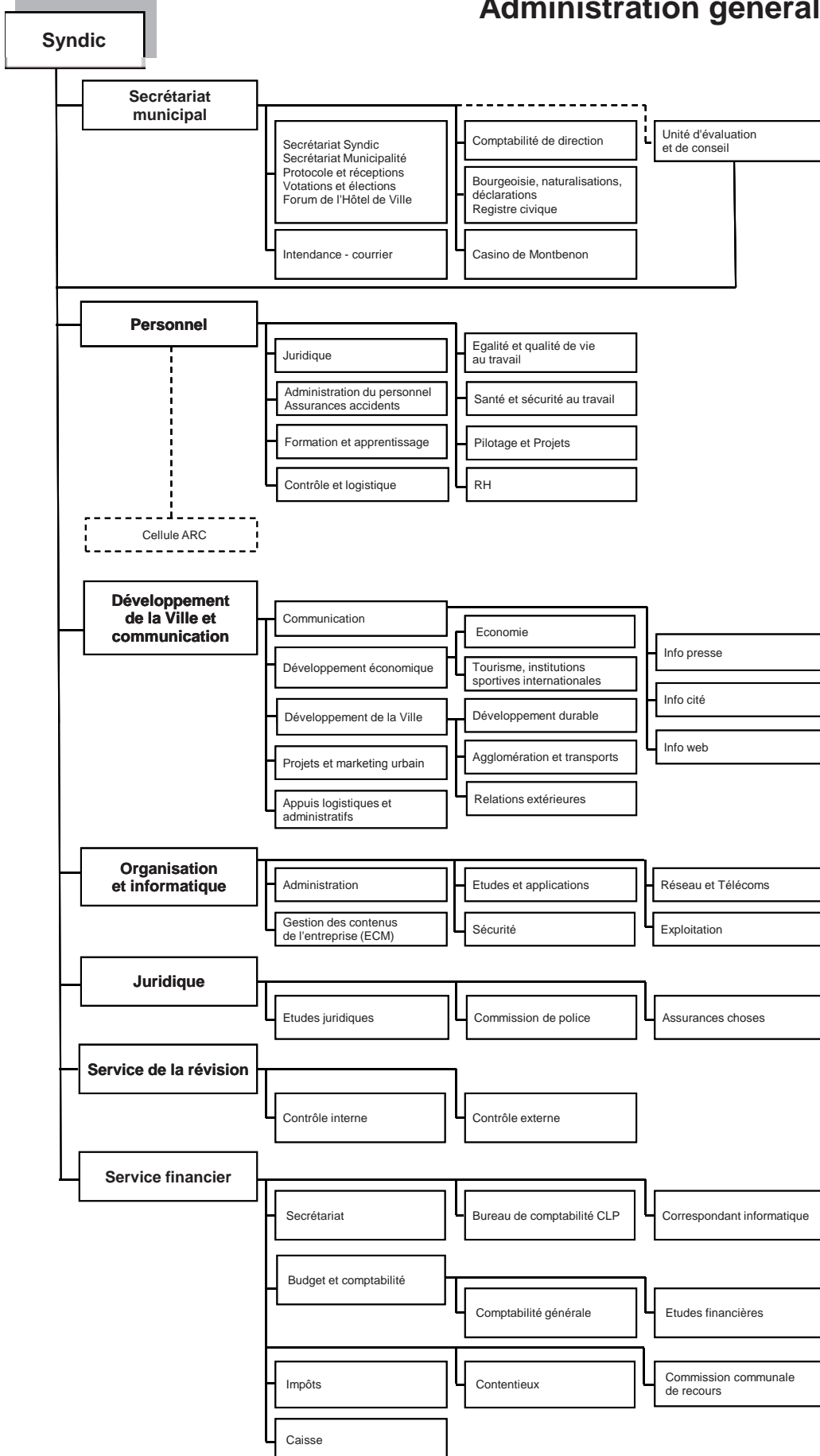
Concertation (tables rondes)

Nombre de démarches de concertation initiées	4	12
Nombre de séances	35	92

Ouvertures d'enquêtes

Nombre de demandes adressées à la Municipalité	2	3
Nombre d'enquêtes ouvertes	2	2

Administration générale et finances



Administration générale et finances

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

TÂCHES PRINCIPALES

Secrétariat de la Municipalité

- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités de la Municipalité

Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

Intendance – Réceptions – Votations et élections

- organisation des réceptions
- service du courrier interne et postal
- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville de Lausanne et des bâtiments annexes
- intendance de la maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle électoral
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour le canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- régie des spectacles

Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation des processus administratifs et de la mise en œuvre des politiques publiques

- appui méthodologique aux services communaux en matière de gestion et de réorganisation
- réalisation de missions spéciales, sur instruction du syndic ou de la Municipalité
- participation à des projets stratégiques, tels que le Système de contrôle interne (SCI)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Secrétariats syndic et Municipalité, protocole - réceptions, votations - élections	9	8.4	9	8.4	
Intendance et courrier	17	16.14	17	16.14	
Comptabilité de direction	4	4	3	3	
Bourgeoisie, naturalisations, registre civique	3	3	3	3	
Casino de Montbenon	11	8.15	11	8.9	
Bureau des imprimés et du matériel (BIM)	1	1	0	0	
Unité d'évaluation et de conseil	1	1	1	1	
	46	41.69	44	40.44	40.64

Le syndic et les six conseillers municipaux (7 ept), ainsi que la secrétaire et les quatre collaboratrices du Bureau du Conseil communal (3.8 ept) sont rattachés administrativement au Secrétariat municipal, mais n'émargent pas au plan des postes du service. Ils n'apparaissent en conséquence pas dans le tableau ci-dessus.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Comptabilité de direction	1		1	

Mouvements du personnel

	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche	fins d'emploi
	1	2

Motifs des fins d'emploi

Retraite	1
Suppression de poste	1

Mouvement du personnel, organisation

Comptabilité de direction

Engagement surnuméraire d'un nouveau chef comptable de janvier à mars pour permettre le transfert des dossiers (+ 1 ept).

Départ à la retraite le 31 mars de la cheffe comptable (- 1 ept).

Casino

Augmentation provisoire, dès août, du taux d'activité de l'ouvrier-régisseur pour remplacer un aide-concierge en congé maladie de longue durée (+ 0.75 ept).

Bureau des imprimés et du matériel (BIM)

Départ à la retraite anticipée le 31 mars du responsable du Centre de reprographie, suite à la suppression du poste (- 1 ept).

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Secrétariat municipal a assuré la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, conférences et séminaires, réceptions et cérémonies officielles. Parmi les événements marquants, on mentionnera en particulier :

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 7 mars 2010</i>	62'825	29'330	46.69
a) Arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain			
b) Initiative populaire du 26 juillet 2007 «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)»			
c) Modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)			
<i>Votation fédérale du 26 septembre 2010</i>	63'234	27'297	43.17
Modification du 19 mars 2010 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI)			
<i>Votation cantonale du 26 septembre 2010</i>	63'234	27'296	43.17
a) Modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions de communes)			
b) Loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail			
<i>Votation communale du 26 septembre 2010</i>	82'665	30'229	36.56
Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la suppression de l'impôt sur les divertissements»			
<i>Votation fédérale du 28 novembre 20010</i>	63'057	31'524	49.99
a) Initiative populaire du 15 février 2008 «Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi)» ainsi que contre-projet direct (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)			
b) Initiative populaire du 6 mai 2008 «Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables)			

- l'inauguration, le 22 juillet à la Vallée de la Jeunesse, de l'œuvre d'art « Again and Again » réalisée par Robin Michel, en commémoration du cinquantenaire du mouvement Terre des Hommes, fondé à Lausanne le 22 juillet 1960 par Edmond Kaiser ;
- l'inauguration, le 9 septembre dans la station « Riponne – Maurice Béjart » du métro m2, d'une œuvre d'art de l'artiste berlinois Peter Welz, en hommage à Maurice Béjart ;
- l'inauguration, le 17 septembre, du Parking-relais couvert de Vennes, d'une capacité de 1'200 places ;
- l'inauguration, le 17 septembre, du nouveau site du groupement des jardins familiaux de Vidy-Bourget ;
- la réception, le 30 septembre, en l'honneur des participants aux 17^{ème} Journées de l'Association européenne des représentants territoriaux de l'Etat ;
- les cérémonies d'ouverture et de clôture et les dîners officiels, les 20 et 21 octobre, de l'assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones, réunie en marge du 30^{ème} Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Montreux ;
- la remise, le 20 décembre à la maison de Mon-Repos, de la médaille d'or de la Ville de Lausanne à Mme Alice Pauli, galeriste lausannoise et figure marquante de l'art contemporain sur le plan international.

REGISTRE CIVIQUE

Corps électoral

Au 31 décembre, le corps électoral lausannois comptait 82'314 électrices et électeurs (31 décembre 2009 : 82'219), dont 62'833 Suisses et 19'481 ressortissants étrangers; en outre, 13'965 personnes (31 décembre 2009 : 13'299) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de deux initiatives fédérales, de deux initiatives cantonales, d'une initiative communale, d'un référendum fédéral et d'un référendum cantonal.

BOURGEOISIE DE LAUSANNE

Les mouvements suivants ont été enregistrés:

- 929 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire (591 requérant-e-s, 65 époux-ses et 273 enfants).

Naturalisations

Auditions de candidats(es) étrangers(ères) à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et de la commission consultative du Conseil communal

42 délégations conjointes de la Municipalité et de la commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 426 candidats(es) - 423 en 2009 - afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales; 100 d'entre eux (elles) ont dû être reconvoqués(es), leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2009, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 328 requérants, dont les dossiers comprennent 83 époux(ses) et 242 enfants ; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à 23 personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 381 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

CASINO DE MONTBENON

Entretien du bâtiment et du matériel

Outre les opérations quotidiennes d'entretien usuel, des travaux urgents ont été rendus nécessaires par une importante fuite d'eau de chauffage survenue sur le côté est du bâtiment (Cinématographe et bar de la salle des fêtes). Il a fallu creuser une tranchée d'environ 10 x 1m dans le parquet afin de remplacer des tuyaux d'eau en très mauvais état. Les travaux ont duré environ trois mois. Ils ont été à l'origine de bien des désagréments pour les utilisateurs.

Manifestations

Le casino a accueilli 442 événements selon la répartition mensuelle suivante :

2010	Paderewski	Salle des fêtes
janvier	23	9
février	22	18
mars	27	20
avril	20	13
mai	21	14
juin	28	16
juillet	20	11
août	15	6
septembre	19	11
octobre	21	21
novembre	29	15
décembre	28	15
	273	169

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles, (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux, les événements les plus marquants ont été :

- En juillet et août : Dans le cadre d'Entrée libre pour un été, 26 concerts – classiques, jazz et représentations théâtrales – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure.
- En septembre : La 11ème édition du Lausanne Young Masters Chess Tournament a réuni un plateau exceptionnel en invitant les meilleurs joueurs d'échecs européens durant cinq jours.
- En octobre : Le 23ème festival de jazz organisé par l'association «Onze plus». Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe. La salle des fêtes est devenue le bar du festival avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune.
- Le 8ème «Lausanne Underground Film Festival» avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes.
- En novembre : La Cie Octavio de la Roza (ex danseur étoile de Maurice Béjart) a donné 4 représentations d'une magnifique création de danse contemporaine intitulée « Hommage à Gainsbourg », avec la difficulté d'évoluer sur une scène à plusieurs niveaux peu adaptée pour la danse, c'était une première parfaitement réussie dans la salle Paderewski.

Malgré un nombre inhabituel d'annulations de locations de salles, le budget loyers a finalement été atteint.

UNITÉ D'ÉVALUATION ET DE CONSEIL (UEC)

Principales missions de l'unité

- Evaluer les processus administratifs et la mise en œuvre des politiques publiques
- Fournir un appui méthodologique aux services en matière de gestion
- Réaliser des missions spéciales
- Fournir un support au projet de mise en œuvre du système de contrôle interne (SCI)

Organisation et effectifs

L'unité est rattachée directement au Syndic, mais elle fait partie administrativement du Secrétariat municipal. La responsable a pris la fonction de RRH pour le service depuis le 1^{er} novembre. Un auxiliaire a été engagé pour les six premiers mois de l'année les travaux liés au projet de système de contrôle interne.

Faits marquants de l'année 2010

La responsable de l'unité a coordonné le projet pilote de mise en place d'un système de contrôle interne jusqu'en juin, le projet a ensuite été confié au SOI. Elle continue à fournir un support au groupe de travail.

Un bilan de l'opération Prestations 2004 a été effectué dans tous les services de la Ville sur demande des commissions de gestion et des finances du Conseil communal.

La responsable fait partie d'un groupe de notation du projet Equitas.

SERVICE DU PERSONNEL (SPEL)

TÂCHES PRINCIPALES

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit comme suit les tâches du service :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Administration du personnel	8	6.35	7	5.55	5.6
Contrôle et logistique	4	4			
Direction	5	3.7	5	4.4	3.8
Egalité et qualité de vie au travail	5	3.3	6	4.3	4.3
Formation	4	3.1			
Pilotage et projets	11	8.85	13	9.8	9.8
Unité RH	7	6.1	13	11.7	11.7
Santé et sécurité au travail	4	3	9	7.6	7.4
Total	48	38.4	53	43.35	42.6

Cellule Arc	3	2	3	2	2
-------------	---	---	---	---	---

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 déc.	
	n		n	
Centre de formation	10		11	
Total	10		11	

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 déc. 2010	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	11	5

Motifs des fins d'emploi

Décès	0
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	1
Invalidité	1
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	5

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31 décembre

	A	B	C	D	E
	Personnes (n)	ept alloués	ept occupés	Ecart C-B (n)	Ecart D/C (%)
Administration générale et finances	293	263.39	265.89	2.50	0.9
Service d'organisation et d'informatique	76	73.05	74.05	1.00	
Service du personnel (ic Cellule ARC)	57	45.35	44.60	-0.75	
Secrétariat municipal	56	51.24	49.89	-1.35	
Service financier	43	38.35	38.95	0.60	
Service développement Ville & communication	33	28.40	30.20	1.80	
Service juridique	15	14.90	15.00	0.10	
Service de la révision	13	12.10	13.20	1.10	
Sécurité publique et sports	999	953.88	988.33	34.45	3.5
Corps de police	571	549.95	574.70	24.75	
Service de protection et de sauvetage	239	230.30	236.80	6.50	
Service des sports	92	86.43	87.68	1.25	
Service de la police du commerce	45	40.85	41.80	0.95	
Service du contrôle des habitants	36	32.80	33.80	1.00	
Service administratif	16	13.55	13.55	0.00	
Culture, logement & patrimoine	361	244.02	248.14	4.12	
Service du logement et des gérances	193	113.00	112.77	-0.23	
Bibliothèque et Archives de la Ville	71	51.02	51.42	0.40	
Service de la culture	63	47.20	49.55	2.35	
Service des forêts, domaines et vignobles	34	32.80	34.40	1.60	
Travaux	836	813.45	830.87	17.42	2.1
Service des routes et de la mobilité	341	334.87	334.02	-0.85	
Service d'assainissement	242	241.35	247.40	6.05	
Eauservice Lausanne	135	128.33	132.55	4.22	
Service de coordination et du cadastre	50	46.40	49.50	3.10	
Service d'urbanisme	36	32.90	36.50	3.60	
Service d'architecture	32	29.60	30.90	1.30	
Enfance, jeunesse & éducation	1177	687.58	734.28	46.70	6.4
Service de l'accueil de jour de l'enfance	504	333.11	363.28	30.17	
Service des écoles primaires et secondaires	424	179.67	184.68	5.01	
Service de la jeunesse et des loisirs	126	85.23	94.15	8.92	
Office de psychologie scolaire	54	39.50	40.00	0.50	
Service de santé des écoles	38	26.62	27.42	0.80	
Service dentaire	31	23.45	24.75	1.30	
Sécurité sociale et environnement	777	697.70	758.00	60.30	8.0
Service des parcs et promenades	283	274.55	288.10	13.55	
Service social de Lausanne	263	218.80	229.15	10.35	
Service du travail et de l'intégration	162	141.25	174.05	32.80	
Service des assurances sociales	69	63.10	66.70	3.60	
Services industriels	556	524.04	542.14	18.10	3.3
Service de l'électricité	203	198.50	205.65	7.15	
Service du gaz et du chauffage à distance	97	94.40	97.40	3.00	
Service commercial des SIL	68	63.70	67.30	3.60	
Magasin général des SIL (MAGESI)	61	44.79	45.09	0.30	
Service du multimédia	57	54.75	55.10	0.35	
Service du développement stratégique	39	36.90	39.60	2.70	
Service de la comptabilité et des finances	31	31.00	32.00	1.00	
Total Ville	4999	4184.05	4367.64	183.59	4.2

Assurance accidents (LAA) Generali

Bagatelle (cas n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail de plus de 2 jours)	340
Dommages dentaires	21
Maladie professionnelle	1
Non bagatelle, dont :	303
– accidents professionnels	92
– accidents non professionnels	211
Personnes accidentées déclarées à l'assureur	673
– dont Femmes	278
– dont Hommes	395
Rechutes	8

Assurance accidents (LAA) Generali (programme d'occupation)

Accidents bagatelle	3
Accidents non bagatelle	5

Soit 8 personnes accidentées et déclarées auprès de l'assureur

Assurance accidents (LAA) Generali (CPCL)

Accidents bagatelle	2
Accidents non bagatelle	1

Assurance accidents (LAA) SUVA

Bagatelle (cas n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail de plus de 2 jours)	251
Dommages dentaires	8
Maladie professionnelle	4
Non bagatelle, dont :	
– accidents professionnels	196
– accidents non professionnels	337
Personnes accidentées déclarées à l'assureur	533
– dont Femmes	66
– dont Hommes	467
Rechutes	5

UNITÉ JURIDIQUE

Le SPeL est le seul répondant des services pour les questions juridiques liées au personnel, le Service juridique n'intervenant qu'en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

La juriste a pour tâches principales d'être la répondante des services pour les questions juridiques relevant du personnel, d'apporter des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du RPAC et des instructions administratives y relatives (IARPAC), ainsi que de veiller à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement.

Durant la période écoulée, la juriste a conseillé et appuyé les services et directions dans leurs dossiers juridiques relatifs au personnel. Elle a dû par ailleurs apporter une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mises en demeure et de licenciements. Enfin, de nombreux/ses collaborateurs/trices et cadres ont sollicité son aide à propos de questions juridiques se présentant dans leurs unités.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, elle a traité 400 demandes formulées par différents services de la Ville, soit précisément le double de l'année 2009 (200 demandes).

Une soixantaine d'instructions administratives ont été mises à jour ou complétées.

UNITÉ RH

La réorganisation de l'unité RH a pris fin le 1^{er} septembre avec l'intégration des processus « formation » et « coordination de l'apprentissage ». Cette unité offre désormais des prestations dans les domaines du management RH, du recrutement, de la gestion des données liées aux salaires, de la formation, de l'apprentissage ainsi que dans celui de la coordination du réseau RH.

Ce remaniement avait d'une part pour objectif de rendre plus efficace le travail d'appui et de soutien du service en matière de gestion du personnel et, d'autre part, de réduire le nombre de cadres directement subordonnés au chef du service, améliorant ainsi la conduite de l'unité.

Pour garantir la cohérence du travail, il a fallu revoir les buts et responsabilités de chaque poste, tout en tenant compte des profils et compétences des collaborateurs concernés. Ces derniers ont ainsi été amenés à endosser de nouvelles responsabilités.

La nouvelle organisation permet :

- une meilleure cohérence dans l'application des processus RH ;
- une coordination dans la gestion des situations individuelles ;
- des prises de décision concertées et efficaces ;
- une plus grande polyvalence et disponibilité dans la prise en charge des recrutements.

Management et Réseau RH

Le responsable RH-Ville a pour tâches principales la coordination de l'unité RH, mais également celle du réseau RH ainsi que l'appui et le conseil aux services en matière de gestion du personnel. Il est chargé de promouvoir les fonctions de RRH et CAP au sein de l'administration et d'assurer le relais entre les responsables de processus du SPeL et le réseau RH. Il assure également la fonction ad intérim de RRH dans les services.

Durant la période écoulée, il a conseillé et appuyé plusieurs services en matière de RH. Il a dû également apporter une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. A noter que de nombreux collaborateurs ont sollicité son aide lors de situations relationnelles difficiles.

Par ailleurs, le responsable RH-Ville a mené diverses réflexions et groupes de travail dans le cadre de la réévaluation des IA-RPAC et de la modification ou de la création de directives internes liées à la gestion du personnel. Il fonctionne également comme RRH du service.

En parallèle, le conseiller en ressources humaines a déployé ses efforts dans la formation sur le recrutement et le management destinée aux nouveaux cadres de l'administration communale. Sept sensibilisations à l'entretien de collaboration ont été suivies par des cadres chevronnés désireux de rafraîchir leurs connaissances.

Le conseiller RH a mené plusieurs enquêtes à la suite de demandes émanant de différentes instances ; des rapports ont été adoptés et des mesures prises. Il est en charge de développer une formation dédiée aux professionnels des ressources humaines.

Formation et apprentissage

Le responsable RH-Ville est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville de Lausanne. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation « sur mesure » et les besoins des services.

La participation aux cours s'élève à 1607 personnes/jour, correspondant à 1064 participants aux séminaires donnés dans le cadre du programme commun aux administrations cantonale et communale et du programme spécifique à celle de Lausanne.

L'administration communale forme 155 apprentis, répartis sur quatre ans dans 27 professions différentes.

Le centre de formation des apprentis employés de commerce, sous la responsabilité du SPeL, compte douze apprentis qui tournent dans onze services ainsi qu'à la fondation « Forom Ecoute » avec laquelle une convention a été signée pour la formation d'un apprenti.

Le SPeL a pris en charge le salaire de 8 anciens apprentis comptabilisés en effectif dans leur service respectif, selon décision municipale du 8 juillet 2009 concernant « les mesures en faveur des apprentis à la recherche d'un emploi fixe après leur apprentissage. »

Les cinq premiers apprentis du centre ont obtenu leur CFC en été et sept nouveaux apprentis ont commencé en août, dont une personne en formation d'assistante de bureau (2 ans de formation). Au niveau de l'administration communale, 38 apprentis ont obtenu leur CFC et seuls 3 apprentis ont échoué.

L'automne a vu naître le site Internet de l'apprentissage de la Ville www.lausanne.ch/apprentissage sur lequel on trouve les places disponibles, un descriptif des différents métiers proposés et la procédure pour le recrutement semi-centralisé des apprentis employés de commerce.

Grâce au financement du « fonds pour favoriser l'entrée des jeunes dans la vie active » créé en 2009, Lausanne a pu participer au premier salon des métiers et de la formation qui a eu lieu du 5 au 10 octobre à Beaulieu et qui a accueilli plus de 20'000 visiteurs.

Enfin, les cours internes ont repris en automne avec un nouveau programme de formation. Les cours, devenus obligatoires, sont désormais dispensés par la société FuturPlus.

Recrutement et sélection du personnel

La conseillère en recrutement a géré 36 recrutements, dont 16 au sein du service. Elle a été amenée à traiter près de 450 offres d'emploi, dont plus de la moitié ont été publiées dans la presse. Celles-ci représentent un coût total d'env. Fr. 327'000.—. La nouvelle politique de publication des offres d'emplois a toutefois permis d'économiser près de Fr. 100'000.—.

Du 1^{er} janvier au 30 juin, les offres d'emploi ont été publiées au format réduit dans la presse, conformément au souhait de la Municipalité de diminuer les coûts de publication. Cependant, au vu des nombreux désagréments engendrés (augmentation considérable du nombre de candidatures inadéquates et innombrables dérangements pour obtenir des informations complémentaires sur le poste), la Municipalité a accepté de revenir sur sa décision et de publier à nouveau les postes en entier à compter du 1^{er} juillet 2010.

Compte tenu de la volonté du service de « contextualiser » certains cours par rapport aux pratiques de l'administration communale, le cours intitulé « Recruter : maîtriser les procédures de la Ville », destiné aux cadres de l'Administration a été entièrement revu. Cette opération a notamment permis de l'adapter aux pratiques actuelles. Il sera encore amélioré avant d'être confié au CEP, en 2011.

Bureau de contrôle des salaires (BCS)

Les missions principales du BCS sont le contrôle des traitements mensuels, la gestion logistique du bon déroulement des calculs informatiques de la paie jusqu'à son versement aux employés et à sa comptabilisation dans le programme GEFI. Les missions annexes comportent une large part de gestion administrative liée au personnel de l'administration communale ; un autre important volet se rapporte à la gestion du suivi financier et budgétaire du service.

Suite à la réorganisation du BCS, le poste vacant du chef de bureau a été repourvu en mai par la promotion d'un collaborateur déjà en place.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'année 2010 a été marquée par trois nouveautés importantes :

- l'entrée en fonction, le 1^{er} avril, du médecin du travail, Dr Urs von Rotz, engagé à 100% en tant que médecin du travail et chef de l'unité ;
- la création de la nouvelle Unité de santé et de sécurité au travail (USST) ;
- l'aménagement des nouveaux locaux de cette unité à la place Pépinet 1.

Afin d'assurer une gestion adéquate, une secrétaire (à 100%) et une infirmière spécialisée en santé et travail (à 50%) ont également été engagées.

L'unité englobe le médecin-conseil, l'ingénieur de sécurité ainsi que deux secrétaires (à 100% et à 50%). Le bureau de l'évolution professionnelle et le bureau de la gestion des accidents sont également rattachés à l'USST.

L'unité compte aujourd'hui 9 collaborateurs et comporte les secteurs suivants :

- santé au travail
- sécurité au travail
- évolution professionnelle

Les premiers mois d'activité ont été consacrés en grande partie à la mise en place de la fonction de médecin du travail et à l'organisation de l'unité (fonctions, engagements, transferts, etc.).

Santé au travail

L'arrivée du médecin du travail a permis de clarifier la fonction de médecin-conseil. Celle-ci se focalise dorénavant exclusivement sur un rôle d'expert. Elle se concentre sur les validations d'incapacité de longue durée en relation avec des maladies ou des accidents. Elle procède à travers des analyses systématisées de dossiers réalisées en collaboration avec les médecins traitants et des expertises. La plupart de ces dossiers sont complexes, tant sur le plan médical que juridique.

Le médecin-conseil a pu accomplir son mandat auprès du Service de protection et sauvetage d'une manière plus soutenue. Il a en particulier renforcé sa supervision du Groupe sanitaire et du DPMA (Détachement 'poste médical avancé') et assuré la surveillance de l'état de santé des sapeurs-pompiers professionnels, conformément au règlement de l'ECA.

Dès le 1er mai, le médecin du travail a repris les examens des nouveaux collaborateurs (250 consultations) et mis en place les consultations suivantes :

- examen des chauffeurs professionnels (25 consultations) ;
- examens toxicologiques et travail de nuit (50 consultations) ;
- examen de collaborateurs atteints dans leur santé et éprouvant des difficultés à poursuivre leur activité (55 consultations).

Il a pu conseiller de nombreux services en matière d'adaptation de postes ou de réorientation professionnelle. Les démarches en matière de maintien en emploi et de réorientation professionnelle ont pu être renforcées. Elles sont réalisées en collaboration avec le médecin-conseil et l'évolution professionnelle,.

Le médecin du travail a rendu visite aux directeurs et aux chefs de service. Il a participé à de nombreuses séances afin de faire connaître l'USST aux services de l'administration communale et de définir les bases de leur collaboration. Il a été impliqué dans divers projets en tant qu'expert et a participé à des visites MSST dans divers services.

Afin d'améliorer la coordination de la prise en charge des collaborateurs atteints dans leur santé, des séances ont été organisées avec la participation des RRH et, selon les cas, d'un conseiller de l'assurance invalidité,

L'infirmière de santé au travail a pris ses fonctions début juillet. Son activité s'est d'une part concentrée sur la connaissance des pratiques de l'administration communale en matière de santé et, d'autre part, sur la réponse aux demandes de suivi émanant de collaborateurs, de la hiérarchie ou des RRH. Quatorze collaborateurs ont été accompagnés, dont la moitié pour un retour au travail après de longues absences. L'absence d'une infirmière pendant une longue période, les retards accumulés tant au niveau de la vaccination que du suivi des situations problématiques l'ont toutefois souvent contrainte à parer au plus pressé.

L'infirmière a par ailleurs coordonné la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière à laquelle 650 collaborateurs ont participé.

Sécurité au travail

L'ingénieur communal de sécurité et les coordinateurs métiers ont conduit les trois commissions de sécurité et aidé les répondants de sécurité dans leurs missions respectives de déploiement des mesures de sécurité. Ils ont également poursuivi la recherche des dangers sur les places de travail, proposé des mesures correctives, soutenu leur réalisation et évalué leur mise en place.

Les cours de mesures d'urgence (cours RAMA d'une demi-journée) sont très appréciés. Ils ont accueilli 551 collaborateurs. Les cours pour caristes n'ont débouché que sur l'octroi de 37 permis en raison des absences pour raison de santé des deux instructeurs. Les cours de

sécurité « bréviaire » ont été dispensés à 30 nouveaux collaborateurs des SIL et 50 collaborateurs ont assisté aux cours sur les dangers électriques dans les fouilles du Centre d'essais et de formation (CEF) à Préverenges.

Évolution professionnelle

L'évolution professionnelle a géré 42 nouvelles demandes de mobilité. Elles ont donné lieu à l'établissement de bilans de compétences ainsi qu'à l'organisation de stages et de transferts.

La hausse des demandes d'évolution professionnelle pour raisons de santé se confirme. Elle a nécessité une étroite collaboration avec le médecin du travail.

Gestion des accidents

Les collaborateurs gérant les conséquences des accidents ont pu intensifier leur collaboration avec les autres collaborateurs de l'USST : 680 cas d'accident ont été enregistrés chez Generali (707 en 2009) et 530 auprès de la Suva (514 en 209).

UNITÉ ÉGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Horaire et aménagement du temps de travail

Le projet « Aménagement du temps de travail » (ATT) poursuit son déploiement échelonné suite à l'adoption du préavis 2007/67. L'entrée en vigueur des dispositions réglementaires et la mise en production informatique ont été réalisées dans 21 services et se poursuivent.

Chaque service a été accompagné individuellement par l'équipe de projet pour ces mises en œuvre : durant l'année, 5 sessions de formation informatique ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties de 18 sessions de paramétrage. Le personnel de chaque service a bénéficié d'une présentation sur mesure, représentant un total de 14 sessions de présentation.

En collaboration avec l'équipe PeopleSoft, une interface relative aux absences du personnel a été mise en place. La mise en place de la gestion informatisée du temps de travail a mis en lumière des besoins de gestion spécifiques pour les personnes exerçant leur activité à temps partiel. L'équipe ATT a collaboré au projet d'intégration des heures dans le module « absences » de l'ERP PeopleSoft.

Garde d'enfants

L'Espace enfance Vinet (44 places offertes) a été occupé par des enfants du personnel communal à concurrence de 68% en moyenne. Parmi les employés bénéficiant de cette prestation, 43% habitent Lausanne.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal (2 places réservées auprès de 2 accueillantes en milieu familial) a été sollicitée par 5 familles durant l'année. Ces places ont été occupées à concurrence de 60% de la capacité d'accueil.

Congé paternité

Suite à l'adoption du rapport-préavis 2009/39, le nouveau congé paternité d'une durée de 20 jours est entré en vigueur le 1^{er} mai : 66 pères en ont bénéficié durant l'année.

Egalité entre femmes et hommes

La politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale en est à sa vingtième année. Un bilan global en trois volets a été réalisé à cette occasion (20 ans de politique de l'égalité en histoire, en chiffres et en portraits). Il a été publié sur Internet www.lausanne.ch/egalite. L'événement a été marqué par l'organisation d'un 5 à 7 à l'intention du personnel communal et, dans le cadre de la Bibliothèque municipale, par une exposition de portraits de collaborateurs et collaboratrices relatant l'évolution de l'égalité entre femmes et hommes de 1990 à 2010. Au regard du bilan établi, des objectifs d'avenir ont été fixés. Ils portent sur l'égalité salariale (à l'issue du projet Equitas) et sur l'augmentation de la proportion de femmes cadres (plan d'action à venir).

Comme les années précédentes, la journée « Oser tous les métiers » a été organisée le deuxième jeudi de novembre. Cette manifestation poursuit l'objectif de décloisonner les choix de métiers. Elle a permis à 227 enfants d'accompagner un parent employé de l'administration communale.

La déléguée à l'égalité est intervenue lors des 4 sessions du cours relatif à l'entretien annuel de collaboration auquel les cadres doivent obligatoirement participer. Cette formation cherche à promouvoir l'égalité des chances en mettant l'accent sur les stéréotypes de genre pouvant impliquer une distorsion lors de l'évaluation.

Projet de gestion des absences

Un nouveau projet de « Prévention, gestion et suivi des absences » a démarré. Il vise à réduire l'absentéisme lié à la maladie par des mesures de formation en matière de management notamment destinées aux cadres. Un appel d'offres public a été lancé afin d'assurer un accompagnement adéquat à la direction de projet. Après évaluation, le marché a été adjugé à l'Institut de médecine du travail (IFA). Trois services pilotes ont été désignés pour ce projet : le Service social, le Service d'assainissement et le Service de comptabilité et finances des Services industriels. La mise en place de ce projet fera l'objet d'un préavis.

Consultation sociale d'entreprise

La consultation sociale d'entreprise a reçu 108 personnes. La fréquentation est stable avec, en moyenne, une centaine de personnes par année (126 en 2006, 124 en 2007, 96 en 2008 et 108 en 2009). Le fonds de secours a reçu 72 demandes d'aide, dont 58 ont été acceptées pour un montant total de Fr. 164'486.95 francs; le don moyen s'élève Fr. 2'836.- francs.

UNITÉ PILOTAGE ET PROJETS

Courant 2010, la cheffe d'unité a mis en place une nouvelle organisation s'articulant autour de 4 domaines principaux d'activité :

- Pilotage
- Equitas
- ERP PeopleSoft
- Absences.

Domaine 'pilotage' (tableaux de bord, enquêtes, études spécifiques)

Ce domaine dispose d'une capacité de 0.6 ept. Il est chargé de répondre aux demandes d'information provenant en particulier de l'organe délibérant. La transmission et la mise en forme des données relatives au personnel destinées à la Commission des finances et à celle de gestion ont été centralisées au SPeL.

Un projet d'analyse multidimensionnelle des données du personnel a été activé en collaboration avec le SOI. Les résultats de cette modélisation permettront de développer des analyses multicritères avec évolution dans le temps et d'éventuelles simulations sur le futur (Perscube). L'unité a procédé à l'analyse du premier rapport produit par les chercheurs des universités de Genève et Lausanne suite à l'enquête du FNRS sur la motivation du personnel, démarche à laquelle 28% du personnel du périmètre avait répondu. Elle a répondu à une enquête du magazine 'Bilan' se rapportant aux « meilleures pratiques RH ». Les tableaux de bord RH existants ont été reconduits et affinés. Une analyse concernant l'indexation en lien avec les mesures de fin d'année et l'IPC/IPAM, a été produite. Dans le domaine de la rémunération individuelle, une cinquantaine de demandes émanant d'une vingtaine de services ont été traitées tout au long de l'année. Chacune a nécessité l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, de notes à la Municipalité et de modifications de rémunération selon les décisions prises par cette dernière. Désignée pour s'occuper de la gestion technique des fonctions IA-RPAC l'unité a procédé à 121 inactivations, 6 changements de libellé et 3 duplications des 618 fonctions actives au 31 décembre 2009.

Domaine 'Equitas'

Ce domaine dispose d'une capacité de 5.0 ept. Tous les collaborateurs sont engagés sur la base de contrats à durée limitée.

Historique

Suite au préavis no 2008/38 du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas — Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux » et d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires à sa réalisation. Un amendement adopté par le Conseil stipule que la Municipalité doit informer l'Organe délibérant du déroulement des travaux relatifs au projet par un compte rendu spécifique intégré au rapport de gestion municipal.

Structure de fonctionnement du projet : Présentation

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un Comité de pilotage constitué des trois membres de la délégation municipale aux affaires du personnel, du chef de service SPeL, de la responsable de l'unité pilotage et projets ainsi que de la cheffe de projet. Les aspects tactiques sont analysés et décidés dans le cadre d'un comité de conduite. Un groupe d'interaction avec les partenaires sociaux a été constitué. Il sert de plateforme d'échange et de consultation. Outre les membres du comité de pilotage, le groupe d'interaction réunit des représentants des instances suivantes :

- Union du personnel des Services industriels (UPSI) ;
- Union des employés de l'administration communale de Lausanne (UEACL) ;
- Association des fonctionnaires de la police de Lausanne (AFPL) ;
- Syndicat des services publics (SSP) ;
- Syndicat 'solidaires-unitaires-démocratiques' (SUD).

Les travaux internes (organisation et suivi du projet, réalisation des analyses et élaboration de propositions d'outils et systèmes) sont confiés à l'équipe de projet. Selon les sujets, celle-ci s'adjoit la collaboration d'experts internes, notamment sous la forme de groupes de travail dédiés à la notation des fonctions et à l'élaboration des divers outils de gestion salariale.

La société GFO Unternehmensberatung a été sélectionnée pour accompagner la Municipalité et l'équipe de projet en qualité d'expert et de conseil pendant toute la démarche.

Séances tenues en 2010

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage et de conduite, les séances suivantes ont été tenues durant l'année :

- 7 séances avec le comité de pilotage ;
- 5 séances avec le comité de conduite ;
- 4 séances avec les partenaires sociaux.

Communication

La stratégie de communication proactive établie en collaboration avec le Service du développement de la Ville et de la communication s'est poursuivie. Elle a donné lieu aux actions suivantes :

- 'Ville en ligne' : Explication détaillée d'un aspect du projet ou d'un concept salarial dans chaque numéro du journal interne à parution trimestrielle (4 articles dédiés à Equitas ont paru durant l'année).
- Séances d'information dans les services : Une première série de séances d'information a débuté en 2009. Elle s'est achevée durant le premier trimestre. Une deuxième série a démarré en décembre. Elle se poursuivra durant le premier trimestre 2011. La préparation et la tenue de ces séances implique annuellement une mobilisation de ressources d'environ 40 jours/homme.
- Intranet : Un espace Intranet dédié au projet informe sur les actualités et archive les documents y relatifs ainsi que ceux présentant un caractère d'intérêt général. Durant l'année, cet espace a été réorganisé pour offrir davantage de lisibilité. La partie dédiée au suivi des séances avec les partenaires sociaux a été réaménagée. La consultation des pages Intranet continue à rester très satisfaisante.

Cotation des fonctions

Une des phases principales du projet consiste à procéder à une analyse des fonctions. Elle s'effectue en utilisant la méthode élaborée par le consultant. Elle a pour but d'établir les repères qui permettront de colloquer les autres fonctions de la Ville et de construire la future grille des fonctions.

Deux séquences de notation ont été finalisées en cours d'année. Avec la première séquence réalisée en 2009, elles ont permis :

- la réalisation et l'analyse de 106 interviews de titulaires ;
- la réalisation de 101 cotations pour 91 fonctions différentes.

Les fonctions notées à ce stade ont été choisies sur la base de stricts critères de représentativité. Toutes les directions et pratiquement tous les services ont été inclus dans cette palette. Les fonctions notées représentent une population totale de 3'847 collaborateurs, soit 78% de l'effectif des employés de l'administration communale.

Tant au niveau de l'équipe Equitas que dans le reste de l'entreprise (notateurs et titulaires interviewés), les séances de notation ont mobilisé des ressources pour un total estimé à 809 jours/homme.

Pondération des critères de notation

La pondération des critères d'analyse des fonctions représente une des bases de la méthode GFO. La modifier affecte directement les résultats de la notation et la collocation des fonctions. Vu l'importance de cet aspect, les partenaires sociaux participant au projet ont été invités à se prononcer. Ils ont formulé des propositions de modifications de la pondération type proposée par le consultant.

Critères de notation : Propositions de modifications formulées par les partenaires sociaux

Critères	SUD/SSP	UPSI/AFPL/ UEACL	Equitas
Compétence professionnelle	28	28	30
Compétence personnelle	20	20	20
Compétence sociale	20	20	20
Compétence de conduite (à diriger et aide à la décision)	16	20	20
Sollicitations et conditions de travail	16	12	10

Source : Modèle GFO

L'équipe de projet et GFO Unternehmensberatung ont analysé ces propositions et leurs effets. Ce travail a ensuite été présenté et expliqué aux partenaires sociaux lors d'un séminaire spécialement organisé à cette intention. Le choix de la pondération définitive sera arrêté en 2011.

Système de rémunération

Durant l'année écoulée, les groupes de travail suivants ont été mis sur pied :

- modifications réglementaires et procédures ;
- échelle salariale et marché externe ;
- pilotage salaire individuel ;
- indemnités et autres revenus.

Les groupes de travail sont constitués de membres de l'équipe projet, de consultants de GFO Unternehmensberatung ainsi que d'experts internes. Ils se sont penchés sur la révision de divers aspects réglementaires ainsi que sur la modélisation des variantes salariales pour le futur système de rémunération. Leurs travaux ont notamment porté sur la construction d'une nouvelle échelle salariale ainsi que sur la définition de nouveaux principes d'évolution du salaire individuel.

Etudes métiers

Pour l'élaboration de la future grille des fonctions, il est nécessaire — en plus des repères fournis pas la phase de cotation des fonctions — d'analyser tous les métiers existant au sein de l'administration communale. L'équipe de projet réalise cette démarche en recourant à deux moyens : a) la cotation des fonctions restantes sur la base des descriptions de poste (DP) et b) les études métiers. Les études métiers servent à approfondir certaines fonctions ou familles de fonctions par une analyse comparative des tâches, responsabilités et compétences, soit dans le cadre d'un périmètre défini (direction, service, etc.), soit par un travail sur plusieurs périmètres. Plusieurs études métiers ont été réalisées en cours d'année :

- Métiers de la filière informatique : analyse des postes en lien avec le référentiel de compétences « CIGREF » ; création de nouvelles descriptions de poste-types pour les métiers de l'informatique ; conduite d'une réflexion concernant leurs différents niveaux d'exigences.
- Métiers administratifs : analyse des différents métiers administratifs afin de mieux comprendre leurs exigences et leurs contenus. Dans ce contexte, une sous-étude « secrétariat des directions » a été conduite afin d'analyser les métiers du personnel administratif auquel incombent des tâches et compétences particulières. Celle-ci a permis de créer une fonction spécifique pour les assistantes des membres de la Municipalité.
- RéseauL : analyse de la situation actuelle; proposition d'une nouvelle cartographie des métiers du RéseauL en cohérence transversale Ville ; transfert dans les nouvelles fonctions et mesures salariales individuelles.
- Métiers de la conciergerie : analyse des métiers de conciergerie dans les diverses directions l'administration communale sur la base d'une méthode utilisant les critères GFO de notation, comparatif des responsabilités, création de plusieurs niveaux et repositionnement des titulaires, information aux personnes concernées et nouvelle collocation.
- Huissiers : analyse des tâches, formation et éléments de rétribution de cette fonction ; révision de la collo-

cation et du système de rémunération, notamment en termes d'heures de travail et d'indemnités.

- Métiers PFO : analyse des métiers spécifiques de cette unité suite à sa réorganisation, comparatif avec le marché externe et propositions.
- Sapeurs pompiers en formation : analyse des pratiques sur les dernières années et proposition d'un traitement unifié.

Visites d'organisations

Cinq rencontres ont eu lieu avec des collaborateurs d'autres organisations suisses ayant conduit des projets semblables. L'équipe de projet a rendu visite et échangé avec les départements RH du canton de Vaud, de la ville de Zurich, du canton de Lucerne, de la ville de la Chaux-de-Fonds ainsi que des CFF.

Suivi financier

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de Fr. 1'700'000.— pour toute la durée du projet. Durant l'année, des dépenses ont été consenties pour Fr. 279'470.—. Ce montant a couvert les honoraires des consultants, la formation et les frais des 3 groupes de notation et des 5 visites. Au 31 décembre, le solde du crédit s'élevait à Fr. 1'039'030.—.

Domaine 'ERP PeopleSoft'

Ce domaine s'articule autour de 5 axes distincts;

Axes	Effectifs des collaborateurs
Conduite du projet « Socle RH »	0.3 ept + 1.1 ept à durée limitée
Gestion de la sécurité	0.2 ept + 0.1 ept à durée limitée
Maintenance fonctionnelle et support	1.1 ept
Maintenance technique	0.1 ept + 0.8 ept pour une durée 3 mois
Communication	0.1 ept+ 0.1 ept à durée limitée

Axe 'socle RH' :

Lancé en septembre 2008, ce projet a connu un essor important en cours d'année. Le tableau suivant en résume les réalisations principales.

Thèmes	Réalisations
Déploiement de la phase 1 du projet 'postes'	<ul style="list-style-type: none">• Catalogue des 5326 postes permanents de l'administration communale.• Formation de 80 gestionnaires de postes (240 heures de formation données par l'équipe PeopleSoft)• Création d'un onglet spécifique aux besoins de l'Unité santé & sécurité au travail pour saisir les données de contraintes et d'actions de prévention liées aux postes (en partie pour répondre à l'interpellation de Jean Tschopp concernant l'insertion des personnes handicapées).
Plateforme formation/prévention	Gestion des sessions de formation/prévention et des inscriptions à : <ul style="list-style-type: none">• 171 sessions de vaccinations• 40 sessions de cours RAMA• 29 sessions de notation Equitas
Libre-service employé	Extension des fonctionnalités permettant à chaque salarié ayant une connexion informatique de consulter ses décomptes de paie et de les imprimer directement au besoin. Les utilisateurs du libre-service PeopleSoft ont augmenté d'environ 10% durant l'année. On comptait 3448 utilisateurs/trices en fin d'année.
Module 'recrutement des apprentis'	Soutenir la gestion semi-centralisée des apprentis employés de commerce (réalisé en novembre et décembre). Traitement de 170 dossiers de candidature pour quinze postes offerts.

Axe 'gestion de la sécurité'

L'effectif des utilisateurs de PeopleSoft est passé de 3226 à 3448 à la fin de l'année. Afin de faire face à l'accroissement des accès et pour répondre aux recommandations du rapport d'audit de 2009, un effort particulier a été réalisé dans le but d'améliorer et de formaliser les processus de gestion de la sécurité.

Thèmes	Réalisations
Revue des rôles « sensibles »	<ul style="list-style-type: none">• Revue des rôles existants et création de nouveaux rôles afin de couvrir tous les types d'utilisation.• Visite dans les services ayant des besoins spécifiques pour validation avec les chefs de service.
Processus	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle procédure de contrôle périodique des droits en vigueur dans le système afin de répondre aux recommandations du rapport d'audit PeopleSoft.• Nouvelle procédure pour supprimer les accès en cas d'abus selon les directives concernant la gestion des accès à cette application.
Contrôle	Introduction d'une échéance en cas de non-utilisation des profils.
Documentation	Nouvelles pages Intranet.

Axe 'maintenance fonctionnelle et support'

Thèmes	Réalisations
Budget de la masse salariale Ville	L'application a été considérablement améliorée suite à une étude des besoins dans les comptabilités de direction : <ul style="list-style-type: none">• calcul au prorata des salaires des personnes embauchées en cours d'année,• promotion réduite si dépassement maximum de la classe,• totalisation des parts employés et employeurs LAA,• total des ETP pondérés en cas de multi-imputations,• prise en compte des annuités linéaires pour les policiers,• introduction d'un paramétrage spécifique au calcul des cotisations des assurances.
Permis de travail	A la demande des partenaires sociaux, une gestion rigoureuse des permis de travail a été introduite dans PeopleSoft : les données suivantes sont maintenant suivies : <ul style="list-style-type: none">• nationalité du salarié,• type de permis de travail,• date d'expiration,• fréquence de déplacement pour les frontaliers.

Nouvelle gestion des allocations familiales	La Commune de Lausanne ayant obtenu le statut d'employeur en gestion déléguée, des données complémentaires ont dû être ajoutées dans la base du personnel : numéro AVS de chaque enfant, pays de domicile de l'enfant, liens enfants-ayant droit. Des requêtes spécifiques ont dû être développées : suivi des numéros AVS manquants, sélection des enfants domiciliés à l'étranger. Envoi chaque mois à la Caisse d'allocations familiales (CAF) d'un fichier contenant pour chaque enfant les allocations familiales versées avec les données administratives exigées.
Gestion et suivi des demandes d'amélioration	Une cinquantaine d'améliorations fonctionnelles ont été résolues en 2010 ; une quarantaine sont enregistrées pour être prises en compte dès 2011.

Axe 'maintenance technique'

L'application PeopleSoft a été mise à jour pour assurer un passage à sa version 9.1 en suivant une méthodologie rigoureuse

Thèmes	Réalisations
Tools 8.50	La version de PeopleSoft Tools 8.5 a été mise en production fin juin (amélioration de la rapidité des actions dans le système). De plus, il a fallu coordonner l'installation de l'outil de navigation Firefox sur tous les postes de travail.
Méthodologie	Description et classification des processus clés RH existants dans PeopleSoft.
Suivi	Mise en place d'un processus de saisie et de suivi d'incidents lors des tests.
Partage des informations	Création d'un site collaboratif Sharepoint (accessible à tous les répondants par domaines fonctionnels, ainsi qu'aux collaborateurs du SOI) afin de repérer, intégrer et communiquer les incidents et les solutions.
Support	Mise à jour des documentations concernant chaque module de PeopleSoft.
Version 9.1	La version 9.1 de PeopleSoft Production a été déployée pour l'ensemble des collaborateurs le 3 janvier 2011 grâce à la collaboration entre l'équipe PeopleSoft du SPeL et celle du SOI.

Axe 'communication'

Un effort très important a été consacré à la communication.

Thèmes	Réalisations
Intranet Ville	Révision des rubriques dédiées à ce thème avec intégration des documentations de support et de formation.
Cours et présentations	Réalisation de nombreux supports offerts aux utilisateurs métiers afin de se perfectionner, améliorer la qualité des saisies et faciliter la gestion du changement.
Processus	Mise en place d'un processus de support aux utilisateurs-clés pour gérer les demandes ou incidents.

Absences

Suite à la demande de la Commission de gestion, les contrôles visant à raccourcir du délai de saisie entre la survenance de l'absence et son enregistrement sont restés l'une des préoccupations de l'unité. Les autres activités majeures ont été les suivantes.

Thèmes	Réalisations
Réalisation de l'interface avec le logiciel de gestion des temps (ATT)	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de la saisie à double des absences. • Visualisation des soldes d'heures dans la gestion des absences.
Insertion de la notion d'heures dans la gestion des absences	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation pour les droits des vacances en tenant compte des changements de taux d'activité survenus dans l'année. • Enregistrement des absences en heures. • Visualisation des absences en jours et en heures. • Suivi des vacances en heures avec soldes mois par mois en jours.
Intégration du suivi des jours pour jubilaires	Séparation dans le suivi des vacances des jours de vacances pris et des jours de vacances jubilaire.
Droit au traitement en cas d'absence de longue durée	Programmes et affichages adaptés pour tenir compte du nouveau règlement pour le droit au traitement, dès l'entrée en vigueur du RPAC.
Règlement de cas spéciaux d'absences	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction du nouveau droit pour le congé paternité. • Suppression de la reprise des jours fériés tombant pendant le congé maternité.
Statistiques	Contrôle des données absences pour les statistiques trimestrielles et annuelles.

DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET COMMUNICATION

TÂCHES PRINCIPALES DU SERVICE

Le DevCom est chargé de définir, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée de la Ville qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures et finances en particulier. Service transversal, le DevCom gère les relations entre la Ville et de nombreux partenaires – notamment économiques et institutionnels. Il est organisé selon les quatre pôles principaux suivants :

- Pôle « Economie »
- Pôle « Développement de la Ville »
- Pôle « Projets »
- Pôle « Communication »

EFFECTIF DU PERSONNEL

	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
	34	28.5	33	28.4	30.2

Apprenti

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	1	2

Mouvements du personnel

	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche	fins d'emploi
	2	3

Motifs des fins d'emploi

Démission	1
Retraite	1
Invalité	1
Total	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Pôle Economie

- Organisation de la 30^{ème} Assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) en marge du 13^{ème} Sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (Montreux 2010).
- Encadrement de l'exécution du recensement fédéral des bâtiments et logements 2010 et élaboration d'une méthode d'extrapolation ainsi que travaux préparatoires pour l'application de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres.
- Suivi des travaux préparatoires à la mise sur pied du registre des entreprises.
- Suivi des dossiers économiques d'intérêt communal : notamment, notation par Standard & Poor's, promotion du biopôle de Venes, appui à la Fondation City Management, au groupe de promotion logement et à la commission immobilière.

- Etudes liées aux aspects économiques des grands projets lausannois : impact économique, possibilités de développer les emplois, répartition des surfaces entre activités et habitat (Métamorphose, Beaulieu).
- Aide à la création et à l'installation d'entreprises sur le territoire communal en lien avec la promotion économique régionale.
- Appui aux instances régionales et cantonales de promotion économique (Lausanne Région), SELT (Vaud), DEV (Vaud), Fondation Microcrédit solidaire.
- Contribution à l'accueil de délégations étrangères en visite à Lausanne.
- Le secteur touristique résiste bien aux turbulences économiques et plus d'un million de nuitées ont été enregistrées à Lausanne et sa région. Pour la première fois durant l'année sous revue, la Ville en étroite collaboration avec Lausanne Tourisme, a reçu les organisateurs de congrès au cours d'une réception organisée en novembre à l'Hôtel de Ville. L'initiative a été appréciée et sera vraisemblablement reconduite de façon régulière.
- Les demandes de soutien financier pour des congrès et séminaires introduites auprès du DevCom ont été nombreuses. Elles ne cessent d'augmenter. Le budget à disposition reste toutefois stable. Il est donc essentiel de cibler les aides sur les manifestations les plus intéressantes pour le développement de la Ville. Le canton, par le biais de la loi sur l'appui au développement économique (LADE), apporte dans la majeure partie des cas un soutien identique à celui de la Ville, ce qui est apprécié.
- S'agissant de la taxe de séjour, la *Lausanne Transport Card* mise en place en 2008 constitue un atout intéressant pour l'attractivité de la Ville. Un montant de l'ordre d'un million de francs est versé annuellement par le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise à Mobilis (soit un franc par nuitée). Les demandes de soutien financier présentées au FERL ont également été nombreuses. La commission chargée de les examiner opère sur la base de critères d'appréciation stricts, là aussi afin de maximiser l'impact positif de ces soutiens.
- Les relations que le DevCom entretient avec le Comité International Olympique restent étroites et suivies. En avril de l'année sous revue, le décès de Juan Antonio Samaranch, président d'honneur du CIO, a provoqué tristesse et émotion. M. Samaranch a conféré à notre ville son titre de Capitale olympique, un titre unique au monde. Un hommage lui a été rendu par le Canton, la Ville et le CIO à la Cathédrale de Lausanne en présence de la famille du défunt.
- Fin mai, le DevCom s'est également occupé de la visite d'une vingtaine de personnes venant de différents pays du globe (ingénieurs, architectes, responsables administratifs), tous membres de la Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires (FIHUAT) qui ont passé deux jours à visiter des réalisations de notre ville, dont Tridel et le M2.

Pôle développement de la Ville

- Suivi et mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville : gestion du fonds pour le développement durable ; coordination des actions en la

matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois et des interventions y relatives au Conseil communal ; étude des indicateurs en la matière ; réflexion autour des suites à donner à l'Agenda 21 ; réflexion sur la stratégie de communication de la Ville en matière de développement durable. Coordination des aspects de développement durable liés à la manifestation de la World Gymnaestrada 2011.

- Suivi du dossier Agglomération Lausanne - Morges (PALM) : participation aux séances politiques (comité de pilotage) et techniques du projet, défense des intérêts lausannois dans ce dossier.
- Suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations avec participation à des séances et groupes de travail spécialisés.
- Suivi du dossier Axes forts dans le cadre du projet d'agglomération.
- Suivi du dossier Transports publics pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports.
- Suivi du dossier Politique régionale pour le compte de la Ville, secrétariat de la commission permanente de politique régionale du Conseil communal.
- Plan de mobilité d'entreprise de la Ville : subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, développement de l'usage de la flotte en auto-partage (mobility), mise en œuvre du volet stationnement, communication des mesures, encouragement à l'usage de la mobilité douce notamment par l'action « ça marche pour ma commune ».
- Suivi du mandat statistique au SCRIS, secrétariat du groupe de coordination statistique.
- Suivi des dossiers statistiques courants.
- Participations au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs.
- Relations extérieures : organisation d'une présentation de l'Association des maires francophones (AIMF) à un groupe de présidents d'exécutifs de villes romandes ; accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine, d'Azerbaïdjan et de la Ville d'Osijek (Croatie) ; accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno) ; développement des relations avec le monde académique (Unil, EPFL, IMD, Ecole hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe (FJME)) et gestion de ressources financières y affectées (FJME, Centre de traduction littéraire de l'UNIL, Prix de Lausanne).
- Solidarité internationale : gestion des projets (partenariat avec la FEDEVACO) et des ressources financières ; suivi d'un projet-pilote à Nouakchott (Mauritanie) dans le domaine de l'eau mené par Eauservice (solidarité'eau) ; partenariat avec l'Agence de la démocratie locale à Osijek (Croatie) – co-organisation d'une conférence sur l'eau et l'assainissement, en partenariat avec la ville d'Osijek. Soutien humanitaire à la ville de Port-au-Prince, par le biais du fonds d'urgence de l'AIMF, suite au séisme. Commune de Maghdouché (Liban) : financement d'une place de jeux et don de jeux usagés de Lausanne. Institut Suisse d'Etudes Albanaises (ISEAL) : soutien à un symposium lors de l'inauguration de l'Institut à Lausanne.

Pôle Projets

- Gestion, animation et développement de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO) : organisation du troisième sommet des villes olympiques à Pékin en octobre en collaboration avec *Beijing Olympic City Development Association*, recherche de nouveaux membres, promotion de l'association à Vancouver (JO d'hiver 2010 à Vancouver) et à Dubaï (*SportAccord Convention 2010*), lancement d'un projet par Atlanta DITC visant la création d'une Maison de l'UMVO lors des JO de Londres en 2012.
- Participation aux activités de Délice — réseau international des villes gourmandes : participation active de la Ville aux rencontres tenues à Göteborg en février et à Birmingham en juillet. Lausanne est élue au sein du comité exécutif de l'association lors de l'assemblée générale de Montréal en septembre.
- Organisation de la deuxième Fête du goût dans le cadre de la Semaine du goût en septembre avec la création du concours du meilleur petit pâté vaudois, développement de contacts au niveau local dans le domaine de la gastronomie et du terroir et, sur le plan international, avec la ville de Lyon dans le cadre du championnat du monde du pâté croûte.
- Organisation et suivi de la présence de la Ville à l'EXPO 2010 à Shanghai en octobre. Cette opération a été conjointement organisée par la Ville et le Canton. Coordination auprès des services représentés au sein de la délégation lausannoise ainsi qu'avec l'agence mandatée par le Canton. Organisation d'une rencontre avec une dizaine de villes chinoises sur le pavillon suisse dans le cadre de la promotion de l'IFGRA. Organisation d'une visite de courtoisie à Qingdao et concrétisation de l'adhésion de cette ville à l'UMVO.
- Développement de la conception communale de marketing urbain :
 - a) conception des projets qui en découlent ;
 - b) mandat confié à une agence pour le développement d'une stratégie de communication globale pour la Ville de Lausanne, coordination et suivi du projet. Rapport final présenté à la Municipalité vraisemblablement en février 2011 pour validation.
- IFGRA – Fédération internationale des régions vertes. Participation au groupe de pilotage de la Fédération et contribution à la définition d'une stratégie de relance et de développement de la Fédération.
- Congrès *Sustainable Environmental Solutions for Emerging Countries* (SESEC). Organisation d'une session sur le thème de Métamorphose avec les interventions de MM. Français, Tilbury, Iseli, Bulliard, Décosterd et Bouilloux (SLG).
- AIMF – Association internationale des villes francophones.
 - a) Présidence et animation des travaux de la commission « villes et développement durable ». Organisation de la réunion de la Commission à Lausanne (définition du programme 2010) avec la participation de l'EPFL, des tl, du Service d'urbanisme et du Bureau Urbaplan. Organisation d'un atelier sur la question du diagnostic urbain en partenariat avec un expert de l'EPFL et le Service d'urbanisme. Edition d'une brochure présentant la Commission, ses buts

et ses membres. Création du site Internet dédié à la commission avec espace de travail sécurisé.

b) Organisation de l'assemblée générale de l'AIMF à Lausanne : planification des interventions du colloque sur le thème « dialogue ville-université pour le développement local », contact et suivi avec les hautes écoles partenaires (UNIL, EPFL, ECAL, EHL, IMD et IDHEAP — interventions durant le colloque, communication, visites de site), création du site Internet dédié à la manifestation.

- Université de Lausanne (UNIL): Organisation d'une exposition sur le thème des bâtiments de la Ville avec une histoire universitaire en lien avec les manifestations autour des 40 ans du site de Dorigny. En partenariat avec l'UNIL, le Service des Archives et le Musée historique.
- Coalition européenne des villes contre le racisme : coordination de la participation du BLI aux travaux de la coalition.
- Relations avec la République Populaire de Chine : organisation et suivi de visites de villes et régions chinoises, rencontres avec les autorités locales ainsi que diverses organisations de la région (hautes écoles, Beaulieu), échanges d'informations concernant les politiques de la ville et ses réseaux internationaux (IFGRA et UMVO).
- Relations avec la Fédération de Russie : Aide à l'organisation de l'exposition de photos « Stalingrad – Volgograd à Montbenon ».

Pôle communication

Info presse

En relation étroite avec les journalistes locaux, info presse a poursuivi sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. Avec 204 communiqués de presse (contre 234 en 2009), l'activité de l'unité est restée dans la tendance de l'année précédente. Onze communiqués ont fait l'objet d'un point de presse de la Municipalité et 17 d'une conférence de presse spécifique. Parmi ces rencontres, on peut citer notamment la rénovation de Bellerive-Plage, l'extension du chauffage à distance, l'agrandissement du Musée romain, la rénovation de l'immeuble de la rue Curtat, le rachat du Capitole, le plan directeur de la toxicomanie, le règlement sur la vidéosurveillance, la nouvelle offre d'électricité, l'inauguration du P+R de Vennes, l'aboutissement des projets énergétiques des SIL, l'assemblée générale des maires francophones, les 5 ans de Citycable, la World Gymnastrada 2011, les 20 ans de la politique lausannoise de l'égalité et les traditionnelles présentations des comptes et du budget. A la demande du Plan Diam, info presse a également été intégré au groupe de travail « Canicule ».

Métamorphose

L'année a été marquée par l'avancement du projet Métamorphose, programme-phare de la législature 2006-2011. Les Lausannois l'ont largement soutenu lors d'une votation populaire en septembre. Les jardiniers du groupement de Vidy ont pris possession de leurs nouvelles parcelles, situées à quelques mètres des anciennes entre la STEP de Vidy et le parc Bourget. Le 11 mai, le déménagement des chalets des jardins familiaux avait débuté par leur transport par hélicoptère. Le concours des Plaines-du-Loup, concours de projets d'urbanisme pour la réa-

lisation d'un écoquartier, a trouvé son lauréat, c'est le bureau d'architecture lausannois Tribu' qui l'a emporté avec son projet « zip ». Les Prés-de-Vidy ne sont pas en reste puisqu'en novembre 2009 un appel d'offres pour investisseurs a été lancé. A l'issue du premier tour, quatre groupements d'investisseurs ont été sélectionnés. C'est en collaboration avec ces investisseurs que la Commune organise le concours d'architecture en procédure sélective qui a pour but de valoriser le site des Prés-de-Vidy. Au total, 11 communiqués ont été diffusés pour ces projets. Chacune de ces phases a donné lieu à des opérations de communication spécifiques organisées par l'unité : conférences et communiqués de presse, séances d'information, exposition, suivi du dossier sur Internet.

Association internationale des maires francophones

L'assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) s'est déroulée en octobre au Rolex Learning Center de l'EPFL. Dans ce contexte, l'unité info presse a organisé un service de presse durant deux jours. Outre les médias locaux habituels, une dizaine de médias provenant de toute la Francophonie (France, Québec, Afrique) ont assisté à la rencontre et à la conférence de presse finale. Info presse a également coordonné la publication de trois brochures présentant Lausanne, les Hautes écoles et le travail de la commission «Villes et développement durable» présidée par Lausanne. Ce matériel a été remis aux participants

Les «Bons plans mobilité»

Du 22 septembre au 1^{er} octobre, la Ville a présenté son plan de mobilité d'entreprise sous les Arches du Grand-Pont. Le 22 septembre, les grandes entreprises de la région et les communes de Lausanne Région ont été invitées à un forum mobilité organisé dans le cadre de l'exposition. Ce moment leur a offert l'occasion d'obtenir des informations sur la thématique, de rencontrer des représentants d'entreprises et d'administrations venus partager leurs expériences. Une brochure a été éditée à cette occasion pour le personnel communal.

Impôt sur les divertissements

Les électeurs lausannois ont été appelés à se prononcer lors de la votation communale du 26 septembre 2010 sur l'initiative populaire «Pour la suppression de l'impôt sur les divertissements». L'unité info presse a rédigé la brochure présentant de façon équilibrée l'objet du scrutin aux citoyens et donnant la parole aux initiants et à la Municipalité.

Site Internet

Info presse a intensifié sa collaboration avec info web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site www.lausanne.ch et pour la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse ainsi que pour la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc. Un nouvel espace dédié aux décisions municipales a été proposé aux internautes qui souhaitent suivre l'actualité de la Municipalité.

Communication interne

Dans le domaine de la communication interne, info presse, infoweb et sept collaborateurs délégués des

directions ont poursuivi la publication du journal interne *La Ville en ligne*. Les quatre numéros annuels – mars, juin, septembre et décembre — ont stabilisé leur lectorat avec, respectivement, 8'000, 13'000, 11'000 et 13'000 consultations. Les sujets traités ont porté aussi bien sur des projets de l'administration que sur des nouveautés internes.

info cité

Accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

L'année a été marquée par la décision de rattacher la réception du Service du contrôle des habitants à l'unité info cité du DEVCOM dès janvier 2011. Pour des raisons de confidentialité et d'efficacité, la Municipalité a accepté la proposition du Contrôle des habitants de ne plus opérer de pré-accueil à la réception de Flon-Ville. Le rattachement de la réception de Port-Franc 18 à l'unité info cité a dès lors été décidé pour élargir la palette des prestations d'accueil à cet endroit.

Plus de 19'000 demandes de citoyens (appels téléphoniques, visites, e-mails, courriers) ont trouvé une réponse auprès d'info cité Palud et Chauderon. Les collaboratrices du central ont quant à elles répondu à plus de 95'000 appels tout en participant activement à l'organisation des réceptions de la Palud et de Chauderon.

De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, débats, balades... l'agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties.

Quatre séances en l'honneur des nouveaux habitants ont été organisées avec 150 à 180 personnes accueillies chaque soirée. Des balades à pied, à vélo et en bus ont été proposées aux nouveaux habitants pour découvrir la ville. Plusieurs publications ont été rééditées, et notamment la brochure *Allons-y* et le *Petit calendrier des fêtes 2010*.

En avril, l'unité info cité s'est retrouvée au complet l'espace d'une journée de travail. L'objectif était de prendre du recul sur les activités, de se fixer des objectifs, de proposer des améliorations, d'imaginer de nouveaux projets. C'était aussi l'occasion de renforcer une vision commune des prestations info cité tout en conservant les usagers au centre de la réflexion.

	2010	2009
Nombre d'interventions	19199	20611
Moyenne mensuelle	1600	1718
Appels au central téléphonique	95486	92272

Les visites aux bureaux d'info cité étant régulières, il a été décidé de renoncer à en tenir la statistique à partir de l'an prochain et donc de ne plus proposer des statistiques dont la tenue est chronophage. Des sondages sur quelques semaines pourront toutefois être organisés si les équipes observent un changement au niveau des fréquentations.

Info web

Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication directs et essentiels des autorités avec le public. Durant l'année, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé de nombreuses pages en provenance des services où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent directement.

Durant le premier trimestre, l'unité a fait évoluer l'interface graphique du portail afin d'améliorer l'ergonomie générale et de garantir un affichage optimal du site sur les écrans contemporains à définition élevée. Plus léger et élégant, le site refondu a également gagné en accessibilité sur les supports mobiles de type iPhone. Durant cette phase, le plan de ville a également été remanié pour utiliser la technologie Google Maps et StreetView, mieux adaptée aux habitudes des internautes et plus souple dans son utilisation. Cette intégration s'est faite en étroite collaboration avec le Service du cadastre et de la coordination.

S'agissant de la mise en valeur du contenu à proprement parler, info web a poursuivi les refontes de rubriques en vue d'améliorer leur attractivité tout en simplifiant autant que possible l'accès à l'information. Concrètement, plusieurs volets du site ont fait peau neuve («eauservice», «architecture», «énergies & réseaux»). La création d'une nouvelle thématique principale a été initiée avec l'objectif d'une mise en ligne durant l'été prochain.

En ce qui concerne les contenus à haute fréquence d'actualisation, l'unité a mis en place une solution facilitant la saisie et la publication des avis de chantier. Grâce à cet outil, l'effort requis pour la confection des fiches a pu être réduit de moitié alors que le nombre, la densité et la qualité des contenus ont augmenté.

Depuis le 31 août, les séances du Conseil communal de Lausanne sont diffusées en direct sur le site Internet puis archivées systématiquement. Les internautes ont la possibilité d'accéder au portail vidéo pour visionner des séances passées classées par date et par point de l'ordre du jour.

Toujours dans le but de faciliter l'accès à l'information, l'unité a complété l'offre RSS en ajoutant des nouveaux flux (le format RSS constitue aujourd'hui le moyen le plus répandu pour consulter rapidement des aperçus de contenu sans avoir à visiter le site émetteur).

Le travail de référencement continu a été poursuivi durant toute l'année pour assurer que les contenus du site Internet bénéficient d'une bonne visibilité dans les résultats des moteurs de recherche. En effet, on observe aujourd'hui que plus de 70% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué préalablement une recherche sur Google qui constitue le plus important vecteur de trafic. Grâce à une optimisation permanente du site ainsi qu'à une actualisation soutenue et régulière des contenus, la fréquentation du site a vu sa progression augmenter de 29% par rapport à 2009.

Enfin, encouragée par l'essor fulgurant de l'i Phone, l'unité a publié trois mises à jour de l'application «Lausanne» qui est disponible gratuitement sur l'App Store d'Apple depuis juillet 2009. Ce nouveau service peut constituer un outil particulièrement utile pour les utilisateurs qui s'intéressent à la vie lausannoise dans la mesure où elle présente les nombreuses possibilités de divertissement en ville, l'actualité politique communale et des informations

détaillées sur les chantiers en cours. Depuis sa sortie, l'application a été téléchargée plus de 20'000 fois et les consultations quotidiennes sont en augmentation.

Intranet

L'Intranet confirme sa place comme vecteur principal d'information et de communication interne. En effet, les consultations totales sont en augmentation. Entre 2009 et 2010, le nombre de visites a augmenté de plus de 10% et la moyenne quotidienne de visiteurs de plus de 20% (environ 2'300 sur un maximum de 3'500 collaborateurs connectés).

Après la mise en place d'un nouvel habillage en 2009, l'année sous revue a vu les forces se consacrer à l'augmentation du contenu. Plusieurs services ont créé ou renforcé leur espace Intranet. Le Corps de Police est l'un d'eux. Il a transféré l'ensemble de son ancien Intranet (Infopol) vers la plate-forme commune. Ce travail a représenté la création de plus de 1'000 pages. C'est également le cas du Service d'assainissement qui a créé quelques pages à destination de ses collaborateurs.

L'Intranet a poursuivi l'accompagnement de la communication de grands projets transversaux internes tels Equitas, l'aménagement du temps de travail (ATT) ou le plan de mobilité qui a vu tout son espace complètement refondu. L'exposition des 20 ans de l'égalité a eu sa déclinaison web. La Commission d'achats ville a ouvert son espace Intranet pour y partager informations et suivi du projet.

L'Intranet héberge des applications développées au sein de l'unité info web. La mise à jour de l'infrastructure serveur a nécessité de reprendre un certain nombre d'entre elles afin d'en assurer le bon fonctionnement. Ce travail a été l'occasion d'apporter des améliorations ainsi que développer de nouvelles fonctionnalités. Ainsi, la gestion des offres d'emploi permet désormais de publier automatiquement des annonces sur le site en ligne Jobup.ch.

Formation

La formation des contributeurs s'est poursuivie. Outre les cours de base, un nouveau module tout public, *Culture web*, a été créé afin de sensibiliser les collaborateurs à l'utilisation de ce média. Le nombre de collaborateurs formés sont au nombre 17 pour *Culture web*, de 17 pour contribuer au site www.lausanne.ch, de 17 pour le site Intranet et de 10 pour des ateliers.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

TÂCHES PRINCIPALES

Rechercher des solutions de rationalisation du fonctionnement de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et son fonctionnement
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales tout en limitant l'augmentation globale des effectifs

- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés tout en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
 - fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données et en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence
 - mettre à disposition et promouvoir des infrastructures ouvertes sur les nouvelles technologies, au bénéfice des utilisateurs internes ainsi qu'aux administrés, en vue de l'amélioration et de la diversification des prestations (cyberadministration)
 - protéger les infrastructures informatiques, les données et documents, ainsi que les processus de travail automatisés
 - accompagner les services dans la mise en place du Système de Contrôle Interne voulu par la Municipalité

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe (sans apprentis)

Sections	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Administration					
- Direction du service et cadres	5	5	6	6	
- Secrétariat	3	2.45	2	1.8	
- Groupe Achats	-	-	3	2.65	
Études & applications	17	16.7	21	20.8	
Gestion des contenus de l'entreprise (ECM)	8	6.3	9	7.3	
Sécurité	5	4.9			
Sécurité & réseau	-	-	11	10.7	
Réseau et télécom	10	9.5	-	-	
Exploitation	24	24	24	23.8	
Total	72	68.85	76	73.05	74.05

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Apprentis	4		5	
Apprentis-étudiants	3		3	
Total	7		8	

Mouvement du personnel (sans apprentis)

	Du 1 ^{er} janv. au 31 décembre	
	Embauches	Fins d'emploi
	6	4

Motifs des fins d'emplois

Démission	3
Retraite	1
Total	4

Au cours de l'année, le SOI a modifié son organisation pour tenir compte du développement de ses activités et d'une nécessaire adaptation à l'évolution technologique ainsi que pour améliorer la qualité de ses prestations. Les thèmes dominants ayant justifié ces changements sont les suivants ;

- la nécessité d'une formalisation rigoureuse et systématique du passage des applications de la phase de développement à la phase de mise en exploitation et de production ;
- la reprise par le SOI de la gestion administrative des MFP suite à la suppression du BIM a mis en évidence la nécessité de professionnaliser la gestion des achats informatiques et téléphoniques. Ce constat s'étend aussi à la gestion de tous les types de contrats découlant des activités du service (achats, maintenance des logiciels et du matériel, conventions diverses) ;
- la nécessité de constituer une équipe dédiée à la gestion et à l'évolution des postes de travail ainsi qu'à l'optimisation de la formation du personnel communal en matière d'utilisation des nouveaux outils mis à sa disposition. Ce constat s'inscrit dans le contexte du renouvellement du parc des stations de travail, de l'introduction du nouveau système d'exploitation Windows 7, de la plateforme de communication unifiée ainsi que de la diversification des différents types de matériel mobile ;
- le besoin de renforcer l'équipe dédiée aux activités liées à l'ECM (gestion des contenus de l'entreprise) en relation avec la mise en œuvre de projets de type GED, Alfresco et SharePoint ;
- la sous-traitance des activités d'impression et de mise sous pli, désormais effectuées par la CADEV (Centrale d'achats de l'État de Vaud).

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le SOI a organisé 6 séances du comité de pilotage informatique (COPILINF). Cette instance s'est déterminée sur les questions stratégiques d'évolution du système d'information communal, sur les demandes de projets et l'évolution des grands projets en cours, dans les domaines de l'informatique, de l'évolution du réseau et des infrastructures.

Le SOI a organisé environ 25 réunions de chefs de services dans les sept directions. Dénommées 'pilotage informatique de direction (PID)', ces rencontres assurent une bonne gouvernance informatique et la coordination des projets au sein des directions. Elle garantit la détection précoce des besoins informatiques. C'est aussi un canal permettant de renforcer l'information au sujet des décisions prises par le COPILINF, de diffuser les bonnes pratiques et de présenter des solutions technologiques innovantes permettant de faciliter ou d'améliorer l'exécution des missions des services et la prise de décisions. A ces PID s'ajoutent encore des réunions régulières de coordination informatique entre le SOI, les SIL et neo technologies SA sur les projets SAP des Services industriels et leur intégration au sein du système d'information communal.

Le chargé relations clientèle a participé au groupe de travail « eParticipation » créé par la Haute Ecole de l'Arc Jurassien. Sur mandat des organismes fédéraux, ce groupe de travail a pour mission de dégager les technolo-

gies qui sont à même de faciliter la participation citoyenne. La Commission consultative d'informatique s'est réunie à trois reprises. Elle a examiné la situation des grands projets informatiques en cours de réalisation ou à l'étude, notamment : le vote électronique, la mise en œuvre de la cyberadministration, l'introduction d'un système de contrôle interne (SCI) et le remplacement du parc des postes de travail. Elle a également évalué les demandes de matériel informatique et de logiciels formulées dans le cadre du préavis des autorisations d'achats pour l'exercice 2011.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- de l'e-CH, organe de normalisation de la cyberadministration en Suisse créé à l'initiative de la Confédération ;
- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine ;
- du GRI (Groupement romand de l'informatique) ;
- du PAIR (Partenariat des achats informatiques romands) ;
- du CLUSIS; Association suisse de la sécurité informatique ;
- du groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase* ;
- du groupement des utilisateurs *CISCO* ;
- du consortium Télécoms, rassemblant les grandes administrations publiques vaudoises et genevoises
- du groupe de travail « Métiers de l'informatique » avec le SPEL et le groupe Equitas.

Il a participé en tant qu'expert à la commission Européenne eGov (cyberadministration).

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Remplacement de l'ensemble des postes de travail de l'administration. Ce projet nommé START II a permis de déployer la nouvelle bureautique, la mobilité et la connectivité pour les fonctionnaires travaillant à l'extérieur des bâtiments de l'administration, de renforcer la politique de sécurité des postes de travail, de mettre en place des outils performants de gestion des logiciels du poste de travail, de faciliter le diagnostic des pannes et d'améliorer les performances et le contrôle de la consommation électrique des postes de travail.
- Récupération des anciens postes de travail de l'administration. Ce projet nommé RESTART est mené en collaboration avec le Service du travail et de l'intégration (STI) et le Magasin général des Services industriels (MAGESI). Il a pour but de former des chômeurs dans un programme de réinsertion professionnelle en reconditionnant des PC pour les mettre à disposition d'organisations non gouvernementales en vue de leur utilisation pour des programmes d'aide au développement à l'étranger.
- Mise en œuvre de la plate-forme de travail en mode collaboratif. Ce projet nommé COMUNAL 2 a déployé la plateforme Sharepoint qui facilite la collaboration des équipes utilisant la nouvelle bureautique et répond aux besoins croissants en gestion documentaire (GED) des services de l'administration. Cet environnement donne accès, à travers un portail personnalisé, au système d'information en fonction des outils utilisés par chaque collaborateur (applications métier).

ACTIVITÉS

Secteur Echange

Quartier 'aide à la spécification des besoins'

Le chargé des relations clientèle participe à la définition des besoins et des échéanciers d'une dizaine de nouveaux projets, notamment celui qui concerne la nouvelle informatisation de la Bibliothèque communale.

Quartier 'soutien des entités externes'

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, neo technologies SA, Lausanne Tourisme, l'Université populaire de Lausanne, la CPCL et EOS Holding SA. La Médiathèque suisse de la danse ayant fusionné avec son homologue de Zurich, elle a choisi de quitter l'infrastructure lausannoise. Au vu de l'effort consenti pour aider cette institution subventionnée, il y aura lieu dans le futur de traiter avec circonspection les demandes de soutien similaires. Le SOI ne déploie aucune activité pour recruter de nouveaux clients. Seules les institutions publiques ou parapubliques qui approchent le SOI sont éligibles pour devenir clientes du SOI, en échange de compensations financières tarifées en fonction du type de prestations demandées.

Les travaux d'impression et de mise sous pli précédemment réalisés par le SOI pour le compte des services Industriels de Lutry ont été repris par la CADEV, à l'instar de ce qui est intervenu pour l'administration communale.

Le service a mis à disposition de ses clients les outils dont ils avaient besoin pour leurs activités tout en veillant à leur adéquation avec les standards de la Ville.

Quartier 'téléphonie'

Le service a déployé une plateforme de communication unifiée (messagerie instantanée, vidéo, partage de documents) afin de faciliter la mobilité et l'échange d'informations entre les collaborateurs. Les utilisateurs pourvus de la nouvelle plateforme de travail bénéficient des capacités de conférence téléphonique ou vidéo, d'intégration de la messagerie et de la téléphonie ou encore de la possibilité de lier leur calendrier et leur statut de présence à la place de travail.

Plus de 2'000'000 d'appels ont été dénombrés depuis le réseau 021/315.** **. Ils représentent près de 4,15 millions de minutes de conversation. Le nombre d'abonnements téléphoniques gérés pour la téléphonie mobile est de 3'076 dont 1'141 sous la forme de cartes spécifiques pour la télémesure.

Sur le plan technique, le SOI a poursuivi la mise à niveau de différentes plateformes de communication, pour rester compatible avec l'évolution technologique et garantir le support par les fournisseurs.

Quartier 'achats / négociations'

Suivi des contrats liés au renouvellement des postes de travail et rationalisation des licences en fonction des inventaires précis du logiciel déployé sur les nouveaux postes.

Quartier 'sécurité'

Suite au groupement des fonctions opérationnelles et réglementaire, la section 'sécurité' a mis en œuvre plusieurs projets de modernisation des équipements et

technologies de protection. Les choix déjà effectués pour les postes de travail ont été déployés. Ils offrent maintenant un confort de travail amélioré, notamment dans un contexte de mobilité. Un autre projet majeur a démarré et a permis d'identifier un nouvel équipement de protection du périmètre. Ce projet permet d'ores et déjà d'améliorer la sécurité tout en offrant une souplesse de gestion accrue pour un coût moindre : deux serveurs en remplacent une dizaine.

Quartier 'outils'

Mise en œuvre de la plateforme de gestion des changements et formalisation des processus permettant d'effectuer des analyses d'impact systématiques des changements du système d'information en gérant les relations entre ses composants. Analyse de l'utilisation et mise en conformité des licences de bases de données Oracle et des outils d'archivage NetBackup.

Secteur Opérationnel

L'année a été marquée par le projet de mise à jour des nouveaux postes de travail. L'ensemble du secteur a fourni un effort important pour tester la compatibilité des applications, modifier, migrer ou remplacer tous les éléments des solutions s'exécutant sur le poste de travail des utilisateurs. L'ampleur de la tâche a également nécessité des utilisateurs qu'ils testent ces changements. Les réalisations de nouveaux systèmes ont donc diminué, l'année ayant été principalement marquée par des activités de stabilisation et d'optimisation.

Quartier 'personnes morales et physiques'

L'application de gestion des habitants mise en place en 2009 a été étendue et rendue conforme pour les échanges entre Confédération, Canton et Ville. Les premières étapes de l'application de la loi sur l'harmonisation des registres ont été franchies avec succès.

Le quartier s'est attelé à la préparation de l'étape suivante consistant à maintenir le lien entre l'habitant et son logement. Un travail de collaboration impliquant le Service du logement, le Service du contrôle des habitants et le Service du développement de la Ville et de la communication a permis d'établir une approche qu'il faudra confirmer et appliquer en vue d'un objectif à atteindre fin 2012.

Quartier 'gestion du territoire'

Un outil d'aide à la décision permettant d'optimiser les tournées de ramassage des déchets a été mis en place afin de réduire l'impact sur l'environnement. L'outil peut être mutualisé et utilisé pour toute optimisation de ramassage, de distribution ou de contrôle.

L'équipe de géomatique a déterminé la distance exacte des trajets piétonniers de tous les élèves lausannois en vue d'appliquer le règlement sur la subvention au transport public pour les élèves éloignés de leur lieu de scolarisation.

Quartier 'prestations sociales'

Réalisation d'une application de gestion des dossiers des bénéficiaires du revenu d'insertion pour le compte du Service social de Lausanne. Basée sur SharePoint, cette application gère actuellement plus de 5'000 dossiers.

Quartier 'logistique'

Réalisation d'une application basée sur SharePoint pour la gestion de la documentation des projets informatiques du Service du développement stratégique des SIL.

Quartier 'outils'

Le service a traité 8'317 incidents concernant le système d'information communal, son infrastructure et la téléphonie. Ils ont été reportés au moyen du logiciel EasyVista. Par ailleurs, 6'149 demandes diverses ont été traitées par le groupe soutien dont 2'387 se rapportant à la messagerie et à d'autres modifications de données concernant l'identité et les droits des utilisateurs.

Les activités d'impression et de façonnage ont été externalisées à la CADEV. L'opération a permis de standardiser les documents imprimés en fonction des enveloppes à deux fenêtres sans logos pré-imprimés.

Réalisation d'une application de gestion de l'agenda de la Municipalité, pour le compte du Secrétariat municipal, des secrétaires de direction et des chefs de service. Cette application utilise les fonctionnalités de la plate-forme collaborative SharePoint.

Pour répondre au besoin des Services industriels dans leurs rapports avec leurs clients, notamment en fonction de la libéralisation du marché, le service a monté un portail de cyberadministration. Les clients des Services industriels pourront par exemple, dès l'an prochain, consulter leurs factures, annoncer leur déménagement ou choisir un tarif soit une quinzaine de prestations dans un premier temps. Le portail est la base de la solution de cyberadministration de la Ville de Lausanne. D'autres services seront réalisés et mis progressivement à disposition.

Le service a mis en œuvre une solution collaborative (Sharepoint 2010) qui renforce la capacité de partage et de travail en groupe. Des modèles de sites d'équipe, de projet, ou destinés à des gestions plus spécifiques comme la gestion de séances sont désormais à disposition des services.

Un moteur de recherche d'entreprise a été ajouté à la solution collaborative. Il est possible de trouver les documents correspondant à certains critères sur l'ensemble des serveurs de documents électroniques de la Ville, et ceci tout en respectant strictement les droits d'accès propres à l'utilisateur requérant. A terme, la recherche sera étendue aux autres systèmes d'information en incluant notamment les bases de données et la messagerie.

L'outil d'automatisation et d'ordonnancement OPCon pilote à ce jour 420 jobs définis et s'exécutant près de 3'000 fois par jour sur 35 serveurs.

Réalisation d'une application de gestion des descriptifs de postes (DP) pour le compte du Service du personnel. Cette application, basée sur SharePoint, gère actuellement plus de 4'000 DP.

Quartier 'poste de travail'

Préparation, coordination et début du déploiement de 3800 postes de travail dans le cadre du Projet Start2, renouvellement du parc micro-informatique.

Tests, adaptation et validation de près de 1'000 applications distribuées (logiciels acquis ou développés).

Mise en place d'une infrastructure de distribution des images Windows 7 (le retour du PC au SOI n'est plus nécessaire en cas de réinstallation).

Mise en place d'une infrastructure de distribution des logiciels packagés (aucune interaction de Soutien/Helpdesk n'est nécessaire dans la plupart des cas).

Secteur Ressources

Quartier 'ressources humaines'

La section s'occupe d'encadrer et soutenir les stagiaires et apprentis. Délégation ponctuelle d'un employé du service pour appui lors des TPI.

Une évaluation du système d'astreinte au piquet (service de veille et d'intervention / SVI) en place a permis une redéfinition des services offerts par le service.

Organisation et mise en place d'une nouvelle section 'exploitation' réunissant tous les groupes dédiés à l'infrastructure hormis le groupe 'réseaux & télécommunications'. Le projet de transition en découlant est mené pour une quinzaine de personnes avec adaptation des DP et des objectifs.

Démarrage des actions de sensibilisation des groupes afin de fournir des résultats et de la visibilité sur les actions entreprises en accord avec les principes de « bonnes pratiques » en vigueur dans l'informatique

Secteur Infrastructures

La reprise de la société COLOSA par le Service du logement et des gérances a nécessité son intégration dans le réseau RECOLTE et la reprise progressive de son infrastructure informatique.

Les détenteurs de smartphones ont reçu une formation ad hoc, propre à les aider à maîtriser ces nouveaux outils, mais aussi à assurer la sécurité des données communales.

Quartier 'serveurs d'entreprise'

- Etude en vue de la mise en place d'une gestion centralisée des mises à jour des correctifs de sécurité sur les systèmes d'exploitation Windows.
- Mise à jour de différentes plateformes techniques (par exemple NetBackup).
- Passage en mode 64 bits des bases Oracle.
- Consolidation de la plateforme de vitalisation des serveurs (VMware).
- Etude en vue de la mise à jour du socle technique d'hébergement des applications métier (de JBOSS à Tomcat, update Java Virtual Machine).
- Participation à l'élaboration d'une plateforme Open Source Server basée sur les standards OpenSource. A poursuivre sur 2011.

Quartier 'stockage'

Augmentation des volumes de stockage pour répondre aux besoins de la Ville et des utilisateurs, en adéquation avec le rapport ILM. Achèvement de la redondance entre les sites de Chauderon 9 et Pierre-de-Plan afin de garantir une disponibilité totale et une entière transparence des services informatiques.

Quartier 'réseau et télécommunications'

Le déploiement des fibres optiques s'est poursuivi en collaboration avec les services constructeurs. Ces câbles ont permis le raccordement de nouveaux sites essentiellement techniques : carrefours, réservoirs, pompages assainissement, etc. La mise en place du bouclage permet à son tour d'améliorer la disponibilité du réseau et la continuité du service lors des nombreux chantiers de la Ville.

La mise en service des premières caméras de surveillance du trafic routier a demandé une analyse et une optimisation poussée des flux vidéo sur le réseau RECOLTE.

L'arrivée des nouveaux postes de travail portables a accéléré le déploiement du réseau sans fil (wifi) dans les salles de conférences des bâtiments administratifs.

Le déploiement du réseau pédagogique se poursuit dans les écoles selon le planning établi et ce jusqu'à fin 2012, avec une excellente collaboration avec le support informatique des écoles du Canton.

Le cœur du réseau a été renforcé et optimisé pour améliorer les performances et la disponibilité pour les serveurs.

Quartier 'monitoring'

L'exploitation des outils mis en place permet d'alerter et de canaliser les alertes survenant sur le système d'information. Un nouveau logiciel est en cours de mise en œuvre. Il permettra d'exercer la surveillance technique permanente des postes de travail dans le but de faciliter les diagnostics quand un incident se produit, de même qu'un audit des logiciels utilisés. Cet outil permettra une meilleure maîtrise des coûts.

Participation, avec la section 'sécurité et monitoring', à la mise en place d'un cœur réseau redondant.

Quartier 'environnement technique'

Création d'environnements techniques pour tester et mettre en production plus de 15 applications métiers pour des services de l'administration.

SERVICE JURIDIQUE

TÂCHES PRINCIPALES

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme ;
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral ;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles : Juges de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes ;

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés ;
- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable ;
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres.

ORGANISATION

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le service est divisé en trois unités spécialisées :

- Conseil juridique
- Commission de police
- Assurances choses et patrimoine

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2010 : 14.9 ept, 15 personnes

31.12.2010 : 14.9 ept, 15 personnes

Total ept alloués : 15.00

CONSEIL JURIDIQUE

Arbres

Abattage sur demande du voisin en vertu du code rural et foncier (2)

Assurance

Rénovation de bateaux de la CGN par des ETSL et assurance

Conseil communal

Participation d'un conseiller communal à une commission et intérêt personnel

Fondations : compétences respectives de la Municipalité et du Conseil communal

Contrôle des habitants

Inscription d'un enfant sous autorité parentale au domicile de fait

Contrats

Exposition Ataa Oko

Convention de prêt à usage de locaux pour des expositions

Convention de collaboration entre l'IST et le Service du travail et de l'intégration

Convention intercommunale de subventionnement avec la communauté israéliite

Résiliation d'un contrat de sous-location

Contrat de bail, reprise du matériel d'exploitation par un nouveau locataire

Frais d'intervention pour un dépannage d'ascenseur

Divers

Autorisation d'installer un mur de grimpe lors de la fête de la paroisse de Saint-Paul

Evacuation forcée d'un entrepôt par la justice de paix, obligation de prise en charge par la Commune
Fourniture de photocopies couleurs et de plans dans les mises à l'enquête
Prestations complémentaires indemnité pour personnel de maison
Règlements de fonds divers

Droit d'auteur

Utilisation sans droit d'une photo

Personnel

Licenciement et convention de départ
Plainte pénale pour violation du secret de fonction
Frais d'avocat des collaborateurs (2)
Portée de la mise en demeure
Mobbing enquête
Saisine de la commission paritaire en cas de licenciement d'une personne nommée provisoirement
Secret de fonction et enquête administrative demandée à une personne extérieure par la cellule ARC
Licenciement pour justes motifs (3)
Contrat d'engagement après la mise à la retraite
Licenciement pour fin du droit au traitement
Retraite anticipée -négociation
Indemnité pour chien d'utilité publique

Personnes morales

Statuts de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile, compétences du Conseil communal

Procédures de consultation

Révision du Code pénal suisse

Règlements

Conditions générales d'utilisation de la bibliothèque
Prescriptions municipales sur la commission du personnel du Service social
Arrêté communal d'imposition 2010 contreprojet indirect à l'initiative
Règlement sur les taxes et émoluments pour permis de construire
Statut des sapeurs pompiers
Règlement sur les subventions sportives
Tarif des émoluments du bureau d'intégration canine

Responsabilité civile

Jet d'objets sur le domaine public et responsabilité de la Commune
Vaccination sans autorisation des parents

Taxes

Calcul de l'impôt sur les divertissements après la modification de la LTVA

Recours

Municipalité

Refus de remboursement de matériel nautique

Conditions d'occupation d'un logement subventionné
Retrait d'autorisation d'amarrage (3)
Refus d'autoriser une place de parc sur le trottoir
Evacuation du matériel faisant suite à un retrait d'autorisation d'amarrage
Refus d'autorisation spéciale

Commission communale

Déchets (35)
Facturation faisant suite à un retrait d'autorisation d'amarrage
Calcul de l'impôt sur les divertissements des établissements de nuit et remboursement
Calcul de l'impôt sur les divertissements après la modification de la LTVA
Taxe de séjour

Tribunal d'accusation

Recours contre une ordonnance de refus de suivre rendue par le juge d'instruction

Tribunal cantonal Cour de droit administratif et public

Licenciement pour justes motifs (2)
Licenciement pour échéance du droit au traitement
Autorisation de terrasse
Refus d'effet suspensif
Refus de transmission et de destruction de données
Refus de renouvellement d'une autorisation spéciale
Refus d'abattage
Retrait d'autorisation de musique
Suspension avec traitement
Taxe complémentaire de raccordement
Taxe de raccordement au réseau d'eau

Tribunal administratif fédéral

Subventionnement de garderie

Tribunal Fédéral

Licenciement
Recours de la Commune contre un licenciement
Effet suspensif

COMMISSION DE POLICE

- Les aléas dus aux défauts de jeunesse du programme informatique et aux nécessaires adaptations ont disparu, ce qui a permis de rattraper le retard accumulé.
- 90'712 dénonciations (80'672 sur le domaine public et 10'040 sur le domaine privé) ont été enregistrées en 2010, contre 86'129 dénonciations (74'979 sur le domaine public et 11'150 sur le domaine privé) en 2009.
- Les montants facturés sont en hausse ; ils sont passés de Fr. 7'825'837.— (Fr. 6'404'051.— pour le domaine public et Fr. 1'421'786.— pour le domaine privé) en 2009 à Fr. 8'985'162.— (Fr. 7'574'303.— pour le domaine public et Fr. 1'410'859.—) pour le domaine privé) en 2010.
- La commission de police a dû fournir un très important travail pour s'adapter aux changements majeurs intro-

duits par le Code de procédure pénale suisse entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

ASSURANCES

- Véhicules à moteur : bien que le nombre de cas ait progressé d'environ 10 % (346 contre 317 en 2009), l'exercice s'est soldé en ce qui concerne les coûts restant à charge de la Commune après déduction des prestations d'assureurs et / ou de tiers responsables par une baisse de 12.64 % pour les risques RC (Fr. 29'100.— contre Fr. 33'311.— en 2009), et par une légère augmentation d'environ 5 % pour les risques casco (Fr. 200'327.— contre Fr. 191'049.82.— en 2009).
- Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériel informatique et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.) : si le nombre des sinistres a légèrement régressé (323 contre 339 en 2009) les préjudices ont fortement augmenté (+31 %) pour se porter à Fr. 1'412'560.— contre Fr. 1'072'475.— en 2008.

SERVICE DE LA RÉVISION

TÂCHES PRINCIPALES

Contrôle interne

S'étend à toutes les directions et tous les services de l'administration communale, en conformité avec la législation cantonale et les dispositions du Recueil d'organisation comptable et financière de la commune de Lausanne (ROCF).

Contrôle externe

S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation fédérale et cantonale, les décisions municipales, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que par les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le service sont :

- mandat de contrôle d'organismes subventionnés de façon prépondérante
- mandat de contrôle d'organismes ou de manifestations subventionnées de façon casuelle
- mandat de contrôle d'organismes au bénéfice d'une garantie de déficit
- mandat d'organe de révision dans différentes sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

Mandat d'organe de révision des comptes communaux en application du Règlement sur la comptabilité des communes.

Missions d'audit spéciales :

- des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL)
- du Centre social régional (CSR) pour le périmètre subventionné dans le cadre des ARAS
- de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux (CISTEP)
- du Centre pour adolescents de Valmont

Contrôle des coûts de construction sur un droit de superficie et surveillance de la perception de la redevance.

ORGANISATION

Le service est au bénéfice de l'agrément d'« expert-réviseur agréé » délivré par l'Autorité en matière de révision (ASR). Ses collaborateurs sont également en majeure partie, à titre individuel, agréés en qualité d'experts ou de réviseurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
ept alloués				13.2
Personnel fixe	13	12.1	13	12.1

Apprentis

Le service ne forme aucun apprenti.

Mouvement du personnel

	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche	fin d'emploi
Total	1	0

FAITS MARQUANTS

- Audit des processus relatifs aux données « input » permettant de générer la facturation des différents fluides aux Services Industriels Lausanne (SIL)
- Audit des soldes et indemnités de la Protection civile
- Audit des procédures de gestion des macarons de stationnement
- Audit des procédures de gestion des logements sociaux de transition
- Participation au groupe de travail chargé de la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) à la ville de Lausanne, pour l'ensemble des services communaux.

SERVICE FINANCIER

TÂCHES PRINCIPALES

- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse
- paiement des fournisseurs et des pensions

- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal
- gestion de la trésorerie et de la dette
- gestion des cautionnements accordés
- saisie des opérations comptables de la Direction culture, logement et patrimoine
- contentieux pour l'ensemble de la Ville, exceptés les Services industriels
- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- préparation du rôle spécial des frontaliers
- établissement et gestion du rôle des chiens
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- calcul et remboursement de l'impôt du culte pour les contribuables qui en font la demande
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt
- collaboration à la notation financière de la Ville
- prestations diverses en faveur de la Caisse de pensions et de Boisy TV SA
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal
- préparation du projet de budget, bouclage des comptes et préavis y relatifs
- tenue de la comptabilité de la CPCL, gestion de sa trésorerie courante et participation à l'élaboration du rapport annuel de gestion

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- introduction de l'aménagement du temps de travail (ATT);
- nouvel arrêté d'imposition pour les années 2011 à 2014;
- début de l'examen des domiciles secondaires et mises au rôle d'impôt;
- introduction de la nouvelle loi sur la TVA au 1^{er} janvier 2010;
- participation au groupe de travail canton-communes en vue de l'introduction du MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes);
- participations à la gestion de plusieurs sociétés de la Ville (notamment SILL Société immobilière lausannoise pour le logement SA et Parkings-Relais lausannois SA);
- adaptation aux dispositions du nouveau Code de procédure pénale suisse;
- nouvelle augmentation du volume du contentieux, accompagnée d'une complexité croissante des dossiers;
- reprise des dossiers contentieux AVS par le Service des assurances sociales.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe (sans apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction du service, secrétariat et correspondant informatique	4	3.35	4	3.35
Budget et comptabilité	9	8.5	10	9.6
Impôts, caisse et contentieux	22	19.6	23	20.3
Bureau de comptabilité CLP	5	4.5	6	5.1
Total	40	35.95	43	38.35

Total ept alloués : 38.95

Apprentis

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Total	0	0

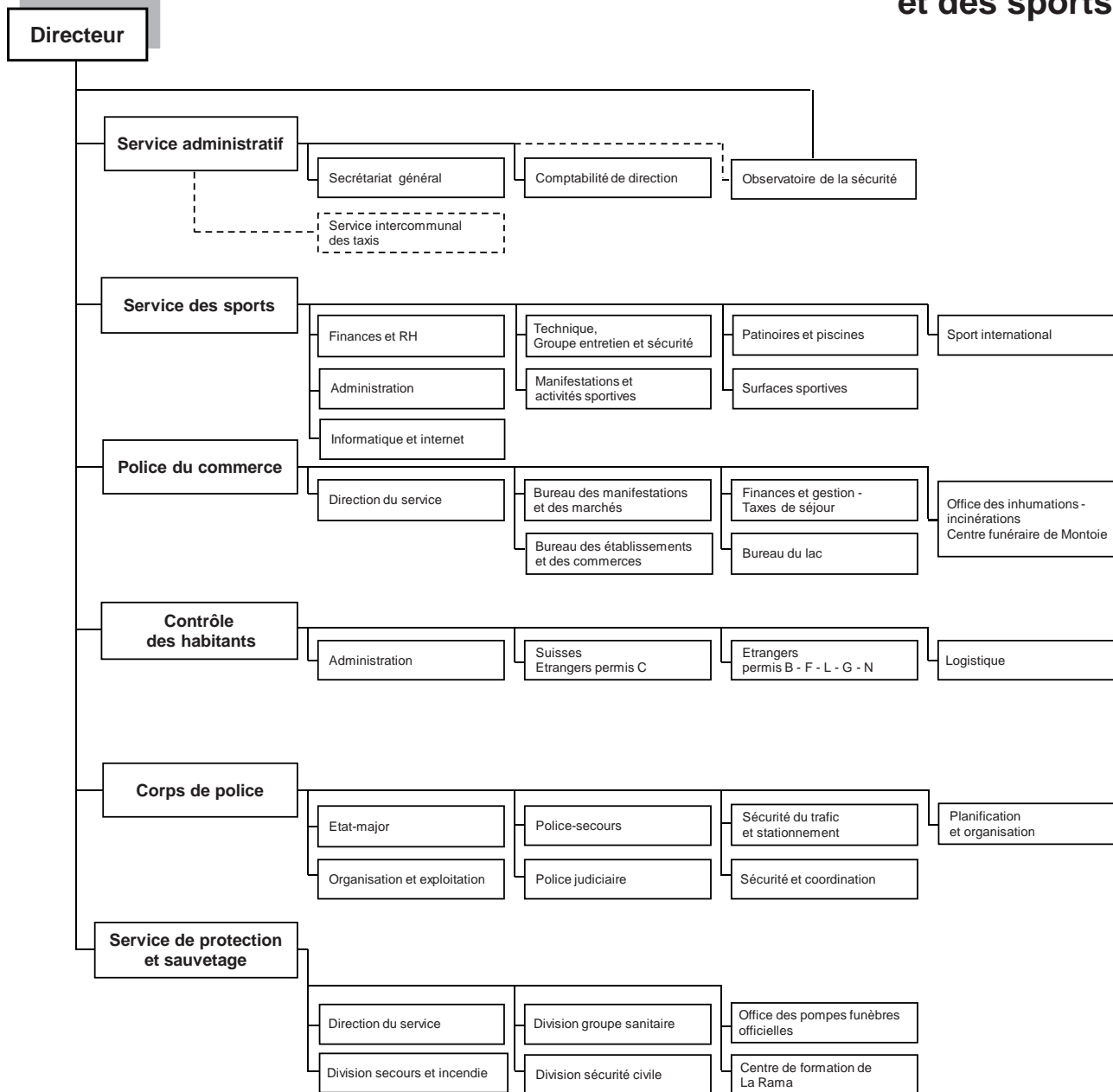
Mouvement du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fins d'emploi
Total	4	1

Motifs des fins d'emplois

Démission	1
Retraite	0
Licenciement	0
Total	1

Direction de la sécurité publique et des sports



Direction de la sécurité publique et des sports

La Municipalité a adopté le rapport-préavis N° 2010/48 relatif au nouveau statut des sapeurs-pompiers professionnels. Il répond partiellement à la motion de M. Y.-A. Cavin et consorts intitulée « Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires ». Ses conclusions s'inscrivent dans la suite logique de la reconnaissance de la profession de sapeur-pompier par l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT). Elles visent à mettre en vigueur un nouveau statut, à supprimer le crédit-retraite qui était octroyé aux sapeurs-pompiers professionnels lausannois ainsi qu'à calquer leur indemnité pour inconvénients de fonction sur celle des policiers. Sur le plan sportif, l'ensemble des matches du Championnat mondial de football organisé en Afrique du Sud ont été retransmis en public sur la place de la Navigation. Organisées en partenariat avec la RTS (ex-Télévision suisse romande) ces retransmissions ont connu un très grand succès, même après l'élimination de l'équipe nationale.

SERVICE ADMINISTRATIF

Organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la direction de la sécurité publique et des sports.

TÂCHES PRINCIPALES

Secrétariat général

- acheminement du courrier (par son huissier)
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés)
- contrôle du suivi
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité publique et des sports
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- suppléance du secrétaire municipal, en alternance avec les adjoints de ce dernier, à l'occasion des séances de Municipalité auxquelles l'intéressé ne peut pas prendre part

- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service

Taxis

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unités administratives	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Secrétariat de direction	6 ¹	5.65	61	5.65
Comptabilité de direction	6	4.50	6	4.50
Taxis	3 ²	2.60	3 ²	2.60
	(+1 ³)	(+0.95 ³)	(+1 ³)	(+0.95 ³)
Observatoire de la sécurité	1	0.80	1	0.80
Total	16	13.55	16	13.55

¹ Un collaborateur travaille à 50 % pour le bureau des taxis

² Un collaborateur travaille à 50 % et deux collaboratrices oeuvrent à 30 % pour le secrétariat de direction

³ Rattaché au Corps de police, employé et payé à 95 % par le bureau des taxis

Apprentis

Le Service administratif ne forme aucun apprenti.

Mouvements de personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fin d'emploi
Total	0	2

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	1
Retraite	1
Fin de contrat	0
Invalité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	2

TAXIS

Faits marquants

La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a, le 22 décembre, rejeté le recours des douze exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place. Cette décision a fait l'objet d'un recours en matière de droit public auprès du Tribunal fédéral.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2009	2010	2009	2010
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 9 autorisations A (2009 : 8) ont été transférées soit à un candidat inscrit sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter			
	2009	2010	2009	2010
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	49	53	51	56
CDS	5	4	5	5
Allô Taxis !	2	2	1	2
AB Taxis Lausanne	4	3	5	3
Autres	34	27	40	35
Total	94	89	102	101

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2009	2010	2009	2010
Entreprises	6	7	13	17
Exploitants indépendants	9	8	12	8
Total	15	15	25	25

Conducteurs

Au nombre de 534* (2009 : 538), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2009	2010	2009	2010
Conducteurs «réguliers»	459	459	35	30
Conducteurs «auxiliaires»	39	38	5	7
Total	498	497	40	37

* dont 273 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 47 demandes enregistrées (2009 : 49), 20 carnets de conducteur ont été délivrés (2009 : 19), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'545'384 courses contre 1'516'642 en 2009.

Stations

Au nombre de 45, contre 47 en 2009, les stations offrent un total de 194 places, contre 223 en 2009. Les diminutions des nombres de stations et de places s'expliquent par le fait que, pour permettre la réalisation des aménagements urbains envisagés, plusieurs de ces stations ont été déplacées, réduites dans leurs capacités d'accueil, voire supprimées, de manière définitive. Ces mutations ont rendu d'autant plus difficile l'établissement d'un inventaire précis que certaines situations, annoncées comme provisoires, ont duré plusieurs mois ou plusieurs années (comme, en particulier, les modifications liées au chantier de construction du M2). Au demeurant, durant

l'année écoulée, une nouvelle station, d'une capacité de quatre places, a été mise en service à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, tandis que la station de la Bourdonnette, permettant le stationnement de trois taxis, a été supprimée.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

TÂCHES PRINCIPALES

- collecter des informations, pour cerner les problèmes de sécurité
- cibler et mettre en œuvre les mesures à prendre
- coordonner le travail, en collaboration avec les services concernés
- organiser annuellement le Forum de l'Observatoire de la sécurité
- mettre en place divers moyens d'information et de prévention

L'année a été marquée par l'intérêt soutenu de plusieurs partenaires de l'Observatoire de la sécurité pour les questions liées aux abus d'alcool sur le domaine public et aux débordements relatifs à la vie de nuit (voir notamment le rapport-préavis N° 2010/18). La déléguée à l'Observatoire a, entre autres, participé à un groupe de travail cantonal sur la prévention festive présidé par Rel'ier ainsi qu'à un groupe de réflexion sur la pertinence à mener des achats-tests dans le canton de Vaud présidé par la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme. Elle est également intervenue à quatre reprises pour dresser un tableau de la situation à Lausanne lors de conférences aux niveaux fédéral, cantonal et associatif.

Un travail suivi a également été réalisé durant une grande partie de l'année avec les associations membres d'AGORA (plate-forme d'échange et d'information visant à aider les personnes de plus de 65 ans et leurs familles à faire face au vieillissement). Il s'agissait d'élaborer une brochure de conseils en matière de sécurité en ville et de maintien d'une bonne qualité de vie destinée des aînés lausannois. Une conférence a également été organisée sur les thèmes « Qu'est-ce que vieillir en bonne sécurité physique et psychique ? » et « Comment se protéger au mieux des cambriolages ? ». Elle a remporté un vif succès.

Le thème de la vidéosurveillance a également occupé l'Observatoire de la sécurité (voir le rapport-préavis N° 2010/29). L'importance du sujet, qui suscite des débats souvent passionnés, a offert de nombreuses occasions de présenter la politique des autorités ainsi que le projet de règlement communal sur la vidéosurveillance.

En ce qui concerne les demandes d'interventions émanant d'associations de quartier, en relation avec des questions de sécurité, seuls quatre contacts ont été établis, soit le nombre le plus bas de demandes depuis la création de l'Observatoire.

Finalement, l'Observatoire a continué à travailler, en collaboration avec le Corps de police, avec les principaux établissements de nuit de la ville et avec diverses associations défendant des segments déterminés de la population, plus particulièrement concernés par la sécurité.

SERVICE DES SPORTS

TÂCHES PRINCIPALES

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartiers
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

Sport international

- valorisation de la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et canton de Vaud)

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée-de-la-Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvriers spécialisés

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unités administratives	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Sports)	7	6.5	7	6.5
Informatique et Internet	2	1.5	2	1.5
Manifestations et activités sportives	8	7.5	8	8.0
Piscines et patinoires	30	27.925	32	29.325
Sport international	3	1.7	2	1.5
Surfaces sportives	23	22.0	24	24.0
Unité technique	17	15.25	17	15.6
Total	90	85.375	92	86.425

Nombre d'ept effectivement occupés au 31 décembre 2010 : 86,425

Nombre d'ept alloués au 31 décembre 2010 : 87,675

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Administration (Sports)	3		2	
Total	3		2	

Mouvements de personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	finis d'emploi
Total	9	7

Motifs des fins d'emplois

Décès	1
Démission	4
Retraite	2
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	7

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Administration

L'année aura été marquée par l'organisation et la tenue de très nombreuses et importantes manifestations sportives. Dans le cadre de l'édition annuelle du « Triathlon de Lausanne », les 21 et 22 août, ont eu lieu les championnats du monde « Team » et « Sprint ». Dans des conditions idéales, un public fort nombreux et conquis a pu assister à la première édition des championnats du monde de triathlon « Sprint » et à la victoire du Britannique Jonathan Brownlee et de la Suédoise Lisa Norden. Dans l'épreuve « Team » (équipes mixtes de 4 athlètes), dont c'était la deuxième édition, la Suisse, au plus grand plaisir du public, a conservé son titre devant la France et la Nouvelle-Zélande. Les 24 et 25 septembre, s'est tenue la première édition d'« Exaequo – Sportifs avant tout », manifestation destinée à promouvoir le sport en faveur des personnes handicapées (handicap mental et/ou physique), mais aussi la compréhension du sport handicap par les valides. Organisée sur deux jours, cette manifestation a accueilli des élèves des établissements scolaires lausannois et des sportifs de « Special Olympics », qui ont pu participer, ensemble, à plus d'une dizaine d'activités, dont, grande première dans un tel cadre, de la voile et du tir à l'arc. Au vu de l'intérêt suscité, « Exaequo » sera reconduit en 2012. Enfin, en novembre, a eu lieu, à la Vallée-de-la-Jeunesse, une autre première, celle du « Swiss Table Tennis Open Lausanne », le plus grand tournoi de tennis de table organisé en Suisse et le premier de niveau international depuis près de dix ans. Certains des meilleurs joueurs mondiaux étaient présents et le tournoi a connu un succès, tant auprès du public, que des médias (reportages, y compris sur la chaîne allemande de la RTS).

Le Conseil communal a, dans sa séance du 13 avril, adopté les conclusions du rapport-préavis N° 2009/67, « Bellerive-plage. Réfection, amélioration et remplacement d'équipements. Demande de crédit d'ouvrage. Réponses aux postulats de M. Jean-Charles Bettens, de Mme Magali Zuercher et de M. Guy Gaudard », octroyant un montant de seize millions six cent mille francs et permettant ainsi la réalisation de la plus importante série de travaux sur le site de Bellerive-Plage depuis sa construction. Parmi ceux-ci, relevons le chauffage des bassins, la construction de nouveaux aménagements pour les tout-petits, le drainage de la pelouse, l'ouverture d'une partie des surfaces au public durant l'hiver. Le Conseil communal a, toutefois, refusé la réponse municipale concernant l'ouverture tout au long de l'année du restaurant et a amendé les conclusions en y ajoutant des demandes concernant la réalisation d'un ascenseur et d'une entrée supplémentaire. Puis, dans sa séance du 12 octobre, il a adopté les conclusions du préavis N° 2010/22, « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre », allouant à la Municipalité un montant d'un million de francs pour la promotion de Lausanne comme capitale administrative du sport mondial et lieu de manifestations sportives d'importance internationale. Les débats ont relevé l'efficacité de la politique municipale en ce domaine et souligné le fait que le premier crédit-cadre, d'un montant identique, avait été dépensé en huit ans, largement plus que ce qui avait été estimé lors de sa demande.

Par ailleurs, le 9 novembre, le Conseil communal a adopté la réponse municipale au postulat de M. Marc-Olivier Buffat, portant sur l'utilisation des piscines scolaires et présentée dans le rapport-préavis N° 2009/65, « Piscines des centres omnisports. Réponse au postulat de M. Marc-Olivier Buffat. ».

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2002/23, « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre », promesses renouvelées à l'occasion de l'adoption du préavis N° 2010/22, il convient de signaler que les sommes dépensées en 2010 s'élèvent respectivement à 116'266 francs, pour le préavis N° 2002/23, et à 93'635 francs, pour le préavis N° 2010/22. Ces montants concernent l'achat de matériel promotionnel, la participation d'une délégation lausannoise aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, en février – en particulier l'organisation d'une réception officielle en l'honneur de la famille olympique – un stand et la présence d'une délégation au congrès « SportAccord 2010 » qui s'est tenu en avril à Dubaï. Les montants utilisés ont également permis la mise sur pied de programmes de formation, en partenariat avec l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) et la poursuite du programme « Volontaires sportifs lausannois » (VSL).

La transition entre les deux préavis n'a pu se faire directement. De ce fait, des engagements pris en début d'année ont dû être réglés par prélèvement sur le montant octroyé dans le cadre du préavis N° 2002/23, ce qui a entraîné un dépassement de 3'415 francs de la somme allouée. Quant au préavis N° 2010/22, le solde du crédit accordé, d'un montant d'un million de francs, s'élevait, au 31 décembre, à 906'365 francs.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année aura été marquée par le remplacement de l'ensemble des postes informatiques du service, dans le cadre de START 2. Service pilote de l'administration communale, le Service des sports a ainsi pu participer à toutes les étapes de l'opération et intervenir dans certains choix. Relevons que le parc informatique du Service des sports se compose de 62 postes de travail, 39 imprimantes, dont 8 MFP, 119 raccordements téléphoniques, 11 smartphones et 22 téléphones mobiles (hors smartphones), pour 84 utilisateurs.

La mise en place de l'infrastructure informatique de la « World Gymnaestrada 2011 » a été l'autre grand projet mené à bien par l'unité : 28 postes de travail ont été installés et 79 comptes d'utilisateurs créés. Le soutien de l'unité à cette manifestation a été renforcé par l'engagement de l'éditeur web délégué de l'unité (poste représentant 0,5 EPT), ce qui a bien contribué à pourvoir les organisateurs de la « World Gymnaestrada 2011 » en support aux utilisateurs, en gestion et développement du site Internet, en déploiement de matériel et en suivi et développement d'applications particulières.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère 15 sites. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique, le développement graphique et/ou la coordination de l'hébergement, ce qui fait de cette unité un cas unique au sein de l'administration communale.

L'unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées ou soutenues par le Service des sports. Elle a également soutenu d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques. Enfin, elle a fourni à d'autres des éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétique) pour leurs projets, installations ou manifestations.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien aux manifestations citées ci-avant, l'unité « Manifestations et activités sportives » a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- « 20 Km de Lausanne » : cette 29^{ème} édition a vu un nouveau record de participation avec 16'329 classés (18'348 inscrits), preuve de l'engouement populaire pour cette course qui fait maintenant figure de « classique ».
- « Journée Lausannoise du vélo » : la 28^{ème} édition de cette course populaire (sans classement) s'est déroulée le 22 mai dans des conditions quasi estivales, ce qui a permis de pulvériser le record de participation avec 2'426 cyclistes. La deuxième édition de la « Rando des farfadets », parcours ludique d'environ 12 km en forêt permettant la découverte de la faune, de la flore et des produits de la région, grâce à huit postes animés par des représentants du Service des forêts, domaines et vignobles, confirme son succès et voit le nombre de ses participants doubler (429 personnes). Par ailleurs, les vélos électriques ont été à l'honneur et un parcours les menant du stade Pierre-de-Coubertin au Chalet-à-Gobet a permis à une vingtaine de personnes de les tester dans les rues pentues de notre ville.
- « Tournoi de football interservices » : le 25 juin s'est tenue la première édition du tournoi de football organisé au sein de l'administration communale. Cette manifestation avait pour buts, non seulement de lutter contre la sédentarisation et de faire bouger les gens, mais aussi de créer un esprit d'appartenance au sein des services, des directions et de l'administration communale. Particularité de ce tournoi, ouvert également aux membres du Conseil communal, les équipes de six joueurs (et quatre remplaçants au maximum) devaient obligatoirement avoir, en permanence, une joueuse sur le terrain. Organisé dans l'enceinte du stade olympique de la Pontaise et suivi d'un repas en commun, le tournoi a connu un succès allant très largement au-delà des espérances de ses organisateurs : 400 personnes, représentant deux équipes du Conseil communal et 38 équipes de l'administration communale, dont les membres étaient issus de 24 services différents de toutes les directions de la Ville. Devant ce succès, une deuxième édition sera organisée en 2011, le 24 juin.
- « Tournoi International de Beach Volley de Lausanne » : cette 21^{ème} édition s'est déroulée du 15 au 18 juillet sur la place de la Navigation à Ouchy. Profitant des installations mises en place à l'occasion du « Mondial », ce tournoi a bénéficié d'une extraordinaire visibilité et a connu un énorme succès populaire, principalement le dimanche. Ce tournoi étant placé sous l'égide de la

Confédération européenne de volleyball (CEV), des équipes extra-européennes, proposant des matches de haut niveau, ont pu être invitées. Le traditionnel match exhibition, réunissant des personnalités du monde sportif et politique, a permis de faire un don à une association caritative. En parallèle, le tournoi populaire (« Park Volley ») a connu un succès certain, malgré des dates peu idéales (vacances scolaires).

- « Lausanne Walking » : la 5^{ème} édition, organisée le 12 septembre sous un soleil radieux, a permis à 958 personnes (nouveau record) de découvrir quatre parcours différents le long des berges du lac.
- « Christmas Midnight Run » : la 5^{ème} édition de cette course à travers le cœur de Lausanne, à la veille de Noël, a connu un succès dépassant les espérances des organisateurs : sur 2'169 inscrits (1'988 en 2009), 1'810 classés (1'573 en 2009, soit une augmentation de plus de 16 %), dont 423 (241 en 2009, soit une augmentation de 75 %) ont fait la course déguisés en Père Noël (ou en paquet cadeau, en sapin, voire en renne). Une manifestation, qui prend de l'ampleur, et qui devient l'un des moments phares de la saison de course à pied.
- « Défi Sportif Lausannois » : ce programme, qui vise à développer la pratique sportive au sein de la population, en encourageant chacun à participer, sans esprit de compétition, aux principales manifestations organisées à Lausanne et dans sa région, dans les catégories « Défi junior », pour les jeunes de 12 à 17 ans, Défi I, II, III et Superdéfi, a enregistré 650 inscrits, dont 303 ont réussi l'un des « défis » proposés.
- « Sport Bien-Etre » a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Pour sa dixième édition, ce programme, qui permet la pratique de treize activités sportives (aquagym, autodéfense, badminton, bowling, chiball, course à pied, fitness, kung-fu wushu, nordic walking, objectif dos, stretching, tennis de table et yoga), a vu la participation de 330 personnes issues de 43 services.
- « Sports Passion » offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2009/2010, 43 activités sportives (42 en 2008/2009) ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'186 heures d'enseignement, dispensées par 145 (129 en 2008/2009) moniteurs. 4'060 élèves (3'712 en 2008/2009) ont pu en bénéficier.
- « Volontaires Sportifs Lausannois » : bilan extrêmement positif pour la troisième année de ce programme, dont le but est de soutenir les organisateurs de manifestations sportives (Lausanne et sa région), en créant un réseau de bénévoles prêts à proposer leur aide. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail de celles et ceux qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. 800 personnes (700 en 2009) se sont inscrites et ont soutenu 20 comités d'organisation.

Relevons enfin l'engagement de l'unité, au profit de plus d'une dizaine d'autres manifestations et des futures grandes manifestations qui seront organisées à Lausanne, à savoir, en 2011, la World Gymnaestrada et, en 2012, les Championnats du monde de course d'orientation.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines

Bellerive-Plage a connu 117 jours d'exploitation et a vu sa fréquentation, 151'637 personnes (152'080 en 2009), ne baisser que très légèrement de 0,3 %, ce qui lui a permis d'enregistrer l'une des quatre meilleures saisons des dix dernières années. Il convient de relever une forte progression de la vente d'abonnements (+ 11 %, soit plus de 20 % en deux ans) et une stabilisation de celle des cartes au porteur (- 0,8 %). Enfin, suite à l'adoption des conclusions du rapport-préavis N° 2009/67, le public a pu bénéficier, cette saison déjà, de certaines améliorations des installations (chauffage de l'eau des bassins). De plus, un club de plongée, accueillant près de 600 participants, a ouvert ses portes sur le site.

Mon-Repos, en 309 jours d'exploitation, a comptabilisé 235'733 entrées (225'618 en 2009), soit une augmentation de 4,5 % qui fait de 2010 la meilleure année depuis presque 20 ans. Montchoisi, en 117 jours d'exploitation, a vu sa fréquentation atteindre 62'455 entrées (65'455 en 2009), soit une diminution de 4,5 %, ce qui représente, malgré tout, la deuxième meilleure saison de ces vingt-cinq dernières années. Les ventes des abonnements (- 4 %), ainsi que des cartes au porteur (- 3,8 %) sont en légère diminution.

L'école de natation de la piscine de Mon-Repos a connu une progression (+ 8 %) du nombre d'heures de cours (3'699 heures, contre 3'415 en 2009). 910 personnes (- 0,5 %) ont suivi des cours (privés, semi-privés ou en groupe) faisant l'objet d'abonnements de 5, 10 ou 15 leçons de 25 minutes.

Patinoires

Montchoisi, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres de clubs de patinage, de hockey et de broomball et écoliers), a enregistré, en 142 jours d'exploitation, 46'440 entrées, contre 44'238 en 2009, soit une augmentation de 4,9 %, due à des conditions climatiques favorables. La fréquentation des écoles est aussi en légère hausse de 1,8 % (4'978 élèves, contre 4'890 en 2009). La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 142 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 15'011 entrées contre 14'991 en 2009, soit une très légère hausse (+ 0,13 %). Relevons un fort accroissement de la fréquentation des écoles (7'294 élèves, contre 6'045 en 2009, soit une augmentation de plus de 20 %).

SPORT INTERNATIONAL

L'unité « Sport international » a contribué à la promotion de Lausanne en tant que capitale olympique et capitale administrative du monde sportif, en organisant, en collaboration avec Lausanne Tourisme et l'Etat de Vaud, une soirée officielle en faveur de l'ensemble du mouvement olympique et des fédérations sportives internationales, lors des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver. Le succès de cette soirée a été au-delà des espérances de la délégation valdo-lausannoise. Toujours en collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres, lors de « SportAccord 2010 » (réunion annuelle de plus d'une centaine de fédérations internationales sportives ou liées au sport) à Dubaï et lors d'autres réunions internationales du monde sportif. Ses

efforts ont été couronnés de succès, puisque de nombreuses fédérations internationales sportives ou liées au sport ont demandé à pouvoir s'installer à Lausanne, assurant l'occupation du futur quatrième bâtiment de la Maison du Sport International (MSI).

SURFACES SPORTIVES

Les centres omnisports (Bergières, Grand-Vennes, Vallée-de-la-Jeunesse et Vieux-Moulin) permettent la pratique des quatre principaux sports de salle : le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique, mais aussi d'accueillir des événements exceptionnels. Pour l'année 2010, relevons, entre autres, les championnats suisses d'apnée, les finales suisses de volleyball M16 garçons, les journées de championnat de futsal, les entraînements de l'équipe suisse de tchoukball, les stages nationaux dans divers arts martiaux et les compétitions dans de nombreux sports, tant individuels que collectifs. De plus, depuis 2009, les différents centres omnisports sont mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs. Il convient de relever le succès de ce programme.

Le stand de tir de Vernand a été, à la demande des sociétés de tir, rebaptisé « Centre de tir sportif de Vernand », marquant ainsi la part prépondérante du tir sportif dans l'utilisation de cette installation. Le nombre de cartouches tirées à 300m (tirs sportifs et obligatoires) est en hausse (+ 3,5 %) par rapport à l'an passé, ce qui fait de 2010 la meilleure des cinq dernières années. Les installations de tir à 50m, touchées par une inondation en 2008, sont à nouveau opérationnelles. Modernisées (installations de cibles électroniques), elles sont aussi plus fonctionnelles et accueillantes (réaménagement complet du stand).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) accueille les adeptes de la course à pied, du cyclisme (sur route et VTT), ainsi que du ski (alpin et de fond, snowboard). La location de vélos a souffert des conditions météorologiques (1'678 locations, contre 1'858 en 2009). Les relativement bonnes conditions d'enneigement ont permis l'exploitation du remonte-pente durant 21 jours (37 en 2009). 890 abonnements (1'424 en 2009), ont été vendus durant cette période. Par ailleurs, différentes courses de cross et d'orientation sont régulièrement organisées à cet endroit.

Le bowl, après les problèmes techniques qui ont contraint, en 2008, l'entreprise chargée de la construction de cet équipement sportif de le reconstruire partiellement, a connu un large succès auprès des « riders », non seulement lausannois, mais aussi de la région, voire de l'étranger.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch, ont été fortement mises à contribution cette année. Rappelons que plus de 180 équipes de football les utilisent, quasi quotidiennement.

UNITÉ TECHNIQUE

Outre les nombreux travaux d'entretien, d'amélioration et de transformation des installations sportives, l'année 2010 aura été marquée, pour l'unité « Technique », par la poursuite de la mise en chantier du quatrième bâtiment de la Maison du Sport International (MSI), ainsi que par

la finalisation de la réhabilitation des installations de tir à 50m de Vernand. Par ailleurs, dans le cadre du projet « Métamorphose », l'unité continue à être fortement mise à contribution pour l'élaboration des cahiers des charges des futurs concours, qui marqueront la réalisation de cet ambitieux projet urbanistique.

Enfin, l'année 2010 aura aussi été marquée par la poursuite des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2008/52, « Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre » et aura permis de réaliser certains travaux rendus nécessaires par une soudaine détérioration des équipements (changement du tableau électrique du restaurant de la piscine couverte de Mon-Repos et chemisage des descentes du système de récolte des eaux pluviales de la rotonde de Bellerive-Plage).

POLICE DU COMMERCE

TÂCHES PRINCIPALES

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Inhumations	19	16,5	18	15,75	16,5
Police du commerce	27*	25,1	27	25,1	25,3
Total	46	41,6	45	40,85	41,8

* dont 1 ancien-ne apprenti-e avec salaire pris en charge par le SPeL, selon décision municipale du 8 juillet 2009, concernant les mesures en faveur des apprenti-e-s à la recherche d'un emploi fixe après leur apprentissage.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Police du commerce	2		2	
Total	2		2	

Mouvements de personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fins d'emploi
Total	3	4

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	3
Retraite	1
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	4

FAITS MARQUANTS

L'année 2010 a été marquée par la campagne liée à la votation du 26 septembre concernant l'impôt sur les divertissements faisant suite à l'initiative communale visant à sa suppression. Il est à souligner que le revenu de cet impôt a augmenté de près de 200'000 francs en 2010, principalement du fait de la fréquentation des cinémas et des établissements de nuit. En effet, le public a confirmé son amour du cinéma et des salles lausannoises, dont la fréquentation a encore augmenté de 9,3 %, pour un nombre de places inchangé. En outre, même si le nombre d'établissements, de jour comme de nuit, semble légèrement se stabiliser, les noctambules ont largement répondu présent aux différentes soirées organisées à Lausanne. Les deux tiers des établissements de jour disposent d'une terrasse permettant le plus souvent d'accueillir les fumeurs durant toute l'année. Sur les quelque 450 terrasses recensées en 2010, 181 sont installées sur le domaine public, dont elles occupent une surface de 5'144 m².

Le nombre de magasins vendant de l'alcool à l'emporter a augmenté de 7,5 % en 2010 et Lausanne en compte aujourd'hui 200, dont 70 (soit 35 %) sont au bénéfice, en soirée et durant les jours fériés, d'heures d'ouverture et de fermeture plus larges que l'horaire usuel.

Pour répondre à la demande de la commission de gestion, le présent rapport mentionne dorénavant le fruit du travail des inspecteurs de la police du commerce du bureau des établissements et des commerces, ainsi que du bureau des manifestations et des marchés.

Les travaux de modernisation des ports de petite batellerie ont été inaugurés officiellement le 3 juin. Les démarches, en vue des travaux de sécurisation des estacades et des digues, se poursuivent et devraient se concrétiser pour la nouvelle saison de navigation 2011.

Depuis la rénovation des installations, le nombre de cérémonies célébrées au centre funéraire de Montoie est en augmentation, de même que les dépôts de corps, les travaux réalisés portant leurs fruits auprès du public. Enfin, relevons que c'est à hauteur de 85 % d'entre elles que les personnes, dont le décès a été enregistré à Lausanne, ont souhaité être incinérées et que le versement de cendres dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir du cimetière de Montoie est de plus en plus demandé.

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCE ET CINÉMAS

Etablissements

	2009	2010
Demandes de préavis pour licence	252	203
Licences délivrées ou renouvelées	472	553
Changements d'enseigne	46	43
Manifestations	426	534
Autorisations de diffusion de musique	109	113
Avertissements	63	10
Dossiers de mise en conformité des locaux	81	86
Demande de préavis pour fumoirs	31	11

Durant cette année, treize établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, deux cafés-bars, cinq débits de boissons alcooliques à l'emporter et cinq cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie (police cantonale du commerce), quatre établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2009	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2010	Ecart
A	Hôtel avec restauration	24	—	—	—	1	—	23	-1
	Hôtel sans restauration	10	—	—	—	—	—	10	—
B	Café-restaurant	383	8	8	4	14	—	389	6
D	Café-bar	41	3	2	1	1	1	45	4
E	Buvette	38	1	—	—	1	—	38	—
F	Discothèque avec restauration	4	—	1	1	1	—	5	1
	Discothèque sans restauration	22	—	—	—	—	1	21	-1
G	Night-club avec restauration	3	—	—	—	—	—	3	—
	Night-club sans restauration	11	—	—	—	1	—	10	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	4	—	1	—	2	—	3	-1
	Salon de jeux sans boissons	2	—	—	1	—	—	3	1
	Salon de jeux avec restauration	2	—	—	—	—	—	2	—
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	2	—	—	—	—	1	1	-1
J	Tea-room	72	2	—	—	1	3	70	-2
K	Bar à café	16	—	—	—	—	1	15	-1
L	Autorisation spéciale de jour – bateaux	15	—	—	—	2	—	13	-2
	Autorisation spéciale de jour – sans boissons	—	—	—	—	—	—	—	—
	Autorisation spéciale de jour – avec boissons alcooliques	9	—	—	—	—	—	9	—
	Autorisation spéciale de jour – sauna	3	—	—	—	—	—	3	—
	Autorisation spéciale de nuit – sauna	—	—	—	—	—	—	—	—
	Autorisation spéciale de jour – LPROS	3	—	—	—	—	—	3	—
	Autorisation spéciale de nuit – LPROS	—	—	—	—	—	—	—	—
M	Traiteur	8	1	—	1	—	—	10	2
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	186	28	—	—	13	1	200	14
Totaux		858	43	12	8	37	8	876	18

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2009	2010
Capacité des 614 établissements de jour ¹	60'516	60'524
Capacité des 39 établissements de nuit ²	8'553	8'939
Totaux	69'069	69'463

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture de 05h00 à minuit, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h00 à 04h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 15h00 et 17h00 ou prolongée entre 04h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre 2010, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2009	2010
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	113	127
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	7	7
« Shops » de station-service	17	16
Magasins de tabac et journaux	21	23
Magasins de glaces	—	—
Kiosques	20	20
Total	178	193

Patentes et autorisations

	2009	2010
Marchands de bétail	1	—
Tabacs	633	624
Jeux et appareils automatiques	1'157	1'191
Commerces d'occasions	111	118
Ventes aux enchères	4	5

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2009	2010
Terrasses d'établissements publics	177	181
Etalages	223	226

129 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 44 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 450 terrasses d'établissements, soit 181 installées sur le domaine public et 269 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'144 m².

Cinémas

	2009	2010
Nombre de spectateurs	982'003	1'073'335
Nombre de salles de cinéma	22	23*

* Le nombre de 22 salles indiqué en 2009 ne comprenait pas le fait que le Zinéma compte deux salles. Cette erreur a été rectifiée. Le nombre de places demeure inchangé.

Les cinémas lausannois comptent au total 4'874 places au 31 décembre 2010 (idem en 2009).

Films projetés	2009	2010
a) en première vision	484	532
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	54	59
c) en reprise	431	414

Total	969	1'005
-------	-----	-------

Répartition selon les âges légaux	2009	2010
0 an	13	12
7 ans	116	109
10 ans	107	113
12 ans	239	275
14 ans	110	95
16 ans	210	232
18 ans	174	169
Total	969	1'005

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Durant 2010, des contrôles réguliers ont été réalisés dans l'ensemble des quartiers lausannois, à différentes heures, tant dans les établissements que dans les magasins. Ces contrôles visaient en particulier trois objectifs :

- respect de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans
- respect des âges de fréquentation des établissements
- respect des règles en matière de vente d'alcool aux mineurs (16 ans pour le vin, la bière et le cidre et 18 ans pour tous les autres alcools).

Les dénonciations nécessaires ont été établies, tant sur le plan pénal que sur le plan administratif.

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
1. Établissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	17	145						
1.2 Promotion alcool fort		9						
1.3 Contrôle des âges	8	5						
1.4 Licences, mise en garde		17						
1.5 Impôt sur les divertissements	1							
1.6 Interdiction de fumer	3							
1.7 Exécution d'une décision de fermeture		1						
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs		5						
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)		12						
1.10 Capacités								
1.11 Issues de secours		1						
2. Commerces								
2.1 Ouvertures prolongées	45	58	45	49	17	33		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	63	7	112	44	38	25		
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	2	3		1	1		1	
2.4 Vente d'alcool sans autorisation		6						
2.5 Vente de tabac à des mineurs								
2.6 Vente d'alcool à des mineurs		3						
2.7 Consommation sur place								
2.8 Camions de vente	5		3					

2.9 Horaires RHOM									
2.10 Commerces d'occasions	10	14			10		3		
2.11 OIP	102	65							
3. Autres domaines									
3.1 Patente tabac	3	11							
3.2 Ventes aux enchères									
3.3 Appareils automatiques	8	24							
3.4 Registre des entreprises	23	66							
Total	290	452	160	104	56	61	1		
Actions spécifiques		4							

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation		2009	2010
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010		
1. Établissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	37	19	2	4	31	33				
1.2 Promotion alcool fort			1		6	10				
1.3 Contrôle des âges	19	17			1		2	3		
1.4 Licences, mise en garde	32	11			10	13	5			
1.5 Impôt sur les divertissements			2	8						
1.6 Interdiction de fumer						3		1		
1.7 Exécution d'une décision de fermeture								2		
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	22	14						1		
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)			14	3	3	12		1		
1.10 Capacités	13	8	1				1			
1.11 Issues de secours	11	12		1	5	2				1
2. Commerces										
2.1 Ouvertures prolongées	32	27	7	3	9	26	1	2		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)			4	1	24	22			31	17
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)			1	1						
2.4 Vente d'alcool sans autorisation			2	2		15	2	1		
2.5 Vente de tabac à des mineurs	22	29						5		
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	26	33		2		1		1		
2.7 Consommation sur place			1	2				1		
2.8 Camions de vente			3							
2.9 Horaires RHOM					10	1				
2.10 Commerces d'occasions					2	4	1			
2.11 OIP			2	3	15	18	2	3		
3. Autres domaines										
3.1 Patente tabac			4		5	6				
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques					2	14				1
3.4 Registre des entreprises			2		9	11				
Total	214	170	46	30	132	191	14	21	31	19
Actions spécifiques			8	6				1		

MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2009				2010			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	178	269	5,2	5,0	194	297	6,0	5,8
Soirées/fêtes/repas de soutien	355	374	10,3	6,9	321	338	9,9	6,6
Manifestations sur le domaine public et assimilé	701	1'624	20,3	30,0	724	1'374	22,3	27,0
Bienfaisance/utilité publique	533	599	15,4	11,0	554	644	17,1	12,7
Spectacles/concerts	440	709	12,7	13,1	438	671	13,5	13,2
Conférences	213	259	6,2	4,8	177	232	5,5	4,6
Expositions	72	408	2,1	7,5	60	397	1,9	7,8
Stands d'information/récoltes de signatures	669	695	19,4	12,8	497	497	15,3	9,8
Centres socioculturels	172	320	5,0	5,9	174	491	5,4	9,6
Manifestations diverses	119	164	3,4	3,0	101	149	3,1	2,9
Total	3'452	5'421	100 %	100 %	3'240	5'090	100 %	100 %

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2009	2010	2009	2010
Tombolas	64	48	109'630	94'801
Loteries	11	9	—	—
Roues	6	7	13'900	11'725

Lotos

	2 ^e semestre 2008		2 ^e semestre 2009	
	1 ^{er} semestre 2009	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	1 ^{er} semestre 2010
Lotos «fribourgeois» organisés		2		1
Cartons vendus (abonnements)		1'404		343
Cartons vendus (séries spéciales)		1'054		200
Valeur totale des cartons vendus		16'868.—		4'595.—
Taxe communale		1'012.10		275.70
Lotos «traditionnels» organisés		15		15
Cartons vendus		134'657		124'201
Valeur totale des cartons vendus		340'326.—		326'690.—
Taxe communale		20'419.55		19'601.40

La valeur des lots représente au minimum 50 % du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2008-2009	2009-2010
Cartons à Fr. 1.—	32'659	21'615
Cartons à Fr. 2.—	42'081	44'949
Cartons à Fr. 3.—	38'040	36'504
Cartons à Fr. 5.—	21'877	21'133
Total	134'657	124'201

Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2009	2010
Maraîchers	117	117
Charcutiers	12	13
Epiciers	9	9
Fromagers	12	12
Boulangers	8	10
Poissonniers	1	1
Etalagistes	143	183
Artisans	39	35

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations		Annulations		Retraits		
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
1. Marchés									
1.1	Marché central (alimentaire)	246	162	35	40	9	17	7	3
1.2	Marché central (non alimentaire)	221	213	63	83	19	28	7	4
1.3	Marché de Grancy	20	7	1	2	1	1		
1.4	Marché d'Ouchy	24	33	4	8	2	1	1	1
1.5	Marché des artisans	64	50	11	31	6	6		1
1.6	Marché de Chauderon	7	25		20	1	2		
1.7	Marché des chômeurs	2	3			2			
1.8	Marché de Noël	73	87	35	59	2	1		
1.9	Marché des sapins	4	2	2	2				
2. Activités sur le domaine public et assimilé									
2.1	Activités commerciales itinérantes	4	7						
2.2	Ventes au sol	33	24						
2.3	Artistes de rue	1	15						
2.4	Distribution d'imprimés/articles commerciaux	2	1						
2.5	Collectes	2							
2.6	Démonstrateurs	4	4						
2.7	Manifestations	6	6						
2.8	Chantiers et travaux								
2.9	Forains	14	10	5	5				
2.10	Autres utilisations du domaine public	7	2	1					
3. Autres domaines									
3.1	Ventes aux enchères								
3.2	Lotos								
3.3	Divers	1	3						
Total		735	654	157	250	42	56	15	9

	Contrôles/Interventions								Préavis		
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation				
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
1. Marchés											
1.1	Marché central (alimentaire)			2	1	36	42	8	20		
1.2	Marché central (non alimentaire)					19	26		1		
1.3	Marché de Grancy										
1.4	Marché d'Ouchy					3	5				
1.5	Marché des artisans						3				
1.6	Marché de Chauderon					1	5		1		
1.7	Marché des chômeurs										
1.8	Marché de Noël										1
1.9	Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé											
2.1	Activités commerciales itinérantes					7	1	5	6		
2.2	Ventes au sol					5	1		1		
2.3	Artistes de rue			37	34	9	12	28	25		
2.4	Distribution d'imprimés/articles commerciaux					27	27	1			
2.5	Collectes			1				29	17		
2.6	Démonstrateurs										
2.7	Manifestations			78	26	8	7	1		76	97
2.8	Chantiers et travaux									20	32
2.9	Forains				2						
2.10	Autres utilisations du domaine public					1				2	1
3. Autres domaines											
3.1	Ventes aux enchères										
3.2	Lotos										
3.3	Divers			1							
Total		0	0	119	63	116	129	72	71	98	131

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	2009 Fr.	2010 Fr.
Cinémas	2'106'743.10	2'249'934.65
Dancings	1'113'542.10	1'256'712.40
Cafés-restaurants	17'513.20	22'075.40
Spectacles	1'930'458.15	1'692'901.00
Sports	156'668.65	337'271.10
Divers	741'789.10	702'724.30
Total	6'066'714.30	6'261'618.85

Impôt rétrocedé

	2009 Fr.	2010 Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	38'442.20	8'003.30
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	69'544.80	68'993.65
b) Sports	—	1'593.70
c) Divers	18'204.25	2'699.20
Total	87'749.05	73'286.55

TAXES DE SÉJOUR

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS) prévoit une taxe qui varie entre Fr. 2.10 et Fr. 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de Fr. 30.– par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2009 Fr.	2010 Fr.
Catégories 1 à 5*	2'258'908.50	2'381'371.—
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	45'450.—	179'130.—
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	536'062.20	570'608.45
Total	2'840'420.70	3'131'109.45

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

La différence entre les recettes des années 2009 et 2010 de la catégorie 6 s'explique par le fait que des taxes, dues pour l'année 2009 par deux institutions, ont été annoncées tardivement et n'ont pu être facturées que sur l'exercice 2010. Malgré cela, une augmentation des recettes pour cette catégorie est constatée.

PORTS

Au 31 décembre 2010, suite aux modifications intervenues, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places /Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	370	370	—	740
2.75	251	117	—	368
3.00	54	18	—	72
3.50	42	83	—	125
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	29	10	16	55
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	191	134	—	325
Total	951	758	44	1'753

Sur les 1'753 places d'amarrage et à terre, 965 sont attribuées à des Lausannois et 596 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. 9 places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

88 amarrages sont en cours d'attribution. 40 places à terre sont disponibles.

2'013 navigateurs ont occupé les 55 places prévues pour les visiteurs.

2'092 personnes se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

La commission consultative des ports s'est réunie le jeudi 25 mars 2010.

Autorisations délivrées	2009	2010
Cabines / Vidy	58	23
Places à l'eau	409	109
Places à terre	40	25
Total	507	157

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2009	2010
Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	607	476
Places à terre	—	—

Recettes globales	2009 Fr.	2010 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'129'260.55	1'183'533.35
		61'386.30
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	57'438.—	20'280.45
Engins de levage	15'722.49	
Total	1'202'421.04	1'265'200.10

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	120	41	161
Incinérations	833	2'836	3'669
Transferts hors Lausanne	77	357	434
Corps légués aux instituts d'anatomie*	10	44	54
Corps en attente	—	—	—
Total des décès enregistrés	1'040	3'278	4'318
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			833
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			207
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			673
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2'605
Total des décès enregistrés			4'318

* Département de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM). Ces corps font l'objet d'une incinération.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une incinération
Fœtus/mort-nés	47	31
Corps exhumés et ossements	7	7
Cendres en provenance d'autres communes**	38	—
Total	92	38

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 4'410 dossiers, soit 263 de moins qu'en 2010. Cette diminution s'explique par l'ouverture d'un nouveau crématoire, situé au cimetière de Saint-Léonard, à Fribourg.

Les 3'669 incinérations représentent 85 % de la totalité des décès enregistrés, soit 4'318.

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 718 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (593 en 2009), celles de 524 desdits corps l'ayant été en présence des familles des défunts. L'augmentation est donc significative.

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en augmentation (1'178 contre 1'075 en 2009), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1'358 contre 1'330 en 2009).

La commission consultative des cimetières a tenu séance le 12 août 2010.

Convois funèbres

La diminution du nombre des convois funèbres (571 contre 586 en 2009) s'avère, pour l'essentiel, liée à la diminution du nombre des inhumations de corps dans les cimetières communaux lausannois (161 contre 199 en 2009).

CONTRÔLE DES HABITANTS

PRINCIPALES TÂCHES

- accueillir le public
- renseigner les clients
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept alloués
Total	37	34.2	36	32.8

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total			1	2

Mouvements de personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	finis d'emploi
Total	2	4

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	3
Retraite	1
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	4

Outre les mouvements de personnel intervenus durant l'année, il convient de relever également que 3 collaboratrices ont bénéficié d'un congé de maternité assorti, pour certaines d'entre elles, d'une modification de taux d'activité dès la reprise de leur activité professionnelle.

Afin de pallier les absences temporaires des futures mamans, il a été recouru à l'engagement de personnel auxiliaire de manière à assurer au mieux les ressources nécessaires à la délivrance des prestations aux divers guichets du CH.

FAITS MARQUANTS

L'année a permis la consolidation, avec le soutien du Service d'organisation et d'informatique (SOI), de l'application informatique mise en production le 27 juin 2009. L'efficacité actuelle de ce logiciel est également due aux efforts fournis par les utilisateurs pour le maîtriser pleinement et en faire un outil de gestion de qualité.

Statistiques

La croissance démographique observée durant les années précédentes se confirme avec 1'507 personnes supplémentaires, dont 1'220 ressortissants étrangers. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'593 de celles-ci ont été enregistrées durant ce seul mois. Pour permettre la comparaison, il convient de relever que, durant les autres périodes de l'année, la moyenne mensuelle s'élève à 1'300 arrivées.

Quant au pic de population, c'est, à nouveau, au 30 novembre qu'il a été constaté avec 135'204 habitants.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2009	2010	Différence
En résidence principale	127'330	129'209	+ 1'879
En résidence secondaire	5'950	5'578	- 372
Total	133'280	134'787	+ 1'507

Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2009	2010	Différence
Vaud	42'366	42'722	+ 356
Berne	7'631	7'564	- 67
Fribourg	7'062	6'977	- 85
Valais	4'920	4'896	- 24
Neuchâtel	3'258	3'312	+ 54
Jura	2'104	2'137	+ 33
Genève	2'107	2'166	+ 59
Tessin	2'059	2'063	+ 4
Zurich	1'889	1'874	- 15
Obwald	77	72	- 5
Autres cantons	7'233	7'210	- 23
Total	80'706	80'993	+ 287

Population étrangère résidant à Lausanne

au 31 décembre	2009	2010
Population en résidence principale :		
– Permis B	19'702	21'341
– Permis C	27'927	28'100
– Permis F	1'032	985
– Permis L	959	1'044
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'679	1'037
– Procédures de refus/recours ¹	158	327
Total population résidante	51'457	52'834
Dispensés par le DFAE ²	62	67
Permis Ci ³	3	3
Total population « diplomatique »	65	70
Requérants d'asile	411	286
Total en résidence principale	51'933	53'190

Population en résidence secondaire :

– Permis B	137	132
– Permis C	401	368
– Permis F	1	—
– Permis G (frontalier)	89	90
– Permis L	1	2
– Demandes en cours	10	10
– Dispensés par le DFAE	2	2
Total en résidence secondaire	641	604
Total de la population étrangère	52'574	53'794

¹ Dès juillet 2009, les demandes rejetées ou faisant l'objet d'un recours sont désormais recensées

² Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

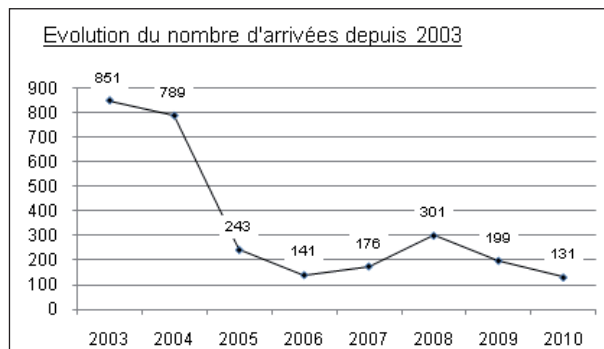
³ Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Au 31 décembre, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 52'834 personnes, soit 40,89 % (40,41 % en 2009) de la population lausannoise en résidence principale.

Comparativement, la moyenne cantonale se situe à 30,48 %.

Requérants d'asile résidant à Lausanne

131 nouveaux requérants ont été enregistrés (199 en 2009). 286 dossiers (411 en 2009) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour.



Recensement de la population selon la religion

(Art. 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2010	
	Nombre	%
Protestants	30'045	22,29
Catholiques	47'138	34,97
Autres religions	16'821	12,48
Non déterminés	24'995	18,55
Sans	15'788	11,71

Entrée en vigueur le 1^{er} mai, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de « l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend dorénavant facultative la communication par l'habitant de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2010, 134'787 personnes, qui se répartissent comme suit :

Enfants (moins de 16 ans)					
Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
54'782	60'964	9'646	9'395		
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'150	40'516	9'466	293	3
Femmes	13'795	40'975	14'654	919	16
Total	27'945	81'491	24'120	1'212	19

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	15'330	
Vaudois	28'429	
Confédérés	37'234	
Suisses	80'993	80'993
Italiens	6'194	
Espagnols	3'818	
Français	8'719	
Portugais	8'753	
Ex-Yougoslavie (Croatie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Bosnie, Macédoine, Albanie)	5'412	
Reste de l'Europe	6'896	
Etrangers européens	39'792	
Afrique	5'706	
Amérique	4'383	
Asie	3'728	
Océanie	109	
Apatrides	7	
Non déterminés	69	
Etrangers non européens	14'002	53'794
Population globale		134'787

Mesures d'éloignement

Cette année, 351 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 146 refus d'entrée prononcés en cours d'année.

Déclarations de garantie

424 déclarations de garantie (460 en 2009) permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2010, 377 demandes d'entrée ont été traitées (2009 : 442).

Bureau des enquêtes

	2009	2010	Différence
Enquêtes reçues	899	761	- 138
Enquêtes réglées	922	717	- 205
Enquêtes en cours	22	44	+ 22
Dénonciations au Juge d'instruction	3	0	- 3
Dénonciations à la Commission de police	61	55	- 6

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée au détriment des dénonciations auprès du Juge d'instruction. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration de divers rapports de situation à la demande des autorités cantonales (246 documents ont été établis durant l'année sous revue).

Relations avec les administrés

2008 et 2009 constituent les premières années où les données statistiques du système de gestion des files d'attente peuvent être exploitées et comparées, afin de suivre l'évolution du nombre d'entretiens menés aux guichets du contrôle des habitants.

	2009	2010	Différence
Entretiens aux guichets :			
- nombre	93'656	93'547	- 109
- en heures	10'456	9'640	- 816
Appels téléphoniques (N° central 3133)	41'186	35'863	-5'323
Appels téléphoniques (N° commercial 0900)	5'827	6'042	+215

CORPS DE POLICE

TÂCHES PRINCIPALES

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs

A cet effet, le corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police urbaine de proximité. Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- rapprochement police / public
- maintien d'une forte capacité d'intervention
- développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis ni les aspirants)

	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
	557	535.75	572	550.95	575.9

Apprentis et aspirants

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Apprentis	3		4	
Aspirants	24		12	
Total	27		16	

Mouvements de personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fins d'emploi
Total	20	32

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	12
Retraite	16
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	4
Suppression de poste	0
Total	32

Violences contre les fonctionnaires

- 167 cas d'entrave à l'action de la police, d'opposition aux actes de l'autorité et de violence contre les fonctionnaires
- 9 policiers blessés par des tiers (dont 3 ayant nécessité un arrêt de travail de 7 à 25 jours pour un total de 46 jours)
- 308 jours d'incapacité de travail consécutifs à des blessures involontaires (survenues accidentellement lors d'interventions)
- 2 cas de risque de transmission de maladie

FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par une augmentation sensible des entraves, oppositions et violences à l'égard des policiers (+ 30 %).

Outre une baisse sensible du nombre global des accidents de la circulation, aucun cas mortel ne s'est produit, ce qui constitue une première depuis plus de quinze ans.

Deux opérations nommées « Denaro » ont été mises sur pied en juin et en novembre pour lutter contre les activités illégales de certains Roms, telles que la vente de stylos, de bagues en métal doré (similitude avec de l'or), le vol à l'étalage, la réservation de places de parc, le lavage de pare-brise sur des voies de circulation ou encore la charité sollicitée auprès d'automobilistes sur les voies de circulation. La première action a permis de stopper définitivement le lavage des pare-brise et la mendicité sur la chaussée. Quant à la seconde, elle a mis une pression significative sur la mendicité imposée à des mineurs, le commerce illicite d'objets et l'activité dans le domaine du stationnement.

En raison du prochain départ à la retraite du Col Gérald Hagenlocher, commandant du Corps de police, la Municipalité a désigné son successeur en la personne du Lt-col Pierre-Alain Raémy. Datant du 18 août, cette décision prendra effet le 1^{er} mai 2011. Dans le cadre de la réorganisation du Corps, la Municipalité a en outre désigné les deux adjoints du futur commandant.

Le 26 novembre, le Corps de police a reçu, à Berne, le prix d'Excellence publique 2010 pour son dossier « Police et milieu des soins : de la relation institutionnelle formelle à un partenariat au profit du citoyen », présenté dans la catégorie « Partenariats public-privé et autres formes de partenariat ». Cette démarche novatrice vise à améliorer la qualité et la cohérence de la prise en charge globale du citoyen-patient durant les interventions impliquant la police et les milieux hospitaliers. De nombreux contacts entre institutions ont permis aux partenaires de mieux se connaître et de collaborer plus efficacement. Ils ont notamment pris la forme de stages accomplis dans différents services et de procédures formelles mises en place entre les organisations. Au fil des ans, cette manière de faire a permis de créer de nombreux échanges. Elle a contribué à instaurer le partenariat comme élément de la culture institutionnelle dans une approche de proximité avec la population. Ces échanges ont réuni les milieux policiers et de soins, qui ont trouvé ensemble des réponses appropriées à plusieurs problématiques communes.

POLICE-SECOURS (PS)

Pour assurer la sécurité de la population, Police-secours gère les interventions d'urgence et assure une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois, en adéquation avec l'évolution des phénomènes insécurisants et des délits sériels. Les unités d'intervention motorisées, le personnel des postes de quartier à pied et la brigade cycliste répondent aux sollicitations du public et prennent en charge les problématiques sécuritaires détectées. Un nouveau chef a été nommé à la tête de cette division et un projet de restructuration organisationnelle a été conduit au sein des sections.

Le nombre d'interventions assurées par Police-secours accuse une augmentation légèrement supérieure à 3 % par rapport à 2009, soit un total de 30'448, nombre jusqu'alors jamais atteint.

Sections et entités de Police-secours

	2000	2009	2010
Nombre total d'interventions	16'788	29'483	30'448
Interventions avec privation momentanée de liberté	1'848	1'665	1'839
Personnes prises en charge à la suite d'infractions	928	1'580	1'585
Rapports adressés au Juge d'instruction	8'809	11'500	11'020
Scandales divers, altercations sur la voie publique	1'028	2'224	2'509
Bagarres, scandales, bruit à l'intérieur/à l'extérieur des établissements publics	514	1'884	1'874
Violences conjugales	*	398	379
Autres conflits familiaux	*	453	552

* données non disponibles

Manifestations

Comme en 2009, vingt-six manifestations d'importance ont été prises en charge par les effectifs du Corps de police. Sept manifestations sportives ont été gérées par la seule subdivision « sécurité du trafic et stationnement ». Le personnel policier a par ailleurs été mobilisé pour cinq rassemblements qui n'avaient fait l'objet d'aucune demande d'autorisation auprès du Service de la police du commerce. En outre, la qualification du FC Lausanne-Sport en *Europa League* a nécessité la prise en charge de quatre matches dont les dispositifs sécuritaires devaient impérativement se conformer aux normes de l'UEFA. Le temps consacré à ces événements s'est élevé à près de 18'000 heures (12'000 en 2009).

Opérations de longue durée

Afin de gérer au mieux les ressources à disposition, le Corps de police a ciblé sa présence à la place de la Riponne, en fonction de la situation et en coordination avec les collaborateurs d'UniSet. Cette manière de procéder a permis une excellente collaboration avec ces derniers. Elle a aussi permis à Police-secours d'être présente au bon moment. Le nombre d'heures est dès lors en baisse, mais atteint tout de même 1'300 ; 185 personnes ont été interpellées pour diverses infractions, notamment dans le domaine des stupéfiants.

L'opération « Alpha » reste une nécessité pour lutter efficacement contre le trafic de stupéfiants de rue, très présent à la place Chauderon principalement. Les 10 policiers spécialisés, répartis dans les quatre sections, ont identifié 1'956 personnes, dont 335 ont été dénoncées pour infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants.

Postes de quartier

Activité des postes de quartier	2000	2009	2010
Arrestations	51	240	267
Véhicules retrouvés	61	40	47
Dénonciations pour fautes de stationnement	13'736	1'544	1'239
Rapports de renseignements divers	13'494	13'025	13'102
Notifications de commandements de payer	26'306	30'392	35'833

Bureau des objets trouvés

	2000	2009	2010
Trouvailles	8'374	11'250	11'111
Trouvailles restituées	3'911	4'986	4'575
Personnes reçues	14'868	15'028	14'696

La vente aux enchères des objets non restitués s'est déroulée le 27 avril, permettant d'encaisser un montant de 28'069 francs. La prochaine vente se déroulera en 2012.

Brigade cycliste

Comme en 2009, les cyclistes ont secondé les membres du personnel des postes de police, ainsi que de Police-

secours, dans le cadre de leurs missions journalières, en fonction des événements et besoins divers.

	2000	2009	2010
Identifications	*	856	608
Arrestations spontanées	*	33	47
Kilomètres effectués	*	13'807	13'823
Temps de roulage en heures	*	1'168	1'275

* données non disponibles

Groupe de prévention du bruit (GPB)

Le Groupe de prévention du bruit a poursuivi son programme de formation des nouveaux agents de Police-secours dans le cadre de stages. Un accent particulier a été porté sur la problématique liée à l'état des véhicules.

Par ailleurs, les stagiaires ont pu, lors de périodes nocturnes, effectuer de nombreux contrôles en relation avec l'exploitation des établissements, voire avec le bon déroulement de certaines manifestations. Enfin, une présence quasi permanente durant les nuits de week-ends a permis de doubler le nombre d'interventions pendant ces périodes, apportant ainsi une vision globale des moments festifs, de leur ampleur et des problèmes engendrés.

Unités spéciales (US)

A la fin de l'année, une nouvelle organisation du travail a été mise sur pied au sein du Groupe d'intervention (GI). Cette nouvelle articulation a consisté à diviser le GI en deux sous-groupes et à sortir les membres du tournus normal de Police-secours, afin de déployer davantage ces spécialistes lors des périodes sensibles, notamment durant les nuits de fin de semaine. Dans les faits marquants, relevons l'appui donné à la police bernoise dans l'affaire du forcené biennois.

Pour la Brigade canine, la formation d'une chienne passive (recherche de stupéfiants sur les personnes) a abouti et celle-ci est maintenant opérationnelle. Il y aura lieu désormais de définir précisément les possibilités d'engagement de ce nouveau moyen de lutte contre la drogue. Un deuxième Saint-Hubert a terminé sa formation avec succès. Il est appelé à remplacer le premier formé, il y a quelques années déjà, qui a été mis à la retraite.

La Cellule de négociation fait toujours face à un effectif opérationnel restreint. De nouvelles mises au concours seront effectuées en 2011, afin de renforcer cette structure. La sélection de 2010, ouverte à l'ensemble des policiers, n'a pas permis de recruter un nombre suffisant de candidats, seuls deux postulants ayant été retenus. Ces spécialistes ont suivi des formations pointues, dont un stage au sein des négociateurs du RAID en France et un cours de base auprès de la police du Québec.

Groupe d'intervention (GI)

Effectif structurel : 18

Effectif actuel : 17

	2008	2009	2010
Opérations spécifiques GI dont :	83	90	87
• prises d'otage	0	0	0
• séquestrations/enlèvements/extorsions	7	1	3
• tireurs fous	3	1	1
• forcenés	4	2	3
• individus suicidaires	12	6	2
• opérations stupéfiants	28	29	32
• individus armés	10	5	17
• personnes violentes/dangereuses	6	20	12
• autres opérations (sauvetages, opérations spéciales avec la Police judiciaire)	13	26	17
Collaboration avec la Cellule de négociation	11	5	11
Personnes interpellées	138	83	147

Brigade canine (COPS)

Effectif structurel : 11 conducteurs/11 chiens

Effectif actuel : 9 conducteurs/11 chiens

Cellule de négociation (CN)

Effectif structurel : 8 négociateurs – 1 psychologue

Effectif actuel : 5 négociateurs – 1 en formation – 1 psychologue

	2008	2009	2010
Interventions de la Cellule (avec et sans GI)	16	11	11

SÉCURITÉ ET COORDINATION

La division sécurité et coordination a été créée le 1^{er} janvier, suite à une réorganisation de l'état-major du Corps de police. Cette structure œuvre au profit du commandement et de l'ensemble des divisions du Corps de police, par l'organisation et la gestion de dossiers transversaux ainsi que par la mise à disposition d'outils communs destinés à améliorer la communication et l'accessibilité des dossiers de direction.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- planifier et organiser les travaux de la plate-forme de conduite et la coordination des rapports de conduite
- assurer la conduite de l'état-major du plan DIAM
- gérer les aspects sécuritaires du m2
- assurer les partenariats externes
- gérer les dossiers sécuritaires stratégiques et permanents

Plan DIAM

L'état-major (EM) DIAM a poursuivi le développement des plans d'interventions en étroite collaboration avec l'état-major cantonal de conduite (EMCC) ORCA. Sur le plan opérationnel, l'EM DIAM a été mis sur pied afin de gérer la panne d'électricité survenue en février ainsi que la prise en charge et l'hébergement de 96 voyageurs du TGV bloqués en gare de Lausanne, en décembre. L'EM DIAM a par ailleurs pris le leadership de la gestion du dossier de la pandémie H1N1 en vue de développer une politique communale durable.

Une formation a été dispensée aux cadres de l'entreprise des tl. Elle a été suivie d'un exercice de conduite d'état-major afin d'optimiser la coordination lors d'événements majeurs. L'ensemble des dossiers d'intervention des sta-

tions du m2 a été mis à jour, particulièrement dans la définition locale des structures temporaires.

La construction de protection civile de Prélaz a été entièrement équipée afin de permettre à l'EM DIAM d'assurer la conduite efficace d'un événement majeur.

Les membres de l'EM DIAM collaborent étroitement avec le plan ORCA. Ils siègent à part entière au comité directeur (CODIR) ORCA et à l'Observatoire cantonal des risques (OCRI). Ils prennent ainsi une part importante à l'appréciation des grands risques et à la validation des dossiers cantonaux.

Dossiers sécuritaires – partenariat

Projet métamorphose

Le Corps de police est représenté dans le groupe de travail du nouveau stade de football pour ce qui relève du domaine de la sécurité. Il participe également à la définition du concept de sécurité du stade d'athlétisme de la Tuilière.

Charte des établissements de nuit

Une nouvelle soirée de formation a été organisée pour les agents de sécurité de la plupart des établissements de nuit, notamment de ceux ayant signé la charte de collaboration. Le concept de prévention et de sécurité a été modifié pour correspondre au nouveau code de procédure pénale (CODEX) entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Autres partenariats

Le responsable de la division sécurité et coordination participe à plusieurs projets sécuritaires, tels que l'EMUS (Equipe mobile d'urgence sociale), aux rencontres avec les organismes de défense des migrants ainsi qu'à divers projets de prévention.

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La police judiciaire traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois. Sous la direction des juges d'instruction, les inspectrices et inspecteurs enquêtent notamment dans les domaines des infractions contre le patrimoine et contre l'intégrité sexuelle, de la prostitution, ainsi que des délits qui touchent les mineurs

Activité

Durant l'année, la police judiciaire a réalisé un effort de préparation important, en vue de l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure pénale. Ce texte légal fixe les règles de fonctionnement pour la police et les autres partenaires de la chaîne pénale. Il constitue une réforme fondamentale. Elaboration de directives, formations et échanges ont rythmé l'année.

Le dispositif de lutte contre le trafic de stupéfiants en rue a été revu. 16 personnes ont la charge d'interpeller les vendeurs en flagrant délit et d'enquêter. Cette mission est assurée par une partie des effectifs issus de Police-seours et de la police judiciaire (brigades des stupéfiants et rue).

Appelés à n'être publiés que le 21 mars par l'Office fédéral de la statistique (OFS), les chiffres relatifs à la criminalité ne peuvent figurer dans le présent rapport.

Criminalité générale

Activité liée aux mineurs

Pour la première fois cette année, la barre des 200 dossiers concernant des mineurs déférés pour des actes de violence a été franchie. 53 % des affaires mettant en cause des mineurs auteurs de violence ont été élucidées. Ce taux de réussite (+ 20 %) est non seulement lié à la capacité de Police-secours à interpellier en flagrant délit de nombreux auteurs, mais également à l'assiduité démontrée par le personnel de la Brigade jeunesse dans le cadre de la conduite des enquêtes. Relevons que de nombreux cas de violence résultent d'une consommation abusive d'alcool et qu'un partenariat avec le milieu hospitalier vise à la réduction de ces cas.

En termes de prévention, le « Raid 24heures Aventure 2010 Police-Adolescents » a permis à des policiers et des jeunes en difficulté de se retrouver en Gruyère au mois de septembre. Ils ont affronté ensemble diverses épreuves sportives. Chacune composée de 6 jeunes et de deux adultes, 9 équipes mises sur pied par des corps de police romands ont effectué un parcours d'une vingtaine de kilomètres parsemé d'épreuves et couronné par une nuit en bivouac.

Activité liée aux mœurs

Il convient de relever une nette baisse en matière d'infractions contre l'intégrité sexuelle. 85 % des cas dont les victimes sont des enfants ont été résolus. Sur les huit dernières années, le nombre de cas de maltraitance sur les mineurs est resté stable. Il en va de même pour ce qui concerne les violences domestiques (23).

Enfin, dans le domaine de la prostitution, 113 salons de massage ont été inspectés et 41 opérations en rue menées. Sur les 319 personnes contrôlées, 15 % étaient en situation illégale en Suisse, ce qui constitue une baisse significative par rapport à l'année précédente (26 %). Sur ces 319 personnes, 50 étaient d'origine roumaine, 78 issues d'Europe de l'Ouest et 92 du Brésil, les deux tiers disposant d'un titre de séjour en Suisse (permis B ou C).

Activité liée aux produits stupéfiants

Durant l'année, 11 filières d'approvisionnement de drogues dures ont été démantelées. De nombreux consommateurs de cocaïne provenant de toute la Suisse romande, voire de France voisine, sont attirés quotidiennement par la place lausannoise « alimentée » par des vendeurs provenant de la Suisse entière. Le marché de la cocaïne reste majoritairement en mains d'Africains de l'Ouest, alors que celui du cannabis et de la marijuana relève de ressortissants des pays d'Afrique du Nord.

Activité liée aux atteintes à l'intégrité physique

Les cas de brigandage ou d'extorsion sont récurrents. Ils enregistrent une tendance à la hausse. Les victimes sont menacées, frappées et dépouillées de leur argent ou de leur téléphone portable. L'utilisation d'un couteau ou d'une autre arme n'est plus exceptionnelle. Les auteurs sont en majorité des jeunes agissant en groupe. Les bagarres et incivilités nocturnes à l'occasion desquelles les antagonistes utilisent des armes blanches, des tessons de bouteilles ou d'autres objets dangereux sont souvent liées à une surconsommation d'alcool et/ou de produits stupéfiants qui aggravent les situations ainsi que leurs conséquences sanitaires.

Activité liée au patrimoine

De nombreux cambriolages ont été perpétrés dans des appartements et des commerces. Même si le nombre d'infractions est en baisse, l'activité de délinquants provenant des pays de l'Est, d'Afrique du Nord et d'Amérique du Sud est toujours constante dans notre région.

Le nombre de vols dans les véhicules et les bateaux est resté stable. Il représente tout de même près de 1'200 cas pour l'année alors que les interpellations pour ce type de délits demeurent proportionnellement faibles. Les ordinateurs portables, téléphones mobiles ou sacs à main sont fortement prisés par les auteurs de ces actes.

S'agissant des vols, il faut relever une augmentation de 22 %. Élément nouveau, la part des femmes, habituellement peu représentées parmi les auteurs de ce type d'infractions, progresse de 40 % par rapport à l'an passé. Les hommes détiennent toutefois une longueur d'avance (74 % de l'activité globale, contre 26 % pour les femmes).

Activité administrative

De manière globale, on relève une certaine stabilité dans le volume des affaires confiées. Cependant, leur complexification, notamment dans les mesures d'enquête demandées, allonge le temps qui doit leur être consacré. En matière d'enquêtes de naturalisation, l'absence prolongée d'un collaborateur a généré un important retard dans le traitement d'environ 300 dossiers.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT

La sécurité du trafic et le stationnement constituent deux tâches importantes du Corps de police. La prévention des accidents de circulation et la sensibilisation des usagers de la route font partie des missions prioritaires des policiers et gardes de police qui œuvrent dans ce domaine.

Campagnes de prévention

Durant l'année, outre les habituelles campagnes de prévention nationales qui se sont poursuivies, une action, intitulée « *Slow Down Take it Easy* », a été menée en mars et en novembre. Elle visait à rendre les conducteurs attentifs à l'importance que revêt le respect de la vitesse. Elle a permis, à l'occasion de huit contrôles routiers, de sensibiliser 982 personnes, auxquelles un document explicatif a été remis.

Contrôles de la vitesse

Lors des contrôles effectués avec les appareils mobiles, le pourcentage des conducteurs dénoncés, par rapport au nombre de véhicules enregistrés, accuse une légère hausse (4,71 % contre 4,43 % en 2009). 17'013 automobilistes ont ainsi fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse en milieu urbain. 18 automobilistes ont par ailleurs été dénoncés pour une vitesse supérieure à 90 km/h (31 en 2009), la vitesse la plus élevée revenant à un conducteur qui roulait à 121 km/h sur l'avenue de Provence. En termes de prévention, les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont été largement utilisées (49 semaines) sur l'ensemble du territoire communal, touchant 1'705'772 usagers.

Contrôles de la vitesse

	2000	2008	2009	2010
Nombre de contrôles	1'345	2'450	2'377	2'139
Véhicules enregistrés	485'011	483'493	422'328	360'487
Conducteurs dénoncés	41'592	23'111	18'716	17'013
Pourcentage des dénonciations	8,57	4,78	4,43	4,71

Contrôles à l'éthylomètre

Depuis l'entrée en vigueur du taux d'alcoolémie limite de 0,5 ‰ en 2005, on constate que le nombre de conducteurs se trouvant sous l'influence de l'alcool a diminué de 22 % et de 11 % en ce qui concerne les cas suivis d'un accident,

Contrôles à l'éthylomètre

	2005	2008	2009	2010
Ivresses avec accident	153	138	161	136
Ivresses sans accident	549	486	403	410
Total	702	624	564	546

Contrôles aux carrefours

Une nouvelle hausse des infractions constatées aux carrefours a été relevée cette année (+ 10 %). La poursuite de la modernisation des installations (arrêt définitif du mode argentique) a notamment influencé ce résultat. Toutefois, comparé au nombre de passages enregistrés, le pourcentage de conducteurs dénoncés baisse de 0,22 à 0,20.

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse et de la vitesse :

Installations fixes : 18 (18 en 2009)

Nombre de caméras : 11 (12 en 2009)

	2000	2008	2009	2010
Infractions relevées (feux)	9'564	7'691	8'880	9'453
Infractions relevées (vitesse)	2'368	27'538	48'487	53'711
Total	11'932	35'229	57'367	63'164
Nombre de passages (en milliers)		18'861	25'830	30'412
Pourcentage des conducteurs dénoncés		0,18	0,22	0,20

Infractions de circulation et de stationnement

Les infractions enregistrées sont en baisse d'environ 5 % par rapport à 2009. Cette diminution est également constatée en ce qui concerne les contrôles du stationnement nocturne ainsi que le parcage sur les trottoirs (- 25 %). Les nouvelles infrastructures de stationnement mises en place en périphérie (P+R) et le succès rencontré par le m2 ne sont pas étrangers à la stabilisation dans ce domaine.

Contrôles du stationnement et de la circulation

	2000	2008	2009	2010
Infractions enregistrées (circulation et stationnement), dont :	18'5483	245'430	284'413	272'751
• infractions aux règles de stationnement	119'559	159'842	193'608	180'769
Parcage illicite sur les trottoirs : bulletins d'amende d'ordre apposés	7'959	7'585	7'717	5'755
Evacuations forcées de véhicules	nd	506	636	594

Accidents de circulation

1'111 constats d'accidents ont été établis cette année (- 10 % par rapport à 2009), nombre le plus bas jamais enregistré. Les victimes de ces accidents sont en nette diminution (- 5 % pour les personnes blessées, - 42 % pour les piétons impliqués, - 44 % pour les enfants). Par ailleurs, aucun accident mortel n'est à déplorer durant l'année, cela ne devant pas faire oublier la nécessité de maintenir une présence assidue sur le réseau routier.

	2000	2008	2009	2010
Accidents de circulation (constats)	1'733	1'162	1'235	1'111
Personnes blessées	528	380	462	437
Personnes tuées	5	3	1	0
Fuites après accident	706	385	405	351
Piétons victimes, dont	104	83	120	69
• enfants jusqu'à quinze ans	28	18	36	20

Amendes d'ordre

	2009 (Fr.)	2010 (Fr.)
Facturé	nd	14'992'970.—
./ Défalcatons	nd	nd
Encaissé	11'547'320.—	nd

LOGISTIQUE ET EXPLOITATION (L+E)

La subdivision L+E regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), le garage, la maintenance d'immeuble, le groupe de la saisie, le groupe informatique, le groupe technique et la chancellerie.

Outre l'entretien ordinaire de l'Hôtel de police, le personnel de maintenance d'immeuble a été engagé dans la création et la transformation de 13 locaux d'audition afin de les mettre en adéquation avec les exigences liées à l'application du nouveau Code de procédure pénale. Des modifications structurelles ont permis d'accueillir un nouveau vestiaire pour les dames. Ces travaux ont été réalisés avec le budget de Fr. 200'000.—, octroyé par la Caisse de pensions, propriétaire du bâtiment.

Les opérateurs de la Centrale d'aide à l'engagement (CAE) ont contrôlé 18'337 personnes (+ 1'428) dont 1'075 faisaient l'objet d'un signalement (+ 250) et vérifié 1'801 véhicules dont 89 (+ 17) signalés. Ces collaborateurs ont répondu à 74'543 appels d'urgence (204/jour, contre 75'655 en 2009, soit 207/jour) et à 78'627 appels

au numéro général (215/jour, contre 71'895 en 2009, soit 197/jour).

Le groupe de la saisie enregistre les données concernant les infractions dans le nouveau système informatique SINAP de la Police cantonale. Il a traité plus de 42'000 documents. La chancellerie s'occupe des transferts et du classement des documents. Elle a remis 54'925 lettres à la poste et 34'414 rapports à l'interne.

Le personnel de l'entité technique et informatique fournit un soutien permanent aux usagers du service. Il s'est attelé à déployer près de 500 ordinateurs dans le cadre du renouvellement du parc informatique de la Ville. Il a également été largement sollicité pour les travaux liés à la mise en application de nouvelles dispositions légales (CODEX).

Le garage de police s'occupe des 250 véhicules du parc automobile communal. Il a notamment procédé à plus de 65 services d'entretien et 43 préparations pour l'expertise.

FORMATION CONTINUE (FOCO)

La formation continue du personnel du Corps de police est assurée par 4 policiers, dont 2 stagiaires et une secrétaire. Cette unité s'occupe du recrutement des aspirants et des assistants de police. Elle organise le stage d'intégration des aspirants et leur dispense des formations spécifiques (particularités communales et cantonales) tout au long de l'année. Elle assure le soutien de la formation de base dans le domaine de la pratique policière à l'Académie de police et à la sécurité militaire. Elle prend en charge la formation des assistants de police (école de 3 mois). Par ailleurs, 5 formateurs policiers lausannois sont détachés en permanence à l'Académie de police du Chablais pour la formation de base des aspirants.

Vingt-deux aspirants de la volée 2009 ont été assermentés le 25 février 2010 après avoir obtenu leur brevet fédéral de policier. Une aspirante a malheureusement échoué, mais elle pourra se représenter aux examens en 2011.

La formation des aspirants à l'Académie de police du Chablais est complétée par des cours portant sur des particularismes communaux. Ceux-ci sont dispensés à l'Hôtel de police. Cette année, 30 aspirants (12 Lausannois et 18 rattachés à d'autres polices municipales) en ont bénéficié. La volée 2010 terminera sa formation en février 2011.

Deux grands blocs de formation spécifiques ont été donnés au Corps en plus de la formation continue habituelle. Au printemps, une formation portant sur les situations d'urgence en présence de tireur actif dans les écoles a été dispensée. En automne, une initiation au nouveau Code de procédure pénale fédéral et une journée de formation par policier ont été organisées en prévision de l'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif juridique.

SUBDIVISION ÉTAT-MAJOR (EM)

La subdivision EM réunit l'unité psychologique, le délégué à l'éthique, la communication et la prévention, les ressources humaines, le préposé à la déontologie et les juristes.

Unité psychologique

Durant l'année, l'unité psychologique s'est impliquée de manière directe dans différents projets et partenariats, dont le groupe de travail qui mène une réflexion sur les aspects de prévention, d'intervention et de communication dans les cas de tireur actif dans les écoles. Elle est également engagée dans l'organisation des séances de direction élargie et dans un groupe de travail qui réexamine les principes de fonctionnement et d'intervention des unités spéciales en collaboration avec leurs membres. Le partenariat avec l'Université de Genève visant à perfectionner les processus de recrutement est toujours en cours.

Comme chaque année, l'unité psychologique s'est consacrée à la formation de base des policiers et à la formation continue, notamment dans le cadre des cours de l'Institut suisse de police. Elle s'est également investie, à l'interne, auprès des équipes spécialisées et des chefs d'unité. L'unité conserve en effet la direction de plusieurs équipes dont la cellule AVP-police, la cellule de débriefing et la cellule psychologique du plan DIAM. Dans chaque cas, sa mission consiste aussi bien à gérer le personnel qu'à organiser le fonctionnement (notamment les permanences) et les séances d'intervention. L'unité psychologique a participé à la rédaction du dossier de candidature au prix d'Excellence suisse, que le Corps de police a obtenu en novembre 2010.

Ethique

Comité d'éthique

Le 9 juin, le Comité d'éthique a rendu public son premier avis intitulé « du délit de faciès à la recherche ciblée de personnes ». Il travaille en outre sur deux autres sujets de réflexion dont les résultats sont attendus dans le courant de 2011.

Démarche éthique – Leaders et délégué à l'éthique

Trois séminaires de 5 jours et du coaching à distance ont été mis sur pied en vue de développer les compétences managériales et de leadership des cadres dirigeants du Corps de police et d'instaurer une direction collégiale. S'inscrivant dans la continuité du travail entrepris en 2009, ces démarches ont été conduites et animées par les professeurs de la chaire d'éthique de l'Université de Sherbrooke (Canada). Elles ont permis d'introduire ce nouveau mode de gouvernance au sein de la police judiciaire et de dispenser une première formation à l'ensemble des cadres intermédiaires du Corps.

L'Institut suisse de police, organe national de formation des policiers, a nommé le remplaçant du commandant comme responsable romand de la matière « Droits de l'homme et éthique professionnelle ». Ce dernier a également repris la responsabilité de l'enseignement de cette matière à l'Académie de police de Savatan avec le concours du délégué à l'éthique. Vingt heures en éthique professionnelle ont été dispensées à 80 aspirants de police ; cette matière est l'une des principales de l'examen du brevet fédéral de policier.

Dans le cadre du développement à long terme de la démarche éthique au sein du Corps de police et notamment pour donner une suite au préavis N° 2002/40 relatif à cette démarche, un important travail de réflexion et de rédaction a été effectué durant la seconde partie de l'année pour établir un nouveau préavis.

De conserve avec les juristes et le déontologue, le délégué à l'éthique a rendu plusieurs avis de fond sur divers sujets pour conseiller la direction du Corps de police dans ses choix stratégiques. Toujours avec les juristes et le déontologue, ainsi qu'avec le responsable de la division sécurité et coordination, le délégué a participé à des rencontres de direction entre la police et des associations pour la prévention des discriminations.

Préposé à la déontologie

Dans le cadre de la réforme sécuritaire vaudoise, plusieurs groupes de travail ont été mis sur pied en janvier. Conformément à la convention passée entre le Canton et les communes, l'un d'entre eux a reçu pour mission de proposer un code de déontologie et un processus éthique communs aux polices vaudoises. Le préposé à la déontologie est responsable du pilotage de ce groupe de travail. A la fin de l'année, un projet de code a été mis en consultation auprès de l'Ordre judiciaire, des différents Corps de police et des syndicats.

Le 15 février, la Commission à la déontologie a rendu son premier rapport annuel d'activité. Conformément à l'article 14 de son règlement d'application, ce document est destiné à la Municipalité. Avec l'accord de cette dernière, le rapport a été présenté à l'occasion d'une conférence de presse organisée à l'Hôtel de police.

Communication et prévention

L'année a été marquée par le choix de la nouvelle identité visuelle du Corps de police. Créé en 2009, le nouveau logo a été posé sur tous les visuels de la police : bâtiments, véhicules, brochures, fichiers informatiques, site Internet. Il a également été repris pour la création du nouveau badge des policiers. Dans le secteur audiovisuel, la série des 6 clips sur la formation et les métiers de la police a été achevée et mise en ligne sur Internet. Le documentaire de 24 minutes « Au-delà de l'urgence » a été présenté en avant-première publique avant d'être diffusé à 6 reprises dans la grille des fêtes de « La Télé ». Un DVD réunissant les clips et le film a été distribué à tous les collaborateurs. Il sera désormais offert en cadeau aux visiteurs de l'Hôtel de police. Ce support se révèle déjà très prometteur en matière de recrutement. L'opération de transfert du site web « Infopol » sur l'Intranet de la Ville a généré un travail très conséquent. Elle sera terminée courant 2011.

La permanence presse a été renforcée. Sept répondants se relaient désormais afin d'être en mesure de gérer en permanence la communication sur tout événement particulier survenant à Lausanne. Des formations initiales et continues leur ont été dispensées. Cet effectif devra également offrir la souplesse nécessaire à la gestion d'un éventuel accident majeur (DIAM). Le bureau de la communication a fait l'objet de nombreuses sollicitations de la part des médias. Elles ont concerné différentes problématiques sécuritaires telles que le trafic de stupéfiants en rue, l'usage d'armes blanches et les vols à main armée dans des bijouteries. La chute d'une voiture sur les voies CFF et la prise en charge des 96 passagers d'un TGV bloqués en gare de Lausanne ont mis en évidence la qualité du travail réalisé par l'ensemble des services communaux qui ont géré ces événements.

Sur le plan de la prévention, une campagne relative aux « vols dans les véhicules » a été réalisée. Recourant à

des affiches placées dans les parkings lausannois et à des flyers apposés sur les véhicules, elle se proposait de renforcer les conseils de prévention. L'édition « Raid 24heures Aventure 2010 Police-Adolescents » organisée par la brigade de la jeunesse de la PJM avec neuf équipes de jeunes romands de 14 à 17 ans a fait l'objet d'un film qui permet de documenter cette démarche novatrice de prévention des risques auprès des adolescents.

Ressources humaines (RH)

Durant cette année, les Ressources humaines ont poursuivi leurs activités de conseil au commandement, à la hiérarchie et aux collaborateurs. L'unité a effectué de nombreux recrutements internes et externes.

Deux projets d'envergure sont toujours en cours, à savoir l'introduction de l'aménagement du temps de travail (ATT) au sein du service et la définition d'un nouvel horaire de travail en rotation. Le projet ATT a nécessité une analyse interne complète des spécificités et contraintes inhérentes à chaque entité en vue de flexibiliser le temps de travail partout où cela sera possible. Le règlement ATT du Corps de police est en cours d'élaboration. Au vu des difficultés de programmation du logiciel rencontrées par le spécialiste externe, le projet ne pourra pas être déployé avant la fin du premier semestre 2011.

Quant au nouvel horaire évoqué ci-dessus, un groupe de travail recomposé a travaillé sur de nouvelles variantes. Une proposition a été présentée au comité de direction. Le processus de consultation interne est en cours.

Juristes

L'entité juridique a poursuivi ses activités de rédaction et de conseil pour le commandement, le directeur de la sécurité publique et des sports et la Municipalité. D'entente avec le Service juridique et le Service du personnel, les juristes ont suivi des procédures administratives diligentées par la Municipalité contre des collaborateurs du Corps de police. Leur activité a notamment conduit à six licenciements (dont celui d'un aspirant). Deux ont été contestés et sont pendants devant les autorités judiciaires compétentes. L'entité a par ailleurs conduit cinq procédures de mise en demeure formelle au sens du RPAC à l'endroit de collaborateurs dont les prestations étaient insuffisantes ou à qui un comportement contraire à leurs devoirs de service était reproché. Ils ont préparé les déterminations municipales dans plusieurs consultations législatives cantonales ou fédérales, participé à un groupe de travail dans le cadre de la réforme policière vaudoise et consacré du temps à suivre plusieurs procédures pénales mettant en cause des policiers lausannois.

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE

Composé de trois des cinq piliers de l'organisation mise en place par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), à savoir les divisions « secours et incendie », « groupe sanitaire » et « sécurité civile », le service constitue l'un des éléments importants du système de la protection de la population lausannoise.

Dans le prolongement de la réorganisation entreprise au

début de la présente législature, le service a élaboré le rapport-préavis N° 2010/48 relatif au nouveau statut des sapeurs-pompiers professionnels dont le Conseil communal a adopté les conclusions dans sa séance du 1^{er} février 2011.

Le Centre de formation de La Rama a poursuivi sa recherche de nouvelle clientèle. Il vise à développer son offre de cours et à pérenniser ses activités. Les Gaziers romands sont intéressés à y créer un plateau d'exercice spécifique, destiné à la formation de leurs collaborateurs dans le domaine de la sécurité et des interventions d'urgence. La réalisation de ces installations particulières s'effectuera en étroite collaboration avec le Service du gaz et du chauffage à distance.

Enfin, appelés à diriger une équipe forte de plusieurs dizaines de collaborateurs et à conduire des interventions importantes, les dirigeants du groupe sanitaire ont bénéficié d'une réévaluation de leurs postes, destinée à garantir l'égalité de traitement au sein du service.

TÂCHES PRINCIPALES

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis et les aspirants)

	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Direction SPSL	22	19.10	23	20.10	22.10
Secours et incendie	126	125.5	130	129.50	130.50
Sécurité civile	20	19.50	20	19.75	19.75
Groupe sanitaire	44	40.50	44	39.75	40.50
Pompes funèbres officielles	14	14.00	13	13.00	13.00
Centre de formation de La Rama	9	8.20	9	8.20	9.20
Total	235	226.80	243	230.30	235.05

SPSL : Le nombre d'EPT alloués est officiellement de 234.80. Au 31.12.2010, le nombre d'EPT alloués était de 235.05. En effet, une autorisation d'augmentation temporaire de 0,25 EPT a été accordée pour la période du 01.09.2010 au 31.01.2011, afin de permettre de pallier une absence de longue durée et un départ à la retraite touchant la division de la sécurité civile.

Direction : Deux postes ont été créés (adjoint administratif universitaire et secrétaire « comptable ») par suppression de deux postes existants non encore repourvus. Un poste a également été supprimé, à savoir, celui d'adjoint administratif (adjoint au RRH), le titulaire ayant pris une fonction d'officier de direction. Deux postes vacants d'ouvrier professionnel ont été repourvus par un nouveau collaborateur et un collaborateur des PFO ayant vu son poste supprimé.

Secours et incendie : Au 01.01.2010, une secrétaire a été transférée dans un autre service de la Ville. Un secrétaire a augmenté son taux d'activité de 50 % et deux postes de sapeurs-pompiers sont devenus vacants, suite à des départs à la retraite. Cinq sapeurs-pompiers en formation ont été engagés au 01.11.2010.

Sécurité civile : L'augmentation temporaire, déjà mentionnée ci-dessus, de 0,25 EPT (entre le 01.09.2010 et le 31.01.2011) est due à l'engagement anticipé d'une employée de bureau, pour pallier un départ à la retraite et une absence de longue durée.

Pompes funèbres officielles : La diminution est due à la suppression d'un poste d'employé PFO. Comme déjà indiqué, le collaborateur ayant vu son poste supprimé a rejoint la direction du SPSL, section commandement, pour occuper un poste vacant d'ouvrier professionnel.

Centre de formation de La Rama : L'augmentation est due à la création, par transfert d'un EPT disponible à la division « secours et incendie », d'un poste de cuisinier, lequel était encore vacant au 31.12.2010.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Apprentis	3		4	
Aspirants	24		12	
Total	27		16	

Mouvements de personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fin d'emploi
Total	20	32

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	2
Retraite	5
Fin de contrat	1
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	2

DIVISION SECOURS ET INCENDIE (DSI)

TÂCHES PRINCIPALES

(sur le plan lausannois et cantonal)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

EFFECTIF

Effectif global

	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Sapeurs-pompiers professionnels	120	120	124	124	125
Personnel civil	6	5.5	6	5.5	5.5
Total	126	125.5	130	129.5	130.5

La variation du nombre de collaborateurs est due à l'arrivée de 5 sapeurs-pompiers en formation à l'école latine 2010, ainsi qu'à la démission d'un sapeur-pompier.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

2006	2007	2008	2009	2010
*94	*94	*100	*120	*125

* sans l'organe de commandement

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)

	2006	2007	2008	2009	2010
	240	245	170	199	169

Interventions

Au nombre de 2'147, les interventions sont, pour la deuxième année consécutive, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 79 % sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2009	2010
Interventions pour le SDIS	1'009	1'094
Autres	1'118	1'053
Total des interventions	2'127	2'147

Types d'interventions

	2009	2010
Déclenchements d'alarmes automatiques	549	523
Incendies	533	547
Sauvetage de personnes et d'animaux	158	158
Désincarcérations	33	30
GRIMP*	14	26
Protection de l'environnement	307	294
Interventions techniques	497	549
Éléments naturels	36	20
Total	2'127	2'147

* Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux

Répartition géographique des interventions

	2009	2010
Sur le territoire de la commune de Lausanne	1'755	1'699
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	372	448

Gros feux ou interventions importantes : Mise sur pied du corps volontaire

La mise sur pied des unités de ville a été nécessaire à trois reprises, à savoir :

- 22 février : panne de courant générale à Lausanne
- 29 mai : feu d'appartement, chemin de la Fauvette à Lausanne
- 8 juillet : feu de dépôt, entreprise Goutte, avenue de Sévelin à Lausanne

Unités foraines

Les sections foraines sont désormais rattachées aux différents détachements de premier secours (DPS) régionaux, selon la liste suivante :

- Unité foraine de Vers-chez-les-Blanc au DPS Epalinges - Savigny - Vers-chez-les-Blanc
- Unité foraine de Vernand au DPS de la Mèbre
- Unité foraine de Montheron au DPS du Haut-Talent

Leurs interventions ne sont plus comptabilisées par la division « secours et incendie » (DSI).

Exercice de conduite d'état-major « Rôtillon »

Le 24 mars, les cadres de la DSI ont été invités à participer à un exercice au quartier du Rôtillon. Il s'agissait d'entraîner la conduite d'un état-major au poste de commandement à l'engagement (PCE). Préparé par les membres de la direction du SPSL, l'exercice a permis de mettre sur pied les différents éléments de conduite, de mettre à niveau les connaissances et de renforcer la collaboration avec les autres partenaires.

Exercice sur le domaine ferroviaire – Gare de triage de Denges

Selon les normes de l'Office fédéral des transports (OFT), les CFF ont l'obligation d'effectuer des exercices visant à contrôler l'adéquation de la planification en matière de sécurité dans les gares de triage. Un exercice d'engagement s'est déroulé le 31 août sur le site de Denges. Le scénario « feu de wagon à proximité de citernes contenant des liquides inflammables » a permis de tester la collaboration entre les différents partenaires.

Matches Europa League

La DSI a été mise à contribution lors des 4 matchs à domicile du Lausanne-Sport. Un détachement, composé de 9 sapeurs-pompiers professionnels et de 4 membres de l'unité d'appui au poste permanent (UAPP) s'est rendu au stade de la Pontaise pour assurer la sécurité incendie et l'alimentation électrique de secours.

Séminaire de l'association suisse des sapeurs-pompiers professionnels

Les 2 et 3 novembre, la DSI a reçu les responsables de la formation des corps de sapeurs-pompiers professionnels de toute la Suisse avec, comme thème de séminaire : « M2, le défi technologique. Point de vue des sapeurs-pompiers ».

Après une brève présentation des nouveaux moyens d'intervention de la DSI en caserne, une démonstration s'est déroulée, durant une partie de la nuit, dans le M2, sur le tronçon Croisettes-Vennes.

Matériel et équipement

Dans le cadre des autorisations d'achats, une scie semi-automatique (avec bouclier de sécurité) pour l'aluminium, ainsi qu'une machine à laver, contrôler, sécher et rouler les tuyaux ont été acquis.

Relevons que le lift du garage a été mis hors service en raison d'un état de vétusté avancé et remplacé par le biais d'un crédit supplémentaire.

Véhicules

Egalement dans le cadre des autorisations d'achats, il a été commandé et réceptionné plusieurs engins d'intervention, à savoir :

- un véhicule pour officier d'intervention
- un véhicule de transport de personnes et matériel (TPM) permettant de déplacer des modules adaptés à plusieurs types de missions
- une berce pour le transport de matériel d'étagage et de calage pour la grue
- un véhicule lourd équipé d'une grue et d'une plateforme élévatrice

- un bus de transport de personnes
- un véhicule pour officier d'intervention pour remplacer un véhicule accidenté, totalement hors d'usage.

Formation

La formation permanente des sapeurs-pompiers professionnels a porté cette année sur :

- la mise à niveau des connaissances dans tous les domaines de la profession
- l'utilisation de nouveau matériel, ainsi que de nouvelles techniques d'intervention
- le management, la gestion de crise, la direction d'une équipe
- la gestion du stress avant l'intervention.

Plusieurs collaborateurs ont suivi avec succès des formations cantonales ou fédérales mises sur pied par différents partenaires. Elles ont représenté un total de 374 jours. Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques concernant les feux d'aéronefs à Teeside en Angleterre, ainsi que les feux d'installations pétrolières à Vernon en France.

Dans le cadre de la convention liant les CFF aux corps de sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne et de Genève, une formation relative aux interventions en tunnels routiers ou ferroviaires a également été dispensée.

Enfin, le groupe « débriefing » a suivi six journées de formation sur différents thèmes, en partenariat avec les collaborateurs du groupe sanitaire et de la police de Lausanne.

Ecole de formation

Les 12 aspirants de l'école de formation 2008-2009 ont obtenu le brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel en novembre 2010.

Les 14 aspirants de l'école de formation 2009-2010 ont débuté leur stage pratique en entreprise le 1^{er} mai 2010 et se préparent en vue des examens prévus en juin 2011.

Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels

La première école latine centralisée a débuté le 1^{er} novembre 2010 avec 15 aspirants romands, dont 5 lausannois. Elle se déroule sur 6 mois au Centre de compétence en matière de formation à Versoix. Elle est placée sous la direction commune du Service d'incendie et de secours (SIS) de Genève et de la DSI de Lausanne. Plusieurs instructeurs des corps de sapeurs-pompiers professionnels romands dispensent la formation de base et celle relative aux divers modules techniques. Les 15 aspirants termineront ces différents modules le 1^{er} juillet 2011 et regagneront leurs casernes respectives pour effectuer les stages pratiques.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

La mise à niveau technique de la CAE s'est poursuivie durant cette année avec le remplacement de l'application informatique de mise sur pied du personnel en caserne, les alarmes étant déclenchées directement par le CTA (centre de traitement des alarmes de l'ECA). Cette manière de procéder laisse toutefois l'entière gestion du personnel et des moyens engagés au corps des sapeurs-pompiers lausannois.

La mise en place, par la division « secours et incendie », des nouveaux trains d'alarmes de l'ECA a entraîné un engagement plus régulier du véhicule de commandement cantonal desservi par les sapeurs-pompiers professionnels lausannois. Cette gestion permet d'apporter un soutien efficace aux chefs d'intervention ainsi qu'aux inspecteurs cantonaux lors d'engagements importants.

Corps de sapeurs-pompiers volontaires

L'état-major du corps volontaire a tenu 13 séances qui ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite ainsi que la gestion des missions confiées au corps volontaire. Une planification des exercices, des services de prévention et des contrôles de qualité des prestations a été établie.

Formation

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Les 42 sapeurs-pompiers nouvellement incorporés ont suivi le programme de base FB01 dispensé par l'ECA et ont été intégrés dans une section d'instruction du détachement d'appui (DAP).

Plusieurs cadres du corps volontaire ont profité de la structure ECAFORM pour parfaire leurs connaissances en matière de défense contre l'incendie et de secours, ce qui a représenté 217,5 jours de formation.

Une formation spécifique pour le personnel de l'UAPP, représentant 7 modules de trois heures, a été mise sur pied pour permettre aux membres de cette unité de remplir leur mission.

Enfin, encadrés par 6 moniteurs professionnels et volontaires, les 25 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi la formation annuelle et les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP). Les thèmes suivants ont été traités : l'hydraulique, l'éclairage, les échelles et le sauvetage personnel.

Les championnats suisses des JSP se sont déroulés du 18 au 20 juin 2010 à Hirschtal. Une équipe lausannoise s'est qualifiée pour participer au concours du Comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF) qui aura lieu en juillet 2011 à Kocevje en Slovénie.

Le premier week-end de décembre, les JSP ont participé à la vente de peluches du Téléthron.

Il est à noter que deux cadets ont réussi leur passage de la flamme 3 (distinction des JSP).

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2008	2009	2010
Services assurés	112	155	154
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	424	642	605

Ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que les 20 km de Lausanne, le Tour de Romandie, la Fête des écoles, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, le Comptoir suisse, etc.

Police du feu

348 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités. La police du feu a également effectué 370 visites de fin de travaux et procédé à 384 examens de situation et visites pour des manifestations ; elle a aussi participé à 290 séances diverses et organisé 7 exercices d'évacuation.

Service de ramonage

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière. Toutefois, la circonscription N° 3 (Est) devra être dotée d'un nouveau responsable suite au départ à la retraite de son titulaire au début de 2011.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE / SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)

Tâches principales

- assurer la prise en charge professionnelle et médicale de patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement impliquant un nombre élevé de patients, les ressources disponibles et spécifiques telles que le DPMA et le binôme de conduite sanitaire ACS/MCS

Les missions médicalisées du SMUR s'effectuent en étroite collaboration avec le CHUV.

Doté d'un parc de véhicules comprenant 6 ambulances de secours, 2 véhicules dévolus au SMUR, 1 véhicule pour l'ambulancier chef des secours (ACS), 1 véhicule attribué au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), 1 véhicule lourd de soutien sanitaire (VSS), ainsi que 1 véhicule officiant comme poste de commandement à l'engagement (PCE), le groupe sanitaire dispose d'un équipement technique et médical de pointe. L'effectif permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit.

Concernant les interventions préhospitalières du groupe sanitaire, la récurrence croissante des incivilités subies par les ambulanciers démontre que les intervenants doivent intégrer systématiquement ce type de comportements dans la gestion de la prise en charge des patients. Cet état de fait, reflet d'une société tourmentée, exige de la part du professionnel de la santé une assise psychologique infaillible, afin de ne pas être en proie à la peur, lors de ce genre d'interventions.

Nonobstant cette évolution peu réjouissante des mœurs, le groupe sanitaire a consolidé en 2010 son processus de contrôle de qualité, en instaurant des analyses spécifiques dans les domaines opérationnel et organisationnel. Enfin, tout au long de cette année, le groupe sanitaire a poursuivi, en étroite collaboration avec le Service de la santé publique du canton de Vaud, les démarches visant à créer une base délocalisée d'ambulances au nord de la ville. Une alternative transitoire a pu être trouvée

sur la commune de Romanel-sur-Lausanne, dans des locaux appartenant à l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA). C'est grâce à ce partenaire, ainsi qu'à la bienveillance attentive des autorités de Romanel-sur-Lausanne, qu'il sera possible d'exploiter cette base, dès le 1^{er} avril 2011, pour une durée d'une année.

EFFECTIF

1 ^{er} janvier		31 décembre		
n	ept	n	ept	ept alloués
44	*40,50	44	39.75	40.50

* La modification du nombre d'ept entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre résulte de la réduction à 50 % du taux d'activité de deux collaborateurs, partiellement compensée par l'élévation de 75 à 100 % de celui d'un troisième collaborateur.

Relevons que le groupe sanitaire peut compter sur la participation d'ambulanciers auxiliaires pour compléter ses équipes d'urgence, lorsque l'effectif est insuffisant. 15 ambulanciers constituent ce « pool » de réserve.

Afin de compenser une absence de longue durée pour cause de maladie, il a été recouru à l'engagement temporaire d'une technicienne ambulancière.

Activité

Le nombre de missions d'urgence accomplies par le groupe sanitaire a enregistré une augmentation de près de 8 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 7'032 interventions. Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny n'a, quant à lui, augmenté que dans une moindre mesure (+ 5,15 %), à l'instar de celui de l'antenne de Mézières (+ 3,59 %).

Statistiques

	2007	2008	2009	2010
Nombre d'interventions	7'302	6'539	6'518	7'032
Nombre de personnes transportées	5'958	5'364	5'484	6'028
Nombre d'interventions sans transport	1'344	1'175	1'034	1'004
Nombre de missions SMUR	2 397	2'162	2'205	2 289
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1'599	1'592	1'622	1'710
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	779	836	1'076	1'116

Deux manifestations au retentissement international ont mobilisé les forces du groupe sanitaire ainsi que celles du détachement du poste médical avancé (DPMA) : le Mondial de football en Afrique du Sud, avec écran géant à la place de la Navigation et le XIII^{ème} Sommet de la Francophonie à Montreux. Ces deux événements se sont très bien déroulés et n'ont pas généré d'interventions significatives.

Détachement du poste médical avancé (DPMA)

Rattaché initialement au corps des sapeurs-pompiers volontaires, ce détachement composé de 53 intervenants volontaires (médecins, infirmiers, ambulanciers, secouristes) a été transféré au groupe sanitaire dès le 1^{er} janvier 2007 vu la spécificité médicale de son action. Dès le mois de septembre, il a pris ses quartiers à la route de Montheron 53 à Cugy, en colocation avec le DPS du Haut-Talent.

En plus des services sanitaires assurés lors des traditionnelles manifestations organisées par la Ville (20 km, Triathlon, Marathon, etc.), cette unité a été amenée à intervenir dans les situations d'urgence suivantes :

- le 21 mars : incendie d'immeuble à Lussery-Villars
- le 23 avril : fuite de cyanure à l'EPFL
- du 11 juin au 11 juillet : Mondial de football en Afrique du Sud, avec écran géant à la place de la Navigation
- le 2 juillet : incendie d'immeuble à Chandon/FR, en collaboration avec le groupe d'intervention sanitaire professionnel (GISP) fribourgeois
- le 17 juillet : incendie d'immeuble à Düdingen/FR, en collaboration avec le GISP fribourgeois
- le 27 août : accident de train Aigle-Le Sépey-Les Diablerets
- du 22 au 24 octobre : XIII^{ème} Sommet de la Francophonie à Montreux

A cela, il convient d'ajouter l'exercice « Sortum », qui a eu lieu dans la nuit du 7 au 8 octobre dans la station profonde du M2 « La Fourmi ».

DIVISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

TÂCHES PRINCIPALES

- gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- mettre sur pied les cours de compétence communale
- participer, d'entente avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires

EFFECTIF

1 ^{er} janvier		31 décembre		
n	ept	n	ept	ept alloués
20	19.50	20	19.75	19.75

Le remplaçant du chef de la division de la sécurité civile (DSC) a pris sa retraite le 31 juillet. Son poste a été pourvu par voie de mise au concours interne.

Si l'effectif des professionnels de la DSC est resté sans changement en 2010, le secteur administratif a nécessité une augmentation d'effectif provisoire de 0,25 EPT notamment afin de pallier l'absence de longue durée d'un collaborateur malade. Une collaboratrice a pu augmenter son taux d'activité de 50 à 75 %. Le groupe de travail « AGILE » s'est penché sur les structures minimales à mettre en place dans le cadre de la réforme de la protection civile vaudoise. Dès validation, le modèle lausannois pourra être pris en compte. Il présente la particularité d'être en prise directe avec des partenaires professionnels de la protection de la population, ainsi que du plan DIAM,.

Instruction

Si l'essentiel des jours de service est composé de cours de formation, cours de répétition et cours de cadres, la part des engagements, tant au profit des partenaires que

pour des situations d'urgence, reste une priorité dictant la stratégie de formation.

Les jours d'engagements et d'appui aux collectivités publiques et aux partenaires ont atteint un taux d'environ 30 % par rapport au total des jours de service. La diversité des événements permet à la fois de développer l'expérience et de démontrer le savoir-faire des formations d'intervention régionales (FIR) et des formations d'appui régionales (FAR) dans des situations très différentes (panne de courant, canicule, accueil de sans-abri, exploitation d'installation de conduite au profit des polices municipale et cantonale, soutien dans le cadre de manifestations sportives, soutien aux services techniques suite à des intempéries).

Dans le domaine de l'instruction, l'effort consenti en faveur des modules d'aide à la conduite s'est poursuivi. Le développement d'un module particulier dans le domaine de la gestion de crise au cœur du sinistre apportera une plus-value certaine aux partenaires. La collaboration avec la santé publique constitue une nouvelle priorité. Elle permet de soutenir le poste médical avancé (PMA) comme cela a été testé dans le cadre d'un exercice d'évacuation d'une station profonde du métro lausannois (M2). Cet exercice a également permis de développer la collaboration entre les formations d'assistance et la cellule psychologique du plan DIAM. Par ailleurs, dans le but d'optimiser l'engagement des formations d'appui (pionniers) après des intempéries, des échanges fructueux ont eu lieu avec le Service des forêts, domaines et vignobles (FODOVI).

Enfin, la commission traitant du projet « AGILE », initié par le SSCM, poursuit ses travaux en vue d'optimiser l'instruction et de développer la collaboration entre les centres de compétence de Gollion et de La Rama. A ce stade, cette coopération permet aux instructeurs communaux et cantonaux d'échanger des techniques de travail acquises dans le cadre des phases de formation, de perfectionnement et d'engagement.

Jours de service

Désignation	Jours de service	
	2009	2010
Cours effectués dans le cadre communal	6'112	5'794
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	997	546
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	14	61
Total	7'123	6'401

Les instructeurs de la division de la sécurité civile ont dispensé 39 cours de mesures d'urgence, auxquels 522 collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont assisté, ainsi que 18 cours de ce type pour le personnel du CHUV, auxquels 193 personnes ont participé.

Appui aux partenaires / Engagements

Les formations d'intervention régionales (FIR) sont intervenues à quatre reprises pour des situations d'urgence. La première intervention remonte à fin février, en appui de la police pour un renfort au PC O suite à la panne d'électricité ayant plongé une grande partie de la ville dans l'obscurité. Fin juillet, des objets insolites dans les sous-sols d'un immeuble de l'avenue d'Echallens ont obligé l'éva-

cuation et la sécurisation des lieux jusqu'à l'identification des matériaux, les habitants ayant été momentanément pris en charge par la protection civile. Début décembre, suite à d'importantes chutes de neige, les FIR ont apporté un appui au Service des routes et de la mobilité durant deux jours. Enfin, au lendemain de Noël, deux TGV sont restés bloqués en gare de Lausanne, nécessitant la prise en charge d'une centaine de passagers pour la nuit.

Par ailleurs, dans le cas d'un éventuel déclenchement du plan « Canicule », la DSC s'est tenue prête à renforcer le dispositif DIAM, mis en place du 1^{er} juillet au 31 août.

	2009	2010
Engagements et manifestations	2'595 h	1'057 h
dont		
Appui aux manifestations	476 h	543 h

En moyenne, et à elles seules, les manifestations ont généré 543 heures, soit plus de 13 semaines de travail.

Piquet de la division de la sécurité civile (DSC)

Le piquet « conduite » a été alarmé à huit reprises, alors que le piquet « logistique » est intervenu lors de sept événements techniques ou en renfort lors d'événements extraordinaires.

EFFECTIFS DE L'ORPC

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR 2222	140	105
Formations FAR	1'362	1'050
Total	1'502	1'155

Une diminution de l'effectif par rapport à 2009 a été enregistrée en fin d'année, suite au nouveau dispositif 2011-2012 (projet AGILE).

Matériel, constructions et abris

La remise, la reddition ou l'échange d'équipements personnels PCi ont été assurés, soit au CFR, soit au dépôt de la Borde. Pour l'année écoulée, on a procédé à l'équipement de 75 nouvelles personnes, alors que 92 redditions ont été enregistrées. Au 31 décembre, 931 personnes disposent de leur équipement personnel.

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a procédé au renouvellement des comprimés d'iode. De plus, les accumulateurs des appareils Polycom ont été renouvelés, selon les directives du SSCM.

Durant l'année, le personnel de la section a mis, à 14 reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés. La répartition des locations a été la suivante :

Grand-Vennes	112 nuitées
Prélaz	379 nuitées
Vallée-de-la-Jeunesse	118 nuitées
Total	609 nuitées

Depuis novembre 2010, l'abri de la Vallée-de-la-Jeunesse est occupé par l'opération « Accueil des sans-abri », pilotée par la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement.

Cette année également, le contrôle périodique des abris de pleine valeur a été effectué par la milice ; 299 d'entre eux ont été visités.

Essai annuel des sirènes

Sur 56 sirènes, quatre n'ont pas fonctionné lors du déclenchement par le CTA de Pully.

Par décision du SSCM, les 15 premières sirènes électromécaniques, devenues obsolètes, ont été remplacées par des sirènes électroniques de dernière génération.

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

Tâches principales offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)

- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

EFFECTIF

	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
	9	8.20	9	8.20	9.20

Suite au départ à la retraite d'un collaborateur, un nouveau cuisinier a été engagé pour mars 2011.

Locations

Durant l'année, 244 jours de location ont été enregistrés au Centre de formation de La Rama. Le nombre de repas préparés au CFR s'est élevé à 18'324, soit une baisse d'environ 22 % par rapport à 2009. Cette diminution s'explique, pour l'essentiel, par les quelque 3'869 repas préparés en 2009 à l'intention des personnes engagées lors de l'incendie de Sécur'Archiv à l'avenue de Provence. Rappelons que la fréquentation du CFR se répartit entre 7 utilisateurs issus des services de la Ville et 47 locataires externes.

Répartition des locations

	2009	2010
Jours de location	237	244
	(22 samedis et 11 dimanches)	(20 samedis et 11 dimanches)

Repas

	2009	2010
Personnel de La Rama (DSC et CFR)	1'916	2'050
Cours de protection civile (miliciens)	1'762	1'368
SPSL/DSI	1'587	1'337
Personnel communal		333
Livrés (DSI, PCi)	11'982	6'920
Locataires externes	6'202	6'316
Total	23'449	18'324

Entretien des bâtiments

Les travaux courants d'entretien ont été réalisés. Une rénovation lourde étant prévue en 2011, un préavis sollicitant l'octroi des crédits nécessaires sera présenté au Conseil communal. Ce préavis traitera également de la construction du simulateur incendie qui sera réalisé en partenariat avec l'ECA.

La réception et l'accueil ont été entièrement réaménagés, afin de mieux accueillir la clientèle.

Quelques réalisations 2010

- renouvellement du mobilier de 4 salles, dont celle de théorie générale.
- mise en service du wi-fi
- piste d'exercices : réfection complète de la place de découpage et des environs
- remplacement d'une partie des grilles d'écoulement devant les garages
- réalisation par le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) d'un contrôle de qualité relatif aux eaux résiduelles de la piste d'exercices.

DIVISION DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Tâches principales

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demandes des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

EFFECTIF

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Réception des familles	5	5	5	5	5
Atelier de menuiserie	9	9	8	8	8
Total	14	14	13	13	13

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 41'115 km (62'042 en 2009), soit une diminution de 34 %.

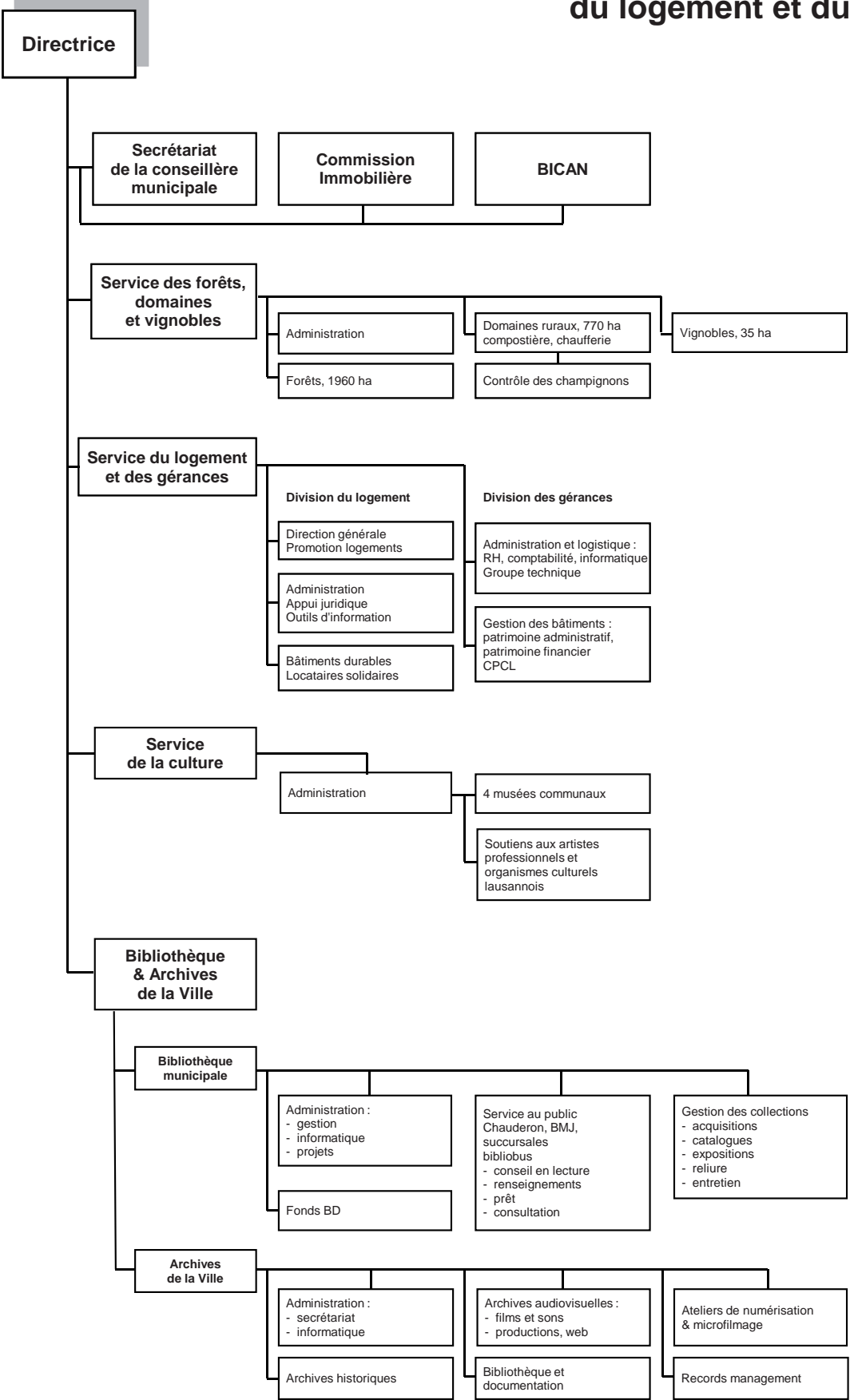
Menuiserie

Les compétences des collaborateurs de la menuiserie ont été mises à disposition du Service de protection et sauvetage (SPSL) pour un total de 436 h ¼, ainsi que d'autres services ou offices communaux, comme les Ateliers et magasins de la Ville (AMV), pour un total de 664 h, et le Service des parcs et promenades, pour un total de 112 h ¼.

Assainissement

Durant l'année 2010, un poste de menuisier a été supprimé dans le cadre de l'assainissement de la situation financière des PFO. Le collaborateur, qui occupait ce poste, a pu rester au SPSL, au sein duquel il occupe maintenant un poste d'ouvrier professionnel, qui était resté vacant à la direction du service. Les efforts de restructuration entrepris se poursuivront en 2011, afin d'atteindre, dans toute la mesure du possible, l'objectif fixé, à savoir l'équilibre financier.

Direction de la culture, du logement et du patrimoine



Culture, logement et patrimoine

Le rythme des travaux de clarification des politiques publiques et de recherche de cohésion entre services et activités ne s'est pas ralenti au cours de l'année. On peut dire que la direction CLP a acquis une certaine expérience dans ce domaine depuis le début de la législature avec les étapes suivantes :

- 2006 : création du Service du logement et des gérances (SLG)
- 2009 : création du Service de la bibliothèque et des archives de la Ville de Lausanne (BAVL)
- 2009/2010 : intégration de l'ex-coopérative Colosa au SLG.

Cette expérience a été utile puisque, au cours de cette année, c'est le Service des forêts, domaines et vignobles (FODOVI) qui a connu les changements liés à une (future) fusion. Il a en effet vécu sa dernière année en tant que tel et réalisé un intense travail destiné à préparer sa fusion, en juillet 2011, avec le Service des parcs et promenades en un nouveau Service des parcs et domaines

Au Service du logement et des gérances, l'adoption du préavis sur la politique de gestion immobilière du patrimoine financier a marqué une étape importante qui sera suivie, au cours de la prochaine législature, par la rédaction d'un document analogue consacré à la gestion du patrimoine administratif. L'ensemble de la politique et des pratiques du SLG aura ainsi été redéfinie. Cela a été mené parallèlement à un effort soutenu pour poursuivre les projets majeurs que sont 3000 logements et Métamorphose.

Plusieurs grands objectifs et projets annoncés dans le préavis sur la politique culturelle sont atteints, que ce soit dans la formalisation de la collaboration entre la Ville et ses institutions culturelles ou dans le démarrage de grands travaux comme l'Opéra. Et le dynamisme de la politique culturelle ne faiblit pas puisque les services de la Culture et de la BAVL, en collaboration avec le Service d'urbanisme, ont fait adopter par la Municipalité le principe d'un futur bâtiment commun à la Riponne. C'est un parcours de longue haleine mais enthousiasmant pour la culture lausannoise qui démarre !

COMMISSION IMMOBILIERE

La Commission immobilière est l'agent d'exécution de la Commune sur le marché immobilier. Présidée par le Syndic, elle est en outre composée de deux municipaux et de

sept représentants de services communaux. La Commission est directement rattachée à la Directrice de Culture, logement et patrimoine. Elle dispose d'une structure composée d'un délégué, d'un adjoint, d'une assistante, tous à plein temps, ainsi que d'un collaborateur technique à temps partiel.

L'activité de la Commission comprend toutes les transactions immobilières de la Commune (achats, ventes, DDP, servitudes et autres droits réels restreints). Certaines opérations foncières sont traitées de concert avec le Service de la coordination et du cadastre. Un grand nombre de ces affaires sont soumises directement à la Municipalité par le délégué. Les dossiers importants sont présentés à la Commission qui s'est réunie trois fois durant l'année pour examiner dix-neuf affaires.

On rappellera au surplus que toute acquisition et toute aliénation d'immeuble ou de droit réel immobilier à partir de Fr. 10'000.— doit être soumise à la délégation aux affaires immobilières de la Commission permanente des finances.

Durant l'année, le délégué et son adjoint ont participé aux séances de plusieurs commissions et groupes de travail (notamment suivi Métamorphose, MCBA, projet Beaulieu, avenir de la Maison du Désert). L'adjoint au délégué a par ailleurs siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne, en tant que représentant de la Commune de Lausanne.

Rédigés en tout ou en partie par la Commission immobilière, les préavis suivants ont été soumis au Conseil communal ;

- N° 2010/07 — Plan partiel d'affectation Montblesson / la Planche-au-Comte concernant la parcelle n° 15050 et partiellement les parcelles n° 15058, 15069, 15612 et 15631.
- N° 2010/10 — Avenue de Cour 16 b (futur), 18 et 20 — Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à la fondation La Rambarde.
- N° 2010/15 — Parcelle n° 15410 sise à la route de Praz-Gilliard et au chemin de Praz-Simon — Droit distinct et permanent de superficie et cautionnement solidaire en faveur de la société coopérative Praz-Gilliard.
- N° 2010/19 — Immeuble de la rue Curtat 14 à Lausanne. Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie avec cession du bâtiment en vue de sa rénovation.

- N° 2010/30 — Société coopérative Cité-Derrière —
Projet de construction d'un immeuble de 3 appartements sur la parcelle n° 1984 sise au chemin du Devin à Lausanne. Constitution d'un droit de superficie.

Affaires ayant abouti à une inscription au Registre foncier, intervenues dans le cadre de l'autorisation générale d'acquérir et d'aliéner des immeubles et des droits réels immobiliers

Acquisitions d'immeubles à titre onéreux

S.I. Capitole SA (cinéma Capitole),
1241 m² — avenue du Théâtre

Méto Lausanne-Ouchy SA,
1911 m² — place de la Navigation

Acquisitions de terrains à titre onéreux

Hoirie Françoise Bauer,
13297 m² — chemin de Riant-Pré

Urs et Françoise Eigenmann, 1063 m² — Praz-Devant

Etat de Vaud, 217 m² — Pra-Musy

Jean-Pierre Semoroz, 159 m² — Morrens

Acquisition d'une forêt à titre onéreux

Jean-François Dupont, 1797 m² — Montmoirin

Acquisitions de terrains à titre gratuit

Lanus Sàrl, 602 m² — Grattapaille

Méto Lausanne-Ouchy SA, 263 m² — place de la Gare

Méto Lausanne-Ouchy SA,
304 m² — boulevard de Grancy

PPE Mont-d'Or,
59, 9 m² — chemin du Reposoir / chemin du Mont-d'Or

L Properties SA, 87 m² — rue du Liseron

PPE Parcelle 1007, 45 m² — chemin Aimé-Steinlen

Acquisition de droit réel à titre onéreux

Radiation d'une servitude de restriction de bâtir au chemin de Bérée dans le cadre de la mise en valeur du quartier des Fiches

Acquisition de droits réels à titre gratuit

Servitude de passage public, à pied et pour tous véhicules —
rue Centrale / rue du Rôtillon

Constitution et modification de servitudes diverses — avenue
Victor-Ruffly / La Sallaz

Echange

Eric Vaucher et Valérie Pitton / Commune de Lausanne —
Echange mètre pour mètre (107 m²) — Route du Jorat

SERVICE DES FORÊTS, DOMAINES ET VIGNOBLES

TÂCHES PRINCIPALES

Le service gère et valorise le patrimoine vert de la Ville par l'exploitation et la production ainsi que par l'accueil et par la préservation. Il a plus particulièrement pour missions de :

- Gérer les propriétés forestières de la Ville en tant que ressources urbaines tout en renforçant leurs qualités écologiques et leur productivité.

- Conserver et exploiter de manière rationnelle le potentiel de mise en valeur, de production de biens alimentaires et d'échange de parcelles propriété de la Ville, qu'il s'agisse de terres agricoles ou de terres non encore affectées, pour les besoins futurs de la Commune.

- Contribuer à donner une image de ville verte notamment pour ce qui concerne les domaines « portails » comme Rovéréaz, le Châtelard, la Bléchettes, Mauvernay et aussi par l'engagement de la Ville dans la conservation du patrimoine historique, culturel et forain (les Amburnex, les Saugealles, le Chalet-des-Enfants et l'Auberge de l'Abbaye de Montheron).

- Gérer les propriétés viti-vinicoles de la Ville, patrimoine historique d'exception, dans le respect du développement durable tout en maintenant une stratégie de production de vins de haut de gamme.

- Traiter et valoriser les déchets verts de la Ville, de certaines communes voisines et des entreprises privées qui collectent ce genre de déchets en raison de leur activité (compostière de la Tuilière).

- Fournir de l'énergie « verte » au réseau de chauffage à distance de la Ville en permettant d'éliminer à moindre frais les déchets de taille du Service des parcs et promenades et des entrepreneurs de la région (jardiniers paysagistes), ainsi que les sous-produits forestiers de FoDoVi dont le prix sur le marché des bois d'industrie n'est plus acceptable, et que l'on ne peut pas laisser en forêt pour des raisons de sécurité du public.

PERSONNEL

- 01.01.2010 : 33.8 ept (35 personnes)
- 31.12.2010 : 32.8 ept (34 personnes)
- Ept alloués : 34.4
- Embauche : 1
- Licenciement : 1
- Apprentis : 7

EVOLUTION DU SERVICE

Depuis le début de l'année et jusqu'au 30 avril, le chef du service a pu compter sur la collaboration de son homologue de Parcs et promenades pour assurer la continuité du processus de fusion des deux services « verts » de la Ville. Un large processus de collaboration entre les deux entités a été mis sur pied pour que tous les collaborateurs puissent faire connaissance. Parallèlement à ces travaux de rapprochement, de nombreux groupes de travail se sont formés pour tous les préparatifs indispensables à la fusion tels les aspects informatiques, comptables, réglementaires et de communication. Cette phase de transition a été notamment l'occasion de vérifier les compétences des futurs cadres du service des Parcs et Domaines au plan de la délégation de compétences et de responsabilités. On peut raisonnablement affirmer que les grands contours du futur service seront dessinés pour le premier juillet 2011 et qu'il devrait pouvoir fonctionner sans heurts.

FAITS MARQUANTS

- 23 février: constitution de la fondation « La Porte des Etoiles » en vue de la création d'un planétarium et d'un observatoire au Chalet-à-Gobet.
- 2 mars : le Conseil communal accepte la vente du Bois de la Chapelle à la commune d'Epalinges.
- 7 avril : arrêt provisoire, qui deviendra ensuite définitif, de la chaufferie de la Tuilière, suite à de gros problèmes d'usure de l'équipement électro-mécanique.
- 15 avril : installation du local de contrôle des champignons au Boscal.
- 24 avril : manifestation pour fêter le 500'000^{ème} visiteur de la Tour de Sauvabelin.
- 11 mai : le Conseil communal approuve à l'unanimité le préavis 2010/14 et accorde un crédit de 1,3 million de francs pour rénover l'intérieur de l'Auberge de l'Abbaye de Montheron, réaménager sa terrasse et installer une cuisine d'appoint dans la cantine.
- 13 mai : vandalisme dans la cabane qui accueille les classes en forêt au col du Chalet-à-Gobet,
- 21-22 mai : caves ouvertes dans le canton de Vaud. Les domaines viticoles lausannois se sont associés à l'événement.
- 16 juillet : 67 caravanes de gitans s'installent au Prêde-Bressonne. Après négociation aboutissant au changement de l'emplacement, la Municipalité autorise leur installation jusqu'au 25 juillet. Les champs alentours sont mis en défend. Les alentours de l'étang sont souillés de déjections.
- 17 août : pose de la première pierre du nouveau manège du Chalet-à-Gobet.
- 1^{er} septembre : un pressoir d'une capacité de 25 hl et d'un poids de 1'600 kg est livré par les airs (hélicoptère) au Clos des Abbayes.
- 9 septembre : constitution de l'association des Amis de la Tour de Sauvabelin.
- 2 octobre : la 10^{ème} édition de l'opération « Un arbre un enfant » accueille 1'900 participants (1483 naissances en 2009).
- Accord de principe de l'ECA sur l'avant-projet de reconstruction de la Sèche des Amburnex avec un toit couvert de tavillons.
- 26 octobre : Marc-Henri et Vanessa Mayor résilient leur contrat de vigneron-tâcherons du Burignon au 31 octobre 2011.
- 12 novembre : suite à l'arrêt de la chaufferie à bois de la Tuilière, début de l'acheminement de bois déchiquetés à Tridel. Cette solution de rechange sera évaluée à la fin de l'hiver 2010-2011 afin de voir si elle peut être pérennisée.
- Du 1^{er} au 11 décembre, Exposition au forum de l'Hôtel-de-Ville « Le bois hors cadre ». Bilan très satisfaisant et très bonne fréquentation.
- 4 décembre : portes ouvertes dans les vignobles. Très beau temps, mais beaucoup de neige au sol. Malgré ces conditions particulières, une très bonne fréquentation est à relever.
- Samedi 11 décembre : 208^{ème} mise des vins de la Ville. 167'000 litres sont vendus au prix moyen de Fr. 9.62/litre (Fr. 1'605'729.—).
- 15 décembre : mise des bois feuillus : 1'321 m³ vendus (la totalité) pour une recette totale de Fr. 106'000.—.

- En matière de tourisme vert et d'accueil, à relever que FoDoVi a accueilli près de 22'000 personnes durant l'année (en constante augmentation depuis cinq ans), tous domaines et activités confondus. A signaler : 583 nuitées dans les domaines viticoles du Burignon et de Château Rochefort, ainsi que 8'000 écoliers pour les animations pédagogiques dans les fermes, à la compostière et en forêt.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES

TÂCHES PRINCIPALES

Les missions du service consistent à promouvoir et mettre en œuvre la politique lausannoise du logement et gérer des biens immobiliers, en application des décisions des autorités et du droit, en alliant équité sociale, responsabilité environnementale et performance économique. Concrètement ceci se traduit par les missions suivantes :

Pour la division du logement :

- Promouvoir la construction et la rénovation des logements (subventionnés ou libres) construits sur les terrains de la Ville en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique du logement adoptée par la Municipalité et le Conseil communal.

La division agit en outre par délégation cantonale dans trois domaines :

- Contrôler le parc des logements subventionnés sous l'angle du respect des conditions d'occupation par le locataire et des adaptations des loyers par les gérances.
- Introduire et gérer l'aide individuelle au logement conformément à la nouvelle réglementation cantonale.
- Préavis, dans le cadre de l'application de la LDTR, toute demande de rénovation, transformation ou démolition d'immeubles d'habitation sur le territoire communal.

Pour la division des gérances :

- Gestion courante, maintenance et mise à jour du parc immobilier communal (patrimoine administratif et patrimoine financier) en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique adoptée par la Municipalité et le Conseil communal.

La division agit en outre comme gérance – mandataire de la CPCL – pour son parc immobilier.

PERSONNEL

Effectif

Division du logement

Total de la division au 1^{er} janvier : 27 personnes représentant 21.9 ept

Total de la division au 31 décembre : 28 personnes représentant 22.6 ept (ept alloués : 22.6)

Division des gérances

Total de la division au 01.01.2010 : 170 personnes représentant 89.648 ept

Total de la division au 31.12.2010 : 168 personnes représentant 90.00144 ept (ept alloués : 90.16909)

Apprentis

4 au 1^{er} janvier et 4 au 31 décembre.

Démissions / Engagements

Dix-sept démissions et 16 engagements en cours d'année

DIRECTION DU SERVICE

Durant l'année, le service a enregistré les événements particuliers suivants :

- l'intégration effective des collaborateurs de la section Colosa, suite à l'adoption du préavis 2008/59 sur la recapitalisation de la CPCL et le transfert du patrimoine de Colosa au patrimoine de la CPCL ;
- l'obligation de remplir les exigences du recensement fédéral 2010 en collaboration étroite avec le Service du développement de la Ville et de la communication nécessitant l'engagement de 4 auxiliaires ;
- le suivi de l'élaboration du plan directeur localisé sur les Plaines-du-Loup en collaboration étroite avec le Service d'urbanisme, notamment dans les domaines de la démarche participative et du respect des critères du développement durable ;
- le développement du projet de construction d'un nouveau quartier durable réunissant plusieurs propriétaires privés et publics sur les terrains situés le long du chemin de Bérée («aux Fiches») ;
- la création de la nouvelle société immobilière de la Ville — SILL SA — et le développement de son parc immobilier en collaboration étroite avec sa direction ;
- la rédaction d'un important préavis concernant la gestion immobilière du patrimoine financier ;

DIVISION DU LOGEMENT

Promotion logement - Projet 3000 nouveaux logements durables

Caractéristiques et avancement du projet :

Beaumont 74 : 28 logements en location / immeuble habité

Victor-Ruffly : 64 logements, une partie en PPE sur DDP et une partie en location / immeubles habités

Le Bugnon, chemin de Maillefer : réalisation privée suivie par le service / 237 logements en location / immeubles habités

La Borde : 72 logements subventionnés et/ou protégés / chantier en cours, livraison 2^{ème} semestre 2011

Pra Roman : chantier en cours

Pra Bernard : 18 logements en PPE / chantier en cours, livraison 2^{ème} semestre 2011

Praz Gilliard : 16 villas dont 4 individuelles et 12 jumelles / ouverture du chantier début 2011

Provence : 120 logements en location, dont 28 protégés / ouverture du chantier printemps-été 2011, livraison 2013

Le Communet : 16 logements en PPE sur droit de superficie / en attente du permis définitif

Sébeillon-Est : Réalisation CI suivie par le SLG / 229 logements en location / autorisation préalable d'implantation obtenue

Bochardon 11-13 : 13 logements coopératifs / en attente du permis définitif

Dévin 38 : 3 logements en PPE sur droit de superficie / ouverture du chantier en 2011

Morges : 104 logements dont 22 subventionnés, 58 de type « marché libre » et 24 en PPE » sur droit de superficie / début du chantier 2^{ème} semestre 2011

Bonne-Espérance : 60 logements / dépôt du permis de construire au printemps 2011

En incluant la totalité des projets (ceux précités et ceux déjà réalisés), l'opération 3000 logements compte 17 projets totalisant 1236 logements dont 645 respectant le label Minergie, 515 le label Minergie Eco, 16 le label Minergie P et 60 le label Minergie P Eco. Dans l'état actuel des programmes, 87% des logements sont destinés à la location, dont 19% subventionnés ou contrôlés; 13% sont destinés à la vente en PPE.

Du point de vue environnemental, les efforts consentis en faveur de la qualité thermique des enveloppes et des énergies renouvelables se traduiront par une réduction annuelle des émissions de CO₂ de 1300 tonnes, soit un « crédit carbone » correspondant aux émissions induites par un parcours annuel de 3 750 km en véhicule individuel pour chacun des futurs habitants.

Participation à l'élaboration du projet RDU - Revenu déterminant unifié – sous l'égide du DSAS

La loi cantonale sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS) introduit la notion de revenu déterminant unifié. Elle se réfère à l'expérience lausannoise. Celle-ci repose sur la mise au point du système informatique communal utilisé en matière d'aide au logement, sur la connaissance de situations particuliers et des solutions possibles ainsi que sur le volume des prestations fournies, notamment en matière d'aide à la personne et d'aide à la pierre. Sous l'égide du Département cantonal de la santé et de l'action sociale (DSAS), l'unité « outils administratifs et juridiques » siège au sein d'une commission chargée de mettre sur pied une base de données cantonale interactive réunissant toutes les prestations sociales. Cette base de données sera accessible à l'ensemble des fournisseurs de prestations. Elle facilitera les démarches administratives, limitera le risque de doublons et permettra aux ayants-droit d'obtenir l'ensemble des prestations découlant de leur situation.

L'unité a travaillé à améliorer les applications actuelles en matière de gestion des immeubles, des baux et des locataires des logements subventionnés. Cette opération répond également à un vœu de la Commission de gestion portant sur la perception des suppléments de loyers.

Aides au logement (à la pierre)

En application de la législation sur le logement et en vertu d'une délégation de compétence de l'Etat de Vaud, l'unité a contrôlé l'état financier des immeubles. Elle a surveillé l'administration et la gérance d'environ 320 immeubles ou groupes d'immeubles totalisant 7 700 logements construits ou rénovés avec l'appui des pouvoirs publics. Dans ce contexte, la Commune a versé une aide à la pierre permettant d'abaisser les loyers totalisant 2 551 466 francs.

Aide à la personne

Grâce à son expérience, l'unité a poursuivi sa collaboration avec cinq des grandes communes vaudoises (Montreux, Vevey, Yverdon, Morges, Nyon) et partagé sa connaissance de l'aide individuelle et son savoir-faire en matière de gestion informatique de cette prestation sociale.

L'activité de l'unité peut se résumer dans les quelques chiffres suivants : 1584 demandes de renseignements, 600 entretiens avec des candidats et 628 révisions de situations des bénéficiaires. A Lausanne, 856 familles ont bénéficié de l'aide individuelle au logement (AIL) distribuée par la Ville, pour un coût de 1 626 881 francs (augmentation de 28%) dont la moitié a été prise en charge par l'Etat de Vaud en application de la réglementation cantonale sur l'aide individuelle. L'augmentation générale des loyers a généré une demande sensiblement plus importante de renseignements et d'octroi du subside. L'année a également été marquée par la publication d'une « newsletter » et d'un dépliant explicatif destinés à familiariser les partenaires de l'unité et la population avec cette aide.

Préservation du parc immobilier

En application de la législation cantonale sur les rénovations (LDTR 1985) et l'aliénation d'appartements (LAAL 1989), l'unité administrative a analysé 434 dossiers. Quarante-cinq d'entre eux concernaient les loyers de 788 logements. Ils ont fait l'objet de préavis communaux à l'attention de l'Etat. S'agissant des aliénations, 75 dossiers ont été traités, préavisant la vente de 75 appartements.

Depuis quelques années, le coût des travaux de rénovation n'a cessé d'augmenter. Ce phénomène est à l'origine de hausses de loyers qui s'approchent des limites admissibles par le dispositif légal au regard des besoins et moyens de la majorité de la population. Cette tendance se confirme également dans le prix de vente des logements.

Outils d'information – éléments statistiques

Statistiques

Pour la neuvième année consécutive, l'enquête annuelle sur les logements à Lausanne décrit un marché extrêmement tendu. Le taux d'appartements vacants est de 0,17% alors qu'un marché équilibré devrait disposer de 1,5% à 2% de logements libres à louer.

Suite principalement à des résiliations volontaires, 659 baux ont été passés pour des logements subventionnés (hausse de 24 %) et 1 868 dossiers ont été ouverts. A la fin de l'année, 449 ménages recherchant activement un logement n'avaient pas pu être satisfaits.

Recensement de la population, des bâtiments et des logements

L'année a été marquée par un changement fondamental. Le recensement qui était auparavant réalisé tous les dix ans est devenu annuel. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a renoncé aux formulaires imprimés et aux agents recenseurs. Il recourt désormais aux informations contenues dans des registres administratifs et les complètera ultérieurement par des enquêtes réalisées auprès d'échantillons de population.

Le recensement lausannois s'inscrit dans le processus de collaboration instauré depuis plusieurs années entre la Commune et la Confédération. Le SLG se charge d'apurer les données du recensement de 2000 et, depuis 2006, introduit directement les mutations annuelles propres à la statistique de la construction dans une application informatique. L'harmonisation des registres et la trimestrialisation de la statistique de la construction ont modifié le flux de restitution à la Confédération. Les données transitent aujourd'hui par le Registre cantonal des bâtiments (RCB), déjà compatible avec les nouvelles exigences fédérales. En raison notamment de l'absence de leur caractère de localisation, plus de 9 000 bâtiments et 70 000 logements recensés en 2000 nécessitent des vérifications importantes pour être validés avec leur numéro officiel (EGID/EWID). Assurée jusqu'alors par les ressources propres du SLG (1.5 ept), cette tâche a nécessité de recourir à quatre auxiliaires en raison du recensement fédéral.

Bilan de la statistique de la construction de logements

Durant l'année, 383 logements aménagés dans de nouvelles constructions ont reçu le permis d'habiter. Pendant la même période, 112 logements ont été aménagés et autorisés dans des bâtiments existants. Cela représente un total de 495 nouveaux logements, contre 364 l'année précédente (+ 32%). A la fin de l'année, 704 logements étaient encore en chantier dans de nouvelles constructions et 27 dans des bâtiments existants.

Bâtiments durables

Métamorphose - Concours d'urbanisme des Plaines-du-Loup

Les rendus du concours d'urbanisme ont été jugés durant l'été. La section « bâtiments durables » a piloté et en partie réalisé l'expertise énergétique des 54 projets reçus. Une synthèse en a été présentée aux membres du jury afin d'alimenter leur réflexion. Le projet primé apparaît particulièrement performant du point de vue énergétique. Il devrait être à la hauteur des ambitions municipales dans ce domaine. La section est associée à la rédaction du plan directeur localisé des Plaines-du-Loup de manière à assurer le suivi du projet sous l'angle du critère de durabilité.

SMEO online

Destiné à qualifier la durabilité des projets de construction/rénovation de bâtiments, l'outil d'aide à la décision est en accès libre pour l'ensemble des professionnels (www.smeo.ch). A la fin de l'année, plus de mille utilisateurs étaient inscrits au site. Compte tenu de cette fréquentation, Ville et Canton ont développé une deuxième version du produit. Celle-ci intègre plusieurs améliorations (version allemande, comparaison de projets, etc.). Les deux partenaires ont en outre planifié des sessions de formation. Inscrites au catalogue du CEP, elles se dérouleront en 2011. Enfin, suite à un accord de partenariat signé entre l'OFEN, l'ARE, le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne et le SDOL, l'outil SMEO a été étendu à l'échelle des quartiers et désigné en tant que plateforme nationale pour l'évaluation de la durabilité des quartiers.

Patrimoine financier et Société 2 000 Watts

Le Conseil communal a accepté l'établissement d'une stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine

financier de la Ville (cf. préavis n° 2008/28 « Pour des contrats de location respectueux de l'environnement »). Dans cette optique, la société ESTIA a effectué un état des lieux énergétique des 70 bâtiments de ce patrimoine. Elle a livré ses résultats à la fin de l'année. Ce diagnostic énergétique donnera lieu à l'établissement d'une stratégie d'assainissement corrélée avec la politique de gestion immobilière décrite dans le préavis n° 2010/39. La mise en œuvre de cette stratégie sera décrite dans un préavis à paraître en 2011.

Partenariat interservices

Dans le cadre de partenariats avec le Service d'architecture et la division des gérances, la section des bâtiments durables est associée à différents projets immobiliers : rénovations, constructions, évaluations en phase de concours ou de suivi de projet. Les principales affaires traitées sont les suivantes : chemin du Cap 17, avenue César-Roux 16, rue Neuve 2, rue de la Pontaise 15, route de Praz-Gilliard 7, avenue des Toises 14, Centre d'aviron de Vidy, collèges de Petit-Vennes et de Montblesson ainsi que Musée de l'Art brut.

Locataires solidaires

L'année écoulée a permis de tirer les bénéfices du rassemblement de trois bureaux (location, révision et cellule logement) au sein d'une même unité. Le travail en comité a permis d'améliorer le traitement des dossiers et, entre autres, de mener une réflexion sur la mise à jour des aspects réglementaires.

Inscriptions/réception

Le nombre de nouvelles inscriptions a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (1868 contre 1714), tout comme le taux de rotation, portant à 642 le nombre de baux passés.

Le changement le plus significatif se situe au niveau du nombre de demandes de dérogation reçues (56), soit pratiquement le triple de l'année précédente. Au-delà d'une demande toujours très soutenue, ce constat relève surtout une certaine ténacité des demandeurs qui n'acceptent plus le simple refus et écrivent plus systématiquement. Cette attitude se ressent également à travers certaines tentatives d'accéder aux subventionnés par de nouveaux biais (sous-location suivie d'une demande de reprise de bail, etc.).

Cellule logement

La cellule logement n'a pas rencontré de changement significatif dans son activité. La pression découlant d'un marché du logement tendu reste forte. Les demandes d'aide sont en légère augmentation. La nouvelle organisation a permis de mieux déceler les locataires en difficulté ainsi que les demandeurs ou habitants déjà dans un subventionné. Elle permet d'agir préventivement.

Révision

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2 049 locataires. Il a identifié 104 locataires ne répondant pas ou plus aux conditions légales, permettant ainsi la perception de 650 578 francs au titre de suppléments de loyers. Les subventions de 158 locataires ont été totalement ou partiellement supprimées.

Fête des voisins

Avec 218 fêtes annoncées pour sa 6^{ème} édition, la Fête des voisins a remporté un large succès. Le nombre de participants a été estimé à environ 7 000. 97% des fêtes ont été organisées par des particuliers. La fête a bénéficié des retombées positives liées aux nombreux affichages. La page Facebook a remporté un grand succès avec près de 120 amis. La bonne collaboration avec les partenaires se maintient. Près de 15% d'organiseurs proviennent des communes voisines. L'intérêt pour cette manifestation est croissant.

Contrat de quartier Montelly

Le projet pilote « *Contrat de quartier Montelly* » a déployé ses effets avec l'organisation d'une conférence de quartier (en juin) et l'élection d'une commission de quartier de 12 membres. Quatre groupes de travail ont réuni des habitants. Ils ont débouché sur la formulation de propositions sur les thèmes de la mobilité, des liens sociaux, de l'espace public et des services de proximité. La participation des usagers et habitants peut être qualifiée de bonne : environ 50 personnes ont suivi les séances de travail avec régularité et travaillé sur les propositions. Le projet est évalué à l'externe par Equiterre.

DIVISION DES GÉRANCES

Le mandat de gérance de la CPCL a été réexaminé, notamment en y incluant la nouvelle section gérance Colosa. Le patrimoine financier a fait l'objet d'une attention particulière. Un préavis décrivant l'organisation de la division, le mode de gestion, la nature du parc et ses typologies, des cibles de rentabilité et une stratégie d'amélioration des performances énergétiques a été adressé au Conseil communal. Une étude visant une amélioration de la qualité d'accueil et la réorganisation des locaux a été menée avec un mandataire externe. Elle fera l'objet d'une rubrique pour la réalisation dans le prochain crédit cadre concernant le patrimoine administratif.

Section gérance : patrimoine financier et Caisse de pensions de la commune de Lausanne

Plusieurs actions concrètes ont été menées et appliquées suite aux études entreprises en 2009 en vue de réduire les consommations d'eau et d'électricité dans les immeubles en gestion : buanderies payantes, ampoules économiques, modification de la stratégie d'entretien des espaces verts, etc. Quelques modifications structurelles ont également été mises en place au niveau du groupe de location. Deux nouveaux gérants ont été engagés. La section s'est concentrée sur la gestion courante du patrimoine qui lui est confié et sur la réalisation des travaux planifiés. Il n'y pas eu d'événement particulier au cours de cet exercice sur les immeubles en gestion.

Section gérance Colosa (CPCL)

Cette nouvelle section a été créée le 1^{er} octobre 2009, suite au transfert des immeubles et du personnel de Colosa à la CPCL (83 bâtiments totalisant 1897 logements, 39 surfaces commerciales et 697 garages et places de parc).

Hormis la gestion courante de ce parc, la section Colosa s'est appliquée à poursuivre les actions d'adaptation de ses processus de gestion aux lignes de conduite de la

division avec, en parallèle, la volonté de répondre aux attentes de son nouveau mandant (CPCL). Des études ont été initiées afin de définir la stratégie de valorisation de ces actifs, ceci dans le respect des règles et de l'esprit social qui prévalent pour ce patrimoine.

Section patrimoine administratif (PAD)

Cette année a été particulièrement riche en activités, en raison notamment de l'abondance des imprévus ainsi que de l'exécution et de la réalisation de la majorité des travaux planifiés dans le cadre des budgets courants. Par sa transversalité, la section PAD a poursuivi sa collaboration et son soutien auprès de plusieurs services de l'administration (SAJE, SJL, Culture, SSL, etc.) en leur offrant ses prestations. Une acquisition importante a été réalisée avec le cinéma *Capitole* qui vient s'ajouter au patrimoine administratif.

Plusieurs préavis ont été préparés ou sont en cours d'élaboration, certains en collaboration avec d'autres services, soit : Théâtre de l'Arsenic, Musée romain de Vidy, Plaines-du-Loup 4, crédit complémentaire pour la construction du bâtiment administratif au Flon, la Passerelle, le contracting avec les SIL et la vente de la parcelle de Beau-Séjour 8, transformation du Temple de Saint-Luc en maison de quartier (Pontaise), Musée historique de Lausanne.

Des travaux importants d'aménagement intérieur ont été réalisés à Chauderon 4, Chauderon 9, Pépinet 1 et Mau-pas 34. Les travaux de valorisation prévus dans les crédits cadres ont été poursuivis. Pour le site de la Collection de l'Art Brut, les travaux de remplacement de l'éclairage de l'exposition ont été finalisés. Ce projet a suscité un grand intérêt de la part des médias et du public spécialisé. L'unité nettoyage a participé activement aux groupes de travail conciergerie et mobilier afin de disposer d'une organisation transversale permettant de réaliser des économies sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de produits communs. Pour répondre aux besoins constants de l'administration et maintenir la qualité des prestations offertes, la section a renforcé son équipe avec l'engagement d'un gérant technique. Une nouvelle répartition du portefeuille d'immeubles a été effectuée.

Section technique (PATFIN, CPCL, PAD)

Des contacts plus étroits et réguliers se poursuivent entre la section gérance et la section technique afin d'améliorer la qualité des interventions en matière de rénovations et d'entretiens. Faisant suite à l'avis de droit sur la mise à niveau des barrières et des parapets selon la norme SIA 358 sur les patrimoines existants, une analyse confiée aux gérants va débiter sur l'ensemble des immeubles. Elle servira à planifier les travaux de mise aux normes à court et moyen termes selon le degré de risque de chaque situation.

PATFIN :

Suite aux modifications du crédit cadre adoptées par le Conseil communal le 10 juin 2009, le programme des travaux se poursuit selon la planification prévue. Les rénovations des enveloppes extérieures des immeubles Echallens 29 et Cathédrale 8-10 se sont terminées. Les travaux concernant les écuries du parc de Mon-Repos sont en cours. Ils se poursuivront en 2011. La création de deux appartements et la réfection de l'enveloppe extérieure de l'immeuble Praz-Gilliard 7 a été mise à

l'enquête. Plusieurs rénovations lourdes sont en cours d'étude avec divers mandataires et en collaboration avec le Service d'architecture. Les études conduiront au dépôt de préavis (César-Roux 16, rue Neuve 2 et Celtes 1 à Sauvabelin).

CPCL :

La section supervise plusieurs travaux de rénovation et de construction initiés sur demande des organes de la CPCL. Ces travaux sont décrits dans le cadre du rapport de gestion de la CPCL.

Soutien informatique et ressources humaines

Ci-après les principales actions effectuées par la section informatique au cours de l'année :

- Transfert et intégration de l'application OFIGER/Colosa au sein de l'organisation du service avec la collaboration de la société OFISA et du SOI ; négociation d'un nouveau contrat.
- Préparation des inventaires, tests des applications et du nouvel environnement et mise en place des nouveaux matériels et logiciels du service dans le cadre du projet START2.
- Assistance appuyée et renforcée à l'ensemble des utilisateurs pour les aider à se familiariser avec l'utilisation des nouveaux outils.
- Amélioration et adaptation des documents dans le cadre de la gestion des bons de commande et des devis.
- Signature de contrats de maintenance et d'assistance pour les logiciels EpiQR et Investimmo.
- Etude de nouveaux outils pour OFIGER (historique des travaux de GEFI à OFIGER, statistiques fournisseurs, CADEV, etc.).

Concernant les ressources humaines, l'engagement d'une nouvelle secrétaire a permis à la cellule RH de renforcer son efficacité et de faire face au déploiement du dispositif d'aménagement du temps de travail (ATT) à l'échelle de l'ensemble du service. Désormais, l'unité RH a repris la gestion complète des concierges CPCL.

Section comptabilité

La section s'est occupée de gérer les opérations de comptabilité immobilière liées à la recapitalisation de la CPCL, soit l'établissement des décomptes acheteurs/vendeurs et la reprise des écritures. La section s'est également chargée du paiement des factures de la société nouvellement créée par la Ville (Société immobilière lausannoise pour le logement SA / SILL SA), de la mise en application de la nouvelle loi sur la TVA (LTVA) et de ses incidences sur les facturations aux locataires ainsi que de la suppression de la TVA entre les services de la Ville et entités affiliées. Elle a collaboré à la mise en place de la gestion comptable du PML (Plan mobilité Lausanne). La section a vu une légère augmentation de ses effectifs par l'engagement d'une aide-comptable (0.40 ept) en cours d'année. D'une manière générale, la charge de travail au sein de la section reste importante.

BUREAU D'INTEGRATION CANINE (BICAN)

L'activité du Bureau d'intégration canine (BICan) a principalement été marquée par les cinq points suivants :

- La poursuite d'une importante activité administrative visant à contacter puis convoquer les détenteurs de chiens juridiquement considérés comme potentiellement dangereux n'ayant jusqu'alors pas encore satisfait à la procédure qui leur est réservée.
- Le traitement rapide des cas d'agressions canines, particulièrement au préjudice des humains.

La mise en pratique du remplacement du vétérinaire délégué de la Ville de Lausanne par un ou des experts indépendants agissant sur mandat.

- La formation ad hoc et l'engagement opérationnel de la nouvelle enquêtrice du BICan.
- La réception et la gestion du nouveau parc d'éducation canine (PECL).

Chiens dangereux, agressifs ou à l'origine de situations problématiques

L'année a vu une stabilisation des affaires traitées, même s'il faut admettre que bon nombre ont pour origine l'irrespect des règles élémentaires de prudence qui devraient être, sur le principe, appliquées par l'ensemble des détenteurs de chien(s) et, partant, limiter le nombre d'incidents.

Les dynamiques de morsures représentent 57% des affaires traitées par le BICan.

Dossiers traités en cours d'année

2007	2008	2009	2010
110	109	110	111

Le nombre de propriétaires de chiens concernés par des incidents que l'on ne parvient à pas identifier reste stable (16%) mais élevé. Pour la seconde année consécutive, les femmes sont majoritaires (62%) dans la responsabilité des incidents survenus.

Enfin, les annonces pour mauvais traitements — situations faisant toujours l'objet d'une attention soutenue de la part du public — ont quasiment doublé

Chiens potentiellement dangereux (CPD)

Compte tenu des moyens du BICan, des priorités accordées au traitement des affaires et du manque flagrant de collaboration d'une partie des détenteurs-trices de chiens listés, il aura fallu un peu plus de deux ans pour traiter l'ensemble des dossiers CPD. Pour l'année à venir, le BICan s'emploiera à maintenir une attention particulière à la détection de ce type de chiens et à leur annonce auprès de l'autorité.

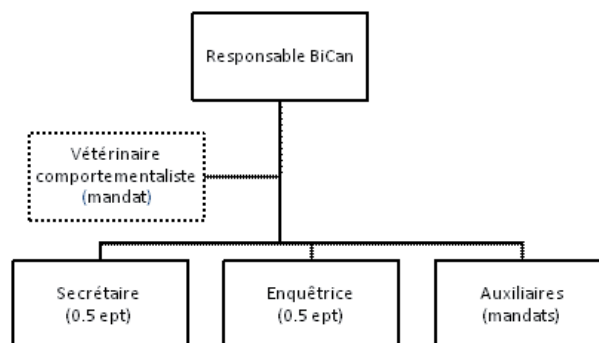
Chiens potentiellement dangereux examinés

2008	2009	2010	Solde à examiner
33	39	56	26

L'examen de l'ensemble des dossiers traités en 2009 et 2010 (95 demandes) permet de relever les paramètres suivants qui valident en partie la justification et le maintien des listes de races :

- 78% des demandeurs n'ont aucune expérience cynologique préalable à la détention d'un chien potentiellement dangereux;
- 28% des demandeurs présentent des antécédents judiciaires;
- 45% des demandeurs sont sans activité au moment de leur passage dans nos bureaux.

BICan – Nouvelle articulation



Depuis le 1^{er} mai, le BICan dispose d'une enquêtrice (0.50 ept). Cette nouvelle collaboratrice a pu être rapidement engagée sur le terrain, plus particulièrement dans les espaces verts où les contrôles en lien avec la détention de chien(s) sont devenus plus réactifs que proactifs. Compte tenu de son taux d'activité, des priorités doivent être régulièrement définies s'agissant de son activité extérieure.

Une collaboration active et fructueuse se maintient avec les deux vétérinaires comportementalistes mandataires. Pour mémoire, ces spécialistes sont appelées à procéder aux évaluations comportementales et aux tests de conduite, d'obéissance et de maîtrise prévus par la LPOIC. Leurs honoraires sont refacturés aux des détenteurs ayant donné lieu à la procédure.

SERVICE DE LA CULTURE

TÂCHES PRINCIPALES

- Définition et application de la politique culturelle
- Représentation de la Ville par le chef de service dans les conseils de fondations de ses principales institutions culturelles
- Décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- Suivi des institutions culturelles et de la scène indépendante
- Gestion du Fonds des arts plastiques
- Gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Unité administrative	6	5.65	7	5.6	6.35
Collection de l'Art Brut	11	9.15	11	8.95	9.85
mudac	16	11.3	16	11.3	11.3
Musée historique	22	15.65	21	16.05	16.55
Musée romain	8	5.3	8	5.3	5.3
Total	63	47.05	63	47.2	49.35

Apprentis

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	1	1

Mouvements du personnel (sans apprenti)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Nombre de mouvement(s)	5	4

Motifs des fins d'emploi

Démission	3
Retraite	1
Total	4

FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- la signature d'une convention renouvelable entre le Béjart Ballet Lausanne et les fondations Béjart et Maurice Béjart, héritières du chorégraphe, garantissant à la Compagnie les droits des ballets pour les trois prochaines années ;
- les débuts des travaux de rénovation de l'Opéra en mai, les derniers recours ayant été levés ;
- l'adoption par le Conseil communal du préavis no 2010/16 relatif à l'extension du Musée romain de Lausanne-Vidy ;
- l'adoption par le Conseil communal du préavis no 2010/28 : Arsenic – rénovation de l'enveloppe, assainissement des installations CVSE, mise en conformité des sorties de secours et des dispositifs généraux de sécurité, surélévation de la toiture du corps central, réaffectation de l'étage des ailes nord et sud ;
- la présentation par la Municipalité au Conseil communal du préavis no 2010/46 demandant un crédit spécial de fonctionnement pour l'assainissement de la situation financière de la Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne ;
- la désignation du lauréat du concours organisé par le Service de la culture et le Service d'architecture relatif à la rénovation du parcours permanent du Musée historique de Lausanne ;
- l'achat du Capitole, salle emblématique de Lausanne. L'exploitation du lieu a été remise à la Cinémathèque suisse pour le développement de ses activités ;
- l'octroi d'un crédit d'étude de 13.87 millions de francs par le Grand-Conseil, suite au choix par le Conseil d'Etat du site de la Halle CFF aux locomotives pour accueillir le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts, et le lancement d'un concours international d'architecture pour la réalisation du projet.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé un montant de Fr. 770'000.— aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (BBL, Théâtre de Vidy, Opéra et OCL), soit une augmentation de Fr. 20'000.— par rapport à l'année 2009. L'apport du Fonds représente 3.4% des subventions allouées par la Ville à ces institutions.

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises s'est élevée à Fr. 7'490'000.— (Cinémathèque non comprise). S'y ajoutent les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC) représentant une augmentation globale de Fr. 520'000.— par rapport à l'année 2009. Cette somme comprend la participation cantonale à l'assainissement de l'OCL.

ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 18.93% du budget du Service.

Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- « *Musées lausannois* », financée par le Canton et la Ville, tirée à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure « *infos expos* », qui paraît deux fois l'an, tirée à 115'000 exemplaires en trois langues.

Nuit des Musées lausannois

Edition anniversaire pour la *Nuit des Musées lausannois* qui fêtait ses dix ans d'existence et qui s'est déroulée du samedi 25 septembre à 14h00 au dimanche 26 septembre à 02h00. 16'135 visiteurs dont près de 3'000 enfants ont visité les 23 musées et institutions ouverts pour l'occasion, pour la somme modique de Fr. 10.— (gratuit pour les moins de 16 ans). A relever aussi les cinq ans d'existence du projet accès-cible visant à attirer, à l'occasion de la Nuit des Musées, d'autres publics tels que les apprentis, les communautés étrangères et les personnes vivant avec une déficience.

Dépôts des musées communaux

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours. La Collection de l'Art Brut est toujours en attente d'un dépôt climatisé et sécurisé pour l'entreposage de ses collections.

Atelier de numérisation

L'atelier de numérisation a été déplacé dans le bâtiment de Chauderon suite à son rattachement administratif au Service d'organisation et d'informatique.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

36'133 personnes, dont 4'365 élèves, 6'009 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois et 2'842 visiteurs lors des Journées du patrimoine, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes et animations). A signaler que l'exposition extramuros aux Designer's Days à Paris a attiré environ 3'000 visiteurs. La fréquentation du musée s'inscrit en très forte progression, soit plus de 7'500 visiteurs par rapport à 2009.

Expositions temporaires :

- « *Prix fédéraux de design 2009* », du 21 octobre 2009 au 31 janvier 2010 ;
- « *Délires de lire : La Joie de lire, éditeur jeunesse* », du 21 octobre 2009 au 31 janvier 2010 ;

- « *Les plus beaux livres suisses 2008* », du 21 octobre 2009 au 31 janvier 2010 ;
- « *DESTROY DESIGN, Regards croisés entre art contemporain et design* », du 24 février au 24 mai 2010 ;
- « *In VINO VERITAS* », du 21 avril au 10 octobre 2010 ;
- « *ZEP : PORTRAIT DESSINE* », du 19 juin 2010 au 10 octobre 2010 ;
- « *FACE AU MUR, Papiers peints contemporains* », au mudac et au Musée de Pully, du 3 novembre 2010 au 13 février 2011 ;
- « *Les plus beaux livres suisses 2009* », du 3 novembre 2010 au 13 février 2011.

Musée historique de Lausanne (MHL)

22'179 personnes, dont 2'833 élèves de 181 classes et 2'578 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires :

- « *Henriette Grindat, Méditerranées* », du 29 janvier au 13 juin 2010 ;
- « *Projets pour une nouvelle exposition permanente* » du 9 au 18 juillet 2010 ;
- « *Black is beautiful* » et « *Pierre Wazem* » dans le cadre de BD-FIL, du 10 au 12 septembre 2010 ;
- « *10 éditions 10 succès* » dans le cadre de BD-FIL, du 25 septembre au 31 octobre 2010 ;
- « *Underground. Acte 1. Scène 2. Photographies de Léonard Baud* », du 11 septembre 2010 au 17 janvier 2011 (prolongée jusqu'au 15 mars 2011).

Une large part de l'activité des trois départements du MHL a été consacrée à la préparation du projet de la nouvelle exposition permanente. Au terme d'un concours organisé par le Service de la culture et le Service d'architecture, le jury constitué pour l'occasion s'est prononcé pour le projet du bureau Brauen+Wälchli — Soumaswork. Initialement agendée en 2011, la réalisation du projet a été repoussée en 2012.

Collection de l'Art Brut (CAB)

31'085 personnes, dont 5'451 élèves et 2'649 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires :

- « *Ataa Oko* », du 5 mars au 22 août 2010 (prolongée jusqu'au 27 février 2011) ;
- « *Frédéric Bruly Bouabré* », du 5 mars au 22 août 2010.

La Collection de l'Art Brut a été ouverte au public durant 10 mois seulement en raison de travaux débutés en novembre 2009 et achevés en mars 2010. Ceux-ci ont permis la modernisation de l'éclairage du musée. L'année a été marquée par l'absence de longue durée, puis le départ de l'administratrice engagée en 2009 au moment de la réorganisation du musée en une direction artistique et une direction administrative. Un processus d'accompagnement du personnel est en cours, confié à un mandataire externe en collaboration avec la cellule ARC.

MUSÉE ROMAIN DE LAUSANNE-VIDY

8'825 personnes, dont 1'394 élèves, ont visité le Musée romain de Vidy (expositions temporaires et permanentes, mais animations non comprises).

Expositions temporaires :

- « *Décus en bien ! Surprises archéologiques en terre vaudoise* », du 4 juin 2009 au 31 janvier 2010 ;
- « *Le fabuleux destin de Nonio* », du 3 mars au 26 septembre 2010 ;
- « *Brazul* », du 1^{er} novembre au 25 avril 2011. Conçue en collaboration avec un metteur en scène, cette exposition intègre un film documentaire ainsi qu'un théâtre construit afin d'accueillir le spectacle créé pour l'occasion. Le succès de ce spectacle, en tournée en Suisse Romande, a fait découvrir le musée à un public nouveau.

Les collaborateurs du musée ont contribué à la préparation du projet d'extension du musée dont les travaux de construction débuteront au printemps 2011.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la commission s'est réunie à quatre reprises. Elle a visité deux ateliers et deux expositions. Elle a acquis des oeuvres de Léonore Baud, Sylvie Mer-moud, Alain Huck, Francine Simonin, Alexandre Loye, Vivianne van Singer, Denis Corminboeuf et Alice Bailly.

Le Fonds des arts plastiques a soutenu des artistes lausannois à l'occasion de quinze expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de neuf publications. Des aides ont également été apportées aux activités de quatre associations d'artistes.

Dans le cadre du pour-cent culturel, le Fonds des arts plastiques a poursuivi l'exposition d'oeuvres d'art dans l'entrée du nouveau bâtiment Flon-Ville en y présentant les travaux de Sophie Bouvier-Ausländer et Simon Depierraz.

Une oeuvre d'Alice Bailly *Le Goûter* a été acquise par le FAP. Elle sera exposée au MHL.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne, a présenté trois expositions d'envergure :

- « *100 chefs-d'œuvre du Städel Museum* », du 5 février au 24 mai 2010 ;
- « *Edward Hopper* », du 25 juin au 17 octobre 2010. Cette rétrospective consacrée à Edward Hopper a connu un succès retentissant totalisant à elle seule une affluence record de plus de 130'000 visiteurs. Elle rejoint ainsi le trio des expositions les plus fréquentées de la Fondation depuis son ouverture en 1984 ;
- « *La maison et l'infini. La collection de Christian Zacharias* », du 5 novembre au 12 décembre 2010, exposition organisée à l'occasion des 60 ans du pianiste et chef d'orchestre. La Ville a apporté un soutien particulier à cette exposition en raison du caractère particulier de l'événement.

THEATRE

Le théâtre a représenté 25.58% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

Pour cette année anniversaire puisque le directeur René Gonzalez fêtait ses vingt ans d'activité à la tête du Théâtre, ce sont 92'804 spectateurs, dont 4'700 adhérents, qui ont assisté aux 35 spectacles (541 représentations), soit environ 10'000 spectateurs de plus qu'en 2009.

Sous la responsabilité artistique, administrative et technique du Théâtre ce ne sont pas moins de 24 productions (542 représentations) qui ont été présentées dans de nombreux pays.

Du point de vue artistique, un foisonnement de créations ont marqué l'année, le théâtre dramatique restant la colonne vertébrale de la programmation avec des textes de Shakespeare, Dürrenmatt, Ionesco, mais aussi d'Auguste Stramm, Hanok Levin, Frank Wedekind, Sandra Karol, Tonino Benacquista, Lydie Salvayre et Daniel Danis. A relever aussi les nouvelles créations de Luc Bondy avec *Les Chaises* et de Dan Jemmett avec *La comédie des erreurs* ainsi que la prestation de Tatiana Frolova et sa troupe dans *Une guerre personnelle*.

Du côté des metteurs en scène et artistes de la région, Georges Guerreiro, Denis Maillefer, Yves Pinguely, Miguel Fernandez, Valentin Rossier, Gianni Schneider, Françoise Courvoisier, Jean-Yves Ruf, ainsi qu'Isabelle Caillat, Jacques Roman, Christian Gregori, Céline Nydegger, Roland Vouilloz, Juan Antonio Crespillo, Maurice Auffer, Michel Cassagne, Roland Sassi ont marqué le Théâtre de leur présence.

Pour la première fois en vingt ans, le Théâtre de Vidy-Lausanne a officialisé un compagnonnage avec la Cie STT débouchant sur la création de *L'usage du monde*. Renouant avec une vieille tradition, le Théâtre a mis à nouveau sur pied une collaboration avec le Théâtre du Jorat qui a accueilli un opéra chinois *Flowers in the mirror*. A noter aussi l'annulation, en début de saison, de *Richard III* dans une mise en scène de Valentin Rossier. Depuis des années, le Théâtre développe une politique tarifaire visant à attirer des jeunes. Dans ce cadre et en collaboration avec le Canton de Vaud et en partenariat avec plusieurs théâtres et organisateurs de manifestations culturelles, le Théâtre a initié un Passculture, soit une carte destinée aux jeunes de l'enseignement post obligatoire, leur donnant accès à des spectacles et à des concerts à un tarif très préférentiel.

Théâtre Kléber-Méleau

Le Théâtre a proposé 6 spectacles pour 73 représentations (2 productions, 1 coproduction avec la Comédie de Genève et 3 accueils) attirant quelque 13'706 spectateurs.

Théâtre Arsenic

12'669 spectateurs ont fréquenté les 30 manifestations présentées dans les trois salles du théâtre (168 représentations). Durant cette année, le Théâtre a coproduit 15 créations théâtrales et chorégraphiques ainsi que réalisé 17 accueils (théâtre, danse, expositions, lectures et atelier). Au chapitre des collaborations, le Théâtre a participé aux festivals *LausanneDanse10*, *Les Urbaines*, *Far* et à la *Fête de la danse*.

Pour la première fois, l'Arsenic a participé au Passculture (voir Théâtre de Vidy-Lausanne).

A relever aussi le travail du Théâtre dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment dont les travaux de construction débuteront en été 2011.

Théâtre Boulimie

9'901 spectateurs ont assisté aux 7 spectacles (91 représentations) présentés en 2010, année anniversaire puisque le Théâtre soufflait ses 40 bougies. A cette occasion, une exposition a été présentée au Forum de l'Hôtel de Ville.

Théâtre 2.21

9'662 spectateurs ont assisté aux 47 événements (212 représentations) répartis dans les deux salles du Théâtre, ainsi que sur la place de Milan où le Théâtre, en partenariat avec Lausanne Estivale, a planté un chapiteau durant l'été proposant deux spectacles gratuits.

Pulloff Théâtres

4'995 spectateurs ont assisté aux 12 spectacles proposés dont 6 créations, soit 164 représentations. 2010 fut une année de transition pour le Pulloff en raison de travaux importants.

Le Bourg

15'163 spectateurs ont assisté aux 157 soirées proposées, associant musique, café-théâtre et humour.

Théâtre « jeune public »

Voir sous Direction enfance, jeunesse et éducation (DEJE).

Compagnies de théâtre indépendantes

Aide à la création

16 projets — soutenus par la Ville de Lausanne et choisis avec le concours de la commission du théâtre qui a siégé à sept reprises — ont été créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'un contrat de confiance :

- C^e Pasquier-Rossier, dirigée par Geneviève Pasquier et Nicolas Rossier (contrat de confiance 2007-2010) ;
- C^e Marielle Pinsard, dirigée par Marielle Pinsard (contrat de confiance 2008-2011) ;
- Numéro23Prod, dirigée par Massimo Furlan (contrat de confiance 2009-2012) ;
- Théâtre en Flammes, dirigé par Denis Maillefer (contrat de confiance 2009-2012) ;
- Cie Jours Tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat (contrat de confiance 2010-2013).

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum par le biais d'aides ponctuelles, en complément de CORODIS et Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;

- l'Association romande Technique Organisation Spectacle (artos), association à but non lucratif, créée en juillet 1997 dont le but est de développer un esprit de collaboration et d'échange au sein des institutions culturelles, d'offrir un service d'information concernant l'ensemble des activités culturelles et techniques.

Pour 2010, l'ensemble de l'aide directe au théâtre indépendant (création, diffusion, accueils) se monte à Fr. 674'484.—. Le financement des associations et structures destinées au théâtre indépendant (deux tiers de la subvention Arsenic – part destinée au théâtre : Fr. 650'000.— ; Théâtre 2.21 : Fr. 190'000.— ; Pulloff Théâtres : Fr. 20'000.— ; moitié de la subvention destinée à CORODIS / partie théâtre : Fr. 17'500.—) se monte à Fr. 877'500.—. Compte tenu du nombre de spectacles de danse présentés à l'Arsenic, un tiers de sa subvention a été attribuée à la danse.

En tout, c'est donc un montant de Fr. 1'551'984.— qui est venu soutenir le théâtre indépendant.

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 13.52% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne

Près de 130'000 personnes (plus de 21'000 à Lausanne) ont assisté aux 15 ballets (73 représentations dont 13 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans neuf pays (Belgique, Grèce, Portugal, Italie, Slovaquie, France, Espagne, Japon, Suisse).

La Compagnie a commencé l'année en présentant un programme éclectique à l'Opéra Garnier de Paris. Après une tournée en Belgique, elle s'est produite à l'Opéra de Vich où, en plus de deux ballets de Maurice Béjart, a été présentée *Aria*, la création de Gil Roman. La Compagnie s'est ensuite envolée pour la Grèce où le public a pu découvrir la dernière création de Maurice Béjart, le *Tour du Monde en 80 minutes*. Dans le cadre de la Fête de la danse, Rudra et la Compagnie ont ouvert leur porte à 400 visiteurs venus assister à une représentation de l'Ecole et aux répétitions des danseurs du BBL. Après s'être produite à Lisbonne et Milan, la Compagnie a présenté à Beaulieu les ballets *Le Presbytère*, *Pas de Deux* et *Aria*, avant de terminer la saison 2009/2010 dans différents festivals d'été en France et en Espagne. A la fin de la pause estivale et après une tournée à Biarritz, San Sebastian et Pampelune, le BBL s'est rendu au Japon pour une série de onze représentations, dont deux conjointement avec le Tokyo Ballet et l'Orchestre Philharmonique d'Israël.

La Compagnie a conclu l'année au Théâtre de Beaulieu avec notamment une création *Aliziam O-Est* d'un chorégraphe invité, Sthan Kabar-Louët, une création de Gil Roman *Syncope* et la reprise du ballet *Dionysos* créé par Maurice Béjart. A relever la captation en 3D du ballet *Syncope* qui sera diffusé sur les chaînes TV et sites Internet en 2011.

Une convention renouvelable entre le BBL et les Fondations Béjart et Maurice Béjart, héritières du chorégraphe, a été signée au mois de juin. Elle garantit à la Compagnie les droits des ballets pour les trois prochaines années.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. L'Ecole-Atelier était présente à Montreux lors du XIII Sommet de la Francophonie.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

Le 38^{ème} Prix de Lausanne, auquel ont assisté 2'757 spectateurs, s'est déroulé au Théâtre de Beaulieu du 26 au 31 janvier. La première étape du concours s'est déroulée par vidéo. Un nombre record de jeunes danseurs (226 contre 132 en 2009), de 36 nationalités ont envoyé une vidéo parmi lesquelles le jury a sélectionné 81 candidats. Ces derniers ont participé aux épreuves de sélection et à la finale se déroulant à Lausanne. Parmi les 20 finalistes, 7 se sont vu attribuer une bourse d'étude dans l'une des 60 écoles ou compagnies partenaires du Prix. A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la reconnaissance de la Chine par la Suisse, l'Ecole de danse de Shanghai a présenté une création en exclusivité pour le Prix de Lausanne, lors des délibérations du jury.

L'année a vu la disparition du fondateur du Prix, Philippe Braunschweig, également artisan de la venue de Maurice Béjart à Lausanne.

Médiathèque suisse de la danse

La fondation de la Médiathèque suisse de la danse a été dissoute le 31 décembre. Une nouvelle fondation a été créée. Elle est le fruit de la fusion de la Médiathèque de Lausanne et de la Mediathek tanz.ch de Zurich. Dénommée Collection suisse de la danse/Schweizer Tanzarchiv, cette nouvelle entité aura son siège à Berne. Elle aura pour but de préserver le patrimoine de la danse et de le mettre à disposition du public. La Ville est représentée au conseil par le chef du Service de la culture.

Spectacles de danse à l'Arsenic

2'325 spectateurs ont assisté aux huit accueils et création chorégraphique (28 représentations), ainsi qu'aux cours de danse proposés à l'Arsenic.

Sévelin 36

Le Théâtre Sévelin 36 a pour objectif le développement et la reconnaissance de la danse contemporaine au sein du paysage culturel local, régional et national. Il assure également la promotion d'artistes locaux en programmant de jeunes compagnies. Il intègre un axe fort de sensibilisation et de développement des publics à ses missions (médiation).

Environ 4'400 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (36 représentations) programmés.

Cargo 103

Cargo 103 a accueilli essentiellement des activités de production, des stages, des ateliers et des cours de danse contemporaine.

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

L'AVDC a entamé une réflexion sur les missions et le futur de l'association qui a abouti à un réaménagement

de ses buts. Elle ambitionne désormais d'ancrer la danse contemporaine dans la société en valorisant le patrimoine chorégraphique présent et passé, en rapprochant les œuvres et les publics, en apportant des services aux professionnels et aux publics et en représentant le milieu au niveau cantonal et au-delà.

Compagnies de danse indépendantes

Aide à la création

Deux projets sélectionnés sur préavis de la commission de la danse qui a siégé à trois reprises ont été créés durant l'année en bénéficiant d'une aide ponctuelle de la Ville de Lausanne.

La Cie Philippe Saire a travaillé en étant au bénéfice d'une convention de soutien conjoint (Commune de Lausanne, Canton de Vaud et Fondation Pro Helvetia) pour une durée de trois ans (2010-2012). Par ailleurs, la Cie Nicole Seiler a bénéficié d'un contrat de confiance.

La Cie Philippe Saire bénéficie quant à elle d'un soutien régulier de la Ville de Lausanne. En 2010, la Cie a donné 32 représentations devant 6'729 spectateurs (4 productions) : 20 dans le canton de Vaud, 2 dans le reste de la Suisse et 10 à l'étranger. A relever que la Compagnie met en place, lors de chaque création ou reprise, des actions de sensibilisation à destination de différents publics (scolaires, centres socioculturels, associations, entreprises). Ces actions sont envisagées comme des axes d'ouverture à la danse contemporaine et permettent de former le public.

Promotion et diffusion

Idem que pour les compagnies de théâtre indépendantes (voir ci-dessus).

L'aide directe aux troupes de danse (création, diffusion, accueils) se chiffre à Fr. 457'460.— (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la danse contemporaine s'élève quant à lui à Fr. 491'500.— (Sévelin 36 : Fr. 100'000.— ; Cargo 103 : Fr. 20'000.— ; AVDC : Fr. 20'000.— ; un tiers de la subvention à l'Arsenic – part danse : Fr. 325'000.— ; moitié de la subvention destinée à Corodis – part danse : Fr. 17'500.—).

En tout, c'est donc un montant de Fr. 939'960.— qui est venu soutenir la danse indépendante.

MUSIQUE

La musique a représenté 35.10 % du budget du Service de la culture.

Musique classique

Art lyrique : Opéra de Lausanne

Pour sa troisième année d'activité totalement hors les murs, l'Opéra de Lausanne a attiré 35'416 spectateurs, en 18 événements, correspondant à 6 opéras : *Otello*, *Die Zauberflöte*, *Dido and Aeneas*, *Un ballo in maschera*, *L'italiana in Algeri*, *La fille de Mme Angot* (25 représentations), un spectacle pour enfants *L'enfant et les sortilèges* (5 représentations et une scolaire), 5 conférences organisées en collaboration avec Forum Opéra, 5 répétitions générales publiques ainsi que 2 retransmissions d'opéras en plein air au parc de Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale.

La réduction des activités de l'Opéra est liée à son exploitation hors les murs débutée en octobre 2007. Tous les spectacles présentés par l'Opéra l'ont été à la Salle Métropole ou au Théâtre de Beaulieu loués pour l'occasion. Les travaux de rénovation de la cage de scène et du renouvellement des installations techniques ont enfin pu débuter en mai.

Cette réduction des activités n'a toutefois pas empêché l'Opéra de poursuivre sa mission pédagogique. Ce sont ainsi près de 5'000 jeunes qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion de répétitions générales, de représentations, de visites guidées ou d'ateliers.

Pour la première fois, l'Opéra, est parti en tournée dans le Canton de Vaud, en Romandie et en France voisine. Appelée Route Lyrique, cette tournée a conduit l'Opéra, durant les vacances d'été, dans plus de 16 villes et villages, le plus souvent en plein air. Au programme deux chefs-d'œuvre de l'Opéra *buffa* naissant : *Pimpinone* et *La Serva padrona*.

Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)

L'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 99 concerts dont 75 à Lausanne (pour 60'500 spectateurs), 13 en Suisse (pour 11'190 spectateurs) et 11 à l'étranger (pour 16'850 spectateurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre à la Salle Métropole et au Théâtre de Beaulieu.

L'OCL a produit 8 concerts d'abonnement, donnés à deux reprises, soit 16 représentations (16'695 spectateurs) dont un sous la direction de Sir Neville Marriner, l'un des chefs d'orchestre les plus renommés, et 8 concerts du dimanche (5'374 spectateurs) à la Salle Métropole.

A l'étranger, l'Orchestre s'est produit en France et en Pologne, ainsi qu'en Allemagne où il a effectué une importante tournée de six concerts dans six villes dont à la prestigieuse Philharmonie de Cologne.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Montreux, Mézières, Morges, Genève, Martigny, Bulle, Fribourg, la Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à Davos au World Economic Forum.

2010 aura vu aussi la célébration des 60 ans du directeur artistique de l'Orchestre, Christian Zacharias, lors d'un concert d'abonnement consacré à Beethoven.

Au chapitre de la discographie, l'OCL a enregistré un CD pour le label Claves avec le pianiste Dmitri Bashkirev et le chef Peter Csaba. Le sixième volume de l'intégrale des concertos pour piano de Mozart est paru.

La Fondation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne se trouve dans une situation financière délicate. Elle a été conduite à prendre d'importantes mesures d'économies. Parallèlement à ces mesures, les pouvoirs publics, Ville et Canton, ont décidé d'assainir sa situation financière et d'augmenter les subventions versées. Un préavis d'assainissement financier a été adressé dans ce sens au Conseil communal le 29 septembre.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté 18 programmes différents lors de 43 concerts publics et d'un concert privé. Avec un effectif allant de 15 à plus de 85 musiciens, il s'est produit devant près de 20'000 auditeurs. Trois productions ont été transmises en direct sur Espace 2. L'orchestre a donné 12 concerts à l'intention des élèves des collèges lausan-

nois. Il s'est essentiellement produit à Lausanne (salles de Beaulieu, Métropole et Paderewski, Cathédrale), mais des concerts ont aussi eu lieu à Saint-Sulpice, Sugnens, Gland, ainsi qu'à Rolle et Payerne lors des 5èmes Rencontres chorales de la Broye qui ont réuni mille chanteurs. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, il a assuré les 4 représentations de *La fille de Mme Angot* et de *La Périchole*. Il a aussi collaboré avec divers chœurs de la région et avec le Conservatoire. Il s'est en outre produit en plein air aux concerts gratuits donnés au parc de Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale, au Flon pour l'inauguration de la place de l'Europe et en tournée en Grèce à Athènes et Nauplie. Le Sinfonietta a augmenté de cinq à six ses concerts d'abonnement dès la saison 2010/2011. Il a également poursuivi la direction artistique des concerts de Gland.

Camerata de Lausanne

La Camerata de Lausanne a donné 11 concerts en Suisse et France, ainsi qu'en Russie où elle a effectué une tournée dans plusieurs villes.

Quatuor Sine Nomine

Le Quatuor a donné 28 concerts en Suisse, en France, à Monaco, en Allemagne, aux Pays-Bas et pour la première fois en Serbie à Belgrade et en Chine à Macao.

Concours et Masterclasses

Festival Bach

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé 8 concerts et une conférence dans le cadre de sa 13^{ème} édition. Ces représentations ont été suivies par près de 2'200 auditeurs.

Académie de Musique

Les « Masterclasses » de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 1^{er} au 7 août. Dix des 23 duos inscrits ont été sélectionnés. Ils provenaient de Lettonie, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de Russie, des Etats-Unis et de France. Les concerts publics de l'Académie ont attiré près de 800 personnes. Pour la troisième année consécutive, le Prix du meilleur duo a été offert par la Ville de Lausanne.

Concerts

Ont été soutenus :

- l'Association des Concerts de Montbenon, qui a organisé 9 concerts à la Salle Paderewski ;
- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis », qui a mis sur pied 8 concerts ;
- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (8 concerts), la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (24 concerts) et l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (8 concerts) ;
- la Société de musique contemporaine (SMC), qui a organisé une série de 9 concerts et concerts commentés attirant près de 1'000 auditeurs.

Art choral

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

L'Ensemble Vocal de Lausanne dirigé par Michel Corboz a donné 31 représentations durant l'année (7 en

Suisse, 16 en France, 2 en Espagne, 2 en Pologne et 4 au Japon). Ces concerts ont rassemblé près de 35'500 spectateurs. L'ensemble s'est produit en ouverture de la saison 2010/2011 de l'Orchestre de chambre dans des œuvres de Bach, Haendel et Fauré.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert

Les chorales lausannoises ont donné 20 concerts dans différentes églises et salles lausannoises. Elles se sont produites devant près de 11'400 auditeurs. Elles ont bénéficié du soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert.

Aide à la création et à la diffusion pour la musique classique

Lausanne a par ailleurs soutenu 12 projets par le biais de contributions ponctuelles. Elle a en outre soutenu financièrement la réalisation d'un documentaire sur Michel Corboz à l'occasion le 50^{ème} Anniversaire de l'EVL.

Jazz

Chorus — Fondation PromoJazz

Environ huitante groupes et plus de 450 musiciens ont animé le club de jazz à l'occasion de 83 soirées. A relever plus particulièrement la prestation du clarinettiste américain Eddie Daniels, l'un des musiciens les plus marquants du jazz moderne, ainsi que celle du pianiste franco-américain Dan Tapfer dans le cadre d'une collaboration avec les Grands Concours Internationaux de la Ville de Paris.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

5'650 personnes ont assisté à la 23^{ème} édition du Festival, qui s'est déroulée du 3 au 7 novembre au Casino de Montbenon.

Festival Rue du Nord de musique improvisée

Du 18 au 20 février, le Festival a accueilli 7 concerts d'artistes venant des quatre coins du monde.

Aide à la création et à la diffusion

La Ville a soutenu 26 projets par le biais de soutiens ponctuels (17 créations, 9 diffusions).

L'ensemble des aides accordées au jazz représente Fr. 158'512.—.

Musiques du monde

Ont été soutenus au titre d'aide à la création :

- Amdathtra, activités 2010 ;
- Peña del Sol, activités 2010.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à Fr. 35'800.—.

Chanson, rock, rap, funk, musique électronique, etc.

Le Romandie

Voir sous Direction enfance, jeunesse et éducation (DEJE).

Les Docks

Année anniversaire pour les Docks qui fêtaient leurs cinq ans d'existence avec Katerine, Saint-Germain, Wax Tailor, Aaron et Archives. Plus de 44'000 personnes ont assisté

aux 67 soirées musicales organisées aux Docks, soit une augmentation de la fréquentation de plus de 12'000 auditeurs par rapport à 2009. Les Docks ont eu le privilège d'accueillir des grandes stars internationales telles que Nick Cave, Macy Grey, Litfiba ou Saez. Malgré la difficulté de programmer des artistes locaux en première partie des artistes internationaux, les Docks ont réussi à placer 35 groupes régionaux et nationaux (sur 132 artistes au total), remplissant ainsi pleinement l'une de leurs missions qui est de promouvoir les groupes régionaux et locaux. Les soirées Teenage Clubbing permettent à des jeunes de découvrir les métiers du spectacle, de se familiariser avec une structure professionnelle subventionnée, de comprendre les différents aspects liés à l'organisation de concerts. Des expositions ont aussi été présentées tout au long de l'année dans l'espace café des Docks. A noter enfin que les Docks ont débuté le remboursement du prêt de Fr. 322'000.— consenti par Lausanne.

Le Régional Rock

350 personnes sont venues écouter gratuitement les 6 jeunes groupes locaux programmés.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, de promotion, et les activités de conseil et formation. La FCMA a soutenu de nombreux artistes à travers les activités de Swiss Music Export. Elle a dispensé des formations à plus de 110 personnes et reçu une huitantaine de personnes dans ses locaux.

Lausanne/Pully For Noise Festival

6'600 personnes ont assisté aux 21 concerts de groupes suisses et internationaux lors de la 14^{ème} édition du Festival, du 19 au 21 août.

Aide à la création et à la diffusion

La Ville a soutenu 43 projets par le biais de soutiens ponctuels (38 créations, 5 diffusions) ainsi que la réalisation d'un plan fixe sur Henri Dès.

Les aides accordées à la chanson, au rock, rap, funk, musique électronique, etc. se sont montées à Fr. 266'000.—.

L'ensemble des aides accordées à la musique actuelle a représenté Fr. 1'086'000.—, y compris les structures destinées à celle-ci (Chorus : Fr. 140'000.— ; les Docks : subvention Fr. 680'000.—).

Fanfares

Association des corps de musique lausannois (ACML)

Aucune information transmise.

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.33% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et à l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002.

CINÉMATHÈQUE SUISSE (CS)

Plus de 36'000 spectateurs, soit près de 10'000 spectateurs de plus qu'en 2009, ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées. La programmation a été marquée par la présence d'invités de marque dont les frères Arnaud et Jean-Marie Larrieu, Jacqueline Veuve, Anémone, Avi Mograbi, Pierre Etaix, Jacques Bral, Olivier Masset-Depasse, Zep, Tebo, Zoltan Horváth, Kamal Musale, Gilles Jobi et Jean-Christophe Klotz.

L'année aura vu aussi l'entrée en fonction de Marc Wehrlin, nouveau président du Conseil de fondation. Une nouvelle organisation a été mise en vigueur avec la création de sept départements, la signature d'un accord de dépôt des fonds cinématographiques du Comité International Olympique, l'acquisition par la Ville de Lausanne du cinéma Capitole dont l'exploitation a été confiée à la Cinémathèque à partir de novembre, le début des travaux du nouveau centre de recherche et d'archivage de la CS le 13 septembre à Penthaz ainsi que le financement par l'Université de Lausanne de deux postes de chercheurs au sein de la Cinémathèque (mandats de quatre ans).

Fondation vaudoise pour le cinéma (FVC)

D'entente avec l'Etat de Vaud, Lausanne a concentré son aide à la création cinématographique en soutenant la Fondation vaudoise pour le cinéma. Outre les projets financés au travers de Regio, 27 projets dont 9 documentaires TV ont été soutenus par la Fondation. Les réflexions se sont poursuivies à propos de la création d'une fondation romande regroupant les soutiens cantonaux et communaux à la production. Elles sont sur le point d'aboutir et la fondation devrait voir le jour courant 2011. Une enquête a été menée par la FVC sur les cinémas vaudois et la mise sur pied d'un concept d'aide aux salles. Un tel soutien paraît nécessaires pour financer le passage au numérique sous peine voir disparaître de nouvelles salles de cinéma.

Ciné F'estival

La 13^{ème} édition du Festival, qui s'est déroulée du 5 au 9 novembre au Cinétoile, a vu la participation de 12'000 spectateurs aux différentes projections, soirées spéciales et animations proposées.

La Ville a également accordé son aide à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival, dont la 9^{ème} édition s'est déroulée du 20 au 24 octobre. Les 80 films proposés et autres animations ont attiré plus de 10'000 spectateurs dans 6 lieux différents.
- La 13^{ème} Nuit du court de Lausanne, le 19 novembre, durant laquelle près de 3'000 spectateurs ont visionné 65 films suisses et internationaux ;
- Time Film Festival, pour sa 4^{ème} édition qui s'est déroulée du 17 au 19 juin, attirant plus 6'500 personnes ;
- Programme Passerelle au Cinéma Bellevaux suivi par plus de 700 spectateurs ;
- Festival Cinémas d'Afrique, dont la 5^{ème} édition s'est déroulée du 26 au 29 août, attirant environ 2'000 spectateurs.

Aide aux accueils et à la diffusion

Outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, de l'Oblò et du Zinéma, la Ville a soutenu 2 projets par le biais de soutiens ponctuels.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté Fr. 973'310.—. Les subventions accordées aux projets qui ont eu lieu en 2010 se chiffrent à Fr. 428'310.— (y.c. la Fondation vaudoise pour le cinéma par Fr. 250'000.). Le financement des associations et structures destinées au cinéma s'élève à Fr. 545'000.— (Ciné F'estival : Fr. 20'000.— + 20'000.— de rattrapage ; Cinémathèque : Fr. 360'000.— + Fr. 145'000.— de loyer).

LITTÉRATURE – PUBLICATIONS

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0.18% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 30 projets par le biais de contributions ponctuelles.

Par ailleurs, d'autres soutiens ponctuels ont été octroyés par le Service de la bibliothèque et des archives.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 2.04% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la musique, au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Danse, théâtre, musique, tous les spectacles gratuits ou dont les prix n'excèdent pas Fr. 20.— sont recensés dans le guide « Allons-y ! », diffusé par info cité.

Festival de la Cité

Nouvelle mouture pour la 38^{ème} édition du Festival qui a eu lieu du 6 au 11 juillet. Cette édition — dont la durée a été raccourcie à 6 jours de festivités — a été marquée par le décloisonnement des disciplines sur les différentes scènes et par une programmation globalement plus contemporaine. La programmation a aussi été rendue plus dynamique : moins de spectacles, plus courts, mais répétés plus souvent. Ce sont ainsi 95'000 festivaliers qui ont arpenté les rues de la Cité pour assister aux 217 représentations proposées par 405 artistes. A relever plusieurs nouveautés dont la mise en place d'une scène circulaire (symbole d'une ouverture artistique à 360°) sur la place du Château et l'ouverture au public de la Cour en tant que nouveau lieu artistique.

Les Urbaines

Le Festival s'est déroulé du 3 au 5 décembre. Malgré la neige, il a attiré quelque 5'000 visiteurs. Plus de 40 projets allant des arts du spectacle à la musique en passant par les arts visuels ont été présentés au public dans 15 lieux à Lausanne et Renens. Le Festival a poursuivi son désir de proposer des projets adaptés aux familles, concept introduit en 2009. Il a ainsi proposé des ateliers créatifs pour enfants et programmé une performance d'artiste spécialement conçue pour un public familial.

Fête de la Musique

Plus de 1'100 musiciens représentant tous les styles ont participé à la 16^{ème} édition lausannoise de cette manifestation, le 21 juin. Environ 35'000 spectateurs étaient présents aux 125 concerts qui se sont déroulés sur 33 lieux, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées, etc.).

Lausanne Estivale

La 34^{ème} édition de Lausanne Estivale a eu lieu du 17 juin au 15 septembre. Elle a offert plus de 400 activités culturelles réparties dans toute la Ville aux Lausannois-es et aux touristes.

BIBLIOTHÈQUE & ARCHIVES DE LA VILLE

TÂCHES PRINCIPALES

Bibliothèque

- Mise en œuvre de la politique municipale en matière de promotion de la lecture auprès de la population lausannoise.
- Politique active de gestion des collections : acquérir, cataloguer, incorporer, désherber, éliminer.
- Reliure et entretien des livres.
- Service au public : inscrire, prêter, renseigner, conseiller, ranger.
- Développement et mise en valeur du fonds patrimonial de la bande dessinée.

Archives de la Ville

- Mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées. Constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance (*records management*).
- Gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique sur Lausanne et sa région.
- Service au public : accueillir, renseigner, conseiller, servir les consultants.
- Gestion d'un centre de microfilmage et de numérisation, y compris en matière audiovisuelle, pour l'ensemble de l'administration.

PERSONNEL

Effectif

Au 1^{er} janvier : 50.6 ept (72 personnes)

Au 31 décembre : 51.0. ept (70 personnes)

Total ept alloués : 51.42

Apprentis

Deux apprenties assistantes en information documentaire (Bibliothèque municipale, Archives de la Ville).

Formation

Quatorze collaborateurs du service ont bénéficié de 29 jours de formation continue. Deux collaborateurs de la Bibliothèque municipale ont entrepris une formation universitaire postgrade.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Embauches : 8

Départs : 7 (2 démissions, 3 retraites, 1 fin de contrat, 1 licenciement)

Nomination d'un nouveau répondant sécurité pour le service

FAITS MARQUANTS

Parmi les gros dossiers de l'année, dans un contexte de fréquentation publique stable tant à la Bibliothèque (940000 prêts en 2010) qu'aux Archives (plus de 2'000 prestations), il faut noter : la mise en service du nouveau bibliobus, le vote du préavis concernant l'installation d'une bibliothèque à l'avenue des Toises, l'identification d'un local pour servir de dépôt aux Archives de la Ville dont la location doit être soumise au vote du Conseil communal dans le premier trimestre 2011.

De plus, la Municipalité a décidé de marquer son soutien à la lecture publique en instaurant la gratuité du prêt des livres de la Bibliothèque municipale à toute personne résidant en Suisse, sans distinction d'âge ou de domicile. Cette mesure a été annoncée en septembre. Elle entrera officiellement en vigueur en janvier 2011. Elle s'accompagnera d'une révision des conditions d'utilisation de la bibliothèque, y compris la tarification des frais en cas de retard ou perte de documents.

L'annonce d'une transformation urbaine entraînant la démolition de la bibliothèque de Chauderon vers 2014 a donné lieu à une décision municipale favorable au regroupement des activités du service ainsi que d'autres activités culturelles. Le projet doit être désormais concrétisé en collaboration avec le Service de la culture et la Direction des Travaux.

Sur le plan interne, l'année a permis d'expérimenter les mesures préconisées dans le second semestre 2009 pour garantir un bon service public tant dans le réseau de la Bibliothèque municipale qu'aux Archives de la Ville. Le modèle d'organisation, bien que perfectible, a apporté l'assise nécessaire pour que le travail soit mené dans un climat plus serein tout en offrant un équilibre entre exigences du service public et conditions de travail du personnel.

D'autres réformes ont touché la gestion contrôlée du budget d'acquisition de la bibliothèque et la communication interne au service via Intranet. Elles ont été profitables à la bonne gestion du service et seront poursuivies.

Face aux collections, une politique de renouvellement de l'offre au public couplée à un inventaire annuel permet une meilleure maîtrise des fonds de la bibliothèque. De nombreuses éliminations, trop longtemps différées, ont été menées dans le respect de critères professionnels. Il en va de la bonne gestion documentaire mais aussi de la maîtrise physique et financière des espaces mis à disposition.

L'analyse engagée pour renouveler le logiciel informatique de gestion du catalogue de la bibliothèque, s'est poursuivie en collaboration avec le Service informatique. Elle devrait être finalisée en 2011. Les demandes de prolongation de prêt via Internet continuent d'augmenter tant en nombre absolu qu'en termes relatifs (57% des prolongations se font par le web). Il semble peu contestable a priori, qu'une meilleure offre numérique de la bibliothèque rencontrera un écho positif auprès du public et participera de son rayonnement.

Le fonds patrimonial de bandes dessinées a bénéficié d'un versement exceptionnel, en provenance d'un collectionneur genevois décédé. Ce fonds en très bon état

de conservation, porte sur des périodiques de langue française contenant de la bande dessinée — plus de 630 titres différents — des années 1920 à la fin des années 1970. On relèvera que le fonds contient des périodiques rares, « d'inspiration chrétienne », s'adressant aux jeunes filles, proposant des bandes dessinées publicitaires ou publiées exclusivement dans les anciennes colonies francophones. Le fonds est en cours d'inventaire.

L'engagement d'une archiviste adjointe dont la tâche centrale est de coordonner les activités des Archives avec le Service d'organisation et d'informatique pour une bonne gestion documentaire courante doit permettre de poser les bases d'un archivage historique électronique au niveau de la Ville. La réflexion débute et devra se confronter à des pratiques qui ne facilitent en rien le travail des archivistes.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Faits marquants

- Ouverture du samedi : l'année a confirmé l'intérêt croissant que la population porte à cette prestation proposée depuis 2009. On est ainsi passé de 1100 prêts durant les 6 premiers mois d'ouverture en 2009 à une moyenne de 1450 prêts chaque samedi en 2010. En 2009, 11% des prêts ont été effectués le samedi. En 2010, le taux est passé à 14%. La tendance de fréquentation de Chauderon liée aux passages à travers le portique magnétique est également croissante depuis l'ouverture du samedi (soit 378 passages chaque samedi à Chauderon en moyenne en 2010 contre 318 en 2009). Fait très important pour l'organisation du travail, le samedi engendre désormais la moyenne de prêt horaire la plus forte de la semaine sur le site de Chauderon (168 prêts). On ne constate pas ce phénomène à la bibliothèque jeunesse (117 prêts). L'explication est sans doute à chercher dans le type de public qui fréquente les deux sites.
- Accueil des « tout petits » : le dynamisme de la Bibliothèque municipale pour l'accueil des moins de 15 ans n'est plus à démontrer : plus de la moitié des nouveaux inscrits ont moins de 15 ans. Parmi eux, on dénombre 495 enfants dans la tranche d'âge des 0-5 ans.
- Elargissement de l'offre de livres-audio à l'ensemble du réseau : cette mesure rencontre un vif succès auprès des lecteurs (plus de 16'000 prêts en 2010 soit un accroissement de 26% par rapport à 2009).
- Bibliobus : livraison et mise en service, le 4 janvier, du nouveau véhicule carrossé par Hess. La taille du véhicule ne permet plus l'accès au chemin de la Tour Grise. La station a dû être supprimée (21 stations restent desservies). Des travaux de menuiserie, ainsi que des interventions pour régler des problèmes mécaniques de sécurité et de lavage ont été nécessaires au début de l'exploitation. Le bus est équipé pour recevoir l'informatique, mais le projet START 2 et des problèmes de réseau n'ont pas encore permis d'abandonner le prêt manuel.
- Succursale de Montriond : changement de direction à la tête de la succursale.
- Succursale de Chailly : ouverte trois jours par semaine depuis 2009, sans grands moyens pour se faire connaître, la fréquentation de cette succursale s'est

toutefois fortifiée au fil des mois. Le nombre de prêts journaliers est passé de 118 à 160 unités entre 2009 et 2010. La demande reste très orientée vers la jeunesse (62% des prêts en 2010 contre 44% pour l'ensemble du réseau).

- Succursale d'Entrebois : les armoires ont été converties en rayonnages permettant la mise en valeur de l'espace lecture pour la jeunesse, des albums pour les 10/13 ans, ainsi que des romans pour les jeunes.
- Participation du chef de service à l'organisation du congrès 2010 de l'association professionnelle Bibliothèque Information Suisse. Collaboration à un groupe de travail qui a mis en place un projet d'association vaudoise des bibliothèques de lecture publique. Préparation de la remise du prix du Roman des Romands à Lausanne.
- Mise en route du nouveau modèle de stages entre plusieurs institutions vaudoises en faveur des jeunes intéressés par les métiers de l'information documentaire (stages dits « découverte »).
- Délégation du chef de service aux comités de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et de la Fondation C.-F. Ramuz

Evolution nette du fonds de la bibliothèque

	Fonds 2010	Acquis 2010	Fonds 2009	Acquis 2009
Chauderon Adultes	111'987	10'710	127'259	11'552
Bibliothèque Jeunesse	59'404	6'027	63'693	4'766
Entre-Bois	30'033	3'722	31'666	3'210
Montriond	39'798	3'662	39'411	3'737
Grand-Vennes	26'325	3'481	33'620	2'583
Bibliobus	8'692	709	8'756	589
Chailly	7'056	728	6'201	4'426
Magasin	122'149	45	139'652	60
Total	405'444	29'084	450'258	30'923

Plus de 74'000 ouvrages ont été éliminés au cours de l'année conformément aux objectifs liés à la gestion des collections. En raison des acquisitions nouvelles, le stock global de livres proposés au public a été réduit de 10% entre 2009 et 2010. Le volume annuel global des éliminations devrait rapidement décroître. Une bibliothèque de lecture publique n'a pas à assumer de mission patrimoniale ni de dépôt légal ; la politique engagée vise clairement à garantir une offre diversifiée mais qui valorise les nouveautés et qui évite d'accumuler sans réflexion des titres sagement rangés dans des magasins, mais dont le manque d'actualité du contenu ne justifie plus la lecture.

Reliure et entretien des livres

L'atelier a traité 20'939 livres neufs et effectué 1'008 réparations. Ce travail quantitativement stable s'est accompagné d'une réduction volontaire du recours à des tiers pour la confection de reliures (637 travaux contre 1'421 en 2009). Là encore, ces mesures sont en conformité avec des objectifs privilégiant le renouvellement des collections plutôt que la conservation à long terme des ouvrages, démarche par ailleurs fort coûteuse. Pour les

mêmes raisons, le recours à Biblioteca a été réduit : 201 livres ont été acquis reliés et plastifiés par ce canal en 2010 (2009 : 2'064). Le personnel de l'atelier de reliure a continué de participer activement à la préparation matérielle des expositions et à l'élimination écologique des documents, prodiguant une formation à l'ensemble du personnel pour garantir des manipulations sans danger.

Service au public

4'351 personnes se sont nouvellement inscrites à la Bibliothèque municipale (+8% par rapport à 2009). Les trois quarts de ces inscriptions se concentrent sur les sites de Chauderon et de la Bibliothèque Jeunesse. Parmi ces personnes, on compte 43% d'enfants de moins de 15 ans. Parallèlement, le nombre de lecteurs actifs (ayant emprunté au moins une fois un ouvrage) est lui aussi nettement en hausse (+7%). L'éventail des nationalités et la part des femmes demeurent stables.

- Nombre de prêts et prolongations : 940'166 (Chauderon Adultes : 43%, Bibliothèque Jeunesse : 24%)
- Moyenne de prêts par jour d'ouverture : 3'611 (2009 : 3'621)
- Moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année : 42 (2009 : 45)

Encore et toujours, c'est le dynamisme de la Bibliothèque Jeunesse qu'il faut relever : il n'a de cesse depuis 2006. Pour les seuls prêts, l'accroissement est passé à 26% entre 2006 et 2010. Plus de 1'200 enfants ont été inscrits. Le succès du samedi, la hausse des prêts à Chailly et le dynamisme de la Bibliothèque Jeunesse ont contrebalancé une période morose à Chauderon (-3%) et Entre-Bois (-6%). Ces deux sites pâtissent de la dégradation certaine de leur environnement social. Le public de la bibliothèque comme le personnel doit faire face à une recrudescence des incivilités et de comportements intimidants qui peuvent nuire à la fréquentation globale. Le propriétaire a d'ailleurs fini par renoncer à remplacer systématiquement les vitres brisées à Chauderon et opté pour des solutions moins fragiles qui ne font que renforcer le peu d'attrait d'un lieu guère convivial du fait de son implantation spatiale. Une solution pour protéger les baies vitrées de la bibliothèque est à l'étude.

La diminution des transactions est encore au rendez-vous à Montriond (-3%) malgré des efforts tangibles pour encourager la lecture (le nombre de nouveaux inscrits est passé de 366 à 495 personnes entre 2009 et 2010). Bonne nouvelle, le nouveau bibliobus a visiblement suscité l'intérêt. Il a enregistré une croissance de ses prêts de 6%, 126 nouveaux inscrits ayant trouvé le chemin de la bibliothèque par l'intermédiaire de cette offre mobile.

Accès à distance

- Consultations des comptes personnels : 65'157 (2009 : 61'537)
- Prolongations : 20'562 (2009 : 19'421), correspondant à 118'741 unités prolongées (2009 : 110'246)
- Recherches en ligne dans le catalogue : 431'759 (2009 : 419'430)

Que lisent les usagers de la Bibliothèque?

Sans changement significatif, 47% des prêts se tournent vers des œuvres de fiction, 34% concernent des ouvrages documentaires et 19% des bandes dessinées. Le public

jeune (moins de 15 ans) affectionne la fiction (57%) et la bande dessinée (23%) alors que le public adulte se tourne plus volontiers vers les documentaires (45%). Le tableau ci-dessous donne la statistique des domaines de lecture les plus demandés.

Domaines ayant plus de 10'000 prêts en 2010

	Adultes	Jeunesse
Roman francophone	112'872	
Roman pour la jeunesse		111'024
Bande dessinée occidentale	77'144	71'977
Roman pour la jeunesse (Petit Album)		81'858
Roman policier	22'156	
Documentaire (Géographie de l'Europe)	19'918	
Documentaire (nouveau types en bacs type bouquiniste)	19'377	
Livres cartonnés pour enfants		17'740
Roman et documentaire anglophone	16'589	
Roman (nouveau types en bacs type bouquiniste)	16'165	
Bande dessinée asiatique		15'755
Documentaire (Nouvel-Age-Verseau-Esotérisme)	13'668	
Documentaire Médecine	11'834	
Premières lectures pour enfants		11'725
Informatique	10'596	

Fonds patrimoniaux de la Bibliothèque

Le seul fonds patrimonial vivant de la bibliothèque municipale est celui touchant la bande dessinée. Par fonds patrimonial, il faut entendre un ensemble documentaire de référence, croissant au fil des acquisitions, dont la conservation prime sur toute autre considération, consultable sur demande mais ne faisant pas l'objet d'un prêt public. Ce fonds est constitué d'imprimés, mais il est susceptible de s'enrichir d'archives professionnelles ou privées d'auteurs, d'éditeurs, chercheurs ou amateurs, concernés par ce médium.

Parmi les fonds constitués au fil du temps par la bibliothèque, désormais gelés et épurés, on notera le magnifique fonds des littératures policières qui sera mis en valeur dans le cadre de la future bibliothèque de l'avenue des Toises et sera accessible au prêt.

Le fonds de bandes dessinées

L'équipe en charge du fonds de bande dessinée a été renforcée par l'arrivée d'un bibliothécaire à mi-temps. Une stagiaire a également travaillé pour le fonds durant 6 semaines. Le bureau de l'avenue d'Echallens permet désormais de garantir un accueil et un espace de travail aux chercheurs. La livraison d'un fonds exceptionnel de périodiques évoquée en introduction à ce rapport constitue l'événement de l'année. Un auxiliaire a assuré le classement physique et un inventaire sommaire de ce fonds. Des chercheurs des universités de Lausanne et Fribourg ont d'ores et déjà commencé à s'y intéresser pour soumettre un projet au Fonds national suisse. Dix chercheurs de tous horizons ont sollicité les services de l'équipe.

Par ailleurs, les albums en français du fonds remis par le collectionneur « Kurt Adolph » ont été catalogués. Un fonds constitué de matériel promotionnel sous formes d'encarts, publicités et autres flyers a été classé par éditeur. Un accord a été conclu avec la responsable du sec-

teur BD de la librairie Payot de Lausanne afin d'alimenter régulièrement ce fonds avec de nouveaux documents tandis qu'une pratique systématique d'échanges d'informations sur la bande dessinée suisse a été mise en place avec la Bibliothèque nationale. Des relations privilégiées ont également pu être tissées avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, lors de deux rencontres en France.

Le travail entrepris sur le front bibliothéconomique permet de préparer l'intégration future du catalogue de la bande dessinée vers le nouveau système de gestion documentaire recherché pour la Bibliothèque municipale. L'objectif est clairement de ne proposer qu'un outil de gestion des fonds au sein de l'institution.

Une politique d'acquisition clarifiée a été définie en tenant compte du budget alloué et des objectifs patrimoniaux qui fondent la démarche (fonds d'intérêt international, mais visant à documenter la production helvétique de manière aussi complète que possible). Parallèlement à la politique d'acquisition de nouveautés, les collections s'enrichissent grâce à des donations ou des achats proposés par des collectionneurs. En 2010, on dénombre 6 donations et deux achats. Au total près de 17'000 volumes touchant des domaines très divers de la bande dessinée et représentant l'édition francophone, italophone et germanophone ont enrichi le fonds. A noter enfin l'achat de 28 planches originales.

La mise en valeur du fonds de bandes dessinées de la Bibliothèque est assurée tant à l'interne (expositions dans les locaux de la BML) qu'à l'occasion d'expositions ou manifestations. L'ensemble de l'équipe a collaboré étroitement à la réalisation d'une exposition montée dans le cadre de BD-Fil sous le nom de « Black is beautiful — la couleur du noir ». Près de 30% des documents exposés à cette occasion au Musée historique étaient issus des collections de la Ville de Lausanne. Le fonds a également été sollicité par le Cartoonmuseum de Bâle sur une thématique originale (les cartes à gratter). L'équipe a donné une conférence à Paris dans le cadre d'un colloque organisé par l'université française sur le thème « la bande dessinée : un art sans mémoire ? », présentation qui a donné lieu à la rédaction d'une contribution diffusée dans la nouvelle revue électronique « comicalités ». La Bibliothèque municipale a également été présente au festival d'Angoulême et à celui d'Erlangen, le conservateur ayant à cette occasion participé à une table ronde pour présenter le fonds lausannois. Le conservateur a également été invité à participer à une émission de la Radio suisse romande.

L'exposition « La Suisse pays BD », de Pro Helvetia, créée en 2005 avec le concours de la Bibliothèque municipale, continue de tourner dans le monde entier. Prochaine étape : Lyon. Enfin, le Muséum d'histoire naturelle de Genève a repris une exposition de la Bibliothèque municipale « Sous le volcan, la vie... Le volcan dans la BD », exposition qui a été présentée à plus de 500 élèves.

Gestion des collections et vie du réseau de la bibliothèque

Le départ de la collaboratrice en charge de la gestion des collections a ralenti la dynamique de ce gros dossier, mais les travaux n'ont pas été interrompus. Les objectifs opérationnels 2010, par domaines d'acquisition, ont été traités avec les acquéreurs. Le travail lié aux éliminations

et l'inventaire annuel, nouvellement introduit à la Bibliothèque municipale, a été l'autre point fort du programme annuel. L'exercice s'est bien déroulé. Il avait pour but de vérifier l'adéquation entre l'offre du catalogue et l'offre réelle d'ouvrages présents au rayon.

La Bibliothèque Jeunesse a effectué des prêts groupés pour les différentes succursales afin de compléter leur offre. La succursale d'Entrebois a reçu plusieurs choix de contes et des livres en langues étrangères. Celle de Montriond a bénéficié d'ouvrages utiles pour l'organisation de leurs animations, pour le « Voyage-lecture » et pour des recherches menées par des enseignants. A Chailly ou pour le bibliobus, bandes dessinées, contes et romans ont été proposés. Au total plus d'un millier de livres ont ainsi été mis à disposition.

Accueil de classes et animations autour de la lecture

Accueil de classes, CVE, APEMS : 980 visites ont été dénombrées, dont 547 à la Bibliothèque Jeunesse, 310 à Montriond, 78 à Grand-Vennes et 45 à Entrebois.

Sur le site d'Entrebois, les enseignants des classes primaires et leurs élèves (34 visites en 2010, 19 visites en 2009) ont pleinement profité du nouvel horaire proposé pour les accueils (mercredi matin dès le 17 février 2010).

A Montriond, l'accueil des classes concerne un nombre croissant d'établissements : Montriond, Floréal, Montoie; Croix-d'Ouchy, Montchoisi Cour, Bourdonnette (depuis août 2010); Figuiers (depuis août 2010) et Fondation Eynard.

Sur tous les sites, des activités et expositions ont été régulièrement proposées pour le plaisir des visiteurs. Mangas, bandes dessinées liées à BD-Fil, livres sonores, récits de voyages, prix littéraires d'hier et d'aujourd'hui, thématiques pour les jeunes, beaux livres pour Noël ou actualité du moment ont été à l'origine de ces expositions.

La responsable de la Bibliothèque Jeunesse a entretenu des contacts réguliers avec des associations ou institutions désireuses de choisir des ouvrages pour leurs projets (théâtre, expositions, bibliographies ciblées, etc.). L'exposition « Lab-elle » a été transmise et présentée au Centre de vie infantine La Chenille. Une exposition d'envergure a été présentée en collaboration avec le Service de la petite enfance sur des réalisations d'artistes pensées autour des Centres de vie infantine.

La Bibliothèque a encore participé au projet *Né pour lire*, initié en 2008 qui favorise le développement de la sensibilité à la lecture dès le plus jeune âge. Comme en 2009, on a dénombré 9 accueils et une fréquentation toujours élevée à la Bibliothèque Jeunesse. A Montriond, 10 réunions ont été organisées en 2010 (environ 15 parents pour 18 enfants).

Isabelle Jacquemain, conteuse, a ravi les enfants à plusieurs reprises durant l'année offrant ses services dans tous les sites de la bibliothèque municipale dotés d'une section jeunesse et d'un espace suffisant. Pour le seul site de Montriond, elle est intervenue 19 fois devant 36 classes. Elle a également organisé un atelier d'art postal à la Bibliothèque Jeunesse. A la succursale de Montriond, une offre inédite a été lancée en novembre 2010 : les bibliothécaires proposent aux enfants présents une heure de lecture, les mercredis de 14h30 à 15h30.

Sur le site de Chauderon, un programme d'animations et de présentations thématiques pour encourager la lecture a été mis en place, impliquant l'ensemble du personnel

sur une base de volontariat. 25 expositions ont été organisées.

ARCHIVES DE LA VILLE

Faits marquants

La concrétisation de la réflexion sur les locaux est le point fort de l'année. Après plusieurs analyses de sites restées sans suite, un espace a été finalement retenu dans le bâtiment de la Poste de la rue des Plaines-du-Loup 4. L'étude d'aménagement, le choix des collections d'archives et d'imprimés à déménager ainsi que des relevés des conditions climatiques des locaux (température, humidité relative) ont accompagné la rédaction d'un préavis. Une commission du Conseil communal a été nommée pour son examen. Elle statuera en 2011.

Une nouvelle archiviste adjointe a pris ses fonctions en mars. Elle intervient désormais sur la problématique du *records management* au sein de l'administration communale en collaboration avec le groupe « *Enterprise Content Management* » du Service d'organisation et d'informatique.

Une jeune collaboratrice a parachevé sa formation professionnelle par l'obtention d'une maturité professionnelle en travaillant à mi-temps aux Archives durant deux ans. Suite à son départ, une nouvelle apprentie a commencé sa formation d'agente en information documentaire.

Le départ à la retraite du réalisateur des archives filmiques a contraint le service à revoir son mode de production, aucune ressource interne à l'administration ne pouvant remplacer ce passionné. La Municipalité a accepté de financer une production confiée à des tiers pour assurer des tournages ciblés, susceptibles d'alimenter la communication générale de la Ville tout en assurant leur préservation à long terme par les archivistes. Cette nouvelle organisation sera gérée dès 2011 par le service en collaboration avec le Service du développement de la Ville et de la communication et le Service d'urbanisme. Les Archives continueront toutefois d'assumer des tournages ponctuels ou des prises de son pouvant répondre à des demandes de l'administration sans nécessiter des moyens techniques lourds ou inscrits dans la durée.

Une projection publique du documentaire réalisé par Bertrand Nobs sur le peintre lausannois Marcel Pierre, co-fondateur de la galerie Planque, a été organisée au cinéma Capitole. A l'occasion des journées du Patrimoine, les Archives ont mis des films de leurs collections à disposition de la déléguée. Ceux-ci ont été projetés dans les locaux de l'établissement scolaire du Belvédère. Tous les archivistes ont été amenés à produire des contributions scientifiques, certaines éditées dans la revue *Arbido*.

Le chef de service a poursuivi son activité au sein de la rédaction de la revue professionnelle *Arbido*. Il anime la revue lausannoise *Mémoire Vive*. Il a par ailleurs poursuivi ses travaux au sein de plusieurs comités professionnels (Association des archivistes suisses, Association vaudoise des archivistes, Association pour l'Etude de l'histoire régionale, Association Mémoire de Lausanne).

Consultation

1'072 personnes (2009: 1'261), dont 616 nouveaux inscrits (2009: 824), ont eu recours aux services des Archives. 2'284 prestations ont été dénombrées (2009:

2'568), sans compter la mise à disposition, par l'Office du logement, de 1'265 dossiers de plans de police des constructions dans le cadre de la mise à jour de sa base de données (près de cinq fois plus que les années passées). Dans ce contexte, la part des requêtes émanant des services administratifs tout comme les demandes par voie électronique ont légèrement régressé (respectivement 11% et 6% du total).

Animations

Le chef de service a contribué par la rédaction de textes à l'opération Dorigny40, en collaboration avec l'Université de Lausanne et Devcom. Il a reçu à deux reprises des membres de l'Association Mémoire de Lausanne. L'archiviste adjoint a collaboré à la réalisation de l'exposition prévue pour le 100e anniversaire de la synagogue de Lausanne. Un atelier de généalogie a été organisé dans le cadre du *Passeport-vacances*.

En vue d'une exposition virtuelle sur les pages Internet des Archives, la chargée de recherche a pu approfondir les travaux menés par l'Université de Lausanne sur les bibliothèques de Lausannois du XVIIIe siècle dont on a pu identifier le contenu à travers les inventaires après décès. L'objectif est de mieux faire connaître la diffusion du livre dans les sociétés anciennes et d'inviter à la lecture de livres souvent oubliés mais aujourd'hui numérisés par les grandes bibliothèques patrimoniales en établissant des liens entre inventaires et e-book.

Formation

L'archiviste adjointe a repris la charge de maître d'apprentissage et une nouvelle apprentie a été engagée. Les Archives ont accueilli 4 stagiaires engagés dans les études professionnelles (apprentissage ou pré-HES) (2009 : 5 stagiaires). Les stages « découverte », tels qu'ils ont été réformés en collaboration avec les bibliothécaires vaudois, ne concernent plus les Archives de la Ville.

L'archiviste adjoint a reçu des étudiants de l'Université de Lausanne pour évoquer les sources disponibles aux Archives sur les écrits personnels. L'archiviste en charge des sources audiovisuelles a animé un séminaire dans le cadre de la protection des biens culturels sur l'archivage audiovisuel dans le canton de Neuchâtel

Records Management

Dès son entrée en fonction, afin de donner corps à un des enjeux stratégiques des Archives pour évoluer vers un archivage historique électronique, l'archiviste adjointe a entamé une collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique pour développer un programme de *Records Management* afin d'améliorer la gestion de l'information enregistrée dans l'ensemble des services. Elle a participé à cette occasion à la réflexion sur le paramétrage de *Sharepoint* et à la conception de la formation offerte par le SOI/CEP sur cette plateforme, pour les aspects de gestion documentaire et d'archivage.

Parallèlement, elle a été amenée à appuyer l'équipe de projet Equitas dans sa gestion des documents produits et reçus à partir du SAN. Elle a également collaboré avec l'équipe du SCI pour inclure la gestion documentaire et d'archivage dans son travail de recensement des processus administratifs et d'identification des risques encourus par la fonction publique.

En l'absence d'un archivage électronique, afin d'assurer un pré archivage aussi rationnel que possible au sein de l'administration, des conseils en matière de plan de classement et de conditionnement des documents ont été proposés par l'archiviste adjoint à six services, au bureau du Conseil communal et à cinq institutions privées désireuses de verser leurs archives.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 57 versements (2009 : 74) ont été effectués par l'administration communale et des privés. Cette modestie de l'accueil reflète l'impossibilité physique des Archives à recevoir de nouveaux fonds dans ses locaux.

L'administration communale a effectué 20 versements (2009 : 25). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 630 fonds différents (2009 : 612). 36 inventaires ont été rédigés (2009 : 48). Cette diminution est directement corrélée à la priorité mise sur le *Records Management* qui mobilise une grande part du temps de travail de la nouvelle archiviste adjointe qui a fait connaissance avec la multitude des activités professionnelles rassemblées au sein de l'administration communale. La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 724 références pour des actes signés depuis 1994 (2009 : 659).

Enfin, l'archiviste adjointe a été déléguée dans le groupe de réflexion lancé par les Archives cantonales pour mettre en place une interface de saisie en ligne autorisant la publication des inventaires des Archives communales vaudoises respectueuse des normes professionnelles internationales.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

Le lancement de la télévision régionale valdo-friburgeoise, La Télé, a fondamentalement modifié les procédures en place pour l'archivage historique. La Télé livre directement des fichiers numériques que les Archives doivent traiter en flux tendu via un serveur ftp. Les premiers mois ont été éprouvants pour l'archiviste car la taille des fichiers corrélée à une croissance notable des productions versées ne pouvaient être gérée manuellement. Le Service d'organisation et d'informatique n'a pu apporter aucune solution efficace durant les dix premiers mois de l'année. En octobre, un développement interne a permis d'automatiser une grande partie du traitement des données tandis que le Service d'organisation et d'informatique complétait ses scripts pour faciliter le travail de l'archiviste. Les procédures de copie sur bande numérique des fichiers masters restent toutefois insatisfaisantes et coûteuses en temps machine. Une demande pour un traitement plus efficace a été adressée au Service d'organisation et d'informatique.

941 heures d'images et de sons ont été traitées et analysées durant l'année (2009 : 610 heures). La base de données a été alimentée par 31 sources différentes de productions audiovisuelles, tant publiques que privées (2009 : 23 sources).

80 heures d'archives sonores ont pu être analysées (2009 : 114 heures), portant sur les archives de Radio Acidule et les sources sonores versées par le mudac. Plus de 2000 unités filmiques (2009 : 862) ont été réper-

toriées, représentant 393 heures pour La Télé qui succède à la Télévision régionale lausannoise (2009 : 335 h.) et 53 heures pour TV Bourdo-Net (2009 : 16 heures).

Un projet d'archivage sonore, financé par la Fondation Caux – Initiatives & Changement, a été lancé en mai. Il s'agit de sauvegarder les conférences enregistrées depuis les années 1950 dans le cadre du Réarmement moral. Les Archives de la Ville ont ainsi mis leur savoir faire à disposition d'une démarche de préservation d'un patrimoine d'intérêt mondial. Durant l'année, 220 heures ont été numérisées et inventoriées. Comme par le passé, l'archiviste en charge des fonds audiovisuels encode les clips pour le site Internet de la Ville de Lausanne et de Lausanne Tourisme. Il a également été amené à produire des DVD à la demande de services administratifs et de donateurs d'archives. Il a enfin réalisé plusieurs prises de son, notamment dans le cadre de conférences organisées au sein de l'administration communale.

Restauration, microfilmage, numérisation

Le travail de restauration se poursuit : 917 unités documentaires (registres, affiches, parchemins, plans) ont fait l'objet d'une restauration depuis le début des années 1990 (2009 : 875).

Le microfilmage a notamment porté sur les plans de mise à l'enquête publique de projets immobiliers. La collection de films est passée à 2'552 bobines 35mm (2009 : 2'528).

10'068 prises de vue numériques ont été effectuées (2009 : 719). Cette augmentation de la numérisation des archives traduit dans les faits le basculement de la reproduction de protection vers des usages plus ouverts à la consultation en ligne. Ce changement de technologie devra être couplé à des outils adéquats de consultation publique. Une évaluation des coûts et de la qualité d'une rétro-numérisation des microfilms est en cours (la collection de microfilms présente aujourd'hui plus de 2 millions de prises de vues).

Le projet de numérisation de la collection des œuvres exposées dans le cadre des Biennales de la Tapisserie se poursuit en partenariat avec la Fondation Tom's Pauli. La base de données est complète pour les sept premières Biennales (526 reproductions d'œuvres numérisées et documentées).

Bibliothèque et documentation

4'757 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2009 : 5'131). La base d'information contient 55'615 notices. Le travail de numérisation des revues de presse élaborées entre 1985 et 1998 par l'ancien Service de l'information est achevé.

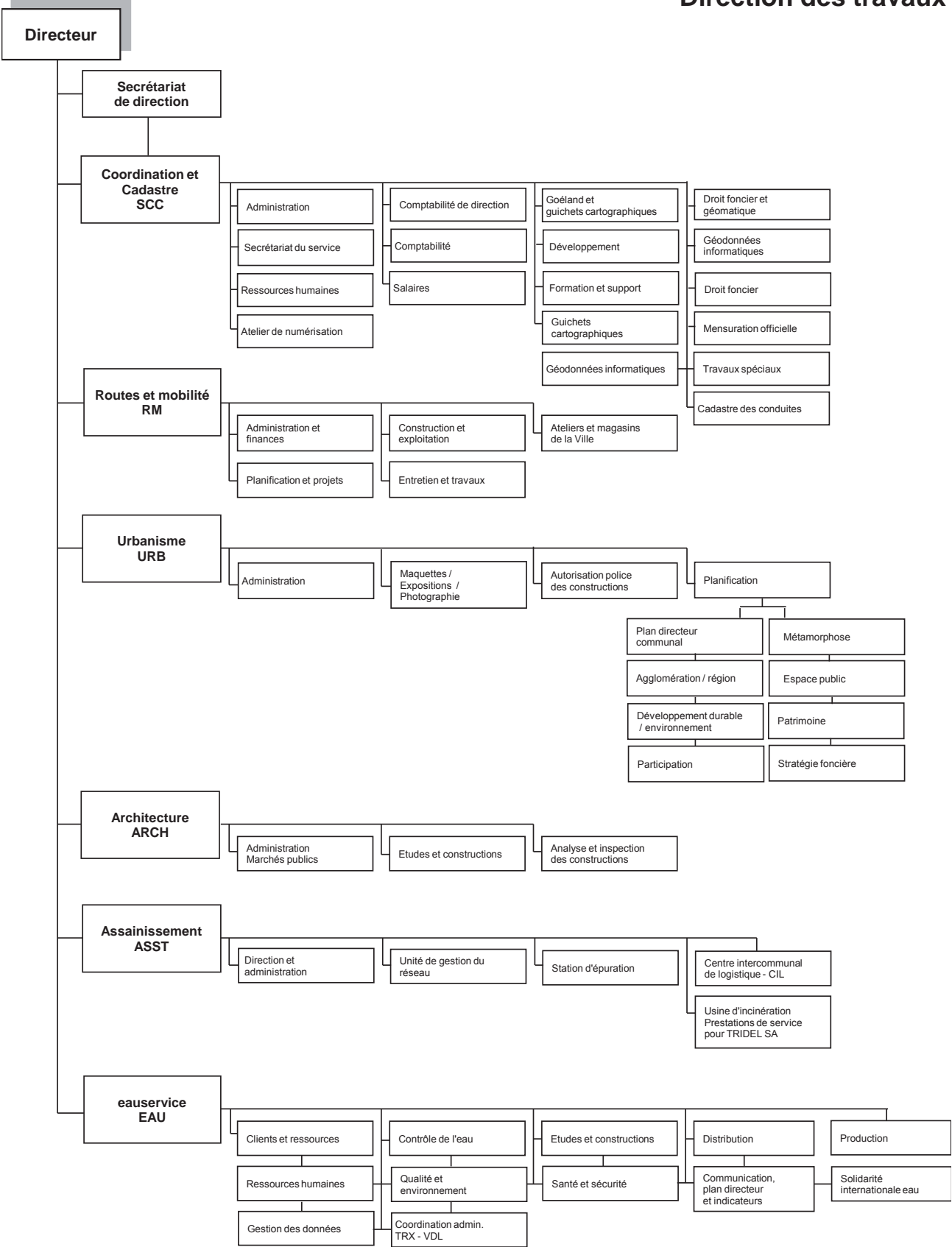
L'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique compte — dès le début de l'année 1994 jusqu'à la séance du 2 mars 2010 — 7'832 notices consultables en ligne (2009 : 7'321).

419 titres nouveaux ont rejoint la Bibliothèque en 2010 (2009 : 359). 65% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 595 titres (2009 : 540 titres).

Avec 43 prêts et 10 demandes, le nombre d'échanges interurbains, bien que croissant, reste une activité marginale (2009 : 28 prêts effectués et 5 demandes).

La bibliothécaire a été appelée à participer à des travaux liés au désherbage mené à la Bibliothèque municipale. Elle a été sollicitée pour apporter des conseils en vue du traitement de bibliothèques au sein de deux services de l'administration communale (urbanisme et Jeunesse et loisirs).

Direction des travaux



Direction des travaux

L'année a été marquée par l'évolution de grands projets et de dossiers complexes.

Dans le cadre du projet **Métamorphose**, deux événements majeurs sont à retenir. Le concours pour les Plaines-du-Loup a vu le projet ZIP primé par le jury. L'écoquartier se dessine et entre ainsi dans une phase concrète. Pour le site des Prés-de-Vidy, une procédure complexe en « Partenariat Public Privé » a été mise en place. Quatre investisseurs ont été sélectionnés suite à un appel d'offres.

Du côté des **axes forts de transports publics urbains (AFTPU)**, la direction a présenté en septembre les différentes variantes — tram et métro — pour la desserte du nord au Conseil communal. L'étude multicritères des variantes de tracé souligne une qualité de desserte nettement en faveur du métro (vitesse, capacité de transport, soulagement du m2 dans son tronçon actuellement le plus chargé). C'est donc la variante m3 qui a été retenue par la délégation politique du projet des axes forts et par l'exécutif lausannois. En parallèle, des améliorations des transports en commun sont projetées : création d'un tram en première étape entre la place de l'Europe et Renens, complété par les bus à haut niveau de service (BHNS) reliant les stations Prélaz-les-Roses – Chauderon – Saint-François.

Le 21 septembre, le Parlement fédéral a voté les crédits concernant les mesures A assurant ainsi le financement de la part fédérale du tramway Renens-Flon.

Autre évolution marquante sur le plan de la mobilité : après un long imbroglio juridique, les travaux ont enfin pu démarrer sur la route de **contournement de la Sallaz**. Les études du réaménagement de la place homonyme ont repris.

Octobre a également vu la signature d'une convention foncière et d'une charte urbanistique pour le développement du **quartier des Fiches**. Une surface d'environ 50'000 m² représentant plus de 500 logements va pouvoir s'urbaniser en un quartier de qualité à proximité du m2.

Trois autres événements particuliers méritent d'être relevés :

- Le **plan stratégique de la distribution d'eau** a été finalisé, garantissant d'une part la transparence des charges et produits ainsi que, d'autre part, les objectifs du service en termes d'investissements afin d'assurer une eau de qualité.
- Le **plan directeur des jardins familiaux et potagers** de la Ville de Lausanne a été établi en vue de garantir les activités à long terme sur ces terrains. Ce préavis constitue une première suisse. Il répond à l'évolution urbanistique de la ville et, par là, à la mise à disposition de la population de parcelles communales pour de la culture de proximité.
- Des essais pilotes ont été menés à Vidy pendant un an dans le cadre de la **rénovation de la STEP** en vue d'optimiser le traitement des virus, bactéries et surtout des micropolluants. L'objectif du projet — soutenu par l'Office fédéral de l'environnement — a été d'évaluer les procédés techniques les plus efficaces pour éliminer en particulier les micropolluants. Les résultats sont très encourageants. Ils permettront à court terme de présenter un projet global de rénovation de la STEP de Vidy, âgée de bientôt 50 ans.

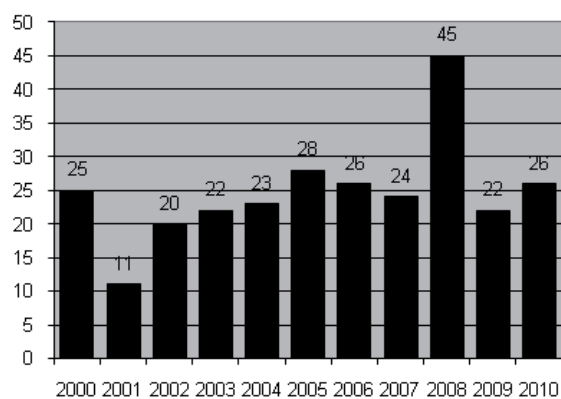
Municipalité - propositions de décisions soumises par la Direction

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Affaires courantes	512	528	679	715	654	642
Police des constructions	544	510	437	536	519	416
Total	1'056	1'038	1'116	1'251	1'173	1'058

Conseil communal – objets enregistrés par la Direction

La Direction a enregistré 7 (1 en 2009) motions, 8 (8) postulats, 7 (9) interpellations et 3 (4) pétitions. Elle a rédigé 19 (17) préavis ou rapport-préavis et le Conseil communal en a ratifié 7 (12). Enfin, elle a pris part à 36 (28) séances de commission du Conseil en tant que leader.

Nombre d'objets du Conseil communal enregistrés par la direction des travaux



Séances publiques d'information et/ou de concertation

La Direction a été sollicitée pour 64 séances d'information et/ou de concertation destinées au public (46 en 2009).

SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE

MISSIONS DU SERVICE

Le service est constitué des quatre unités suivantes :

- Administration
- Comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- Droit foncier et géomatique

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise ainsi que dans le droit foncier, les mensurations officielles et techniques, les travaux géométriques spéciaux, le cadastre des conduites et canalisations ainsi qu'en matière de géodonnées informatiques.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction des travaux que dans le service. L'outil Goéland de gestion documentaire et des processus « métiers » joue un rôle fédérateur important car il permet de conduire et de documenter les démarches administratives en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon plan des postes (sans apprentis)

	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Compta. direction cadastre	10	8.6	9	7.8	10
Géomatique cadastre	28	26.7	28	27	25.7
Goéland et num. doc. cadastre	8	7.3	7	6.1	5.8
Secrétariat direction cadastre	4	4	6	5.5	8
Total	50	46.6	50	46.4	49.5

Au 31 décembre, deux auxiliaires s'ajoutaient à cet effectif.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Géomatique cadastre		3		4

Mouvements du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	8	7

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	3
Retraite	3
Fin de contrat	0
Invalidité	1
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	7

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, certaines prestations logistiques transversales (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 37 séances tenues durant l'année (42 en 2009).

Numérisation documentaire

L'unité gère par ailleurs, l'ensemble des processus liés au courrier de la direction. Outre les travaux de numérisation ponctuels, l'atelier de scannérisation a numérisé et pré-indexé 6644 courriers (5990 en 2009).

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

La comptabilité de direction a traité plus de 30'000 factures « fournisseurs » et « débiteurs ».

GOÉLAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Le code des composants « Document, consultation courrier et agendé » a été transféré sur Linux. Un nouveau

module de gestion des panneaux d'affichage géoréférencés a été réalisé pour l'Office de signalétique urbaine.

Dans la continuité d'une démarche collaborative entamée l'an dernier avec eauservice, plusieurs modules d'extension à la gestion et au suivi financier des chantiers ont été finalisés, notamment dans le but d'optimiser le traitement, le suivi et la validation technique des factures sous forme électronique. Depuis fin novembre, une mutualisation de ce module a été possible pour les besoins internes du Service de la coordination et du cadastre. D'autres extensions pour la gestion des bornes hydrantes et des cas de responsabilité civile ont aussi été réalisées dans ce contexte. L'année sous revue a vu l'aboutissement et la mise en production progressive du projet « PILOT » d'eauservice, permettant de gérer intégralement le processus « Raccordement client » dans Goéland. Cet outil a été bien accueilli. Eauservice considère qu'il lui apporte une plus-value indéniable dans la gestion de cette activité. Plus de 2'100 utilisateurs différents répartis dans toute l'administration communale ont utilisé l'application Goéland, totalisant plus de 135 millions de « hits » (127 millions en 2009). A la fin de l'année, 84'348 (63'435) affaires de 172 types différents étaient traitées par 27 services communaux. Trente-huit services ont collaboré pour traiter ces affaires, représentant 390'779 prises de position documentées (306'564 en 2009). A la fin de l'année, 438'215 documents électroniques étaient indexés dans Goéland (346'656 en 2009). Ils ont été consultés 2'177'986 fois « en ligne ».

En plus des formations usuelles pour les nouveaux utilisateurs et les démarches de soutien, l'unité support et formation a instruit et assisté le personnel du secrétariat du Conseil communal pour la mise en œuvre de l'Extranet de l'organe délibérant.

L'unité guichet cartographique s'occupe de développer de nouveaux outils afin d'ajouter de nouvelles couches d'informations, notamment en matière de sondages géologiques et d'inventaire des arbres. Un outil d'aide à la décision a été mis en production à la demande du Service des écoles primaires et secondaires pour l'attribution d'abonnements de transports publics. Des études et des maquettes logicielles ont été réalisées pour proposer une solution globale basée sur l'API Google Maps en vue de remplacer l'ancien plan de la ville.

DROIT FONCIER ET GEOMATIQUE

Le Service de la coordination et du cadastre a été associé aux négociations foncières et financières relatives aux trois projets ci-après :

Quartier des Fiches – Radiation des servitudes de restriction de bâtir

Le secteur au lieu-dit « Les Fiches » est composé d'une dizaine de parcelles représentant une surface d'environ 50'000 m². Elles étaient réciproquement grevées et favorisées de servitudes de restriction de bâtir inscrites entre 1930 et 1950 qui empêchaient le développement qualitatif et harmonieux du quartier. Certaines restrictions limitaient la hauteur à la corniche des nouveaux bâtiments ; d'autres restreignaient la constructibilité des parcelles à des bâtiments de type « villa ». Ces restrictions de droit privé ont été levées avec l'accord unanime des propriétaires de tous les fonds bénéficiaires.

Une convention foncière relative au développement du quartier a été signée par les parties. Elle est conforme à la charte urbanistique et aux équipements collectifs décrits dans le projet lauréat du concours. Cette phase constitue une étape importante pour la réalisation du quartier.

Projet immobilier de Sébeillon-est

La Poste et les CFF projettent de construire cinq bâtiments de logements sur le site de Sébeillon-est. Cette opération induit un ensemble d'opérations foncières ainsi qu'une requalification de la route de desserte tracée au nord du futur quartier et correspondant à la partie ouest de l'avenue de Sévelin. Ces problématiques ont été traitées dans une convention foncière passée entre les parties.

Echange de terrains pour le Musée Cantonal des Beaux-Arts

Avec la Commission immobilière et le Service de l'urbanisme, le service est en charge de mettre en place le modèle d'échange foncier entre les CFF et la Ville dans le cadre de l'opération devant permettre la réalisation du futur Musée Cantonal des Beaux-Arts.

MENSURATION OFFICIELLE

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS) ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 190 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3740 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit :

- Deux bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont responsables d'entreprises de mensuration couvrant une superficie de 80 ha. Les mandats ont été attribués par le Canton en sa qualité de maître de l'ouvrage ;
- Des discussions sont en cours avec le Canton en vue de réaliser la mensuration de la zone « Saint-François–Bel-Air–Vieille ville » (32 ha) ;
- La mensuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand (78 ha) — pour l'essentiel propriété de la Commune — sera finalisée courant 2011.

Sur mandat du Canton, le service a poursuivi les travaux de mensuration officielle des domaines publics et des éléments techniques de mensurations anciennes.

TRAVAUX SPÉCIAUX

A la demande des autres services de l'administration communale ou pour ses propres besoins, le service établit tous les plans et documents photogrammétriques. Il s'agit notamment des documents nécessaires pour des opérations d'achat, de vente, d'échange ou d'immatriculation de bâtiments, de division de biens-fonds, de cadastration, d'annotation de droits d'emption, d'enquêtes, de servitudes, de mentions de précarité ainsi que de préavis et de conventions diverses.

Le service réalise des relevés topographiques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions communales, levés de détails, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers.

Pour l'année sous revue, on peut signaler trois opérations d'une ampleur sortant de l'ordinaire :

- modélisation des mouvements de terre prévus pour le projet EOL Jorat ;
- définition d'un concept de surveillance des mouvements du tunnel et des conduites intérieures dans le tunnel Tridel ;
- levé des dispositifs de sustentation de plusieurs lignes tl en vue de leur adaptation aux nouveaux véhicules.

CADASTRE DES CONDUITES

Suivi des chantiers

Toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la Commune et de Swisscom sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 650 permis de fouille ont déclenché 3430 interventions des équipes de terrain mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

Complètement des réseaux

Le service a poursuivi le complètement des réseaux Swisscom dans les zones touchées par le tirage de la fibre optique, dans celles concernées par le déploiement des divers réseaux, dans celles où des chantiers sont prévus ainsi que dans celles donnant lieu à des études ou à des mises au concours.

SIT Assainissement

La mise à jour des chantiers se fait désormais directement dans le système d'information « métier » du Service d'assainissement. Une copie quotidienne permet d'en avoir une image fidèle dans SISOL.

SIT eauservice

A l'instar de ce qui a été réalisé pour le Service d'assainissement, des études ont été conduites en vue de construire, dès 2011, les nouveaux objets directement dans le système d'information « métier » d'eauservice.

SIT Electricité

Sur le même modèle, un projet est en cours pour la construction, dès 2011, des nouveaux objets du Service de l'électricité dans son système d'information « métier ».

Travaux spéciaux

Le relevé géomatique des panneaux de publicité gérés par l'Office de la signalisation urbaine a été achevé.

GÉODONNÉES INFORMATIQUES DE RÉFÉRENCE SUR L'AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux, sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et, naturellement, sur papier à toutes les échelles désirées, aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, d'aménagistes,

etc., menant des études ou des projets sur la Commune. L'EPFL, l'UNIL et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques.

SIT Lausanne 2

En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique et les services techniques communaux, une mise à jour du concept des systèmes d'information du territoire est en cours d'achèvement. Elle vise à améliorer l'utilisation des données géographiques et à favoriser leur échange au sein de l'administration communale ainsi qu'avec les partenaires externes.

SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITE

MISSIONS DU SERVICE

Le service est formé de cinq divisions. Ses missions principales consistent à :

- planifier, développer et mettre en œuvre la politique municipale en matière de mobilité, de stationnement et d'aménagement des espaces publics,
- coordonner les chantiers communaux en collaboration avec les autres services,
- réaliser, assurer le suivi et le contrôle des travaux d'aménagements urbains ou de réfection, ainsi que leur gestion administrative et financière,
- planifier et assurer l'entretien du domaine public (routes, trottoirs et places), ainsi que des objets qui lui sont liés (mobiliers, édifices, ouvrages, installations mécaniques, ports et rives du lac),
- assurer le nettoyage et le déneigement de la voirie publique,
- gérer la signalétique touristique, commerciale et publicitaire, ainsi que l'affichage culturel, commercial et libre,
- réaliser et entretenir la signalisation verticale et le marquage au sol,
- assurer la logistique du service en termes de transport, de fabrication et d'entretien,
- assurer la gestion et l'entretien du parc de véhicules.

Le service est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Métamorphose, « Plan d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) » et « Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) ».

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

Une réflexion a été entreprise sur l'organisation interne et le mode de fonctionnement du service. Elle a mis en évidence la nécessité de modifier la structure afin de corriger certaines lourdeurs et d'accroître son efficacité. La restructuration a principalement porté sur les objectifs suivants :

- *Objectifs structurels* : simplifier l'organisation (fluidifier), équilibrer les divisions en termes de missions et de responsabilités, faciliter le déroulement des processus transversaux et améliorer la collaboration entre les divisions (décloisonner)

- *Objectifs liés aux prestations* : développer un esprit de service au public, un esprit d'entreprise, une organisation apprenante (amélioration continue), rechercher l'efficacité en maintenant la qualité des prestations et maîtriser les budgets et les échéances (anticiper)

Depuis le mois de septembre, le service est formé de cinq divisions : Administration & Finances (A&F), Planification et Projets (P&P), Construction & Exploitation (C&E), Entretien & Travaux (E&T) ainsi que Ateliers & Magasins de la Ville (AMV). Ces divisions comportent elles-mêmes plusieurs unités, sections ou ateliers. Deux cellules dépendent directement du chef de service : celle des ressources humaines (gestion du personnel) et celle appelée Coordination et logistique (coordination des chantiers sur le domaine public et des processus transversaux liés aux projets).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon plan des postes (sans les apprentis)

	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Administration (R&M)	12	11.6	13	12.1	
AMV (R&M)	60	59.5	60	59.3	
Entretien BT (R&M)	10	9.5	10	9.5	
Entretien secteur 1 (R&M)	31	31	30	30	
Entretien secteur 2 (R&M)	22	21.65	23	22.65	
Entretien secteur 3 (R&M)	22	22	22	22	
Entretien secteur 4 (R&M)	22	21.5	21	20.5	
Entretien secteur 5 (R&M)	31	31	30	30	
Entretien secteur 6 (R&M)	12	12	12	12	
Espaces publics (R&M)	13	12.6	12	11.6	
Mobilité (R&M)	21	21	22	22	
Travaux BT (R&M)	18	18	18	17.85	
Travaux chantiers (R&M)	33	33	31	30.5	
Travaux transports (R&M)	38	35.20	37	34.87	
Total	345	339.55	341	334.87	334.01

A cet effectif s'ajoute un mouvement de 24 auxiliaires.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Administration (R&M)	1	1	1	1
AMV (R&M)	2	2	3	3
Mobilité (R&M)	2	2	2	2
Travaux BT (R&M)	1	1	1	1
Travaux chantiers (R&M)	3	3	3	3
Travaux transports (R&M)	1	1	2	2
Total	10	10	12	12

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 déc. 2010	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	20	21

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	8
Retraite	9
Fin de contrat	0
Invalidité	1
Licenciement	3
Suppression de poste	0
Total	21

L'année 2010 a vu le départ de la répondante RH et l'arrivée de sa remplaçante le 1^{er} novembre. Il est à signaler que la **répondante RH a été impliquée dans toute la réflexion** liée à la nouvelle organisation du service.

COORDINATION & LOGISTIQUE

Cette cellule est un nouvel organe rattaché à la direction du service. Outre les missions de planification et de coordination des travaux se déroulant sur le domaine public, elle est chargée de planifier les ressources financières et humaines affectées aux projets à court, moyen et long termes. Le bureau de coordination des travaux a enregistré 566 nouvelles annonces de chantiers (-8.2% par rapport à 2009). En outre, en collaboration avec la division « Administration & Finances », le bureau de coordination a centralisé et harmonisé les divers financements du nouveau chapitre 8 « Objets multi-directions » du Plan des investissements.

Durant l'année, 1'874 permis de fouille ou d'occupation provisoire du domaine public ont été délivrés pour des chantiers communaux et privés (+45.7% par rapport à 2009). Le bureau assume également le rôle de centrale d'informations à l'intention du public. Dans sa nouvelle structure organisationnelle, la cellule « Coordination & Logistique » achève l'élaboration du concept de planification des ressources humaines affectées aux projets. Ce concept sera d'une part basé sur le Plan des investissements à dix ans pour la planification à long terme (estimation de l'effectif des collaborateurs nécessaires pour gérer les projets planifiés) et, d'autre part, sur les chantiers planifiés sur un à trois ans en vue d'opérer une planification à court terme et d'affecter les collaborateurs aux différents projets. Ce travail s'effectue en collaboration étroite avec les divisions « Planification & Projets » et « Construction & Exploitation ». Il devrait permettre au service de disposer d'indicateurs susceptibles d'anticiper les pointes conjoncturelles prévisibles. La cellule a aussi repris la mission de controlling financier trimestriel des dépenses d'investissement. En place depuis deux ans, ce processus de contrôle interne responsabilise les chefs de projets à la nécessité de maîtriser les crédits dont ils ont la charge. A ce jour, aucun crédit directement géré par le service ne présente de dépassement.

ADMINISTRATION & FINANCES

Cette division assure les prestations de support administratif pour les différentes unités et sections du service. Elle assure certaines prestations transversales dont la prise en charge des tâches financières (budget de fonctionnement du service, suivi des comptes, crédit-cadre annuel « Travaux/Services industriels/Logement-Gérances » et Plan des investissements coordonné). Les

réflexions entreprises dans le cadre de la réorganisation du service ayant mis en évidence des synergies administratives avec les autres sections de la division, l'Office de la signalétique urbaine (OSU) est passé de l'ancienne division « Espaces publics » à « Administration & Finances ».

Secrétariat et Administration

Le traitement systématique des affaires sur Goéland et l'utilisation croissante de cet instrument par d'autres services permettent d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers. A titre indicatif, la population lausannoise a adressé 362 courriers abordant 419 sujets portant sur des plaintes et des requêtes diverses aux motifs suivants :

Motifs	N
Aménagements du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité piétons et vélos, etc.)	87
Chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.)	41
Dégâts causés à tiers	6
Dégradations du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.)	24
Édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.)	7
Gestion de la circulation	12
Installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)	1
Mobilier urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.)	11
Ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.)	10
Piétons	8
Vélos	13
Régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.)	18
Service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.)	51
Service hivernal (déneigement chaussées, trottoirs, etc.)	29
Signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.)	28
Stationnement (stationnement sur voirie, zones macaron, P+R, B+R, etc.)	73

Signalétique urbaine (OSU)

Onze nouveaux totems « écoles » ont été installés durant l'année à proximité de six établissements scolaires. Ils portent à trente-huit le nombre de ces éléments de signalisation. Le relevé systématique des plaques des 687 rues lausannoises se poursuit. Trente-six plaques ont été posées (nouvelles, complémentaires ou de remplacement).

L'établissement de la carte informatisée exhaustive des surfaces d'affichage (commercial, culturel, libre) est terminé. Le relevé sur le terrain et l'établissement de la carte ont été effectués en étroite collaboration avec le Service de la coordination et du cadastre. En plus d'améliorer la gestion des panneaux d'affichage, cette carte constituera une aide précieuse ainsi qu'un outil de réflexion lors de la mise en place du concept devant accompagner la soumission d'une nouvelle convention d'affichage à l'échéance de celle actuellement en vigueur (31 décembre 2013).

638 autorisations (-14.7% par rapport à 2009) ont été délivrées pour la pose de 1298 procédés de réclame (-7.4% par rapport à 2009). Enfin, différents travaux graphiques ont été réalisés. Il s'agit notamment de complé-

ments ou de remplacements de signalétique pour des services de la Ville (Service social, section COLOSA, USST). Deux plaques commémoratives ont été vernies: l'une en l'honneur de Joseph Wresinski (dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère) et l'autre à la demande de la Société de développement du quartier de l'est pour commémorer le centième anniversaire de la promenade Jean-Jacques-Mercier. Parmi d'autres travaux graphiques, on retiendra la confection d'un panneau d'information expliquant les travaux de rénovation de la fontaine de la Palud ; la conception de la couverture du DVD retraçant la construction du pavillon thaïlandais (film réalisé par les Archives de la Ville) ; la réalisation de papillons pour les conférences de la Coordination des Villes de Suisse romande ainsi que la déclinaison lausannoise de la communication (affiche et flyer) relative à la Fête des voisins.

PLANIFICATION ET PROJETS

La division a vécu plusieurs modifications majeures dans le cadre de la mise en œuvre de la restructuration du service. En effet, la division « Mobilité » a disparu de l'organigramme et les collaborateurs de cette dernière — dont la tâche était liée à la planification des déplacements, à la régulation lumineuse des carrefours, à la politique du stationnement public et à la gestion de la signalisation — ont rejoint la division « Espaces publics » devenue « Planification & Projets ». En parallèle, l'Office de la signalétique urbaine (OSU) a rejoint la division « Administration & Finances ». Suite à ces modifications, la nouvelle division « Planification & Projets » est forte de dix-neuf collaborateurs-trices, réparti-e-s dans les trois sections qui la composent, à savoir, Police des constructions, Mobilité et Aménagements urbains.

Police des constructions

Dans le cadre de ses tâches courantes, la section a analysé les projets de construction sur fonds privés soumis par le Service d'urbanisme et a fixé les conditions d'exécution en rapport avec le domaine public. La section a également pour charge de vérifier sur place la conformité des ouvrages et des aménagements extérieurs avant l'octroi du permis d'utiliser. Certains projets ont été examinés en tenant compte des projets d'axes forts de transports publics urbains (par exemple à l'avenue de Morges), d'élargissements éventuels de la voirie (comme au chemin de Rovéréaz en prévision de la construction d'un éventuel trottoir) ou de l'élargissement nécessaire de la voirie (notamment au chemin de Maillefer en vue du futur prolongement de la ligne de bus n° 3). D'autres projets importants ou de lotissements d'immeubles ont été également étudiés : chemin de la Vallombreuse 32, route de Marin 5, chemin de Valfaye 1 à 7, chemin de la Feuillère, chemin des Abeilles 19 à 33, des Esserts 19 à 33, place de l'Europe 6. Liées à certains des projets cités, plusieurs demandes d'autorisation pour la mise en place de dispositifs temporaires de soutènement et de consolidation soumises par le Service de la coordination & du cadastre ont été analysées pour permettre la construction des sous-sols de bâtiments jouxtant le domaine public. Enfin, la section a participé à l'examen de plusieurs plans partiels d'affectation (PPA) : Muguet-Rhodanie, Vernand-Dessous, Bellevue, Petit-Rocher-Beaulieu ainsi que plan d'affectation cantonal (PAC) du CHUV.

Mobilité

Planification

Dans le domaine de la planification des déplacements, de nombreuses études sont suivies en collaboration avec les partenaires de la mobilité lausannoise et du projet d'agglomération Lausanne-Morges :

- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) : recommandations d'aménagement en fonction de la hiérarchisation du réseau routier
- Schéma directeur de l'ouest lausannois (SDOL) : étude de requalification de la route cantonale 76, concepts d'aménagement en relation avec le prolongement de la ligne tl n° 25, projets de jonctions autoroutières (Chavannes, Malley)
- Schéma directeur de l'est lausannois (SDEL) : étude urbanisme-transport, préparation de la mise en œuvre des chantiers
- Schéma directeur du nord lausannois (SDNL) : lancement de l'étude stratégique d'accessibilité multimodale
- révision du plan OPAir : bilan des mesures
- Métamorphose : études des principes d'accessibilité en vue de l'établissement des cahiers des charges des concours d'architectes-urbanistes (secteurs Tuilière et Prés-de-Vidy)

Parmi les analyses internes, il convient notamment de citer celles concernant l'observatoire de la mobilité lausannoise ainsi que les études ponctuelles liées aux pro-

jets urbanistiques (PPA) ou aux interventions parlementaires, en particulier le péage urbain.

Stationnement

La politique communale du stationnement repose sur quatre principaux types d'utilisateurs :

- les clients de l'économie et des commerces, avec une offre en places de courte durée payante (tarif horaire) ou en zone bleue (90 minutes gratuites)
- les pendulaires, avec une offre de parage de longue durée payante dans les parking-relais (P+R) combinant les transports publics (98 francs par mois ou 10 francs par jour) ou uniquement le parage dans les P-Only (80 francs par mois ou 6 francs par jour)
- les visiteurs, qui disposent d'une offre en places de courte durée payante au centre-ville ou de longue durée payante dans les P+R ou les P-Only
- les résidents, qui bénéficient de places de longue durée dans les zones macarons avec l'autorisation «macaron» (420 francs par an ou 240 francs par semestre)

Depuis dix ans, la Ville dispose d'environ 22'000 places sur le domaine public en zone urbaine. La variation de l'offre d'une année à l'autre est principalement due aux réaménagements du domaine public (requalification en faveur de la mobilité douce et des transports publics). L'offre des parkings couverts privés à usage public s'élève à quelque 7'685 places. Elle est constante par rapport à 2008.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Places payantes	5 022	5 971	6 858	6 852	6 820	6 319	6'600
<i>dont accessibles aux détenteurs de «macarons» L</i>	<i>618</i>	<i>616</i>	<i>612</i>	<i>612</i>	<i>605</i>	<i>620</i>	<i>620</i>
Places P+R en surface	1 365	1 365	1 427	1 427	1 297	1 668	1'459
Places P+R en ouvrage							1'132
Total							2'591
Places en zone bleue «macarons»	8 648	10 438	12 221	12 221	12 221	12 090	12'063
Places en zone bleue	273	153	65	65	65	63	63
Places en zone blanche à durée limitée	715	502	1 128	1 128	1 128	1 166	1'188
Places en zone blanche	5 686	3 325	28	28	28	25	3
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	545	532	534	534	536	515	513
Total places véhicules légers sur chaussées	22 254	22 286	22 261	22 255	22 095	21 846	22'508
Cases pour deux-roues	6 198	6 123	6 180	6 226	6 289	6 515	7'291
Places poids lourds et cars							75

¹ Feuillère, Valmont, Vélodrome, Tuilière, Bourdonnette et Ouchy

² Vennes

D'importantes mutations sont survenues à l'échelon des P+R lausannois. Le site de Provence a été supprimé au profit de la construction de logements. Toutefois, l'offre en parking-relais a été maintenue et déplacée dans le secteur des Prés-de-Vidy pour donner naissance, en juin, au P+R Bourdonnette. En septembre, le P+R Vennes (en ouvrage) a débuté son activité. Détenue par la Ville de Lausanne, la société Parkings-Relais lausannois SA a confié l'exploitation de son bien à la société PMS – Parking Management Services SA, leader dans ce domaine. Offrant environ 1000 places, cette installation connaît une augmentation de fréquentation croissante. Celle-ci avoisine en moyenne 500 véhicules par jour ouvrable. Durant l'année, les P+R de surface ont connu une occupation moyenne dépassant globalement les 60%. Certains sites sont à saturation (Provence jusqu'en juin, Tuilière, Feuillère, Valmont et Vennes jusqu'en septembre). 86% des utilisateurs sont au bénéfice d'abonnements mensuels et 14% d'abonnements journaliers.

Zones «macarons» - stationnement pour l'ensemble des zones macarons de A à O :

Année	Places macarons					Macarons vendus				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Total	12'833	12'823	12'826	12'781	12'623	9'019	9'117	8'927	8'994	9'017

La vente des macarons est stable. Excepté en zone L (centre-ville), la limite de capacité n'est pas encore atteinte. La demande moyenne se situe entre 40 et 60 % de l'offre.

Cas particulier de la zone L - centre-ville (extrait)

Année	Places publiques					Places macarons					Macarons vendus				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
Total	1 806	1 805	1 805	1726	1'725	612	612	605	620	620	863	892	893	894	700

La zone L est fortement sollicitée par les clients commerciaux, les entreprises, les visiteurs et les résidents. Des travaux conséquents (par exemple à la rue Beau-Séjour) y réduisent en outre l'offre en stationnement, imposant une suspension provisoire de la vente de macarons aux nouveaux usagers. Cette pression engendre des situations de conflit d'intérêts entre les utilisateurs. Les demandes en macarons de la part des résidents sont nombreuses. Une liste d'attente a dû être dressée. Il convient de patienter deux à trois mois avant d'obtenir l'autorisation souhaitée.

Régulation du trafic

En termes de programmation de la signalisation lumineuse et outre les activités habituelles liées aux installations touchées par des chantiers, il convient de signaler la mise en service de feux pour piétons à la place de l'Europe, à l'avenue de Rhodanie (sortie du m2) ainsi que la rénovation des contrôleurs des carrefours de la Blécherette, de Beaulieu-Vinet-Jomini, de Provence-Chablais ainsi que d'Aloys-Fauquez-Maillefer. Les volumes de trafic journalier diminuent sur tous les compteurs à l'exception de celui de l'avenue des Figuiers qui présente une légère augmentation. Cette diminution est très marquée à la rue Centrale et à l'avenue de Rhodanie (baisse de 900 véhicules/jour). Ces volumes de trafic s'inscrivent comme suit :

Volumes journaliers moyens de trafic

Situation	2008	2009	2010
Chauderon (passage inférieur)	7000	7200	7200
Grand-Pont (Bel-air)	*	14900	14600
Rue Centrale	15400	16100	15200
César-Roux-Tunnel	14400	14200	14000
Avenue du Léman	17900	17600	17500
Avenue des Figuiers	*	19000	19100
Avenue du Chablais	23300	22500	*
Route de Berne	24400	23500	23300
Rhodanie-Maladière	*	20900	20000

* compteur partiellement hors service

Aménagements urbains

La section a vu son effectif augmenter de deux postes suite à la réorganisation du service et à l'arrivée de la cellule de la signalisation routière. Ce regroupement est en cohérence avec le processus « Projet » et permet de prendre en compte les aspects liés à la signalisation routière dès le départ du projet. Le rapprochement des deux délégués (piétons et deux-roues) avec la signalisation permet des synergies intéressantes en faveur de la mobilité douce. Le point fort de l'année a certainement été, comme les années précédentes, l'importance des ressources sollicitées par les projets issus du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), que ce soit ceux touchant à la mobilité douce ou ceux liés aux axes forts de transports publics urbains. Soutenus par un troisième

collaborateur de la section, les deux délégués ont continué à œuvrer en faveur du projet « mobilité douce » du PALM. Ils ont élaboré plusieurs projets suite au dépôt du dossier à la Confédération. La rédaction d'un rapport-préavis concernant ces mesures liées à la mobilité douce a débuté afin de permettre une adoption du financement par le Conseil communal.

Il est à relever que le délégué « deux roues » a organisé une conférence nationale à Lausanne dans le cadre de la Conférence Vélo Suisse (SVK) ainsi qu'une intervention dans le cadre d'un congrès international à Copenhague. Plusieurs aménagements en faveur du vélo ont vu le jour. C'est notamment le cas du contre-sens cyclable sur le chemin des Cèdres et de celui de Bonne-Espérance. Des négociations avec un propriétaire riverain du chemin de Chandieu ont permis d'obtenir une servitude publique permettant l'aménagement d'un chemin pour piétons et vélos reliant deux quartiers lausannois au secteur de la gare CFF. Pour la quatrième année consécutive, le délégué deux-roues a piloté la campagne « bike to work ». La section a également participé à l'organisation de la semaine de la mobilité.

En ce qui concerne les piétons, un plan directeur des liaisons verticales est à l'étude. L'avenue de Gindroz a été réaménagée pour répondre à une interpellation de l'organe délibérant. Son accès a été aménagé et la sécurité des cheminements piétonniers aux abords de l'école a été améliorée. Un projet de cheminement piétonnier et cycliste a été élaboré dans le secteur de Malley. Il a été discuté avec différents partenaires (CFF, SDOL). Par ailleurs, les aménagements autour des deux gymnases cantonaux nouvellement installés le long de l'avenue de Provence et à Sévelin ont sollicité des ressources afin d'améliorer le confort et de la sécurité des étudiants.

Des réflexions sont en cours dans le cadre de la préparation de la World Gymnaestrada 2011 pour prendre en compte les contraintes liées à l'arrivée de plus de 23'000 gymnastes et aménager au mieux les cheminements piétonniers entre les sites de la manifestation.

Dans le quartier de Montelly, la section a été associée à la démarche participative organisée dans le cadre de l'expérience pilote de « contrat de quartier ». Elle a en outre participé ou organisé pas moins de vingt-six séances publiques qui ont permis de présenter les projets les plus importants en cours d'élaboration : PALM/axes forts (tram et métro m3), PALM/mobilité douce, aménagement de la zone de rencontre de la Cité, réaménagement du Bugnon et de Pierre-Decker, de l'avenue de Chailly ainsi que du giratoire aménagé au croisement Dufour-Belvédère. Environ 300 projets sont actuellement à l'étude. Ils vont de l'implantation d'une simple borne à la construction d'une nouvelle ligne de tramway ou du projet de métro m3.

Le dossier des axes forts de tram, de trolleybus et de métro a été suivi activement par la section, en particulier par le chef de section au titre de chef de projet pour le tronçon de tramway entre le Galicien et la place de l'Europe. Avec l'appui d'un groupement d'ingénieurs et d'architectes, les avant-projets des axes forts ont été étudiés

en particulier en ce qui concerne la desserte du nord de la ville (PP4). Au terme d'une étude multicritère très poussée, la variante m3 a été retenue par la délégation politique. Les études du projet d'ouvrage ont démarré en fin d'année après une procédure d'appel d'offres qui a permis de mandater plusieurs groupements d'ingénieurs et d'architectes. Les études d'implantation du tramway entre Renens et le Flon se poursuivent en étroite collaboration avec la direction de projet AFTPU, le Canton, les autres schémas directeurs, le PALM et les acteurs locaux. Outre le tram sur la rue de Genève, le projet aborde aussi le tronçon du centre ville entre Chauderon et Saint-François ainsi que la desserte des quartiers de Bellevaux et de Chailly où des axes forts de trolleybus sont planifiés.

L'année a été marquée par l'évolution du dossier de la Sallaz à propos duquel le Tribunal Fédéral a définitivement tranché en faveur de la Ville en déboutant les opposants. Les travaux de la route — adoptés en juin 2005 par le Conseil communal — ont enfin pu démarrer. Le rapport-préavis consacré à l'aménagement de la place de la Sallaz a été repris. Toujours dans le cadre de l'amélioration des transports publics, l'élaboration d'un projet d'élargissement du chemin de Maillefer a démarré en collaboration avec l'entreprise des tl. Les zones foraines ont également fait l'objet d'études et de réalisations d'aménagements, notamment sur la route du Jorat où des essais de modération du trafic à l'aide de chicanes ont été menés. Le secteur du chemin de la Vuillette a également été analysé afin de répondre à une demande de modération et de sécurisation de la part des riverains. En concertation avec le Canton, le réaménagement de la route du Golf a été activement suivi. Au chapitre de la modération du trafic, outre la mise progressive aux normes des zones 30 existantes, la section a été active dans l'élaboration de la nouvelle zone de rencontre de la Cité. Pour sa part, celle de Maupas-Saint-Roch a été complétée par l'aménagement de plusieurs seuils de ralentissement.

Nonante-et-une affaires (+ 22 % par rapport à 2009) se rapportant à la signalisation routière ont été traitées avant publication officielle dans la Feuille des avis officiels. Il s'agissait principalement de modifications portant sur la signalisation verticale ainsi que sur le marquage routier :

- réalisation des aménagements liés à la sécurité de l'ensemble des usagers de la voirie (piétons, vélos, transports publics, motos / scooters, voitures, poids lourds)
- sécurisation spécifique relative aux piétons (création de passages pour piétons)
- création de cheminements pour la mobilité douce (bandes cyclables)

CONSTRUCTION & EXPLOITATION

La réorganisation du service et la suppression de la division « Mobilité » a induit une redéfinition et une redistribution des tâches :

- anciennement rattachée à la division « Travaux », la section « Projets d'exécution » est devenue la section « Réalisation ». Cette nouvelle structure permet un rapprochement avec la section « Entretien & Maintenance » qui planifie les travaux d'entretien du domaine public à charge du service et améliore ainsi l'efficacité des phases de planification et de coordination des projets

- la nouvelle section « Entretien & Maintenance » groupe un ensemble de cellules techniques émanant de l'ancienne organisation (« Routes », « Ouvrages », « Ports & Rives du lac » et « Installations mécaniques »). Ce rassemblement a permis de créer un pool d'ingénieurs civils en mesure de traiter un éventail plus large de problèmes liés au génie civil, aux ouvrages d'art et à la construction routière
- la section « Exploitation & Informatique » rassemble les compétences informatiques du service ainsi que les compétences métiers en matière de gestion et d'entretien des installations lumineuses, de la télésurveillance et des horodateurs. Cette tâche s'accomplit en lien avec la section « Mobilité » de la division « Planification & Projets »
- une forte implication de la division dans le projet AFTPU consistant à mettre deux ingénieurs chefs de projets à disposition de la direction du projet AFTPU pour le suivi des interventions prévues sur le territoire lausannois (tram et bus à haut niveau de service)

Réalisation

Plusieurs grands chantiers communaux ont démarré. C'est le cas de la route de contournement de la Sallaz et de la rue du Bugnon. Le projet des plates-formes du Vallon a connu une évolution significative avec l'exécution des travaux initiés au dernier trimestre. La section a profité de l'occasion offerte par les travaux de renouvellement des conduites souterraines des Services industriels pour reconstruire et apporter des améliorations à la voirie communale sur plusieurs chantiers, dont les plus significatifs sont ceux des avenues de France, de la Val-lombreuse, de l'Esplanade et de Sévery, des chemins de la Grangette, de Bonne-Espérance, de Bellevue, de la Vuachère et de Grand-Vennes ainsi que de la rue du Crêt. Elle a engagé ou poursuivi d'importants travaux de requalification sur trois autres chantiers principaux liés à des investissements du patrimoine lausannois, à savoir les avenues Pierre-Decker et du Grey ainsi que le P+R des Prés-de-Vidy.

Dans le cadre de la modération du trafic, il convient de relever l'investissement de la section dans la réalisation de plusieurs mesures, comme par exemple sur les sites des avenues Davel et Marc-Dufour, des chemins du Trey-blanc, et de Beau-Rivage ainsi que du quartier Cèdres/Maupas.

Entretien & Maintenance

Suite à la réorganisation du service, les postes de chef de la division Construction & Exploitation et de chef de la section Entretien & maintenance ont été repourvus à l'interne. Deux postes étaient encore au concours à la fin de l'année. Une fois qu'ils seront repourvus, la section comptera huit postes de travail. Les éléments marquants de la section sont les suivants :

- *Campagne annuelle estivale d'entretien des superstructures routières communales*
Elle permis de traiter une surface d'environ 19'000 m² pour un montant investi de l'ordre du million de francs. Les chantiers les plus importants ont été ceux des avenues des Boveresses, du Temple et du Rond-Point. Près de 500'000 francs ont été investis dans des inter-

ventions d'entretien plus locales, notamment nécessitées par les dégradations avancées liées aux rudes conditions climatiques de l'hiver 2009-2010

- **Réfection totale de la fontaine de la Palud**
Suite à un acte de vandalisme (vol de l'épée de la statue de la Justice), la chèvre a subi une déformation révélant une usure importante et structurellement dangereuse imposant une intervention rapide.
- **Assainissement partiel du passage supérieur de Provence**
Les conclusions du rapport d'inspection de l'ouvrage recommandaient un assainissement à court terme. Programmées pour 2011, les interventions ont été avancées pour traiter la partie comprise dans le gabarit de passage du m1 en profitant de l'arrêt d'exploitation de la ligne, annoncé tardivement par l'entreprise des tl. La réfection du reste de l'ouvrage est prévue pour 2011.
- **Réalisation du nouveau giratoire "démontable" de Belrive (la Plongeuse)**
Le concept actuel respecte l'essentiel de l'architecture d'origine tout en offrant une plus grande résistance en cas de chocs. Il permet également un gain de temps considérable lors des phases de démontage et de remontage.
- **Poursuite du programme de réfection des amarrages et des corps morts du port d'Ouchy.**
- **Nettoyage de fonds lacustres**
Négociation avec les représentants de l'IMD afin d'obtenir (en accord avec le syndicat des pêcheurs et le Canton de Vaud) une participation au nettoyage des fonds lacustres en dérogation avec le positionnement de la crépine de pompage.
- **Entretien courant des installations mécaniques**
Transfert des responsabilités liées à ces opérations (gestion des contrats d'entretien et réparation des pièces mécaniques d'usure) aux AMV. Pour la mise en place de nouvelles installations mécaniques, la section Entretien & Maintenance demeure en charge des projets.
- **Vandalisme**
La multiplication des actes de vandalisme sur les installations portuaires (nouvelles bornes d'alimentation) et les bateaux a stimulé la volonté de développer un concept de sécurisation (mise en place de portails) en cours d'étude à la fin de l'année.
La multiplication des actes de vandalisme sur l'ascenseur et la passerelle reliant le Flon à Chauderon nécessitera probablement la mise en œuvre d'une surveillance vidéo.

Exploitation & Informatique

Exploitation

- Un nouveau passage piétons régulé a été mis en service sur la place de l'Europe. Les plus anciens contrôleurs des carrefours de la Blécherette et de Beaulieu-Jomini ont été remplacés par un nouveau modèle opérant en basse tension. Les installations des carrefours de la rue Centrale, de Provence-Chablais et de Fauquez-Maillefer ont été modernisées. Tous ces objets

sont désormais connectés à la centrale par le réseau informatique de la Ville.

- Environ 80 % des feux sont actuellement équipés en technique LED. Les sources lumineuses montées ont une puissance de 7 Watts (anciennement 18 Watts). Elles contribuent à réduire la consommation en énergie.
- En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, le réseau de fibres optiques permettant de connecter l'ensemble des installations de signalisation a été tiré et épissuré. Il couvre environ 90% des carrefours.
- Quatre caméras de télécirculation entièrement numériques ont été installées. Le remplacement des anciennes caméras analogiques est prévu pour 2011 ;
- L'ordinateur qui sert d'interface entre les messages SAE de l'entreprise des tl et les carrefours équipés d'installations d'ancienne génération a été remplacé.
- Une nouvelle centrale de surveillance et de pilotage des bornes amovibles a été mise en service. Elle sert aussi à la gestion des badges.
- Une nouvelle génération d'horodateurs a été mise en service. Acceptant les cartes de crédit, elle a d'abord été installée sur les P+R puis sur la voirie.

Informatique

- Le support informatique technique a été sollicité pour quelque 5'100 interventions dans les domaines suivants : support matériel et applicatif informatique, support technique pour la gestion du stationnement (en lien avec les nouveaux horodateurs) et la nouvelle centrale des bornes amovibles ainsi que pour les divers équipements électroniques des AMV et des unités de terrain.
- Une attention particulière a été portée à la mise en conformité de l'application de planification et de gestion des absences « AgileTime » dans le respect du règlement de l'ATT.
- La mise en service de START 2 a donné lieu à une importante sollicitation de validation et d'adaptation des logiciels métiers.

ENTRETIEN & TRAVAUX

La réorganisation a permis de rassembler les secteurs de voirie chargés du nettoyage et du déneigement et l'unité en charge des travaux d'entretien constructif et de réfection de la voirie publique. Cette fusion a donné naissance à la division « Entretien & Travaux ». L'objectif principal ayant dicté ce changement consistait à clarifier et optimiser les processus relatifs aux travaux d'entretien de façon à augmenter la réactivité et l'efficacité dans la prise de décisions et la priorisation des tâches. Dans cette idée, une nouvelle structure d'encadrement a été mise en place et permet :

- de mieux répondre aux besoins des usagers du domaine public
- de définir des standards d'entretien et de nettoyage uniques pour tout le domaine public lausannois
- de réagir rapidement lors de détériorations et de dégâts à la voirie
- d'avoir un meilleur contrôle des coûts et des ressources hommes et machines

Les projets suivants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- **Entretien 2011**

Réévaluation et adaptation des ressources dans le domaine de l'entretien du domaine public avec pour objectif l'établissement d'une demande de crédit d'investissement par voie de préavis

- **Rénovation et aménagement des locaux des secteurs de voirie**

La construction des nouveaux locaux du secteur 5 à Vidy a débuté en juin et sera achevée en été 2011. Pour le secteur 4, une rénovation de la structure est prévue. Ce projet a débuté en fin d'année et devrait se terminer au printemps 2011. En parallèle, une action d'assainissement des « caboulots » a été activée.

- **Construction des halles de l'unité Travaux dans la vallée supérieure du Flon**

La construction de ces halles a débuté en septembre et devrait se terminer fin 2011.

- **WC du port de Vidy**

La construction des nouveaux WC a débuté durant l'été. Leur mise en exploitation est prévue pour le printemps 2011.

- **Equipe de nettoyage des WC**

La centralisation au secteur 2 de la gestion du nettoyage a été instituée afin de gagner en efficacité et d'avoir des standards de propreté et de qualité uniques dans ce domaine. Jusqu'ici, chaque secteur avait un responsable WC. Cette nouvelle structure permettra également d'optimiser les tournées et d'être plus flexible dans l'engagement des collaborateurs concernés.

- **Equipe « tags »**

Elle sera renforcée à partir de 2011 par du personnel qualifié dans le domaine du traitement des surfaces et de l'entretien des bâtiments. Elle sera composée de quatre collaborateurs-trices, permettant d'intervenir de façon efficace et professionnelle.

- **Formation continue du personnel des secteurs**

Afin de combler les lacunes en matière de formation, en particulier dans les domaines de la technique des véhicules et de la sécurité, un plan de formation a été mis sur pied. Ce dernier débutera en janvier 2011 ;

- **Chantier de la rue Cité-Devant**

Pavage complet, soit 1'700m², ce qui représente 354 tonnes de pavés posés à la main et 312 tonnes de sable. Ce chantier s'est déroulé du 8 mars à la fin de l'année.

- **Giratoire de « la Plongeuse »**

Création et pose des éléments amovibles en béton armé du giratoire de la Plongeuse, sur l'avenue Rhodanie.

ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

Unité Services généraux (USG)

En collaboration avec les Services industriels et non sans difficultés techniques, l'USG a mis en service de nou-

velles pompes à la station-service des carburants. Elles permettent de distribuer un mélange de diesel et biodiesel adapté aux spécificités techniques de chaque véhicule. La consommation de biodiesel plutôt que de diesel traditionnel permet de réduire les émissions de CO₂.

Le nombre d'articles en magasin continue de croître (1'720 contre 1'114 en 2008). L'élargissement de l'offre permet de mieux répondre aux besoins du service et à ceux d'autres unités de l'administration communale. Les AMV participent en outre à plusieurs groupes de travail pour la mise en place des projets de la Commission d'achat Ville (CAV).

Unité Garage (UGa)

Comme l'année précédente, l'UGa a dû fonctionner en sous-effectif car elle n'a pas trouvé le personnel qualifié désiré. L'organisation de l'atelier de mécanique a été revue. Il fonctionne désormais avec deux équipes : une dédiée aux poids lourds et une aux machines. Cette manière de travailler donne entière satisfaction et permet une meilleure organisation du travail.

Unité manifestation (UMa)

Grâce aux crédits accordés par le Conseil communal, deux Jeep 4x4 gourmandes en carburant ont été remplacées par deux véhicules à gaz de type Kangoo mieux adaptés aux besoins des appareilleurs et de l'électricien. La menuiserie a par ailleurs acquis une raboteuse quatre faces qui entre dans son programme de modernisation. L'unité a repris l'entretien des installations mécaniques (ascenseurs, escaliers roulants, fontaines) précédemment sous la responsabilité du Bureau technique.

Unité signalisation et marquages (USM)

Les nombreux chantiers ouverts sur le territoire communal ont été suivis par les peintres de l'unité pour le marquage routier. En plus de leur travail habituel (réparations, remises en état suite à des actes de vandalisme, mise en place, etc.), les serruriers ont été occupés par la mise aux normes OFROU de la signalisation verticale (délai 2012).

Unité transport (UTp)

Cette unité a rejoint les AMV en septembre. Son intégration s'est déroulée dans les meilleures conditions. Elle continue d'être le centre de prestations de transports lourds pour l'administration communale. Elle est sollicitée par de nombreux services. Au quatrième trimestre, elle a mis en place le transport de plaquettes de bois (en moyenne 300 tonnes par semaine) entre la composière de la Blécherette et l'usine Tridel du Vallon. Durant l'année, elle a mis en service un Unimog qui peut être simultanément équipé d'une balayeuse ou d'une fraise à neige. Ce nouveau matériel donne entière satisfaction. Quant au service hivernal, la fin d'année a été marquée par de précoces et abondantes chutes de neige qui ont beaucoup sollicité les collaborateurs-trices de cette unité.

Statistiques des demandes de prestations

Division - unité/section/atelier	Nombre de demandes reçues		Différence
	2009	2010	
Entretien et travaux			
Tags & graffiti	105	55	-50
Travaux	271	282	+11
AMV			
Signalisation	300	334	+34
Serrurerie	6	25	+19
Menuiserie	80	109	+29
Electricité	26	57	+31
Décoration	16	8	-8
Magasins	11	44	+33
Appareilleur	38	122	+84
Mécanique	14	17	+3
Carrosserie	3	8	+5
Transport	1'945	2'151	+206
Total	2'815	3'212	+397

SERVICE D'URBANISME

MISSIONS DU SERVICE

Le Service d'urbanisme exerce les attributions que lui confère la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :

- en matière d'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation),
- en matière de police des constructions (contrôle de la conformité avec les plans et règlements de tout projet de construction)

Le nouvel organigramme du service — dont le déploiement se déroulera jusqu'en 2011 —, s'articule autour de ces missions légales. Il comporte deux sections principales :

- section planification (anciennement « bureau d'études »),
- section autorisations (comprenant notamment la cellule « office de la police des constructions »).

Ces deux entités sont complétées par les unités complémentaires suivantes :

- la section planification administration & maquettes comporte les cellules « plan directeur communal » « Métamorphose », « agglomération & région », « espaces publics », « développement durable & environnement », « patrimoine », « participation », « stratégie foncière »,
- la section « autorisations » comporte une cellule « enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC ».

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Centre de documentation (URB)	1	1	0	0	
Maquettes, expositions, photos	4	4	4	4	
Police des constructions (OPC)	14	13.2	13	12.2	
Urbanisme	19	16.9	19	16.7	
Total	38	35.1	36	32.9	36.5

Apprentis

Le service ne forme actuellement aucun apprenti.

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	4	8

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démision	2
Retraite	4
Fin de contrat	0
Invalidité	1
Licenciement	0
Suppression de poste	1
Total	8

Le service a connu des mouvements importants de personnel aboutissant à une diminution de son effectif (de 38.4 à 32.9 EPT) : avec huit cessations d'activité (21% de l'équipe) dont quatre départs à la retraite, deux démissions, une mise à l'invalidité et une suppression de poste. Quatre collaborateurs ont débuté leur activité (responsable espace public, dessinateur, adjointe administrative, chef de projet Métamorphose). L'équipe sera bientôt complétée par de nouvelles arrivées en 2011 compensant les cessations d'activité de 2010. Observée depuis 2008, cette décroissance devrait s'inverser afin que le service puisse faire face de manière adéquate aux défis urbains des années à venir (voir section planification). Relevons à ce titre que le Service d'urbanisme comptait le même nombre de collaborateurs il y a 23 ans.

Durant la présente législature (2006-2011), un grand nombre d'objets du Conseil communal ont été traités par le Service d'urbanisme : un peu plus d'une affaire par mois (60 objets sur 58 mois) dont 22 interpellations, 7 motions, 25 postulats et 6 questions.

SECTION PLANIFICATION

Plans partiels d'affectation

Le nombre d'études et de procédures en cours a doublé par rapport aux années précédentes. Considérant que les mises à l'enquête publique et les approbations de plans — en nombre limité au cours de la dernière année — découlent de planifications antérieures, la très forte augmentation du nombre de nouveaux projets aura

pour conséquence une progression équivalente de mises à l'enquête et d'approbations dans les années à venir.

Six plans ont été mis à l'enquête publique :

- PPA « Palais de Beaulieu-Comptoir », pour la mise en valeur du front Jomini par le développement d'activités en relation avec le centre de congrès et d'expositions de Beaulieu
- PPA « La Grangette », pour la création d'une zone constructible d'environ 11'000 m² affectée à des activités administratives, de formation, culturelles et sportives moyennement gênantes
- PPA « Le Désert », pour la création d'une centaine de logements destinés à la location et à des activités tertiaires moyennement gênantes
- PPA « Musée Olympique », pour rendre possibles des transformations sur le bâtiment actuel et une augmentation des surfaces du Musée pour ses activités connexes afin qu'il puisse conserver son statut de musée olympique officiel
- Addenda au PPA « Aéroport Lausanne Blécherette », pour construire de nouveaux hangars afin d'accueillir des activités commerciales et artisanales liées à l'aéronautique (réparation, entretien, vente) et en remplacement des hangars voués à la démolition
- PPA « Radiation LC – Route d'Oron (PAC 403) », pour radier les limites de construction qui réduisent le potentiel constructible des parcelles adjacentes et les remplacer par celles définies par l'art. 36 de la loi cantonale sur les routes

Trois plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- Addenda au PPA « La Planche-au-Comte », pour la réhabilitation de deux anciennes fermes
- Addenda au PPA « Au Château-Fallot », pour la construction de trois immeubles locatifs
- Addenda au PGA « Fauvette », pour affecter une parcelle de 3'400 m² appartenant à l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande à la zone de moyenne densité du PGA

Deux plans ont été mis en vigueur par le Département de l'économie (DEC) :

- Addenda au PGA « Fauvette », pour affecter une parcelle de 3'400 m² appartenant à l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande à la zone de moyenne densité du PGA ;
- PAC nouveau Parlement, pour construire le nouveau parlement sur le site de l'ancien édifice.

Statistiques sur les procédures en cours

Année	2007	2008	2009	2010
Procédures en cours	21	19	20	42
dont PPA	18	17	17	34
dont PAC	3	2	3	5
dont PDL	0	0	0	3
Mises à l'enquête publique	6	2	4	6
Approbations par le Conseil communal	4	4	4	3
Mises en vigueur par le département cantonal	5	3	3	2

Le dossier du PPA Beaulieu a généré des frais inattendus portés au budget de fonctionnement du service pour un montant de près de Fr. 40'000.—. Ces frais ont été générés par :

- l'organisation d'une soirée publique d'information dans le centre de congrès et d'expositions de Beaulieu suivie d'un apéritif ;
- une opération de communication (conception d'un tout-ménage et d'un encart dans le quotidien 24 heures) ;
- des études spécifiques (argumentaire sur la tour et les problèmes de circulation et de stationnement, ombres portées de la tour, photos-montage) ;
- l'examen préalable de l'Etat, gabarits et publication.

Etudes particulières

En plus des 42 procédures en cours, les études suivantes méritent d'être mentionnées :

- Place de la Riponne : réaménagement de la place et construction d'une nouvelle bibliothèque communale
- Réservoir du Calvaire : concours d'urbanisme et d'architecture pour la réalisation d'un complexe immobilier sur le réservoir
- Place du Tunnel : concours d'urbanisme pour le réaménagement de la place
- Site de Pierre-de-Plan : étude d'opportunité sur le potentiel de développement du site et la relocalisation de services communaux

Cellule plan directeur communal

L'année écoulée a été notamment consacrée à rédiger le préavis de demande de crédit pour la révision du plan directeur communal (PDCOM). Pour ce faire, les bases du nouveau plan directeur ont été posées. Elles visent à renforcer la cohésion des politiques territoriales dans un cadre stratégique structurant à l'horizon d'une dizaine d'années.

Cellule Métamorphose

Le programme Métamorphose proposé par la Municipalité pour la législature 2006-2011 s'est poursuivi. Il est entré dans une phase opérationnelle avec le développement de projets concrets d'urbanisme et d'architecture. Cette nouvelle phase a été marquée par le départ à la retraite du chef de projet.

Les trois principaux sites du programme Métamorphose, soit les Plaines-du-Loup ainsi que la Tuilière au nord et les Prés-de-Vidy au sud ont connu des évolutions significatives. Dans ce cadre, la qualité de la collaboration transversale avec les autres services concernés mérite d'être relevée. C'est en particulier le cas avec le Service du logement et des gérances dans le cadre de la démarche participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup, et avec le Service d'architecture en ce qui concerne la planification des concours d'idées et de projets de la Tuilière et des Prés-de-Vidy.

Plaines-du-Loup

Le concours pour la réalisation d'un écoquartier de 3'000 logements aux Plaines-du-Loup a été lancé en mars. Une soixantaine d'inscriptions ont été enregistrées. Elles provenaient de divers pays européens. Cinquante-quatre projets ont été rendus en juillet. Six projets ont été fina-

lement primés par le jury en septembre. Un bureau lausannois a été désigné comme lauréat avec le projet ZIP.

Ce projet définit avant tout des espaces publics reliant le nouveau quartier au contexte environnant, principalement constitué de tissus bâtis du XX^{ème} siècle. Ce réseau structurant permettra d'intégrer le nouveau quartier dans le bâti existant tout en donnant une identité propre à chaque lieu par un aménagement spécifique. La mémoire sportive du site perdurera à travers la conservation du fronton du stade olympique.

Dans le cadre de la démarche participative Métamorphose, l'exposition de l'ensemble des projets au FAR en octobre a été accompagnée de visites guidées incluant la participation à la Nuit des musées et l'organisation d'une table ronde réunissant plus de 150 personnes. Une seconde exposition s'est concentrée sur le projet lauréat. Destinée à un plus large public, elle s'est tenue en novembre et décembre sous les arches du Grand-Pont. Elle a attiré 600 visiteurs. Sur la base du projet choisi, le dessin d'un plan directeur localisé (PDL) a été lancé dès le mois d'octobre. Il devrait être terminé dans le courant de l'année 2011. Plusieurs groupes thématiques inter-services liés à la conception du PDL se sont déjà réunis.

Plaines-du-Loup : Projet ZIP



Tuilière

Le programme du concours d'idées et de projets de la Tuilière porte sur les équipements sportifs destinés à remplacer ceux qui seront démolis pour accueillir la construction de l'écoquartier des Plaines-du-Loup : un stade d'athlétisme, une salle multisports-spectacles et neuf terrains de football avec équipements y relatifs. Le concours sera jugé au début 2011. Une trentaine d'inscriptions avaient été enregistrées à la fin de l'année. Simultanément, des négociations sont en cours pour la modification du tracé de la route de Romanel en bordure de l'aéroport de la Blécherette. De plus, un addenda au plan partiel d'affectation de la Blécherette a été établi et mis à l'enquête. Il permettra de relocaliser les hangars bâtis au carrefour de la route de Romanel et de l'avenue de Grey. Il assure toutefois la conservation du hangar « le Lausanne ».

Prés-de-Vidy

Un vaste programme de construction est également prévu sur le site des Prés-de-Vidy. Il comprend principalement un stade de football de 13'000 places, une piscine olympique avec plusieurs bassins, des équipements sportifs complémentaires et une école. Un programme dit privé est également planifié. Il intègre des logements, des surfaces de bureau et des commerces. Le programme complet a été défini et le processus de planification mis en œuvre. Il s'agit de développer un « Partenariat Public Privé ». Sur la base des propositions établies par les investisseurs, la définition du programme privé s'est précisée pour aboutir à un programme de concours. Celui-ci s'organise en deux tours avec une première sélection de 15 à 20 équipes qui sera opérée au début de 2011. En octobre 2010, les nouveaux jardins familiaux — l'une des premières réalisations du programme Métamorphose — ont été inaugurés.

Éléments essentiels de la coordination transversale inter-services, les groupes suivants se sont réunis à plusieurs reprises : groupe de suivi Métamorphose, « groupe de pilotage de la démarche participative », « groupe de suivi environnemental ». Dans le cadre du concours des Plaines-du-Loup, le groupe consultatif d'accompagnement et de suivi du projet Métamorphose s'est allié à un groupe représentant une délégation d'habitants qui avaient participé aux ateliers de la démarche participative.

Au cours de l'année, le chef de projet a été souvent sollicité pour présenter le projet Métamorphose. Citons le congrès du SESEC (*Sustainable Environmental Solutions for Emerging Countries*), le séminaire Immotalk, la présentation à l'Université de Lausanne sur la démarche participative Métamorphose ainsi qu'un débat de la SIA sur les aspects fonciers relatifs au projet de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Une nouvelle ligne graphique a été créée pour illustrer la phase opérationnelle du projet Métamorphose. Elle a déjà été utilisée pour des brochures, pour le dépliant « Plaines-du-Loup » distribué durant les expositions ainsi que pour le rapport du jury.

La cellule « Métamorphose » occupe trois EPT au sein du Service d'urbanisme. Avec la complexification des projets sur les différents sites au fur et à mesure de leur avancement, la mise en place d'une nouvelle structure de fonctionnement et la redéfinition des différentes fonctions ont été lancées.

Cellule agglomération & région

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Un processus de révision du PALM a été engagé pour s'adapter aux exigences fédérales et, en particulier, pour se calquer sur le cycle quadriennal du calendrier de la Confédération.

La Confédération a libéré des montants de l'ordre de 350 millions de francs pour réaliser des projets d'agglomération pour la période de 2011 à 2014. Les engagements respectifs des partenaires ont été réitérés et précisés. Dans le cadre de leurs compétences, tous ont souscrit à l'exécution des mesures contenues dans l'« Accord sur les prestations » de la Confédération. Ce dernier concerne principalement la partie transports et urbanisation du projet PALM. Il fait l'objet d'un financement conjoint Confédération, Canton, communes. Un protocole additionnel dûment signé par les partenaires du PALM complète la convention établie en février 2007.

Depuis 2009, le PALM élabore une « conception d'évolution du paysage » (CEP). Celle-ci considère cette donnée dans son ensemble (surfaces agricoles, forêts, cours d'eau et milieu bâti). Elle recense les perspectives d'évolution en vue d'une utilisation durable du paysage et de sa mise en valeur écologique et esthétique. Sa forme est celle d'un processus créatif associant les services cantonaux, les schémas directeurs, les régions et les communes. Les résultats définitifs sont attendus pour 2012.

Un tramway et des lignes de bus à haut niveau de service concrétiseront la volonté de doter l'agglomération Lausanne-Morges de transports publics efficaces et confortables. Les étapes se suivent conformément au calendrier. Après le dépôt de l'avant-projet auprès de la Confédération suivi de la remise de la demande de concession d'infrastructure pour la première étape du tramway, une consultation publique a été organisée du 18 mai au 17 juin.

Offrant un potentiel considérable d'amélioration des transports, la mobilité douce (piétonne et cycliste) est destinée à devenir le troisième pilier des modes de déplacement dans l'agglomération. Une étude est en cours. Ses résultats sont attendus en 2011.

Selon les directives de la Confédération, la localisation des installations commerciales à forte fréquentation constitue une exigence de base pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de deuxième génération. Le Canton s'est donné pour mission de définir une stratégie en la matière avec les instances du PALM, les communes et les milieux concernés.

Enfin, une étude a été lancée dans le courant de l'année pour identifier les sites potentiels en mesure d'accueillir les terrains de football de Chavannes propriété de la Commune situés à proximité de l'EPFL.

Schéma directeur de l'ouest lausannois — chantier 1 : secteur Hautes Ecoles / avenue du Tir-Fédéral / Maladière

Route du Lac – RC1

La mise à l'enquête du premier tronçon de cette route en 2009 avait suscité plusieurs oppositions. Les travaux du tronçon EPFL ont démarré en août, après la fin des procédures. Parallèlement aux travaux du premier tronçon, l'avant-projet du secteur UNIL est en cours et les travaux pourraient débuter en 2012.

RC76

L'étude du concept général de requalification de la route RC 76 se poursuit. Les abords de cet axe vont connaître de forts développements tant à Chavannes-près-Renens qu'à Lausanne. L'étude intègre les étapes d'urbanisation du secteur ainsi que le prolongement de la ligne tl 25 entre la Bourdonnette et la gare de Renens, prévu pour fin décembre 2013.

Sous-secteur Chavannes-près-Renens

- En Dorigny : concours de projet urbanistique et d'espaces publics jugé à la fin de l'année
- Côtes-de-la-Bourdonnette : étude de faisabilité en cours
- Les Cèdres : plan de quartier en cours

Sous-secteur Lausanne

- Prés-de-Vidy : projet Métamorphose

Autres travaux en cours

- Avant-projet de franchissement du métro m1 et de la Sorge

Sous-secteur Malley – plan directeur localisé intercommunal et études sectorielles associées

Les travaux de construction de la halte RER de Prilly-Malley entamés fin 2008 se poursuivent. Une analyse immobilière a été demandée au début de l'année pour vérifier la faisabilité financière du PDL dans le secteur de Malley-Centre. Propriété de Lausanne et des CFF, les terrains en cause se trouvent sur les communes de Prilly et de Renens. Les résultats de l'analyse permettront d'orienter la suite des études. Trois études préliminaires ont été réalisées en vue du concours d'urbanisme et d'espaces publics du secteur Malley-Centre : une étude sur l'état des sols, une étude de marché et un plan des équipements collectifs.

Schéma directeur du nord lausannois

Chantier 1 : Axe Lussex – Bel-Air

Décision a été prise, courant mars, d'entreprendre l'étude d'un plan directeur localisé intercommunal de ce périmètre. Il pourrait être validé dès avril 2012 par les trois conseils communaux concernés (Romanel-sur-Lausanne, Jouxteins-Mezery, Lausanne). Il convient cependant d'attendre les résultats des chantiers d'études 2 et 4a avant de lancer cette démarche.

Chantier 2 : Stratégie d'accessibilité multimodale

Le chantier d'étude 2 a été ouvert fin 2009. Un cahier des charges a été établi durant l'année pour cette démarche concernant l'accessibilité multimodale. Un appel d'offre a été élaboré. Un groupe de travail a été créé pour évaluer les besoins en infrastructures scolaires. Son démarrage est prévu en janvier 2011.

Chantier 2a1 : Extension du réseau tl sur la commune du Mont-sur-Lausanne

Ce chantier se poursuit. Il prévoit l'électrification de la ligne 8 pour 2012 et la dérivation de la ligne 3 à Bellevaux pour desservir le quartier de Maillefer.

Chantier 2b1 : Jonction autoroutière de la Blécherette

Le dossier est à l'étude auprès de l'Office fédéral des routes. La réalisation est prévue en 2015-2018. Le budget est estimé à 90 millions de francs.

Chantier 3a : Forum économique

Un cahier des charges a été rédigé dans le courant de l'année. Un mandataire sera désigné en 2011. Le Forum économique a pour vocation de créer un cadre propice à l'installation de nouvelles entreprises. Il rassemble des compétences privées et publiques particulièrement aptes à répondre aux questions stratégiques de demain (comment développer de nouveaux sites d'activité ? comment développer la mixité emplois/habitants/artisanat et tertiaire supérieur ? etc.).

Chantier 4a – Volet A : Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage.

Démarré durant l'année, le chantier d'étude 4a se tourne résolument vers l'agriculture. Il envisage concrètement son développement dans l'agglomération. Le thème est transversal. Il s'étend aussi à l'entretien des grands espaces verts.

Chantier 4a – Volet B : Parc d'agglomération de la Blécherette

Le deuxième volet de l'étude 4a traite de l'aménagement du futur parc d'agglomération de la Blécherette, situé entre ville et campagne. A la fin de l'étude (juin 2011), le concept d'ensemble et les fonctions du parc auront été déterminés. L'opportunité d'implanter une centrale de biométhanisation et un parking pour grandes manifestations à l'intérieur de cet espace est à l'étude.

Schéma directeur de l'est lausannois

Afin d'assurer la maîtrise de l'augmentation de la charge de trafic, des mesures telles que l'intégration de l'axe fort de transports publics Bussigny-Lutry, la création de parkings d'échange ou la mise en place de mesures de modération du trafic et de requalification des espaces publics sur les routes cantonales sont à l'étude.

Pour l'heure, les travaux entrepris ne sont pas orientés vers une planification de type schéma directeur. En lien avec les perspectives d'urbanisation à l'horizon du PALM, ils s'articulent plutôt autour des problèmes de mobilité considérés dans leur ensemble et ne se limitent pas au seul projet « axes forts de transport publics urbains ». Un rapport technique a été soumis aux services de l'Etat. Ceux-ci ont remis leurs remarques en août. Le document a été mis à jour et une synthèse intitulée « Est lausannois : les chances d'une transition » a été élaborée.

Cellule Espaces publics

Afin de renforcer la collaboration transversale entre les services concernés par la thématique des espaces publics, un bureau à vocation pluridisciplinaire – l'atelier des espaces publics – a été créé à l'intention des professionnels de différentes unités administratives (Parcs & promenades, Architecture, Routes & mobilité et Urbanisme).

Stratégies urbaines – Axes forts

Le PALM et les AFTPU constituent les principaux projets. Dans le cadre du PALM, le service a été associé à l'élaboration d'un guide de recommandations d'aménagement routier pour l'agglomération. Dans le cadre des AFTPU, deux grands projets de requalification de l'espace public sont en développement : la requalification de l'avenue de Chailly, et le Projet partiel 3 (PP3). Ce dernier se réfère à

l'insertion du tramway et à la requalification des espaces publics sur le tronçon Gallicien– place de l'Europe.

Projets transversaux au niveau de la collaboration pluridisciplinaire

Une multitude de projets transversaux sont traités au BEP où ils sont développés au sein de différents GEPs. Ces projets sont liés à la promotion de la sécurité, de l'esthétique et du confort des espaces publics avec un regard à la fois technique et soucieux de l'utilisateur. Plusieurs projets sont traités en collaboration avec d'autres services (avenue Dapples, avenue de Sévelin, chemin de Maillefer, route du Signal, étude des liaisons verticales, etc.).

D'envergure européenne, la Plateforme d'observation de projets et stratégies urbaines (POPSU) a invité Lausanne à participer à deux séminaires internationaux dont l'objectif était de comparer les stratégies de plusieurs villes européennes en termes d'espaces publics (Lausanne, Paris, Londres, Copenhague, Amsterdam, Vienne et Lyon). Dans ce cadre, les stratégies lausannoises et les projets prospectifs ont reçu bon accueil. Un livre consacré à ces stratégies urbaines européennes sera édité en 2011 en version française et anglaise.

Cellule développement durable & environnement

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

Dans le cadre de l'application des dispositions de protection de l'environnement et du suivi des conditions d'habitabilité, la cellule (également connue comme « office de coordination des risques environnementaux (OCRE) ») a répondu à de nombreuses demandes formulées par les usagers et les services communaux. Elle participe à l'évaluation des conditions environnementales dans le cadre des projets de développement urbain. La Délégation aux risques environnementaux (DRE) — qui s'est réunie à deux reprises — a porté une attention particulière à la démarche pilote de traitement des micropolluants de la STEP de Vidy ainsi qu'au suivi de l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'OCRE a assuré la coordination de la démarche d'assainissement du bruit routier dans le secteur « nord-est » de la zone urbaine et celle des études complémentaires pour le dispositif d'accompagnement de la réalisation de la route de contournement de la Sallaz. Dans le domaine de l'assainissement de l'air, l'OCRE a participé au suivi du plan des mesures OPair ainsi qu'à la démarche prospective pour l'établissement de zones à faibles émissions. Sur le plan des procédures d'impact, outre l'élaboration de cahiers des charges et le suivi des rapports d'impact en relation avec la planification urbaine, l'OCRE a participé au suivi de l'évaluation environnementale stratégique du projet Métamorphose. Il a en outre collaboré au projet de route de contournement de la Sallaz, au projet du P+R de « Vennes » ainsi qu'à l'instruction de procédures de recours devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et auprès du Tribunal fédéral.

Dans le domaine des déplacements, le responsable de l'OCRE a participé aux réunions du Groupe technique lausannois des transports consacrées pour l'essentiel au suivi du PALM et à la mise en œuvre du plan de mobilité. Un sondage portant sur les moyens de locomotion a été

réalisé au sein du service. Il a mis en évidence que 30% du personnel se rendait sur son lieu de travail à pied, que 43% utilisaient les transports publics et enfin que 27% recouraient à des moyens de transport motorisés. Enfin et jusqu'à l'arrivée du nouveau responsable des espaces publics, l'OCRE a représenté le Service d'urbanisme dans les études d'aménagements urbains lors des travaux du BEP, du CEP et du GDRL et lors du suivi du projet des axes forts de transports publics urbains, notamment à la COPROJ du projet de tramway.

Cellule patrimoine

La responsabilité de Lausanne en matière de conservation du patrimoine a été confirmée par le conseiller d'Etat responsable à la Municipalité représentée par le directeur des travaux. Une convention a été signée à ce sujet. Elle vise la coordination et la répartition des tâches en matière de préavis et d'autorisations concernant le patrimoine bâti. La déléguée à la protection du patrimoine bâti est en charge de tous les objets ayant reçu une note *3* au recensement architectural, soit les objets d'intérêt local. Au surplus, suivant en cela le règlement du plan général d'affectation, elle préavise également les interventions sur les objets en note *4* bien intégrés ainsi que sur les ensembles architecturaux et les jardins historiques. Des réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments permettent de traiter les dossiers concernant des objets sous protection spéciale (monuments historiques ou inscrits à l'inventaire) et de poursuivre une réflexion commune concernant la pratique de la conservation du patrimoine.

La déléguée a traité 225 dossiers concernant des objets recensés et participé à 450 réunions et visites. A cet égard, on observe qu'une concertation en amont du dépôt de la demande de permis de construire permet à la fois une meilleure préservation de la substance historique et un traitement plus rapide du dossier. Parmi les visites, plusieurs demandes de démolition concernant des objets ayant reçu des notes *3* ou *4* ont nécessité une évaluation nuancée de la substance patrimoniale historique, dans un contexte visant à une densification du bâti.

La déléguée a participé à la réflexion sur l'élaboration de cinq plans partiels d'affectation afin mettre en valeur les bâtiments, jardins ou installations présentant un intérêt patrimonial reconnu.

L'insertion de transports publics de nouvelle génération dans un tissu urbain existant a une incidence notable sur certains objets recensés et protégés et la déléguée a été amenée à formuler plusieurs préavis dans le cadre des AFTPU ou du renouvellement des infrastructures des tl.

Au sein de l'administration communale, la déléguée a développé des contacts soutenus avec le Service d'architecture en charge de projets concernant le patrimoine propriété de la Ville de Lausanne, mais également avec le Service du logement et des gérances, celui des Ecoles primaires et secondaires, celui des Sports ainsi qu'avec la Commission immobilière. Plusieurs de ces dossiers mettent en évidence la nécessité d'arbitrer entre les préoccupations relatives à la conservation du patrimoine et celles concernant le développement durable.

Placées sous le thème « patrimoine et cycles de vie », les journées du patrimoine ont eu lieu le deuxième week-end du mois de septembre. La déléguée a organisé l'ouverture au public de deux établissements d'enseignement (le collège de Montriond et l'établissement secondaire

du Belvédère) ainsi que la projection de films conservés ou produits par les Archives de la Ville, sous l'appellation « Lausanne au cinéma ». Près de 700 personnes ont profité de ces découvertes.

Cellules participation et stratégie foncière

Les cellules participation et stratégie foncière ont avant tout pour objectif d'identifier, au sein du Service d'urbanisme, une ou plusieurs personnes ressources pouvant interagir de manière transversale avec d'autres services de l'administration œuvrant sur ces problématiques.

Le nouvel organigramme du service ayant été approuvé au mois d'août, ces cellules seront progressivement activées en 2011 à travers des plateformes d'échange inter-services.

SECTION AUTORISATION

Office de la police des constructions

La vérification de la conformité des projets, ainsi que le traitement des 334 oppositions ou interventions ont nécessité 2098 rapports et analyses (1797 en 2009) ainsi que la participation à 626 séances de travail (639 en 2009) avec des constructeurs, des administrés ou d'autres services de l'administration communale. L'office a pris part — le plus souvent en collaboration avec des avocats — à l'instruction des recours en matière de construction formés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé. Il a nécessité un effort considérable de la part de l'ensemble des collaborateurs. L'accroissement du travail est dû entre autres aux facteurs suivants :

- malgré une diminution de 12% par rapport à 2009, les projets déposés par les constructeurs potentiels sont toujours très nombreux (556 projets déposés en 2005, 530 en 2006, 506 en 2007 et 2008, 535 en 2009 et 472 en 2010)
- le contexte législatif se complexifie ; il engendre des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers. Cette complexité s'est encore accentuée avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'énergie.
- le nombre de recours traités est élevé et leur complexité est accrue

Parmi les projets autorisés, on peut relever la transformation et l'agrandissement de l'hôtel Möwenpick, l'agrandissement par une unité métabolique du Centre Nestec à la route du Jorat, la transformation du centre opératoire et l'agrandissement du service de radiologie de la clinique Bois-Cerf ainsi que la transformation de l'hôtel Royal et la construction d'un bâtiment annexe.

Le traitement des affaires de l'OPC dans Goéland a amélioré la gestion des actes administratifs et la transversalité des informations au sein de l'administration communale. Il nécessite toutefois un effort particulier de la part de l'office, d'une part parce que celui-ci se trouve au départ et à la fin des processus de travail et qu'il lui appartient de dresser la synthèse des directives des services et, d'autre part, en raison du double traitement des dossiers (informatisé et « papier »), encore imposé pour des raisons pratiques et juridiques.

Treize décisions ont été prises en application de l'article 68a RLATC (38 en 2009) pour dispenser certains petits ouvrages de la procédure d'autorisation.

Les tableaux ci-après donnent un aperçu synthétique du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques et oppositions/interventions

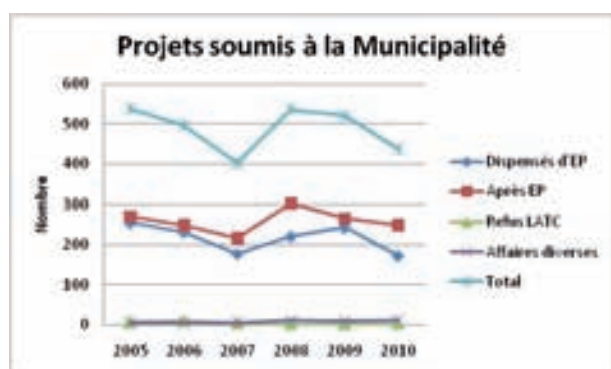
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Enquêtes publiques	279	258	276	295	262	262
Oppositions/Interventions	486	359	428	468	413	334



Propositions soumises à la Municipalité

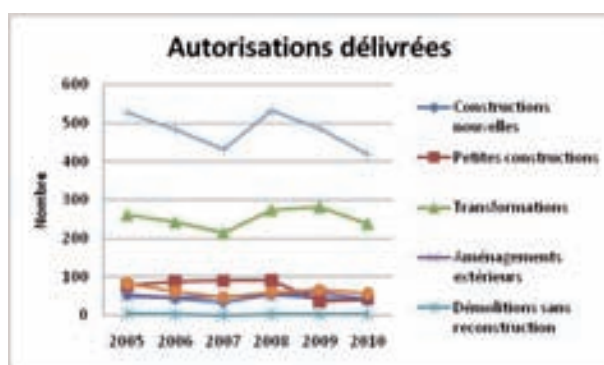
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Projets dispensés d'enquête publique	255	232	178	221	243	173
Projets après enquête publique	270	249	216	302	265	248
Refus LATC	7	10	4	2	1	*3
Affaires diverses	5	5	4	11	10	12
Total	537	496	402	536	519	436

Outre les trois refus LATC, onze projets ont été refusés en application d'autres lois, dont la LATC doit tenir compte, et qui ne permettent pas de propositions municipales.



Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	53	43	33	53	43	36
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	78	88	89	90	35	42
Transformations	261	242	214	274	282	238
Aménagements extérieurs	49	47	49	52	58	42
Démolitions sans reconstruction	4	2	0	3	3	2
Permis de construire complémentaires	83	61	46	60	66	57
Total	528	483	431	532	487	419

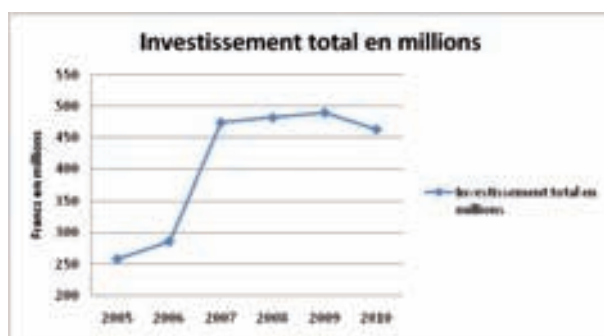
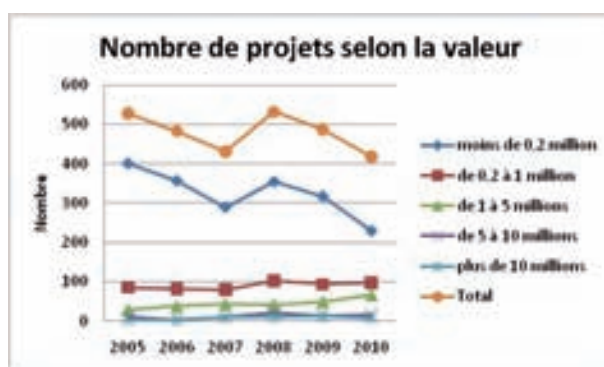


Permis de construire selon le montant des travaux

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
< 0.2 millions de francs	400	356	298	354	317	229
de 0.2 à 1 million de francs	86	83	79	103	94	98
de 1 à 5 millions de francs	29	38	43	42	49	67
de 5 à 10 millions de francs	10	3	10	21	13	16
>10 millions de francs	3	3	10	12	14	9
Total	528	483	431	532	487	419

Investissement total estimé pour les projets >0.2 million de francs

2005	258	286	474	482	490	463
------	-----	-----	-----	-----	-----	-----



Prolongations de permis de construire

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	16	5	6	1	7	11

Parcage : évolution des places

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Autorisées en parkings souterrains	860	426	2105	710	418	331
Autorisées en garages-boxes et couverts extérieurs	70	74	79	98	15	23
Autorisées sous forme de places de parc extérieures	226	217	456	320	137	436
./. Places à supprimer	335	95	560	310	257	303
Total	821	622	2080	818	313	487

Demandes de rénovation et réfection de façades

2005	2006	2007	2008	2009	2010
131	106	102	119	103	84

Recours déposés

2005	2006	2007	2008	2009	2010
9	9	12	15	26	12

Courriers sortants (lettres)

2005	2006	2007	2008	2009	2010
2061	2595	2615	2906	3117	2930

Cellule enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

Cette unité a assuré l'affichage et le suivi de neuf enquêtes publiques. Elle a effectué une consultation publique à propos de projets ne relevant pas de la police des constructions au sens de la LATC pour le compte de diverses entités fédérales et cantonales (Office fédéral des transports, Inspection fédérale des installations à courant fort, etc.).

Les enquêtes se répartissent comme suit en fonction des lois concernées :

- loi fédérale sur les chemins de fer (LCHF) : 1 enquête
- loi fédérale concernant les installations électriques à faible et à fort courant (LIE) : 3 enquêtes
- loi cantonale sur la police des eaux dépendant du domaine public : 1 enquête
- loi cantonale sur la protection des eaux contre la pollution : 1 enquête
- loi cantonale sur les routes : 1 enquête
- loi cantonale sur les hydrocarbures : 1 enquête
- loi cantonale sur l'aménagement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) : 1 enquête

Ces enquêtes ont porté sur les objets suivants :

- projet de déplacement de ligne souterraine 50 kV entre Expo et Venoge (LIE)
- prolongement de la ligne de bus de Bellevaux au Grand-Mont (LCHF)
- demande d'approbation des plans d'une nouvelle station transformatrice pour la halle sud de Beaulieu (LIE)
- projet de remplacement de l'installation de pompage au lac Léman pour l'alimentation de la piscine de Bellevue (loi cantonale sur la protection des eaux dépendant du domaine public)
- plan de délimitation des zones de protection des eaux souterraines des captages « Pré-Borne » et « la Bernaz » (loi cantonale sur la protection des eaux contre la pollution)

- demande de permis de recherches en surface d'hydrocarbures (loi cantonale sur les hydrocarbures)
- nouvelle station transformatrice Pramusy (LIE)
- expropriation du terrain (route de Chavannes 61-63) nécessaire à la réalisation du complexe sportif des Prés-de-Vidy (LATC)

Les consultations publiques ont porté sur une demande de concession d'infrastructure pour la nouvelle ligne de tramway Renens-Gare / Lausanne-Flon ainsi que la modification d'une ligne de contact pour la clinique de Montchoisi.

ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de cet atelier comprennent la réalisation de maquettes dont celle au 1:500 de l'ensemble du territoire urbain et celle au 1:200 de la zone centrale, l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

Activité traditionnelle de l'atelier, l'élaboration de projets de maquettes a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs. Huit maquettes ont été construites. La construction de celles destinées aux concours concernant les trois sites de l'opération Métamorphose (Tuilière, Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy) a représenté une importante charge de travail, occupant près de deux collaborateurs à plein temps tout au long de l'année. La maquette au 1:50 de la Cathédrale destinée au Musée historique de Lausanne a pour sa part occupé un collaborateur à plein temps.

L'atelier a également participé à la mise en place d'expositions pour divers projets : Métamorphose avec la démarche participative et l'exposition aux arches du Grand-Pont ; le plan de mobilité (également aux arches du Grand-Pont) ; la fabrication de panneaux de support pour le Musée historique ; la conférence de presse des Musées. Il a apporté son soutien à plusieurs expositions montées au forum de l'Hôtel de ville (dont l'exposition sur le bois organisée par le Service des forêts, domaines et vignobles).

L'atelier a participé à diverses publications (22) concernant plusieurs unités de l'administration communale (Bibliothèque municipale, Journées du patrimoine, Service des forêts, domaines et vignobles, Service des routes et de la mobilité, Lausanne Région, etc.). Dans le domaine de la photographie, il a collaboré au projet de mise à jour des archives du Service d'urbanisme pour les sites des PPA Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy (organisation des concours).

L'acquisition d'une fraiseuse numérique permet désormais de construire des maquettes dans un format plus grand tout en réalisant un gain de temps. L'achat de nouveaux logiciels, dont Sketchup (logiciel de modélisation 3D permettant de créer des projets virtuels) et Rhinocam (logiciel de pilotage pour les fraiseuses numériques beaucoup plus performant au niveau du traitement des fichiers) est également à relever et permettra d'augmenter le rythme de production des maquettes.

L'atelier nourrit l'ambition de terminer la construction de la maquette de la ville au 1:500 pour la fin de la prochaine législature. Quarante-vingt des 283 pièces nécessaires (soit 28%) ont été construites en une vingtaine d'années, soit une moyenne de quatre pièces par an. L'année écoulée a déjà vu le doublement de la production annuelle grâce

à une nouvelle fraiseuse. Un nouveau logiciel permettra d'accroître encore cette capacité. La maquette constituera un outil de communication très utile pour présenter des projets aux habitants ainsi que pour documenter l'évolution de la Ville. La maquette au 1:200 est terminée. Un des autres objectifs prioritaires est de trouver un lieu permanent d'exposition pour les maquettes au 1:200 et au 1:500. La surface projetée sous le futur « barreau Vigie-Mercier » pourrait constituer une option intéressante à cet égard en raison de sa surface, de sa configuration et de sa localisation.

SERVICE D'ARCHITECTURE

MISSIONS DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon plan des postes (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Section administration	-	-	8	6.7	6.8
Section analyse et inspection	-	-	7	7	7
Section Etudes et construction	-	-	17	15.9	17.1
Total	29	27.7	32	29.6	30.9

La section administration a engagé une collaboratrice à 40% sur la base d'un contrat à durée déterminée jusqu'en 2012.

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	1		1	

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	6	3

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	0
Retraite	3
Fin de contrat	0
Invalité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0

ORGANISATION

En janvier, le Service d'architecture a obtenu sans déviation sa deuxième certification ISO 9001:2000. Le système de management permet à la direction du service de disposer de bons outils de pilotage basés sur l'amélioration constante.

Le projet de législature a commencé à déployer ses effets sur les activités du service qui a mis en place une procédure complexe en « Partenariat Privé Public » (PPP) pour le développement du site des Prés-de-Vidy et la construction d'un complexe sportif, soit :

- Métamorphose / Prés-de-Vidy : appel d'offres pour investisseurs, phase de sélection.
- Métamorphose / La Tuilière : concours d'idées et de projet pour l'aménagement du centre de la Tuilière et d'un centre de football.

La cheffe du service a été personnellement impliquée dans le cadre de ces projets. Elle participe également aux divers groupes de suivi et de pilotage liés à ce grand projet.

La cheffe du service a également assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

- César-Roux 16, amélioration des performances énergétiques des façades, assainissement et mise aux normes des installations techniques
- Musée historique de Lausanne, concours pour la rénovation de la muséographie
- Rue Neuve 2 / rue Pré-du-Marché 1, concours pour la rénovation du bâtiment et la restructuration des cuisines.
- Praz-Séchaud-Boveresses, concours pour la construction de vestiaires et d'une buvette au centre sportif
- Cinquantenaire de Terre des Hommes, concours sur invitation pour la création d'une œuvre d'art commémorative

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat.
- Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL).

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Agenda 21.
- Délégation aux grands projets (DGP).
- Comité de conduite pour le projet Equitas.

La cheffe du service a participé au groupe technique responsable d'élaborer le programme du concours pour le musée cantonal des Beaux-Arts et a pris part à diverses réunions du comité exécutif.

La cheffe du service a présidé le groupe de travail « amiante » dont les activités durant l'année sous revue peuvent être résumées comme suit :

- Réalisation de l'étape 3 de l'assainissement du collège de la Rouvraie
- Poursuite des analyses des bâtiments classés en priorité 2
- Préparation d'un préavis pour demander le crédit nécessaire (2^{ème} étape) pour la poursuite des analyses et assainissements recensés

Il n'a été constaté aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate. Les méthodes de travail et la mise en œuvre d'analyse systématique en cours de travaux s'est bien mise en place.

Communication

Dans un souci d'information et de visibilité, le service s'est attelé au développement de son site Internet. Celui-ci offre des rubriques d'information sur les activités du service, ses travaux et les concours organisés. Le site permettra à terme de mieux informer le public sur les actualités et d'offrir les outils nécessaires à la collaboration avec l'administration.

MARCHES PUBLICS

La déléguée aux marchés publics a mené des séances d'information sur le droit des marchés publics et a apporté son conseil juridique à divers services de la Ville.

Elle a piloté un groupe de travail interservices (Direction des travaux – Services industriels) constitué pour réfléchir à une nouvelle méthode de notation du prix dans le cadre des appels d'offres organisé par la Ville. Cette nouvelle méthode est applicable par tous les services depuis le 1^{er} novembre. Elle vise à permettre une meilleure considération de la qualité des offres par rapport au prix.

ETUDES & CONSTRUCTIONS

A la fin de l'année, la section « études et constructions » gérait un portefeuille de septante affaires dont quarante-neuf en activité.

L'enveloppe des affaires suivies en direct comprend des missions de faible à moyenne importance financière alors que les affaires suivies par des mandataires externes à l'administration sont en général de moyenne à grande importance financière. Toutefois, il n'existe pas nécessairement de corrélation entre la charge de travail et la valeur financière d'une affaire.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre se présente comme suit :

Concours

- Voir sous « Organisation ».

Projets à l'étude

Mandats externes :

- Beaulieu, revalorisation du front Jomini, développement du projet Taoua phase 2, coordination et groupe de suivi
- Béthusy, collège, développement du projet de construction d'une nouvelle salle de gymnastique et d'un APEMS
- ECO 46 (av. du Chablais), construction d'un bâtiment administratif en paille, bois et terre
- Musée historique de Lausanne, développement du projet de rénovation de la muséographie
- Praz-Séchaud, construction de vestiaires, buvette et divers locaux
- Rue Neuve 2 – Pré-du-Marché 1, rénovation de l'ensemble du bâtiment et restructuration du restaurant et de la cuisine

- WC publics place de la Navigation, construction d'un édicule public

Mandats internes :

- Boscal, étude pour mise en conformité de la halle existante et construction d'un couvert pour abriter du bois, la signalétique routière et des citernes
- Caserne des pompiers, transformations intérieures
- Centre lausannois d'aviron, rénovation partielle des club-houses et isolation thermique de l'enveloppe
- Chalet-des-Enfants, la ferme, aménagement d'une structure d'accueil pour écoliers, chambres d'hôtes et d'une grange-écurie
- Chalet-à-Gobet, construction de nouvelles écuries en récupérant celles de Beaulieu
- Collège de Boissonnet, recherche de causes et propositions de solutions aux diverses remontées et infiltrations d'eau dans le bâtiment
- Lavaux, études pour entretien et mise en conformité des murs de vignes
- La Rama, simulateur incendie, étude pour la construction d'un simulateur incendie et d'une aire d'exercice pour les pompiers
- Toises 14, transformation d'une maison bourgeoise en bibliothèque

Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux

Mandats externes :

- Arsenic, théâtre, réfection et amélioration de l'enveloppe du bâtiment
- Beaulieu, 1^{ère} étape du projet Beaulieu 2020, reconstruction des halles sud
- Chauderon 4, transformation de l'enveloppe, aménagement de locaux pour le Service social Lausanne (SSL)
- Musée romain de Vidy, extension du musée, développement du projet
- Pontaise, réaffectation du temple de Saint-Luc en centre socio-culturel à l'usage du quartier et de la paroisse
- Opéra de Lausanne, rénovation et agrandissement de la cage de scène
- Villamont, collège, rénovation, transformation, agrandissement

Mandats internes :

- Borde 49bis, aménagement de locaux pour des groupes de musique dans le garage en sous-sol
- Florimont, collège, réfection de l'enveloppe et aménagements intérieurs
- Elysée, salle de gymnastique, rénovation de l'enveloppe, restructuration des vestiaires et réfection de l'étanchéité
- STEP de Vidy (secteur 5), construction d'un hangar avec vestiaires

Projets terminés

Mandats externes :

- WC de Vidy, création de nouveaux WC et douches au port de Vidy

Mandats internes :

- Chalet-des-Enfants, démolition et reconstruction de l'annexe accolée à la ferme

- Entre-Bois, vieux collège, assainissement des façades, fenêtres et stores
- Jardins familiaux de Vidy, construction d'une maison communautaire
- Mon-Repos 3, ferme, rénovation partielle
- Rouvraie, collège, rénovation de la toiture et des façades

Etat du financement des affaires traitées

Affaires en portefeuille	Fr.
Crédits à voter	119 633 000.—
Crédits votés (travaux en cours)	198 215 000.—
Total	319 878 000.—

Répartition de l'ensemble des mandats

	N	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	25	230 778 000.—
Mandats internes (Service d'architecture)	45	87 100 000.—
Total	70	317 878 000.—

Mandats actifs

	N	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	19	186 428 000.—
Mandats internes (Service d'architecture)	30	56 150 000.—
Total	49	242 578 000.—

Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	N	Fr.
Entretien	1	6 945 000.—
Rénovation	4	46 639 000.—
Transformation	8	92 374 000.—
Construction	6	40 470 000.—
Autres travaux	0	0.—
Total	19	186 428 000.—

Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	N	Fr.
Entretien	3	3 000 000.—
Rénovation	10	36 210 000.—
Transformation	10	8 760 000.—
Construction	6	6 180 000.—
Autres travaux	1	2 000 000.—
Total	30	56 150 000.—

Répartition des dépenses

Affaires suivies par	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	15 728 327.—
Mandats internes (Service d'architecture)	14 206 675.—
Total	29 935 002.—

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

L'engagement d'un nouvel inspecteur a impliqué une redistribution des secteurs géographiques attribués aux quatre collaborateurs chargés du contrôle de l'exécution des opérations de construction, de transformation et de rénovation. Cette redistribution des tâches a permis de

tenir compte de la gestion des bâtiments recensés et d'assurer une approche cohérente et une qualité égale sur l'ensemble du territoire communal. A ce propos, il faut relever que les interventions sur les objets du patrimoine bâti sont en augmentation et qu'elles représentent une charge de travail importante.

En plus des prestations de contrôle, les inspecteurs sont toujours très sollicités pour conseiller les propriétaires ou leurs mandataires, en particulier pour concevoir des dispositifs de protection des personnes contre les chutes (la norme SIA 358 étant souvent délicate à appliquer), rendre les bâtiments existants accessibles aux personnes à mobilité réduite et optimiser des détails de construction dans le cadre de la transformation de bâtiments recensés. Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments.

Après une forte augmentation du nombre annuel de nouvelles affaires entre 2008 et 2009, leur volume est resté stable :

Nature des chantiers

	2010	2009
Transformations	432	430
Modifications de projets autorisés	116	125
Constructions nouvelles	131	142
Réfections de façades	101	128
Installations techniques	75	63
Aménagements extérieurs	91	107
Constructions annexes et divers	136	110
Total	1082	1105

Suivi et contrôles de chantiers

	2010	2009
Ouverture de chantiers	611	601
Contrôles de chantiers en cours	982	647
Fin de travaux et délivrance PH/PU	467	554
Total	2060	1802

PH = permis d'habiter

PU = permis d'utiliser

Archives microfilmées

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le service gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale. Dans le cadre du projet de métro m3, le collaborateur en charge des archives a effectué de très nombreuses recherches pour les études des différentes variantes de tracé.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la section est membre du bureau des espaces publics (BEP) et collabore à la conception de plusieurs projets d'aménagement. Il a suivi le mandat d'architecture de ligne et les projets partiels des axes forts de transports publics et développé en particulier la conception d'un bâtiment-pont pour la nouvelle liaison routière entre la rue de la Vigie et l'avenue Jules-Gonin. Il a également réalisé plusieurs projets, notamment un nouvel escalier public sur le site de l'EPSIC, des portails pour sécuriser l'accès aux estacades des ports

d'Ouchy et de Vidy, de nouveaux garde-corps sur la place Centrale ainsi qu'un banc public avec accoudoirs adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le bureau de prévention des accidents dus aux chantiers intervient prioritairement pour éviter la mise en danger du public. Dans ce but, il examine les demandes d'autorisation de construire, transformer ou rénover pour donner des directives relatives à la sécurité. L'installation de chantier, le montage des échafaudages et des grues, ainsi que les travaux de fouilles effectués sur le domaine public font l'objet de séances préparatoires et de contrôles divers.

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2007	25
2008	33
2009	38
2010	40

Le responsable du bureau de prévention des accidents dus aux chantiers a notamment :

- ordonné l'arrêt ponctuel de travaux en raison d'activités dangereuses pour le public ou pour les ouvriers (survol de charges au-dessus du public ou risque de chute à l'intérieur de chantiers)
- participé à l'organisation des installations de chantier dans des endroits très exigus (place de l'Europe 6, rue du Pont 1, rue Saint-François 2)
- planifié la sécurité du public pour le changement de seize sirènes PCi par camion-grue ou hélicoptère
- suivi les travaux de démolition de chantiers d'envergure (Opéra de Lausanne et halles sud de Beaulieu).

Il a en outre été sollicité par le Service de secours et incendie de Lausanne pour participer à :

- l'organisation des travaux de réhabilitation suite à l'incendie du bâtiment de l'avenue de Provence
- l'analyse de la situation suite à la chute d'une grue sur l'avenue de Cour

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

MISSION DU SERVICE

Le service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises. Il veille à leur traitement adéquat dans le respect de l'environnement. Son travail comprend la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières), l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales, l'organisation de la récupération différenciée des déchets (centre intercommunal de logistique, déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte), le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises, le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltra-

tion des eaux) et enfin la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets. Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens, de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et EPT alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Administration (ASST)	8	7.7	9	8.65	10.7
Centre intercommunal logistique (CIL)	124	124	124	124	127
Station d'épuration des eaux usées (STEP)	39	39	39	39	40
TRIDEL	49	49	50	50	50
Unité de gestion du réseau (UGR)	20	19.7	20	19.7	19.7
Total	240	239.4	242	241.35	247.4

Mouvements du personnel (sans les apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	15	12

Motifs des fins d'emplois

Décès	1
Démission	6
Retraite	3
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	2
Suppression de poste	0
Total	12

Les démissions restent faibles au regard des ept alloués (6 contre 8 l'année précédente). Les motifs à l'origine de ces départs sont essentiellement de l'ordre d'une évolution professionnelle plus intéressante. La situation du marché du travail maintient difficile le recrutement du personnel qualifié dans les professions techniques.

Personnel auxiliaire, stagiaires et apprentissage

	2009	2010
	ept	ept
Total	8.26	4.88

La collaboration avec l'unité Emplois temporaires subventionnés Lausanne et d'autres organismes tels que la fondation Intégration pour tous a été renforcée. Elle a permis à des personnes en recherche d'emploi d'acquérir une expérience professionnelle, de faciliter un engagement en contrat fixe ou d'auxiliaire voire d'augmenter les atouts nécessaires à la recherche d'une nouvelle activité. Pour l'année sous revue, le nombre d'heures effectuées par cette catégorie de collaborateurs/trices équivaut à environ 7'000, soit 3,5 postes.

Le Service d'assainissement a accueilli plusieurs stagiaires dans différents domaines. Il a créé une place d'apprentissage de recycleur/euse au CIL. Il encadre par

ailleurs un apprenti employé de commerce du Service du personnel.

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Centre intercommunal logistique	0	1

Plusieurs mesures visant à analyser, contenir et diminuer les heures supplémentaires ont été initiées. Elles seront maintenues en 2011.

DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Les démarches participatives d'introspection et d'amélioration initiées en 2009 à la STEP et à l'Unité de valorisation et de traitement des déchets (UVTD) ont été menées à terme. Une action similaire a débuté à la fin de l'année à l'Unité de gestion du réseau (UGR). Enfin, le Service d'assainissement a participé activement à l'élaboration et à l'organisation du projet de gestion des absences conduit par le Service du personnel. Avec deux autres services, il fonctionnera comme service pilote dès 2011.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Démarrés en avril 2009, les essais pilotes pour le traitement des micropolluants entrepris à la STEP de Vidy en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et le Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA) ont été menés à terme. Ils ont démontré qu'un abattement de 80% des micropolluants était réalisable à une échelle industrielle.

La nouvelle installation de déshydratation par centrifugation des boues d'épuration a été mise en service en début d'année. Celle-ci a largement contribué à améliorer le rendement de l'épuration et de l'incinération des boues.

En complément de ses activités liées à l'exploitation du réseau public d'évacuation, l'Unité de gestion du réseau a complété les études réalisées dans le cadre de l'établissement du plan général d'évacuation des eaux communal, dont le dossier a été commenté par le SESA suite à une consultation préliminaire.

Le changement du mode de ramassage des déchets (suppression des collectes spécifiques des déchets encombrants et introduction du concept « incinérable / recyclable ») a été mis en œuvre en janvier. Il est généralement bien perçu par la population. Un effort particulier doit être maintenu pour amener cette dernière à augmenter le taux de retour volontaire aux points de vente et en déchèteries. Le système de déchèteries mobiles mis en œuvre en 2009 a été étoffé. Trimestriels dans un premier temps, les passages ont désormais lieu tous les mois à chacun des emplacements prévus. Le nombre de ceux-ci a par ailleurs passé de 21 à 28.

L'usine TRIDEL a vu le volume global des déchets pris en charge diminuer en raison de la baisse des apports étrangers. Le tunnel ferroviaire d'acheminement qui avait subi des déformations en 2008 suite à des gonflements du terrain a été remis en service. La conduite de la dérivation de la Louve qui emprunte le tunnel a été localement réhabilitée et l'aménagement a été remis en service à fin avril.

SYSTÈME QUALITÉ

Le système de management couvrant la qualité et l'environnement du service a connu son premier audit après une année de mise en application. Les résultats montrent que le système satisfait aux exigences des normes ISO 9001 : 2008 et ISO 14001 : 2004.

Afin que les collaborateurs puissent s'approprier au mieux le système MSQE, des groupes de pilotes de processus assurant le suivi et l'amélioration des procédures ont été mis en place pour l'UGR et le CIL. Ce projet se poursuivra durant l'année 2011 pour la STEP et l'UVTD.

En ce qui concerne la sécurité et la santé au travail (MSST), un des axes fort consiste en la réalisation de solutions individuelles d'ici fin 2011 pour les sites de la STEP et du CIL. Le travail est en cours avec les chefs d'exploitation et l'encadrement. Pour l'année 2011, le Service d'assainissement, le Service social Lausanne et le Service de la comptabilité et des finances des Services industriels seront services pilotes pour la mise en place d'un vaste projet articulé autour de la prévention et de la gestion des absences et de la réinsertion.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Durant l'année, 151 classes lausannoises (3'322 élèves) ont participé aux visites guidées de la STEP, de la dérivation de la Louve, du CIL et des déchèteries. Une équipe d'animateurs et animatrices a sensibilisé les élèves à l'utilisation rationnelle de l'eau, au tri des déchets et aux importants moyens humains et techniques engagés pour protéger l'environnement. Dans le cadre d'une collaboration renouvelée entre Lausanne et Gedrel, les classes des établissements du périmètre Gedrel ont également bénéficié d'une partie des animations du catalogue d'activités de sensibilisation à l'environnement.

Une campagne d'information sur le recyclage et le traitement des déchets intitulée « Lausanne recycle ! » a fait écho à l'introduction, le 1^{er} janvier, d'un nouveau mode de ramassage basé non plus sur la taille de l'objet, mais sur sa nature. Entre le 27 février et le 22 mars, des stands d'information ont été animés au centre ville et dans les quartiers. Accompagnés d'une exposition des illustrations créées par des dessinateurs de la région lausannoise pour l'exposition organisée dans le cadre du Festival BD-Fil/2009, ces stands permettaient à chacun de tendre vers une meilleure gestion de ses propres déchets en se posant la question : « recyclable ou incinérable ? ». En parallèle, un spot expliquant le nouveau mode de ramassage a été diffusé dans les salles de cinéma lausannoises durant une semaine et demie et pendant toute l'année sur le site Internet du service.

Le 21 mars, en préambule à la Journée mondiale de l'eau du 22 mars, le service s'est associé à eauservice, à l'UNIL et aux Services industriels pour organiser une promenade rallye intitulée « l'homme et l'eau » sur les bords du lac. Les visiteurs étaient invités à partir de la STEP de Vidy et à se diriger vers l'usine de traitement des eaux de Saint-Sulpice. Jalonné de panneaux, le chemin informait le public sur différents thèmes liés à l'eau et lui permettait de participer à un concours dont le gros lot consistait en un vélo électrique offert par les Services industriels. Des démonstrations sur le fonctionnement de la STEP ainsi que sur le traitement de l'eau par filtration sur sable ont également été mises sur pied. Décentrée et victime de conditions météorologiques défavorables, cette mani-

festation n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté. Les panneaux d'information sont restés en place le long du lac jusqu'au 12 avril.

Dans le cadre des journées portes ouvertes de l'Université de Lausanne des 4, 5 et 6 juin, le service a été invité à présenter ses activités dans le domaine de la gestion des déchets et à assurer la promotion du tri. Afin de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes, des concours sur les bonnes pratiques en matière de tri des déchets ont été organisés. Près de 450 visiteurs, tous âges confondus, y ont participé.

Une exposition intitulée, « assainissement vôtres : la gestion des eaux et des déchets au quotidien » s'est tenue du 2 au 12 juin au forum de l'Hôtel de ville. Elle avait d'une part pour objectif de présenter le service au plus grand nombre et, d'autre part, de rappeler les enjeux et les moyens qu'il met en place quotidiennement pour le traitement des déchets et la gestion des eaux. A cette occasion, le forum avait changé de décor. Les visiteurs étaient invités à pénétrer dans le monde réel de l'assainissement pour l'explorer, le comprendre et se l'approprier. Une façon ludique et accessible de sensibiliser les Lausannois à une gestion responsable des eaux et des déchets.

Le service a également été présent lors de diverses manifestations sportives et populaires. Les collaborateurs ont largement pris part, sous les couleurs de la Direction des travaux, à quatre manifestations sportives lausannoises : les 20 km, la Journée lausannoise du vélo, le triathlon et le marathon. Un stand a été installé au Marché de Noël pour sensibiliser les Lausannois au tri des déchets. Des banderoles leur souhaitant une bonne année 2011 ont été placées sur les camions-poubelles durant un mois, de mi-décembre à mi-janvier.

Le service a entamé des démarches auprès des commerçants par le biais de leurs associations faitières. Des présentations mettant l'accent sur une collaboration possible dans le domaine de la gestion des déchets ont eu lieu lors d'une séance du comité de l'association DECLIC (groupant sociétés industrielles et commerciales de la région lausannoise, association des commerçants lausannois, grandes surfaces, GastroVaud, hôteliers, tourisme et parkings privés) et lors d'une séance du comité du Trade Club (grandes surfaces). Ces contacts ont permis de mettre en avant les problématiques très variées des différents types de commerces en termes de gestion des déchets et suggéré la nécessité d'une réflexion plus poussée en vue de dégager des pistes de collaboration.

Le calendrier de ramassage et agenda des déchèteries a été distribué peu après Noël à tous les ménages lausannois. A l'instar de l'année précédente, il inclut la liste des postes fixes de quartier avec tous les détails des lieux, dates et horaires des déchèteries fixes et mobiles. Un nouveau dépliant y était également joint. Il met l'accent sur les exutoires à disposition pour les matières recyclables, en particulier le métal et les objets électriques, électroniques et électroménagers.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

Dans le cadre des activités liées au développement et au maintien du réseau d'évacuation des eaux et sur la base de la coordination entre les services gestionnaires de réseaux souterrains, l'attention portée sur les interventions de renouvellement des infrastructures souterraines

a été maintenue. Les contrôles opérés montrent la nécessité de réhabiliter les réseaux d'eaux usées aménagés dans le lit des cours d'eau de Vennes et des Boveresses car leur étanchéité n'est plus garantie. Les travaux liés à l'extension du séparatif ont été plus marqués durant l'année écoulée avec pas moins de huit chantiers (dont ceux de Bonne-Espérance, Esplanade, Grand-Vennes, Marc-Dufour supérieur et Biopôle).

L'UGR a activement participé aux études relatives au développement des axes forts de transports publics, notamment dans le secteur de Chailly avec le suivi de l'avant-projet d'une galerie technique multiservices.

L'entretien et le curage des fosses des stations de pompage d'Ouchy, de Bellerive et de la Vuachère ont été planifiés et réalisés dans des conditions de travail délicates (espace confiné, humidité et flux continu d'eaux usées). L'exploitation de la dérivation de la Louve — dont les eaux sont turbinées au Capelard — est restée suspendue durant le premier semestre en raison des travaux de renforcement structurels du tunnel ferroviaire TRIDEL. Malgré la reprise de la production d'électricité intervenue dès l'été, 1.7 million de m³ d'eau claire ont été déversés dans le réseau unitaire à destination de la STEP de Vidy durant la période d'arrêt de l'installation.

Le dossier d'étude du PGEE a été déposé au canton pour avis préliminaire. Les remarques émises permettront de poursuivre et de finaliser le concept général d'évacuation des eaux et de préciser les périmètres à l'intérieur desquels des mesures spécifiques doivent être envisagées afin d'améliorer le bilan environnemental. Les besoins de financement ont aussi été évalués. Ils permettront de fixer certains aspects dans le cadre de la réflexion poursuivie pour la mise en place du nouveau modèle de taxation.

Toujours dans le cadre du PGEE, une modélisation numérique et physique des principaux déversoirs d'orages a été entreprise. Elle a permis de valider leurs modes de fonctionnement respectifs et de servir de base à un projet de dégrillage des eaux déversées ainsi qu'à une réflexion sur l'amélioration de leur bilan environnemental global. L'élaboration du PGEE intercommunal de la STEP, pilotée par le Service d'assainissement, a permis de mettre en place un modèle hydraulique simulant l'ensemble du système d'évacuation intercommunal du bassin de la STEP.

Les objectifs annuels visés en matière de valorisation du réseau public séparatif par la mise en conformité des biens fonds privés ont pu être atteints malgré le frein mis au suivi de la mise en conformité des réseaux privés communs d'évacuation des eaux (représentant environ 15% des cas annuels d'adaptation à traiter) par l'arrêt du Tribunal Fédéral dans l'affaire du quartier de Montmoiret.

Enfin, l'UGR s'est impliquée dans plusieurs études et projets intercommunaux (dérivation du ruisseau de Broye, reprise des eaux usées de la commune de Pully, mesures de sécurisation contre les inondations sur le territoire de Romanel). Elle a aussi mis ses compétences à disposition d'autres services dans le cadre du suivi d'études d'investigation sur sites pollués (Chalet-à-Gobet, Malley, Blécherette).

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques sont stables à 957 millimètres (+5% par rapport à 2009). Les installations de la STEP de Vidy ont traité mécaniquement 34.8 millions

de m³ d'eaux usées (+3% par rapport à 2009), dont 30.8 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (31.6 millions de m³ en 2009).

Pour assurer le suivi qualitatif des procédés, le laboratoire de la STEP a analysé 1'607 échantillons d'eaux usées et de boues (1'565 en 2009). Après suppression des dépassements admissibles selon l'Ordonnance sur la protection des eaux, les résultats moyens d'épuration s'élèvent à : DBO₅ de 20 ppm O₂ supérieurs aux 15 ppm O₂ autorisés, DCO de 44 ppm O₂ inférieurs aux 60 ppm O₂ autorisés, phosphore de 0.60 ppm P inférieurs aux 0.80 ppm P et matières en suspension (MES) de 19 mg/l supérieurs aux 15 mg/l autorisés. A relever que tant la DBO₅ que les matières en suspension respectent toutefois les 20 ppm O₂ et les 20 ppm MES du dimensionnement d'origine (1964) de la STEP.

Les installations de déshydratation des boues ont produit 21'064 tonnes in situ, dont 3'980 tonnes par centrifugation. Les STEP des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA ont livré 11'690 tonnes de boues digérées et déshydratées pour incinération à Vidy. L'augmentation de 33% des boues livrées par rapport à 2009 résulte de la panne prolongée de deux installations de séchage de la Côte ayant empêché de traiter les boues de trois importantes communes. En plus des tonnages livrés à Vidy, 798 tonnes de boues des périmètres ont été acheminées à l'usine de SAIDEF (Posieux, Fribourg) de septembre à décembre car les stocks de Vidy ne permettaient pas d'accepter ces volumes supplémentaires. Au total, 32'471 tonnes de boues déshydratées et de déchets combustibles (litières) ont été incinérées sur le site de Vidy.

Grâce aux tonnages incinérés à Vidy, 19'576 MWh thermiques ont été produits par la valorisation de l'énergie contenue dans les fumées d'incinération. La plus grande partie de cette énergie thermique (18'964 MWh) a été injectée dans le réseau du chauffage à distance. Elle a représenté 4.4% de l'énergie totale annuelle de ce réseau.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent un dépassement des teneurs en monoxyde de carbone (CO) s'élevant à 1.0% en moyenne annuelle (3.0% autorisés par l'Ordonnance sur la protection de l'air) et une conformité pour les teneurs en oxyde d'azote (NO_x) s'élevant à 0.1% (correspondant à deux dépassements horaires sur l'ensemble de l'année). Ces résultats confirment que les transformations effectuées en 2008 lors du remplacement de la chaudière du four principal — et plus particulièrement au niveau du processus de combustion — permettent de garantir la conformité légale des installations d'incinération des boues de Vidy.

Les très bons résultats obtenus tant pour le traitement des eaux que pour celui des fumées proviennent de plusieurs facteurs : météorologie, mise en service puis fonctionnement continu d'une centrifugeuse de boues, modifications techniques des épaisseurs de boues permettant un rythme plus régulier et plus soutenu des pressées puis, finalement, travail précis et constant des opérateurs de la déshydratation des boues.

Le mois de mars a vu la mise en service du crématoire animalier. L'installation est exploitée pour le compte de la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA). Plusieurs incidents techniques, dont un incendie, ont

empêché une mise en service rapide et une exploitation normale de l'incinérateur. L'exploitation pleine et satisfaisante de ces installations ne devrait être atteinte qu'en 2011.

Entrepris avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement et des forêts et celui, cantonal, du Service des eaux, sols et assainissement, les essais pilotes pour le traitement des micropolluants se sont achevés en août pour la filière ozonation suivie d'une filtration et en décembre pour la filière charbon actif et membranes. Les deux filières testées confirment qu'un abattement de 80% des micropolluants est réalisable à une échelle industrielle. Les résultats et expériences ont été inclus dans un rapport final à paraître en 2011.

De nombreuses absences de collaborateurs pour maladie ou accident « longue durée » ont généré une importante surcharge de travail, notamment pour les opérateurs travaillant à l'incinération des boues. De plus, l'engagement d'ouvriers professionnels de maintenance n'a pas été couronné du succès attendu. Les conditions du marché du travail et les tâches particulières à effectuer dans la STEP ont abouti au renoncement de plusieurs candidats. Malgré cette situation particulière, les collaborateurs de la STEP ont su assurer avec efficacité leurs missions et tâches.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE LOGISTIQUE (CIL)

L'année a été marquée par l'introduction d'un nouveau système de ramassage incitant la population lausannoise à discerner les déchets incinérables de ceux recyclables, de manière à valoriser ces derniers. Elle est également marquée par la suppression des collectes spécifiques aux déchets encombrants et l'augmentation de la fréquence de passage des déchèteries mobiles.

Le volume de déchets ménagers incinérables collectés de porte à porte se monte à 38'936 tonnes contre 38'605 en 2009. Celui des déchets recyclables a progressé de 29'620 tonnes en 2009 à 30'541 tonnes en 2010. Ceci montre que la progression de la part recyclée est plus importante que celle des déchets incinérables.

Par rapport à l'année précédente, l'augmentation globale de la quantité de déchets (+0.54%) est proportionnellement plus faible que l'augmentation de la population (+1.13%). Cette tendance suit favorablement les modifications introduites dans les prestations et démontre que les choix stratégiques opérés ont été judicieux.

L'évolution quantitative par habitant des déchets traités par le CIL s'élève à 328 kg/habitant s'agissant des déchets ménagers (332 kg/h en 2009) et à 225 kg/habitant pour les déchets recyclables (221 kg/h en 2009).

L'abandon des collectes spécifiques aux déchets encombrants a permis de ramener les kilomètres parcourus pour le ramassage à 115'022km, soit une réduction de 8'549km en rapport à 2009 (123'571km) et ce malgré le développement du réseau des déchèteries mobiles et des transports y relatifs. Ce bilan est donc favorable.

Le réseau des déchèteries mobiles a été densifié, passant de 21 à 28 points de collecte à raison d'un passage mensuel en lieu et place des quatre passages annuels initialement prévus. Ce service de proximité a reçu la visite de 14'152 clients (2'812 en 2009).

Les déchèteries fixes ont reçu 60'694 visites (44'720 en 2009) dont :

- 34'156 à la déchèterie intercommunale de Malley (22'618 en 2009) ;
- 12'459 à la déchèterie de Perraudettaz, agrandie durant le deuxième semestre 2010 (11'676 en 2009).

Malgré l'abandon des deux collectes annuelles en porte à porte, le textile a néanmoins atteint un résultat record : 550 tonnes (+19.6%). L'introduction de la collecte du PET couplée à celle des canettes en aluminium dans une trentaine de postes fixes affiche d'ores et déjà des résultats prometteurs avec 126 tonnes collectées pour le PET et 8.86 tonnes pour les canettes en aluminium.

Le CIL a traité 74'983 tonnes durant l'année (74'080 tonnes en 2009). La part des déchets recyclables traités atteint 43.96% (43.42% en 2009).

UNITE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DECHETS (UVTD TRIDEL)

Après deux années de fonctionnement à plein régime, l'année a été marquée par une baisse des quantités de déchets pris en charge. Au final, 157'895 tonnes ont été valorisées contre 176'239 tonnes en 2009. La différence d'environ 20'000 tonnes s'explique principalement par la non-reconduction du contrat conclu avec la société SITA Deutschland pour des déchets ménagers en provenance d'Autriche.

Les apports locaux sont stables par rapport à ceux des années précédentes (148'512 tonnes contre 145'642 en 2009). La différence s'explique en partie par la prise en charge du bois de forêt de la Ville de Lausanne (périmètre GEDREL). La collaboration avec différents services de l'administration communale (Forêts, domaines et vignobles, Gaz & chauffage à distance, Routes & mobilité) a démarré courant novembre. Elle durera jusqu'à la fin de l'hiver 2010-2011. Son objectif consiste à tester la valorisation énergétique du bois à l'usine TRIDEL plutôt qu'à la chaufferie de la Tuilière, actuellement hors service. A noter aussi la valorisation importante de déchets de bois, avec un total de 6'434 tonnes (5'678 tonnes en 2009).

Suite aux travaux entrepris en 2009 pour réparer certaines zones du tunnel Sébeillon-TRIDEL, le transport de déchets par le train a repris un rythme normal dès le 4 janvier. Les apports de déchets par le train de la part des trois périmètres de gestion (GEDREL, VALORSA et STRID) se montent finalement à 81'950 tonnes, soit plus que les 80'000 tonnes prévues dans le contrat de prestations avec la société ACTS SA qui se charge de cette logistique pour TRIDEL.

Les apports de déchets étrangers sont en baisse (7'763 tonnes contre 29'083 tonnes en 2009 et 13'853 en 2008). Le marché devient de plus en plus tendu en raison de la forte demande en matières incinérables émanant principalement des usines allemandes.

Pour la cinquième année d'exploitation, une usure prononcée des tubes de chaudière a été constatée sur les deux lignes d'incinération du deuxième parcours. Ces tubes ne sont pas protégés par un revêtement spécifique comme c'est le cas pour ceux du premier parcours. La situation est plus problématique pour la ligne 1 où des fuites importantes ont conduit à un arrêt prématuré du four deux semaines avant l'arrêt prévu pour la révision de

la ligne. Un assainissement des tubes de chaudière dans la zone sera réalisé au printemps 2011 pour la ligne 1 et en 2012 pour la ligne 2. Cumulés à d'autres moins importants, ces problèmes ont exercé une influence directe sur les heures de fonctionnement des lignes d'incinération. Avec 7'719 heures pour la ligne 1 et 7'826 heures pour la ligne 2, c'est la première fois en cinq ans que le seuil des 90% n'est pas atteint en termes d'heures de fonctionnement annuel.

La situation est plus satisfaisante pour ce qui concerne la valorisation thermique et électrique. La disponibilité de production d'énergie thermique pour le chauffage à distance est stable (8'639 heures de disponibilité contre 8'650 en 2009). En raison de la diminution des déchets pris en charge, les quantités d'énergie produite sont plus faibles qu'en 2009. Le rendement énergétique moyen est par contre meilleur puisqu'il passe de 56% en 2009 à presque 59%. Ce résultat est dû en partie à une meilleure valorisation des ordures en été pour compenser l'arrêt de la chaufferie de la Tuilière. L'usine TRIDEL a fourni 55.4% (63.6% en 2009) des besoins de production de chaleur du réseau de chauffage à distance. La disponibilité de la turbine est en nette augmentation (8'576 heures de disponibilité contre 7'865 en 2009) étant donné qu'il n'y a pas eu de révision en cours d'année.

Depuis le 1er mars, un collaborateur assure le nettoyage et l'entretien des bennes ACTS. Huitante-neuf bennes ont été nettoyées et contrôlées en cours d'année (74 en 2009) dont quarante-cinq qui nécessitaient une réparation plus importante de la part de la société propriétaire. Des retards ont été constatés en ce qui concerne ces réparations. Ils ont pour conséquence d'immobiliser du matériel et de rendre la logistique plus difficile. Un effort est attendu de la part d'ACTS pour l'année 2011.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL SA. Les travaux de secrétariat ont représenté 906 heures facturées (965.5 en 2009). La comptabilité de la Direction est chargée de tenir la comptabilité de la société depuis 2008.

EAUSERVICE

MISSION DU SERVICE

Eauservice a pour mission d'approvisionner de manière fiable Lausanne et différentes communes avoisinantes en eau potable. S'appuyant sur une démarche qualité, sécurité et environnement, eauservice s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à tout mettre en œuvre pour préserver l'environnement et prévenir toute éventuelle pollution.

GÉNÉRALITÉS

Les statistiques de production d'eau ont montré une certaine reprise sur une période multi-annuelle. Cette tendance est due au fort développement de l'Arc lémanique. Le service a été requalifié ISO 9001 et 14001 et son laboratoire à nouveau accrédité ISO 17025. La démarche « santé et sécurité » se poursuit avec une nouvelle coordinatrice en vue d'une certification OHSAS 18001 à moyen terme.

Les importants travaux de rénovation des réservoirs de Montétan et les améliorations du réseau de Vers-chez-les-Blanc ont été menés à terme.

Obligation légale tenue à jour, le plan directeur de la distribution d'eau (PDDE) a été synthétisé en vue de présenter aux autorités politiques un préavis « plan stratégique » documentant les investissements nécessaires à la distribution d'eau à consentir ces dix à quinze prochaines années.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	21	20.2	24	23.2
Contrôle de l'eau	7	5.3	7	5.3
Direction (EAU)	6	4.6	7	4.8
Distribution	55	54.8	57	56.8
Études et constructions	7	6.7	7	6.7
Production	33	31.5	33	31.5
Total	129	123.1	135	128.3

Total ept alloués : 132.55

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Contrôle de l'eau	2		1	

Mouvements du personnel (sans les apprentis)

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 déc. 2010	
	embauches	fins d'emploi
Total	16	10

Motifs des fins d'emplois

Décès	1
Démission	5*
Retraite	4
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	10

- * dont un ancien apprenti dont le salaire est pris en charge par le SPeL selon décision municipale du 3 juillet 2009, concernant les mesures en faveur des apprenti-e-s à la recherche d'un emploi fixe après leur apprentissage.

CLIENTS ET RESSOURCES

Les volumes d'eau livrés sont restés stables par rapport à 2009 pour les clients alimentés au détail (environ 12,4 millions de m³ sur le territoire lausannois et 9,3 millions de m³ sur les autres communes). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué de 700'000 m³.

Suite à une démarche de réorganisation de la gestion des raccordements des clients, chaque demande de raccordement — qu'elle concerne un nouveau client ou une installation existante à transformer — a été suivie par un même collaborateur du premier contact avec le client jusqu'à la première facturation de l'eau consommée.

Grâce à un développement spécifique sur l'application informatique Goéland, le flux de l'information et des actions à entreprendre est bien maîtrisé. La rapidité de circulation de l'information et des données a permis d'améliorer la facturation des prestations fournies et d'abandonner les documents papier.

Dans le cadre du préavis 2009/55 « Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau 2010 », les remplacements des compteurs ont été réalisés. Eauservice a collaboré avec une dizaine d'entreprises sanitaires pour effectuer ce travail.

L'ensemble des habitations d'une petite commune alimentée au détail ont été équipées d'une antenne connectée au compteur permettant d'effectuer une lecture à distance. Cette installation permet de réduire considérablement le temps consacré au relevé d'index.

Les installations raccordées sont en augmentation. Elles sont passées à 8'648 (42 %) sur le territoire lausannois et à 11'895 (58 %) sur les autres territoires communaux alimentés au détail, soit un total de 20'543 installations.

L'intégration des processus dans Goéland s'est poursuivie de manière soutenue. Les statistiques montrent une progression de plus de 200% de création de nouvelles affaires dans cette application informatique.

Dans le cadre des enquêtes publiques (FAO), 280 affaires ont été retenues sur le territoire lausannois et 320 affaires sur les autres communes alimentées au détail.

Le renouvellement des concessions pour alimenter les communes au détail est en cours. Epalinges est la cinquième commune à avoir accepté le projet de nouvelle concession.

ETUDES & CONSTRUCTION

Les études et projets sur lesquels la division Études & Construction a travaillé en cours d'année sont brièvement décrits ci-après.

Préavis n° 2005/44 et 2009/46 : Rénovation du réservoir de Montétan

La majeure partie du gros-œuvre avait été réalisée en 2009 pour Montétan-sud. La liaison en DN 700 mm dans la galerie a été terminée au début de l'année. La cuve N°2 (sud) a été raccordée et réfectionnée. Elle a été remise en service à fin mai. Les travaux de rénovation du second œuvre ont pratiquement été terminés aussi bien à Montétan-sud qu'à Montétan-nord. Une inauguration a eu lieu en présence des entreprises mandatées. Seules quelques petites finitions et retouches sont encore à effectuer.

Préavis n° 2006/19 : réfection des adductions du Pays-d'Enhaut et construction d'une usine d'ultrafiltration (UF)

Il était initialement prévu de construire une usine de traitement de l'eau par ultrafiltration commune à eauservice et au service de gestion de Vevey-Montreux (SIGE). Des études ont été entreprises pour préciser son emplacement. En définitive et en accord avec le canton, le SIGE construira sa propre usine aux Avants et eauservice la sienne sur le site de l'usine hydroélectrique de Sonzier.

Préavis 2005/86 : Amélioration de l'alimentation en eau dans le nord lausannois

Réservoir de Vers-chez-les-Blanc

La construction de la nouvelle cuve et de la station de pompage ainsi que la mise en conformité de l'ancienne cuve se sont terminées en janvier.

Station des Echerins / Lutry

Le montage de l'équipement de la nouvelle station de pompage en direction de Vers-chez-les-Blanc a été entrepris dès l'été 2009. L'équipement hydraulique et électrique de la nouvelle station de pompage a été mis en service au printemps.

Station de la Bressonne

La rénovation de cette station dont la conception et les équipements datent de 1943 était aussi prévue dans le cadre de ce préavis. Hormis la vétusté des équipements, il a fallu résoudre le problème de retour d'eau de surface dans la station et dans le bassin d'arrivée des sources en cas de fortes pluies. Il a fallu également prendre en compte le problème de non-confinement du bassin d'arrivée des trois captages. Une cuve confinée avec porte étanche a été construite. Les captages sont désormais gérés individuellement (eau acceptée ou refusée) et leurs débits mesurés en continu. Un groupe de deux pompes à débit variable a été installé. Toute la station est maintenant totalement automatique et télégerable depuis le CegeL. Initialement installée à la Bressonne, la désinfection a été transférée au réservoir de Vers-chez-les-Blanc.

Usine de Bret

Prise d'eau du Grenet

Une pré-étude avait été réalisée en 2009. Une étude de dimensionnement a été conduite durant l'année sous revue. Simultanément, la demande de renouvellement de la concession d'exploitation du lac de Bret a été mise à l'enquête publique. Elle a été soumise au SESA et aux autres services cantonaux concernés. Une nouvelle convention devrait être signée au début de 2011.

Ozonation

L'avant-projet d'étude pour le remplacement de l'équipement d'ozonation de l'usine de Bret s'est poursuivi. Les analyses entreprises durant une année entière permettent de chiffrer les paramètres saisonniers caractéristiques de l'eau. Avec ces données, l'utilisation d'ozone pourra être optimisée, en particulier pour l'aide à la floculation, la désinfection et l'élimination des micropolluants.

Réservoir du Calvaire

Une étude réalisée en 2009 a permis de dimensionner le nouveau réservoir du Calvaire. Il devra comprendre trois cuves de 3'000 m³ et une station de pompage. Au début de l'année, un plan-masse a été transmis au Service d'urbanisme pour établissement d'un nouveau plan partiel d'affectation.

Usine de Saint-Sulpice / projet Léman

L'usine de Saint-Sulpice est équipée d'une chaîne de traitement sommaire et obsolète. Elle devra être rénovée pour correspondre aux exigences actuelles. La nouvelle chaîne de traitement sera définie en fonction d'études pilotes à venir. Une étape préliminaire a été réalisée durant l'année. L'unité mobile de pilotage utilisée aux

Avants a été installée à Saint-Sulpice pour une analyse approfondie de la qualité de l'eau pompée au lac et de celle de l'eau traitée.

Chantiers divers

Petite-Croix, cuve 2

Réfection du revêtement du mur n°10 et du caniveau. Posé lors d'un assainissement du mur, le revêtement en place était inadapté à cause des liants organiques qu'il contient et qui favorisent la croissance d'un biofilm récurrent. Pour la réfection, on a utilisé la méthode mise au point pour assainir les deux cuves du réservoir de l'Orme : enlèvement par hydro-démolition et mise en place par projection « voie sèche » d'un micro-béton 100% minéral.

Marjolatte et Châtaignier

Installation d'une nouvelle ventilation car le système en place dans ces deux réservoirs n'était plus conforme aux normes de sécurité.

Usine de Bret

Campagne d'injections pour étancher les fuites d'eau dans les murs des cuves des « flottateurs » et « pré-ozonation ».

Micropolluants

Participation aux essais pilotes micropolluants entrepris à la STEP de Vidy dans le groupe Pilotage et dans le groupe Analyse.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau distribuée dans les réseaux d'eauservice pour s'assurer que l'eau distribuée ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 7'600 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 20'142 analyses chimiques et 11'559 analyses bactériologiques.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson remplissent les conditions de qualité exigées par l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIOS) du 23 novembre 2005, tant du point de vue chimique que bactériologique. Toutefois, quelques non-conformités mineures ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres collectivités publiques.

Le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17025. Il a passé cet examen sans problème.

DISTRIBUTION

Cinquante-six chantiers ont été réalisés durant l'année, correspondant à la rénovation ou à la réhabilitation d'un total de 16'656 mètres de conduites.

Désormais réalisé dans les affaires chantiers créées dans Goéland, le suivi financier a permis un contrôle régulier de l'état des dépenses et des prévisions d'engagement. Le crédit-cadre annuel qui finance la très grande majorité des travaux de distribution a été parfaitement maîtrisé. Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés durant l'année s'élèvent à Fr. 9'097'000.—. En cumulant

ces dépenses, les frais liés à l'entretien du réseau (Fr. 660'000.—, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (Fr. 75'000.—), on atteint la somme de Fr. 9'832'000.—.

La charge de travail est restée très importante. Six auxiliaires ont été nécessaires pour renforcer les équipes de pose de conduites, extrêmement sollicitées et qui subissent les effets de l'absence de longue durée de plusieurs collaborateurs (maladie, accident).

Interventions d'urgence

Le service de piquet « réseaux » a été appelé à 253 reprises. Dans 154 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence suite à une fuite ou à une rupture. Quarante appels concernaient des problèmes signalés sur des bornes hydrantes, un des by-pass, quinze des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, cinq des problèmes de qualité de l'eau et trente-huit des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.).

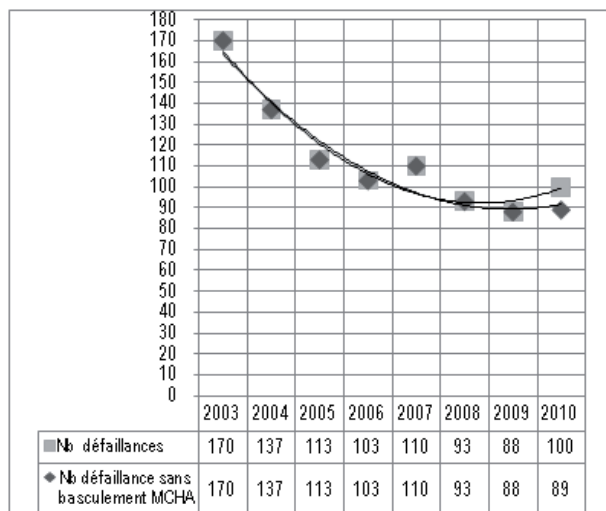
Du point de vue financier, Fr. 1'015'000.— ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution et Fr. 165'000.— pour réparer les conduites de transport. Les frais occasionnés par les dégâts suite à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) se sont élevés à Fr. 314'000.—.

Défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 100 cas.

Le basculement d'une partie du réseau Vers-chez-les-Blanc sur celui de la Montagne-du-Château a impliqué une augmentation de pression de plus de 4.5 bars dans toute la zone concernée. Onze casses sont à mettre sur le compte de cet événement exceptionnel. Abstraction faite de ces onze casses, les valeurs sont très proches de celles observées en 2009, ce qui montre une stabilisation du nombre de casses annuelles aux environs de 90.

Evolution des défaillances



La mise en œuvre de la stratégie de remplacement ciblé des conduites considérées à risque et identifiées à l'aide de méthodes statistiques et multicritères est payante. La recherche active des fuites diffuses à l'aide de méthodes acoustiques démontre également son efficacité.

Écoute de réseau

L'équipe « écoute de réseau » a poursuivi son travail de recherche systématique de fuites avec trente enregistreurs. Elle a ausculté treize régimes de pression correspondant à plus de 360 km de conduites sans compter les branchements. Douze fuites ont été détectées. Soixante corrélations indépendantes des campagnes de recherche systématique ont été effectuées à la demande des chefs de réseau.

Équipe bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4'006 BH dont 2'074 sont sur le territoire lausannois.

Quarante-cinq BH ont été standardisées ; 13 parties supérieures et 4 parties inférieures ont été changées. Les 684 BH d'Ecublens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens (propriété d'eauservice depuis 2004) ont été contrôlées par deux entreprises spécialisées. De nombreux problèmes ont été détectés. Ceux qui mettaient en péril le fonctionnement de la BH ont donné lieu à des révisions. Le reste du travail sera effectué en 2011 par l'équipe BH.

Les communes de Saint-Sulpice et d'Epalinges ont maintenant une nouvelle concession. Elle transfère la propriété des BH à eauservice. Le nombre de BH propriété du service se monte actuellement à 2'975.

Matériel

Le marché des tuyaux et raccords en fonte a fait l'objet d'un appel d'offres commun avec les Services industriels de Genève. Le marché a été adjugé pour une durée de deux ans à l'entreprise vonRoll Hydro pour un montant total d'environ 2.3 millions de francs. Il est reconductible deux fois pour une année supplémentaire.

Base de données réseaux (SIT)

Le module de consultation des données Webframe a été mis en production. Il est désormais possible de consulter les données du réseau depuis tous les postes du service. La base de données a été complétée avec la partie HACCP. Les dangers et toutes les mesures préventives pourront être gérés plus efficacement.

Sources

Eauservice a définitivement renoncé à exploiter les captages de Combafou, de la Brêle et de Redeycoute afin de répondre à la demande du Service des eaux, des sols et de l'assainissement concernant le devenir du secteur S provisoire. Ce dernier pourra être supprimé.

Travaux

Les sources de l'adduction de Bressonne et de la Montagne-du-Château ont été raccordées au réservoir de Vers-chez-les-Blanc.

Les captages du Confluent inférieur et du petit Revers de l'adduction du Pays-d'Enhaut ont été mis en conformité. Les conduites et les vidanges des captages du Clos-Ister amont et aval ont été remplacées jusqu'à la conduite principale.

Suite à un projet de construction de dix villas en zone S3 du captage de Pré-Bugnon sur la commune de Froideville, le bras C du captage a été abandonné contre versement d'une indemnité du promoteur. Cette somme

a été investie dans la mise en place d'une nouvelle chambre de captage préfabriquée.

L'adduction de Montaubion a été équipée d'un débitmètre placé immédiatement avant sa jonction avec la conduite de Thierrens.

Pollutions

Deux pollutions d'origine agricole se sont produites sans conséquences sur la santé : l'une sur l'adduction du Pays-d'Enhaut et l'autre au captage de Perrevuit sur l'adduction de Montaubion.

La galerie de Pierre-Ozaire et les captages des Rosattes qui avaient présenté en 2007 des valeurs en dichlorobenzamide supérieures aux normes ont pu être remis en service avec l'accord du Service cantonal des affaires vétérinaires (SCAV) grâce à la diminution de cette pollution. Une surveillance rigoureuse est en place.

HACCP

La méthode HACCP est appliquée sur l'ensemble du réseau d'eau potable. Les dangers et les mesures de maîtrise ont été introduits dans le logiciel d'information du territoire TOPOBASE. La mise en application de la méthode est prévue en 2011.

PRODUCTION

La production annuelle est légèrement inférieure (0.5%) à celle de 2009. Elle est cependant supérieure à la moyenne des cinq dernières années, soit environ 33.8 millions de m³. L'adduction journalière maximale a été observée le mercredi 14 juillet avec un volume de 147'200 m³.

Nouveaux équipements

En plus de sa mission d'exploitation et de maintenance des installations des usines de production et des stations de pompage et de désinfection, la division Production a contribué à l'achèvement de la réalisation des projets de construction de la division Études & Construction en participant aux travaux de montage des équipements des réservoirs de Montétan, des Echerins et de la station de la Bressonne.

Équipements désaffectés

Le réservoir de Bois-Clos a été mis définitivement hors service durant le deuxième semestre. Il est avantageusement remplacé par celui de Vers-chez-les-Blanc. Les sources de la Montagne-du-Château qui y arrivaient par gravité se déversent maintenant directement dans le réservoir de Vers-chez-les-Blanc où elles sont désinfectées avant d'être introduites dans les deux cuves.

Désinfection

La désinfection de l'eau produite par les usines est assurée par de l'eau de Javel fabriquée localement par électrolyse de sel. Les difficultés rencontrées dans l'exploitation et la maintenance des électrolyseurs et les coûts engendrés ont incité à reconsidérer le principe général de la désinfection et à évaluer la possibilité de remplacer la production locale d'eau de Javel par l'achat et le stockage du produit fini (Javel à 14%). Un test de longue durée a débuté à l'usine de Lutry. Ses résultats sont très encourageants.

L'électrolyseur de Sonzier, sur les eaux du Pont-de-Pierre et du Pays-d'Enhaut, présentait des signes de fort vieillissement. Les investissements à lui consacrer ne valaient

pas la peine au vu des bons résultats des essais de la Javel à 14% à Lutry. Décision a été prise d'équiper la station de Sonzier d'une installation de dosage-désinfection directement avec de la Javel à 14%. Cette dernière fonctionne depuis plusieurs mois sans aucun problème.

Centre d'exploitation

Dans le cadre de la rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (Cegel) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret (préavis n° 2006/15), les installations des usines de Bret et de Saint-Sulpice ont été mises en service en mode de test, soit en parallèle avec les systèmes actuels. Les documents détaillés du programme de gestion automatique des pompes sont en cours d'élaboration avec le fournisseur. Le remplacement des anciens systèmes d'acquisition de données a débuté. Il se poursuivra en 2011. Suite à l'annonce par Swisscom de l'abandon des locations de lignes de transmission, une connexion de tous les ouvrages au réseau RECOLTE est en cours avec la collaboration du Service d'organisation et d'informatique.

COMMUNICATION & DÉVELOPPEMENT

La journée mondiale de l'eau du 22 mars a permis de communiquer sur le thème de l'eau à l'aide d'une manifestation qui s'est déroulée au bord du lac sous la forme d'une promenade rallye entre la station d'épuration de Vidy et la station de traitement d'eau de Saint-Sulpice. Cet événement a été organisé par eauservice et le Service de l'assainissement, en partenariat avec l'UNIL. Le long du parcours, plusieurs panneaux permettaient de s'informer sur différents thèmes liés à l'eau et de répondre au questionnaire distribué au départ.

Courant mai, eauservice a reçu les membres de la commission EU1 de l'EUREAU (Fédération européenne des associations nationales de distributeurs d'eau et des responsables des eaux usées) dans le cadre d'une de leurs sessions annuelles.

Au mois d'août, eauservice a également collaboré à la campagne de sensibilisation de la Fédération romande des consommatrices concernant l'eau du robinet.

Un nouveau clip de présentation du service est visible sur le site Internet depuis le mois de décembre.

QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Qualité

L'audit concernant la qualité (ISO 9001) et l'environnement (ISO 14001) a été passé avec succès. Aucune non-conformité n'a été relevée.

Un chapitre « facturation à tiers » (R309) a été créé.

L'organisation de la documentation ISO sur Goéland a été améliorée. Il est désormais possible de rechercher des documents selon la logique de l'organigramme d'eauservice.

Des audits internes ont été réalisés par les huit auditeurs désignés. La sélection des unités à auditer s'est faite en commun. Les aspects significatifs relevés lors des audits seront présentés à la revue de direction 2011. Dix-huit audits internes ont été réalisés en cours d'année.

La démarche d'optimisation des processus Goéland s'est poursuivie, notamment avec :

- la base de données « Demandes et réclamations clients »
- les processus liés aux raccordements de bâtiments
- la gestion des communes solidaires pour l'eau
- les contrats
- la gestion des cas RC
- les factures fournisseurs

Environnement

Pour analyser et réduire ses impacts significatifs sur l'environnement, eauservice doit d'abord les connaître.

Deux nouveaux chapitres ont été rédigés : Cegel et urgences environnementales. Le chapitre « urgences environnementales » est très complet. Il fait référence à un grand nombre de procédures qui ont été créées durant l'année, notamment :

- les procédures d'urgence dans l'usine de Lutry (R336_470)
- les procédures d'urgence dans l'usine de Saint-Sulpice (R336_472)
- les procédures d'urgence dans l'usine de Bret (R336_474)
- les procédures d'urgence dans les stations (R336_478)

Santé et Sécurité

D'une façon générale, le nombre d'accidents professionnels a légèrement diminué. Cette tendance concerne tant les accidents-bagatelles que les sinistres plus graves.

Formation Sécurité

- 33 personnes ont participé au cours « Elinguage de charge », mis en place et animé par l'ancien répondant sécurité.
- 14 personnes ont suivi le programme « Réveil musculaire »
- 15 personnes ont suivi le cours « Mesures d'urgences »
- 20 personnes ont suivi le cours « Sécurité générale-module 1 ».

Projets sécurité résolus

- Une élévatrice a été installée pour l'entretien des tuyaux et vannes situés au plafond de l'usine de Lutry.
- Les documents ISO ont été révisés et introduits dans Goéland.
- Des caméras de surveillance et des détecteurs de mouvements ont été installés aux entrées afin de diminuer les vols et intrusions dans les locaux de la rue Genève 34 et 36.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EAU

En décembre 2008, le Conseil communal a adopté la proposition de la Municipalité d'engager un centime par mètre cube d'eau vendu aux Lausannois pour participer à des actions de solidarité dans le domaine de l'eau. Lausanne s'est engagée en 2009 dans un partenariat avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN). Durant l'année, de nombreuses actions ont été menées dans ce cadre en vue d'améliorer l'accès à l'eau des populations défavorisées :

- Une extension de 1,5 km du réseau a été réalisée dans le quartier de Riyad. Trois nouvelles bornes fontaines ont été installées sur ce réseau. Deux sont désormais

raccordées, mais 300 mètres de conduites doivent encore être posés pour connecter la dernière.

- La CUN a défini et ajusté ses processus pour l'exploitation des camions et leur parcours dans les rues de Nouakchott.
- Dix bornes fontaines insalubres ont été signalées par la CUN. Un bureau d'étude a été chargé de poser un diagnostic en vue de leur réhabilitation.
- Une campagne de sensibilisation grand public a été lancée au mois de juin. Simultanément, plusieurs formations ont été proposées aux acteurs de l'eau opérant dans la filière (charretiers, gérants des points d'eau).
- Une étude a débuté au mois de novembre. Elle est destinée à évaluer la capacité des débiteurs à rembourser les microcrédits de raccordement individuel au réseau d'eau potable. Elle a été confiée à une institution de microfinance disposant de bureaux à Nouakchott.
- A chaque période pluvieuse (août à octobre), Nouakchott est victime d'inondations qui causent d'énormes dégâts matériels dans la banlieue. Les eaux stagnantes sont à l'origine de nombreuses maladies qui se répandent rapidement (choléra, typhoïde, paludisme). Cette année, la ville a pu évacuer les eaux stagnantes grâce au camion aspirateur offert par le Service d'assainissement et transporté en Afrique grâce au financement obtenu dans le cadre du projet. Une équipe a été formée pour utiliser cette ressource grâce au manuel d'utilisation réalisé par Lausanne et aux échanges téléphoniques avec les techniciens lausannois.

Suivi et échanges entre Lausanne et Nouakchott

Au mois d'octobre, le maire de Nouakchott, s'est rendu en Suisse dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Il a profité de ce voyage pour rendre visite au directeur des travaux. Cette rencontre leur a permis de discuter des actions menées dans la capitale de Mauritanie.

Deux missions d'eauservice ont été effectuées à Nouakchott. Elles ont permis d'avancer sur les activités du projet, de rencontrer les partenaires et de faire des visites de terrain.

En novembre, eauservice a accueilli le chef du projet « eau » de la CUN pour une mission de dix jours. De nombreuses visites ont été organisées à eauservice et dans d'autres services de l'administration communale. Des présentations ont eu lieu pour les collaborateurs d'eauservice, les communes partenaires du projet et la Direction de la coopération et du développement du Département fédéral des affaires étrangères.

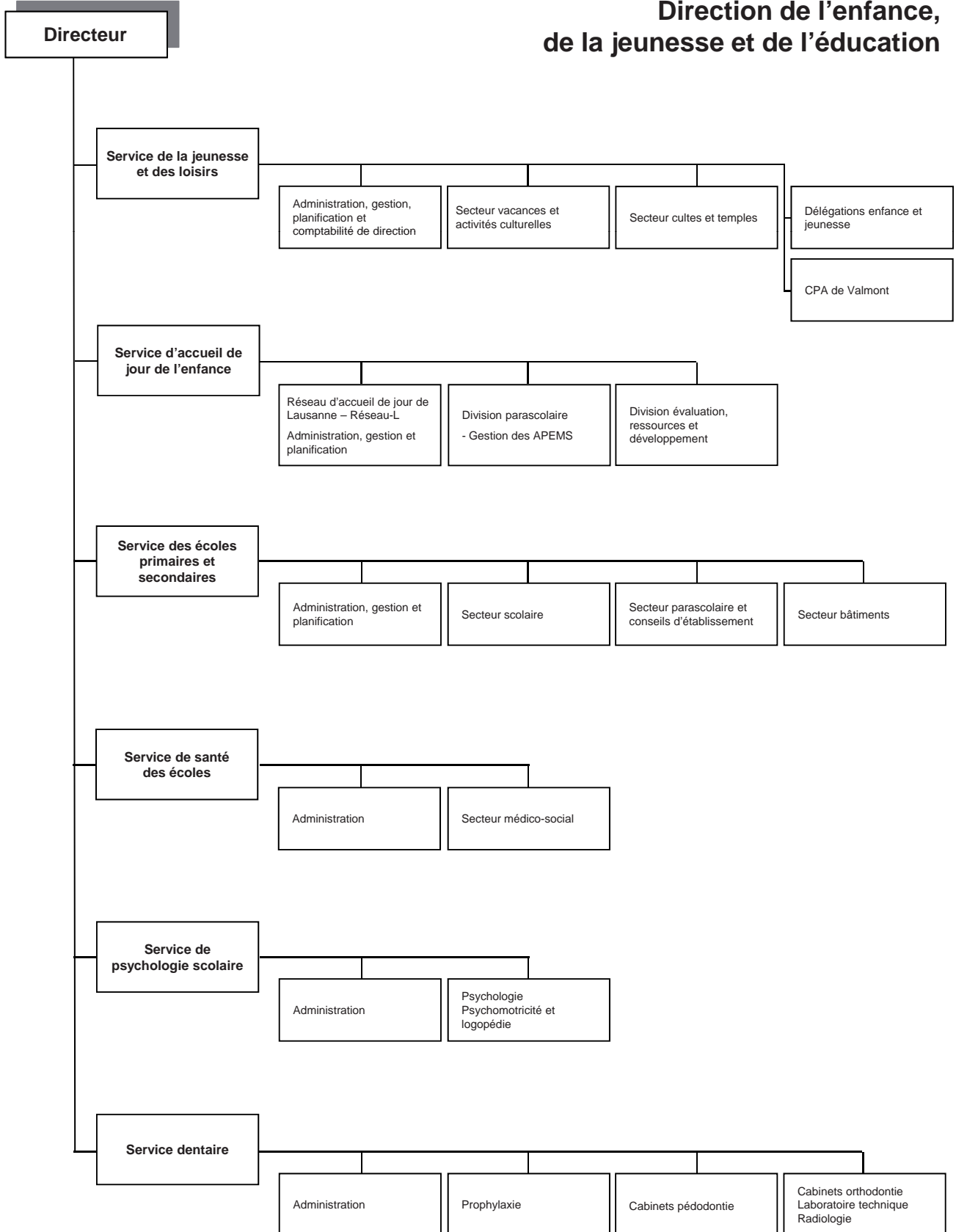
Regroupement des forces pour plus d'impact

Initié et géré par Lausanne, le partenariat a séduit d'autres communes : Fribourg, Martigny, Pully, Lutry, Villaz-Saint-Pierre, Jouxteins-Mézery et La Chaux. Il valorise sur le long terme les compétences de chacun et constitue un enrichissement du personnel tant en Suisse qu'en Mauritanie. Il représente une occasion rêvée pour les communes de sensibiliser leurs habitants à la problématique de l'eau et à la qualité des services dont ils bénéficient.

Le projet compte désormais huit autres communes cofinanceuses du projet.

Pour plus d'informations : www.solidariteausuisse.ch et www.lausanne.ch/eauservice, section « solidarité eau ».

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

MISSION

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville ;
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à la DEJE ;
- conduire et développer une organisation et un fonctionnement optimal et efficient de la DEJE ;
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance et de la jeunesse et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités ;
- collaborer avec les autres services de la DEJE et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention.

PERSONNEL

Le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) a terminé sa mue débutée en 2009. Le secteur APEMS a été rattaché au Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) le 1^{er} septembre. Ce sont ainsi quelque 140 personnes (76.69 ept) travaillant en APEMS qui ont quitté le SJL pour rejoindre le SAJE.

En outre, le SJL a profité de ces mouvements pour réorganiser son plan des postes. La gestion du plan des postes s'effectue depuis octobre 2010 sur le logiciel PeopleSoft. « Administration du SJL » regroupe maintenant les collaborateurs et collaboratrices de l'ensemble des secteurs administratifs situés à Chauderon 9.

Personnel fixe

Le mouvement du personnel qui s'est opéré entre le SAJE et le SJL s'est déroulé dans un climat de concertation. Le SJL peut relever l'esprit constructif et participatif qui a prévalu pendant cette période de transition, facilitant l'acceptation de cette période de changement par les collaborateurs-trices.

Le domaine RH a ainsi vécu une réorganisation importante. Il a géré durant neuf mois quelque 300 personnes. Puis, à la suite de la réorganisation du service, le secteur RH a été redimensionné. Il compte maintenant une RRH, une CAP et une secrétaire, toutes trois à 50% pour la gestion des ressources humaines soit quelque

130 personnes. En outre, les métiers des collaborateurs et collaboratrices composant le SJL ont quelque peu changé ; le nombre d'éducateurs-trices, jusqu'alors largement majoritaire, a diminué. Par contre, le secteur RH s'est familiarisé avec d'autres domaines, tel le secteur cultes et temples, comptant des métiers comme ceux de concierges d'église, sacristains et organistes. Une collaboration se met en place entre le SJL et les conseils de paroisses.

Personnel fixe et ept alloués selon plan des postes (sans apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Administration, délégations enfance et jeunesse	26	18.45000	0	0.00000	0.00000
Administration SJL	14	11.60000	35	27.00000	31.20000
Cultes et temples	36	13.90817	33	11.03030	13.08269
APEMS	146	76.69192	0	0.00000	0.00000
Centre pour adolescents de Valmont (CPA)	24	20.20000	24	20.35000	23.05000
Secteur vacances	32	25.95000	34	26.82000	26.82000
Total	278	166.80009	126	85.20030	94.15269

Mouvement du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	10	14

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	10
Retraite	3
Fin de contrat	1
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	14

Répartition hommes/femmes

La composition hommes/femmes s'est quelque peu modifiée durant l'année en raison du départ du domaine APEMS à majorité féminine. Le SJL dans sa nouvelle structure compte maintenant 56% de femmes et 44% d'hommes.

Fonctions encadrantes

Le pourcentage d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 37% de femmes (7 femmes) et 63% d'hommes (12 hommes).

Transition 2009

Le projet « Transition 2009 », reposant sur la décision municipale du 8 juillet 2009 en faveur des anciens apprentis de la Ville de Lausanne à la recherche d'un premier emploi fixe, a bénéficié à 7 personnes, dont une au sein du SJL ; son salaire a été pris en charge par le Service du personnel. Cette jeune diplômée a ainsi pu faire ses preuves en qualité de secrétaire durant quelque dix mois au sein du service, ce qui lui a permis de développer ses compétences et de déterminer l'orientation qu'elle souhaitait donner à sa carrière professionnelle.

Personnel auxiliaire

En 2010, le SJL a fait appel à 362 personnes engagées avec un statut d'auxiliaire, dans les secteurs suivants :

- **Administration (4%)** : Quelques renforts ont été sollicités durant le dernier trimestre, afin de permettre la réalisation des travaux sur le 4^e étage de Chauderon 9 dans les meilleures conditions possibles. Ils ont permis l'absorption de tâches administratives exceptionnelles durant cette période particulière.
- **Vacances (65%)** : Ce sont principalement des moniteurs-trices de centres aérés ou de camps à la montagne qui sont engagés avec le statut d'auxiliaire. La durée de ces engagements est de quelques semaines par année, essentiellement durant les périodes de vacances scolaires. Les moniteurs-trices auxiliaires secondent les éducateurs-trices dans les activités d'animation et d'encadrement des enfants en vacances. Ils bénéficient de quelques jours de formation leur permettant d'accomplir leur mission avec une connaissance succincte dans le domaine de l'animation auprès de groupes d'enfants.
- **Cultes et temples (10%)** : Ce sont principalement des sacristains-taines et des organistes qui ont été employés avec un statut d'auxiliaire.
- **Délégation jeunesse (4%)** : Ce sont des moniteurs-trices qui ont assisté les TSHM dans leurs activités, notamment dans la gestion des groupes d'adolescents fréquentant les salles de gym ouvertes au jeune public en soirée.
- **CPA de Valmont (7%)** : Ce sont principalement des veilleurs-euses qui sont engagés avec un statut d'auxiliaire. Cependant, le CPA a également fait appel à du personnel éducatif en renfort afin d'assurer les remplacements durant des absences liées à la maternité, aux maladies ou accidents.

Politique de formation du personnel

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration, délégations enfance et jeunesse	1	0
Administration SJL	1	1
Secteur APEMS	1	0
Secteur vacances	2	2
Total	5	3

En outre, durant l'année, le SJL a accompagné deux apprenties dans leur formation, l'une pour l'obtention d'un CFC ASE et l'autre d'un CFC d'employée de commerce.

Formation continue et formation en emploi

Quarante-cinq personnes ont suivi des cours de formation continue représentant 205 jours de formation. Dix collaborateurs et collaboratrices sont engagés dans une formation en emploi (praticiens-nes formateurs-trices, éducateurs-trices ES ou HES, directeur-trice d'institution).

Dans toute la mesure du possible, le SJL répond favorablement aux demandes de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Une augmentation des situations demandant l'intervention de professionnels dans le domaine de la médiation ou de la supervision d'équipe a été observée. Ces apports de compétences relationnelles ne peuvent être que bénéfiques à moyen terme. Le SJL est attentif à gérer les situations professionnelles problématiques dès qu'elles sont mises en lumière.

Stagiaires

Le SJL a accueilli 13 stagiaires, notamment en stage préalable avant leur entrée en HES santé social. Ces stages ont été réalisés dans des structures éducatives (CPA de Valmont, TSHM, écoles à la montagne) ou au sein de l'administration. Un stagiaire a bénéficié d'un placement proposé par le Secteur « Évolution professionnelle » du SPeL. Issu d'un secteur manuel, il a pu réaliser son désir de faire une expérience professionnelle dans le monde administratif, expérience de trois mois, bénéfique et réussie.

Emplois temporaires subventionnés

Deux personnes ont pu bénéficier de cette mesure au sein du SJL, dans le domaine de l'administration.

CONFÉRENCES - COMMISSIONS

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, son assistante et les chefs de service de la Direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 32 (2009 : 32).

La CCS est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour

les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

Autres réunions

La CCS a encore participé à trois rencontres avec ses homologues de la Direction des travaux, ainsi qu'à deux rencontres avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI) dans le cadre du pilotage informatique des directions. Elle a en outre reçu la visite d'une délégation de l'Association vaudoise des écoles privées pour une séance d'informations et d'échanges.

INFORMATION GÉNÉRALE AUX PARENTS D'ÉLÈVES – GRANDIR À LAUSANNE

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par la DEJE non seulement aux élèves, mais à l'ensemble des enfants lausannois et à leur famille, le bulletin *Grandir à Lausanne* a consacré ses 3 éditions aux thématiques suivantes : « Grandir en vacances à Lausanne », « Les transports scolaires », « En plus de ma famille, de mes proches et de mes copains, je grandis dans le Réseau-L grâce à... ». Rappelons que cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves depuis 1987 (d'abord sous le nom de *Lausanne écoles*).

JEUX INTERNATIONAUX DES ÉCOLIERS

Cette manifestation sportive et culturelle, soutenue par le Comité olympique, a lieu chaque année dans une ville différente. En 2010, elle a été organisée pour la première fois en terre arabe : du 28 juin au 3 juillet, une délégation lausannoise composée de 20 écoliers âgés de 12 à 15 ans (10 athlètes, 8 volleyeuses et 2 nageurs) et de 4 entraîneurs s'est rendue à Manama, capitale du Royaume du Bahreïn. M. Oscar Tosato, membre du Comité des Jeux depuis 2009, y représentait la Ville de Lausanne.

INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES

Fondation pour l'animation socioculturelle (FASL)

La FASL met en œuvre la charte lausannoise de l'animation socioculturelle qui définit la nature de l'animation socioculturelle, le rôle des centres et le rôle des animateurs. Elle encourage l'intégration sociale en veillant à ce que chacun puisse participer activement à la vie de son environnement, sans exclusion pour des raisons culturelles, financières, politiques, religieuses, d'âge, de sexe ou de handicap. Elle s'efforce d'offrir à la population des occasions d'affirmer et de développer des capacités à vivre en société dans le respect de tous et en favorisant les échanges entre les âges et les cultures. Elle agit aussi dans le domaine de la prévention sociale, propose et soutient des occasions de développer des formes de solidarité afin d'améliorer l'environnement social et d'éviter l'exclusion.

Les seize centres de la FASL se positionnent comme des structures souples qui sont à l'écoute des envies des habitants, s'adaptent aux demandes, proposent des

activités, mettent sur pied des événements, soutiennent l'émergence et le développement de projets des habitants désireux de s'investir dans la collectivité. La FASL mobilise plus de 80 collaborateurs et bénéficie de l'investissement de près de 1'250 bénévoles.

Événements marquants

- « 1-2-3 vacances » : la FASL a participé à l'exposition au Forum de l'Hôtel de Ville, présentant, en collaboration avec le SJL, le CVAJ et le Passeport-Vacances, les animations proposées durant les vacances scolaires par les services de la Ville et les institutions subventionnées ;
- « Caravane des quartiers » : les associations et les collaborateurs des centres de Bellevaux, de Prélaz, et des Bergières (Maupas) ont activement collaboré aux semaines d'animation proposées par cette première édition de la Caravane des Quartiers ;
- « Terrain d'Aventure Éphémère » : pour la deuxième année consécutive, la place du Tunnel s'est transformée, pour le temps des vacances d'été, en une oasis de verdure et d'aventure. Quotidiennement plus de 40 enfants ont profité de cette ambiance surprenante en plein centre ;
- « Le Pavé » : mise en place d'un espace mobile, structure itinérante destinée à la rencontre de jeunes adultes là où ils sont, afin de leur offrir une écoute, une présence, des informations dans une approche pluridisciplinaire à travers une action de prévention et d'animation ;
- « Rénovation Ancien-Stand » : ateliers (pour les 7-12 ans) et chantiers (pour les 13-17 ans) de rénovation des places de jeux et espaces verts en partenariat avec les TSHM et le Service des parcs et promenades ;
- « Le Journal de Malley-Montelly » : le centre de quartier de Malley-Montelly a lancé la première édition de ce journal de quartier. Il se veut être une tribune d'expression pour les habitants du quartier et ainsi favoriser la rencontre et l'échange entre les habitants ;
- « Maison de quartier de Chailly » : l'assemblée générale a adopté un nouveau principe de gouvernance pour la Maison de quartier, en intégrant dans son fonctionnement des groupes de proposition et d'évaluation formés par des habitants et usagers du quartier. Ces groupes ou commissions sont représentés et participent activement à l'organe exécutif de la Maison de quartier de Chailly : le Conseil de Maison ;
- « Centre d'animation des Faverges » : les locaux transformés et rénovés du centre d'animation des Faverges ont été inaugurés en septembre ;
- « Muzicos » : pour sa 5^e édition, Muzicos a investi le quartier de la Bourdonnette le 5 juin en proposant concerts et ateliers gratuits d'initiation musicale. En outre, Muzicos propose désormais des ateliers « satellites » dans plusieurs autres centres, toujours en collaboration avec le Conservatoire et l'EJMA ;
- « Conseils des Enfants » : la Ville de Lausanne a souhaité mettre sur pied des « Conseils des Enfants » dont le but est de donner la parole aux jeunes citoyens de 7 à 12 ans sur les diverses facettes de leur vie sociale. Les centres de Prélaz, Chailly et Boisy ont activement participé à la mise sur pied de ce projet conduit par le SJL.

Théâtres jeune public

Petit Théâtre

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et une adjointe administrative du Service de la jeunesse et des loisirs siègent au conseil de fondation, respectivement en tant que vice-président et secrétaire. Le président du conseil de fondation ayant donné sa démission au début du mois de janvier, le conseiller municipal en assure depuis la présidence ad interim. Le conseil de fondation s'est réuni cinq fois durant l'année.

Le personnel fixe correspondait à 4 ept au 1^{er} janvier. D'entente avec la directrice de l'institution, le conseil de fondation a mandaté une société de conseil afin d'analyser son organisation et proposer des recommandations. L'organigramme et les cahiers des charges du personnel du Petit Théâtre ont ainsi été redéfinis.

Au cours de l'année, 16'814 spectateurs, dont 6'420 élèves ont assisté à 212 représentations. Cette affluence correspond à un taux de fréquentation de 83%.

Quarante-et-une des 86 représentations scolaires étaient destinées aux élèves lausannois. Les journées d'animation ont été suivies par 28 classes, dont 16 lausannoises, soit au total 700 élèves.

Théâtre de marionnettes

Depuis 1987, le Théâtre de marionnettes de Lausanne — Association Double Jeu — offre aux familles des saisons régulières de spectacles professionnels à l'aula du collège des Bergières.

Durant l'année, 6'280 spectateurs, dont environ 1'500 élèves lausannois, ont assisté à 46 représentations, soit une moyenne de près de 136 spectateurs par représentation.

Ecoles d'art

Conservatoire de Lausanne et Haute école de musique de Lausanne (HEMU)

L'institution abrite une haute école de musique composée de départements classique et jazz (à Lausanne, Sion et Fribourg) qui dispense une formation professionnelle ainsi que le Conservatoire de Lausanne qui propose une formation musicale classique non professionnelle aux jeunes et aux amateurs.

La direction générale de l'institution a été reprise au 1^{er} février par M. Hervé Klopfenstein, suite au départ à la retraite de M. Pierre Wavre.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au conseil de fondation et préside la SI Conservatoire Lausanne SA (Société immobilière). La cheffe du Service de la jeunesse et des loisirs siège au conseil de fondation et au comité de direction.

Le conseil de fondation s'est réuni 5 fois et le comité de direction 11 fois.

Quelques faits importants ont marqué l'année au niveau institutionnel :

- le lancement en septembre d'une nouvelle identité visuelle et de deux marques distinctes, l'**HEMU**, pour la Haute école de musique de Lausanne et le **Conservatoire de Lausanne** pour l'ancienne École de musique ;

- la création pour la première fois d'un programme de saison 2010/2011 ;
- les 20 ans du bâtiment de la rue de la Grotte à Lausanne et la création d'Hommaginaire, spectacle sons et lumières, pour fêter l'événement.

Haute école de musique de Lausanne (HEMU)

L'opération de certification des filières de masters s'est achevée en février par la visite d'experts internationaux. Ces derniers ont délivré leur rapport définitif en juin. Enfin, c'est en décembre, sur la base du rapport des experts, que le DFE (Département fédéral de l'économie) a accrédité les 4 filières masters du Domaine Musique de la HES-SO (HEMU et HEM Genève).

Une réorganisation académique de l'HEMU a été introduite à la rentrée de septembre. Cette réorganisation lui a permis d'être entièrement conforme aux structures des Hautes écoles européennes.

Les effectifs de l'HEMU sont restés stables avec environ 500 étudiants et 200 professeurs, répartis entre les 3 sites d'enseignement et les deux départements classique et jazz.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne offre une formation musicale à quelque 1'200 élèves amateurs. Il se donne pour vocation d'être au service du plus grand nombre et de promouvoir le talent musical de certains élèves qui pourraient envisager de poursuivre leurs études au niveau professionnel.

Le financement du Conservatoire de Lausanne est toujours assuré par la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et les écolages. En effet, tant que la loi sur les écoles de musique n'a pas été adoptée par le Grand Conseil et mise en vigueur, cette répartition financière reste inchangée.

Il faut relever une forte participation des élèves du Conservatoire de Lausanne au Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse, qui leur a décerné 18 premiers prix, dont 4 avec félicitations du jury, 14 deuxièmes prix et 6 troisièmes prix, montrant ainsi l'excellent engagement des professeurs de la maison.

Au terme de l'année, ce sont 27 certificats AVCEM qui ont été obtenus par les élèves du Conservatoire de Lausanne, dont 10 avec félicitations du jury.

La structure Musique-École a désormais trouvé sa vitesse de croisière et compte actuellement une trentaine d'élèves.

Statistiques

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire 1 à 4, certificat) : domicile des étudiants

Lausanne	51.9%	(-2.1%)	588
Autres communes vaudoises			517
Cantons romands			24
Autres cantons suisses			1
Étrangers			3
Total			1'133

Par rapport à 2009, on observe une augmentation de 0.7%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur 1 à 4, études supérieures non professionnelles) : domicile des étudiants

Lausanne	46.4%	(+11.8%)	13
Autres communes vaudoises			12
Cantons romands			3
Autres cantons suisses			-
Étrangers			-
Total			28

Par rapport à 2009, on observe une augmentation de 7.7%.

Classes non professionnelles (classe « adultes ») : domicile des étudiants

Lausanne	41.7%	(-3.8%)	5
Autres communes vaudoises			7
Cantons romands			-
Autres cantons suisses			-
Étrangers			-
Total			12

Par rapport à 2009, on observe une augmentation de 9.1%.

Pour des raisons de transparence budgétaire, cette classe n'est pas incluse dans la catégorie non professionnelle. Le tarif des écolages, arrêté à un niveau « adultes », permet en effet son autofinancement.

Classes professionnelles : Haute école de musique (classique) : domicile des étudiants

Lausanne	38.1%	(-0.2%)	114
Autres communes vaudoises			71
Cantons romands			52
Autres cantons suisses			11
Étrangers			51
Total			299

Par rapport à 2009, on observe une diminution de 0.3%.

Classes professionnelles : Haute école de musique (jazz) : domicile des étudiants

Lausanne	34.4%	(+2.1%)	22
Autres communes vaudoises			12
Cantons romands			19
Autres cantons suisses			3
Étrangers			8
Total			64

Par rapport à 2009, on observe une augmentation de 3.2%.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2009/2010

- 53 (+1) attestations ou certificats non professionnels,
- 150 (+85) attestations ou certificats professionnels, dont 35 (+10) bachelors classiques, 15 (+15) bachelors jazz, 11 (+11) masters de pédagogie, 30 (+30) masters d'interprétation et 5 (+5) masters de soliste.

École de jazz et de musique actuelle (EJMA)

Lors de la rentrée de septembre, l'EJMA a vécu de très importantes réformes : changement de direction, amélioration du fonctionnement pédagogique, nouvelle identité graphique, nouveau système de gestion informatique, nouveau site web et, finalement, un fort développement des activités et des collaborations externes.

L'école est désormais organisée en 4 sections distinctes :

- section Enfant,
- section Jeune,
- section Adulte,
- section Pré-professionnelle.

L'EJMA compte désormais 840 élèves, dont 24 en classe pré-professionnelle, ce qui correspond à 16'700 heures d'enseignement par année. Le but de l'école est de développer un enseignement de groupe qui donne la possibilité aux élèves, de tous niveaux, de vivre les plaisirs de la scène rapidement.

L'école accueille sous son toit l'HEMU, Section Jazz du Conservatoire de Lausanne. La cohabitation dans les mêmes locaux d'élèves de niveaux très différents est un atout précieux en raison de l'émulation qu'elle provoque au sein de l'école.

L'EJMA est subventionnée conjointement par la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud. Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au conseil de la S.I. EJMA SA. La cheffe du Service de la jeunesse et des loisirs siège au conseil de fondation et au comité de direction de l'EJMA.

Statistiques

Catégorie libre	803
Catégorie libre AVCEM	2
Catégorie libre musique école	11
Catégorie préprofessionnelle	24
Total	840

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	59.2%	(+0.6%)	497
Autres communes vaudoises			313
Cantons romands			23
Autres cantons suisses			2
Étrangers			5
Total			840

Par rapport à 2009, on observe une diminution de 8.1%.

École sociale de musique (ESM)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et la cheffe du Service de la jeunesse et des loisirs siègent au comité de direction. Celui-ci a tenu 3 séances. Outre la gestion courante (comptes et budget) les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- mise en place du conseil et des commissions d'établissements. L'ESM est présente par des membres du comité et deux professeurs dans six commissions et au conseil ;
- traitement de l'excédent de recettes 2009 : reconstitution partielle des fonds amélioration acoustique, réparation d'instruments, informatique software et orchestre en classe ;
- réponse au rapport de révision ;
- augmentation bisannuelle des tarifs d'écolage ;
- renouvellement au comité ESM et changements au corps professoral ;
- film promotionnel sur Lausanne : présence ESM avec les 4 autres grandes écoles lausannoises ;
- poursuite du projet « orchestre en classe » ;

- collaboration avec l'École de musique de la Ville de Lausanne, séances entre présidents et directeurs conduites par la cheffe du Service de la jeunesse et des loisirs ;
- rentrée scolaire, effectifs, locaux, bouclage des comptes prévisionnels.

Statistiques

Cours offerts	1'100		+1.4%
Cours individuels	690	élèves	-0.3%
Cours collectifs	410	élèves	+4.3%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	87.4%	(+1.8%)	878
Autres communes vaudoises			127
Total			1'005

Par rapport à 2009, on observe une augmentation de 7.5%.

Une importante augmentation d'élèves est à noter dans les cours d'initiation et au chœur d'enfants. Le nombre d'heures d'enseignement comme le taux de non-Lausannois restent stables.

École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

Le conseil d'école, où siège la cheffe du Service de la jeunesse et des loisirs, a tenu 4 séances. La commission pédagogique s'est réunie à 4 reprises.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- travaux d'insonorisation des locaux ;
- nouvelle ligne graphique pour les affiches et flyers de l'école ;
- engagement de deux nouveaux professeurs à la rentrée de septembre ;
- partenariat avec l'établissement scolaire de Prélaz ;
- collaboration avec l'École sociale de musique ;
- concert de gala des Cadets de Lausanne à la salle Paderewski du Casino de Montbenon, 1^{er} mai ;
- deux journées portes-ouvertes, 16 janvier et 5 juin ;
- soirée de gala de l'EMVL à la salle Paderewski du Casino de Montbenon, 6 juin ;
- Fête de la Musique à Lausanne, 21 juin ;
- traditionnel week-end musical des Cadets de Lausanne à Château-d'Oex, 11 et 12 septembre ;
- finale vaudoise des Solistes et Petits Ensembles à Forel, 13 novembre ; 2 titres de champion vaudois et 2 titres de vice-champion vaudois ont été remportés par des élèves de l'EMVL ;
- concerts « Animaux » des Cadets de Lausanne et de l'Harmonie Lausannoise en collaboration avec Benjamin Cuche, 4 et 5 décembre ;
- Noël de l'École à l'aula du collège des Bergières, 19 décembre.

De plus, des auditions de classes, éliminatoires de concours et présentations scolaires ont été organisés dans les locaux de l'école.

Statistiques

Cours offerts	236		
Cours individuels	90	élèves	
Cours collectifs	146	élèves	

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	87.5%	(+0.7%)	168
Autres communes vaudoises			24
Total			192

Par rapport à 2009, on observe une augmentation de 1.0%.

Harmonie des écoles lausannoises (HEL)

Outre prodiguer un enseignement complet de la musique (initiation, solfège, cours instrumentaux, musique de chambre, orchestre et chœur) par des enseignants diplômés, l'école de musique veille à organiser des activités et événements ayant pour but de rassembler les élèves afin qu'ils puissent renforcer leurs rapports sociaux et amicaux et, de ce fait, favoriser une dynamique de groupe. Les activités des classes d'initiation à la musique ont été enrichies, en élargissant le contenu du cours, à la pratique du chant choral. Un chœur constitué d'élèves d'initiation a donc lieu à raison d'une répétition hebdomadaire.

Une classe de cornemuse a été ouverte, rencontrant du succès dès son lancement.

Le nombre de locaux d'enseignement a pu être augmenté, évolution rendue nécessaire par l'augmentation de l'effectif.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	83.5%	(+6.1%)	167
Autres communes vaudoises			33
Total			200

Par rapport à 2009, on observe une augmentation de 50.4%.

École de cirque de Lausanne (ECL)

Fondée en 1994, cette institution bénéficie de l'appui de la Ville depuis 2002. À la fin de l'année scolaire 2009/2010, plus de 200 élèves suivaient les cours donnés dans l'une des disciplines enseignées : acrobatie, équilibre, jonglerie.

Une initiation aux arts du cirque a été offerte à 34 classes des niveaux CYP1-CYP2 dans le cadre des activités culturelles scolaires (2009 : 30) et les stages de vacances ont accueilli 123 enfants (2009 : 81). De plus, pour la 1^{ère} fois, des enfants ont pu découvrir les arts du cirque le temps d'une demi-journée dans le cadre de 5 passeports vacances en juillet.

Par ailleurs deux élèves sont passés professionnels. Actuellement, l'équipe d'enseignement se compose de trois moniteurs et d'une monitrice, ainsi que des monitrices assistantes (élèves adultes formées par l'ECL).

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	50.7%	(-1.6%)	108
Autres communes vaudoises			105
Total			213

Par rapport à 2009, on observe une augmentation de 9.2%.

Maisons de quartier

Maison de quartier de Chailly

L'association Maison de quartier de Chailly a tenu une assemblée générale le 9 septembre, puis une assemblée générale extraordinaire le 30 septembre. Elles ont enté-

riné des propositions de modifications des statuts de l'association. Par ailleurs, suite aux difficultés de gestion de la Maison, la décision a été prise d'engager un directeur. Ce dernier commencera en janvier 2011.

L'association a pour buts de :

- gérer une Maison de quartier ouverte à tous et pour tous,
- développer un ensemble de prestations et de projets socioculturels pour le quartier et ses habitants.

L'association œuvre à la mise en réseau et au soutien des partenaires, habitants, institutions et associations du quartier.

Maison de quartier de la Pontaise

Les commissions de construction et des utilisateurs se sont penchées sur l'affinage du projet et ont préparé les documents nécessaires à la rédaction de la demande de crédit de construction. Cette dernière a été adoptée le 9 novembre par le Conseil communal.

Les travaux de construction commenceront en avril 2011.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions ;
- traitements du personnel (groupe traitements) ;
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures) ;
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires ;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, notamment en matière d'organisation scolaire ou de prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure la calculation ainsi que le suivi du volet financier.

Organisation

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'280 et 1'786 pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 23'800 factures fournisseurs (+2.2%) et a émis environ 68'900 factures débiteurs (+11.9%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la direction.

À la suite de la fusion du Secrétariat général et du Service de la jeunesse et des loisirs ainsi qu'au transfert des APEMS au Service d'accueil de jour de l'enfance, la comptabilité a élaboré et mis en place deux nouveaux plans comptables.

SECTEUR VACANCES

MISSION

- organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires.

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées des APEMS et du secteur vacances des solutions d'accueil pour 52 semaines, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour mettre en œuvre les prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1,2,3 vacances !

Pour donner plus de visibilité au développement des activités de vacances proposées par la Ville, les structures d'accueil se sont présentées au public du 3 au 15 mai dans le cadre du Forum de l'Hôtel de Ville. Quatre conférences et tables rondes ainsi qu'une dizaine d'animations ont agrémenté l'exposition. Cet événement mis sur pied par le secteur vacances a en outre permis aux acteurs de terrain de se rencontrer et de réfléchir à l'organisation et au contenu des offres de vacances proposées aux jeunes Lausannois.

Coordination de l'offre d'accueil vacances 7-15 ans au niveau lausannois

Initié par la cheffe de service en 2008, ce projet arrive à terme. Il réunit le SJL, la FASL et le CVAJ autour des objectifs suivants :

- développer une offre d'accueil globale, adéquate et différenciée en réponse aux besoins des enfants et des familles ;
- faciliter/simplifier l'accès aux activités pour toutes les familles ;
- harmoniser les tarifs, les informations, les conditions de formation et de travail du personnel d'encadrement ;
- anticiper l'évolution de la demande.

Le groupe de projet travaille dans l'idée que les compétences parentales, pour aménager tout ou partie des vacances des enfants sans l'aide de la collectivité, doivent être reconnues. Dans ce sens, il considère les activités de vacances de la Ville de Lausanne comme un complément aux vacances organisées dans le cadre familial. Le portail Internet www.lausanne.ch/jeunessevacances présente l'ensemble de l'offre. Chaque prestation est désormais détaillée par semaine, l'état des places dis-

ponibles est également indiqué. Une base de données extraite de ce portail permettra de vérifier l'équilibre entre l'offre et la demande.

Deux imprimés annuels sont également destinés aux familles. En 2011 ces documents, distribués dans les classes, prendront la forme de catalogues illustrés qu'il sera plus aisé de consulter en famille au moment d'organiser les vacances.

La réception guichet et téléphone du SJL a également été réorganisée pour répondre à un nombre accru d'utilisateurs. La coordination a observé que les activités en accueil libre (sans inscription) et de proximité confirment leur succès. À l'exemple du terrain d'aventure éphémère de la place du Tunnel, de Lausanne-sur-mer, de la Roulotte enchantée et des Places au soleil, elles sont souvent préférées par les plus grands. Les accueils à la semaine (camps, centres aérés) répondent eux à un besoin de garde pour les plus jeunes.

En 2011 une coordination permanente devrait voir le jour avec les mêmes objectifs d'anticipation, d'harmonisation et de développement des prestations, afin d'assurer l'adéquation de l'offre vacances lausannoise sur le long terme.

Forfait d'accueil 45 semaines APEMS + vacances

Cette offre, introduite à titre expérimental dès l'année scolaire 2009/2010, complète le contrat de 38 semaines APEMS par un accueil vacances de 7 semaines pendant les vacances scolaires dans trois structures d'accueil différentes. Elle s'adresse aux familles dont les parents ont une activité professionnelle et dont les enfants fréquentent l'APEMS entre 60 et 100% du temps d'accueil possible. La période d'essai de ce forfait 45 semaines prendra fin en août 2012. Les évaluations intermédiaires montrent qu'une formule plus souple (accueil vacances possible de 1 à 7 semaines) serait mieux accueillie par les familles.

Centres aérés urbains (CAU)

Il s'agit d'une formule d'accueil de proximité introduite en 2005. Facile d'accès et mobile, chaque centre aéré urbain accueille pendant les petites vacances douze enfants de 8h00 à 18h00 à l'APEMS du quartier, en privilégiant les activités de plein air, de découverte et les excursions. Leur capacité d'accueil a été encore augmentée d'environ 22% durant l'année, passant de 324 à 396 places.

Les CAU, présents sur les sites des APEMS de Coteau-Fleuri, Montriond, Malley, Jardins de Prélaz et Entre-Bois ont été étendus à 9 sites en octobre avec l'ouverture des CAU de Chailly, la Barre, Pierrefleur et Vanil-Chissiez. En 2011, les APEMS de Vers-chez-les-Blanc et de la Pontaise disposeront eux aussi d'un centre aéré urbain.

Plébiscitée par les familles, cette prestation poursuit son développement sur des périodes et dans des lieux où les centres d'animation socioculturelle de la FASL n'offrent aucune prestation équivalente. Durant l'année, les CAU ont comptabilisé 1'237 journées/enfants (l'unité journée/enfant représente 1 enfant présent pendant un jour complet).

Centre aéré de l'Arzillier

Ouvert six semaines en été dans les locaux des classes vertes à Épalinges, sa fréquentation totalisant 1'845 journées/enfants est en hausse de 18% par rapport à l'an

dernier, malgré le développement des autres activités de vacances.

Le M2 influence positivement le nombre d'inscriptions en facilitant l'accès des enfants à l'Arzillier : des moniteurs-trices sont présent-e-s aux stations pour accompagner chaque groupe à destination du centre aéré. Le métro améliore aussi la mobilité des groupes pour les activités en ville et au bord du lac.

En plus des activités et ateliers de sport, de jeu, de découverte et d'expression par petits groupes, les enfants ont pris part chaque vendredi à une grande fête réunissant tous les participants présents pendant la semaine.

Centres à la montagne

Les trois maisons de la Ville ont accueilli 3'881 enfants lausannois ainsi répartis :

- 70% en camps scolaires, soit 14'698 journées/enfants ;
- 28% en camps de vacances, soit 5'908 journées/enfants ;
- 1.3% en camps de musique (Orchestre des collèves et gymnases lausannois, de l'École sociale de musique et Banda des écoles), soit 258 journées/enfants ;
- 0.7% en séminaires et mises à disposition des maisons à des groupements lausannois.

Objectifs des camps scolaires

- contribuer à une bonne structuration du groupe classe par des activités collectives permettant aux élèves et enseignants de mieux se connaître ;
- sensibiliser les élèves à un environnement social, culturel, géographique et naturel différent, au moyen d'expérimentations pratiques, en lien ou non avec le programme scolaire.

Objectifs des camps de vacances

- offrir un cadre de ressourcement et de détente à l'enfant en vacances ;
- contribuer à son développement et à son épanouissement par des activités variées de plein air, de découverte, de sport et d'expression.

Pour ces deux types d'accueil, les équipes d'animation présentent un cadre et des règles de vie en collectivité basés sur le respect de soi, des autres et des différences.

La Barboleusaz à Gryon

L'intérêt pour les camps à la Barboleusaz auprès des enseignants et des familles se maintient. Tous les camps scolaires et de vacances sont complets.

Les enseignants sont nombreux à apprécier la formule proposée à la Barboleusaz malgré leur difficulté croissante à trouver des accompagnants : l'enseignant établit son propre projet de camp, l'animateur vient en soutien et le conseille pour les activités et les actes de la vie quotidienne du groupe.

Autres éléments marquants

- deux camps de vacances supplémentaires : aux vacances de Pâques et en été pour répondre à l'augmentation de la demande ;
- camps de vacances à thème : expression visuelle en juillet et expression théâtrale en août, avec l'engagement de moniteurs étudiants en art visuel et comédiens professionnels ;

- accueil de la Commission de gestion et des finances du Conseil communal lausannois en juin, accueil des parents à l'issue de deux camps d'été, visite des collaborateurs administratifs du SJL ;
- poursuite de l'élaboration par le directeur de la Barboleusaz d'un projet de nouvelle prestation de la Barboleusaz destinée à des classes connaissant des dysfonctionnements majeurs.

Les Chevalleyres à Blonay

Plus proches de Lausanne, les Chevalleyres sont particulièrement appréciés des plus jeunes enfants en vacances (6-8 ans) ainsi que des classes primaires durant les camps scolaires.

La large fourchette d'âges proposée pour les camps de vacances permet l'accueil de fratries, réduisant ainsi les problèmes de garde pour les parents qui travaillent.

Malgré un environnement s'urbanisant peu à peu, les Chevalleyres disposent de bonnes possibilités d'activités que les enfants ne peuvent pratiquer en ville (ski de piste et de fond, excursions, raquettes à neige, par exemple). Les sports et jeux d'équipe, le tir à l'arc et autres activités créatrices complètent l'offre de loisirs.

Autres éléments marquants

- « une semaine avec les ânes » : camp d'été organisé à Froideville par un animateur détaché des Chevalleyres. Ce camp supplémentaire a permis d'absorber la forte demande du début des vacances d'été ;
- accueil d'un groupe de quatre enfants malvoyants pendant le camp de vacances d'octobre ;
- visite d'une personne âgée de 76 ans ayant séjourné aux Chevalleyres en 1943-44 en tant qu'enfant réfugié : quelques instants forts de partage qui ont permis aux enfants de découvrir un pan de l'histoire des Chevalleyres.

Le Planemard à Château-d'Oex

Les enfants profitent des liens entretenus par le Planemard avec la population locale pour toutes les activités de découverte. Tant pour les camps scolaires que pour les séjours de vacances, l'équipe du Planemard développe également son offre d'activités en rapport avec l'environnement, le développement durable, les énergies renouvelables et la mobilité douce.

Les activités sportives et de jeux collectifs ainsi que l'expression artistique ont également une place importante.

La richesse de l'environnement local a favorisé le développement de camps à thème : avec des chiens de traîneaux, camps de théâtre et camps à la montagne avec initiation à l'escalade et à la spéléologie. Ces séjours de vacances s'adressent aussi aux 13-15 ans.

Autres éléments marquants

- inauguration du sentier didactique de la Laitemaire créé par les enfants et élèves, en collaboration avec les autorités, en utilisant les ressources locales ;
- plantation d'arbres avec les enfants sous la conduite du Service des parcs et promenades ;
- participation des enfants à la construction d'un mur en pierres sèches sur les hauteurs de l'Étivaz.

Passeport vacances

46 communes sont membres de l'association pour le passeport vacances de la région lausannoise (APVRL). La Ville est chargée de toute l'infrastructure administrative de l'APVRL, de la coordination, de la communication et de la logistique nécessaire à la mise en œuvre des 300 thèmes proposés.

Les activités présentées aux jeunes sont sélectionnées par le comité de l'APVRL en fonction de critères qualitatifs (enfant acteur et non consommateur, activités de loisirs favorisant le développement de l'enfant, découverte de métiers, de savoir-faire, de techniques d'expression, activités sportives et culturelles).

La totalité des frais de fonctionnement est répartie entre les communes au prorata du nombre de passeports vendus.

En plus de 30 ans d'existence, pas moins de 52'000 jeunes ont profité du passeport vacances pendant leurs vacances d'été.

Éléments marquants de l'édition 2010

- une baisse de fréquentation (-3.4%) par rapport à 2009 ;
- un regain d'intérêt pour le passeport « farniente » (+29%), donnant accès aux transports publics, piscines, musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, sans activités encadrées et proposé aux seuls 13-15 ans ;
- une utilisation accrue du site www.apvrl.ch par les jeunes pour la consultation des activités et l'inscription en ligne au moyen d'un login personnel ;
- une remise en question par l'assemblée générale du coût facturé par les transports publics à l'APVRL (Fr. 20.— par passeport vendu) et la pertinence de cette prestation en regard du nombre d'enfants possédant déjà un abonnement valable pendant les vacances.

Un projet de passeport vacances d'automne est à l'étude. Axé en grande partie sur la découverte de terrains professionnels, il s'adressera aux jeunes de 13 à 17 ans et sera mis en œuvre en 2011, à titre expérimental dans un premier temps et au bénéfice des jeunes Lausannois uniquement.

D'ordre général, on peut retenir des prestations de vacances 2010 :

- la confirmation d'un équilibre entre l'offre et de la demande : toutes les demandes des familles pour des prestations de vacances ont reçu soit une réponse positive soit une autre proposition aux mêmes dates ;
- la demande accrue des familles pour l'offre répondant à un besoin de garde de 8h00 à 18h00, en particulier pour les plus jeunes enfants de 7-9 ans ;
- la confirmation de l'intérêt des familles pour des formules d'accueil souples, proches de chez elles et de durée variable, à l'exemple des centres aérés urbains et de l'accueil libre des centres de la FASL.

Le Service de la jeunesse et des loisirs continuera en 2011 à suivre l'évolution des habitudes familiales dans l'organisation des vacances et développera les outils permettant de maintenir une offre qui tienne compte des besoins des familles, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

INITIATION CULTURELLE, SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION

MISSION

➤ gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites.

Depuis de nombreuses années, Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui contribuent à enrichir leurs connaissances en complément des programmes scolaires. Ces activités se sont diversifiées avec le temps. Elles peuvent être aujourd'hui regroupées en cinq catégories :

1. activités culturelles et découvertes lausannoises,
2. abonnement culturel,
3. sensibilisation à l'environnement,
4. découverte de l'environnement construit,
5. prévention.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes enfantines, primaires et secondaires pour l'année scolaire 2009/2010. Un descriptif détaillé de ces prestations est disponible sur demande.

À la rentrée 2009/2010, les enseignants de l'établissement primaire de Prélaz — établissement pilote — ont été invités à consulter les brochures et à s'inscrire aux différentes activités proposées sur Internet. Cette nouvelle procédure sera renouvelée en 2010/2011, l'objectif étant à terme d'élargir cette procédure à tous les établissements.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DÉCOUVERTES LAUSANNOISES

L'initiation culturelle offerte par la Ville aux élèves lausannoises s'est formellement mise en place au début des années huitante suite au vœu du Conseil communal de permettre à chaque élève de découvrir un spectacle et de prendre part à une animation théâtrale au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire.

Aujourd'hui, les objectifs des activités culturelles peuvent être résumés comme suit :

- préparer le spectateur de demain en le sensibilisant à l'extraordinaire offre culturelle de sa ville ;
- donner la chance à tous les élèves des classes lausannoises de découvrir les arts de la scène (musique, opéra, danse, théâtre, arts du cirque) par le biais de spectacles et d'animations-initiations de qualité.

À la rentrée scolaire, le programme d'activités culturelles a proposé :

- 22 spectacles de théâtre,
- 6 concerts et spectacles musicaux,
- 14 animations théâtrales,
- 1 animation de danse contemporaine,
- 2 animations de cirque,
- 7 découvertes lausannoises.

En marge de ce programme, une invitation à la première du film-entretien consacré à Mme Anne-Marie Im Hof-Piguet, *Dernière Juste parmi les Nations*, a été adressée aux enseignants des classes de 9^e année et une invitation au film documentaire *À l'ombre de la montagne*, de Danielle Jaeggi, a été proposée aux classes de 7^e à 9^e années.

On peut relever l'intérêt marqué par la majorité des enseignants pour ces activités puisque sur les 12'650 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'987 sont allés voir un spectacle (4'645 élèves des classes CIN à 4^e année ont en outre bénéficié d'un transport par bus spécial, commandé aux Transports publics lausannoises) ;
- 8'289 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 3'823 ont participé à une découverte lausannoise.

Spectacles

Année après année, Lausanne permet aux élèves des classes enfantines, primaires et secondaires de découvrir la magie du spectacle et de s'initier à la vie culturelle au travers de représentations diversifiées et adaptées à leur âge. Il s'agit parfois de leur premier contact avec le monde du théâtre, de la danse ou du cirque. Les représentations ont lieu dans les théâtres lausannoises, dans les aulades des écoles ou dans les salles de classe.

459 classes ont assisté à un spectacle.

Initiation à la musique

Cette offre est destinée à faire découvrir aux élèves le monde de la musique classique. Cette année, un opéra, des ateliers lyriques et deux concerts de l'Orchestre de Lausanne (OCL) ont été proposés, dont *L'Histoire de Babar, le petit éléphant*, spécialement adaptée aux plus petits (1^{ère} à 3^e années primaires). À noter que les concerts de l'OCL et les initiations musicales du Sinfonietta sont offerts en plus d'un spectacle.

276 classes ont pris part à une initiation musicale.

Animations théâtrales

Les animations théâtrales sont traditionnellement offertes aux degrés primaires (1^{ère} à 4^e) et secondaires (5^e à 9^e).

Depuis la rentrée 2008/2009, des animations sont également proposées aux classes enfantines. Elles connaissent un vif succès. Depuis cette année, les plus grands (8^e-9^e) ont pu se rendre au Théâtre 2.21, qui leur a ouvert ses portes afin de leur faire découvrir le monde de la création.

426 classes ont pris part à une animation théâtrale.

Découvertes lausannoises

Depuis 2004, la DEJE propose aux classes lausannoises un programme de visites à thème dans le but de faire connaître aux jeunes habitants quelques-unes des particularités architecturales et urbanistiques de leur ville. Pour chaque découverte, une brochure pédagogique spécialement élaborée et régulièrement mise à jour est distribuée aux élèves.

Accompagnés d'un guide d'accueil du Mouvement des Aînés (MDA), les élèves ont découvert les parcs historiques de Mon-Repos et du Désert, la Cité et le centre-ville à travers les rues, les fontaines ainsi que la Cathédrale de Lausanne. Pour la deuxième fois, les classes pri-

maires (1^{ère}-2^e) ont été invitées à chercher les « animaux cachés » à l'intérieur de la Cathédrale, sous une forme adaptée à leur âge. Les élèves de 8^e et 9^e années ont eu l'occasion de mieux comprendre les institutions politiques lausannoises au travers d'une visite de l'Hôtel de Ville suivie d'un entretien personnalisé avec un-e conseiller-ère communal-e.

Des classes de 8^e à 9^e années ont pu visiter la Haute École de Théâtre de Suisse Romande (HETSR) et voir les élèves comédiens en plein travail d'apprentissage. Une nouvelle découverte, la visite des orgues du temple de Saint-François, a été proposée pour la première fois aux classes de 7^e à 9^e années.

206 classes ont participé à une découverte lausannoise.

ABONNEMENT CULTUREL

Visant à faire bénéficier les élèves de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de Fr. 8.—. Le Service de la jeunesse et des loisirs compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

Cette démarche remporte chaque année un grand succès. Le choix des pièces est effectué par une commission composée de représentants des établissements secondaires, des théâtres et du Service de la jeunesse et des loisirs. 2'170 billets ont été vendus pour 24 spectacles. En outre, l'Opéra de Lausanne a permis à 460 élèves lausannois accompagnés de leur enseignant d'assister gratuitement aux répétitions générales de quatre opéras.

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Classes lausannoises

Depuis 2007, les services de la Ville proposant des activités de sensibilisation à l'environnement aux écoliers lausannois ont regroupé leurs prestations dans un même catalogue. Le Service de la jeunesse et des loisirs en assure la distribution aux enseignants, traite les inscriptions et établit les plannings liés à ces activités. Chaque classe peut participer à 3 animations/visites au maximum durant l'année scolaire.

Quatre nouvelles animations sont venues enrichir l'offre : *Vie des oiseaux en milieu urbain*, incluant une visite du pigeonnier de Saint-François (CYP2), la visite de l'*usine hydroélectrique de Lavey* (CYT-7^e-9^e) ainsi que les visites d'une *déchèterie de quartier* (CYP2) et du *Centre inter-communal de logistique (CIL)* de Malley (7^e-9^e).

965 animations/visites ont été offertes à 476 classes.

Classes des communes du périmètre GEDREL

Depuis l'année scolaire 2008/2009, l'essentiel de ce programme est proposé également aux classes des 11 autres communes du périmètre GEDREL (GEstion des Déchets de la REgion Lausannoise [Belmont-sur-Lausanne, Cugy, Épalinges, Étagnières, Froideville, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Morrens, Paudex, Pully et Savigny]) selon les mêmes modalités.

7 établissements sur 8 ont répondu à cette offre. 94 animations/visites ont été offertes à 64 classes.

DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT CONSTRUIT

L'objectif de cette animation est de permettre aux élèves de comprendre de manière active et ludique comment leur quartier, leur ville, se sont construits et évoluent, qui en sont les acteurs, quelles sont leurs professions. La commune de Lausanne prend en charge financièrement ces animations menées par des architectes de la société lausannoise *tribu'architecture*.

20 classes enfantines et primaires ont bénéficié de cette prestation qui comprend différents modules adaptés à leur âge (présentations, diaporamas, visites et exercices pratiques).

PRÉVENTION

Spectacles de prévention

Le Théâtre Forum Association Le Caméléon a permis à 114 classes secondaires (2'075 élèves) d'assister à cinq spectacles interactifs ayant pour thèmes : le racket, la violence physique et psychologique entre filles en particulier, le sida, le tabagisme ainsi que la problématique du bouc émissaire.

Prévention des accidents par morsures (P.A.M.)

Introduite pour la première fois durant l'année scolaire 2003/2004, cette prestation suscite chaque année une forte demande. Pour des questions budgétaires et d'organisation, mais surtout de disponibilité des cynologues et des chiens, le programme est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire. Destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter !) en présence d'un animal, cet enseignement doit leur éviter de commettre une erreur dont on sait combien les conséquences sont dramatiques. Relevons encore que les parents peuvent assister à ce cours. Ceux qui l'ont fait ont souligné le profit qu'ils en avaient tiré, pour eux aussi.

123 classes CYP1 et CYP2 ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

CULTES ET TEMPLES

MISSION

- assurer les engagements et les traitements du personnel des paroisses protestantes, l'entretien des lieux de cultes catholiques et protestants, les relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines.

Exécution des obligations légales

Les relations entre l'État et les confessions religieuses sont régies par deux lois. La loi du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'État et les églises reconnues de droit public (LREEDP) qui ne reconnaît à ce jour que l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (FEDEC-VD) ainsi que la loi sur la reconnaissance des communautés religieuses et sur les relations entre l'État et les communautés religieuses reconnues d'intérêt public (LRER).

Selon la LREEDP, en l'absence de convention particulière conclue entre la commune et les paroisses qui la composent, les communes doivent assurer l'entretien lourd, les frais d'exploitation et d'entretien courants, la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges. Elles pourvoient également à la fourniture et à l'entretien du mobilier et du matériel nécessaires au culte. Pour Lausanne, ces engagements concernent 9 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette).

Pour ce qui a trait à la LRCR, seule la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) bénéficie pour l'instant d'une reconnaissance officielle. Les communes vaudoises peuvent, par le biais de conventions, accepter de prendre en charge une part des frais de culte. C'est dans ce cadre que les 11 communes comptant plus de 10 membres actifs de la CILV au nombre de leurs citoyens viennent de conclure une convention pour cinq ans (2010-2014) afin de contribuer, chacune proportionnellement au nombre de fidèles, à une partie des frais d'entretien de la Synagogue.

La participation en diminution au culte du dimanche ainsi que le rééquilibrage de dotations entre l'EERV et l'Église catholique romaine dans le Canton de Vaud (ECVD) devrait amputer l'EERV de 35 ept d'ici 2025. Elle a amené le synode à entreprendre une vaste réflexion de repositionnement institutionnel et de planification stratégique. Cette restructuration nécessite que la Ville de Lausanne suive de près les orientations qui se dessinent et les décisions qui se prennent au niveau de l'EERV afin d'adapter les obligations légales en termes de mise à disposition des locaux ainsi que de prise en charge des musiciens d'églises et des concierges. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les conseils synodal, régional et de paroisse afin d'anticiper cette évolution et prévoir, si besoin, une réaffectation de certains lieux de culte ainsi que les conséquences sur le personnel d'église rétribué par la Ville de Lausanne.

Le contrôle systématique des travaux de conciergerie engagé en 2008 a débouché sur une révision complète des taux d'activité correspondant aux réelles obligations des communes.

En ce qui concerne l'église catholique, le catalogue des engagements communaux à l'égard des paroisses catholiques lausannoises a été approuvé en date du 15 juin 2009 par les paroisses et le secrétariat de la FEDEC-VD. Il a déployé ses pleins effets dès 2010. Désormais, la Ville assure les prestations en personnel, en entretien des bâtiments, en charge d'eau, d'électricité et de chauffage, en primes d'assurance, prestations couvrant exclusivement les obligations légales, c'est-à-dire la part correspondant au taux d'activité, au taux d'occupation des locaux, aux surfaces ou aux volumes dévolus à ces activités.

Entretien du patrimoine

Une subvention d'investissement de Fr. 2'447'000.— a été accordée par le Conseil communal en date du 23 novembre 2010 (préavis N° 2010/37) à la paroisse catholique Notre-Dame du Valentin pour restaurer l'enveloppe extérieure de la Basilique. Cette subvention coïncide avec le 175^e anniversaire de l'église.

Des travaux d'entretien lourd ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux ayant

requis un effort budgétaire important, il convient de signaler la restauration de la charpente du clocher, du plancher et de la coiffe du beffroi du temple Saint-Laurent, le remplacement du tubage de la cheminée du chauffage et la réfection des façades de Saint-François. Vu l'urgence et la soudaineté, il a été nécessaire de recourir en partie à des crédits supplémentaires pour effectuer les travaux. Parmi les autres dossiers réalisés, nommons :

- Sévelin (prot) : remplacement de la conduite d'introduction eau et raccordement de la mise à terre ;
- Saint-François (prot) : sécurisation des passerelles d'accès au pigeonnier ;
- Saint-Matthieu (prot) : remplacement de la conduite alimentation chauffage, réfection des peintures ;
- Saint-Paul (prot) : réfection des peintures de la cage escalier en vue du 100^e anniversaire ;
- Bellevaux (prot) : remplacement de la barrière de la terrasse ouest sur deux côtés plus accès escalier ;
- Chailly (prot) : fourniture et pose d'une nouvelle barrière sur le mur extérieur est ;
- Sacré-Cœur (cath) : participation au nouvel orgue (acompte 9/10), assainissement et collecte d'eau pluviale ;
- Saint-Esprit (cath) : réfection et isolation de l'enveloppe (acompte 3/6) ;
- Saint-Etienne (cath) : achat d'orgue (acompte 2/4), de chaises, réfection des bancs ;
- Saint-Nicolas-de-Fluë (cath) : expertise énergétique et thermographique ;
- Saint-Rédempteur (cath) : restauration de 10 fenêtres de la nef.

Ces travaux ont permis de préserver des lieux de culte. Il convient de souligner enfin que même si les actes de vandalisme et de dommage au patrimoine (bris de vitraux, graffitis, tags, vols) ont diminué de plus de 50% par rapport à l'année 2009, ils restent néanmoins élevés.

Locaux paroissiaux

La collaboration entre les paroisses et les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers qui permet à 14 haltes-jeux, 15 APEMS et 1 ludothèque d'accueillir quotidiennement plus de 500 enfants se poursuit. Le plan de mobilité de la Ville de Lausanne a également été appliqué pour les places de parc des églises.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques ;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance.

Événements marquants

4^e édition de Pousses Urbaines : « Tour à Tour »

L'urbanisme a été au cœur de l'édition 2010. Neuf groupes d'enfants issus de structures différentes (écoles, APEMS

et centres socioculturels) ont eu l'occasion de visiter le chantier des Halles sud à Beaulieu et de rencontrer les acteurs impliqués (architecte, ingénieur, entrepreneur, etc.).

Le point de vue des enfants ainsi que le compte-rendu de leurs découvertes ont été présentés sous la forme d'une exposition intitulée « Tour à Tour – regards croisés des enfants citadins sur la tour de Beaulieu ». Accueillie pendant une semaine au Forum d'architecture de Lausanne. Plus de 500 visiteurs ont vu cette exposition.

Conseil des Enfants

Trois nouveaux conseils ont pris forme : aux Bossons – Plaines-du-Loup, à Chailly et à Boisy. Avec Prélaz, quatre quartiers offrent désormais la possibilité de participer à un Conseil des Enfants aux enfants âgés de 7 à 12 ans.

Les modalités et la mise en œuvre de ces conseils résultent d'un partenariat entre les acteurs du terrain (animateurs socioculturels et associations de quartier) et les intervenants travaillant avec les enfants (APEMS et écoles).

De nombreux projets sont nés de ces conseils: organisation d'événements divers, rencontre avec le Service du logement de la Ville pour l'établissement d'une charte d'utilisation des espaces de jeux, rédaction d'un courrier exprimant le sentiment de danger lié à la circulation autour d'une école, participation aux démarches pour le réaménagement d'une place de jeux, etc. Au-delà de la réalisation de projets, ces séances mensuelles permettent également aux enfants d'exprimer et d'échanger avec leurs pairs sur des choses vécues.

Invités dans le cadre de l'exposition « 1, 2, 3 vacances » au Forum de l'Hôtel de Ville, des enfants des quatre conseils ont pris part à une table ronde ayant pour thème « Enfants en vacances : à vous la parole ».

Un pas vers l'autre

La mission de ce projet a été de rendre compte des actions valorisant la diversité culturelle menées au sein des structures d'accueil de l'enfance de la Ville. Des dizaines de professionnels et des centaines d'enfants de 3 à 12 ans ont pris part à cette démarche dont l'aboutissement a été une exposition ludique et interactive. Ouverte au public pendant 10 jours, 600 personnes (familles et professionnels de l'enfance/éducation confondus) y ont pris part. L'exposition a également accompagné la Caravane des Quartiers durant l'été.

Afin de laisser des traces durables de ce projet, une brochure a été éditée et distribuée à plus de 4'000 exemplaires dans les milieux concernés et un banc à l'effigie de « Un pas vers l'autre » a été construit par les ateliers de la Ville. Il sera installé dans différents quartiers lausannois en 2011.

Démarche UNICEF « Commune amie des enfants »

Lausanne a choisi d'adhérer à l'initiative de l'UNICEF visant à soutenir l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant au niveau communal. L'objectif de cette démarche est d'améliorer l'environnement des enfants. Son aboutissement consistera en l'obtention du label « Commune amie des enfants ».

Suite au questionnaire complété par les services de l'administration communale concernés, l'UNICEF a rendu son rapport d'évaluation en fin d'année. Le bilan de la

situation est très positif et Lausanne est vivement encouragée à déposer sa candidature pour l'obtention du label.

Jardin des Parents

Ce projet cantonal est piloté et financé par le Service de protection de la jeunesse. Inaugurés en 2009 dans quelques communes vaudoises, les Jardins de Parents proposent, sans inscription et contre une modique somme, des soirées de rencontres et d'échanges entre parents.

La délégation à l'enfance s'est efforcée d'élargir à toutes les familles une offre déjà proposée aux familles monoparentales. Après un travail de réflexion et de prospection réalisé en partenariat avec l'Association des Parents d'Élèves et l'École des Parents de Lausanne, deux lieux (la Maison de Quartier Sous-Gare et l'APEMS d'Entre-Bois) proposent dorénavant 8 ateliers par an.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSIONS

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation ;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse ;
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans ;
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs de la PJB et du médiateur sportif ;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes.

Activités spécifiques du délégué

Commission Inter-services Adolescence

Rencontres trimestrielles réunissant la Délégation jeunesse avec les services suivants : Ecoles primaires et secondaires, Parcs et promenades, Sports, Police (brigade de la jeunesse et observatoire de la sécurité), Assainissement ainsi que la Délégation enfance pour discuter des problématiques liées aux adolescents dans la ville et harmoniser les actions à mener.

Conférence romande des délégués enfance et jeunesse (CRDEJ)

Rencontre quatre fois par année des délégués romands, soit 16 personnes représentant 10 villes et 3 cantons.

Participation à différentes commissions

« Bus Pyjama » (Lausanne Région), « Toxicomanie » (Lausanne Région), « Night Life » (groupe de prévention sur les nuits lausannoises), « Étude de la consommation des jeunes en fin de semaine » (CHUV), Conseil des transports de la région lausannoise (TL), Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT), séances du « Réseau Bellevaux », Projet « Estime de soi » (Addiction Info Suisse - ex ISPA).

Commission « Youth Participation » (Offenbach) et assemblée générale (Stuttgart) de l'Association interna-

tionale « Cities for Children » dont Lausanne est membre depuis cette année à l'initiative du SJL.

Mise en place de projets avec différents services de la Ville, dont le Service des parcs et promenades (aménagement de la jetée d'Osches pour les skaters inauguré le 14 avril, inauguration des places multi-jeux Pré des Druides et toit des TL de la Borde).

Locaux de musique

En septembre, 9 nouveaux locaux de musique aménagés au sous-sol de la rue de la Borde 49 bis ont été mis à disposition grâce à une collaboration avec le Service d'architecture. Avec l'apport de ce nouveau lieu, la délégation jeunesse gère dorénavant 28 locaux de répétition pour une cinquantaine de groupes de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.).

Conseil des Jeunes

En réponse à la motion de M. Antoine Verdon, « Pour la création d'un Parlement communal des jeunes » et au postulat de Mme Graziella Schaller et consorts, « Pour un accueil par les autorités des jeunes citoyens entrant dans leur majorité », la Municipalité a décidé de mettre sur pied un Conseil des Jeunes, proposition acceptée par le Conseil communal en février.

Sous la houlette du délégué jeunesse, une campagne originale avec un personnage totalement décalé, « Jean-Michel Utile », a permis de faire connaître ce nouveau projet aux Lausannois. En plus de la traditionnelle campagne d'affichage, six vidéo-clips ont été réalisés et diffusés à la rentrée scolaire grâce aux nouveaux vecteurs de communication tels que Facebook et YouTube. Ces réseaux sociaux ont également contribué à recruter les 60 membres de ce nouvel organe.

La séance inaugurale s'est déroulée le 3 novembre dans la salle du Conseil communal en présence de différentes personnalités cantonales et communales.

En décembre, la deuxième séance a permis de lancer véritablement le Conseil en nommant un comité composé de 7 membres, en établissant les statuts du Conseil et en nommant diverses commissions dont une chargée de mettre sur pied une fête pour le passage à la majorité des jeunes Lausannois.

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Dix projets de jeunes Lausannois ont été présentés à la Commission d'attribution composée de 6 jeunes, du directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et de la cheffe du Service de la jeunesse et des loisirs. Les sept dossiers suivants ont reçu une aide pour un montant total de Fr. 28'250.— : l'Orchestre « Quipaseparlà » (musique classique), « Soul Clap » (festival hip-hop), « Japan Impact » (manifestation sur la culture japonaise), « Festival Impetus » (musiques actuelles), « Les Enfants de Jean Brun » (événement funk), « Street & Bowl Contest » (roller), Festival « Music On Stage » (festival hard rock).

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Activités sportives

Comme confirmé depuis plusieurs années, la mise à disposition de salles de sport dans les quartiers est un bon moyen de combattre l'ennui et d'atténuer certaines ten-

sions. Il n'est plus à démontrer que le sport peut être un formidable outil de travail social et d'intégration.

Les jeunes peuvent s'adonner au basket, au football, au fitness, à différents arts martiaux ou au Parkour (art du déplacement urbain). Le concept s'appuie sur la libre adhésion des participants et favorise l'accès au plus grand nombre en limitant les contraintes de participation. D'octobre à avril, les TSHM offrent en moyenne 27 heures hebdomadaires dans différents lieux de la ville (Saint-Roch, Béthusy, Grand-Vennes, Montoie et dans les locaux de l'association Sport'ouverte). L'offre s'étoffe durant les vacances scolaires. Ces activités représentent 30 semaines d'occupation, soit quelque 1'100 heures annuelles, y compris durant les vacances scolaires. Par ouverture, entre 25 et 40 jeunes fréquentent ces activités gratuites.

Depuis leurs débuts en 2005, les TSHM constatent que les utilisateurs nés entre 1990 et 1995 laissent place peu à peu aux plus jeunes (1995-2000).

Ateliers d'Arts Urbains

Ces ateliers permettent dans un premier temps d'initier les jeunes au graffiti en leur offrant un espace d'expression. Dans un second temps, ils offrent aux TSHM la possibilité d'exercer un rôle préventif quant aux risques encourus par la pratique illégale de cette activité.

L'octroi de murs à la Voie du Chariot au Flon et dans le passage souterrain de Chauderon a permis aux TSHM d'organiser une nouvelle édition des Ateliers d'Arts Urbains durant les vacances de Pâques.

Interventions dans les quartiers

- Centre ville : Les TSHM ont augmenté leur présence au centre ville leur permettant ainsi d'être vus et reconnus dans différents lieux (Centre Métropole, Bel-Air, Flon-Ville, Montbenon, toit de la FNAC, place de l'Europe, etc.). Cette présence sur le terrain a permis de tisser des liens.
- Grand-Vennes : Depuis les problèmes rencontrés en 2008 et 2009 (incivilités, déprédations, intimidations et actes de violence), différentes actions ont été poursuivies durant l'année. Elles ont permis aux jeunes de donner une meilleure image d'eux-mêmes et de renouer le dialogue avec les acteurs du quartier. Toutefois, il faut rester attentif aux besoins et préoccupations des plus jeunes en maintenant une présence régulière afin de prévenir et d'éviter que le même schéma ne se reproduise.
- Belleaux : Les TSHM ont participé aux séances de réseau et de travail initiées par la déléguée à l'enfance ou le centre de loisirs. Ils ont de plus apporté leur soutien aux animateurs du centre de loisirs qui se sont retrouvés en sous-effectif durant l'année.
- Ancien-Stand : Suite aux nombreux problèmes rencontrés par des collaborateurs du Service des parcs et promenades avec certains jeunes du quartier (incivilités, déprédations et intimidations), un groupe de travail, composé de différents services de la Ville, du centre de loisirs de la Pontaise et des TSHM a décidé de réaménager le terrain de football et la place de jeux en intégrant les jeunes et les enfants à ces travaux de rénovation. Durant les vacances de Pâques, des ateliers de peinture et de réfection de la place de jeux ont été proposés aux adolescents et aux enfants. Le Service

des parcs et promenades a pris en charge la rénovation du terrain de football. Pour fêter la fin des travaux et permettre une meilleure cohésion dans le quartier entre les jeunes et les habitants, une inauguration officielle a été organisée lors de la Fête des voisins. Cette collaboration entre les TSHM et le centre d'animation a aussi donné lieu à des ouvertures d'une salle de sport pour les jeunes.

Actions préventives

- Fêtes de promotion : Parc Bourget – Esplanade de Montbenon : Depuis 2007, une action de prévention est menée durant les fêtes de promotions en collaboration avec le Service de santé des écoles et la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA). Cette année, le public cible (collégiens et gymnasiens) a nettement diminué. Les personnes présentes étaient en très grande majorité de jeunes universitaires ou des HES ainsi que des familles ou des groupes d'adultes. Il semblerait que les habitudes aient changé. Le bord du lac ne ferait plus partie du rituel des fêtes de fin d'année scolaire. Ce constat a aussi été relevé dans le reste du canton (Riviera, La Côte, Nord Vaudois) par la FVA. Une réflexion sur la poursuite ou la modification de cette action sera organisée durant le premier trimestre 2011.
- Initiée en 2009 en collaboration avec le Service des parcs et promenades, l'action de nettoyage des espaces verts par des jeunes a été amplifiée. En effet, alors que l'opération s'était cantonnée à la période des fêtes de promotions, cette année, les jeunes ont aidé les jardiniers tous les week-ends de la période estivale tant au Bourget qu'à Montbenon.

Soutien individuel

Les TSHM sont de plus en plus sollicités pour des questions personnelles (formation, stage, apprentissage, logement, aide dans les démarches administratives, etc.). Les jeunes les considèrent comme des personnes de référence auprès de qui demander des conseils, rechercher du soutien, etc. Ces moments informels peuvent amener le jeune à formuler une demande plus concrète nécessitant que le TSHM s'implique dans son réseau ou qu'il l'accompagne vers le réseau le mieux à même de répondre à ses besoins.

Groupes de travail

- Travailleurs Sociaux de Proximité - TSP Vaud ;
- TSP-Femmes ;
- TSHM Romands ;
- projet « Le Pavé » (FASL) ;
- Bellevaux/Entre-Bois ;
- café-rencontres des structures d'insertion professionnelle, Lausanne ;
- journée de cours traitant du travail social hors murs durant la semaine de formation continue des brigades jeunesse de Suisse romande organisée par l'Institut Suisse de Police, Hérisau ;
- contributions à différents travaux de recherches (mémoires, masters, analyses de pratiques, etc.) sur les spécificités du travail social hors murs (EESP, UNIL, etc.).

Permanence Jeune Borde (PJB)

Des travaux de réaménagement ont été réalisés à la PJB : agrandissement de l'espace d'accueil (gain de 50%, soit de 25 m²) et rénovation d'une grande salle. Ces transformations ont permis aux deux éducateurs d'assurer dans de meilleures conditions leur prestation d'accueil d'enfants et d'adolescents de 7 à 25 ans.

Des animations variées ont été proposées aux enfants et aux jeunes de la Borde : confection de confitures, sortie à Vallorbe avec activité de pêche, visite d'un parc animalier, participation des adolescents à un grand tournoi de football organisé dans le cadre du projet la « Caravane des quartiers », sorties piscine, organisation de l'inauguration du terrain multisports de la Borde, participation aux travaux d'aménagement d'un nouveau studio musical au sous-sol de la rue de la Borde 49 bis et, activité phare de la PJB, atelier de cuisine réservé aux enfants et aux jeunes. Durant toute l'année, différents événements rythment cet espace d'accueil.

Médiateur sportif

Entré en fonction en mai 2009, le médiateur sportif articule son intervention autour de trois axes principaux :

- prévention : dans le but de faciliter l'identification de comportements à risque (violence, dépendances, racisme, etc.) et développer des stratégies de réponse ;
- médiation : afin d'intervenir en cas de crise et contribuer à la recherche d'une solution viable à la fois pour le jeune et pour le club ;
- orientation : pour aiguiller les jeunes vers des structures sociales en relation avec leurs difficultés et proposer aux formateurs-trices des modules de formation continue.

De nombreux clubs sportifs, principalement football et hockey, ont fait appel aux services du médiateur pour des interventions auprès de jeunes en difficulté (résolution de conflits, accompagnement social et soutien aux parents) et à des temps d'échange avec les entraîneurs.

Un colloque-séminaire intitulé « Le sport à l'épreuve de l'adolescence » a été organisé le 20 novembre à la Maison du Sport International - MSI, à Ouchy. Cette rencontre a permis à de nombreux professionnels et/ou intervenants sportifs d'être sensibilisés à cette thématique et de mieux connaître les activités offertes par le médiateur sportif de la Ville.

Par ailleurs, des projets de promotion de la santé et de prévention contre le racisme ont été présentés à différents membres de clubs lausannois (en collaboration avec diverses associations, dont la Licra).

INSTITUTION SOCIO-ÉDUCATIVE : CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT

MISSION

- accueillir, à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescents-es âgés de 14 à 18 ans, en milieu fermé et pour de courts séjours, dans le cadre de peines et mesures de privation de liberté prises à leur encontre par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons), ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse, Office du tuteur général).

Fréquentation

La diminution pondérée des journées par rapport à 2009 est de 7,5%. Cependant, le nombre total de journées reste supérieur à la moyenne des 10 dernières années. Sur le plan qualitatif, on observe que la proportion entre filles et garçons reste remarquablement stable au fil des ans. De même, la répartition des différents régimes (détentions, gardes provisionnelles et observations) ne présente pas d'évolution significative et tout indique que cette situation devrait perdurer l'an prochain.

Entrées	2009	2010
Jeunes filles	120	150
Jeunes gens	350	328
Total	470	478

Journées	2009	2010
Jeunes filles	1'228	1'175
Jeunes gens	4'084	3'737
Total	5'312	4'912

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le projet de transformation importante du bâtiment, élaboré en 2009, est toujours étudié par les services cantonaux. Un positionnement de leur part concernant plus particulièrement les modalités de prise en charge financière est attendu pour le printemps 2011.

Les travaux de réalisation de la nouvelle structure « Post-observation » ont été entrepris dès le mois d'août. Ils devraient être achevés en février 2011.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives (notamment une recherche de longue durée portant sur l'analyse de l'impulsivité chez l'adolescent financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique).

Personnel

Comme l'an passé, l'équipe pluridisciplinaire du CPA est restée très stable puisqu'aucun mouvement n'a eu lieu durant l'exercice. Par contre, une partie de l'automne a été consacrée à la recherche du personnel nécessaire à l'encadrement de la future prestation de « Post-observation ».

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE

La Municipalité a décidé de regrouper les prestations d'accueil extrafamilial partiellement subventionnées par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) sous une même entité opérationnelle et administrative. L'ancien Service de la petite enfance a accueilli le Secteur de l'accueil parascolaire (les APEMS-Accueil pour enfants en milieu scolaire) dès le 1^{er} septembre 2010 et pris la dénomination de : Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE).

MISSION

- proposer et développer à Lausanne la politique de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine ;

- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité ;
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L).

PERSONNEL

Dès que l'on fait référence aux lieux d'accueil de jour de l'enfance, il est courant de songer en premier lieu au personnel éducatif. Logique, dans la mesure où il représente trois quarts de l'effectif total du service.

Toutefois, en faisant abstraction du personnel administratif qui occupe les bureaux de Chauderon 9, il reste encore un cinquième du service dont on parle peu. Bien que l'accueil ne s'effectue pas en internat, le service offre également des prestations d'hôtellerie : 11 cuisiniers (dont deux femmes), 24 aides de cuisine et 62 aides de maison s'activent en coulisse pour offrir un environnement logistique de qualité.

Huit centres de vie infantine (CVE) et un APEMS produisent leurs propres repas. De plus, le CVE des Bergières fournit quotidiennement les repas au CVE des Jardins de Prélaz et à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de Béthusy 16 (gérée par le CVE de la Cité). Enfin, grâce à des équipes performantes et à des infrastructures adaptées, les CVE de Montelly et des Bergières confectionnent également des repas pour trois garderies affiliées au Réseau-L : Primerose, Tivoli et Lucioles.

Personnel fixe et ept alloués selon plan des postes (sans apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept alloués
APEMS	0	0.00000	179	91.44523
CVE Ancien-Stand	36	26.08125	32	23.48750
CVE Bellevaux	30	21.50000	31	22.40000
CVE Bergières	41	29.80625	41	29.38750
CVE Bourdonnette	30	21.83125	33	23.50000
CVE Cité	26	19.57500	26	19.55000
CVE Grangette	30	22.52500	34	25.68750
CVE Jardins de Prélaz	20	13.99375	20	13.77500
CVE Montelly	52	39.41250	57	44.15000
CVE Valency	24	18.77500	24	18.67500
SAJE Chauderon	20	15.70865	27	21.05000
Total	309	229.20865	504	333.10773

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
APEMS	0	0	2	2
CVE Ancien-Stand	0	0	0	0
CVE Bellevaux	0	0	0	0
CVE Bergières	3	3	5	5
CVE Bourdonnette	1	1	1	1
CVE Cité	1	1	2	2
CVE Grangette	1	1	1	1
CVE Jardins de Prélaz	2	2	2	2
CVE Montelly	1	1	1	1
CVE Valency	1	1	1	1
SAJE Chauderon	1	1	2	2
Total	11	11	17	17

Mouvements du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fin d'emploi
Total	78	35

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	31
Retraite	2
Fin de contrat	1*
Invalidité	0
Licenciement	1
Suppression de poste	0
Total	35

*dont un ancien apprenti avec salaire pris en charge par le SPeL selon décision municipale du 8 juillet 2009, concernant les mesures en faveur des apprentis-e-s à la recherche d'un emploi fixe après leur apprentissage.

Stagiaires

Le service a accueilli 75 stagiaires au sein de ses structures tant dans ses centres de vie infantine que dans les APEMS dont :

- 18 en préalable,
- 22 en 1^{ère} année,
- 13 en 2^e année,
- 22 en 3^e année.

Principales causes d'absence en 2010

Causes	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Grangette	Montelly	J. Prélaz	Valency	Cité	APEMS
Maladie avec certificat	1'828.75	1'471.25	4'335.00	2'939.25	1'292.00	1'689.25	429.50	655.50	589.50	4'870.25
Maladie sans certificat	587.75	446.50	324.25	489.50	491.25	932.75	300.00	226.50	343.75	1'325.50
Enfant malade	65.25	140.00	175.00	82.25	154.50	211.50	58.00	35.25	27.25	142.00
Accident	209.75	598.75	261.50	227.75	227.00	579.00	188.50	92.50	0.00	980.75
Formation	216.75	498.00	692.25	192.25	460.25	1'094.75	712.00	164.75	321.50	3'591.25
Maternité	2'050.00	1'044.00	743.25	140.00	1'311.25	844.00	3'879.75	1'483.75	1'701.25	598.25
Congé non payé	476.75	250.00	33.25	895.50	177.50	270.50	316.25	758.50	902.50	29.50
Total en heures	5'435.00	4'448.50	6'564.50	4'966.50	4'113.75	5'621.75	5'884.00	3'416.75	3'885.75	11'537.50
<i>Total en ept</i>	<i>2.61</i>	<i>2.14</i>	<i>3.16</i>	<i>2.39</i>	<i>1.98</i>	<i>2.70</i>	<i>2.83</i>	<i>1.64</i>	<i>1.87</i>	<i>5.55</i>

REPOSITIONNEMENT SALARIAL DES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION AVEC OU SANS ENCADREMENT HIÉRARCHIQUE DE PERSONNEL

Après deux années de négociations avec les partenaires sociaux, le SAJE et le Service du personnel ont proposé à la Municipalité la refonte complète du positionnement salarial des métiers de l'éducation avec ou sans encadrement. Les mesures suivantes ont été validées par la Municipalité et sont entrées en vigueur dès le 1^{er} septembre 2010 :

- réduire l'amplitude des fonctions concernées ;
- distinguer clairement le personnel sans formation pédagogique et le personnel qui entreprend une formation ;
- revaloriser le personnel éducatif avec une formation ES/HES pour être en meilleure cohérence avec les fonctions proches de la Ville ;
- positionner les titulaires de CFC dans une collocation identique à celle des autres certifiés de la Ville ;
- élargir l'amplitude de la classification du personnel éducatif sans formation reconnue.

PRÉAVIS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, POSTULATS

Pétition

Dans sa séance du 25 novembre 2008, le Conseil communal a décidé de renvoyer à la Municipalité, pour étude et rapport, la pétition de Madame Lisane Lavanchy-Bräm et consorts, munie de 75 signatures, « Parents lausannois en colère — pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente ». Le préavis de la Municipalité est entre les mains du Conseil communal.

Postulat

Dans sa séance du 19 mai 2009, le Conseil communal a enregistré le dépôt d'un postulat de Mme Florence Germond « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial ». La commission ad hoc s'est réunie le 27 octobre 2009 et, par 8 voix et 2 abstentions, a décidé de prendre ce postulat en considération. Le 13 avril 2010, le Conseil communal a décidé de renvoyer ce postulat pour

étude et rapport. Le Conseil communal devrait examiner la réponse de la Municipalité dans le courant du premier semestre 2011.

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Deux ans du Réseau-L

Du 10 au 20 novembre, le Réseau-L a choisi de sortir de ses murs pour se présenter à la population et à ses partenaires.

En novembre 2008, le Réseau-L a été accepté par la Fondation d'accueil de jour du canton de Vaud (FAJE). Il a fallu deux ans au Service d'accueil de jour (SAJE) pour que les modalités définies dans la Charte fondamentale et mises en œuvre dans les conventions entre les institutions (IPE) et la Ville soient opérationnelles. Il a également fallu deux ans d'un travail de proximité et d'un engagement conséquent pour que toutes les institutions (employés et employeurs) travaillent dans un esprit où la collaboration, la coopération, le souci d'amélioration et de remise en question soient effectifs. La fête du Réseau-L a été organisée pour remercier chacun de son engagement et rendre visible le travail accompli.

Des milliers de chaussettes ont alors envahi l'espace public. Elles ont représenté les 6'600 enfants accueillis dans un lieu d'accueil de l'enfance lausannois. Elles ont décoré la toise et la plaquette de présentation des prestations du Réseau-L. Portées en cocarde, elles ont orné les vêtements des parents, des professionnels et des enfants qui se sont reconnus comme appartenant à cette « grande famille ». Elles ont illustré les panneaux d'identité de chacun des 113 lieux accueillant des enfants pour une ou plusieurs de leurs prestations. Elles ont soutenu les professionnels dans leur réflexion autour de leur métier. Par le biais du journal « Grandir à Lausanne » — distribué à tous les enfants accueillis dans le Réseau-L ainsi qu'aux élèves lausannois —, elles ont donné la parole aux enfants afin qu'ils évoquent les adultes qui participent à ces accompagnements. Sur la place Jean-Monnet, elles ont été peintes, transformées, enjolivées par les centaines de visiteurs qui ont bravé les frimas de novembre pour découvrir et échanger avec des professionnels sur toutes questions ou réflexions liées à ce réseau.

Grâce à l'engagement de chacun et par son esprit de proximité, la fête fut belle car elle a nourri des liens entre tous, elle a favorisé des sentiments d'appartenance, elle a contribué à faire croître l'estime de soi de chacun, petits et grands, par la reconnaissance et la rencontre.

Un pas vers l'autre

« Un pas vers l'autre » est un projet qui a favorisé une forte coordination entre deux directions de la Ville (Enfance, jeunesse et éducation ainsi que Sécurité sociale et environnement), quatre services et cinq membres du groupe de pilotage.

Certaines institutions de l'enfance (IPE) du Réseau-L ont participé concrètement à l'opération « Un pas vers l'autre » en proposant une action de dialogue interculturel menée avec les enfants dans leur lieu d'accueil et

en s'investissant dans la préparation de l'exposition qui a soutenu cette manifestation. Pour les professionnels qui s'y sont engagés, ce projet a concrétisé le pas vers l'autre qu'ils ont souhaité promouvoir puisque tous ont travaillé ensemble dans un esprit participatif engagé et dynamique.

Oups la Télé

Le projet « Oups la Télé » est un projet du Service de santé des écoles mené en collaboration étroite avec le secteur petite enfance du SAJE. Il s'agit d'un projet de prévention primaire qui vise à mener une action informative et préventive à l'intention des parents sur l'usage des écrans pour de très jeunes enfants (1-6 ans). Force est de constater aujourd'hui que les parents sont souvent démunis pour poser des limites claires et cohérentes face à l'insistance des enfants par rapport à l'usage des écrans. Ce projet entend donner l'occasion de mener une réflexion approfondie sur les nécessités éducatives afin de s'appuyer les uns sur les autres pour s'entraider à trouver des réponses et des moyens garantissant un équilibre entre une vision positive des apports des médias et leurs conséquences négatives en cas d'abus d'usage.

Deux expositions seront organisées en 2011 par le groupe de pilotage du projet, les responsables du programme « Booz yeux » ainsi que des équipes éducatives d'IPE du Réseau-L. Elles seront présentées aux parents et donneront des repères théoriques et éducatifs sur ce thème tout en encourageant une réflexion croisée entre tous les visiteurs.

1^{er} colloque parascolaire

Le 1^{er} colloque parascolaire intitulé « Autour de l'école, le temps des enfants : l'accueil parascolaire entre l'école et la famille » s'est déroulé le 4 juin au Casino de Montbenon. Cette journée de réflexion et d'échanges a été organisée à l'intention des professionnel-le-s, des politiques, des associations et des familles. Il s'est tenu devant un parterre de 350 participant-e-s. Les actes sont accessibles sur le site : www.lausanne.ch/APEMS.

Boum des APEMS

La traditionnelle Boum est destinée aux enfants de 4^e pour marquer le passage du cycle primaire au cycle secondaire. Pour cette 3^e édition, outre la Boum, 500 enfants ont assisté à un concert « live » de musiciens professionnels à la grande salle de Vennes. La découverte du milieu de la musique par les jeunes générations constitue une première dans le cadre des APEMS. Elle a rencontré un énorme succès.

Semaine et Fête du goût

Trois APEMS ont assisté à la confection de pâtés et visité trois boucheries lausannoises. Dans ce cadre, quelques enfants ont pris part, comme jurés, au concours du meilleur pâté vaudois qui a eu lieu le 25 septembre à la Place de la Palud.

Pousses Urbaines

Trois APEMS — géographiquement situés à proximité du projet de construction de la Tour de Beaulieu — ont activement pris part à l'événement de Pousses Urbaines intitulé « Tour à Tour » : visites du chantier et échanges avec des architectes, modélisation et création par les enfants d'un APEMS futuriste exposé au FAR.

SECTEUR PRÉSCOLAIRE

Plan de développement

Le 1^{er} janvier, le Réseau-L proposait 2'733 places d'accueil pour les enfants de parents lausannois de 4 mois à 6 ans et demi. Malheureusement, cette offre globale d'accueil a diminué de 61 places à la rentrée scolaire 2010/2011. Le CVE de l'AGELA a dû cesser son activité le 31 août 2010, l'État espagnol propriétaire des lieux ayant décidé de réorienter l'affectation des locaux. Le SAJE a recherché des solutions pour assurer la continuité de l'accueil des quelque 85 enfants lausannois sous contrat avec l'AGELA. Le 1^{er} août, tous avaient été replacés dans une structure du Réseau-L.

La Municipalité a poursuivi son plan de développement en créant 114 places supplémentaires :

- l'extension du CVE de Montelly par la création d'une UAPE de 24 places à l'avenue de Montoie 20 dès la rentrée scolaire 2010/2011. En 2008 et 2009, la Municipalité a fortement densifié les structures d'accueil pour les enfants de moins de 4 ans et demi dans les quartiers du sud de la Ville (100 places en deux ans). Il s'agissait de compléter cette densification en créant des structures d'accueil pour les écoliers enfantins afin d'assurer une place en UAPE avant l'accueil en APEMS à tous les parents bénéficiant d'une solution de garde en nursery-garderie dans une structure du Réseau-L. Ce projet a fait l'objet d'une communication au Conseil communal et d'une demande de crédit supplémentaire 1^{ère} série ;
- la création d'une UAPE de 24 places au sein de la Fondation de l'asile des aveugles, plus précisément dans les locaux scolaires du Centre pédagogique pour handicapés de la vue (CPHV) à l'avenue de France 30. Ce projet a été concrétisé à la rentrée scolaire 2010/2011. Il a été financé par le solde de la subvention 2010 réservé à la garderie de l'AGELA et n'a pas nécessité de crédit spécial ;
- l'extension du CVE du Servan (quartier de Montchoisi) par la création de 22 places en nursery-garderie, exploitée depuis août ;
- la création d'une nursery-garderie de 22 places dans le nouveau quartier d'habitation en construction au chemin de Maillefer. Ce projet est porté par l'APEF. Il a vu le jour en décembre 2010 ;
- la création d'une nursery-garderie de 22 places au chemin du Signal en partenariat avec l'EMS de Bois-Gentil. Ce projet entame une collaboration avec les EMS fortement demandeurs. Il est géré par une association créée en 2010. Cette garderie ouvrira en janvier 2011.

Au total, ce sont donc 2'786 places qui étaient à disposition des parents d'enfants lausannois au 31 décembre.

Bureau d'information aux parents (BIP)

L'activité du BIP s'est à nouveau axée sur sa mission principale consistant à centraliser les demandes pour une place d'accueil extrafamilial avec la gestion de la Liste d'attente centralisée (LAC) au moyen du logiciel iCARE.

La tendance observée depuis la mise en place de la centralisation des demandes au BIP se confirme et le volume des tâches quotidiennes a encore augmenté par rapport à 2009.

Les contacts avec les parents sous toutes les formes (passages sur place, téléphones ou courriels) sont très nombreux (environ 6'500 contacts contre 6'000 en 2009, +8.3%). Le BIP reçoit en particulier un nombre croissant de visiteurs à la réception à l'étage T de Chauderon 9.

En résumé, le BIP a eu dans le courant de l'année :

- un nombre de nouveaux dossiers à traiter identique à 2009 (2'006 contre 2'027) ;
- plus de fiches à saisir dans le logiciel (3'279 contre 3'051 en 2009, +7.5%) ;
- plus de passages sur place des parents à la réception de l'étage T à Chauderon 9, (2'131, +16.6%) ;
- plus de correspondance par courriel (plus de 2'400 courriels traités, +25.1%). Ce grand nombre a d'ailleurs pu allonger le délai de réponse aux courriels des parents à certaines périodes de l'année.

Seule la permanence téléphonique, réduite à 3 matins, a enregistré un nombre d'appels des parents en légère baisse (2'686 contre 2'905, -7.5 %).

iCARE

Le logiciel de gestion des structures d'accueil a encore gagné en stabilité et fiabilité durant l'année. Seules deux mises à jour mineures et quelques patches correctifs ont été effectués.

Au rayon des principales nouveautés apportées par ces mises à jour, on peut relever :

- la mise en place d'une nouvelle table tarifaire (indexation de 6.5% depuis 1^{er} février) ;
- la possibilité de procéder à une recherche à choix multiples dans chaque liste déroulante de la liste d'attente centralisée (LAC) ;
- la mise en place de la facturation pour l'AMIFA (Accueil en milieu familial) ;
- un contrôle affiné lors de la création d'une nouvelle personne dans la base de données ;
- une révision du masque de recherche des personnes (nouveaux critères tri, affichage des résultats dans un nouvel onglet) ;
- l'impossibilité de modifier un revenu si celui-ci a déjà été pris en compte pour une facturation ;
- la possibilité de désactiver d'anciens groupes de placement inutilisés les rendant ainsi invisibles lors des recherches.

L'évolution du logiciel nécessite un travail de communication interne et externe important avec tous les partenaires : SAJE, SOI, entreprise informatique, délégué-e-s utilisateurs-trices, structures d'accueil, formateur. Cette tâche est grandement simplifiée grâce à l'apport de Flyspray, principale plate-forme d'échanges avec les développeurs d'iCARE. 66 tickets ont été créés, dont 36 ont pu être clos et 30 sont en travail, en accusé de réception ou en attente de mise en production (réalisation terminée).

L'accent principal de cette année a porté, comme prévu, sur le bouclage des spécifications du nouveau module BIP, qui n'avait pas été actualisé depuis 2005. Son introduction est programmée pour la prochaine version, au printemps 2011.

D'autres événements majeurs ont jalonné l'année, notamment la migration de la base de données vers Oracle 64 bits et le renouvellement du parc informatique (Start 2) qui ont nécessité des tests de compatibilité supplémen-

taires réalisés en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique.

Enfin, événements plus « anecdotiques » à signaler, la participation du service à diverses manifestations, comme la fête traditionnelle (et annuelle) organisée par l'entreprise informatique en charge d'iCARE à Aarberg, un workshop à Berne, occasions de rencontres et d'échanges avec les personnes « derrière le logiciel », les utilisateurs-trices d'autres réseaux d'accueil de jour de l'enfance ou les représentants de l'accueil de jour de différents cantons.

Une réflexion approfondie sur le fonctionnement du BIP, la gestion de la liste d'attente centralisée et le processus d'attribution des places d'accueil a débouché sur un rapport-préavis en mains du Conseil communal.

Cellule socio-éducative

Pour renforcer les professionnels dans certaines situations très complexes, soutenir et identifier les ressources des directions et de leurs équipes, développer des projets divers en lien avec leurs missions, le Service d'accueil de jour de l'enfance a créé la cellule socio-éducative. Il s'agit d'un outil spécifique d'accompagnement, d'approfondissement et de questionnement. Par ses interactions avec le terrain, la cellule souhaite également renforcer les prestations du SAJE et apporter une plus-value à son fonctionnement institutionnel. Elle a aussi pour mission d'initier ou d'accompagner les actions visant à promouvoir, développer et consolider le Réseau-L dans son ensemble (usagers, collaborateurs, employeurs, politiques). La cellule est un levier permettant de développer un processus de qualité d'accueil perceptible par la satisfaction des familles, le renom des prestations, la satisfaction des professionnels et la reconnaissance politique.

Durant l'année, les professionnelles de la cellule socio-éducative ont construit, coordonné et accompagné plusieurs projets, dont ceux présentés brièvement dans ce rapport. Elles ont également répondu à de nombreuses sollicitations émanant des IPE sur des questions ayant trait à la vie institutionnelle et à son organisation, aux difficultés rencontrées par certaines familles ou aux questionnements des équipes éducatives.

Par les liens qu'il génère, le travail de la cellule participe à des mises en commun, des synergies, des projets et des réflexions qui servent à l'ensemble du Réseau-L et qui soutiennent le SAJE dans son domaine de compétences.

Halte-jeux subventionnées

Le Service d'accueil de jour de l'enfance subventionne 10 structures à temps d'ouverture restreint (TOR) aussi dénommées 'halte-jeux'. Elles sont organisées sous forme associative. Elles accueillent des enfants de 2,5 à 4,5 ans pour des durées d'une demi-journée, en principe uniquement durant les périodes scolaires. Ces lieux ont une capacité d'accueil de 10 à 15 enfants. Ils totalisant 146 places. Mises à part celles recourant à des dépannages occasionnels, environ 260 familles lausannoises sont régulièrement inscrites dans les halte-jeux.

L'année a été marquée par la pleine reconnaissance des halte-jeux par la FAJE. Les subventions FAJE ont pour buts :

- d'utiliser le potentiel offert par la complémentarité des missions des deux types de structures — à TOE et à TOR — et de renforcer l'accessibilité aux places d'accueil du réseau ;
- d'encourager les structures à TOR à appuyer les réseaux dans leur mission d'accueil d'urgence en prenant en charge des enfants dont les parents sont empêchés ;
- de valoriser les structures à TOR dans leur mission de socialisation, d'intégration et de prévention ainsi que dans leur rôle pédagogique.

À raison d'un forfait de Fr. 4.— par place offerte et par demi-journée d'ouverture, la subvention FAJE pour l'année s'est montée à près de Fr. 100'000.— pour les 10 halte-jeux. Également membre du Réseau-L, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) a vu ses deux structures TOR bénéficier de subventions FAJE pour un montant de Fr. 45'000.—. Le subventionnement de la FAJE en faveur des structures à temps d'ouverture restreint pour leurs prestations d'accueil lors d'empêchement des parents est cependant limité aux années 2010 et 2011. Un bilan de la situation sera présenté au conseil de fondation de la FAJE durant le 2^e semestre 2011.

Instauré en juin 2009, le cycle de rencontres trimestrielles entre les éducatrices et le service s'est poursuivi en 2010. Enfin, les 10 structures ont participé avec enthousiasme aux événements liés à la présentation du Réseau-L auprès du public lausannois.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Renforcement du personnel administratif et socio-éducatif

L'essor des structures parascolaires dont la gestion est centralisée à Chauderon a nécessité un renforcement en secrétariat et en coordination socio-éducative. Le secteur APEMS s'est doté d'un ept supplémentaire de secrétaire et d'un coordinateur socio-éducatif à 80%.

Politique de formation

En 2010, le secteur APEMS trouve parmi son personnel éducatif :

- 12 moniteurs-trices en formation en cours d'emploi de type CFC ASE-A et D dont 6 ont démarré en automne 2010 ;
- 2 éducatrices-trices en formation en cours d'emploi de type ES-HES ;
- 1 responsable en formation postgrade de gestion d'équipe de niveau CAS.

Adaptation des structures aux besoins

Le nombre d'enfants inscrits en APEMS dès la rentrée d'août s'élevait à 2'159, soit 50% des enfants lausannois scolarisés en cycles primaires et 108 inscriptions supplémentaires par rapport à l'an dernier.

Les APEMS offrent 1'596 places d'accueil. Dans le détail et par prestation :

- A (matin) : 480 (+24)
- B (midi) : 1'596 (+66)
- C (après-midi) : 852 (-72)

SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Pour remplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2,3 ept). Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et à surveiller la qualité de la prise en charge des enfants. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des accueillantes en milieu familial (AMF), les coordinatrices effectuent des visites régulières à leur domicile. L'établissement de la convention de placement au domicile des AMF s'effectue en présence des parents et de la coordinatrice de référence. Il renforce le suivi concernant les conditions d'accueil offertes.

Les coordinatrices employées du SAJE ont leur bureau à la rue du Valentin 12, siège de L'AMIFA. Elles travaillent en étroite collaboration avec la direction, l'équipe éducative du jardin d'enfants et la responsable de formation. Elles peuvent entretenir d'autres contacts avec les AMF qui viennent à quinzaine pour leur formation continue et offrir un regard complémentaire sur les enfants accueillis au jardin d'enfants.

Les coordinatrices ont aussi comme mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. L'enquête socio-éducative permet d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue d'une éventuelle autorisation provisoire. Durant l'année, 44 personnes ont manifesté leur intérêt auprès de la structure de coordination.

La volonté commune du Réseau-L et de L'AMIFA de développer l'accueil extrafamilial ainsi que l'augmentation sensible du budget alloué devait permettre d'engager 10

AMF supplémentaires entre août 2010 et juillet 2011. Cet objectif n'a été que partiellement atteint. En effet, la priorité a été mise sur le remplacement des postes laissés vacants à la suite de 14 départs/démissions (déménagements, retraite, maladies, décès, etc.). L'absence prolongée d'une des coordinatrices au cours du deuxième semestre a entraîné une charge de travail supplémentaire pour ses collègues, limitant ainsi le temps consacré aux candidates.

En janvier, 104 AMF autorisées accueillait 285 enfants. En décembre, 100 AMF autorisées accueillait 285 enfants.

Les coordinatrices ont effectué diverses visites au domicile des AMF, soit :

- 217 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
- 24 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans) ;
- 17 entretiens au domicile des candidates pour 7 autorisations provisoires délivrées (valables 18 mois). Sont comprises : 1 mise en conformité (candidate accueillant déjà des enfants avant autorisation) et 2 dénonciations (personnes accueillant sans autorisation).

Les coordinatrices ont été également sollicitées pour gérer des situations conflictuelles entre les parents et les AMF. Elles ont mené 33 entretiens dont 7 au domicile de l'AMF et 26 à L'AMIFA.

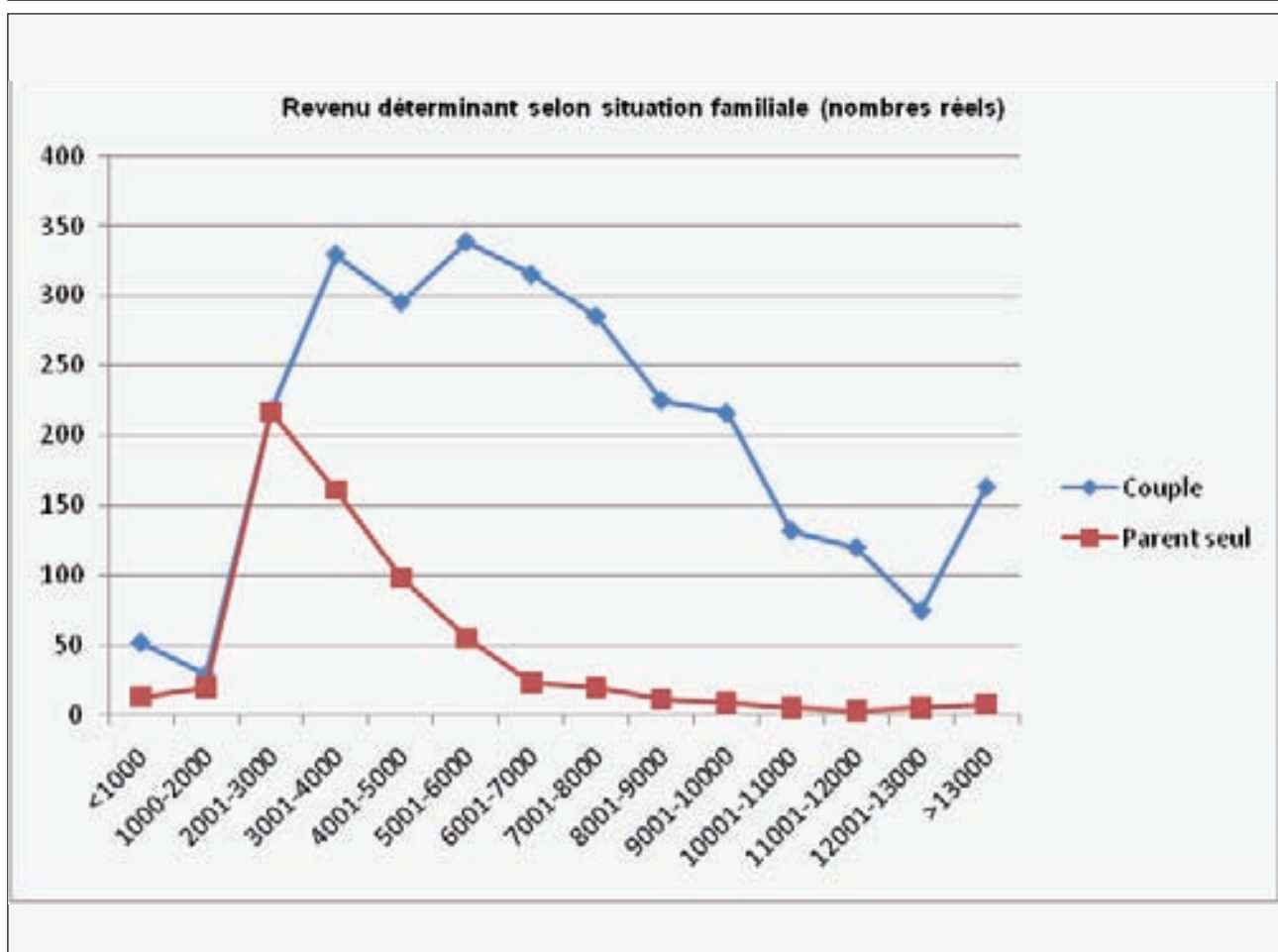
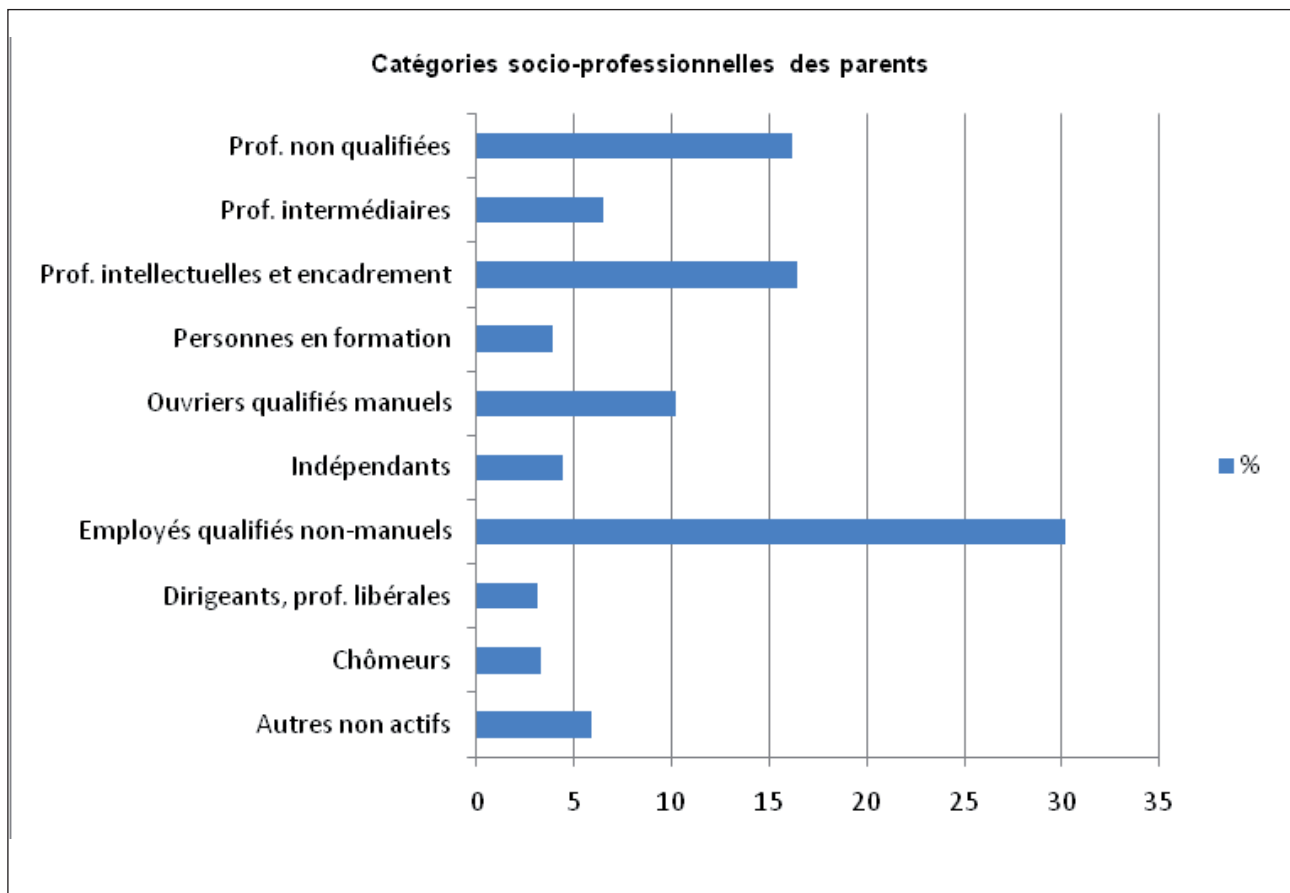
L'année sous revue confirme l'intérêt croissant de candidates potentielles. L'engagement temporaire d'une coordinatrice va permettre de mettre à nouveau la priorité sur l'évaluation de ces personnes et l'engagement de nouvelles AMF.

Statistiques

Secteur parascolaire

Progression des enfants en APEMS 2006/2010

Années	Enfants inscrits	Progression en %	Progression du nombre d'enfants inscrits	Capacité d'accueil			Taux de progression de la capacité d'accueil en %		
				Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
2006/2007	1'566	+ 12	+ 162	360	1'194	540			
2007/2008	1'752	+ 12	+ 186	360	1'356	672	0	+ 14	+ 24
2008/2009	1'925	+ 10	+ 173	432	1'494	804	+ 20	+ 10	+ 20
2009/2010	2'051	+ 4	+ 83	468	1'530	924	+ 8	+ 2	+ 15
2010/2011	2'159	+ 7	+ 108	480	1'596	852	+ 3	+ 4	- 8



Taux d'occupation

Catégorie A - Centres de vie infantine municipaux

Mandant	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	90.98	91.31	114.00
CVE Bellevaux	90.80	91.64	95.00
CVE Bergières	84.82	85.10	120.00
CVE Bourdonnette	85.81	86.51	106.67
CVE Cité	80.84	81.28	92.00
CVE Grangette	84.95	85.40	108.50
CVE Jardins de Prélaz	94.85	95.88	68.00
CVE Montelly	82.61	83.82	164.83
CVE Valency	91.39	92.76	82.00
Moyenne totale	87.45	88.18	(86.68 en 2009)

Catégorie B - Garderies et centres de vie infantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	91.04	91.63	68.00
APEF Madeleine	96.21	95.84	25.67
CPE	93.44	94.31	133.67
Chenille	90.11	90.27	86.00
Clos-de-Bulle	91.51	91.99	61.00
Collonges	91.22	92.48	54.00
Garderie de Primerose	86.82	87.70	22.00
Gardoche	85.83	86.69	44.00
Grattapaille	93.04	93.91	61.57
Les Koalas	92.58	93.06	22.00
Malley-Prairie	97.21	96.95	87.33
Ronde	111.81	112.51	22.83
Servan	88.73	89.56	99.73
Tournesols	111.64	112.44	34.00
Zig Zag Zoug	89.83	90.26	84.00
Moyenne totale	94.07	94.64	(90.31 en 2009)

Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées

Mandant	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
Croquignole	99.78	99.71	37.00
CVE de Beaumont I	92.87	93.49	72.00
CVE de Beaumont II	87.37	88.65	106.80
Espace Enfance Vinet	85.90	86.83	44.00
Lucioles	77.09	77.94	40.50
Mandarine	97.55	97.21	22.00
Minibulles	95.77	95.36	22.00
MiniWatts - Alpiq	64.02	65.88	44.00
Polychinelle	120.53	121.11	79.00
Pouponnière Chailly	88.51	89.51	120.77
Pouponnière Marronniers	90.67	91.59	30.00
Tivoli	89.39	90.33	44.00
Moyenne totale	90.79	91.47	(93.14 en 2009)

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

MISSION

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en coordination avec les directions des établissements scolaires ;
- gérer les tâches transversales relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : fichier des élèves, inscriptions, centre de ressources pour élèves allophones, coordination régionale des ressources ;
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, gestion fiduciaire et gestion informatique ;
- assurer l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements ;
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.) ;
- gérer les transports scolaires (abonnements de bus et Pédibus) ;
- gérer les infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations ;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel.

À cet effet, le service compte une direction, qui comprend notamment la gestion des tâches administratives transversales, et trois Secteurs : le *Secteur scolaire*, le *Secteur parascolaire* et le *Secteur bâtiments*. Le Secteur scolaire est placé sous la responsabilité directe du chef du service, l'adjoint au chef de service est responsable de la gestion financière et des RH, deux adjointes sont responsables du Secteur parascolaire et un adjoint est responsable des bâtiments.

PRÉAMBULE

L'année aura été marquée par quatre dossiers centraux pour le Service des écoles et la DEJE en général :

- la rédaction d'une réponse très détaillée à l'importante consultation lancée par le Département cantonal de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) sur l'avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire. Pour Lausanne, les enjeux sont importants à plusieurs niveaux : celui de l'avenir des structures des établissements scolaires qui pourrait découler de la nouvelle loi, celui du rôle des communes en général et de la Ville en particulier dans la gestion et l'organisation générale de l'école, celui de la coordination entre le service communal et les établissements scolaires, celui du développement de l'accueil parascolaire, celui de l'encadrement socio-éducatif des élèves au comportement probléma-

tique ou celui de l'enseignement aux élèves allophones. De nombreux éléments relevés notamment par la Ville ont été totalement ou partiellement pris en compte dans le texte final du projet de loi qui sera débattu au Grand Conseil au printemps 2011 ;

- le démarrage du fonctionnement du conseil et des commissions d'établissements, qui a généré plus de 50 séances réparties dans les douze établissements et permis à ces nouveaux organes de la vie des établissements scolaires de prendre leurs marques dans un esprit constructif ;
- la mise en œuvre, pour la rentrée 2010, de la nouvelle politique des transports scolaires qui s'est traduite par l'abaissement à 1 km de la distance donnant droit à un abonnement gratuit et par l'octroi d'un bon de réduction de 50% pour les autres élèves et les jeunes de 16 à 20 ans ;
- l'étude et la rédaction d'un rapport relatif à l'état des lieux et à la définition des principaux axes et des enjeux du développement d'une école à journée continue offerte à tous les élèves de la scolarité obligatoire, ce rapport servant de base à un préavis de demande de crédit d'étude que la Municipalité traitera en janvier 2011.

L'année aura été également marquée par l'implication importante du service dans l'étude de la planification des besoins en matière d'équipements scolaires futurs des différents pôles de développement de la Ville : quartier des Fiches, écoquartier des Plaines-du-Loup, développement des Vernands, développement des Prés-de-Vidy, etc.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Total	437	182.279	424	179.667	184.677

La diminution de l'effectif global est principalement due aux fluctuations qui interviennent entre décembre et janvier pour les surveillants de devoirs. Pour cette fonction, les titulaires sont engagés au titre d'auxiliaire pendant quelques mois avant de bénéficier du statut de personnel fixe. C'est ainsi que 20 postes de surveillants de devoirs, soit l'équivalent de 2.2 ept, seront régularisés pour le 1^{er} février 2011.

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total	1	0

Le service accueille en permanence 5 apprentis du pool des apprentis géré par le Service du personnel.

Mouvements du personnel (sans apprentis)

Total	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	25	26

<i>Motifs des fins d'emploi</i>	
Décès	0
Démission	12
Retraite	9
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	1
Suppression de poste	4
Total	26

Personnel administratif

- 19 personnes travaillent à Chauderon,
- 45 personnes (secrétaires et bibliothécaires) sont rattachées aux directions des 12 établissements scolaires.

Personnel d'entretien et réfectoires

- 68 concierges et 122 nettoyeuses,
- 11 cuisinières ou aides de cuisine.

Devoirs surveillés et divers

- 148 surveillants-tes de devoirs scolaires,
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques,
- 2 maîtres nageurs,
- 8 responsables des corps de musique : Orchestre des collèges, Banda et Fifres et Tambours.

Personnel auxiliaire

Le service fait chaque année très largement appel à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Pour l'année sous revue, le nombre de personnes engagées s'est élevé à 522, réparties de la manière suivante :

- 105 surveillants de devoirs,
- 417 nettoyeuses et nettoyeurs.

PRÉAVIS ET INTERPELLATIONS

- Groupe scolaire de Béthusy : construction d'une salle de gymnastique et d'un Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Demande d'un crédit d'étude (extension du compte d'attente). Ce préavis a pour objet une demande de porter de Fr. 350'000.– à Fr. 1'166'000.– le compte d'attente ouvert par décision municipale du 25 juin 2008. Cette demande de crédit sera soumise au Conseil communal au début 2011.
- Réponse à l'interpellation Claude-Alain Voiblet intitulée « Combien d'enfants de familles de clandestins sont-ils présents sur les bancs de l'école obligatoire de notre ville ? ».
- Réponse à l'interpellation Longchamp intitulée « École à journée continue : où en est-on ? ».

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne rassemble les directeurs des établissements et le chef du service. Elle reste l'organe central de conduite des écoles lausan-

noises. Elle permet de gérer avec efficacité l'enchevêtrement important des tâches liées à la gestion de l'école obligatoire. Les modalités de délégation au Service des écoles de tâches cantonales telles que l'accueil des élèves arrivant à Lausanne, l'organisation générale des classes et les tâches transversales liées à la scolarité sont particulièrement adéquates et donnent satisfaction tant aux instances communales qu'aux directions des établissements scolaires. Le développement de l'accueil parascolaire, en application de l'article 63a de la Constitution vaudoise, va encore renforcer la nécessité de pérenniser la convention qui lie l'État à la Ville de Lausanne dans le domaine de la gestion coordonnée de la scolarité obligatoire.

Accueil des élèves allophones

Le centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) continue à jouer un rôle central dans le domaine de l'accueil des élèves migrants, de leur inscription et de leur intégration dans les classes. La rentrée a vu l'arrivée d'un nombre record d'enfants allophones, ce qui a nécessité l'ouverture de classes supplémentaires au lendemain de la rentrée scolaire. Le rapprochement avec la direction pédagogique de la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire) se poursuit.

Informatique de gestion

Suite à l'échec définitif d'un nouveau système d'information pour les établissements de formation lancé en 2006 par le DFJC (SIEF), la Ville de Lausanne a dû trouver par elle-même une solution pour assurer la gestion coordonnée des élèves et des classes, en collaboration avec les directions d'établissements scolaires lausannois. À cet effet, l'outil de gestion scolaire cantonal appelé LAGAPES (Logiciel d'Aide à la Gestion Administrative et Pédagogique des Établissements Scolaires) a été repris et adapté à une gestion coordonnée des établissements scolaires grâce à l'évolution du logiciel FileMaker Pro. Cet outil a permis d'assurer les rentrées 2009 puis 2010 et l'existence d'une base de données centrale pour tous les élèves lausannois, malgré la désactivation de l'ancien logiciel lausannois de gestion des élèves et des classes qui datait de 1984. La qualité de cette adaptation a permis au DFJC de reprendre cette nouvelle version de LAGAPES pour la gestion de l'ensemble des établissements scolaires du canton. Un mandat a été attribué aux développeurs de ce produit pour en garantir la consolidation et la sécurité, afin d'assurer la gestion de la préparation de la rentrée et la gestion des élèves et des classes lausannoises.

Classes vertes

Cette structure, née des anciennes classes lausannoises dites « de plein air », permet la prise en charge d'élèves nécessitant un encadrement éducatif particulier et leur maintien dans l'école régulière malgré d'importantes difficultés psychosociales ou de comportement. 60 à 70 élèves primaires et 30 élèves secondaires font leur scolarité respectivement au collège de l'Arzillier (6 classes) et dans les classes du Signal (3 classes). La formule imposée en 2007 par le Canton d'un remplacement des enseignants par des moniteurs pour les moments périscolaires (principalement les transports et les repas de midi) s'est

révélée inadéquate malgré l'important soutien apporté aux moniteurs non professionnels engagés pour assurer cet encadrement. Depuis la rentrée scolaire, les enseignants ont repris la totalité de l'encadrement des élèves. L'autorisation du Service de l'enseignement spécialisé pour le financement de ce type de prise en charge est octroyée jusqu'à la rentrée 2012. Mission a été donnée à un groupe de travail de construire un nouveau projet de prise en charge socio-éducative de ces élèves présentant pour la plupart à la fois des difficultés scolaires et de comportement. Ce groupe de travail a décidé d'élargir la problématique non seulement à l'avenir des classes vertes, mais à l'ensemble de l'encadrement socio-éducatif dans les établissements scolaires. Une décision pour la suite devrait intervenir dans le courant 2011.

SECTEUR PARASCOLAIRE

DEVOIRS SURVEILLÉS

Devoirs surveillés dans les cycles primaires

- Ressources humaines : Les 5 établissements primaires lausannois ont accueilli 195 groupes de devoirs surveillés auxquels ont participé plus de 2'200 élèves. Si on inclut les remplaçants, le personnel assurant cette prise en charge périscolaire représente plus de 200 surveillants de devoirs. Les nouveaux surveillants de devoirs bénéficient d'une formation de base. Trois sessions ont en outre été organisées afin de permettre aux personnes de se perfectionner. Des ateliers de français et maths ont été mis sur pied et plusieurs séances de formation continue ont eu pour objet la gestion de la classe. Les séances de formation de fin d'année scolaire, animées par un professeur de la HEPL, étaient consacrées à la compréhension et la gestion des émotions avec les élèves.
- Fréquentation : À la fin de l'année, 2'266 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente plus de la moitié (51.3%) des élèves du CYP. La moyenne des élèves était de 11.6 par groupe et la proportion d'élèves fréquentant les devoirs surveillés en étant inscrits en APEMS l'après-midi était de 45.7%.

Répartition selon les établissements

Établissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	411	47.7	37
Prélaz	489	50.9	44
Mon-Repos	450	48.0	34
La Sallaz	346	45.3	27
Entre-Bois	570	64.2	53
Total	2'266	51.3	195

Devoirs surveillés au cycle de transition (5^e-6^e)

De nombreux surveillants de devoirs ont participé aux conférences organisées dans le cadre de la formation des surveillants du primaire sur les thèmes de la discipline, de l'autorité, de la gestion de conflits ainsi que sur les stratégies d'apprentissage et la gestion de la classe.

- Fréquentation : À la fin de l'année, pas loin de 500 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des 10 collèges secondaires dans lesquels ils sont organisés. La moyenne d'élèves par classe a diminué ces dernières années. Elle est actuellement de 10.8. Sur l'ensemble, le nombre d'inscriptions est stable ainsi que le pourcentage des élèves des classes CYT fréquentant les devoirs surveillés qui est de 23.8%.
- Répartition selon les établissements

Établissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	74	22.5	7
Bergières	62	18.7	5
Béthusy	54	18.1	6
Élysée	41	15.0	3
Villamont	89	25.8	9
C.F. Ramuz	113	46.7	10
Isabelle-de-Montolieu	64	24.2	6
Total	497	23.8	46

Études surveillées en 7^e-9^e

L'ÉTUDE mise sur pied en collaboration avec l'établissement de C.-F. Ramuz comptait, au 31 décembre, 95 élèves (53 en 2008, 59 en 2009) dont la participation varie de 1 à 3 jours par semaine, en fonction de leur horaire scolaire. Les jeunes sont accueillis dans le réfectoire d'Entre-Bois, dont les proportions garantissent suffisamment de place tout en offrant un espace clair et ouvert. Une salle attenante au réfectoire est également à disposition pour offrir un local plus silencieux. Cinq moniteurs peuvent répondre aux demandes des élèves concernant leurs devoirs. Ils développent également des conditions favorisant l'échange et stimulant la motivation à rester inscrits à l'ÉTUDE.

Depuis la rentrée 2009, l'établissement de Villamont, pour son école de Saint-Roch, organise des devoirs surveillés en 7^e-9^e, structure nommée *AFTERSCHOOL*. 45 élèves y sont inscrits (22 en 2009). Leur participation varie également de 1 à 3 jours en fonction de leur horaire. L'encadrement des élèves est assuré par deux moniteurs engagés par le Service des écoles et par 3 enseignants au bénéfice de périodes attribuées par le DFJC dans le cadre du projet « équité ». Les enseignants sont présents un jour par semaine.

Dans les 2 lieux concernés, une collation est servie aux élèves avant de commencer les devoirs. Le Service des écoles assure la gestion administrative de ces 2 structures, recherche des moniteurs et collabore à la réflexion des établissements sur les modalités de fonctionnement. Ces deux structures pourraient constituer un « modèle » de fonctionnement pour construire le développement de la prise en charge parascolaire au secondaire, à Lausanne.

RÉFECTOIRES

Le nombre de repas confectionnés durant l'année scolaire 2009/2010 a légèrement diminué (3.8%). Cette diminution a été plus particulièrement enregistrée dans les réfectoires de Béthusy et de l'Élysée.

Établissement	Nb de repas servis
Arzillier	10'436
Belvédère	4'686
Béthusy	10'651
Coteau-Fleuri	2'044
Élysée	17'032
Entre-Bois	41'502
Gd-Vennes	2'149
Rouvraie	3'143
St-Roch	1'921
Signal	5'033
Villamont	--
Total	98'597

Il est à noter que, mis à part pour l'Arzillier qui concerne des élèves primaires, les chiffres ci-dessus concernent les réfectoires secondaires. Ils ne fournissent aucune indication sur le nombre réel de repas servis aux élèves secondaires. En effet, trois réfectoires, Béthusy, Élysée et Entre-Bois, confectionnent des repas servis en APEMS. Une enquête plus approfondie sera menée dans le cadre de l'étude à réaliser pour le développement de l'école à journée continue. Elle permettra d'obtenir un tableau précis et complet du fonctionnement, de la fréquentation et des coûts des réfectoires secondaires.

Mise à disposition de locaux

Plus d'une centaine de locaux sont utilisés chaque semaine par 17 communautés étrangères pour des cours de langue et culture d'origine.

Pour l'année 2010/2011, les 57 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) enregistrent chaque semaine près de 500 occupations différentes par des associations sportives locales.

Les infiltrations d'eau dans le sol de la salle de gymnastique de Boissonnet nécessiteront d'importants travaux d'assainissement durant toute l'année scolaire 2010/2011. La totalité des cours de gymnastique ainsi que les locations par les sociétés sportives ont été déplacées dans d'autres salles de la Ville.

Plan de mobilité — Stationnement dans les bâtiments scolaires

Le Service des écoles primaires et secondaires assure la gestion des 751 places de parc réparties dans 43 bâtiments scolaires. Ces places sont louées, en rotation, aux enseignants et aux employés communaux des autres services de la DEJE et d'autres services de la Ville (Routes et mobilité, Parcs et promenades, Bibliothèque municipale) travaillant dans les bâtiments concernés.

Les conséquences de l'effet du plan mobilité se sont poursuivies. La tendance à la diminution de l'usage des places de parc s'est confirmée : 621 autorisations ont été délivrées contre 635 en 2009, soit une diminution de près de 30% par rapport à 2008.

Transports des écoliers

La rentrée scolaire 2010/2011 a vu la mise en œuvre du nouveau mode d'attribution des abonnements Mobilis pour les élèves et les jeunes Lausannois, conformément à la décision du Conseil communal d'octobre 2009. Dès la rentrée scolaire du mois d'août 2010, tous les élèves de la 3^e à la 9^e année scolarisés dans les établissements

publics lausannois et domiciliés à plus de 1 km de leur collège ont droit à un abonnement de bus gratuit. Les autres enfants ainsi que les jeunes Lausannois de 11 à 20 ans reçoivent un bon de réduction de 50% pour l'achat d'un abonnement annuel Mobilis.

Le périmètre déterminant l'attribution des prestations est basé sur une distance de l'ordre de 1 km autour du bâtiment scolaire. Il est défini par le cheminement piétonnier le plus court entre le domicile et le bâtiment scolaire en tenant compte de la topographie et d'un découpage logique des quartiers.

Un règlement fixant les principes d'attribution a été élaboré et mis à disposition du public sur le site Internet de la Ville. Le premier semestre de l'année a permis de finaliser la mise au point des zones d'attribution et de tester les données calculées par le logiciel TELEATLAS avec le Service d'organisation et d'informatique et celui du Cadastre et de la coordination.

La répartition des attestations et des bons de réduction s'établit de la manière suivante :

Attestations Mobilis

	Envoyées	Utilisées	Taux d'utilisation
Élèves primaires	414	364	88.0%
Élèves secondaires	2'939	2'711	92.0%
Total	3'353	3'075	91.7%

Bons de réduction 50%

	Envoyés	Utilisés	Taux d'utilisation
Élèves secondaires + Jeunes	9'893	4'124	42.0%

Dans le cadre du préavis, il avait été prévu que la totalité des élèves concernés feraient usage de l'attestation et que 50% des bons seraient utilisés. On peut donc considérer que les résultats de cette première opération sont conformes aux prévisions.

D'une manière générale, cette opération a reçu un très bon accueil auprès de la population. Seuls quelques litiges sur la détermination des zones d'attribution ont été enregistrés.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS LAUSANNOIS

Le Conseil d'établissements lausannois, instance instaurée par le Conseil communal lors de l'adoption du règlement du Conseil d'établissements en avril 2009, a tenu sa première séance le 18 février. Une deuxième séance a eu lieu le 13 octobre. Le Conseil est composé de 48 membres issus des 12 commissions d'établissement (chaque commission déléguant 4 représentants) ainsi que des 12 directeurs des établissements scolaires lausannois. Il est présidé par le directeur de l'Enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Les commissions sont quant à elles composées de 20 membres. Elles ont siégé 4 fois. La communication entre l'école et les parents, particulièrement les parents allophones, est au centre des discussions. De nombreuses informations sur le fonctionnement de l'école et du parascolaire sont transmises à la demande des participants. Le site www.lausanne.ch/cel met à disposition les ordres du jour et les procès-ver-

baux de l'ensemble des séances ainsi que les listes des membres. Le Service des écoles assure les tâches administratives et la mise à jour du site Internet. Des séances de coordination sont organisées avec les présidents des commissions.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines s'est déroulée le mercredi 23 juin, celle des classes primaires le 30 juin. C'est le canal météo info qui a transmis des reflets filmés des deux manifestations pour remplacer la diffusion par TVRL.

L'activité encourageant les élèves de 4^e à participer ensemble à un défi sportif a été rééditée. Elle a pour but de mobiliser les plus grands élèves pendant la fête qui se déroule à la place de Milan. Les classes ont obtenu des points qui ont été transformés en chèque (Fr. 1'200.—) pour la Fondation Théodora.

Autres manifestations scolaires

D'autres manifestations scolaires ont marqué l'année :

- deux soirées ont réuni, l'une les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne et l'autre les enseignants retraités lausannois ;
- le rallye mathématique transalpin accueillant près de 700 élèves de toute la Suisse romande s'est déroulé le 26 mai au collège de l'Élysée ;
- l'école de Montoie a fêté ses 60 ans le 25 novembre, illuminant les fenêtres du collège et offrant aux parents et amis des chorégraphies inspirées par des musiques de films ;
- la Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 13 décembre, alors que l'Orchestre des collèges et gymnases lausannois a joué 2 programmes, en février et en novembre.

Pédibus

Les liens avec la coordination ATE (Association transports et environnement) des Pédibus pour la Suisse romande se sont renforcés afin de mener une réflexion commune sur le développement de la démarche. D'autre part, le Pédibus s'est révélé une fois de plus constituer une aide précieuse pour l'organisation de l'accompagnement sur le chemin de l'école. En effet, dans le nouveau quartier de Maillefer, au vu du caractère problématique d'un cheminement long et peu sécurisé pour les jeunes élèves en raison du retard dans la construction d'une passerelle et dans le prolongement d'une ligne de bus, un Pédibus a pu être mis sur pied. Cette initiative a rassuré les parents du quartier et contribué à créer du lien dans ces nouveaux localités.

Fermes pédagogiques

Le rythme des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de 2 journées (ou 24h complètes) par classe. Les activités conduites avec les élèves, en coordination avec l'enseignante, la fermière de l'exploitation visitée et l'animateur responsable, enrichissent la vie de la classe que ce soit pour les contenus ou pour le développement de liens conviviaux entre les élèves. Le remplacement des activités réalisées à la ferme de Rovéraz nécessite une réflexion de fond pour envisager une

solution qui maintienne la vie de la ferme comme centre d'intérêt.

SECTEUR BÂTIMENTS

Maintenance, entretien et aménagement des bâtiments

4^e crédit-cadre d'assainissement

Le 4^e crédit-cadre adopté à la fin du printemps 2008, concerne en 2010 les sites suivants :

- Entre-Bois : deuxième phase de réfection des façades comprenant vitrages, stores et traitement des bétons de l'aile sud ;
- Élysée-gym : fin de la restructuration des 3 vestiaires douches remis aux utilisateurs à la rentrée scolaire d'été ;
- Rouvraie : réfection des toitures et façades ventilées. Rénovation des vitrages aluminium dans le respect des exigences des monuments et sites qui affectent ce bâtiment CROCS en note 2 ;
- les escaliers et les toitures de la fontaine Pierre-Viret ont été restaurés, anticipant les événements qui commémoreront, en 2011, le 500^{ème} anniversaire de la naissance du réformateur et deuxième pasteur lausannois ;
- réfection des structures de préaux couverts : les passerelles de liaisons au nord et sud du bâtiment B du groupe scolaire de Béthusy ayant subi une forte dégradation du béton, elles ont été entièrement démolies et reconstruites à l'identique afin de préserver le langage architectural d'origine ;
- réfection des classes : la première phase de rénovation des 18 salles de classes du bâtiment D de Béthusy a permis de mettre à disposition 5 classes agrandies par la démolition du vestiaire situé en fond de classe. Réfection et restructuration des 3 dernières classes du 2^e étage du collège de Bellevaux. Les 4 dernières classes de la Sallaz, qui en compte 12, ont été rénovées (éclairage-murs), avec un renouvellement partiel du mobilier.

Préavis bâtiments

Le chantier d'agrandissement et de rénovation du collège de Villamont, engagé en 2008, entre dans la troisième phase de rénovation. Elle permettra de mettre à disposition, en 2011, l'aile est de l'ancien bâtiment.

En fin d'année, un préavis a été déposé pour l'obtention d'un crédit d'étude pour le remplacement de la salle de gymnastique provisoire érigée sur le site de Béthusy.

Les travaux d'assainissement engagés au collège de Boissonnet, construit en 1995, ont révélé de graves problèmes d'étanchéité des toitures et des soubassements. L'enveloppe budgétaire, insuffisante, nécessite la préparation d'un crédit d'ouvrage par voie de préavis.

Budget d'entretien

La situation financière est suivie selon trois catégories distinctes de coûts. Pour l'année, la dépense liée aux travaux courants et imprévisibles est de 42%. La deuxième enveloppe de 41% regroupe les travaux prévus. Un troisième volet de 17% détermine le montant des contrats de maintenance annuelle des divers équipements techniques. Ce poste accuse une augmentation constante. Elle est due aux diverses exigences de sécurité et de

régulations automatisées liées aux nouvelles constructions et rénovations des sites scolaires. La progression et la complexité de ce type de problèmes seront d'autant plus importantes que le parc immobilier scolaire comprendra de plus en plus de bâtiments conçus selon les standards Minergie.

Travaux prévus

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, les travaux planifiés et engagés durant l'année 2010 ont permis notamment la rénovation et la rationalisation de surfaces existantes, soit :

- Bergières : réfection et restructuration des 3 paires de vestiaires et douches d'élèves de la salle omnisports et amélioration de l'acoustique et de l'éclairage de la salle de gymnastique simple et de la salle de rythmique ;
- rénovation de l'aula de Béthusy et de son équipement scénique ;
- 15 classes, sur les 23 que compte le groupe scolaire de Chailly, ont été rénovées (plafond-éclairage-murs) avec un renouvellement partiel du mobilier ;
- réfection de la salle de gymnastique du collège des Figuiers ;
- l'appartement du concierge du groupe scolaire du Belvédère a été désaffecté. Deux salles de classes ont été créées, rétablissant ainsi la typologie originelle du 2e

étage de ce bâtiment, classé en note 2 à l'inventaire des monuments et sites ;

- la production du chauffage de Valency a été changée au profit d'un groupe connecté sur le réseau du gaz, libérant un volume utile à l'emplacement de la citerne à mazout.

Vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme. Pour 2010, les frais s'élèvent à Fr. 250'000.—. À cela s'ajoutent les prestations de surveillance par une société privée.

Les sites de Grand-Vennes (19%), des Bergières (12%), d'Entre-Bois (10%) et du Vieux-Moulin (10%) concentrent plus de la moitié des charges. Les frais de réparation les plus importants concernent les vitrages (54%).

Constat

La nécessité de maintenir une augmentation annuelle du budget, afin d'assurer la pérennité du parc immobilier scolaire malgré les frais liés aux actes de vandalisme apparaît de plus en plus indispensable. Il s'agit en particulier d'absorber les coûts liés aux nouvelles surfaces, la maintenance des équipements techniques de plus en plus complexes, le respect des normes et particulièrement les contrôles électriques (OIBT).

PLAN DE RENTRÉE 2010/2011 DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES : CYCLE INITIAL, CYCLES PRIMAIRES, CLASSES ER, VER, DEP ET ACCP

	CIN	CYP1			CYP2			ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Étab.
		P1	P2	multi	P1	P2	multi					
Floréal 5083	8302 Bourdonnette	3			3						6	
	8303 Cour	1			1						2	
	8314 Figuiers					1	4				5	
	8301 Floréal	4	2	2		2	2				12	
	8306- 8307 Malley	3	1	1	1	3	3				12	
	8310 Montoie	7	2	3	1	2					15	
	8311 Montriond	3	2	2		2	2				11	
	8312 Provence	2.5			2.5						5	
	8313 Tivoli	1			1						2	
	24.5	7	8	9.5	10	11	0	0	0	0	70	70
Prélaz 5085	8501 Beaulieu	6	3	3		4	3				19	
	8508 Bergières	2									2	
	8502 Chablère	1									1	
	8503 Pierrefleur	4	2	3	1	3	3	1			17	
	8507- 11-12 Pont-des-Sauges	1			1			1			3	
	8504 Prélaz	5	4	3		5	4		2		23	
	8505 Valency	3	1	2							6	
	8510 Jardins de Prélaz	2									2	
	24	10	11	2	12	10	2	0	2	0	73	73
Mon-Repos 5084	8401 Chailly	6	2	2	2	3	4				19	
	8403 Chandieu	2									2	
	8404 Chissiez	1	1	1		1	1				5	
	8406 Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	1	1	1			9	
	8410 Devin	1			1						2	
	8407 Églantine	4	2	2		2	2				12	
	8405 Florimont										0	
	8411 Léman	2									2	
	8408 Mon-Repos	4	2	2		2	2			1	13	
	8409 Montchoisi	2	1	1	1	1	1	1			8	
8413 Val d'Angrogne										0		
	25	9	9	5	10	11	2	0	0	1	72	72
La Sallaz 5086	8601 Arzillier								6		6	
	8602 Boissonnet	5	3	3		3	3				17	
	8606 Coteau-Fleuri	5	3	3	1	3	3	1			19	
	8613 Montolieu	1									1	
	8615 Praz-Séchaud	2									2	
	8609 La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1			10	
	8617 VCLB	2.5	1.5	1.5		0.5	1	1			8	
	19.5	8.5	8.5	2	7.5	8	3	0	6	0	63	63
Entre-Bois 5082	8204 Barre	4	1	1	1	2	2				11	
	8201 Bellevaux	2	1	2	1	2	1		1		10	
	8212 Bois-Gentil	2	1	1		1	1				6	
	8203 City-Blécherette	1			1			1			3	
	8205 Colline	1	1	1					1		4	
	8210 Entre-Bois	4	2	2		2	2				12	
	8214 Pavillon - EB										0	
	8207 Pontaise	4	1	1		1	1	1		1	10	
	8208 Rouvraie	2	1						1		4	
	8213 Vieux-Moulin	4	2	2		2	1			1	12	
	24	10	10	3	10	8	2	2	2	1	72	72
Totaux	117.0	112.5			106.5			2	10	2	350	350

* les COES, les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

ACCP classes d'accueil

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

DEP classes de développement

PLAN DE RENTRÉE 2010/2011 DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES : CYCLE DE TRANSITION, CLASSES 7^E À 9^E VSB, VSG, VSO, CLASSES ER, DES ET ACCS

	CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES/VER	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Établ.																								
		ER		ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER																												
Belvédère 5011	1101 BELVÉDÈRE																			3	3	32																						
	1101 BV - Tivoli																					2																						
	1103 Croix-Rouges																			8	1	7	1													17								
		9		9		2	2	5		2	2	5		2	2	5		3	3	51	51																							
Bergières 5021	2101 BERGIÈRES																			9		8		3	3	3		3	2	3		3	3	3		1	1	45						
	2101 Bât. AB																			9		8		3	3	3		3	2	3		3	3	3		1	1	45	45					
Béthusy 5031	3101 BÉTHUSY																			7		7	1			3		4	2	2	0.5		4	2	2	0.5		1	3	39				
	3110 Mon Repos																							4	2																	6		
		7		8		4	2	3		4	2	2.5		4	2	2.5		1	3	45	45																							
Élysée 5041	4103 ÉLYSÉE																					7		3	2	2		2	2	3		2	1	2		2	2	30						
	4102 Croix d'Ouchy																			7																						7		
		7		7		3	2	2		2	2	3		2	1	2		2	2	37	37																							
Villamont 5051	5108 VILLAMONT																			3		3		1	1		1	2	1			2	1			1	1	17						
	5104 St-Roch																			3	1	2	1	2	1	3			2	3			1	3							22			
	5103 Prélaz																			3		3																			1	7		
	5110 Madeleine																																									3	3	
		10		9		3	2	4		2	3	3		2	2	3		1	5	49	49																							
C.F. Ramuz 5061	C. F. RAMUZ																																											
	6101 Rouvraie																			6		7																					13	
	6103 Entre-Bois																							2	2	3		2	2	3		2	2	3		2						23		
		6		7		2	2	3		2	2	3		2	2	3		2	0	36	36																							
Montolieu 5071	MONTOLIEU																																											
	7105 Grand-Vennes																			3		3		2	2	3		2	2	3		2	2	3		2						29		
	7101 Coteau-Fleuri																			4		4																				8		
	7102 Signal																																			3						3		
		7		7		2	2	3		2	2	3		2	2	3		5	0	40	40																							
Total par section		53	2	52	3	19	15	21	2	17	15	21	1.5	17	14	20	1.5	15	14	303																								
Total par division		55		55		19	15	23		17	15	22.5		17	14	21.5		15	14																									
Total par degré		55		55		57				54.5				52.5				15	14	303	303																							

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	<i>cycle de transition</i>	ER	<i>classes à effectif réduit</i>
VSB	<i>voie secondaire baccalauréat</i>	DES	<i>classes de développement</i>
VSG	<i>voie secondaire générale</i>	VER	<i>classes vertes</i>
VSO	<i>voie secondaire à options</i>	ACCS	<i>classes d'accueil</i>

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

MISSION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ promouvoir les activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes et la contribution à l'intégration scolaire et professionnelle. ➤ Le service comprend des médecins pédiatres, des infirmières, des physiothérapeutes et des assistants sociaux.

PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon plan des postes (sans apprentis)

	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Total	39	27.422	38	26.662	27.422

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total	1		1	

Mouvement du personnel (sans apprentis)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	embauche(s)		fin d'emploi	
Total	2		3	

Motifs de fins d'emplois

Démission	1
Retraite	2
Total	3

Situation générale

L'infirmière-chef a démissionné après un congé maladie depuis début mars. Deux infirmières ont pris leur retraite et ont été remplacées.

Activités du service en appui externe

L'action de prévention de l'alcoolisme aigu et de ses conséquences immédiates s'est déroulée pour la 4^e année au parc du Bourget fin juin et début juillet. Elle a de nouveau fait intervenir l'équipe des TSHM du Service de la jeunesse et des loisirs. Elle a permis de contacter environ 2'000 jeunes.

Le programme « Oups la Télé » est prêt à être mis en œuvre dans les crèches et garderies (10 inscriptions). Il est très directement inspiré du programme Booz'yeux dont il est une déclinaison pour les moins de 5 ans. Son lancement a été marqué par une invitation au Prof. Serge Tisseron qui a présenté une conférence aux professionnels du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) et du Service de santé des écoles (SSE) en juin. Ce nouveau programme de prévention a reçu une subvention dans le cadre d'Agenda 21 pour sa phase de démarrage qui se terminera fin 2011. Il a aussi fait l'objet d'une postulation officielle au 3rd European Award of Excellence « City for Children 2011 », la Ville ayant adhéré à ce réseau européen cette année.

Le service offre depuis plus d'une décennie des supervisions de groupe pour des problèmes exclusivement professionnels. Les intervenants sont des professionnels dûment qualifiés du domaine de l'éducation, de la psychologie, voire de la psychiatrie. Durant l'année, les collaborateurs du service ont bénéficié au total de 60 heures de supervision et des groupes d'enseignants d'établissements lausannois de 69 heures.

FORMATION

L'équipe infirmière a suivi 2 jours de formation d'été sur le thème « À la mort, à la vie », portant sur la manière de parler de la mort aux enfants.

Un certain nombre de collaborateurs-trices ont bénéficié de 149 jours de formations :

Thème	Nb de personnes
Formation d'été « À la mort à la vie »	25
Renouvellement certification sur la réanimation cardio-pulmonaire	17
« Le conte, outil pédagogique »	11
« Le concept des 3 piliers dans le travail social scolaire »	5
« La clinique du corps en changement »	5
« 6 ^e symposium de soins palliatifs pédiatriques »	4
« La Mort mot à mot »	4
« Carences, maltraitements et abus sexuels: comment aider »	3
« Le sucre mon meilleur copain »	2
Autres cours professionnels	31
Informatique	2

Deux infirmières sont en formation post-grade en santé publique à la Source (105 jours). Une nouvelle infirmière est en formation pour l'obtention du titre de praticienne-formatrice de la HES (9 jours-ept). Quatre infirmières praticiennes formatrices ont participé à une analyse de pratique et trois d'entre elles à un cours à la HECV Santé sur le thème « autorité-responsabilité-pouvoir » (8 jours-ept). Une assistante sociale est inscrite pour une formation donnée sur 3 ans : « Formation à l'approche systémique » (CERFASY).

Les trois infirmières praticiennes-formatrices ont accueilli huit étudiantes de la HESS2 pour des stages de 8 semaines. Elles ont consacré chacune environ une matinée par semaine à l'enseignement clinique. Une quatrième infirmière est en stage de formation pour certification de la fonction de praticienne-formatrice. Chaque année, 4 rencontres avec les homologues du canton sont organisées pour échanger sur le travail d'encadrement.

Le chef de service est intégré dans les groupes de discussion thématique cantonaux ODES/AVASAD pour l'éducation sexuelle et les premiers secours ainsi qu'au COPIL vaccinations. La responsable de l'éducation pour la santé fait partie des groupes cantonaux suivants : groupe de validation de l'ODES des projets de prévention des établissements scolaires vaudois, groupes thématiques de l'ODES, plate-forme Dépendances de l'AVASAD, COPIL pour les vaccinations du Service de la santé publique et groupe de travail de l'AVASAD sur les équipes de santé.

PRÉVENTION

Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2009/2010 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

Besoins fondamentaux	200
Alimentation	116
Sens	222
Sommeil et relaxation	43
Hygiène	369
Immunité, SIDA, sexualité	483
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	96
Toxicomanies	304
Total	1'833

Les infirmières ont consacré 2'962 heures à la préparation de ces actions de santé, en plus du temps mis à les exécuter.

PROGRAMMES DE SANTÉ

L'année a été faste pour l'éducation pour la santé qui a connu un bond d'environ 50%. Cela tient essentiellement à la forme d'encadrement offerte par le service aux équipes de santé d'établissement. La responsable de l'éducation pour la santé, titulaire d'une formation de master en santé publique, conseille ces équipes dès la phase d'élaboration afin que ces actions correspondent aux principes de santé publique. Elle participe aussi aux groupes de décision cantonaux ad hoc chargés de statuer sur leur financement. Outre les deux programmes prioritaires, les projets s'orientent encore plus qu'auparavant vers des sujets touchant au relationnel et à la vie communautaire.

Équipes de prévention (groupes PSPs)

En se basant sur les textes légaux, le SESAF (dont l'ODES fait partie) a publié un document explicite sur les fonctions et responsabilités respectives des participants aux groupes de PSPs (Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire). Ce document rappelle les rôles des professionnels de formation différente qui y participent : animateurs de santé, infirmières, médecins, médiateurs dans chaque établissement scolaire. Il précise que le groupe reçoit un mandat du conseil de direction de l'établissement. L'objectif de santé communautaire, « qui postule une réelle implication de la communauté à l'amélioration de sa santé » est mis en exergue, ce qui responsabilise les familles.

Intégration scolaire

Les enfants en situation de handicap, qui peut être temporaire après un accident par exemple ou durable et provoqué par une longue maladie, ont toujours été intégrés à l'école dans la mesure du possible. Cela dépend de l'affection, du soutien des parents, des professionnels de l'école et hors de l'école ainsi que des caractéristiques architecturales du bâtiment. En raison de l'évolution des techniques de prise en charge et des modes de vie, il y a plus d'enfants diabétiques dans la société actuellement. À la rentrée, 11 enfants ont été intégrés dans des classes normales à Lausanne. Cela implique à chaque fois une préparation soigneuse de leur arrivée et une montée en compétence des adultes de l'établissement qui doivent activement coopérer. Le problème général des directives d'intégration est encore à l'étude au niveau cantonal malgré l'étude réalisée en 2007 sous la direction du professeur Fanconi (DMPC, CHUV) pour les enfants atteints de cancer à laquelle Lausanne avait été associée.

Programme prioritaire sur les dépendances

Ce programme est introduit dans les établissements secondaires par la responsable en éducation pour la santé, en application des directives de l'ODES qui demande dans cette fonction une licence universitaire. En plus de l'établissement du Belvédère, où le programme s'est terminé en 2009, les établissements de C.-F. Ramuz et de l'Élysée (702 et 789 élèves secondaires) l'ont aussi achevé. Rappelons que le programme vise à mettre en place, avec un groupe de travail formé d'enseignants de l'établissement et des professionnels de la santé (une douzaine de personnes), trois procédures utiles en cas de comportement préoccupant, de situation de crise et d'activités extérieures à l'établissement relatives à la consommation de substances psychoactives. À ce titre, ces procédures peuvent aussi être utilisées dans les situations de consommation d'alcool.

Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement

En plus du programme ALEX, des actions de santé d'établissement ont concouru au même but, très majoritairement dans le secteur primaire : « Alimentation saine de l'école à la maison » et « Petits déjeuners de chez nous » (18 classes), « La récréation et moi » (40 classes), « Partenariat école-famille sur les récréations » (25 classes), « Système digestif et alimentation » (13 classes), « Alimentarium » (10 classes), « Alimentation multiculturelle » (19 classes), « Je cuisine pour mes copains »

(33 classes), « Récréations animées-manger-bouger » (45 classes), « Petits déjeuners-accueil des nouveaux élèves » (8 classes), « Bouger en ville (ballades à vélo) » (8 classes), « Marche d'établissement » (2 établissements, 89 classes), « Importance des petits déjeuners » (14 classes).

Le programme ALEX est maintenant pleinement adapté au secteur primaire (1 établissement), dans une formule revue et augmentée, avec des résultats satisfaisants, mais aussi plus coûteuse. Cette formule a fait l'objet d'une évaluation. Elle pourrait être étendue à condition de trouver, dans les établissements, une équipe solidaire, avec 2 professeurs d'éducation physique intéressés.

Au niveau secondaire (4 établissements), le programme ALEX s'est poursuivi et un nouvel établissement a planifié le début de sa prise en charge pour l'hiver 2010/2011.

Climat d'établissement

Source potentielle de mal-être et de difficultés scolaires, le climat de l'établissement scolaire fait partie des facteurs exerçant une influence sur l'incitation à consommer des substances psychotropes. Il est la cible d'un nombre croissant d'actions de santé : « On se mobilise ensemble et non l'un contre l'autre » (18 classes), « Malleystival » (12 classes), « La nuit des contes » (16 classes), « La fête de la lumière » (15 classes), « Journée multiculturelle-Jeux coopératifs-repas parents/enfants » (30 classes), « Concert de Noël » (30 classes), « Accueil dans les bâtiments : nom de code canard » (45 classes), « Comédie musicale Schoolmania » (40 classes), « Bien vivre ensemble et couloirs calmes » (40 classes), « 25^{ème} anniversaire de l'établissement, projets multiples avec les quartiers » (38 classes), « Accueil des 5^e » (7 classes).

Prévention violence-respect

Cette préoccupation est aussi à l'ordre du jour : « Lâche la violence » (10 classes), « Ensemble contre le racisme » (11 classes), « Journée respect » (38 classes), « Ateliers arc-en-ciel » (gestion des classes en difficultés) (19 classes).

Prévention des dangers de l'Internet

En plus des activités du programme « Écrans visés » dont il constitue une composante essentielle, certains établissements se sont mobilisés particulièrement sur ce sujet en invitant l'association Action Innocence (26 classes).

Le programme Booz'yeux (association Écrans Visés) a touché cette année 529 enfants dans 4 collèges. Suite aux thèmes développés par le Prof. Tisseron dans sa conférence pour « Oups la Télé », de nouveaux panneaux thématiques et des saynètes ont été élaborés.

Prévention SIDA

« Prévention par les pairs : témoignages » en collaboration avec Point Fixe (36 classes), dans chacune des classes de 8^e et 9^e d'un établissement secondaire, animation SIDA et exposition dans l'atrium d'un établissement secondaire (15 classes), « Ateliers Point Fixe » (15 classes).

PROMOTION DES VACCINATIONS

Une nouvelle brochure de 30 pages sur les vaccinations durant la période scolaire a été élaborée par un groupe constitué à l'échelon cantonal. Prenant la forme d'une

bande dessinée, elle est utilisée pour tous les degrés scolaires.

En décembre, le service a aussi participé durant une journée au « Chalet de Noël » de la Ville de Lausanne avec une affiche présentant les professionnels et leurs prestations.

Recherche et études

Basée sur les demandes de remboursement des médecins ayant pratiqué la vaccination, l'évaluation de la campagne cantonale de vaccination contre le H1N1 (pour laquelle le chef de service était expert et auteur du rapport) montre des caractéristiques intéressantes. Quel que soit taux réel de couverture vaccinale (qui ne peut être calculé), la vaccination a concerné en priorité les personnes à risque de complications, puis leur entourage. Les médecins de premier recours (généralistes, internistes et pédiatres) ont à eux seuls effectué 80% des vaccinations. 40% des médecins de premier recours installés ont participé à l'effort de vaccination. Les pédiatres et les autres médecins ont aussi vacciné des enfants ne présentant aucun facteur de risque. Il s'agissait surtout de petits enfants vaccinés à la demande de leurs parents. Les personnes à risque ont principalement eu recours à leur médecin habituel tandis que les personnes sans facteur de risque se sont de préférence fait vacciner dans les policliniques. Seuls les habitants des villes de Lausanne, Morges et Nyon se sont fait vacciner au lieu de leur domicile. Les autres Vaudois se sont déplacés hors de leur commune. Ces éléments seront déterminants dans l'élaboration d'un plan de vaccination cantonal contre une épidémie de plus grande ampleur.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé, et le recueil montre un volume de prestations très semblable.

Vaccinations (année scolaire 2009/2010)

vaccin Infanrix	317 doses	soit diphtérie	1'217 doses
vaccin Revaxis	173 doses	tétanos	1'217 doses
vaccin Boostrix	610 doses	coqueluche	927 doses
vaccin Dintarix	117 doses	polio	490 doses
vaccin Priorix	582 doses	vaccin ROR	582 doses
vaccin GENHBvac	1'274 doses	vaccin HB	1'274 doses
vaccin HPV	968 doses	papillomavirus	968 doses

Visites médicales (année scolaire 2009/2010)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

Par le médecin scolaire	476
Par le médecin traitant	804
Refus de la visite médicale	4
Examen de vue	3'821
Anomalie de l'acuité visuelle	421
Examen de la vision des couleurs	1'311
Anomalie de la vision des couleurs	41
Examen de la vision stéréoscopique	478
Anomalie de la vision stéréoscopique	58
Examen de l'audition	1'615
Anomalie de l'audition	126
Examinés pour verrues	3'965
Envoyés chez le médecin pour verrues	395

Mis à part les activités de promotion de la santé, la statistique des prestations hors programme de dépistage est en discussion dans un groupe de travail cantonal qui n'a pas finalisé ses travaux.

PHYSIOTHÉRAPEUTES

Nombre d'élèves

Sexe	Examinés	Signalés pour gym préventive	Suivis pour gym préventive	Signalés au médecin
Garçons	496	100	67	0
Filles	517	95	64	5
Total	1'013	195	131	5

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES

Fonds Salvatore Marino

Le legs dévolu en partie à la Ville de Lausanne a pu être débloqué durant l'année. Il a été attribué comme le demandait M. Salvatore Marino « à des institutions actives dans le domaine de la protection et du soutien à l'enfance défavorisée ». La décision municipale du 31 mars a créé un fonds, administré par la DEJE au profit des enfants et des jeunes Lausannois. Il est doté d'un capital de Fr. 727'930.50. Les règles de gestion prévoient que les assistants sociaux du SSE procèdent aux enquêtes en vue d'attribution et préavisent les demandes avant acceptation par les responsables. Ce fonds a déjà permis d'accéder aux demandes de 11 familles pour un total de Fr. 4'830.—.

Étude

Une étude a été réalisée à propos de l'activité des assistants sociaux sur les 204 nouveaux cas recensés en 2008. L'analyse sur la fréquence et les liens entre la demande d'un référent, le motif de la demande et les réponses apportées sous forme d'interventions dans les familles est très instructive. Les enseignants et les parents formulent le tiers des demandes. Il s'agit pour 47% des cas de situations de maltraitance, ainsi que de besoins en aide éducative et en soutien familial. 13% des cas concernent des difficultés financières ou une recherche de fonds. Après analyse par l'assistant social, 44% des besoins sont d'ordre relationnel (écoute, accompagnement et soutien éducatif).

L'intervention des assistants sociaux permet une meilleure détection des besoins des familles. Ceux-ci sont nettement plus nombreux que les demandes ne le mentionnent, même si le 1/5 des demandes proviennent des réseaux d'établissements. 30% des besoins des familles sont d'ordre éducatif, même si l'on doit prendre en compte que la situation financière n'est pas connue et qu'elle est probablement déjà prise en charge par d'autres instances. A Lausanne, l'approche du travail de l'assistant social scolaire équivaut à ce qui est décrit dans un document cantonal bernois « Travail social en milieu scolaire – Lignes directrices pour son introduction et sa mise en œuvre, Direction de l'Instruction publique du canton de Berne, février 2008 ».

Répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture du dossier

	Fermés en 2010	Restés ouverts	Total
Ouverts avant 2010 (y.c. réouvertures)	30	916	946
Ouverts en 2010	1	205	206

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

MISSION

➤ offrir aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements.

Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes (PPLS) travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions. L'objectif des spécialistes PPLS est de trouver les moyens de faciliter l'évolution de chaque enfant, de leur permettre l'augmentation de leurs connaissances dans de bonnes conditions et de s'épanouir à l'école comme dans leur famille.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans apprentis)

	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Total	55	39.35	54	39.5	40

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Total	1	1	1	1

Mouvements du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fins d'emploi
Total	4	5

Motifs des fins d'emplois

Démission	2
Retraite	3
Total	5

Stagiaires

Le service a pris en charge une stagiaire psychologue, une stagiaire logopédiste et trois stagiaires psychomotriciennes pour des stages de longue durée, en principe sur une année scolaire en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs, six stagiaires de courte durée ont également été accueillis.

Apprentie

Une apprentie employée de commerce voie « E » poursuit sa formation en 2^e année.

SITUATION GÉNÉRALE

L'année a été marquée par le départ à la retraite de la cheffe de service après plusieurs années de travail engagé et fructueux au service de la Commune, des enfants et des familles lausannoises.

À l'interne, après cette phase de transition, l'objectif fut de stimuler l'unité du service en favorisant les échanges interdisciplinaires (organisation des colloques généraux) dans le respect des champs professionnels. D'autre part, certaines procédures administratives ont été unifiées et clarifiées pour permettre un accès identique aux prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie. Le portail unique au secrétariat du service est entré en fonction pour toute nouvelle demande ; les situations d'urgence et les familles allophones bénéficiant toujours de procédures particulières.

Dans le cadre de la RPT, les différents groupes de travail ont terminé leurs rapports. Le DFJC a mis en consultation l'avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) qui va définir directement les mesures d'aide aux enfants et qui aura donc de grandes incidences sur les prestations et les professions. Le service est dans l'attente de ce nouveau cadre législatif ainsi que de l'articulation avec la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) pour connaître ses futures modalités d'intervention.

À cela, il faut ajouter que les spécialistes sont confrontés aux principes intégratifs de l'école vaudoise qui visent au maintien dans l'école ordinaire des enfants présentant des difficultés importantes, des troubles avérés ou des handicaps reconnus. La coordination des mesures et des intervenants est un sujet régulier de débat avec la DGEO et le SESAF.

En conclusion, les psychologues, psychomotriciens, logopédistes ainsi que le personnel administratif ont vécu une année où la charge de travail fut importante. Malgré un nombre de prises en charge relativement constant, les demandes augmentent et la généralisation des listes d'attente est une réalité qu'il s'agira de traiter dans les années à venir en préservant des relations humaines et thérapeutiques ainsi qu'une collaboration étroite avec les partenaires de l'école tout en offrant des prestations de qualité.

ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES

Nombre de dossiers traités

Le travail accompli auprès des enfants reste dans les proportions habituelles de ces dernières années. 2'058 enfants ont été vus par les spécialistes qui ont ainsi accumulés 28'733 heures en lien direct avec eux. Classiquement, les garçons continuent d'occuper d'avantage que les filles (61% du temps). Ces résultats restent stables au cours des années et on les retrouve classiquement dans les études épidémiologiques, ce qui indique qu'il s'agit bien d'une réalité socio-psychologique et non d'une caractéristique lausannoise.

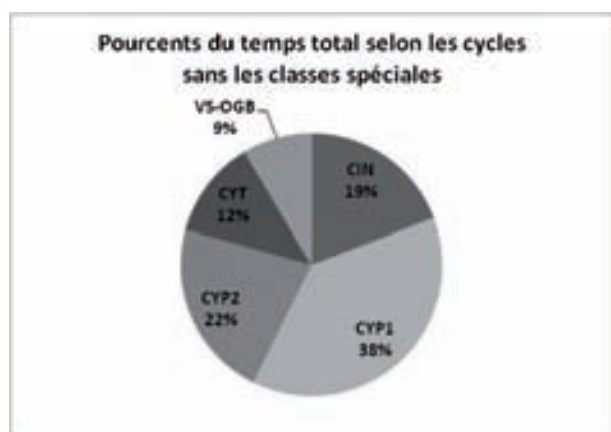
Prise en charge par sexe

Sexe	Dossiers traités	Pourcentage	Total heures	Pourcentage
M	1'262	61.3%	18'110	63.0%
F	796	38.7%	10'623	37.0%
Total	2'058	100.0%	28'733	100.0%

De même, la répartition des heures fournies entre la période « enfantine-primaire » et secondaire reste comme ces dernières années nettement en faveur de la première (80%), le groupe « enfantine-primaire » comprenant toutefois une année supplémentaire par rapport au second. Si l'on ne prend que les degrés primaires (CYP 1 et 2) le temps qui leur est imparti (38 et 22%) reste pourtant majoritairement supérieur au secondaire (12 et 9%) (graphique 1).

Prise en charge en fonction du niveau scolaire

Niveau	Dossiers traités	Pourcentage	Total heures	Pourcentage
Enfantine-primaire	1'450	70.5%	22'984	80.0%
Secondaire	608	29.5%	5'749	20.0%
Total	2'058	100.0%	28'733	100.0%



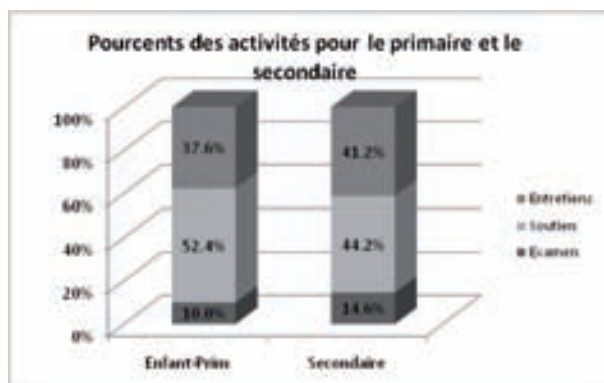
Cette réalité est cohérente avec, d'une part, l'attention portée par le monde enseignant au bon développement des enfants scolarisés et, d'autre part, avec le souhait d'intervenir tôt lors d'apparition de troubles. Il n'en reste pas moins que la question récurrente concerne l'adéquation des structures scolaires aux enfants en difficulté et la capacité du système pédagogique de garder et d'intégrer ces enfants. Les chiffres rapportés ici montrent que ce sont les garçons scolarisés au cycle primaire 1 qui sont les plus demandeurs d'aide et auxquels il s'agit d'être le plus attentif. En effet, plus de la moitié du temps des spécialistes en lien avec les enfants (51.5%) concerne les garçons en classes enfantines et primaires (tableau 3).

Prise en charge : répartition du temps consacré en fonction du niveau et du sexe des élèves

Heures totales	M	F	Total
Enfantine-primaire	51.5%	28.5%	80%
Secondaire	11.5%	8.5%	20%
Total	63.0%	37.0%	100.0%

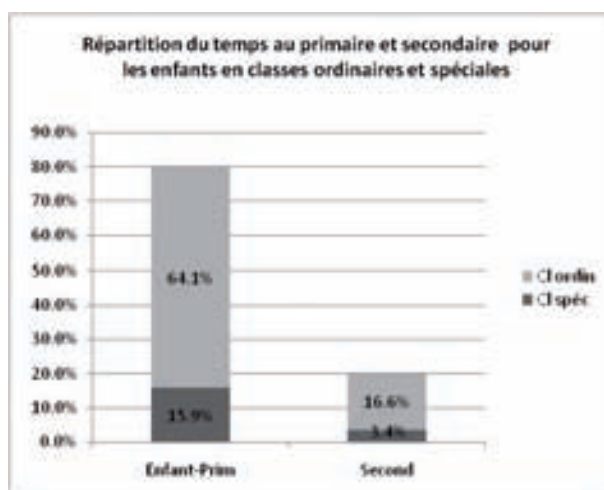
Si l'on tient compte du type d'activité des spécialistes, on observe aussi une part plus importante des soutiens pour l'enfantine-primaire (52.4%) contre 44,2% pour le secondaire (graphique 2). Les entretiens (avec les parents, les enseignants ou des personnes concernées par l'enfant) sont par contre plus représentés au secondaire, ceci sans doute car le besoin en conseils et encadrement est plus soutenu au moment de l'adolescence, en particulier du côté des parents et que les jeunes de ces âges consultent moins volontiers.

Graphique 2

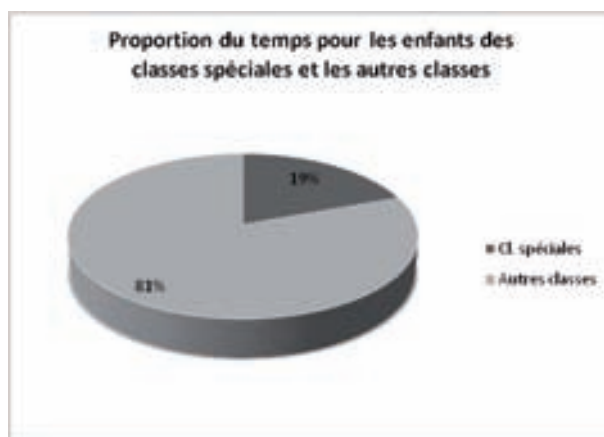


En ce qui concerne les classes spéciales (OES, VER, DES), il apparaît que 80% du temps lié au niveau enfantine-primaire se répartit en 16.6% pour les classes spéciales et 64.1% pour les classes ordinaires. Au secondaire, c'est 3.4% du temps qui est consacré aux enfants scolarisés en classes spéciales, la proportion par rapport aux classes ordinaires dans les deux cas étant à peu près la même que pour les enfantines-primaires.

Graphique 3



Le total du temps pour les classes spéciales représente 19% au total (graphique 4), ce qui correspond en moyenne à une journée par semaine par sept auprès des enfants en pédagogie compensatoire.



CONCLUSION

L'attente des futures lois, textes de référence et réformes structurelles doit avoir le moins de répercussions possibles sur les prestations directes. L'aide à l'intégration des enfants à besoins particuliers implique des changements dans la pratique quotidienne en termes de procédure, de structure et de philosophie et nécessite des moyens adéquats, cohérents et suffisants. Les demandes, de la part des parents et de l'école, sont en augmentation alors que la capacité à y répondre (nombre de postes) est constante. L'enjeu de l'année à venir sera de faire face aux pressions de toutes sortes afin de garder au centre des interventions l'enfant et sa famille.

SERVICE DENTAIRE

MISSION

- promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, s'il s'avère nécessaire, prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

PRESTATIONS OFFERTES

- prophylaxie individuelle effectuée par deux hygiénistes au cabinet ;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires ;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires ;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans trois cabinets dentaires ;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, ceux d'un certain nombre d'institutions spécialisées, de quelques écoles privées et des élèves de Belmont.

EFFECTIF DU PERSONNEL

En fin d'année, le groupe orthodontique de Montbenon comptait deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Les sept cabinets conservateurs comptaient neuf médecins dentistes, neuf assistantes dentaires et une hygiéniste dentaire. Le service de prophylaxie comptait deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat était composé d'un chef de service et d'une secrétaire. L'effectif à la fin de l'année était de 23.45 ept.

Personnel fixe et ept alloués selon plan des postes (sans apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
	31	23.45	31	23.45	24.75
Total	31	23.45	31	23.45	24.75

Apprentis

Le service ne forme aucun apprenti.

Mouvements du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	2	1

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	0
Retraite	0
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	1
Suppression de poste	0
Total	1

ÉVOLUTION DU SERVICE

La gestion administrative et l'échange d'informations entre les cabinets conservateurs ont donné satisfaction. Le logiciel Odontos est toujours fiable.

Les nouvelles techniques en orthodontie employées à Montbenon continuent de permettre une excellente réalisation de l'orthopédie dento-faciale. Le fonctionnement des unités d'hygiène dentaire, de radiologie et du laboratoire continue à donner satisfaction.

Malgré le suivi régulier des appareils et des installations dentaires, quelques remplacements de matériel ont été nécessaires.

Le projet DenSan s'est poursuivi. L'examen des frais des soins des familles qui ont été sélectionnées en raison des coûts élevés qu'elles avaient à payer en 2007 a montré que celles qui avaient suivi le programme avaient stabilisé leurs frais durant les 4 années suivantes, tandis que celles qui s'étaient désistées ont vu leur frais augmenter notablement les 3^e et 4^e années. Ces résultats conduisent à envisager de le répéter annuellement et de l'étendre dans un premier temps à deux autres quartiers en 2011.

DIVERS

L'année 2010 a vu une très légère diminution (4%) du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire. Ce fait est dû à la bonne réputation que le service a su créer au fil du temps.

Effectif des patients

Enfants inscrits au Service dentaire	au 31.12.09	au 31.12.10
Écoles primaires (CIN + CYP)	3'881	3'990
Écoles secondaires (CYT + 7 ^e à 9 ^e)	3'891	3'461
Apprentis, gymnasiens	746	648
Communes voisines (+ Belmont)	99	140
Institutions diverses	81	93
	8'698	8'332

Durant l'année, 175 demandes de « réduction d'honoraires » ont été examinées. Parmi elles, 151 ont été prises en considération (16% de moins qu'en 2009). Sur la base

des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à Fr. 90'000.—, chiffre inférieur de Fr. 10'000.— à celui de 2009.

VISITES DE DÉPISTAGE

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois s'est déroulée

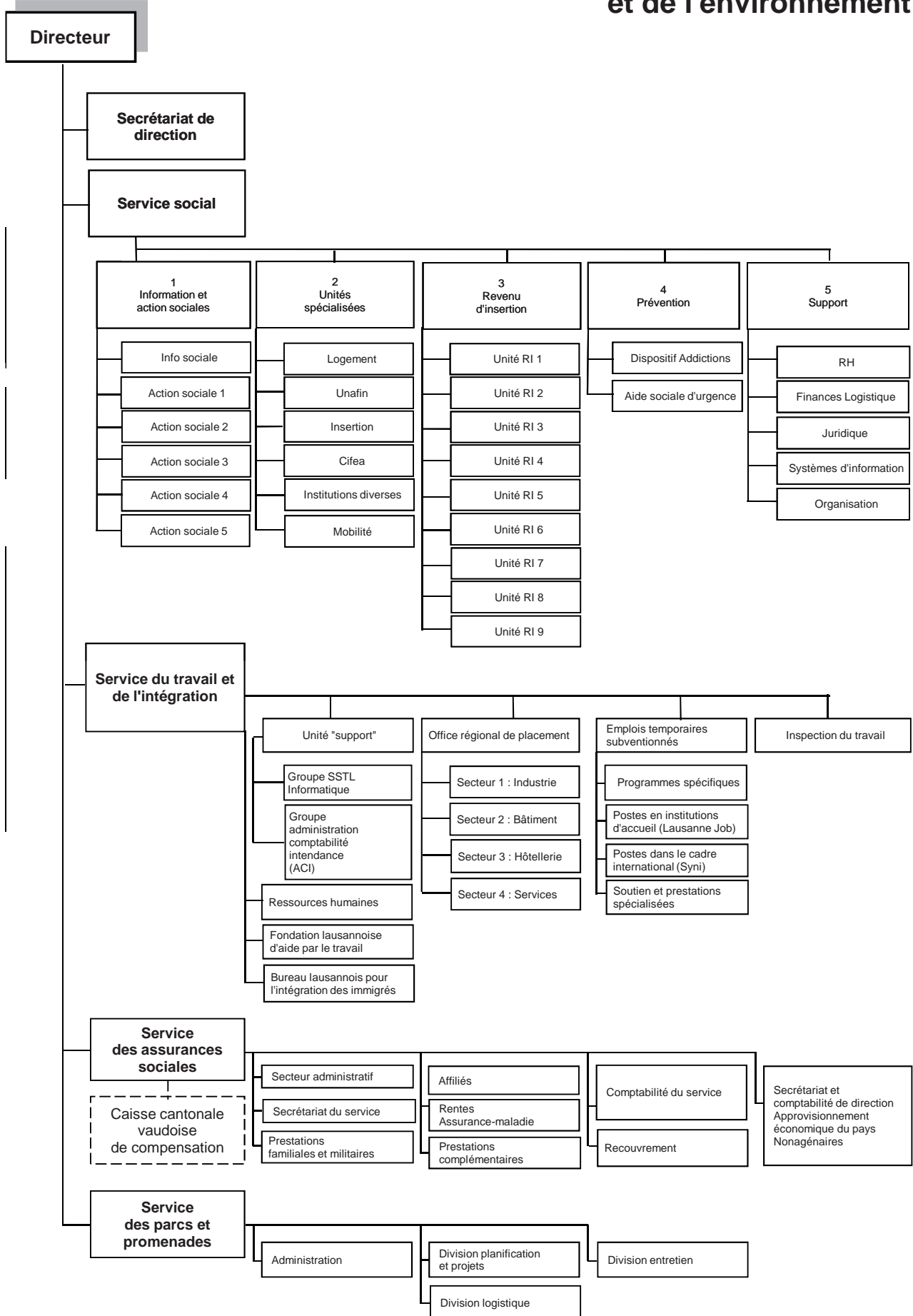
de début septembre à début décembre. Les résultats de cet examen fournissent une indication importante de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 80% des élèves de la première année enfantine sont inscrits au Service dentaire, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année précédente.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2010

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	361	6'820	264	6'556	3'829	1'269	1'329	128	3'375	3'529	959
Classes secondaires	321	5'914	296	5'618	2'926	1'656	991	45	2'290	3'547	878
Classes privées	17	241	8	233	184	5	43	1	13	221	40
Institutions spécialisées	34	313	20	293	164	75	54	0	55	258	51
Belmont	11	213	5	208	165	23	21	0	56	157	12
Total	744	13'501	593	12'908	7'268	3'028	2'438	174	5'789	7'712	1'940

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	56%	SDS :	Inscrits au Service dentaire	45%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturations	24%	Privé :	Non inscrits	55%
Catégorie III :	Avec caries	19%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	1%			

Direction de la sécurité sociale et de l'environnement



Direction de la sécurité sociale et de l'environnement

La situation sociale de l'année 2010 ne s'est pas améliorée par rapport à 2009. La crise a frappé moins durement l'économie suisse que celle des pays voisins. Il reste que ses effets sont parfaitement perceptibles à Lausanne.

Ainsi, le nombre de dossiers est resté à un niveau particulièrement élevé à l'ORP et n'a cessé de croître au Centre social régional. Les participants aux différents programmes des ETSL ont été également fort nombreux.

C'est dans ces conditions difficiles que le Service social Lausanne (SSL) a vécu sa grande mutation. En effet, jusqu'au printemps 2010, les assistants sociaux de l'unité action sociale passaient l'essentiel du temps qu'ils consacraient aux bénéficiaires à vérifier leur indigence. La loi sur l'aide sociale vaudoise exige que cette tâche soit effectuée chaque mois. Ceci implique la production et la vérification d'un certain nombre de pièces (relevés bancaires, etc.). Le temps passé par des assistants sociaux à ce travail fondamentalement administratif ne pouvait être consacré à de l'appui social.

La nouvelle organisation du Service social confie la vérification de l'indigence à des administratifs. Ceux-ci ont vu leurs responsabilités augmentées et ont reçu en ce sens les formations nécessaires. Dès lors, les assistants sociaux peuvent se consacrer entièrement à du travail social avec les bénéficiaires. Ils mettent en œuvre un « protocole d'action sociale » défini pour l'ensemble du canton par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, en collaboration avec les professionnels de terrain et le Département de la santé et de l'action sociale. Ce nouveau mode d'intervention vise à rendre, même de manière limitée, leur autonomie aux bénéficiaires.

Il est trop tôt aujourd'hui pour dire si cette nouvelle manière de procéder portera ses fruits et si les personnes concernées parviendront effectivement à atteindre cette autonomie. On peut cependant dès aujourd'hui saluer le très grand effort de l'ensemble du SSL pour la mise en œuvre de cette réforme. De l'employé de bureau à l'assistant social, du responsable d'unité au chef de service, tous ont contribué de manière constructive au changement. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Un autre service a vu le début d'un changement important: Parcs et promenades. En effet, après une étude de faisabilité approfondie, la Municipalité a décidé de fusionner, à l'horizon 2011, ce service avec celui des Forêts,

domaines et vignobles. La cohérence de réunir sous une même direction les deux services qui s'occupent du patrimoine naturel de la Ville était manifeste. Restait à se donner les moyens d'un rapprochement qui favorise les synergies et ne laisse personne insatisfait ou sur le carreau.

La démarche a été lancée avant le départ à la retraite du chef du Service des parcs et promenades. Elle a impliqué le personnel, à tous les niveaux. Ainsi, le choix du nom du futur service a fait l'objet d'un concours interne, ouvert à tous. La décision a été prise par un jury: le futur grand service s'appellera le Service des parcs et domaines (SPaDom).

Le travail de rapprochement s'est fait collectivement, de manière progressive, en faisant appel à la créativité de chacun. Des projets partiels et spécifiques ont été identifiés, confiés à des équipes. Certains ajustements ont été mis en place immédiatement, d'autres attendront encore. En tous les cas, le nouveau service aura été créé de manière consensuelle et participative, ce qui tenait particulièrement à cœur au directeur.

Au moment de conclure, il faut mentionner le départ à la retraite de MM. Gérald Cordero, chef du Service des assurances sociales et Marc Perrin, chef du Service des parcs et promenades. Des personnalités fortes, qui ont su donner à leurs services des orientations claires, dans l'optique de prestations publiques optimales. Qu'ils en soient ici encore une fois vivement remerciés. Ils sont remplacés par MM. Michel Reichard (Parcs et promenades, ad interim, jusqu'au 30 juin 2011) et Olivier Rémy (Assurances sociales).

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les **tâches d'une caisse de compensation AVS** à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative

- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG) et des allocations familiales (AF)

Dans le **domaine de l'assurance-maladie**, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au **plan strictement communal**, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que l'organisation de l'approvisionnement économique de la Commune ou encore les manifestations honorant les nonagénaires lausannois. Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement est de son ressort.

CHANGEMENTS

Diminution de la cotisation au régime des allocations familiales pour les indépendants

Soumise au régime général des allocations familiales depuis 2009, cette catégorie de travailleurs a vu sa cotisation passer de 1,7% à 1,3% du revenu déterminant au 1^{er} janvier. Il était difficile d'estimer avec précision les prestations à verser aux indépendants, compte tenu de la subsidiarité introduite dans la loi sur les allocations familiales qui privilégie le versement au parent salarié par rapport à celui exerçant une activité indépendante. Un premier exercice a permis de mieux connaître le besoin de financement de ce régime et donc d'adapter la cotisation en conséquence.

Suppression des frais forfaitaires

Lorsque les frais effectifs ne pouvaient être déterminés de façon précise, il était possible jusqu'ici d'exclure du salaire des frais forfaitaires fixés à raison d'un pourcentage général (par exemple 25% pour les représentants). Depuis le 1^{er} janvier, il n'est plus possible d'accepter une déduction forfaitaire générale. Le forfait n'est admis que s'il est déterminé dans un cas particulier et correspond approximativement aux frais effectifs ou s'il est conforme au règlement d'entreprise admis par l'autorité fiscale.

Reprise du contentieux AVS

Depuis que l'agence AVS de Lausanne existe, la gestion de son contentieux était assurée par Administration générale et finances, au même titre que nombre de créances communales. Ce n'est plus le cas depuis le 1^{er} juillet. Suite à la mise en service d'un logiciel informatique spécifiquement développé pour les caisses de compensation et totalement intégré à l'application générale, il n'était en effet plus possible de confier cette gestion à un tiers. Les dispositions légales en matière d'encaissement des cotisations AVS imposent des exigences particulières qu'il est devenu possible de mettre en œuvre avec ce nouveau logiciel.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Total	68	62.8	69	63.1	66.70

Apprentis

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Total	3	2

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	finis d'emploi
Total	6	6

Motifs des fins d'emploi

Décès	1
Démission	3
Retraite	2
Total	6

Augmentation de 0.5 ept décidée par la Municipalité : initialement prévue à Administration générale et finances, elle a été attribuée au groupe « Recouvrement » suite à la reprise du contentieux AVS au 1^{er} juillet.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Allocation communale de naissance

Cette prestation communale n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (ceci depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité le 1^{er} juillet 2005), pour autant bien sûr que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies. Cette année, 1'632 naissances et accueils en vue d'adoption (+ 6.9% par rapport à 2009) ont été enregistrés à Lausanne. 257 allocations ont été octroyées (en diminution de 8.5% par rapport à l'année précédente) représentant une dépense totale de Fr. 352'260.—. Le montant de l'allocation varie de Fr. 1'000.— à Fr. 1'440.—, par palier de Fr. 110.—, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à Fr. 60'000.—. Cette limite est augmentée de Fr. 7'000.— par enfant autre que le nouveau-né.

Allocations fédérales de maternité

Durant l'année, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité (AMat) à 371 mères pour un montant total de quelque 3.7 millions de francs dont près de 850'000 francs à l'employeur « Ville de Lausanne » qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité. Le plafond maximal de l'AMat journalière s'élève à Fr. 196.—, pour une durée de 98 jours.

Nonagénaires

Un cadeau a été remis à 307 (248 en 2009) nonagénaires (72% de femmes). A noter que 16% seulement de ces personnes étaient placées en EMS. Montant de la dépense : quelque 34'500 francs.

Approvisionnement économique du pays

Il y a trois ans, l'autorité cantonale avait demandé aux communes de prévoir un élargissement de l'approvisionnement économique (initialement créé uniquement pour le rationnement de l'alimentation) au carburant et au mazout de chauffage. Au cours de ces dernières années, des informations ont été données aux communes et des séances ont été organisées par le Service cantonal de la sécurité civile et militaire. Durant l'année écoulée, le responsable de l'approvisionnement économique (qui ne travaille qu'à temps partiel) n'a pu que s'assurer du bon maintien du dispositif en rapport avec le rationnement de l'alimentation et ébaucher le traitement des nouvelles directives. Il a pu contrôler le bon état de maintenance du plan «alimentation» et réaliser totalement le plan de distribution des titres de rationnement «carburant et mazout de chauffage».

L'organisation lausannoise d'approvisionnement économique est apte à être mise en activité en tout temps

SERVICE DU TRAVAIL ET DE L'INTÉGRATION (STI)

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- S'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi ;
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires ;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi.

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- Faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- Organiser, dans de nombreux métiers, des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi ;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance invalidité ;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- Veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques ;

- renseigner dans le domaine du droit du travail (public et privé) les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne.

Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

- Conseiller les personnes étrangères et les orienter dans le réseau socio-administratif lausannois
- Contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
- Etre une plateforme d'information et un centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme

ORGANISATION

Le Service du travail et de l'intégration a connu une grande stabilité dans son organisation. Toutes les unités du service ont connu une activité soutenue.

EFFECTIF

Personnel fixe

	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Administration	9	8.5	9	8.3	10.8
Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)	6	3.7	7	4.8	3.9
Bureau ETSL	47	37.3	52	41.5	43.85
Inspection du travail	8	7.3	7	6.1	7.3
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.8	2	1.5	1.5
Office régional de placement	82	76.25	85	79.05	106
Total	154	134.85	162	141.25	173.35

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	3		3	
ETSL	2		2	
Total	5		5	

Mouvement	du		personnel
	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
	Embauches	Fin d'emploi	
Total	20	13	

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	9
Retraite	4
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	13

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

UNITÉ « SUPPORT »

L'année sous revue est la troisième année d'existence de l'unité « Support » qui regroupe les sous-unités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-Comptabilité-Intendance (ACI) ».

Grâce au travail de son documentaliste à 50%, le STI a entrepris de revoir et de professionnaliser son classement et son système d'archivage. Une démarche visant à faire coïncider la structure physique et l'arborescence informatique des dossiers traités a été mise en place et donne pleine satisfaction.

Pour sa part, l'unité SSTLUit s'est particulièrement engagée dans les travaux de tests et d'adaptation des logiciels « métier » (PLASTA & PROGRES) afin de permettre au STI et au SSL, de migrer vers Start II et Windows Seven dans les meilleures conditions.

Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

L'information et la formation ont été au cœur des activités conduites par le BLI. Parallèlement à des actions visibles et souvent très médiatisées, le BLI a conduit un travail de fond important qui redéfinira sans doute l'avenir de la politique d'intégration de la Ville de Lausanne.

« Lausanne 2016 – Construire l'égalité »

Après l'évaluation externe du dispositif d'intégration lausannois en 2009 et suite à plusieurs séances de travail portant sur ce thème avec la Commission tripartite pour l'intégration (CTI), le BLI a rédigé un document intitulé « Lausanne 2016 – construire l'égalité ». L'égalité des chances et l'intégration des étrangers sont au cœur de ce projet. Ce texte de travail a fait l'objet d'une consultation auprès de la population migrante et des associations lausannoises lors d'un atelier qui s'est déroulé en juin. Mis en consultation publique du 9 juin au 22 septembre, ce projet a récolté une large adhésion. Un rapport-préavis sur la politique d'intégration sera proposé en 2011 au Conseil communal.

Prévention du racisme

En collaboration avec la Commission fédérale contre le racisme, le BLI a organisé une conférence nationale intitulée « Les villes s'engagent contre le racisme — Pistes d'action en Europe et en Suisse ». Cette manifestation a eu lieu le 24 septembre. Elle visait à favoriser la mise en réseau dans le domaine de la lutte contre les discriminations et à informer les municipalités suisses sur la Coalition européenne des villes contre le racisme. A cette occasion, Lausanne a ratifié la convention en présentant son « Plan d'action en dix points ».

Trois projets phares

- Favoriser l'accès à la formation, tel est l'esprit de la nouvelle brochure « Apprendre à Lausanne ». Parue à la fin du mois d'août, elle offre un panorama très complet des formations dispensées à Lausanne et utiles pour les personnes migrantes. Publiés en sept langues, deux dépliants synthétiques l'accompagnent et permettent de s'orienter rapidement tant dans les formations proposées que dans la ville.
- Du 14 juillet au 29 août, Vidy-Plage a servi de cadre à une opération inédite : le BLI a proposé des ateliers de

français de base aux migrant-e-s qui le souhaitent. Près de 35 participant-e-s en moyenne ont répondu présent-e-s à chacun des vingt-six rendez-vous donnés au bord du lac, dans une ambiance alliant étude et décontraction. Ces ateliers ont atteint leur objectif de susciter l'envie d'entreprendre une formation plus complète : deux tiers des participant-e-s ont exprimé une telle volonté.

- Intitulée « Un printemps pour agir », la quatrième édition de la Semaine d'actions contre le racisme a remporté un franc succès tant médiatique que public. Près de 400 personnes ont ainsi pu suivre des formations courtes et se perfectionner sur le thème du racisme et de la discrimination en interrogeant leur pratique professionnelle.

Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL)

L'unité ETSL a connu deux changements importants : la nomination d'une nouvelle responsable et un renforcement de sa direction avec l'intégration des chefs de « Syni » et de « Lausanne Job ». La nouvelle direction a pour mission d'assurer l'efficacité des ETSL et de préparer les changements annoncés du cadre légal de l'insertion.

Le souci d'efficacité se traduit par le maintien d'une qualité élevée : très bons indicateurs de satisfaction et troisième certification EduQua. La nouvelle base de données GESPA est opérationnelle depuis janvier pour l'administration des participants et depuis novembre pour leur suivi.

La démarche qualité se traduit aussi par l'attention portée aux ressources humaines. Une enquête de satisfaction a été conduite auprès de tous les collaborateurs. Ses résultats ont été pris en compte tant pour la conduite opérationnelle et la communication que pour les réflexions sur les formations. Des formations spécifiques ont été dispensées sur les dépendances et sur la pratique du coaching.

Pour les ETSL, l'année a représenté une période d'augmentation de la fréquentation : de 918 participants en 2009 à 1018 en 2010, soit près de 11% de plus. Cette augmentation a été forte pour « Lausanne Job » ainsi que pour « Syni » (postes en Suisse). Le nombre des placements en Europe de l'Est est resté stable et la fréquentation des programmes spécifiques a légèrement baissé. Dans ceux-ci, l'accent a été mis sur une plus grande ouverture des postes aux bénéficiaires envoyés par l'AI et les CSR. La mesure « Transition Emploi », passage du suivi social à celui professionnel a connu un moindre succès.

Le développement des postes et des activités a été un point fort. De nouvelles collaborations ont été nouées, notamment avec la Croix-Rouge internationale, avec un nouveau volet de « 5D » ainsi qu'avec projet « ReStart » mis sur pied pour reconfigurer et distribuer les ordinateurs que l'administration communale est en train d'échanger. L'accent a aussi été mis sur l'insertion des non-francophones avec la densification des ateliers de français professionnel.

Les ETSL ont développé leurs réseaux : participation à des forums, rencontres avec des organisateurs et avec ses mandants, envoi de la publication « ETSL infos »

quatre fois par an. L'année sous revue a donc été une période de développement et d'activation des ressources, tant à l'interne qu'à l'externe.

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

Créée en 1978, la FLAT est un fonds de droit privé administré par la Commune de Lausanne. La Fondation édite son propre rapport d'activité.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

Pour compléter son équipe et répondre aux exigences du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), l'ITL a engagé une hygiéniste du travail. Ingénieure en chimie, cette nouvelle collaboratrice est entrée en fonction le 1^{er} janvier. Elle est à même de résoudre les problèmes toujours plus complexes qui se posent en matière de santé et de sécurité au travail.

Une unité d'inspection du travail existe depuis 1937 au sein de l'administration communale. Il s'agissait à l'époque d'appliquer le règlement lausannois sur la protection ouvrière. Par la suite, une permanence en droit du travail a été mise à disposition des Lausannois et des travailleurs actifs sur le territoire communal. En 1970, l'autorité cantonale a accordé à cette unité une délégation de compétence pour la partie administrative de la loi sur le travail. Cette délégation a été réactualisée en 1990 puis confirmée en 1997. Dans le cadre d'ETACOM, la Municipalité a choisi de garder son inspection du travail. En 2005, une délégation de compétence complète lui a été accordée par le Grand Conseil dans le cadre de la nouvelle loi sur l'emploi. Acquis grâce à un effort de formation continue et de participation à des formations particulières, le niveau élevé de compétences des inspecteurs lausannois a constitué un des éléments ayant pesé en faveur du maintien d'une telle structure dans le giron de l'administration communale.

Les compétences des inspecteurs n'ayant cessé de croître pour s'adapter à des exigences en constante augmentation, la Municipalité a décidé de revaloriser la collocation de cette catégorie de collaborateurs.

La permanence de droit du travail possède une mission de conciliation. Elle intervient pour résoudre les conflits de travail en amont et à l'amiable. Ce faisant, elle contribue à limiter la surcharge des tribunaux de Prud'hommes. Elle a été invitée à participer au film « Prud'hommes » de Stéphane Goël, tirant parti de cette occasion pour jouer son rôle en matière d'information sur le contrat de travail et la résolution des conflits de travail à Lausanne.

Suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai, de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif et à l'abrogation de l'article 19 de l'ordonnance 3 de la loi sur le travail concernant la protection des non-fumeurs à leur place de travail, la responsabilité d'opérer des contrôles relève désormais du Service de la santé publique. En la matière, l'ITL n'a plus qu'une mission de surveillance générale de la protection des non-fumeurs.

Une convention de collaboration a été signée avec l'Institut universitaire romand de santé au travail, pour que l'ITL puisse faire appel de manière ponctuelle à ses compétences à des fins d'expertises.

Le rapport sur les contrôles de 110 institutions subventionnées par la Ville de Lausanne a été finalisé le 13 août.

Il a donné lieu à une communication de la Municipalité lors de la séance du Conseil communal du 9 novembre.

Durant l'année, 354 contrôles ont été effectués dont 31% n'avaient pas été annoncés (contrôles inopinés). La permanence du travail a reçu 115 personnes et répondu à 87 courriels. Elle a en outre traité, en moyenne mensuelle, 203 appels téléphoniques. L'ITL a délivré 165 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments facturés : Fr. 7'480.—). Elle a effectué 35 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (émoluments facturés : Fr. 4'970.—) et accordé une autorisation d'exploiter (émolument : Fr. 280.—). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de Fr. 152'842.—.

Office régional de placement (ORPL)

Après un dernier soubresaut principalement dû à des effets saisonniers (6653 en janvier et 6701 en février), l'évolution de l'effectif des demandeurs d'emplois (DE) s'est inversée au mois de mars. Cette tendance s'est confirmée par la suite avec un creux de 6296 DE en octobre. Le nombre de DE (environ 6300) est resté ensuite plus ou moins stable jusqu'à la fin de l'année.

Le nombre d'inscriptions a encore augmenté pour atteindre de nouveaux records (88 le 1^{er} novembre). Il est heureusement compensé par un nombre de placements sensiblement identique. La volatilité accrue du marché du travail semble devoir s'inscrire dans la durée.

Durant l'année, l'ORPL a réalisé 645 visites d'entreprises (objectif 600) et acquis 3100 places vacantes (objectif initial 2900, ultérieurement révisé à la baisse à 2700 par le Service de l'emploi).

En ce qui concerne le chômage, les secteurs ont été diversement touchés. Ont subi une hausse : le secteur financier (+14.4% annuel), le secteur « enseignement, santé et action sociale » (+12.5%), le secteur du commerce de détail (+8.4%) ainsi que celui de l'hôtellerie et de la restauration (+7.5%). Ont subi une baisse : le secteur de l'électrotechnique et de l'horlogerie (-26.2%), celui de l'imprimerie et de l'industrie du papier (-24.1%), celui de la construction (-14%), celui de l'informatique (-10%) ainsi que celui de la métallurgie (-9.8%).

Dans la répartition par tranches d'âges, les statistiques du SCRIS indiquent qu'à l'exception des jeunes de 20 à 29 ans (en recul de 9.8% alors qu'ils avaient été les plus durement touchés en 2009), toutes les tranches d'âges sont en augmentation (+5.8% pour les moins de 20 ans et +13.7 pour les 60 ans et plus alors qu'ils avaient diminué en 2009). Le nombre de chômeurs de longue durée a amorcé une timide décrue au dernier trimestre.

On trouvera, ci-dessous, quelques particularités lausannoises caractérisant la crise de l'emploi :

- Alors que les chiffres s'affolaient en Suisse allemande et dépassaient le pic atteint lors de la crise précédente (inquiétant la conseillère fédérale Leuthardt et lui inspirant des pronostics alarmants), la situation lausannoise est restée en dessous des chiffres de la crise de 2005.
- On a dénombré plus de chômeurs originaires de la zone UE 25 / AELE qu'en 2005.

- La catégorie des moins de 30 ans, les employé-e-s de bureau et le personnel soignant ont été moins touchés que lors de la crise de 2005.
- Le service, la restauration et le bâtiment ont été plus durement touchés.
- Même si le taux de chômage lausannois demeure élevé, il a été dépassé à plusieurs reprises par celui d'autres localités vaudoises (Yverdon-les-Bains, Vevey et Renens). Les comparaisons intercantionales opérées par le Seco montrent que l'ORP de Lausanne se rap-

proche (à la baisse et donc en mieux) de plus en plus des moyennes cantonales.

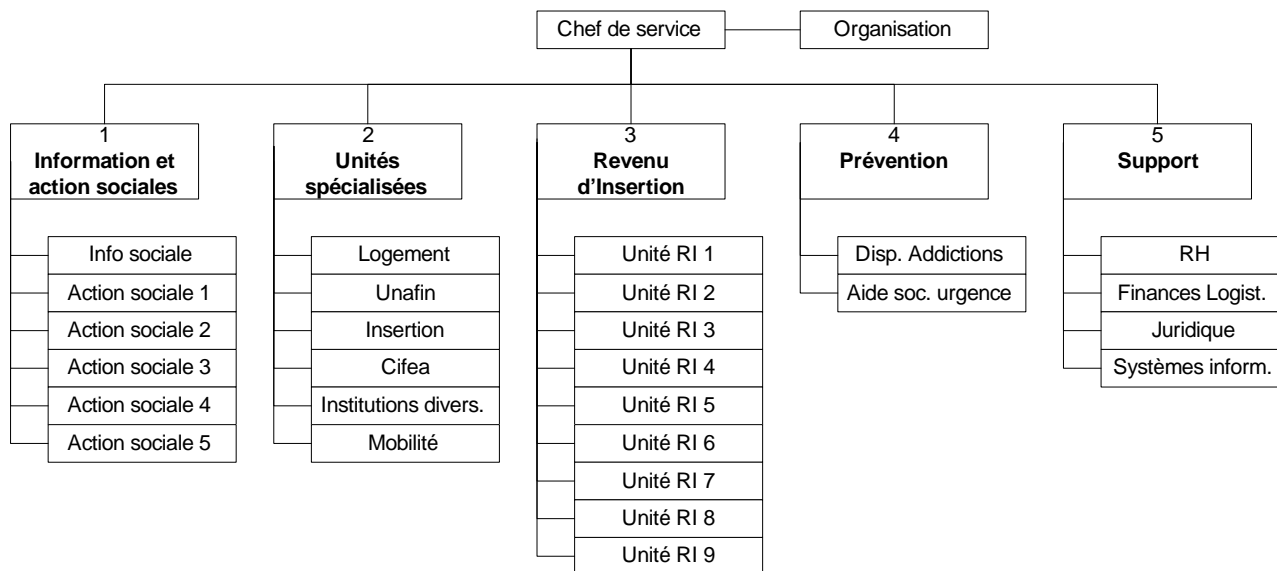
Huit nouveaux collaborateurs ont été engagés et formés pour compenser les départs de neuf conseillers. Compte tenu des engagements de l'année précédente, l'ORP comprend désormais 44% de nouveaux conseillers, situation qui entraîne un renouveau de dynamisme et de jeunesse, mais implique aussi de la part des « anciens » de consentir un effort important pour former et intégrer les « nouveaux ».

SERVICE SOCIAL LAUSANNE

Missions

- **Accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie**
Information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)
- **Garantir le minimum vital**
Prestation financière du Revenu d'Insertion (RI)
Aides individuelles des fonds de la DSSE
- **Réduire les risques liés à l'abus de stupéfiants**
Dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socioéducatif)
- **Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité**
- **Aide sociale d'urgence (hébergement, distribution de nourriture, hygiène et soins de premier recours)**

ORGANISATION



Le Service social a déployé sa nouvelle organisation. Dès le 1^{er} avril, les assistants-es sociaux-les sont en charge de l'appui social, les collaborateurs-rices administratifs-ves sont en charge de la prestation financière du RI. Cette réorganisation ayant fait l'objet d'une communication au Conseil communal¹, elle n'est pas décrite de manière plus détaillée par le présent rapport.

¹ Réforme au Service social, communication du 10 mars 2009

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SERVICE

Effectifs par unités

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Action sociale	123	100.9	72	60.6	
Administration (SSL)	7	6.6	8	7.6	
Caisse RI	42	36.7			
Groupe ressources	7	5.3			
Info sociale - SSL	12	9.6	15	11.4	
Insertion	9	6.4	8	5.9	
Institutions subventionnées	3	2.4	3	2.4	
Juridique			3	1.8	
Revenu d'insertion			103	88.6	
Uniset	2	2	4	3.5	
Unité assainissement finances	8	6.4	8	6.5	
Unité Logement	20	16.4	20	15.3	
Unité support	18	14.7	19	15.2	
Total	251	207.4	263	218.8	229.15

Certaines cases de ce tableau sont vides en raison de la réorganisation du SSL.

Mouvements du personnel (sans apprenti)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	62	49

Motif des fins d'emploi

Décès	1
Démission	39
Retraite	5
Fin de contrat	0
Invalidité	3
Licenciement	1
Suppression de poste	0
Total	49

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité support	1		1	

Le service n'a pas pu engager d'autres apprentis faute de disposer des locaux nécessaires.

Diverses données relatives au personnel

	2006	2007	2008	2009	2010
Effectif moyen annuel (EPT)	175.8	188.96	193.12	196.54	211.93
Nombre de jours maladie/accident par EPT	14.8	13.87	15.78	17.58	18.62
Taux d'absence (en %)	6.01	5.66	6.36	7.24	7.52
Taux de rotation	5.18	7.09	7.71	5.59	15.25

En pondérant les absences en fonction du taux d'activité, le nombre de jours maladie/accident par EPT se monte à 14.95 jours, le taux d'absence à 6.03%.

Le taux de rotation a sensiblement augmenté pour les raisons suivantes :

- La pénurie de logements a rendu la tâche des collaborateurs-rices de l'unité de plus en plus difficile et plusieurs d'entre eux ont démissionné.
- Dans le cadre de la réorganisation du service, plusieurs collaborateurs-rices administratifs-ves ont démissionné parce qu'ils n'ont pas souhaité assumer la responsabilité de la prestation financière du RI et les relations aux usagers.

Domaine 1 – Unités d'information et action sociales

Mission 1: accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie.

Déploiement du nouveau protocole d'appui social

Les unités d'action sociale ont déployé le nouveau protocole d'appui social élaboré avec l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, le Service de prévoyance et d'aides sociales ainsi que des travailleurs sociaux de divers centres sociaux régionaux du canton de Vaud. Ce nouveau protocole précise le but de l'appui social (aider l'utilisateur à regagner un maximum d'autonomie, le plus durablement et le plus rapidement possible) ainsi que ses modalités (les objectifs définis à l'issue d'un bilan de situation doivent être atteints grâce à la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé). En mai, le service a demandé à ses assistants-es sociaux-les de passer en revue tous leurs dossiers, de déterminer — si nécessaire au moyen d'un bilan complémentaire — les situations dans lesquelles une intervention sociale était à la fois nécessaire et possible puis d'élaborer avec les usagers le plan d'action personnalisé prévu par le nouveau protocole. En fin d'année, l'ensemble des portefeuilles avait été revu.

Domaine 2 – Unités spécialisées

Mission 1: accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie.

Unité logement (UL)

L'UL a pour mission de prévenir les expulsions et, en cas d'échec de la prévention, de reloger provisoirement les personnes expulsées. En raison de la crise du logement, le relogement provisoire a parfois nécessité de recourir à des solutions de fortune (hôtel, pension). En outre, ce relogement tend à se prolonger, souvent à grands frais. Enfin, lorsque le relogement provisoire a été réalisé par l'octroi d'un appartement de secours ou de transition, celui-ci doit être attribué de manière définitive, dans la grande majorité des cas, provoquant une augmentation du parc de logements. Aussi le service a-t-il présenté des propositions tendant à mieux prendre en charge le logement des personnes en grande difficulté par son unité logement (voir à ce sujet le rapport-préavis 2010/31).

La diminution importante de la prise en charge de nouvelles demandes ou de situations individuelles s'explique par les démissions de nombreux-ses collaborateurs-rices, qui ont nécessité de restreindre temporairement les prestations. Au 31 décembre, l'équipe est reconstituée.

Evolution des demandes à l'unité logement

Demandes et prestations	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Nouvelles demandes	760	820	765	618	394	-36
Dont accès au logement	545	590	503	424	298	-30
Dont maintien dans le logement	215	230	252	194	96	-51
Types de prestations	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Individuelles	500	470	361	295	132	-55
Collectives	260	350	394	323	262	-19
Ménages au bénéfice d'un appui social lié au logement	327	588	586	468	411	-12

Evolution du parc de logements géré par l'unité logement – état au 31 décembre de chaque année

Objets et gérances	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Nombre d'objets	182	211	266	308	342	355	382	+8
Nombre de gérances	29	21	35	42	44	43	45	+5

Evolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Annoncées	nd	nd	201	187	229	229	212	-7
Exécutées	nd	nd	94	95	107	98	118	+20

Evolution des lots stockés au garde meubles - état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Lots stockés	91	73	75	86	127	105	117	+11
Entrées durant l'année	49	36	38	25	37	40	48	+20

Unité d'assainissement financier (unafin)

L'unafin a pour mission de contribuer au désendettement des ménages privés ainsi que de prévenir leur surendettement. Le plus souvent, l'endettement au moment de la consultation est tel qu'il n'est pas possible d'envisager un règlement négocié des dettes. C'est pourquoi l'unafin met désormais l'accent sur la prévention, tant auprès de ses usagers (éviter une péjoration de leur situation) qu'auprès de groupes cibles (jeunes adultes en difficulté notamment). Par ailleurs, l'unafin participe activement à la gestion de la ligne « Infobudget » mise en place par le Canton dans le cadre de sa politique de prévention du surendettement.

Le nombre de nouveaux dossiers a sensiblement diminué. Depuis 2010 en effet, les personnes intéressées par une démarche de désendettement sont systématiquement orientées sur l'unité « info sociale » qui évalue si la personne est apte à entrer dans une démarche d'assainissement. Cette manière de procéder a permis de ne diriger sur l'unafin que les personnes concernées par ses prestations. En dernier lieu, il faut relever la difficulté croissante d'obtenir l'accord de la totalité des créanciers dans la procédure de règlement amiable des dettes (RADD). L'unafin examine actuellement la possibilité d'introduire dans ses « outils » le concordat qui permettrait de valider un plan sans nécessairement recueillir l'unanimité des créanciers.

Evolution des dossiers de l'unafin - état au 31 décembre de chaque année

Dossiers	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	231	253	255	242	169	-30
Procédures de désendettement couronnées de succès	19	31	21	31	12	-61
Procédures de désendettement n'ayant pas abouti	5	5	1	0	2	+200
Situations stabilisées et clôturées	52	55	45	19	8	-58
Dossiers en cours	163	171	167	159	130	-18

Séances de sensibilisation aux risques du surendettement organisées durant l'année

Publics	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	9	5	3	3	
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	14	10	21	30	+43
Collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Lausanne	4	0	5	3	-40
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	nd	nd	2	3	+50

Unité insertion (UI)

L'UI est une équipe de spécialistes auxquels les assistants-es sociaux-les généralistes recourent pour l'orientation professionnelle. L'unité accompagne les usagers dans l'élaboration de projets d'insertion professionnelle réalistes (tenant compte du « profil » du demandeur d'emploi) et réalisables (tenant compte des besoins et attentes des employeurs). Elle conseille également les généralistes dans le choix d'une mesure d'insertion ou encore la recherche d'une place d'apprentissage. L'UI est appelée à jouer un rôle de plus en plus important du fait de la mise en œuvre du nouveau protocole d'appui social.

Programme FORJAD

Programme FORJAD	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09 -10 en %
Participants inscrits par l'unité insertion	28	53	81	32	25	-22
Participants inscrits par les unités d'action sociale	25	60	82	65	68	+5
Total	53	113	163	97	93	+4

L'unité a suivi 331 personnes, dont trois quarts de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 195 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge

	Nombre	%
Entrée en formation professionnelle	39	20
Prise d'emploi	12	6.2
Bilan et projet effectués à la demande de l'AS généraliste	14	7.2
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	17	8.7
Transfert à l'ORP	13	6.7
Déménagement, service militaire, etc.	11	5.6
Interruption due à des problèmes de santé	14	7.2
Défaut de collaboration, absences	75	38.5

L'intervention de l'unité spécialisée créée en 2006 — qui rassemble des psychologues conseillers en orientation professionnelle et des conseillers en insertion socio-professionnelle — a permis d'entraîner 95 personnes (48.8%) dans une dynamique qui les a conduites, ou les conduira à terme, à s'affranchir du RI et à retrouver une place d'acteur à part entière au sein de notre société.

Unité acquisition compétences de base – CIFEA

	2009	2010
Nombre de places conventionnées (tous cours confondus)	2'180	3'887
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées	107'384	110'817
Total conventionné avec les institutions CIFEA (en francs)	3'237'889.00	2'978'572.34
Total conventionné hors CIFEA (BIP-BIP – accueil enfant pendant la formation des parents) (en francs)	23'300.00	14'000.00

Les prestations dites « de formation de base » que le service achète aux membres de la CIFEA (Association Lire et Ecrire, Association Français en Jeu, CORREF, CEFIL – Le Relais et Centre Femmes – Appartenances) couvrent les domaines suivants :

- alphabétisation (pour francophones et pour non-francophones)
- français langue étrangère (pour non-francophones) et écrit (pour francophones et pour non-francophones)
- calcul (rattrapage niveau scolaire pour entrée en formation)
- informatique (niveau de base)
- apprendre à apprendre (bases cognitives nécessaires à tout apprentissage)
- ateliers divers (développement de l'autonomie : gestion administrative personnelle, budget familial, infos pratiques, etc.)

La CIFEA permet ainsi à tout adulte lausannois en situation de précarité sociale ou économique de rattraper le niveau de fin de scolarité obligatoire dans des conditions favorables. Il s'agit notamment de donner une deuxième chance à ceux et celles qui n'ont pas pu suivre une scolarité adaptée, qui l'ont vécue dans des conditions ne favorisant pas l'apprentissage ou qui ont perdu au fil du temps les compétences acquises à l'école. Le rattrapage de ce niveau de compétences renforce l'intégration sociale et favorise l'intégration professionnelle.

Le prix horaire moyen des prestations CIFEA a baissé de 18% entre 2009 et 2010 et ce pour les raisons suivantes :

- la négociation des prix courants 2009 pour la signature des conventions de 2010
- le financement partiel de certaines prestations par le canton (projets d'intégration)
- la suppression du secrétariat (d'entente avec les prestataires)
- le passage à la facture sociale de l'accueil enfants du Centre femmes
- l'accord non finalisé pour le 2ème semestre 2010 avec Bip-Bip

Ces efforts financiers ainsi que le transfert ou le recours à d'autres sources de financement (facture sociale, BCI) ont permis une réduction du budget en même temps qu'une augmentation des heures de formation dispensées.

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^{ème} âge)

Au cours de l'exercice écoulé, l'unité a assumé la gestion des dossiers d'aide financière aux institutions privées d'utilité publique demeurant dans son portefeuille après une période de changements notables. Plusieurs subventions importantes ont été reprises par les autorités cantonales pour être inscrites à la facture sociale. Il s'agit notamment de celles versées à la Main Tendue, au Centre social protestant, au Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique, à Pro Infirmis et à Pro Senectute (pour sa partie prise en charge de situations sociales individuelles).

En début d'année, le dossier du Cercle ouvrier lausannois a été transféré au Service du travail et de l'intégration, alors que les soutiens financiers aux associations Telme et As'trame étaient repris par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Suite à une décision municipale, le SSL est parvenu au terme de son désengagement financier par rapport au Foyer unioniste de Lausanne, les négociations quant à une contractualisa-

tion des prestations pour les jeunes au RI dépendant du CSR de Lausanne n'ayant par ailleurs pas abouti.

Enfin, des discussions intensives se sont tenues avec l'ALSMAD et la Croix-Rouge vaudoise en vue d'une rationalisation des courses alimentaires à domicile assurées conjointement par les deux institutions, ainsi qu'avec l'Association suisse des assurés pour la fourniture par celle-ci de prestations spécifiques aux collaborateurs et usagers du SSL.

Unité mobilité

Le service subventionne les courses de loisirs effectuées par des personnes à mobilité réduite au moyen des véhicules spécialement adaptés de THV ou (depuis 2005) en taxi — le choix du mode de transport dépendant de l'évaluation réalisée par les centres médicaux sociaux (sauf pour les usagers résidant en institution). L'augmentation de la demande pour les courses en taxis est conforme aux prévisions du SSL.

Evolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette
2004				584	16'499	419'439.80	584	16'499	419'439.80
2005	57	1'391	23'272.50	540	14'843	469'704.40	597	16'234	492'541.90
2006	221	3'665	63'263.80	461	11'286	370'918.90	682	14'951	434'182.70
2007	556	14'926	252'313.90	433	9'979	329'213.30	989	24'905	581'527.20
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1 244	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	593	9'789	334'386.30	1 351	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	631	10'017	343'963.40	1 456	39'644	841'532.60

Le nombre total de clients est en réalité moindre. En effet, certains clients des taxis peuvent être transférés en cours d'année à Transport Handicap Vaud (THV) en raison d'une réduction de leur mobilité.

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

Mission 2 - Garantir le minimum vital

Evolution de la demande du RI - Dépenses et nombre de dossiers

Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

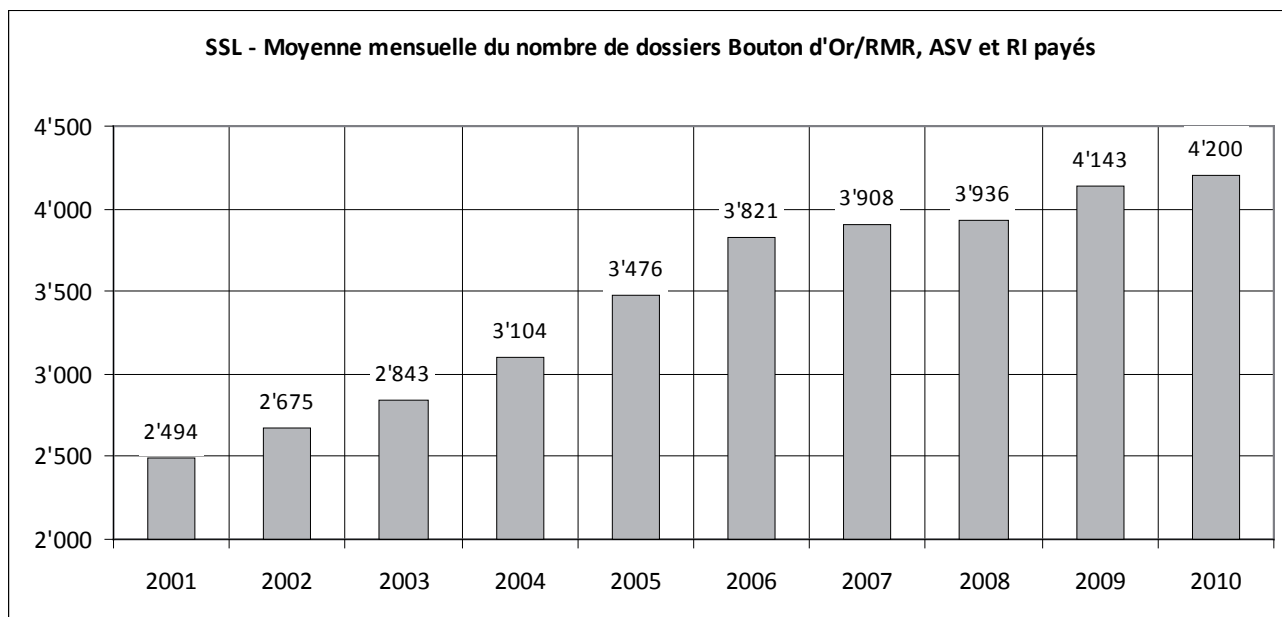
Année	Dépense brute	Evolution en %	Rétrocessions de tiers	Evolution en %	Dépense nette	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.		4'220'381.00	
2000	65'540'001.40		12'306'409.75		53'233'591.65	+1'161.3
2001	63'393'777.25	-3.3	12'681'182.30	+3.0	50'712'594.95	-4.7
2002	67'520'684.08	+6.5	17'895'208.92	+41.1	49'625'475.16	-2.1
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2010)

Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés

Année	ASV	Evolution en %	Bouton d'Or/RMR	Evolution en %	RI	Evolution en %	Total	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.				n.d.	
2000	n.d.		822				n.d.	
2001	1'965		529	-35.6			2'494	
2002	2'202	+12.1	461	-12.9			2'675	+7.3
2003	2'312	+5.0	526	+14.1			2'843	+6.3
2004	2390	+3.4	711	+35.2			3'104	+9.2
2005	2 551	+6.7	918	+29.1			3'476	+12.0
2006	128	-95.0	54	-94.1	3'639		3'821	+9.9
2007	2	-98.5	1	-98.1	3'905	+7.3	3'908	+2.3
2008	1	-50.0	0	-100.0	3'935	+0.8	3'936	0.7
2009	1	--	--	--	4'142	+5.3	4'143	+5.3
2010	1	--	1		4'198	+1.4	4'200	+1.4

Source : Datawarehouse (Progres)



La demande d'aide sociale a augmenté de 1.3% durant l'année. La récession de 2003 avait entraîné une augmentation de 55% de la demande d'aide sociale entre 2003 et 2005. Selon le Département de la santé et de l'action sociale, la récession de 2009 devrait entraîner une augmentation de la demande d'aide sociale de 33% durant la période 2010-2012². On s'attend donc à une augmentation significative en 2011, accentuée par les retombées de la 4^{ème} révision de la loi sur l'assurance chômage.

Le SSL s'est réorganisé pour être en mesure de proposer aux bénéficiaires du RI une prestation d'appui social plus ciblée qui les aide davantage que par le passé à retrouver leur autonomie. On peut espérer qu'à long terme, les épisodes de récession — désormais bien plus fréquents suite aux dérégulations des années 90 — soient socialement moins dommageables, les personnes en difficulté sur le marché du travail, notamment les jeunes de 18 à 25 ans, étant aidées plus efficacement.

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Enquêtes demandées	147	138	223	327	237	150
Enquêtes menées	101	127	66	380	303	128

Le nombre de demandes traitées a baissé parce que le groupe a fonctionné à deux enquêtrices dès mi-février 2010 et ceci jusqu'à ce que les deux nouveaux collaborateurs engagés soient formés (fin 2010).

² Selon l'exposé des motifs sur la stratégie cantonale de lutte contre la pauvreté (avril 2010). Cette hausse pourra être contenue par la création des nouveaux régimes sociaux cantonaux (PC familles et rentes-pont AVS), si celle-ci est acceptée. Le transfert du RI aux nouveaux régimes ne se fera cependant pas du jour au lendemain, mais seulement après une analyse des dossiers au cas par cas.

Perceptions indues et restitutions 1999 à 2010

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
1999	110'883.35	
2000	143'734.05	
2001	595'792.25	
2002	666'128.15	
2003	706'335.35	
2004	1'293'193.53	
2005	1'644'706.55	
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35

Le chiffre de 2006 récapitule les années 1999 à 2006

Nota bene : cette statistique a été établie via Datawarehouse sur la base des indus enregistrés dans le logiciel Progrès. Les indus n'étant gérés que depuis janvier 2007 sur Progrès, il n'est pas possible de déterminer les montants remboursés par année entre 1999 et 2006.

Les efforts accrus déployés pour prévenir et réprimer les contraventions à la loi sur l'action sociale vaudoise entraînent une augmentation des perceptions indues découvertes ainsi que des montants récupérés auprès des contrevenants. Tous les cas d'une certaine gravité sont analysés dans le but de mieux prévenir leur répétition. Il convient cependant de souligner que le service ne dispose d'aucun moyen d'investigation particulier pour instruire la situation financière des bénéficiaires. Dans sa recherche d'informations, il accède aux mêmes données et se heurte aux mêmes restrictions que « Monsieur tout le monde ». Dans près de la moitié des cas, il n'obtient même aucun renseignement de la part de l'administration cantonale des impôts.

Le nombre de décisions de restitutions rendues durant l'année est resté stable, mais leur montant moyen a diminué. Alors que les remboursements (versements ou retenues confondus) continuent à augmenter, la hausse

constatée entre 2009 et 2010 étant strictement liée aux retenues effectuées sur les dossiers actifs (Fr. 204'000.— en 2009 contre Fr. 234'000.— en 2010 soit une hausse de 14.7%).

Evolution des Fonds de la DSSE

Demandes au Fonds du 700^{ème} anniversaire de la Confédération

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Demandes reçues	623	419	350	318	297	290
Demandes acceptées	560	380	321	301	281	273
Demandes refusées	63	39	29	17	16	17

Evolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^{ème} anniversaire de la Confédération

Année	Recettes	Dépenses	Solde
1991	700'000.—		700'000.—
1992	2'950.—	175'709.05	527'240.95
1993	8'560.—	235'393.40	300'407.55
1994	217'899.40	233'058.85	285'248.10
1995	101'125.88	129'975.45	256'398.53
1996	402'605.85	109'282.20	549'722.18
1997	49'500.20	197'614.30	401'608.08
1998	280'314.50	163'778.—	518'144.58
1999	1'012'611.80	263'637.60	1'267'118.78
2000	171'165.35	495'486.35	942'797.78
2001	59'147.80	683'350.70	318'594.88
2002	454'674.55 ¹	612'875.25	160'394.18
2003	884'519.60 ²	444'495.65	600'418.13
2004	854'858.38 ³	433'315.95	1'021'960.56
2005	87'572.00	422'037.00	687'495.56
2006	167'813.95	453'243.45	402'066.06
2007	180'948.10	395'990.80	187'023.36
2008	945'903.76 ⁴	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04

¹ dont Fr. 99'000.— crédit spécial (préavis 54/2002)

² dont Fr. 700'000.— recapitalisation (préavis 53/2002)

³ dont Fr. 761'568.23 de successions en déshérence

⁴ dont Fr. 350'000.— recapitalisation (préavis 63/2007) et Fr. 553'032.56 de successions en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à Fr. 3'869'128.46. A la même échéance le fonds avait accordé des dons pour un total de Fr. 4'900'435.35 et des prêts pour Fr. 975'542.05 dont Fr. 867'751.15 avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour Fr. 90'292.77 (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à Fr. 679'413.04.

Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

	2007	2008	2009	2010
Demandes reçues	79	34	45	38
Demandes intégralement acceptées	70	30	40	38
Demandes partiellement acceptées	2	2	3	-
Demandes refusées	7	2	2	-

Evolution des dépenses du Fonds d'action sociale

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2007	323'348.25	376'056.20	1'928'157.60
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75

Au 31 décembre, le SSL et l'assistante sociale d'entreprise de la Ville avaient accordé un montant total de Fr. 52'940.45, dont Fr. 31'940.45 sous forme de don et Fr. 21'000.— sous forme de prêt.

DOMAINE 4 – PREVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Mission 3 – Réduire les risques liés à la consommation de stupéfiants

Conformément aux recommandations de l'institut Evaluanda concernant la gouvernance du domaine toxicomanie et marginalité, le SSL pilote désormais deux dispositifs distincts :

- le dispositif addictions, qui applique à Lausanne le programme cantonal de prévention des maladies transmissibles et l'échange de matériel stérile et qui offre également un appui socioéducatif aux personnes toxicodépendantes ;
- l'aide sociale d'urgence (hébergement collectif de nuit, distribution de nourriture, hygiène et soins de premier recours) qui accueille principalement des voyageurs (notamment Roms) ou encore des sans-abri ou sans-papiers.

Echange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2007	2008	2009	2010
Distribus	43 644	75 630	77 933	68 368
Passage	21 697	20 812	24 128	21 289
Automates	10 452	4 944	3 285	1 062
Total	75 793	101 386	105 346	90 719

Appui socioéducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2007	2008	2009	2010
Contacts (total)	23'075	24'060	25'949	21'106
Contacts hommes	20'033	20'843	21'826	18'095
Contacts femmes	3'042	3'217	4'123	3'011
Entretiens	8'047	6'827	5'186	8'615
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	543 / 286	674 / 310	340 / 150	304 / 127
Soins médicaux	n.d.	n.d.	1'812	2'095

Activités créatives, sportives, culturelles

	2007	2008	2009	2010
Eveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	12	14
Sport Ouverte - personnes accueillies	139	167	104	217
Sport Ouverte - Camps	5	4	5	1

L'année sous revue a confirmé certains changements amorcés en 2009 concernant les usagers des diverses structures. Un rajeunissement de la population toxico-mane a été signalé par la Fondation ABS (en particulier au Distribus) ainsi que par les collaborateurs de l'uniset (sur la place de la Riponne). Une augmentation importante du nombre de repas servis au Passage confirme la précarisation des conditions de vie de ces personnes. Les structures permettant un travail sur soi par le biais de différentes activités créatives ou sportives ont vu le nombre de participants augmenter sensiblement. Ceci résulte entre autres de la réorientation et réorganisation des activités proposées par Sport'Ouverte.

DOMAINE 4 – PREVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Mission 4 – Couvrir les besoins vitaux des personnes en grande précarité

Hébergements

Nuitées

Hébergement	2007	2008	2009	2010
Abri PC	2'304	3'026	3'047	3'720
Marmotte	9'307	10'715	10'751	10'949
Sleep In	7'523	8'123	8'140	8'245
Total	19'134	21'864	21'938	22'914

Depuis quelques années, les hébergements collectifs de nuit sont complets, sauf pendant les fêtes de fin d'année (une partie des usagers retournant dans leur pays à ce moment-là). Aussi les veilleurs s'efforcent-ils :

- d'accueillir en priorité les sans-abri résidant dans la région lausannoise (sans égard à leur origine, statut, etc.) ;
- dans la mesure des places encore disponibles, d'accueillir ensuite les voyageurs, musiciens de rue, mendiants, etc. de toute provenance. Vu l'affluence et par souci d'équité, un nombre équivalent d'usagers de chaque groupe qui se présente est retenu (voir à ce sujet la réponse de la Municipalité du 12 octobre 2010 à l'interpellation Payot « Besoins en matière d'hébergement d'urgence de nuit : quelques éclaircissements »).

Enfin, il convient de signaler que le nombre de places de l'Abri PCi de la Vallée-de-la-Jeunesse a été augmenté de 25 à 45 et que cette structure a accueilli en priorité les femmes avec enfants mineurs (Roms).

Chaque année, les hébergements sont appelés à exclure certains usagers pour des raisons disciplinaires. La consommation et le trafic d'alcool ou d'autres substances psychotropes de même que les jeux d'argent et tout comportement perturbateur sont interdits de manière à assurer la sécurité et le repos des usagers. Durant l'année, des mesures disciplinaires particulières ont été nécessaires à l'Abri PCi. Cette structure, la seule à accueillir une majorité de Roms, est confrontée aux difficultés que les personnes appartenant à ce groupe rencontrent en matière de respect des règles.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL)

	2007	2008	2009	2010
Kilos	755'000	520'000	601'936	534'879

Hygiène et soins de premier recours

Prestations du Point d'Eau

	2007	2008	2009	2010
Lessives	4'640	4'975	5'699	5'759
Douches	2'761	2'766	2'751	4'286
Consultations sanitaires (infirmières + médicales)	2'863	2'840	2'582	2'248
Consultations médicales seules	526	516	541	433
Consultations dentaires	nd	nd	1'545	1'416

Le nombre de douches a augmenté de 55% par rapport à 2009. Cette augmentation significative s'explique entre autres par une très forte fréquentation durant l'été. En effet, durant cette période, de nombreux Roms et des familles latino-américaines venues d'Espagne se sont ajoutés aux usagers habituels de l'institution.

Le nombre de consultations médicales est compris dans le nombre de consultations infirmières.

Unité socioéducative de terrain (uniset)

L'uniset a pour mission d'aller à la rencontre des personnes dépendantes de stupéfiants ou en situation de grande précarité occupant les places et rues de la ville et, en collaboration avec le réseau et avec police secours :

- de leur proposer une aide sociale d'urgence,
- de favoriser une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers

• DOMAINE 5 – UNITES DE SUPPORT INTERNE

Unité RH

L'unité RH du SSL a mené à bien plusieurs mandats importants en 2010 et assumé une charge de travail particulièrement volumineuse :

- Introduction dès le 1^{er} décembre 2009 de l'horaire flexible dans le cadre du programme Aménagement du temps de travail (ATT) ;
- Révision de la rémunération des assistants-tes sociaux devenue indispensable notamment suite au projet DECFO SYSREM de l'Etat de Vaud ;
- Révision de la rémunération des collaborateurs-rices administratifs-ves acceptant des responsabilités plus importantes dans le cadre de la réorganisation du service, (démarche reconnue par l'Etat de Vaud et ayant fait l'objet d'une adaptation de la subvention) ;
- Dans le cadre de la réorganisation du SSL : révision des descriptions de postes des assistants-tes sociaux et des collaborateurs-rices administratifs-ves en charge du RI ; engagement de collaborateurs-rices administratifs-ves de renfort.

Unité finances et logistique

Entre autres tâches, l'unité gère les recherches et aménagements de locaux pour le SSL en collaboration avec le Service du logement et des gérances. Durant l'année, elle a notamment conduit les projets :

- Maupas 34 : location et travaux d'aménagement de ce nouveau site
- Chauderon 4 : déplacement et pose de cloisons liés à la réorganisation du service, construction d'une réception et d'une salle d'attente à chaque étage, aménagement d'une cafétéria du personnel

Unité organisation, documentation, conformité

L'unité accompagne les unités de prestations dans la documentation de leurs processus de travail et gère le système d'information (normes et directives, procédures, modèles, descriptions de poste, inventaire des risques et des mesures préventives, etc.). A ce titre, elle a joué un rôle central dans le déploiement du système de contrôle interne (SCI) du service qui est l'un des trois services pilotes pour le déploiement du SCI communal.

Unité juridique

Plaintes et dénonciations

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Plaintes pénales	19	5	6	13	13	28
Dénonciations préfectorales	16	60	198	153	176	145

L'unité répond aux questions des cadres du service dans le traitement de dossiers complexes et gère les suites pénales données par le SSL — en application des directives cantonales — aux contraventions à la loi sur l'action sociale vaudoise ou aux cas d'escroquerie ou de faux dans les titres.

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

MISSIONS DU SERVICE

- Entretien d'environ 360 hectares d'espaces verts (y compris les cimetières) et des équipements qui les agrémentent ;
- application des règlements de protection des arbres, autorisations d'abattage ;
- fourniture de décorations officielles ;
- formation d'apprentis. Ils étaient dix-neuf en cours de formation à la date du 1^{er} août : un apprenti de commerce, un apprenti dessinateur-paysagiste, sept apprentis horticulteurs « paysagistes » et dix apprentis horticulteurs/trices « plantes en pot, fleurs coupées » ;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail (dont ceux relatifs au PALM, à Métamorphose et à la restructuration des lignes tl).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe (sans apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 déc.	
	n	ept	n	ept
Administration (SPP)	9	8.8	7	6.4
Ateliers	0	0	28	27.5
Bois-de-Vaux 1	14	12	14	14
Bois-de-Vaux 2	14	14	15	14
Bureau cimetières	7	6.45	6	5.45
Cultures	30	29.4	30	29.2
Espaces verts - est 2	35	34	35	34
Espaces verts - nord 3	41	40.1	41	40.1
Espaces verts - ouest 4	40	39	39	38.5
Espaces verts - sud 1	43	42	43	42
Etudes et projets	11	10.4	11	10.4
Inhumations et aménagements	7	7	7	7
Montoie	7	7	7	6
Réparations et transport	26	25.5	0	0
Total	284	275.65	283	274.55

Total ept alloués : 288.10

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 déc.	
	n		n	
Administration (SPP)	1		1	
Cultures	9		10	
Espaces verts - est 2	5		5	
Espaces verts - nord 3	1		2	
Etudes et projets	1		1	
Total	17		19	

Mouvements du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fin(s) d'emploi
Total	11	10

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	4
Retraite	3
Fin de contrat	1
Invalidité	0
Licenciement	2
Suppression de poste	0
Total	10

ÉLÉMENTS PARTICULIERS

Fusion SPP/FODOVI

L'ancien chef du Service des parcs et promenades a pris sa retraite le 30 avril. Il a été remplacé par le chef du Service des forêts, domaines et vignobles qui assure la direction du Service des parcs et promenades, par intérim, jusqu'à la fusion prévue pour le 1^{er} juillet 2011. Un large processus de collaboration entre les deux entités a été mis sur pied pour que tous les collaborateurs puissent faire connaissance. Parallèlement à ces travaux de rapprochement, 42 groupes de travail se sont formés pour tous les préparatifs indispensables tels que les aspects informatiques, comptables, réglementaires et de communication. Cette phase de transition a été notamment

l'occasion de vérifier les compétences des futurs cadres du Service des parcs et domaines au plan de la délégation de compétences et de la prise de responsabilités. On peut raisonnablement affirmer que les grands contours du futur service seront dessinés pour le 1^{er} juillet 2011 et qu'il devrait pouvoir fonctionner sans heurts.

Expositions, manifestations

Le service a participé à la troisième édition de l'exposition florale de Cervia (Italie). Le massif de fleurs représentait les trois collines de Lausanne, les anneaux olympiques, les vignobles de la ville, la Cathédrale de Lausanne et l'écusson de la ville. Cette exposition a rencontré un très grand succès.

Protection des arbres

Les requêtes en abattage, toutes affaires confondues, sont passées de 248 à 200.

Les dénonciations à la Préfecture ont été de huit.

Protection de la nature / Entretien différencié

L'exposition itinérante dans les parcs, accompagnée de visites commentées, s'est poursuivie.

Dans le cadre de l'année de la biodiversité, une exposition de plantes appartenant à la liste noire a été présentée aux collaborateurs de Routes et mobilité, de Parcs et promenades ainsi qu'à la population.

Dans le cadre d'une conférence internationale à Paris, le service a été invité à présenter l'entretien différencié et ses méthodes tels qu'il sont pratiqués à Lausanne.

Ateliers

Une étude concernant la passerelle qui enjambe l'avenue de Montoie a été entreprise. Cette passerelle a subi des dégâts importants dus aux infiltrations d'eau dans son tablier. Une rénovation n'est pas possible et il faudra la remplacer dans un délai de cinq à dix ans.

Une étude a également été confiée au SPAA concernant le stockage de produits toxiques et d'essence dans les différents locaux du service. De nombreux locaux ne sont pas conformes et feront l'objet d'une mise à niveau en 2011.

Parmi l'éventail des prestations effectuées, citons la réfection des murs de l'Hermitage, la consolidation de la falaise de la Borde, la réfection de la promenade de Montétan, le déménagement des jardins familiaux de Vidy, la rénovation de la fontaine de cuivre, la réfection des escaliers de la promenade Schnetzler et celle des murs de l'église de Chailly.

Sécurité

Un cours sur les dangers liés aux travaux à proximité des conduites électriques a été organisé pour sensibiliser les chefs d'équipe.

Collaboration avec d'autres directions

Une intense collaboration s'est poursuivie avec les directions de la Jeunesse et de l'éducation, de la Culture, du logement et du patrimoine ainsi que de la Sécurité publique et des sports, tant pour des études, projets et réalisations que pour des conseils et de l'assistance.

Etudes, participations multidisciplinaires

Les gros projets tels PALM et Métamorphose ont continué à solliciter fortement les architectes du service. Participation aux divers groupes de suivi liés à ces derniers.

Les travaux du PECL se sont terminés au cours de l'été et celui-ci est dès lors accessible au public.

Participation et suivi du plan directeur des jardins familiaux et potagers (préavis du volet plantages, recherche de parcelles pour la réalisation de nouveaux plantages).

Projets à l'étude

Concept et projet de maillage écologique communal et intercommunal.

Etude de sites pour la mise en place de nichoirs en ville.

Projets de plantations indigènes dans le cadre de la nature en ville.

Pérennisation du projet « Looping » de Lausanne Jardins 2009 dans les vitrines du tunnel de la Barre, suite au dépôt d'une pétition.

Renaturalisation du parc Bourget et des berges du lac de Sauvabelin.

Projets d'exécution, en chantier

Parc de Tivoli.

Poursuite des travaux de mise en conformité des places de jeux.

Place multi-jeux à la Borde 77 (subvention du canton de Vaud et de l'UEFA dans le cadre de mini-terrains de sport).

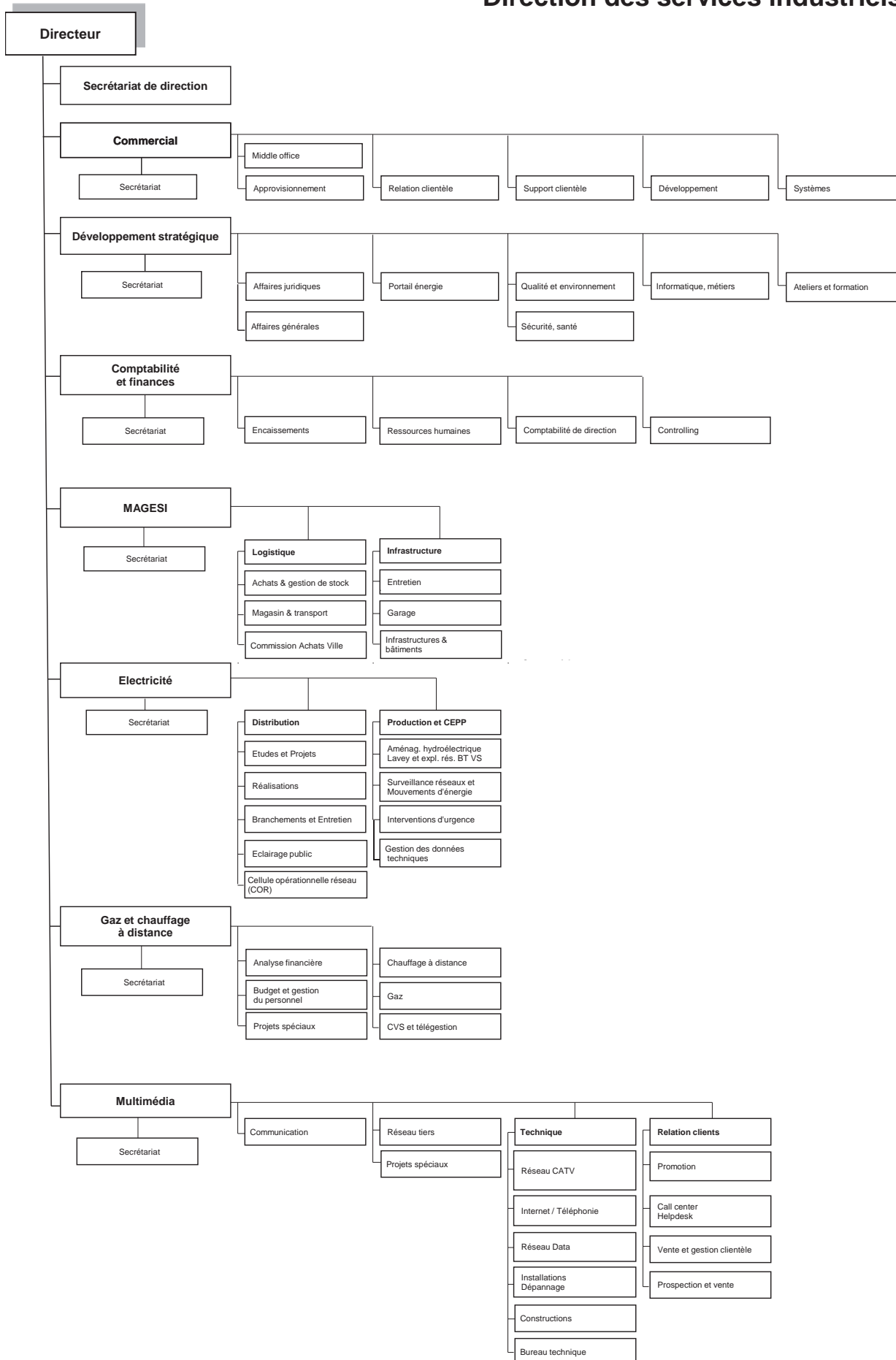
Parc de quartier de la Bourdonnette, ancien cimetière de la Sallaz.

Test d'utilisation du cheval en milieu urbain au sud de la ville.

Plantages

Suite à la remise des lopins aux habitants du quartier de Praz-Séchaud, une sensibilisation au jardinage « bio » y a été entreprise et, au vu du grand succès remporté, il est prévu d'étendre cette démarche aux autres plantages.

Direction des services industriels



Direction des Services industriels

PRÉAMBULE

Principales missions des SIL

Les Services industriels de Lausanne (SIL) sont un prestataire multiservices et multifluides. Ils ont pour missions principales d'alimenter l'agglomération lausannoise en électricité, énergie thermique (gaz et chauffage à distance) et prestations multimédias (radio-TV, internet et téléphonie). Ils exploitent, directement ou via des sociétés en participation, un parc diversifié de centrales de production électrique et thermique ainsi qu'une station de tête pour la diffusion de signaux multimédias. Les SIL proposent également des prestations dans le domaine de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie (télégestion de bâtiments, audits énergétiques, *smart metering*).

Les SIL sont organisés en quatre services transversaux de soutien et trois services opérationnels :

- Service commercial (SILCOM)
- Service du développement stratégique (SDS)
- Service de la comptabilité et des finances (COSI)
- Service du magasin général (MAGESI)
- Service de l'électricité (SEL)
- Service du gaz et chauffage à distance (GAZ & CAD)
- Service multimédia (SIMA)

Les SIL alimentent en électricité, directement et indirectement, plus de 230'000 personnes réparties dans 15 communes de la région lausannoise et trois communes valaisannes. Leur réseau de distribution compte plus de 106'000 raccordements.

Communes desservies par le réseau d'électricité des SIL



Les SIL entretiennent quelque 13'000 points lumineux pour l'éclairage public de Lausanne et plus de 3'000 points lumineux pour le compte de cinq autres communes.

Communes dont les SIL assurent l'exploitation de l'éclairage public



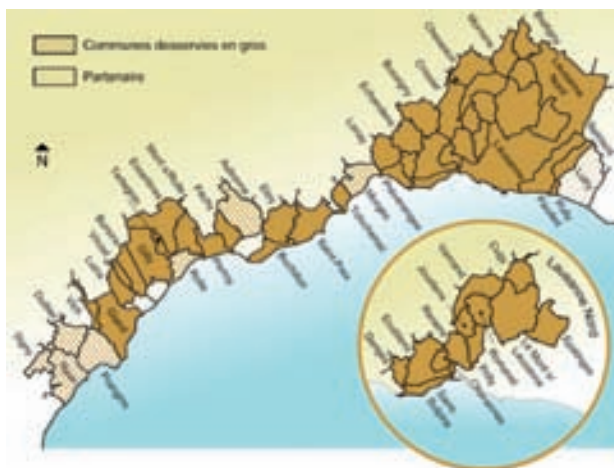
En matière de chaleur, les SIL comptent 1'129 raccordements sur leur réseau de chauffage à distance et desservent en gaz naturel 38 communes au détail, 4 communes en gros et une en partenariat, pour un total de 14'800 raccordements industriels et individuels. Ils se placent au cinquième rang des distributeurs suisses de gaz.

En matière de suivi énergétique, une entité gère 310 installations de télégestion et planifie le remplacement des installations de chauffage et ventilation des bâtiments communaux.

Zones desservies par le réseau de chauffage à distance à Lausanne

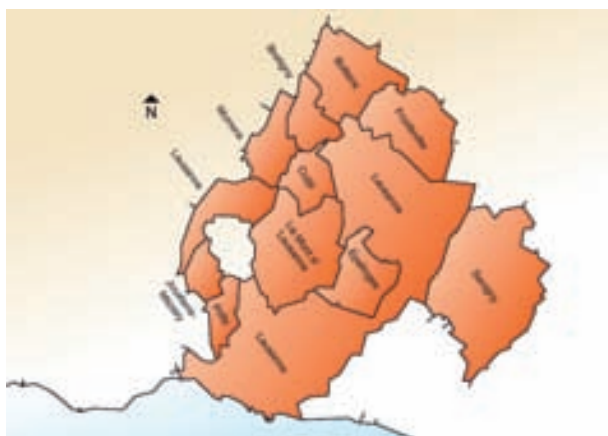


Communes desservies par le réseau de gaz des SIL



Les SIL fournissent des prestations multimédia via le télé-réseau lausannois. Ils comptent près de 72'000 clients pour la télévision et la radio, plus de 17'000 clients pour l'internet, et plus de 3'300 clients pour la téléphonie. Le télé-réseau s'étend sur Lausanne et 10 communes avoisinantes.

Communes couvertes par le télé-réseau



Les SIL assurent un service public orienté vers le client qui conjugue efficacité, proximité et rentabilité, dans le respect des principes du développement durable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

L'effectif des SIL par service (hors apprentis) a évolué de la manière suivante :

Services	1 ^{er} janvier		31 décembre		Plan des postes au 31 décembre
	nb	ept	nb	ept	
SILCOM	68	63.30	68	63.70	67.30
SDS	40	37.75	39	36.90	39.60
COSI	33	33.00	31	31.00	32.00
MAGESI	63	45.70	61	44.80	45.087
SEL	195	191.50	203	198.50	205.65
GAZ & CAD	96	93.40	97	94.40	97.40
SIMA	56	53.10	57	54.75	55.10
Total SIL	551	424.35	556	429.65	542.137

Apprentis par filière de formation

Entité formatrice, les SIL ont offert 56 places d'apprentissage dans dix filières de formation sur les onze proposées.

	Services	2008	2009	2010
Polymécanicien	SDS (C-For !)	16	15	15
Automaticien	SDS (C-For !)	6	9	9
Constructeur d'appareils industriels	SDS (C-For !)	-	1	1
Employé de commerce	SDS	8	8	9
Informaticien	SDS	1	3	3
Nettoyeur en bâtiment	MAGESI	1	-	1
Agent d'exploitation	MAGESI	1	4	4
Gestionnaire en logistique	MAGESI	3	4	5
Réparateur autos légères	MAGESI	1	1	1
Électricien de réseau	SEL	8	8	8
Planificateur (dessinateur) électricien	SEL	1	1	-
Télématicien	SIMA	1	1	-
Total		47	55	56

Dans le cadre d'un partenariat qui a débuté en 2008, les SIL assurent également la formation initiale de deux apprentis automaticiens engagés par les tl. Ce partenariat est appelé à se développer. D'ici 2012, les SIL accueillent six apprentis dans cette filière de formation.

La formation de « dessinateur électricien » a été renommée « planificateur électricien ». Il est difficile de recruter dans ce domaine très particulier. Aucun apprenti n'a pu être engagé durant l'année. Un apprenti de 3^{ème} année finira sa formation au sein des SIL au mois de février 2011.

La formation de télématicien est abandonnée après un essai infructueux. Le service ne présente pas tous les domaines d'activités à couvrir par cette formation très éclectique.

Stagiaires

Les SIL ont accueilli 59 stagiaires pour des stages d'une durée de 1 à 5 jours, soit un total de 167 jours en 2010.

Formation	Service	N	Durée (jours)	Total jours
Polymécanicien	SDS	10	3	30
Automaticien	SDS	20	3	60
Employé de commerce	SDS	8	1	8
Informaticien	SDS	10	3	30
Agent d'exploitation	MAGESI	3	5	15
Gestionnaire en logistique	MAGESI	3	3	9
Électricien de réseau	SEL	5	5	15
Total		59	-	167

EVOLUTION DU CONTEXTE LÉGISLATIF

Rétribution à prix coûtant

En février 2010, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a décidé de réduire de 18% la rétribution pour le courant d'origine solaire dans le cadre du système fédéral de rétribution à prix coûtant (RPC) des énergies renouvelables régi par la loi sur l'énergie (LEne). Cette

baisse est due à la chute très importante des prix des modules photovoltaïques (le système RPC prévoyait par défaut une dégression annuelle de 8% à ce titre pour la rétribution du solaire).

Le DETEC a également prolongé de deux à quatre ans le délai de notification des permis de construire pour les installations éoliennes. Il a en outre introduit la notion de production nette d'électricité : la consommation propre de courant des installations doit désormais être déduite pour calculer les quantités rétribuées selon les tarifs de la RPC. Cela impacte particulièrement les installations de biométhanisation, comme celle de Lausanne aux Saugalles, dont la consommation propre est importante. La rétribution pour cette énergie a cependant été revue à la hausse. Ces modifications sont entrées en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

En octobre 2010, le DETEC a décidé d'une nouvelle baisse de 18% pour la rétribution du solaire, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011. Avec cette nouvelle baisse, les coûts non couverts du photovoltaïque – soit la part des coûts qui dépasse le prix de l'électricité sur le marché – passent au-dessous de 50 cts/kWh. De ce fait, la part maximale des fonds RPC réservés au photovoltaïque augmente de 5% à 10%, en application de la LEnE. La liste d'attente des projets annoncés pourra ainsi être progressivement réduite.

Le DETEC annonçait encore que le photovoltaïque, en 2009, a contribué à hauteur de 0,078% à la production suisse d'électricité. Fin 2010, 1'600 installations photovoltaïques injectaient du courant dans le réseau avec une rétribution de la RPC et 7'033 projets étaient sur liste d'attente.

Relevons enfin que, dans le cadre de la révision de la loi sur l'énergie (LEne) entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2011, le Parlement a décidé fin 2010 d'augmenter le plafond de la taxe fédérale sur l'électricité, qui finance la rétribution à prix coûtant, de 0,6 à 0,9 ct/kWh dès 2013. Le prélèvement effectif actuel est de 0,45 ct/kWh. Cette hausse permettra de dégager quelque 500 millions de francs à partir de 2013 (contre environ 265 millions de francs actuellement) pour la promotion du courant issu d'énergies renouvelables.

Redevance hydraulique

En novembre 2010, le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur des modifications de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques (LFH) au 1^{er} janvier 2011. Ces modifications prévoient notamment de relever la redevance hydraulique maximale par kW théorique de 80 à 100 francs à partir de 2011, puis à 110 francs à partir de 2015.

Ouverture du marché de l'électricité

En novembre 2009, le Conseil fédéral constatait que la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) présentait des insuffisances et confiait au DETEC la tâche d'élaborer un projet de révision. La procédure de consultation était prévue pour l'été 2011, de façon à ce que la LApEI révisée puisse entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2014. En 2010, il a dû revoir ce calendrier.

En effet, les bases juridiques et matérielles de cette révision, élaborées sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) en collaboration avec des groupes de travail internes et externes, sont très complexes. Des discussions animées se sont déroulées au sein de ces groupes de travail composés de représentants des cantons et des villes, de l'économie, de l'industrie de l'électricité, des gros consommateurs d'énergie, des organisations de consommateurs et des organisations de protection de l'environnement. Elles ont fait apparaître des divergences nécessitant des analyses plus approfondies. Dans ces conditions, le calendrier défini en 2009 a été prolongé d'une année. La procédure de consultation a été repoussée à l'été 2012 et l'entrée en vigueur de la LApEI révisée agendée au 1^{er} janvier 2015.

Le Conseil fédéral se prononcera ultérieurement sur la nécessité de repousser également d'une année la deuxième étape de l'ouverture du marché, fixée dans la LApEI au 1^{er} janvier 2014.

Ordonnance sur la compensation du CO₂

Le 18 juin 2010, le Parlement a accepté la révision partielle de la loi sur le CO₂. Elle prévoit l'obligation pour les centrales thermiques à combustibles fossiles de compenser intégralement leurs émissions. Cette révision partielle remplacera l'arrêté fédéral du 23 mars 2007 dès le 1^{er} janvier 2011.

Les nouvelles dispositions légales ont été précisées par le Conseil fédéral dans l'ordonnance sur la compensation des émissions de CO₂ des centrales thermiques à combustibles fossiles qui entrera en vigueur simultanément. Cette ordonnance prévoit une disposition qui permet au projet de centrale à gaz à cycle combiné de Chavalon de ne pas être disqualifié. Elle indique que le rendement minimal des centrales thermiques doit être de 62% (ce qui implique la valorisation de la chaleur dans un réseau à distance), sauf « pour les centrales sises en des emplacements où une centrale a déjà été exploitée auparavant » — ce qui est le cas de Chavalon — pour lesquelles cette valeur est abaissée à 58,5%. Le rendement maximal d'une centrale à gaz à cycle combiné sans récupération de la chaleur est de l'ordre de 60%. Avec une limite à 58,5%, le projet est conforme à la loi. Les partenaires doivent maintenant trouver des projets de compensation des émissions de CO₂ en Suisse et à l'étranger et déterminer si leur coût ne remet pas en question la viabilité financière du projet.

Marché des télécoms : évaluations divergentes ?

Le Conseil fédéral a publié en septembre 2010 un important rapport sur la situation des télécoms : « Evaluation du marché des télécommunications. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat de la CTT-E du 13 janvier 2009 ». Ce rapport conclut que la Suisse est bien desservie en services de télécommunications, que la concurrence dans ce secteur est efficace et que, s'il subsiste bien quelques lacunes, celles-ci ne justifient pas une révision de la loi sur les télécommunications (LTC).

Le 4 janvier 2011, trois mois après la publication de ce rapport, la Commission de la concurrence (Comco), esti-

mant qu'il existe des indices que ce projet pourrait créer ou renforcer une position dominante sur plusieurs marchés du domaine des télécommunications, a annoncé qu'elle allait soumettre à un examen approfondi le projet de création d'une entreprise commune entre Swisscom et le Groupe E pour le déploiement et l'exploitation d'un réseau commun de fibres optiques.

Le même jour, la ComCo annonçait l'ouverture d'une enquête préalable concernant le déploiement du réseau de fibres optiques à Saint-Gall. Elle précisait qu'au cours des derniers mois, elle avait reçu plusieurs notifications (demandes d'informations et de contrôles formulées par les parties) concernant la coopération pour la construction d'un réseau multi-fibres entre des entreprises de distribution d'électricité et Swisscom et estimait que ce type d'accord pourrait restreindre la concurrence de manière durable et déboucher à long terme sur une monopolisation du réseau de fibres optiques. L'enquête préalable de Saint-Gall ouvrira la voie à un examen global des différents partenariats annoncés.

Enfin, à la fin de ce même mois, la ComCo annonçait l'ouverture d'une deuxième enquête préalable portant sur la construction du réseau de fibres optiques de la région de Genève, suite à la notification pour contrôle par les SIG de leur contrat de collaboration avec Swisscom. Là également, la ComCo n'a pas pu exclure l'existence de problèmes concurrentiels.

L'enquête préalable est l'instrument de la ComCo pour obtenir une information complète sur une situation qui paraît incertaine au regard de la concurrence. La ComCo précise donc que les contrôles annoncés ne remettent pas en question a priori le bien-fondé de la construction et de l'exploitation de réseaux communs de fibres optiques.

Planification éolienne : mise à jour du plan directeur cantonal

Le 1^{er} décembre 2010, le Conseil d'Etat a tenu une conférence de presse pour réitérer son soutien à l'énergie éolienne et annoncer que la mesure F51 « Ressources énergétiques et consommation rationnelle de l'énergie », déjà présentée en début d'année, avait été transmise à la Confédération pour validation. Elle devrait entrer en force début 2011.

Pour l'éolien, cette mesure prévoit des zones d'exclusion et des zones d'investigation. Le projet EolJorat mené par Lausanne se trouve dans une zone d'investigation.

La mesure F 51 fixe également une cible minimale de 500 GWh et une cible maximale de 1000 GWh d'électricité à produire à partir de sources éoliennes d'ici à 2035, soit au maximum l'équivalent du quart de la consommation du Canton.

Trente-deux projets de parcs éoliens ont été annoncés à l'administration cantonale, dont 28 se situent dans les principaux secteurs d'investigation définis par la mesure F51. Le potentiel de production de ces projets permet d'atteindre l'objectif de production fixé par le Canton.

Le Conseil d'Etat a également précisé la procédure pour l'examen préalable des projets, avant mise à l'enquête. Deux délais ont été fixés pour la transmission des projets : le 30 avril et le 30 octobre 2011.

SERVICE COMMERCIAL (SILCOM)

Principales tâches du service

SILCOM est conçu comme une organisation transversale, performante et souple, propre à s'adapter en permanence aux marchés et aux attentes des clients. SILCom assure la relation directe avec le client et collabore avec les services techniques. Il garantit un service de qualité au public en offrant des produits et services spécifiques à chaque segment de clientèle et axés sur la proximité et le respect des principes du développement durable.

Support clientèle

- Accueil à la clientèle et support téléphonique
- Support écrit en matière de réclamation
- Enquêtes et corrections en matière de facturation

Relation clientèle

- Acquisition et suivi des clients
- Gestion des contrats
- Calcul des prix et des tarifs

Systèmes

- Suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- Etablissement des 800'000 factures annuelles des SIL
- Relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- Introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique

Développement

- Communication interne et externe des SIL, promotion et événements
- Suivi des prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- Contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- Suivi du tableau de bord et gestion des processus qualité du service

Approvisionnement

- Gestion du portefeuille d'approvisionnement en électricité, prévisions de production et d'achat
- Gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement
- Suivi des contrats avec les fournisseurs, les partenaires et les autoproducteurs
- Gestion de la certification des productions et du commerce des certificats d'énergie

Secrétariat

- Pool de support administratif à disposition des différentes divisions et du chef de service

Modification de l'organisation

2010 a été pour SILCom une année de consolidation après deux ans de mise en place du nouveau service. L'organisation est passée d'un mode d'urgence à un

mode de structuration ordonnée. Les collaborateurs ont aujourd'hui parfaitement intégré les nouveaux processus, leur nouveau cadre de travail et parfois leurs nouvelles missions. Toutefois, une organisation, particulièrement dans des domaines qui connaissent d'importantes mutations, comme celui de l'électricité, doit rester souple et continuer à s'adapter. Quelques changements ont donc tout de même eu lieu dans le courant de l'année.

L'approvisionnement en électricité est une activité primordiale pour les SIL, respectivement pour SILCom. Pour des raisons historiques, un seul collaborateur était en charge de cette activité au sein de la direction, avec différents répondants dans d'autres divisions et services. Cette activité a été entièrement réorganisée au sein de SILCom en utilisant les compétences existantes, par la création de deux nouvelles cellules distinctes : la première — cellule approvisionnement dotée de deux collaborateurs (2 ept) — est en charge de l'approvisionnement en électricité ainsi que de la gestion de la RPC communale ; la seconde — cellule *middle office* dotée de 2 collaborateurs (1,5 ept) — est en charge de la fixation des prix de l'énergie et du timbre ainsi que de toutes les statistiques de vente.

Une réorganisation a aussi été effectuée dans la division « systèmes », qui assure la facturation, permettant une meilleure efficacité de l'édition des quelque 800'000 factures annuelles.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 déc.		Plan des postes au 31 déc.
	nb	ept	nb	ept	ept
Direction Administration	5	4.0	5	4.0	4.0
Développement	6	6.0	7	7.0	9.0
Relation clientèle	10	9.8	9	8.8	9.8
Support clientèle	21	18.5	20	18.4	18.9
Système	24	23.5	23	22.0	22.1
Approvisionnement	2	1.5	5	3.5	3.5
Total	68	63.3	68	63.7	67.3

Explication des variations

Les écarts entre les ept à disposition au plan des postes et les personnes présentes illustrent la difficulté à repouvoir des postes à hautes qualifications (spécialistes en énergie, marketing) et le « *turn over* » rapide pour les postes à fortes sollicitations (*call center*). La réorganisation des divisions « développement » et « approvisionnement » a entraîné des permutations de personnel entre les divisions.

Mouvement du personnel

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
embauches	fin d'emploi
7	5

Nombre d'apprentis

SILCOM fournit deux places, à la division relation clientèle et à la direction du service, pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation tournante organisée par les ressources humaines (RH).

FAITS MARQUANTS

Deux ans de marché libéralisé de l'électricité: conséquence pour les SIL

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les clients dont la consommation par site est supérieure à 100'000 kWh par an sont libres de choisir leur fournisseur d'électricité. Le processus pour quitter le fournisseur historique est régi par une planification stricte qui autorise l'annonce de changement uniquement entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre de l'année en cours pour l'année suivante.

En 2010, 10 clients représentant environ 2% du volume de vente aux éligibles ont fait valoir leur éligibilité, dont 4 ont choisi l'offre de marché SILAvantage des SIL. Pour 2011, 5 clients représentant moins de 1% du volume de vente aux éligibles ont quitté les SIL pour un fournisseur tiers, alors que 5 clients ont opté pour une offre SILAvantage et 2 pour une offre du consortium SIL-Romande Energie Commerce. Ces 7 clients représentent environ 4% des volumes de vente aux éligibles.

Depuis 2009, le volume total des clients qui ont quitté les SIL représente 5% des quantités d'énergie distribuée aux éligibles. Les SIL, dont la production propre ne constitue qu'environ 30% du portefeuille d'approvisionnement, ne peuvent s'aligner sur les prix proposés par certains concurrents plus « longs ». Ils doivent donc redoubler d'efforts et d'imagination pour fidéliser leurs clients.

En revanche, les SIL disposent de sources d'approvisionnement d'excellente qualité environnementale. Ils ont décidé de mieux valoriser cette qualité en créant une gamme de produits et en proposant par défaut à tous leurs clients une énergie 100% renouvelable.

Nativa® : un produit grand public 100% renouvelable

Pour la publication officielle des tarifs 2011 au 31 août 2010, les équipes de projet de SILCom ont développé une nouvelle offre d'énergie électrique pour les clients régulés. Par défaut, les clients obtiennent une électricité provenant à 100% de sources renouvelables. Ils peuvent également opter sur demande pour un produit qui porte l'effort de soutien sur le solaire et l'éolien et dont la prime environnementale est donc supérieure, ou pour un produit moins cher, mais dont l'origine n'est pas certifiée. La nouvelle offre des SIL se décline donc de la manière suivante :

- « **nativa®** » : produit grand public exempt de CO₂, proposant une électricité provenant à 100% de sources renouvelables certifiées; attribué par défaut aux clients ;
- « **nativa® plus** » : produit de niche exempt de CO₂ avec engagement supplémentaire en faveur des nouvelles énergies renouvelables, proposant une électricité certifiée provenant pour près de 50% de sources éoliennes et solaires et pour plus de 50% de sources hydrauliques ; attribué sur demande des clients (disponible en quantité limitée) ;
- « **Combi** » : approvisionnement de base avec énergie présentée comme non vérifiée, non certifiée et émettrice de CO₂, attribué sur demande des clients.

L'offre marché SILAvantage pour les clients éligibles n'est pas modifiée, mais a été renommée **nativa® Hydro**. Elle propose une électricité composée à 100% d'électricité certifiée produite par l'aménagement de Lavey.

Pour informer les clients, plusieurs moyens de communication ont été utilisés. La campagne d'information a débuté le 16 septembre 2010 par une conférence de presse. Cent mille courriers ont ensuite été adressés aux clients les informant qu'ils bénéficieraient par défaut, dès le 1^{er} janvier 2011, d'une électricité 100% renouvelable pour un prix inférieur du fait de la baisse de la composante d'acheminement des tarifs. Cette information leur indiquait également comment procéder pour obtenir un autre produit de la nouvelle offre des SIL. De septembre à décembre 2010, une campagne publicitaire utilisant l'affichage sur des panneaux et des bus a permis d'affirmer la présence des SIL et de leur message pour une énergie durable.



Visuel de la campagne publicitaire d'entreprise (hiver 2010-2011)

Electricité : mouvements d'énergie 2010

L'approvisionnement en électricité est géré par SILCom, qui assure le rôle de fournisseur d'énergie. Il est supervisé par le Comité stratégique de portefeuille (CSP). La mission du CSP consiste à suivre soigneusement la gestion du portefeuille d'approvisionnement-ventes et à veiller, en particulier, au respect en tout temps des limites de risques fixées.

Les prévisions des besoins réels d'énergie, réalisées chaque jour de façon détaillée par le Centre d'Exploitation de Pierre-de-Plan pour les 96 quarts d'heure du jour suivant, auquel s'ajoute le dimanche et le lundi en fin de semaine, sont regroupées dans un périmètre de décompte appelé sous-groupe-bilan. Depuis 2009, les SIL sont hébergés, avec les autres principaux fournisseurs romands, au sein du groupe-bilan d'Alpiq. Ce regroupement permet à tous les partenaires de bénéficier d'un effet de foisonnement qui réduit de manière significative l'impact financier induit par les différences inévitables entre les prévisions des besoins en énergie et des productions, et les décomptes réalisés a posteriori sur la base des mesures. Les processus liés à cette activité ont été optimisés et sont désormais bien en place.

Quelques contrats avec des fournisseurs d'énergie et des prestataires de services sont en cours de négociation ou ont été reconduits durant l'exercice sous revue. L'objectif permanent est de garantir la sécurité d'approvisionnement à long terme avec le meilleur rapport qualité-prix possible, ainsi que de privilégier les productions locales d'origine renouvelable.

L'introduction au niveau fédéral en 2009 de la rétribution à prix coûtant (RPC), offrant des conditions financières particulièrement attrayantes, a incité de très nombreux producteurs d'électricité à partir de sources renouve-

lables à déposer une demande auprès de Swissgrid. Les moyens financiers à disposition ayant été limités, ils ont rapidement été épuisés et en particulier de nombreux projets d'installations photovoltaïques ont été mis en liste d'attente pour plusieurs années. Au vu de cette situation, la direction des SIL a proposé et mis en place une solution de rétribution subsidiaire pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire communal lausannois. Le rachat de cette énergie est soumis à des conditions définies dans une directive municipale. Il est financé par le Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables. La gestion de cette RPC lausannoise a été organisée, soutenue par la diffusion de toutes les informations utiles sur le site Internet de la Ville. Un premier bilan sera établi à fin 2011.

La fourniture totale d'électricité s'est élevée à 1'231 GWh, soit en baisse de 42 GWh (-3,3 %) par rapport à 2009. Cette baisse est cependant entièrement due à une livraison optionnelle non activée par l'un des revendeurs. Si on fait abstraction des ventes d'énergie aux revendeurs, les livraisons d'électricité aux clients finaux sont quasiment identiques à celles de 2009. Il faut en déduire que l'augmentation annuelle moyenne d'environ 1,5% observée durant cet exercice a entièrement compensé la perte des quelques clients qui ont choisi un autre fournisseur d'électricité en faisant usage de leur éligibilité au début 2010. La production propre « Ville de Lausanne » a couvert 35,1% des besoins en énergie électrique des SIL, soit une hausse de 1,8 point par rapport à l'année précédente.

La contribution énergétique de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles Tridel s'est réduite de plus de 10%, consécutivement à une baisse d'apport de déchets. Ce manque de production d'énergies thermique et électrique a dû être compensé par un recours accru à la turbine à gaz de la centrale chaleur force de Pierre-de-Plan. Dans la continuité des années précédentes, les SIL ont partiellement approvisionné Romande Energie Commerce SA, en raison de leur participation à cette société et conformément aux accords en vigueur.

La certification naturemade® et TÜV® de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne et de certains de ses partenaires fournisseurs a été contrôlée une nouvelle fois avec succès lors d'un audit qui s'est déroulé sur 2 jours en juillet.

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché suisse s'est établi à 7,13 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix a été très similaire à celui de 2009 (baisse de 2,6%). Le prix horaire fluctue cependant continuellement au gré des périodes de faible et de forte demande. Il a atteint un pic à 19,4 cts/kWh le lundi 11 janvier 2010 entre 18h00 et 19h00. Les limitations des capacités d'importation de courant en place sur les frontières de la Suisse ont eu pour effet de renchérir l'électricité disponible en Suisse de 0,9 ct/kWh en moyenne sur l'année par rapport au marché allemand. Cette valeur de renchérissement est en baisse de 0,4 ct/kWh par rapport à 2009. La baisse de 8,5% du taux de change annuel moyen de l'euro face au franc a toutefois très largement compensé l'augmentation réelle de 6% des prix du marché établis en euros.

Déclaration de marquage pour 2009

Conformément à l'ordonnance fédérale sur l'énergie (OEne), les SIL ont communiqué à leurs clients finaux la provenance de l'électricité fournie durant l'année précédente. Ainsi, dès décembre 2010, les SIL ont distribué la déclaration de marquage relative à l'année 2009 à tous leurs clients au travers du bulletin d'information « Les quatre saisons de l'énergie ». Grâce au portefeuille d'approvisionnement optimisé, la part d'énergie renouvelable annoncée a pu être amenée à près de 76% et la proportion d'agents énergétiques non vérifiables est passée en dessous de 11%.

La mise en place au niveau fédéral de la rétribution à prix coûtant (RPC) des producteurs d'énergie renouvelable a rendu nécessaire la publication d'une ligne supplémentaire dans le tableau usuel. Elle indique la part de « cou-

rant au bénéfice de mesures d'encouragement » produit durant l'année. Une note d'information obligatoire précise la proportion des différentes sources de production de ce courant. Chaque distributeur bénéficie donc de cette production au prorata de la consommation de sa zone de desserte. En 2009, 0,7% de la production suisse provenait d'installations au bénéfice de la RPC.

Les SIL participent aux objectifs d'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables de la Confédération et bénéficient à ce titre des mesures d'encouragement prévue par la RPC pour les ouvrages suivants :

- Centrale de biométhanisation de la ferme des Saugalles (Lausanne, Jorat) ;
- Microcentrale hydroélectrique du Capelard (Lausanne, Vallée-de-la-Jeunesse) ;
- Eolienne Mont-d'Ottan (Vernayaz, Vallée du Rhône).

Marquage de l'électricité		
Votre fournisseur d'électricité:	Services industriels de Lausanne Place Chauderon 23, 1002 Lausanne	
Contact:	Tél. 0842 841 841	www.lausanne.ch/sil
Année de référence:	2009	
L'électricité que nous avons fournie à nos clients était composée de:		
En %	Total	De Suisse
Energies renouvelables	75.91%	52.67%
Energie hydraulique	71.21%	47.97%
Autres énergies renouvelables	4.00%	4.00%
Energie solaire	0.05%	0.05%
Energie éolienne	0.29%	0.29%
Biomasse	3.66%	3.66%
Géothermie	0.00%	0.00%
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement ¹	0.70%	0.70%
Energies non renouvelables	9.46%	9.46%
Energie nucléaire	6.97%	6.97%
Energies fossiles	2.49%	2.49%
Pétrole	0.00%	0.00%
Gaz naturel	2.49%	2.49%
Charbon	0.00%	0.00%
Déchets	3.66%	3.66%
Agents énergétiques non vérifiables	10.97%	-
Total	100.00%	65.79%

¹ Courant au bénéfice de mesures d'encouragement : 42,6% d'énergie hydraulique, 3,8% d'énergie solaire, 1,3% d'énergie éolienne, 52,3% d'énergie de biomasse et de déchets issus de la biomasse, 0% de géothermie.

Nouvelle identité visuelle et logo des SIL

Les SIL sont une direction municipale aux activités fortement commercialisées. Ils sont en interaction avec une clientèle toujours plus concernée par ce qu'elle consomme. Pour se positionner sur le marché, s'adapter en permanence aux attentes de la clientèle, développer des prestations spécifiques à l'intention des entreprises de la place et du public, les SIL ont besoin d'une identité visuelle forte.

Depuis 2005, la fleur des SIL est progressivement devenue une sorte de logo, mais son usage n'était que peu codifié. La nouvelle identité visuelle vise à construire une identité forte et cohérente, en externe et en interne, pour améliorer la reconnaissance et la notoriété des SIL.

Elle se compose de l'assemblage des trois lettres SiL dans un ensemble graphique sobre et technique qui forme le logo proprement dit. Les lettres S et L sont délibérément allongées, pour souligner la symbolique technique des SIL. Le code couleur de la Ville de Lausanne (noir et rouge) est respecté et le point sur le i est un rappel des sept points de son logo.



Pour élaborer ce logo, les SIL ont tenu compte de leur environnement particulier. Ils sont un service public, mais sont actifs dans des secteurs où leurs partenaires et leurs concurrents — qui sont souvent l'un et l'autre à la fois — investissent beaucoup pour affirmer leur image et disposent d'une notoriété forte. Le logo des SIL sera souvent amené à figurer avec ceux de leurs partenaires. La nouvelle identité est conçue pour être clairement distincte mais aussi efficace. Elle est déclinable facilement sur tous les supports de communication possibles, de la carte de visite à l'affiche format mondial, en passant par tous les outils électroniques. Elle offre une lisibilité maximale, percutante. Elle peut être complétée par une ligne de base reprenant la dénomination complète des Services industriels de Lausanne, pour des situations où la taille du logo est suffisante.

Le logo sera progressivement intégré dans les outils de communication jusqu'à la fin de l'année 2011, permettant ainsi de réaliser une transition qui prend en compte les différentes contraintes d'un tel changement.

Les SIL se sont également dotés d'un slogan « Vivre l'énergie autrement » qui va dans le sens d'une meilleure valorisation de l'ensemble des actions des SIL pour le développement durable depuis plusieurs décennies.

Adaptation de la facture

Après l'introduction en janvier 2009 d'un nouveau modèle de facture tenant compte des obligations légales (dégroupage du prix de l'électricité), la division « systèmes » a eu pour mission en 2010 d'y intégrer la nouvelle image des SIL ainsi que les nouveaux produits de la gamme nativa®. Soucieuse d'améliorer la qualité de ses prestations, elle a, avec la coopération de la division « support clientèle » et en considérant les demandes de clients, apporté des améliorations sur la lisibilité d'une facture, qui reste malgré tout complexe. Les premiers clients recevront ce nouveau document dès février 2011.

Au cours de l'année 2010, 867'819 factures ont été envoyées. Suite à des besoins internes, la division systèmes a dû modifier la manière de facturer les prestations multimédia. La facturation par acompte, en place depuis 2005, n'était plus compatible avec l'arrivée des nouveaux produits Citycable. Après paramétrisation du système d'information et une période de tests, les clients reçoivent depuis novembre 2010 une facture bimestrielle comportant les acomptes (décomptes lors de la facturation de la consommation réelle après les relevés) des énergies et fluides, et le décompte des prestations multimédia des deux mois concernés. Par la même occasion, le « décalage de la facturation » a été introduit. Les factures sont établies le mois suivant la période concernée et non plus au milieu de celle-ci.

Présentation du rapport d'activité 2009 des Services industriels

Bien accueillie l'an dernier, la nouvelle formule du rapport d'activité s'est imposée pour l'exercice 2009. Conçu sous forme de plaquette, ce document présente à la fois les réalisations et l'organisation des SIL en rappelant leur mission de service public et leur offre multifluides.



Couverture du rapport d'activité 2009 des SIL

Les raccordements de gaz

L'augmentation du volume de gaz vendu en 2010 est supérieure d'environ 15% par rapport à l'année 2009 principalement en raison d'une température moyenne plus basse que l'année précédente. Le nombre de nouveaux raccordements est de 208, représentant 12'253 kW, alors que 106 suppressions, principalement du gaz de cuisson, ont été effectuées. La prospection est difficile, notamment en raison des coûts du raccordement, du prix élevé et de l'inertie du prix du gaz par rapport à l'évolution dynamique du prix du mazout.

Le chauffage à distance a le vent en poupe

Le projet d'extension du chauffage à distance au sud de la ville a débuté en 2010. Grâce à la bonne gestion du projet et aux synergies avec la pose des conduites de transport, les coûts de raccordement diminuent. Ainsi, 39 clients ont signé un contrat de raccordement.

Evolution des tarifs

Les exigences de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) contraignent les distributeurs à calculer les tarifs pour l'acheminement de l'électricité sur des bases définies de plus en plus précisément. Le timbre d'acheminement des SIL a baissé de l'ordre de 8% en moyenne et cette baisse est répercutée dans les tarifs 2011. En parallèle Swissgrid a augmenté sa taxe pour les services systèmes, ce qui a diminué l'effet de la baisse. Pour les clients qui ont choisi de conserver la gamme nativa®, soit la majorité des clients, la baisse moyenne est d'environ 5% sur le prix total de l'électricité. Pour les clients qui ont opté pour l'énergie la moins chère combi, la baisse moyenne est d'environ 9%.

Le 1^{er} septembre 2010, le prix du gaz a été diminué de 0.5 ct/kWh pour toutes les catégories tarifaires, à l'exception de la tranche 1 du tarif 201 (tout usage).

Le prix du chauffage à distance est resté inchangé car la principale source de chaleur est l'incinération des ordures ménagères de Tridel et le gaz n'est utilisé que comme énergie d'appoint en hiver.

Gaz naturel carburant

Le prix à la colonne du gaz naturel carburant (GNC), toujours plus avantageux que les autres carburants, a maintenu l'attrait pour les véhicules fonctionnant avec ce carburant. En 2010, 21 subventions de 1'000 francs pour l'achat de véhicules GNC ont été accordées. Cette action de promotion est le fruit d'un partenariat sur le plan romand avec Gaznat SA qui prend à sa charge la moitié du montant de la subvention.

Audits énergétiques

L'unité en charge des audits a effectué 54 bilans énergétiques pour l'habitat ; les rapports ont été délivrés sur un nouveau support plus complet. Deux bilans de consommation électrique pour des commerces ont été réalisés. L'unité a supervisé la réalisation d'un diagnostic électrique complet pour un bâtiment mixte de très grande taille, en collaboration avec un bureau d'ingénieurs. L'activité de l'unité est aussi productrice des prestations de services énergétiques liées aux offres pour les clients éligibles électriques SILAvantage. Elle a également rédigé 3 dossiers de mise à l'enquête pour le compte d'autres services de l'administration communale.

Contrôle des aspects énergétiques en matière de construction

Dans le cadre du contrôle des aspects énergétiques en matière de construction, 437 dossiers ont été traités, dont 356 soumis à permis de construire. Ces activités de contrôle des dossiers sont directement liées à l'application de la loi cantonale vaudoise sur l'énergie (LVLEne).

Les contrôles effectués sur les chantiers démontrent encore trop de divergences entre réalisation et dossiers d'enquête, notamment pour l'habitat collectif. Effectuée en collaboration avec la Police des constructions et le Service d'architecture, la révision du « règlement sur les taxes et émoluments perçus pour les permis de construire, de transformer, d'habiter et d'utiliser » a permis d'engager une nouvelle ressource autofinancée afin d'assurer, entre autres, des contrôles plus fréquents sur les sites en cours de réalisation. Après un processus de recrutement ardu, le nouvel adjoint technique commencera au 1^{er} février 2011.

Relations avec la clientèle

Après quelques réglages initiaux, l'année 2010 a été plus sereine à la division « Support clientèle ». Par rapport à 2009, les appels téléphoniques ont diminué de 21% pour passer à 66'956. Le nombre de personnes se déplaçant au guichet a diminué de 4% pour atteindre 10'829. Les demandes écrites se chiffrent à 16'580, dont 50,8% par lettres et 49,2% par courriel. SILCom a saisi 11'677 fiches du contrôle des habitants liées aux déménagements de clients. Conséquence de la promotion agressive de SwisscomTV, les clients ont demandé le plombage de leur prise télé-réseau à 3'749 reprises, soit 12% de plus qu'en 2009.

Centre d'information au public « Contact énergies »

Malgré le départ à la retraite du titulaire, la démission de son successeur et un retard dans le financement de ces activités, le centre d'information au public « Contact énergies », installé fin 2008 au rez-de-chaussée de la place Chauderon 23, a continué de fonctionner, notamment pour l'information et la gestion des subventions (voir plus bas le bilan de l'activité du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables, géré par le Service de l'électricité). Ce centre a également piloté l'exposition sur les LED montée au Forum de l'hôtel de ville et la campagne sur les éclairages efficaces.



L'Hôtel de Ville a été illuminé avec des LED pour l'exposition des SIL et les fêtes de fin d'année

Evénements et promotion

La promotion de l'image et des prestations des SIL a été soutenue, avec des événements grands publics et des événements plus ciblés. Les campagnes de lancement de la gamme de produits nativa ont eu un très large écho dans les médias. Le groupe qui gère les événements œuvre désormais comme un centre de compétence reconnu. Il est utilisé pour des activités commanditées par d'autres services, comme pour Hydroénergia, Rêve d'avenir, RAM2010. Le stand des SIL sur les marchés du samedi devient incontournable. Plusieurs actions de promotion ont également été réalisées avec Lutry (mobilité, événements clients) et pour un plus large public. Le stand tenu en tant que sponsor et partenaire principal du Festival de la Cité, oasis de paix au centre de l'événement, a été apprécié aussi bien par les grands clients et partenaires que par les conseillers communaux. Parmi les manifestations phares, il faut relever la participation à Habitat & Jardin, où les SIL ont reçu une nouvelle fois le prix du meilleur stand de la halle « énergie » et l'accueil d'autres directions au chalet de Noël installé sur la place Saint-François.

Deux numéros de la revue interne SInergies ont été publiés.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE (SDS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SDS assure la gestion administrative des activités de la Direction, la coordination transversale au niveau des SIL, fournit aux services des SIL différentes prestations de support et gère le centre de formation technique des apprentis. Le SDS soutient la direction en matière de stratégie. Il participe à la représentation et à la défense des intérêts des SIL et de la Ville au sein des sociétés détenues en participation (EOS, FMHL, RhônEole, SI-REN, Securelec, neo technologies), ainsi qu'au sein des associations professionnelles dans les domaines liés à l'énergie, l'informatique et la formation.

Administration

Direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SIL et secrétariat du directeur

- Soutien aux services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal
- Soutien aux activités de communication

Cellule juridique

- Soutien juridique à la direction et aux services des SIL
- Elaboration de contrats commerciaux, de règlements, de statuts, de convention, etc.
- Règlement des litiges avec des tiers

Portail énergie

- Veille technologique et informationnelle en matière d'énergies
- Coordination de la participation de la Ville et des SIL à des actions et des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cités de l'énergie, par exemple)
- Etudes et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- Etudes, réalisation et suivi de projets énergétiques

Qualité et environnement

- Suivi du système de management intégré basé sur les certifications ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement).
- Gestion de la plateforme documentaire ISO-STAR et promotion de l'amélioration continue
- Suivi des objectifs et des indicateurs, supervision de la revue de direction annuelle des SIL, réalisation des audits internes et interface avec les organismes de certification

Sécurité et santé au travail

- Suivi de la certification OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail
- Sensibilisation et formation des collaborateurs, contrôles du respect des consignes de sécurité

- Sélection, attribution et contrôle de l'équipement personnel de sécurité (chaussures, gants, baudriers, etc.)
- Collaboration à la Commission de sécurité et protection de la santé au travail de la Ville et direction de la Commission de sécurité technique qui lui est rattachée

Division informatique

- Intégration et développement des applications SAP et des logiciels métiers des SIL
- Gestion du système d'arborescence normalisé (SAN) des serveurs des SIL
- Maintenance du parc informatique, du parc d'imprimantes et de la téléphonie IP
- Permanence de soutien aux utilisateurs et dépannages
- Gestion des sites intranet et internet des SIL

Ateliers et formation (C-FOR !)

- Gestion de l'atelier des SIL (construction métallique et peinture)
- Formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- Collaboration avec les services de l'administration communale et avec les entreprises privées pour l'obtention des commandes à réaliser par les apprentis.
- Organisation de stages interservices et interentreprises

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		Plan des postes au 31 déc.
	nb	ept	nb	ept	ept
Administration	9	8.60	8	7.60	7.80
Cellule juridique	2	2.00	3	3.00	3.00
Portail Energie (PortEn)	3	2.85	1	1.00	3.00
Qualité et environnement.	3	2.50	3	2.50	2.50
Sécurité et santé au travail	1	1.00	1	1.00	1.00
Informatique	9	8.50	11	10.50	10.50
Ateliers et formation (C-For!)	13	12.30	12	11.30	11.80
Total	40	37.75	39	36.9	39.60

Explication des variations

Les effectifs au 1^{er} janvier tiennent compte d'un ancien apprenti avec salaire pris en charge par le SPeL selon décision municipale du 8 juillet 2009 concernant les mesures en faveur des apprentis à la recherche d'un emploi fixe après leur apprentissage.

En cours d'année, il a été effectué un transfert de la division administration à la division informatique. Le départ simultané de deux ingénieurs du portail énergie n'a pu être immédiatement repourvu.

Nombre de démissions et d'arrivées

Une fin de contrat (ancien apprenti bénéficiant d'une mesure de soutien), 2 démissions et 3 engagements.

Nombre d'apprentis

Le SDS offre une place, à la direction des SIL, pour les apprentis de commerce dans le cadre de la formation tournante organisée par les ressources humaines. Les 9 apprentis de commerce sont administrativement rattachés au SDS, qui forme aussi directement 28 apprentis :

- 3 informaticiens
- 15 polymécaniciens (C-For !)
- 9 automaticiens (C-For !)
- 1 constructeur d'appareils industriels (C-For !)

Tous les apprentis ont réussi leur année ou leurs examens de fin de formation.

FAITS MARQUANTS

Système de management intégré

En juillet 2010, les certifications ISO 9001 (qualité et satisfaction client) et ISO 14001 (maîtrise des risques pour l'environnement) ont été confirmées suite à l'audit de contrôle.

La revue de direction, les audits internes et le suivi des requêtes qualité ont été gérés en bonne coordination et à la satisfaction des services.

Sécurité et santé au travail

L'année 2010 a été marquée par l'obtention de la certification OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessment Series), cette certification pour la sécurité et la santé au travail permet aux SIL de valoriser l'engagement de la direction, des cadres et des collaborateurs dans ce domaine. Cette certification contribuera au maintien d'un suivi rigoureux permettant de tendre vers l'objectif « zéro accident professionnel ».

La formation au « travaux sous tension (TST) » par le SEL, pour les interventions sur le réseau basse tension uniquement, est un bon exemple d'action nécessitant une rigueur sans faille. Ce mode opératoire nécessite un respect absolu des procédures pour en assurer la sécurité. Ce travail comporte des risques maîtrisés grâce aux nouvelles compétences développées par les collaborateurs dans l'entreprise.

Les statistiques 2010 rejoignent les tendances de l'année précédente. On constate une augmentation de la fréquence des accidents professionnels, mais une baisse significative de la gravité en jours d'absence.

Une nouvelle unité baptisée « unité sécurité et santé au travail (USST) » a été créée au sein de la Ville de Lausanne. Placée sous la responsabilité du médecin du travail, nouvellement nommé, elle rassemble l'ingénieur sécurité de la Ville, les trois coordinateurs métiers, une infirmière avec une spécialisation en troubles musculo-squelettique et une psychologue qui s'occupe d'évolution professionnelle. Les SIL sont représentés au sein de cette unité par leur responsable sécurité, qui consacre un quart de son temps à l'activité transversale de coordinateur métiers.

Les formations habituelles, ainsi que de nouveaux cours de sensibilisation, ont été assurés au sein des SIL, en collaboration active avec cette nouvelle cellule : formation aux travaux en hauteur pour le Service de l'électricité, cours sur l'épiderme, cours sur la manipulation des

toxiques, formation sécurité spécifique pour les apprentis, formation des nouveaux collaborateurs au bréviaire de sécurité, cours sur les mesures d'urgence au centre de formation de la Rama, et cours sur les dangers de l'électricité dans les réseaux et les installations électriques au centre d'essais et de formation (CEF) de Préverenges.

Pour la santé au travail, une mesure de champ magnétique a été effectuée sur le site de l'usine de Lavey, suite aux demandes de plusieurs collaborateurs. Les valeurs mesurées sont inférieures aux normes européennes.

En ce qui concerne les accidents non-professionnels, leur nombre est en diminution ainsi que pour les jours d'absences. Les chutes et glissades restent encore la principale cause d'accidents, suivie par les accidents de sports (football, ski, basket et hockey).

Evolution des systèmes d'informations

En 2010, le système d'information des SIL (progiciel SAP) a continué son évolution. Les processus de maintenance ont été fondamentalement modifiés en les organisant par lots : 4 lots par année, dont 1 accompagné d'une montée de version. Cette nouvelle manière de procéder a permis de mieux stabiliser cet environnement et de réduire ainsi le nombre d'interventions dues à des anomalies et effets de bord.

Plusieurs projets ont été lancés et mis en production pendant cet exercice, notamment :

- le projet « AC/DC » qui permet de facturer des acomptes, des décomptes d'énergie ainsi que des prestations sur la même facture ;
- le projet « Phoenix » qui a mis en place les nouveaux tarifs d'électricité NATIVA, NATIVA+ et COMBI, ainsi que des outils d'aide à la saisie et une amélioration des modèles de facture ;
- le projet « LausaShop » qui a permis de créer, sous l'impulsion de la Commission d'achats Ville (CAV), une plateforme d'approvisionnement d'articles référencés sous la forme d'un portail accessible à tous les services de la Ville,
- le projet « Labo 45 », qui fait suite à la dissolution du laboratoire de contrôle des appareils de comptage électrique (Labo 08) et a permis de migrer toutes les procédures de contrôle vers le système du Groupement Romand (Labo 45).

Il est également à noter que la division informatique a activement participé au projet START II du SOI, en testant toutes les applications métiers sur le nouvel environnement, en inventoriant les besoins spécifiques des SIL et en accompagnant l'ensemble du déploiement qui devrait se terminer avant la fin du premier trimestre 2011.

En matière de formation SAP, plus de 58 sessions ont été organisées par la division informatique en collaboration avec les responsables de domaines et les formateurs interne, pour un total de 587 heures de cours, 234 participants.

Pour répondre à des besoins spécifiques pour les applications métiers Spontis, SugarCRM, GEFO, CareOffice et pour Windows 7, 11 sessions ont été dispensées à 54 participants pour un total de 160 heures.

La division informatique assure également la coordination de la formation connaissances métiers relatives aux différents secteurs d'activités facturés par les SIL (comment fonctionne un compteur d'eau, comment est alimenté le

chauffage à distance, etc.) : 108 collaborateurs ont suivi ces cours.

C-FOR! : ateliers et formation

L'année 2010 a été riche pour les formateurs du C-FOR!. Un des faits marquant de l'année a été la création de documents de formation pour les objectifs à atteindre dans les différents domaines de la formation initiale pour les polymécaniciens et automaticiens. Un catalogue spécifique appelé CORE, (compétences-ressources) dans lequel figure de manière didactique les dessins de pièces à réaliser et les objectifs à atteindre pour chaque domaine de formation a été créé. Ce travail a été apprécié et reconnu par le Canton et sera certainement repris pour l'ensemble des cours inter-entreprises vaudois. En complément du catalogue CORE, le C-FOR! a également établi des documents pour le suivi de chaque apprenti, avec ses objectifs de formation, ses notes de l'école professionnelle et ses évaluations semestrielles, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de chaque apprenti.

Cette année a également vu la première apprentie automaticienne obtenir son certificat, ce qui démontre la qualité de cette nouvelle formation. En outre, quatre polymécaniciens ont également réussi leurs examens de fin d'apprentissage, portant le nombre d'apprentis ayant obtenu leur CFC au C-FOR! à 38 au total. Le taux de réussite aux examens finaux se maintient à 100% depuis 13 ans.

Le nombre d'apprentis présents dans le centre augmente chaque année. En 2010, ils étaient 28 en comptant l'apprenti des tl en formation de base pour les deux premières années. A noter que les tl sont satisfaits de cette collaboration et envisagent d'augmenter le nombre de leurs apprentis automaticiens. Entre 6 et 8 apprentis automaticiens des tl pourraient à terme suivre en permanence leur formation de base au C-FOR!.

Dans le domaine des stages pratiques, plusieurs nouveaux partenariats ont pu être noués en 2010. L'usine Tridel a accueilli quatre apprentis automaticiens pour accomplir différents travaux d'entretien sur les installations de production de chaleur à distance, ainsi que de la maintenance dans des armoires de commande. Un échange a été fait avec le CHUV. Ce dernier a accueilli un apprenti automaticien du C-FOR! pour effectuer de l'entretien électrique et le C-FOR! a assuré une préparation aux examens pratiques pour un apprenti du CHUV. Enfin, en fin d'année, le C-FOR! a approché les dirigeants de la CGN, pour convenir d'une collaboration. Cette démarche a permis de prévoir 3 stages pour la réfection du bateau Belle Epoque « Simplon ». Deux apprentis polymécaniciens participeront au remontage de la partie moteur et un apprenti automaticien à la révision des auto-coupleurs. Cette collaboration pourrait être prolongée pour la réfection d'autres bateaux.

Dans l'esprit de collaboration avec les autres entités de la ville, le C-FOR! a travaillé avec son voisin immédiat du CIL (centre intercommunal de logistique) pour des projets dans le domaine de la serrurerie.

A noter que sur les 5200 heures de production effectuées au C-FOR!, la moitié a été réalisée par des apprentis. Dans le but d'augmenter encore cette production, des journées portes-ouvertes ont été organisées, afin de mon-

trer aux différents partenaires potentiels les capacités et les prestations multiples proposées par le C-FOR!. Il faut en effet s'assurer que l'augmentation des commandes suive l'augmentation planifiée du nombre d'apprentis.

Division juridique

En quelques années, le risque juridique pour les SIL a augmenté de manière exponentielle avec l'ouverture du marché de l'électricité, l'augmentation de la concurrence dans les domaines des télécoms et de la chaleur, et la surveillance de plus en plus exigeante et pointilleuse des régulateurs fédéraux, de M. Prix et des associations diverses, notamment de protection de l'environnement et des consommateurs.

Le statut particulier de direction municipale des SIL, loin de les préserver des risques juridiques, pose des difficultés supplémentaires en nécessitant d'incessants passages du droit public au droit privé.

Parmi les dossiers les plus importants des SIL, on peut citer la fin de la concession de Lavey et les négociations en cours pour l'après-2030, la libéralisation du marché de l'électricité et les relations avec le régulateur fédéral du secteur (EiCom), l'évolution du droit en matière d'électricité et sa jurisprudence en formation, l'évolution rapide du secteur multimédia, la création de nouveaux produits et la déclinaison de prestations par le Service commercial qui nécessitent à chaque fois la préparation de conditions générales à harmoniser avec les règlements — eux-mêmes en voie d'unification.

Pour couvrir efficacement tous les secteurs du droit et limiter autant que possible les risques de nature juridique pouvant avoir des impacts financiers importants, les SIL ont renforcé leur division juridique d'un poste de juriste et d'un poste de spécialiste des affaires réglementaires (*Regulatory Affairs Manager*), encore à pourvoir.

Politique énergétique lausannoise

Augmentation de la puissance de FMHL

Les SIL ont proposé à la Municipalité et au Conseil communal de participer à l'augmentation de capital de la société Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL) dont la Ville possède 6.43%. Le préavis portant sur cet objet a été approuvé par la commission qui l'a examiné. Cette approbation doit encore être confirmée par le Conseil communal en plenum. FMHL exploite l'aménagement hydroélectrique de pompage-turbinage comprenant le barrage d'accumulation de l'Hongrin et la centrale de Veytaux.

Cet apport de fonds propres, d'un montant total de 70 millions de francs, doit permettre aux FMHL d'assurer le financement de la mise en place de 2 nouveaux groupes de pompage-turbinage d'une puissance de 240 MW.

L'augmentation de puissance de FMHL répond au besoin croissant d'énergie de réglage nécessaire pour équilibrer le niveau de production à celui de consommation, particulièrement aux heures de pointe. Cette demande accrue s'explique notamment par le développement des nouvelles énergies renouvelables produisant de manière irrégulière et peu prédictible, en fonction des conditions météorologiques. Les centrales hydroélectriques de pompage-turbinage peuvent en tout temps soit stocker

de l'énergie potentielle dans leur barrage, soit injecter de l'énergie sur le réseau et offrent ainsi une solution immédiate et efficace pour répondre aux variations de production de l'éolien et du solaire.

La participation de la Ville de Lausanne à l'augmentation de capital de FMHL est cohérente avec la politique d'augmentation de la production des SIL à partir d'énergies renouvelables et particulièrement éoliennes (voir ci-après RhônEole, projet EolJorat) : la Ville contribue ainsi au réglage des variations engendrées sur le réseau par ce type de production.

RhônEole

La production des deux éoliennes de RhônEole a atteint un nouveau record en 2010, avec 10.25 millions de kWh, soit la consommation annuelle de plus de 2'500 ménages (4000 kWh/an). En terme de fonctionnement en équivalent pleine charge, elles présentent donc des valeurs très hautes, de respectivement 2'400 et 2'700 heures. En Suisse, pour être intéressant, un projet doit assurer au moins 2'000 heures de fonctionnement en équivalent pleine charge.

Ces très bonnes productions sont dues à de bonnes conditions de vent bien sûr, mais aussi au fait que ces éoliennes sont de grande taille (la vitesse du vent augmente avec la distance au sol) et que la surface balayée par leurs pales est très importante. En effet, la production d'une éolienne est proportionnelle au carré de la surface balayée par les pales et au cube de la vitesse du vent. Cela signifie par exemple que si l'on double la surface balayée en prenant une éolienne aux pales plus grandes, elle produira quatre fois plus. Et si la vitesse du vent exploité double, elle produira 8 fois plus. Si l'on combine les deux facteurs : une éolienne balayant une surface deux fois plus grande exploitant des vitesses de vent deux fois plus importantes produira 32 fois plus.

De grandes éoliennes permettent donc de mieux valoriser des vitesses de vent plus élevées. Les éoliennes de RhônEole ont des mâts de 98 mètres et une hauteur en bout de pale de 134 mètres pour la Cime-de-l'Est à Collonges et de 139 mètres pour la Mont d'Ottan à Martigny.

On peut encore souligner qu'elles présentent une disponibilité technique maximale (supérieure à 97%, ce qui signifie qu'elles étaient indisponibles presque uniquement pour les temps de maintenance) et ont tourné 78% du temps (soit plus de 6'800 heures).

En Valais, la procédure permet d'installer une première éolienne de manière facilitée et rapide, avant la légalisation d'un parc complet. Si l'éolienne répond aux critères annoncés dans la procédure facilitée en termes de production et d'impact, le plan d'affectation complet peut être légalisé. Les éoliennes de RhônEole dépassent les attentes. Dans les deux cas, les procédures d'affectation sont donc en cours. A Collonges, le plan d'affectation est bloqué par un recours. A Martigny, le plan d'affectation est encore en phase d'élaboration.

RhônEole est partenaire de Valéole pour la réalisation d'un parc éolien entre Martigny et Riddes. Une première machine de 3 MW sera réalisée au printemps 2012.

Projet EolJoux

Le projet EolJoux est mené dans une zone qui borde la Combe des Amburnex par la Société électrique de la Val-

lée de Joux (SEVJ) avec les communes du Chenit, de l'Abbaye, du Lieu et de Lausanne (10% dans la société à créer). Le site retenu pour le projet est dans une zone inscrite à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP).

Le projet prévoit la réalisation de 7 éoliennes de 3 MW pour une production annuelle de l'ordre de 55 GWh.

La carte de la mesure F51 du plan directeur cantonal, qui définit les zones d'implantation éolienne, comprend la zone prévue par le projet, mais avec la mention « coordination en cours, sous réserve d'une décision du Conseil fédéral portant sur le périmètre de l'IFP ».

Projet EolJorat (SI-REN SA)

Le projet EolJorat a débuté en 2007. Il est mené conjointement, en termes de planification et d'impacts, par la commune de Lausanne (partie sud) et par Alpiq associée à Romande Energie (partie nord, sur les communes de Froideville, Poliez-Pittet, Villars-Tiercelin, Peney-le-Jorat et Corcelles-le-Jorat). Alpiq est un partenaire important de Lausanne, qui en est actionnaire de manière indirecte, via EOS Holding qui en possède les 31,38%.

Les études d'impact ont montré que l'incidence du projet EolJorat sur l'environnement est acceptable en regard de l'importante production d'énergie renouvelable attendue. Cette production efficace du fait de la force et de la constance des vents, de la proximité des consommateurs, de la facilité d'accès par des routes existantes et de la configuration vallonnée du Jorat sont des éléments qui ont été déterminants pour la décision de réaliser le projet. Après des analyses multicritères qui ont entraîné la suppression ou le déplacement de plusieurs sites potentiels, 8 sites d'implantation ont été retenus, tous sur territoire communal et sur des terrains appartenant à la Ville, à l'exception de la clairière de Chalet Boverat qui appartient à un privé. Le parc nord présente pour sa part 5 sites.



La puissance du parc lausannois est de 37,5 MW et permettra de produire près de 90 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 22'500 ménages consommant 4'000 kWh/an, correspondant à près de 50'000 habitants (2.2 personnes par ménage en moyenne vaudoise). Le projet prévoit 5 éoliennes de 3 MW et 3 éoliennes de 7.5 MW, sur des mâts de 135 mètres. En bout de pale, la hauteur de ces éoliennes est respectivement de 186 et 198 mètres, hauteurs comparables à celle de l'antenne de Sottens (188 mètres), bien connue dans le Jorat.

La puissance du parc d'Alpiq est de 15 MW (5 éoliennes de 3 MW) pour une production attendue de 45 GWh par an. Au total, le projet EolJorat produira donc 135 GWh par an, correspondant à l'équivalent de la consommation de 33'750 ménages, ou plus de 74'000 habitants, correspondant à plus de la moitié de la population lausannoise. Le projet contribuerait à hauteur de 13,5% à l'objectif du Canton, fixé à 1'000 GWh d'ici 2035 par la mesure F51. La production attendue d'EolJorat sud constituerait près de 18% de la production annuelle des SIL et la porterait d'environ 417 GWh actuellement à 507 GWh.



EolJorat sud représenterait près de 18% du portefeuille de production des SIL

Le projet lausannois a déjà été présenté à plusieurs parties prenantes :

- 24 août 2010 : présentation du projet aux représentants vaudois de Pro Natura et du WWF ;
- 27 septembre 2010 : conférence de presse ;
- 13 octobre 2010 : présentation de l'étude d'impact sur le paysage aux communes situées dans un rayon de visibilité du parc de 10 km, selon directive cantonale ;
- 2 novembre 2010 : présentation du projet définitif à la Commission interdépartementale pour la protection de l'environnement (CIPE) ;
- 15 novembre 2010 : présentation à la Commission communale consultative d'urbanisme et des transports (CCUT) ;
- 26 novembre 2010 : présentation à la Commission cantonale pour la protection de la nature (CCPN) ;
- 7 février 2011 : présentation à la société de développement Lausanne-Jorat (SDLJ), représentant les quartiers forains (Chalet-à-Gobet, Montblesson, Montheron et Vers-chez-les-Blanc).

Le rapport d'impact doit être soumis à l'examen préalable du Canton fin mars 2011. Le projet fera encore l'objet

d'une séance d'information publique avant sa mise à l'enquête. Un site internet www.eoljorat.ch sera également mis en ligne.



Photomontage depuis le Chalet-à-Gobet, en haut de la plaine de Mauverney :



Photomontage du Près de Bressonne, au croisement de la route des paysans (à gauche) et de la route de Berne (à droite)

Evolution du projet AGEPP (SI-REN SA)

Le projet *Alpine Geothermal Power Production* (AGEPP), qui vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey, est le plus avancé des projets de ce type en cours en Suisse. Il permettra de fournir un puits de secours pour les bains de Lavey, de la chaleur pour un chauffage à distance pour Lavey et Saint-Maurice, et de produire de l'électricité, pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes.

Une garantie fédérale pour le risque de forage (chaleur et débit d'eau inférieur au pronostic minimal) a été sollicitée. La réponse définitive est attendue début 2011. Cette garantie couvre la moitié du coût du forage en cas d'échec.

La mise à l'enquête a été faite en fin d'année 2010 et a débouché en début d'année 2011 sur deux oppositions, qui sont en cours de traitement et ne paraissent pas critiques pour le projet.

L'appel d'offre pourra avoir lieu sitôt la garantie de forage obtenue et les oppositions levées. La société AGEPP SA devrait être créée en 2011. SI-REN en sera un des actionnaires principaux.

Projet de biométhanisation agricole (SI-REN SA)

L'objectif de ce projet est de réaliser une installation de production de biogaz avec couplage chaleur-force à Palézieux-Village. Cette installation permettra la valorisation des fumiers et lisiers de l'exploitation site, des lisiers de cheval d'une exploitation proche, des déchets de la fromagerie et des lisiers de la porcherie en activité à proximité, ainsi que d'autres déchets organiques produits dans la région. L'installation permettra une production nette d'électricité de l'ordre de 700'000 kWh/an.

La chaleur résiduelle servira à chauffer une ferme et le collège communal. Le réseau de chaleur à distance est à la charge de la commune de Palézieux. Elle a obtenu une subvention cantonale pour cette partie du projet, ce qui souligne son intérêt énergétique.

Le projet est prêt au niveau technique et dispose de l'autorisation de construire. Il a obtenu un prêt sans intérêt

accordé par l'Office fédéral de l'agriculture. Toutefois, des questions administratives liées au statut du domaine agricole retardent le versement de ce prêt. D'autre part, l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011 de la loi cantonale sur l'agriculture (LVLAgr) permet d'envisager un soutien par le biais des nouveaux outils de financement prévus. L'installation sera propriété à 100% de la société en formation « Palézieux Bioénergies SA ». Le projet est inscrit auprès de Swissgrid pour bénéficier de la rétribution à prix coûtant.

Projets solaires (SI-REN SA)

Plusieurs projets de production solaire sont en cours, dont les plus avancés sont les suivants :

- Projet du manège du Chalet-à-Gobet : puissance de 36,8 kW pour une production attendue de l'ordre de 38 MWh/an. La centrale solaire devrait être mise en service à la fin du premier trimestre 2011.
- Projet du Boscal : puissance de 94 kW pour une production attendue de l'ordre de 98 MWh/an. La mise en service est planifiée pour l'été 2011.
- Projet de l'aérodrome de la Blécherette : puissance de 221 kW pour une production attendue de l'ordre de 213 MWh/an. Les négociations avec la société qui gère l'aérodrome sont en bonne voie. Le projet doit obtenir l'accord de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), qui a été sollicité fin 2010. La mise en service est souhaitée par les partenaires pour le mois d'août 2011 ; l'installation pourrait ainsi être associée aux célébrations du centenaire de l'aérodrome.

Tous ces projets sont inscrits sur liste d'attente de Swissgrid pour bénéficier de la rétribution à prix coûtant.

Une étude du potentiel des toits lausannois pour le développement du photovoltaïque est également en cours, en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD).

Convention d'objectifs en matière de réduction des émissions de CO₂

Lausanne a signé une convention avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), mandatée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), au terme de laquelle elle s'engage à atteindre d'ici 2010 un objectif de réduction des émissions de CO₂ de l'ordre de 40% par rapport à l'année de référence 2003. La moyenne des années 2008 à 2012 est déterminante pour évaluer l'atteinte de cet objectif.

En contrepartie, la taxe CO₂ est partiellement remboursée à la Ville chaque année de 2008 à 2012. Ce remboursement se calcule sur la base des émissions sur lesquelles elle peut agir, soit sur celles produites par sa consommation propre pour le chauffage des bâtiments, par la STEP et sur les pertes du réseau de gaz.

Les versements se font avec une année de décalage. En septembre 2009, suite à l'analyse du monitoring des émissions de CO₂ par l'Office des douanes, sur mandat de l'OFEV, la Ville a touché un montant de 244'484 francs pour l'année 2008. Le décompte pour l'année 2009 a pris du retard et sera fait en début d'année 2011. La Ville devrait se voir rembourser un montant total du même ordre que pour 2008 (taxe CO₂ à 12 frs/t). Pour 2010 et 2011, le montant attendu passera à environ 750'000 francs par an (taxe CO₂ à 36 frs/t).

La Municipalité a proposé au Conseil communal que ce remboursement soit essentiellement utilisé pour per-

mettre d'accélérer la réalisation de l'extension du chauffage à distance au sud de la Ville. A cet effet, ce remboursement viendra alimenter le Fonds de réserve et de renouvellement du chauffage à distance, qui sera sollicité dans le cadre du préavis des extensions ordinaires des réseaux des SIL à hauteur de 500'000 francs par an durant 4 ans, dès 2011.

RÊVE d'Avenir

REVE d'Avenir est un projet franco-suisse sur trois ans. La première année a été celle du lancement officiel avec signature de la Convention des Maires le 20 avril 2010 à Lausanne, en présence de M. Broulis, Président d'INTERREG et président du Conseil d'Etat vaudois, de MM. Bréaz et Pidoux pour la Municipalité de Lausanne, de M. Pagani, maire de Genève, de M. Spiegel, président délégué de Mulhouse Alsace agglomération et président de la Métropole Rhin Rhône et de Gérard Magnin, directeur d'Energie-Cité.

Les premiers résultats opérationnels sont attendus pour 2011 qui verra la mise en production de la « plateforme 3x20 » en février. Elle permettra de suivre sur internet les progrès des acteurs impliqués dans l'atteinte des objectifs de la Convention des Maires : 20% d'économies d'énergie, 20% d'énergies renouvelables supplémentaires, 20% d'émissions de CO₂ en moins d'ici 2020. Le lancement public de cette plateforme est prévu en septembre 2011, à l'occasion de la semaine de la mobilité.

Management énergétique urbain (MEU)

L'objectif du projet MEU est de développer une méthodologie visant à intégrer les aspects des besoins en énergie et de l'approvisionnement au niveau de la planification de zones urbaines, en tenant compte des aspects réglementaires et économiques. Cette méthodologie sera proposée à l'usage via une plateforme informatique d'aide à la décision, accessible via internet.

L'année 2010 a permis de finaliser et valider le cahier des charges fonctionnel de la plateforme, élaborer un modèle informatique de données unifié et structuré, compatible avec les données à disposition des villes et lancer la réalisation informatique.

Parallèlement, d'importants résultats ont émergé des projets urbains qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation auprès des quatre villes-partenaires (La Chaux-de-Fonds, Martigny, Neuchâtel et Lausanne), avec une forte implication des distributeurs énergétiques locaux. Les projets urbains 2009 et 2010 ont ainsi permis de tester un module de la plateforme pour la simulation des besoins de chauffage.

Activités d'éducation à l'énergie

Durant l'année scolaire 2009-2010, 57 classes (dont 55 de Lausanne et 2 de communes GEDREL), soit plus de 1'000 élèves, ont participé à la campagne de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie effectuée autour de l'étiquette énergétique Display.

Dans le prolongement de ces cours, des ateliers abordant plus largement le thème de l'énergie ont été mis sur pied avec la collaboration de l'association Terragir dans les écoles de 1^{ère} à 6^{ème} année. Les « Opérations Energie » menées par Terragir ont pour but notamment :

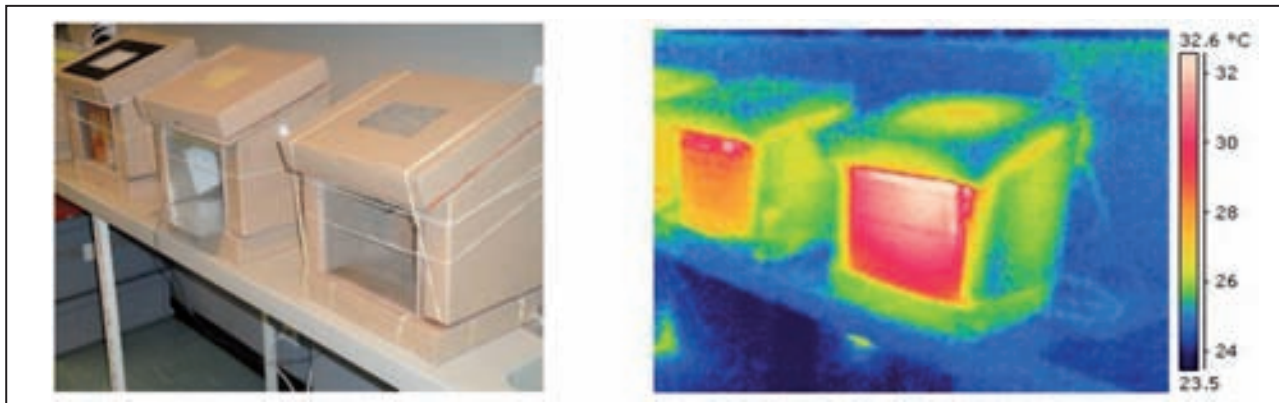
- de permettre la découverte des problématiques et des enjeux liés à la production et à la consommation d'énergie ;

- de favoriser l'acquisition de savoir-faire concrets et de connaissances permettant d'utiliser l'énergie de manière rationnelle.

Durant l'année scolaire 2009-2010, une centaine d'élèves ont participé à ces opérations.

Il faut relever qu'un changement de cadre est intervenu au niveau cantonal depuis la période sous revue (2009-2010). Dorénavant, les professeurs qui s'impliquent dans les formations préalables nécessaires aux activités de sensibilisation doivent en assumer 50% sur leur temps libre, ce qui a eu pour conséquence que le nombre de volontaires a été divisé par deux.

Fin 2010, une formation sur mesure a été mise sur pied à la demande d'un groupe d'enseignants du collège de Béthusy, dont les classes avaient participé aux animations sur l'énergie. Deux thèmes ont été retenus portant sur les échanges de chaleur : l'isolation des bâtiments et le solaire thermique. Les enseignants ont d'abord suivi une demi-journée de cours théorique sur les enjeux énergétiques puis ont préparé eux-mêmes les modules pédagogiques et le matériel nécessaires durant deux fois deux journées. Cette formation continue des enseignants pourrait être reproduite pour d'autres collèges.



Maquettes de maisons pour le module « Isolation des bâtiments » construite avec différents isolants et thermographie correspondante

Enfin, les apprentis des SIL ont été sensibilisés aux énergies renouvelables et au développement durable à travers les actions menées par la Ville de Lausanne dans ces domaines par un cours de trois demi-journées. Ce cours s'est terminé par la visite de l'installation de production de biogaz agricole avec couplage chaleur-force de la ferme des Saugalles.

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ ET DES FINANCES (COSI)

Principales tâches du service

Comptabilité de direction

- Tenue de la comptabilité des SIL
- Préparation et suivi du budget
- Suivi du respect des règles administratives

Controlling

- Tenue d'indicateurs de direction
- Suivi des marges
- Mesure de performance

Encaissements

- Gestion des encaissements
- Suivi du contentieux
- Suspension/rétablissement de fourniture

Ressources humaines

- Support RH de proximité
- Engagement du personnel

Gestion des conflits

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		Plan des postes au 31 décembre
	nb	ept	nb	ept	ept
Direction du service	3	3	3	3	3
Comptabilité de direction	9	9	9	9	9
Controlling	3	3	3	3	3
Encaissements	13	13	12	12	13
Ressources humaines	5	5	4	4	4
Total	33	33	31	31	32

Explication des variations

Suppression d'un poste aux ressources humaines.

Mouvement du personnel

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
embauches	fin d'emploi
2	1

Nombre d'apprentis

COSI fournit deux places, à l'encaissement et aux ressources humaines, pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation tournante organisée par les ressources humaines.

FAITS MARQUANTS

Controlling

Le controlling a poursuivi le développement d'indicateurs de direction et de suivi des objectifs. Des informations synthétisées sont ainsi transmises régulièrement à la direction.

Contentieux

Malgré une légère diminution des rappels automatiques par rapport à l'année précédente, le nombre de dossiers de contentieux a poursuivi sa croissance. Ceci a pour

conséquence une augmentation du nombre des défalca-tions et des actes de défaut de biens.

Comptabilité de direction

La comptabilité de direction a été confrontée à des pro-blématiques assez complexes en raison des exigences des autorités fédérales (EICom, AFC/TVA, etc.). De ce fait, il a été fait appel à divers organes externes (fiduciaire ou autres).

Poursuite de l'optimisation de la fonction RH aux SIL

La division RH a poursuivi son implantation au sein des services des SIL en tant que division transversale, orga-nisation qui est désormais validée par la direction et les services des SIL. Elle assure également le lien RH entre le Service du personnel (SPeL) et les SIL, situation qui est désormais bien assimilée par le SPeL, cette division étant pilote au sein de l'administration communale. Elle a participé à divers projets transversaux tels qu'Equitas ou la gestion de l'absentéisme.

Au niveau de son effectif, elle a transformé un poste de ré pondant ressources humaines (RRH) en assistante RH et a supprimé un poste d'assistant. Bien que son effectif ait diminué d'une unité, elle est parvenue à reprendre l'en-tier de la gestion des salaires des SIL grâce à l'utilisation optimale des outils informatiques mis à sa disposition.

SERVICE DU MAGASIN GÉNÉRAL (MAGESI)

Principales tâches du service

Administration

- Direction du service, coordination des unités, ges-tion du site de Malley

Achats et gestion de stock

- Procéder aux achats de matériel pour les besoins des services
- Assurer l'approvisionnement en matériel des réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- Procéder aux achats de véhicules pour les besoins des Services industriels et d'eauservice
- Présider la Commission d'achat Ville (CAV) et assu-rer l'exploitation de la plateforme LausaShop.

Magasin

- Assurer la réception et le stockage des marchan-dises
- Détenir un stock de matériel de maintenance pour les réseaux anciens
- Préparer les marchandises en fonction des com-mandes passées par les services
- Effectuer des livraisons de matériel sur chantiers et pour la CAV

Garage

- Gérer et entretenir le parc de véhicules et d'engins des Services industriels et d'eauservice

Bâtiments et infrastructures

- Entretien des bâtiments des Services industriels
- Étudier et procéder à divers travaux de réaména-gements de locaux

Conciergerie

- Assurer les nettoyages des locaux des bâtiments des différents sites des Services industriels.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		Plan des postes au 31 décembre
	nb	ept	nb	ept	ept
Administration	4	3.8	4	3.8	3.8
Achats et gestion de stock	6	6.0	6	6.0	6.0
Magasin et transports	13	13.0	12	12.0	12.0
Garage	7	6.9	7	6.8	6.8
Infrastructures et bâtiments	1	1.0	1	1.0	1.0
Conciergerie	32	15.0	31	15.2	15.487
Total	63	45.7	61	44.8	45.087

Explication des variations

Les variations intervenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre sont le fait :

- de la fin de contrat de durée déterminée pour un col-laborateur du magasin, ancien apprenti avec salaire pris en charge par le SPeL selon décision municipale du 8 juillet 2009 concernant les mesures en faveur des apprentis à la recherche d'un emploi fixe après leur apprentissage ;
- de la réduction du temps de travail de 90 à 80 % d'un collaborateur du garage ;
- du départ à la retraite d'un concierge et d'une net-toyeuse ;
- de l'augmentation d'un poste d'aide-conciergerie de 50 à 100% ;
- de l'engagement d'un aide-concierge ;

Nombre de démissions et d'arrivées

Deux départs à la retraite, une fin de contrat (ancien apprenti bénéficiant d'une mesure de soutien) et un enga-gement.

Nombre d'apprentis

Le MAGESI fournit une place de stage (direction du service) pour les apprentis de commerce des SIL, dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines, et forme également 5 apprentis gestionnaires en logistique, 1 apprenti mécanicien automobile et 5 apprentis agents d'exploitation.

FAITS MARQUANTS

Commission d'achat Ville (CAV)

L'année 2010 a été marquée par des étapes importantes. Le Conseil communal a accepté en mars un crédit sup-plémentaire pour l'acquisition du module SRM de SAP, qui a permis d'ouvrir la plateforme informatique de pla-nification et de réservation LausaShop. Cette interface permet de réduire les coûts globaux d'achat de matériel récurrent (équipements de protection individuelle, maté-riel de conciergerie, etc.) des services de l'administra-tion communale. Les commandes de matériel passées à l'aide de cet outil sont centralisées au MAGESI qui se charge des achats à effectuer auprès des fournisseurs, de la gestion de stock et des livraisons aux services. Inté-

grée au système SAP, la plateforme LausaShop est donc totalement compatible avec les outils existants de gestion de stock du MAGESI. Conformément à la planification établie, elle a été mise en service fin 2010.

Dans l'intervalle, les catalogues de matériel de protection individuelle et de conciergerie ont été créés sur SAP, des stocks constitués et des outils provisoires pour la passation de commandes mis à disposition des services. Ainsi de mai à fin décembre 2010, plus de 3'500 lignes de commandes pour un montant total de Fr. 440'822.— ont déjà été passées par les services. L'impact sur la charge de travail de la logistique pour constituer des stocks puis les réapprovisionner, les gérer et effectuer les livraisons aux services a été particulièrement important.

Courant 2010, deux nouveaux groupes de travail (mobilier et matériel de garage & ateliers) ont débuté leurs travaux. Il convient encore de relever l'intérêt de plusieurs services pour intégrer dans la CAV les articles qu'ils commandent régulièrement. Il est donc réjouissant de constater que l'activité de la CAV répond pleinement aux attentes des services, et qu'elle est promise à une expansion certaine. Une rubrique dédiée à la CAV a été créée sur l'Intranet de la Ville.

Unité de transports

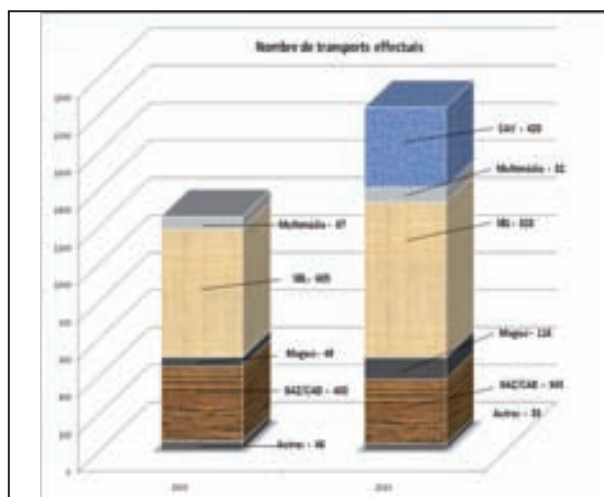
En 2010, l'unité de transports a acquis un nouveau camion pour remplacer un véhicule particulièrement polluant, immatriculé en 1990. Ce nouveau camion répond aux exigences de la norme la plus stricte actuellement en matière d'émissions (EU5). Il est équipé d'une grue d'une portée de 16 mètres pour effectuer certaines prestations associées aux transports de charges lourdes.

Par rapport à l'année précédente, le volume des livraisons sur chantiers a été en nette augmentation. Conformément aux synergies mises en place en 2009, l'unité de transports du Service des routes et de la mobilité a apporté son soutien à plusieurs reprises.

Logistique

Matériel référencé (SAP)	2007 Fr.	2008 Fr.	2009 Fr.	2010 Fr.	Ecart sur 2009
Stock mat. de réseaux au 1 janvier (sans le mat. CAV)	7'677'105	7'513'677	7'798'777	7'684'490	
Stock matériel CAV au 1 janvier				0	
Achat matériel de réseaux	13'864'286	12'749'448	11'696'673	13'180'851	12.7%
Achat matériel CAV				728'200	
Ventes matériel de réseaux	-14'027'697	-12'464'348	-11'810'960	-13'284'242	12.5%
Ventes matériel CAV				-440'822	
Stock de matériel de réseau au 31 décembre	7'513'694	7'798'777	7'684'490	7'581'099	-1.3%
Stock de matériel CAV au 31 décembre				287'378	
Total stock au 31 décembre (mat. de réseaux + CAV)				7'868'477	
Réserve sur stock	-1'760'000	-1'760'000	-1'760'000	-1'760'000	
Valeur stock au bilan au 31 décembre	5'753'694	6'038'777	5'924'490	6'108'477	
Taux moyen de rotation matériel de réseaux	1.85	1.63	1.53	1.74	
Taux moyen de rotation matériel CAV				3.07	

Du fait que la CAV a déployé ses activités opérationnelles dès mai 2010, le tableau ci-dessus intègre ses chiffres significatifs distinctement de ceux du matériel de réseaux. L'état financier du stock au 31 décembre du matériel de réseaux, donc sans la CAV, est de Fr. 7'581'099.—, en légère baisse (-1.3%) par rapport à l'année précédente. Il inclut également un montant de Fr. 1'231'000.— pour un stock dit de maintenance, constitué d'articles qui ne sont plus livrables par les fournisseurs, mais qu'il est néces-



L'unité de transports du Magesi effectue également depuis juillet de cette année les livraisons du matériel CAV (Commission d'Achat Ville) aux quelque 215 lieux de livraisons identifiés au sein des services de l'administration communale, selon un plan de tournées par secteurs. Ces transports sont rationalisés tout comme ceux des fournisseurs qui effectuent désormais leurs livraisons en un seul endroit (Magesi). Cette approche a l'avantage de réduire le nombre global de transports au sein de la Ville.

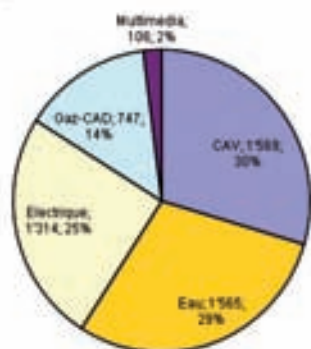
Collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG)

La collaboration avec les SIG pour le matériel des réseaux de gaz et de l'eau s'est poursuivie avec succès. Les groupes de travail ont porté leurs efforts sur le partage d'expériences, la standardisation du matériel, l'établissement des meilleures pratiques et la réalisation des appels d'offres. Durant l'année, plusieurs marchés publics ont été réalisés en commun et ont permis des gains de standardisation et d'achats significatifs.

saire de détenir pour pouvoir entretenir les réseaux et un stock dit de sécurité pour du matériel qu'il faut impérativement détenir en cas de pannes. Bien que le taux moyen de rotation du stock de matériel de réseaux se soit amélioré, passant de 1.53 en 2009 à 1.74 en 2010, les outils de gestion mis en place montrent qu'une attention accrue doit encore être vouée à la réduction de la part obsolète du stock.

Les ventes de matériel de réseaux ont enregistré une augmentation de Fr. 1'484'000.— (+12.5%) par rapport 2009, auxquelles sont venues s'ajouter, dès mi-juin, celles du matériel de la CAV pour un montant de Fr. 440'822.—. Du tableau ci-après, on remarque que le nombre d'articles de matériel CAV (équipements individuels et de conciergerie) disponibles à fin 2010 représente déjà 30% de la totalité des articles gérés au Magesi.

Répartition des articles au 31.12.2010



Formation de conducteurs d'élévateurs

Depuis l'introduction de l'obligation d'être en possession d'un permis attestant que le collaborateur qui utilise un élévateur a suivi une formation adéquate, le Magesi organise annuellement des cours de conduite d'élévateurs à l'intention des autres services de l'administration communale. Durant l'année sous revue, 8 cours de 2 jours ont été dispensés. Au total, 37 collaborateurs de différents services ont ainsi suivi cette formation.

Projet Restart

Dans le cadre du programme START de remplacement des PC de l'administration communale, la Municipalité a souhaité pouvoir redonner une nouvelle vie aux 3500 PC usagés plutôt que de les envoyer à la casse. Elle a accepté le principe de les reconfigurer et conditionner dans la perspective d'une distribution à des associations humanitaires à but non lucratif œuvrant hors de Suisse. Le Magesi a collaboré activement avec le Service d'organisateur et d'informatique et le Service du travail et de l'intégration à la réalisation de ce projet en mettant à disposition sa logistique, ses infrastructures de stockage, ainsi que des locaux appropriés pour effectuer les travaux de préparation de ces PC. La phase opérationnelle de ce projet va se poursuivre durant une bonne partie de 2011.

Projet de dématérialisation des factures

Le Magesi, en étroite collaboration avec le Service de la comptabilité (COSI), le Service informatique des SIL et le Service d'organisation et d'informatique, a participé activement à la définition, puis à l'élaboration du cahier des charges du projet de dématérialisation des factures « papier » des fournisseurs. Ce projet qui prévoit l'implémentation d'un processus de numérisation des factures et d'un circuit de contrôle et de validation électronique de celles-ci, simplifiera la gestion administrative. Le Magesi, qui reçoit annuellement un nombre élevé de factures, est particulièrement intéressé par ce projet.

Infrastructures et entretien des bâtiments

Un préavis demandant un crédit-cadre pour entretenir les immeubles administratifs, techniques et locatifs des SIL durant la période 2010-2013 a été rédigé. Le Conseil communal a approuvé celui-ci en mars 2010.

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, les travaux planifiés et engagés durant l'année 2010 ont permis notamment d'entreprendre la rénovation et la rationalisation des surfaces suivantes :

- Place Chauderon 23, rénovation de la totalité des bureaux du 2^{ème} étage et du bureau de la caisse situé au rez-de-chaussée.
- Place Chauderon 25, rénovation de la totalité des bureaux du 2^{ème} étage.
- Place Chauderon 27, rénovation de la totalité des bureaux du rez-de-chaussée.
- Rue de Genève 32, rénovation des bureaux de l'éclairage public au 1^{er} étage.
- Rue de Genève 34, transformation du 2^{ème} étage en bureaux et aménagement des locaux de la conciergerie au sous-sol.
- Usine de Pierre-de-Plan, divers travaux de remise en état dus à des infiltrations d'eau et réfection d'étanchéités.

Garage des SIL

Le garage gère et entretient le parc de véhicules et les divers engins des SIL et d'eauservice. Il effectue aussi l'entretien de plusieurs véhicules des Pompes funèbres. En revanche, l'entretien des camions est confié aux Ateliers et magasins de la Ville (AMV), qui sont équipés pour entretenir cette catégorie de véhicules.

A fin 2009, la composition du parc de véhicules des Services industriels et d'eauservice, gérés par le garage, se présentait de la manière suivante :

Catégorie de véhicule	Véhicules SIL	Véhicules eauservice	Total	Age moyen (années)
Véhicules utilitaires (fourgons)	48 (45)	27	75	6.9
Voitures de tourisme à essence	31 (36)	7	38	7.9
Voitures bi-modes (essence/gaz ou électricité)	59 (46)	4	63	3.8
Camions de livraisons	3 (3)	3	6	9.7
Camions équipés d'une nacelle élévatrice	4 (4)	0	4	6.6
Scooters électriques	6 (5)	2	8	10.6
Scooters à essence	0	0	0	
Total	151 (139)	43	194	

Les chiffres entre parenthèses indiquent l'état du parc en 2009.

Le nombre de voitures avec carburant bi-mode (gaz/essence ou essence/électricité) des SIL a progressé, passant de 46 à 59 unités.

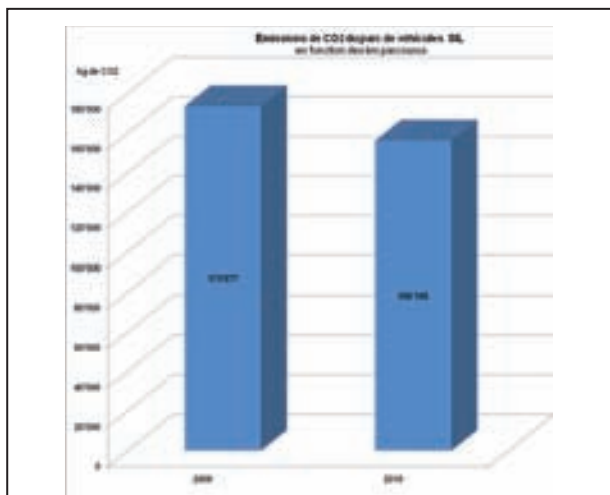
L'ensemble des véhicules a parcouru 1'803'368 kilomètres en 2010 contre 1'746'932 kilomètres en 2009, soit une augmentation de 3%.

En cours d'année, le garage a procédé à l'immatriculation de 29 véhicules. La répartition et les catégories sont indiquées dans le tableau ci-après :

Nombre de véhicules immatriculés en 2010	Véhicules	
	SIL	Véhicules eauservice
Véhicules utilitaires (fourgons à essence ou diesel avec FAP)	9	1
Voitures (essence ou diesel avec FAP)	1	2
Voitures bi-mode (essence/gaz)	12	2
Scoter électrique	1	
Camion (diesel avec FAP)	1	
Total	24	5

Une attention particulière doit encore être portée au renouvellement de la part vieillissante du parc de véhicules. En se fondant sur un plan de renouvellement à 5 ans, ce ne sont pas moins de 67 véhicules des SIL qu'il faudrait remplacer pour que les immatriculations ne dépassent pas 10 ans. Cela signifie pour ces prochaines années une moyenne de remplacement de l'ordre de 13 véhicules par an.

Comme le montre le tableau ci-après, un indicateur des émissions de CO₂ a été mis en place. Bien qu'en 2010 il y ait 12 véhicules de plus et un nombre de kilomètres parcourus plus élevé (+3%), les émissions de CO₂ ont pu être réduites de 10% par le remplacement de véhicules âgés.



SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction du service

- Superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du service

Production d'électricité

- Assurer l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey
- Assurer des prestations techniques dans la zone de desserte valaisanne
- Développer de nouvelles productions hydroélectriques

Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP)

- Surveiller et conduire le réseau de distribution d'électricité 24h/24h

- Assurer la continuité et la qualité de la fourniture d'électricité
- Gérer les appels clients 24h/24h

Interventions

- Assurer la permanence et les interventions d'urgence sur le réseau en cas d'avarie et de dégâts
- Opérer les manœuvres dans le réseau
- Assurer les raccordements provisoires pour les manifestations

Gestion des données techniques (GDT)

- Acquérir les données de consommation des clients télérelevés
- Gérer le système EDM (Energy Data Management) nécessaire au suivi des clients qui ont changé de fournisseur
- Développer des projets liés aux systèmes de comptage du futur (Smart Metering)

Etudes

- Dimensionner et planifier les extensions et le renouvellement du réseau de distribution à haute, moyenne et basse tension
- Etudier et établir les dossiers de chantiers de réseau et de postes de transformation
- Établir et tenir à jour les plans et schémas des réseaux, dans le cadre des normes et des prescriptions légales
- Participer à l'élaboration des grands projets d'infrastructure de la Ville

Réalisations

- Construire, entretenir et renouveler le réseau de distribution MT/BT souterrain et aérien
- Réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien
- Entretenir et renouveler les postes HT

Branchements & Entretiens

- Effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle
- Assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension
- Conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité
- Préparer les dossiers techniques en vue des raccordements des clients sur le réseau souterrain et aérien
- Assurer la maintenance des postes HT, MT-BT

Eclairage public

- Etudier, construire et entretenir l'éclairage public de la Ville de Lausanne et de communes alentours
- Assurer des prestations en matière d'éclairage événementiel et pour des manifestations

Formation santé et sécurité

- Assurer la formation des électriciens de réseaux
- Assurer la formation continue dans le domaine de la santé et de la sécurité
- Contribuer à la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

Fonds communal URE/PER

- Gérer le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables

DIRECTION DU SERVICE

L'organisation du SEL, mise en place en 2009 dans le but de répondre aux exigences de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et de son ordonnance (OApEI), a permis d'assurer l'ensemble des tâches du service.

La gestion par projet a prouvé son efficacité dans la planification et le suivi des projets de renouvellement et d'extension du réseau. Cette méthode, indispensable pour maîtriser les coûts du réseau et répondre aux exigences de la LApEI et de l'OApEI, a été appliquée à la gestion du site hydroélectrique de Lavey.

La stratégie à 5 ans, basée sur le programme de législation et validée par la direction des SIL, est suivie régulièrement et adaptée au fur et à mesure des besoins et des événements. Toutes les activités du SEL sont conduites selon le concept du développement durable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier 09		31 décembre		Plan des postes au 31 déc.
	nb	ept	nb	ept	
Branchement et entretien	37	37.00	38	38.00	41.00
Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan	16	15.85	16	15.85	15.95
Direction du service	10	9.50	11	10.50	10.50
Eclairage public	13	13.00	13	13.00	12.00
GDT (ex EDM)	3	3.00	3	3.00	3.00
Etudes	42	40.10	44	42.10	44.60
Interventions	14	14.00	15	15.00	16.00
Réalisations	38	37.35	39	37.85	39.40
Usine de Lavey	22	21.70	24	23.20	23.20
Total	195	191.50	203	198.50	205.65

Explication des variations

Les variations sont dues à la rotation normale des employés.

Nombre de démissions et d'arrivées

Neuf démissions, 3 départs à la retraite et 14 engagements.

Nombre d'apprentis

Le SEL forme 8 apprentis électriciens de réseau et fournit une place de stage (direction du service) pour les apprentis de commerce, dans le cadre de la formation organisée par les ressources humaines. Il dispose d'une place de formation pour un planificateur électricien, qui n'a pas été repourvue en 2010, mais le sera en 2011.

FAITS MARQUANTS

Production d'électricité

Production hydroélectrique de Lavey

Durant cette année, la production des trois groupes de l'aménagement hydroélectrique de Lavey s'est élevée à 392 GWh. Elle est inférieure de 0,6% à la moyenne des dix dernières années.

Gestion du barrage

Le nombre et les types d'interventions au barrage peuvent être qualifiés de normaux. En raison de la remise en service de l'usine hydroélectrique de Bieudron et d'ex-

ceptionnelles vidanges de barrages en amont afin de permettre la réalisation d'importants projets, des débits hivernaux plus importants ont été constatés sur le Rhône, créant quelques déverses tandis que la révision d'un groupe avait lieu.

Aucune crue importante n'a été constatée. La valeur maximale du débit moyen journalier mesuré à la station de jaugeage de Dorénaz en aval du barrage a été de 389 m³/s. Le débit journalier moyen utilisable selon la concession est de 139,45 m³/s

Rénovation du poste de couplage 125 kV de Lavey

Le projet de renouvellement de la partie ligne du poste aérien 125 kV de Lavey est terminé: il n'y a maintenant plus que 3 lignes 125 kV qui aboutissent à l'usine. Ce poste est maintenant compatible avec les contraintes connues du réseau haute tension. De plus, le poste modifié pourra fonctionner avec la charge supplémentaire du futur groupe défini par le projet Lavey+. Un grand travail de documentation des automatismes et des procédures d'exploitation doit encore être réalisé.

Grande révision du groupe 2

La grande révision du groupe 2, débutée le 28 octobre 2009, s'est poursuivie. Toutes les grandes pièces, réparées principalement en Italie, ont été livrées à temps pour le remontage du groupe :

- les anneaux supérieurs et inférieurs du distributeur de la turbine ont été réparés et des blindages neufs ont été installés,
- le moyeu et son couvercle ont été rechargés pour retrouver leurs dimensions initiales,
- un nouveau manteau supérieur a été confectionné,
- le profil des pales a été modifié pour être compatible avec le profil des pales des autres groupes ; elles seront montées sur le groupe 1 lors de sa prochaine révision.

Un nouveau revêtement en carbure de tungstène a été appliqué sur le manteau intermédiaire et sur les pales de réserve issues de la précédente révision du groupe 3. Les 24 aubes directrices ont été réparées, puis rechargées par soudure dans les ateliers de l'usine. La conduite forcée et la bêche spirale ont été sablées puis des retouches de peinture ont été appliquées sur la section basse ; le revêtement des avant-directrices a été réparé sur site. Suite à une usure inattendue, une nouvelle métallisation a été effectuée sur l'arbre de la turbine.



Vue de la salle des alternateurs avec les éléments principaux du groupe 2 démontés

Globalement, l'usure des pièces mécaniques est plus importante que prévu et a donc nécessité un plus grand travail de réparation sur site et chez les fournisseurs : le moyeu a nécessité plus de 8 mm de recharge sur toute sa surface de contact avec l'eau ; les alésages des paliers des anneaux du distributeur étaient endommagés par abrasion ; le fond et l'arbre de la turbine ont subi des dommages par frottements qui ont requis la métallisation de leurs surfaces ; les travaux de recharge par soudure des aubes directrices ont été conséquents ; le manteau de la roue a nécessité une réparation partielle de la matière de base et le revêtement anti-usure a dû être appliqué sur toute la surface exposée à l'eau. Un crédit complémentaire a été nécessaire pour assurer ces travaux supplémentaires.

Le groupe a été finalement mis à disposition le 5 mai pour produire ses premiers kilowatts et a été rendu complètement à la production le 13 mai.

La dernière révision complète du groupe 2 datait de l'hiver 1980-1981. Après 28 ans d'activité, le groupe avait donc besoin d'une telle opération. Environ 1450 hommes-jours ont été nécessaires pour effectuer les travaux sur site dont 1350 par le personnel de l'usine et les apprentis polymécaniciens mis à disposition par le centre de formation de Lausanne, et 100 par des mécaniciens externes gérés directement par les responsables de l'usine.

Révision du groupe 1

La révision du groupe 1 a débuté en octobre 2010. Une fois le rotor sorti, il a été en particulier constaté :

- une très importante usure du moyeu de la roue. Un grand travail de recharge par soudure est en cours sur site. Lors de la prochaine grande révision du groupe, il faudra donc envisager soit le remplacement complet du moyeu, soit une grande opération d'usinage et de recharge dans un atelier ;
- les défauts usuels sur les pales. Ces défauts vont être réparés avant l'application du revêtement de protection en carbure de tungstène. Les pales vont servir ensuite comme jeu de pales de réserve jusqu'au prochain changement de pales d'un groupe. Les pales réhabilitées lors de la grande révision du groupe 2 du début de l'année seront montées sur le groupe 1 ;
- une importante usure aux jointures des segments du manteau intermédiaire du groupe. Après sablage complet des surfaces mouillées, les réparations requises ont été accomplies. Le revêtement de protection a été appliqué après ajustement des interstices entre les segments afin de diminuer ces usures constatées.

Prestations pour tiers

Des prestations de maintenance et de contrôle ont été effectuées par le personnel de l'usine de Lavey sur différentes micro-centrales de la région et sur les réseaux de distribution des services industriels des communes de Saint-Maurice, Mex et Collonges.

Estimation des travaux de révision de la galerie de Lavey

Du fait de la trop forte turbidité du Rhône due notamment aux opérations de vidange en amont de l'aménagement de Lavey, l'opération d'auscultation robotisée ou par plongeurs a dû être abandonnée. La rénovation de la galerie prévue en principe fin 2011, avec arrêt complet de l'usine, se déroulera sans avoir pu connaître au préalable l'état

de la galerie. Les travaux et leurs durées seront estimés sur la base des révisions passées en considérant que l'état du radier de la galerie sera le même que celui qui prévalait lors de la précédente révision de 2005.

Projet LAVEY+

Etude hydraulique du Rhône au barrage de Lavey (modèle physique)

Le modèle physique au 1/40^{ième} du barrage de Lavey, construit dans le laboratoire de constructions hydrauliques (LCH) de l'EPFL, a permis de simuler le comportement hydraulique de l'ouvrage. Une nouvelle prise d'eau de capacité plus importante avait été intégrée au modèle. Avec un débit nominal de 140 m³/s, sa capacité suivait les conclusions de l'étude d'avant-projet sommaire du projet Lavey+ menée par le groupement LOGE (Lombardi et Groupe E). Les éléments constructifs du modèle ont été alors successivement adaptés afin d'optimiser les écoulements hydrauliques dans les prises, le transit du charriage, l'efficacité des purges et le passage des crues. Les exigences de tenue à ces dernières ont été vérifiées. Les résultats démontrent que les débits de crue définis par le Service des routes et des cours d'eau du Valais, Section Rhône 3, ne nécessitent pas la construction d'une quatrième passe au barrage.



Modèle physique du barrage de Lavey avec la nouvelle prise d'eau du projet Lavey+

Les procédures de charriage et de purges, ainsi que différents modes d'exploitation ont été testés et documentés. Le personnel de l'usine a été formé aux futures exigences de conduite avec la nouvelle prise d'eau et le mur guide-eau prolongé dans le Rhône pour dévier les graviers et les dépôts de sédiments amenés par le fleuve. Le savoir-faire des ingénieurs du LCH ayant développé ce modèle a été salué par chacun.

Etudes des lignes d'eau et de la fréquence des purges

Des simulations numériques utilisant les résultats du modèle physique du LCH permettent d'étudier le comportement du fleuve en amont de la zone du barrage. Cette étude doit permettre :

- de déterminer le comportement en cas de crue de la ligne d'eau dans la zone de la retenue, en intégrant les mesures correctives du projet Lavey+ pour définir la courbe d'exploitation débit-hauteur au barrage,
- de comprendre l'évolution à long terme du fond amont du lit du fleuve en fonction de l'intensité des opérations de purges ou d'extractions mécaniques des sédiments, et de définir ainsi la fréquence des purges requises.

Etudes de la stabilité du barrage au passage des crues

Sur demande du Service des routes et des cours d'eau du Valais, une étude portant sur la stabilité du barrage lors de crues a été effectuée. Le rapport d'étude est en cours de lecture par les services cantonaux concernés. Les conclusions confirment la bonne tenue sécuritaire du barrage. L'étude précise cependant qu'après le passage d'une crue exceptionnelle, une inspection sans délai de l'état d'affouillement en aval direct du barrage est indispensable.

Préavis pour le projet Lavey+

La Municipalité a présenté au Conseil communal qui l'a accepté, un préavis de 6,15 millions pour la réalisation des premières phases d'études du projet Lavey+ (y compris modifications constructives du barrage), jusqu'à la rentrée des soumissions des entreprises.

Etudes de projet

Depuis l'adoption du préavis, le mandat principal des études du projet Lavey+ a été attribué au groupement GIL, consortium des bureaux d'ingénieurs Stucky, Bonnard et Gardel et Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Les mandats de géologue et de géomètre ont aussi été attribués.

Phase de validation de l'avant-projet

La phase de validation du rapport d'étude d'avant-projet sommaire établi lors de la phase précédente d'études, confirme les premiers calculs et les choix arrêtés, notamment les pertes de charge attendues, le diamètre de la future galerie, le type de turbine (Kaplan), l'augmentation de la production avec la nouvelle extension, le prix total du projet et le planning général des études et des travaux.

De nouvelles options plus favorables à l'exploitation ont été acceptées :

- l'augmentation de la pente de la cheminée d'équilibre pour éviter les dépôts sédimentaires et diminuer la hauteur du puits final,
- la conduite forcée et la vanne de garde du nouveau groupe 4 pourront être révisées sans devoir vidanger la nouvelle galerie,
- le nouveau groupe débitera sa production uniquement sur la barre 10 kV de l'usine tandis qu'un nouveau transformateur 125kV/10kV sera en permanence raccordé sur cette barre 10 kV.

Phase d'études de projet

Les études de projet se poursuivent actuellement par l'optimisation des tracés des galeries afin de minimiser les excavations et par la définition des caractéristiques attendues du nouveau groupe : son domaine de fonctionnement, son rendement minimum, l'encombrement maximal et la zone de calage de la turbine considérant les contraintes hydrauliques et les risques de cavitation et d'abrasion.

Les impacts de l'extension de la caverne sur les installations existantes sont en cours d'évaluation :

- mise aux normes des installations et procédures en cas d'incendie, définition des chemins de fuite, zones et détection incendie, isolation et évacuation des fumées, ventilation des locaux ;
- gestion différenciée des eaux de drainage et de vidange, optimisation des circuits d'eau de refroidissement des groupes
- modification de la distribution électrique interne de la caverne avec intégration d'une barre de secours.

Cette évaluation a montré que certaines installations existantes devront être modifiées avant la mise en service du nouveau groupe.

Travaux prospectifs et de sécurisation

Afin d'établir le planning des travaux d'exécution des travaux, les études de projet ont montré qu'il est nécessaire de connaître la qualité des roches dans le courant de cette phase d'études déjà :

- dans le lit du fleuve, le long du futur tracé du mur guide-eau et de la nouvelle prise Lavey+ ; cette connaissance permettra de déterminer la conception, le type et le mode de construction de la prolongation du mur guide-eau, ainsi que la conception des structures de la nouvelle prise d'eau ;
- aux environs de la caverne pour définir les charges d'explosifs à utiliser de manière à protéger l'environnement externe de l'usine et les installations de production qui seront en service lors des travaux, et pour déterminer le rythme de progression des excavations.

Des travaux avancés de reconnaissance par forage et une campagne d'essais de minage sont envisagés et étudiés. Une sécurisation des roches instables au droit de l'usine et du barrage est aussi en cours de planification. Un crédit complémentaire pour la phase d'étude sera nécessaire pour réaliser l'ensemble de ces travaux préparatoires.

Pré-étude des passes à poissons

Le mandat d'étude d'avant-projet de passes à poissons attribué au bureau Ecotec associé avec un spécialiste européen reconnu par les associations environnementales et de pêcheurs, se poursuit pour étudier les solutions permettant le transit de la faune piscicole au barrage de Lavey.

Présentations du projet

Le rapport d'enquête préliminaire et cahier des charges du rapport d'impact du projet a été établi et transmis en septembre pour approbation auprès des services cantonaux valaisans et vaudois, et auprès des offices de la Confédération. Le projet a été présenté le 27 octobre

2010 aux offices fédéraux de l'énergie (OFEN) et de l'environnement (OFEV).

Le projet a été qualifié d'importance nationale par le représentant de l'OFEN, par rapport à l'objectif d'augmentation de la production hydraulique fixé par la loi sur l'énergie (LEne), soit 2000 GWh/an supplémentaires d'ici 2030 par rapport à l'an 2000.

Les commentaires des différents services sont attendus pour les premiers mois de 2011.

Aménagement du territoire

Dans le périmètre du barrage, la réalisation du projet Lavey+ demande une mise en conformité du plan de zone des communes de Saint-Maurice et de Collonges. Un bureau spécialisé a été mandaté. Il travaille en étroite collaboration avec les administrations des deux communes concernées.

Le nouvel aménagement Lavey+, en particulier pour les zones autour de la nouvelle prise d'eau et du canal de fuite, va nécessiter une demande de défrichement. La procédure correspondante est en cours auprès des autorités.

Projet de production hydroélectrique Massongex-Bex Rhône (MBR)

Suite au rapport de faisabilité établi en septembre 2009, le comité de pilotage a décidé de poursuivre les études. Elles ont permis de finaliser l'avant projet (selon la norme SIA 103). Conformément à la procédure, le rapport d'enquête préliminaire a été soumis aux services fédéraux et cantonaux concernés et le projet a été présenté en octobre à l'OFEN et l'OFEV. Les associations de protection de l'environnement, de pêcheurs, les riverains et les propriétaires fonciers ont aussi été informés de ce projet et n'ont pas formulé d'opposition de principe. Des séances particulières ont été tenues avec les représentants des communes de Bex et de Massongex.



Photomontage de la future usine hydroélectrique de Massongex-Bex sur le Rhône

Le projet dans son ensemble est considéré d'importance nationale. Il devra apporter des compensations environnementales significatives. Finalement, le comité de pilotage a décidé en octobre 2010 de poursuivre le projet et de préparer la suite des opérations pour déposer la demande de concession au premier trimestre 2012.

Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP)

En 2010, le total de l'énergie distribuée par le SEL est de 1'411 GWh, en hausse de 1.5% par rapport à 2009.

La charge maximum du réseau a atteint un nouveau record à 245 MW le mercredi 15 décembre 2010 entre 18h00 et 19h00, par une température extérieure de -4°C. Avec une valeur de 9.4°C, la température annuelle moyenne a été inférieure de 0.7°C à la moyenne multi annuelle 1960-1990 de l'institut suisse de météorologie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de l'énergie distribuée entre le réseau SEL et les réseaux avals qui sont ceux du Service intercommunal de l'électricité (SIE SA) pour les communes de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens, des Services industriels de Pully pour les communes de Paudex, Belmont, Romanel, Lutry et des Services industriels de Saint-Maurice.

Energie fournie dans le réseau SEL (y compris pertes réseau)	907GWh	64.3%
Energie fournie vers les réseaux avals	504GWh	35.7%
Energie totale fournie au réseau SEL et réseaux avals	1'411GWh	100.0%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont d'Alpiq et celle produite par des installations de production raccordée au réseau SEL, principalement celles de Lavey, de Tridel, et de Pierre-de-Plan.

Energie soutirée au réseau amont :	914GWh	64.8%
Energie produite dans le réseau SEL :	497GWh	35.2%
Total	1'411GWh	100.0%

Conduite des réseaux 125 kV

Pour répondre de façon optimale aux exigences de la LApEI, la conduite des réseaux 125 kV du SEL, de Romande Energie et du Groupe E a été confiée à Alpiq. Les procédures de conduite ont été révisées en conséquence.

Prévision de production

La mise en service au début 2010 de l'usine de turbinage de forte capacité de Bieudron, génère aléatoirement de fortes fluctuations du débit du Rhône, ce qui rend les prévisions de production de Lavey plus difficiles.

Interventions

La mission de la division interventions est de garantir la continuité de la fourniture d'électricité. Elle prend en charge tous les événements tels que pannes, manœuvres et raccordements provisoires pour les manifestations. Au vu de ces tâches, la collaboration avec les divisions CEPP et réalisations est essentielle.

Le début de l'année 2010 a été marqué par une avarie majeure au poste de Sébeillon, coupant la fourniture d'électricité du centre ville en soirée pendant deux heures. Le reste de l'année a été marqué par une dizaine de pannes survenues dans le réseau moyenne tension. Le service de garde est intervenu à plus de 360 reprises soit chez des clients soit sur nos installations et plus de 700 fois pour des déplombages de compteurs.

A noter qu'une opération de carottage entreprise par une entreprise externe a perforé une des galeries techniques des SIL et effleuré un câble haute tension, heureusement sans provoquer ni blessé, ni court-circuit.

Les entreprises de génie civil ont provoqué 22 pannes dues à l'arrachage ou l'endommagement des câbles souterrains.

Hormis les manifestations annuelles courantes, celles de la Coupe du monde de football, du Festival de la Cité, de Label Suisse et des chalets de Noël ont totalisé à elles seules plus de 1300 heures de travail.

Gestion des données techniques (GDT)

Une dizaine de clients ont annoncé leur accès au marché libre pour le 1^{er} janvier 2011. Cela porte le nombre total de clients qui ont obtenu leur éligibilité à 44, auxquels s'ajoutent 5 réseaux avals et le village de Morcles. Six fournisseurs se partagent la fourniture de ces clients désormais sur marché libre.

Le Service du gaz a confié au SEL la télérelève de quelques 60 points de comptage (clients gros consommateurs et postes de détente).

Les rapports de mesure de la distribution au CEPP contribuent toujours à l'information nécessaire pour les prévisions d'achat d'électricité (mouvements d'énergie).

Dans le cadre du projet de gestion du réseau 125 kV commun (ALPIQ, Groupe E, RE et SEL), il a été mis en place le comptage et la transmission des mesures via EDM/EDEX des points d'interconnexions.

Projet Green E-value

Le SEL participe activement à ce projet de « smart metering » (comptage intelligent), né de l'impulsion d'un propriétaire immobilier (RealStone) et mené en collaboration avec neo technologies et SignaTerre. Les données des compteurs d'eau, d'électricité et de chaleur de quelques 200 logements) répartis dans 7 immeubles seront mises en forme de manière à informer et permettre aux locataires et à la gérance de comparer les consommations avec des valeurs standards, de se fixer des objectifs et de suivre les économies d'énergie effectivement réalisées.

Etudes

Réseau de transport à haute tension 125 kV

Le réseau de transport à haute tension 125 kV est géré en partenariat avec Alpiq. De nombreuses séances ont été tenues pour préparer les contrats liés au transfert des actifs décidé en 2009.

La maîtrise de ce réseau est essentielle pour la sécurité d'approvisionnement des SIL. En effet, l'une de ses lignes assure le transit de l'énergie de l'aménagement hydroélectrique de Lavey vers l'usine de Pierre-de-Plan et permet de plus d'assurer la fourniture d'électricité dans la zone du Chablais vaudois.

Poste de transformation 220/125 kV de Banlieue-Ouest

Pour répondre aux exigences de l'OApEI, le contrat de vente du départ SF6 220 kV du transformateur de 250 MVA à Banlieue-Ouest à la société Alpiq a été signé.

Calcul du timbre d'acheminement

Sur la base des informations contenues dans les différents modules de SAP, les coûts d'acheminement par niveau de tension ont été établis en tenant compte de la nature des immobilisations et de la gestion par projet. L'imposant fichier de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) a été complété avec toutes les données financières et techniques utilisées pour le calcul des différents timbres d'acheminement.

Optimisation de la gestion des actifs du réseau

Depuis quelques années, le SEL se préoccupe de concevoir et intégrer un système de gestion des actifs et des risques permettant de définir les besoins financiers et techniques pour maintenir en état les infrastructures du réseau de distribution. La démarche intègre les projets Axes forts de transport public et Métamorphose. Dans le cadre d'un mandat, un module de calcul du coût de gestion des réseaux électriques (timbre) a été développé. L'objectif est de maîtriser à moyen et long termes (20 ans) l'équilibre entre risques, dépenses et maintien du patrimoine. Les premières simulations ont été réalisées durant l'année et leur pertinence doit être analysée par rapport à la réalité des risques de pannes majeures du réseau.

Transformation de postes

Les travaux de rénovation du poste 125 kV de Boisly commencés en 2008 ont été achevés en 2010. Trois transformateurs sont en service ce qui permet de répondre à la demande croissante de puissance des quartiers du Nord-Ouest.

La rénovation du poste de Flumeaux, situé à la limite des communes de Prilly et de Lausanne, a été initiée en 2010. Après analyse des besoins futurs dans cette zone de desserte, un abandon de la HT et de la transformation dans ce poste ont été décidés pour ne rénover que la MT. D'importantes économies seront ainsi réalisées.

La rénovation du poste Expo, situé sur l'ancien site de l'exposition nationale de 1964 et datant de 1962, a été initiée en 2010.

Des critères environnementaux liés au concept de développement durable ont été introduits en plus des critères techniques et financiers dans l'analyse et le choix du matériel électrique.

Ces travaux sont réalisés et prévus dans le cadre du préavis N° 2006/61.

Liaison 50 kV entre Expo et Venoge

Cette liaison de 4,9 km, dont le remplacement est planifié dans le cadre du renouvellement des liaisons 50 kV (préavis N° 2001/206 « Restructuration partielle des réseaux à haute tension 50 kV »), a été mise partiellement en service en décembre.

Alimentation de secours pour le réservoir des Echerins d'eauservice, commune de Lutry

Pose d'une liaison de 11 kV entre les postes de transformation Sauffaz de la commune de Lutry et Morand du SEL sur une longueur de 3,3 km. Dans le cadre de ce chantier, le SEL a profité de mettre en souterrain trois liaisons aériennes de moyenne tension entre les postes de transformation de Morand, Communet et Losiarde et entièrement remplacé ces deux derniers.

Numérisation des plans du réseau

L'opération de numérisation des plans du réseau, confiée aux Services industriels de Genève (SIG) pour une période d'environ 7 ans, se poursuit à satisfaction selon le calendrier prévu.

Evolution des réseaux et des installations

Dans le cadre de l'extension et du renouvellement du réseau électrique, 18,7 km de liaisons moyenne tension

et 23,9 km de liaisons basse tension ont été installés en 2010. Trente et un postes de transformation ont été assainis, rénovés ou mis aux normes en vigueur. Cinq nouveaux postes de transformation ont été construits.

Réalisation

Méthodes métiers

Une démarche de réflexion stratégique entreprise par le Conseil d'administration de Spontis a permis la création du Conseil des directeurs de réseaux (CDR). Cet organe remplace la Commission des exploitants (ComExp). Les mandats de méthodes font l'objet d'une demande interne au sein des entreprises suite à un besoin et sont validés par le CDR. Les mandats qui sont en cours de traitement sont :

- Nettoyage sous tension des stations moyenne et basse tension (MT/BT) et des cabines basse tension (BT).
- Analyse de la gestion des tubes PE (polyéthylène) par les entreprises de génie civil.
- Retour d'expériences et calcul des gains par l'utilisation de l'outil pour le remplacement des câbles MT.

De nombreuses améliorations ont déjà réalisées ces dernières années : armoires de distribution BT, chambres à câbles, livraisons directes sur les chantiers, travaux sous tension en BT.

Cette année a également été celle de la mise en application de l'engagement du personnel directement sur les chantiers, avec repas sur place. Cette façon de faire, également en cours chez plusieurs autres grands et petits distributeurs romands, permet de réduire très significativement les temps déplacement et donc d'augmenter le temps de travail productif. Elle permet également de réduire les coûts de carburant et les émissions de CO₂.

Branchements & Entretien

En 2010, le nombre de nouveaux branchements ou de modifications de branchements est resté stable par rapport à 2009, avec un total de 91 nouveaux raccordements et 116 modifications de raccordements existants pour lesquels des finances d'équipement sont prélevées.

Maintenance des postes HT-MT-BT

La maintenance préventive des installations a concerné au total 132 postes MT/BT, soit environ 20% de l'ensemble des postes du SEL.

L'huile des deux transformateurs de 250 MVA du poste de Banlieue Ouest qui montrait des signes de vieillissement a été traitée et régénérée.

L'ensemble des disjoncteurs du poste de Lutry (HT et MT) ont été démontés, nettoyés, révisés et remis en service. Une partie des disjoncteurs 50 kV des postes HT ont également été démontés, révisés, graissés et l'huile changée. De ce fait, ces disjoncteurs sont à nouveau en état de fonctionnement optimum pour une période de 10 ans.

Partenariat avec les TL

Un contrat de maintenance a été signé avec les transports publics pour l'entretien de leurs postes de routes et

pour le M1. Avec ce contrat, c'est l'ensemble des postes des transports publics qui sont maintenus par le SEL.

Contrôle des installations électriques intérieures à basse tension

Les campagnes de contrôle périodique à charge des propriétaires entamées depuis 2002 se sont poursuivies sur l'ensemble des communes alimentées au détail par les SIL. Tous les propriétaires concernés ont été contactés, soit au total 17'900 installations. A la fin de l'année 2010, 6'316 installations étaient contrôlées et en ordre, soit un peu plus du tiers. La campagne 2010 portait sur environ 2'100 installations : tous les propriétaires ont été contactés et les premiers contrôles effectués. Au 31 décembre, le contrôle de 316 installations était terminé.

Le traitement des contrôles encore à charge du SEL progresse normalement, comme prévu. 8'668 lettres ont été envoyées durant l'année, portant le nombre d'installations dont le contrôle a été initié à plus de 38'000. De ce fait, 69% des contrôles en retard à charge du SEL ont été initiés. En 2010, 6'323 installations ont été contrôlées et déclarées en ordre, faisant passer le total général des installations contrôlées à 24'156, soit 44% des contrôles à charge du SEL.

Groupement romand d'unification technique

Le SEL fait partie depuis de nombreuses années du Groupement romand d'unification technique (GRUT), rassemblant les principaux exploitants de réseaux électriques de la Suisse romande. La tâche du GRUT est d'harmoniser les prescriptions, de réaliser des guides administratifs et techniques à l'usage des installateurs et des organes de contrôle. Cette année, l'accent a été mis sur les conditions de raccordement MT et BT.

Eclairage public

Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique du réseau de l'éclairage public est constamment améliorée par le choix de sources lumineuses performantes. Le réseau de la Ville de Lausanne est actuellement équipé en grande majorité avec des lampes du type à vapeur de sodium haute pression, technologie dont le rapport entre les performances (consommation et durée de vie) et le prix est très compétitif. Les lampes à vapeur de mercure, moins performantes, équivalent encore environ 3'000 points lumineux. Ce type de lampes allant disparaître du marché européen en 2015, le SEL a planifié leur remplacement jusqu'à cette échéance en tenant compte des nouvelles technologies arrivant sur le marché. Les lampes fluorescentes (tubes fluorescents, lampes fluorescentes compactes) sont utilisées pour 6% des points lumineux. De plus, six régulateurs de tension sont installés sur le réseau et permettent des économies annuelles de 58'000 kWh.

Afin d'illuminer la cheminée de Pierre de Plan à l'occasion d'événements festifs annuels, le SEL a installé de manière définitive des projecteurs à diodes électroluminescentes (LED) multicolores. Cette solution permet de programmer des variations de couleur, comme par exemple une combinaison de rouge et de blanc lors de la fête du 1^{er} août.



Pierre-de-Plan : une cheminée à disposition pour animer les nuits lausannoises

Entretien des points lumineux

L'entretien systématique des rues se fait par secteur et par rotation sur 3 ans. Cette période correspond à environ 13'000 heures de fonctionnement, au-delà desquelles il devient nécessaire de pallier la perte de flux lumineux, réduire les risques d'extinction aléatoire de sources arrivées en fin de vie et ménager les éléments d'amorçage. Il a également été procédé à l'entretien des 1'367 luminaires des parcs. Le nombre de lampes remplacées en 2010 s'élève au total à 4'623.

Les luminaires et leurs composants sont régulièrement entretenus ou remplacés lorsqu'ils sont devenus obsolètes. Ces travaux ont nécessité 254 interventions.

Le contrôle électrique de 2'013 points lumineux a été effectué selon l'Ordonnance sur les installations à courant fort (OICF) par une entreprise privée mandatée pour ces travaux. Ce type de contrôle se pratique sur un cycle de 5 ans.

Les avaries ont nécessité 83 interventions, dont 25 suite à des accidents causés par des tiers.

Nouveaux points lumineux

La nécessité d'améliorer constamment l'éclairage ainsi que des requêtes externes ou provenant d'autres services ont conduit à rénover ou à réaliser de nouveaux points lumineux dans les endroits suivants : chemin de la Fauvette, Stand de Vernand, rue Cité-Devant, chemin de la Venoge, avenue d'Echallens, Parc de Montétan, chemin du Devin – Rovéréaz, chemin de Bonne-Espérance, chemin des Glycines, route de la Clochette – route du Pavement, avenue des Plaines-du-Loup – avenue du Vélodrome, chemin de Rosemont, avenue du Grey, avenue de la Chablière, avenue d'Ouchy, escalier Vigie – EPSIC, avenue de la Confrérie – chemin des Huttins, chemin du Grand-Pré, avenue Marc-Dufour, chemin du Muveran, P+R provisoire Pré-de-Vidy, AquaEcopôle – Vennes, chemin de Grand-Vennes et chemin de Bellevue

Sécurité nocturne

Dans le cadre du rapport-préavis 2005/87, sur la sécurité nocturne et le sentiment d'insécurité, les travaux sont échelonnés jusqu'en 2011. L'amélioration de l'éclairage des sites suivants est totalement ou partiellement terminée : esplanade de Montbenon (entrée du parking, place de jeux) ; avenue de France, rue du Maupas ; rue Beau-

Séjour, rue du Midi et rue Charles-Monnard ; rue de l'Alé, rue Etraz, avenues des Acacias et de Montchoisi ; chemin du Closelet, avenue Maria-Belgia, avenue du Servan, chemin Eugène-Grasset et avenue Mon-Loisir ; avenue Dapples ; avenue de Rhodanie.

Réseau t108 et m2

Les travaux prévus dans le cadre du préavis 2007/07, portant sur le réaménagement et la mise en conformité de l'éclairage public sur les tracés des réseaux t108 et m2, seront terminés en 2011.

Economies d'énergie

Le remplacement de 300 luminaires équipés de lampes 125 W à vapeur de mercure par des lampes 70 W à vapeur de sodium sur le réseau d'éclairage public permet une économie annuelle d'environ 71'000 kWh. La même opération avait déjà été réalisée en 2009 et sera reconduite jusqu'en 2012, afin d'assainir 1'200 luminaires vétustes.

Neuf luminaires LED (diodes électro luminescentes) ont été installés à la route de Vidy. Cette opération permet de tester l'évolution de cette technologie dans une situation concrète, afin d'évaluer ses performances et de les comparer avec les luminaires actuels.

Dans le cadre de la rénovation du giratoire de Bellerive, les 15 tubes fluorescents servant à l'illumination de la « Plongeuse » ont été remplacés par 14 projecteurs LED, permettant une économie substantielle d'énergie et facilitant l'entretien.

Prestation d'entretien de l'éclairage public de communes tierces

La maintenance des réseaux d'éclairage des communes d'Epalinges, de Jouxens-Mézery, du Mont-sur-Lausanne, de Saint-Sulpice et de Prilly, qui sont propriétaires de leurs installations, a été régulièrement confiée au SEL. En 2010, 70 luminaires à vapeur de mercure de 125 W ont été remplacés par des lampes à vapeur de sodium de 70 W pour la commune d'Epalinges et 145 luminaires pour la commune de Prilly. Cette opération permet une économie d'énergie de plus de 40% tout en gardant un niveau d'éclairement identique voire supérieur.

Le SEL a été mandaté pour les chantiers suivants :

- Commune du Mont : route du Jorat, Pré-d'Ogue, La Naz, chemin de la Longeraie, terminus tl Grand-Mont, route de la Blécherette.
- Commune de Prilly : chemin de Peréaz, chemin des Cerisiers, avenue de Floréal, chemin de la Pommeraie, chemin de Corminjoz, route de Cossonay, avenue de la Confrérie.
- Commune de Jouxens : chemin de Champvent, chemin de Crissier, chemin de Sous-Bois.
- Commune d'Epalinges : chemin de la Jaquière.

Prestations pour le service des sports

Le SEL effectue régulièrement des travaux de réfection pour le Service des sports. La maintenance courante a nécessité 12 interventions.

Eclairages événementiels

Le SEL a participé à l'alimentation et à la pose de décorations de plusieurs manifestations, dont le Festival de la

Cité, Athletissima, la Fête de la musique, la Fête du soleil et BD-Fil.

Eclairage de Noël

Le SEL a posé et entretenu les décorations lumineuses de Noël pour le compte des associations de commerçants affiliées à DECLIC. Dans ce cadre, le SEL a posé des illuminations rue de l'Ale, rue Saint-Laurent, rue du Grand-Pont, place de la Palud, rue de la Madeleine, rue de la Mercerie, rue Saint-François, place Saint-François, rue de Bourg, rue du Petit-Chêne, rue Etraz, Chailly, rue Enning, avenue des Terreaux – place Bel-Air, place Benjamin-Constant, rue Haldimand, rue Saint-Pierre. Ces animations ont duré jusqu'au 12 janvier 2011.

En outre, la Cathédrale et le palais de Rumine ont été illuminés en bleu et blanc avec en plus pour ce dernier des projections d'images animées. D'autres sites ont été mis en valeur par le SEL tels les vitraux de l'église Saint-Laurent, la place Chauderon, les arbres de la place de la Gare, l'Hôtel de Ville, la place Saint-François, le Théâtre municipal, la fontaine de la place de la Riponne et la fontaine de la place du Grand-Saint-Jean.

Partenariat avec les Services industriels de Lutry

Ce partenariat, initié en 2008, permet de réaliser de bonnes synergies en particulier dans le domaine de l'éclairage public. Grâce à leur camion nacelle, les SI de Lutry renforcent l'équipe du SEL lors de la pose et dépose des décorations de Noël, du remplacement de luminaires et dans le cadre de divers chantiers. A l'inverse, le SEL assure pour Lutry la gestion des échanges de données de consommation exigée dans le cadre de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl).

Formation

Sécurité

Hormis les cours de sensibilisation à la santé, les collaborateurs suivent des cours de base et de rappel sur les accessoires utilisés pour le raccordement en moyenne et basse tension afin de garder la maîtrise de gestes sûrs et garants du niveau requis de sécurité et de qualité. Le travail sous tension (TST), initié depuis une année, a démontré ses avantages et fait dorénavant partie des nouvelles compétences des collaborateurs du SEL. La formation aux dangers de l'électricité, proposée le Centre d'essais et de formation (CEF) à Préverenges, est régulièrement suivie par les nouveaux collaborateurs.

Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

Créée en janvier 2008, la CIFER (www.cifer.ch) regroupe 32 sociétés et services industriels de Suisse romande. Elle assure principalement la formation interentreprises du CFC, du brevet et de la maîtrise des électriciens de réseau. En 2010, une formation continue de proximité a été développée dans les domaines de l'éclairage public et des réseaux de distribution. En tant que membre fondateur de la CIFER, le SEL est très actif pour assurer la pérennité d'une formation indispensable à ses missions en mettant notamment à disposition de la CIFER plusieurs formateurs.

Fonds communal URE/PER

En 2010, le Comité du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (URE/PER) a accepté les demandes suivantes :

Actions annuelles

- Subvention des vélos électriques (260 demandes accordées en 2010)
- Subvention des scooters électriques (4 demandes accordées en 2010)
- Subvention pour le renouvellement des batteries de vélos électriques (9 demandes accordées en 2010)
- Edition des bulletins tout ménage « Les 4 saisons de l'énergie »

Projets

- Sponsoring de la conférence Hydroenergia sur les petites centrales hydroélectriques
- Camp de vacances sur les énergies organisé par le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande (MJSR)
- Publi-reportage dans la revue Swiss Label
- Contribution au Festival de robotique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
- Organisation de visites de l'aménagement hydroélectrique de Lavey par des élèves
- Location de bateaux électriques
- Formation CAS (*Certificat of Advanced Studies*) dans les énergies renouvelables organisée par la HEIG-VD
- Exposition au Forum de l'Hôtel de Ville sur l'éclairage domestique
- Analyse du potentiel photovoltaïque des toits de la Ville de Lausanne (SI-REN SA)

Actions approuvées par le Comité et par le Conseil communal

- Mise en vigueur de la rétribution à prix coûtant lausannoise (RPCL)
- Poste à 50% pour la gestion de la RPCL

Actions approuvées par le Comité et en attente de la décision du Conseil communal

- Soutien à la réalisation de bilans CECB
- Poste à 100% pour la gestion du centre « Contacts Energies »

SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE (GAZ & CAD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Exploitation du chauffage à distance

- Fournir de l'énergie thermique à plus de 1'130 consommateurs finaux via un réseau de chauffage à distance
- Entretien et développer un réseau de chauffage à distance d'une longueur de 100 km

Exploitation du réseau de gaz

- Desservir en gaz naturel 38 communes au détail, 4 communes en gros et une en partenariat, soit plus de 14'800 raccordements
- Entretien et développer un réseau de conduites de gaz de 728,5 km

Prestations énergétiques

- Offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion
- Optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		Plan des postes au 31 décembre
	nb	ept	nb	ept	
Administration (Gaz & CAD)	7	6,3	7	6,3	6,3
CAD	34	34,0	34	34,0	36,0
Gaz	48	46,1	49	47,1	48,1
CVS et Télégestion	7	7,0	7	7,0	7,0
Total	96	93,4	97	94,4	97,4

Démissions et arrivées sur l'année

En 2010, le service a engagé deux nouveaux collaborateurs (dessinateurs à l'unité gaz) et a enregistré 2 démissions dont le remplacement est prévu en 2011. Le nombre d'équivalents plein temps alloué a augmenté de deux à fin 2010 afin de combler le manque d'effectif au CAD.

Apprentis

Dans le cadre de la formation supervisée par les ressources humaines, le service fournit une place au secrétariat de la direction du service pour un(e) apprenti(e) de commerce. Quant aux apprentis polymécaniciens et automatismes, ils effectuent régulièrement des stages à l'usine de Pierre-de-Plan dans le cadre de leur formation.

Faits marquants

Réseau de chauffage à distance

Mouvements d'énergie

Les quantités d'énergie thermique achetées à TRIDEL et à la STEP sont stables. Par contre, suite à des problèmes techniques importants, la chaufferie à bois de la Tuilière a dû être mise hors service en avril 2010. Un essai est en cours pour incinérer le bois à TRIDEL.

La production de la turbine à gaz a fortement augmenté en 2010, en grande partie à la suite de la température d'une année plus froide que la moyenne multi annuelle.

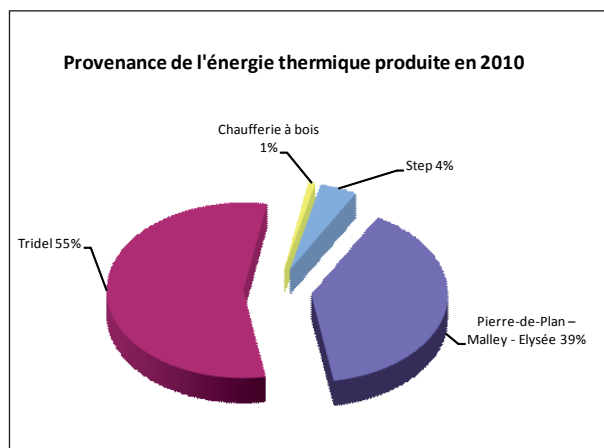
A la centrale de production de Pierre-de-Plan les travaux de réfection complète du système de contrôle-commande de la chaudière 1 et l'installation d'un système de recy-

clage des gaz de fumée ont permis une forte diminution des rejets d'oxydes d'azote.

Les ventes de chaleur ont notablement progressé. On note une augmentation d'environ 2% en tenant compte de la correction due à la température multi annuelle. L'augmentation importante du nombre de clients raccordés a eu un effet positif sur les ventes.

	2008	2009	2010
Nombre de clients	1'044	1'083	1'129
Puissance installée des abonnés [MW]	296,9	305,6	313,9
Chaleur vendue [GWh]	338,5	314,2	368,7
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	385,4	386,7	430
Chaufferie à bois de la Tuilière	11,8	8,8	3,7
STEP	8,8	18,2	18,9
TRIDEL	247	246	238
Pierre-de-Plan – Malley - Elysée	118,5	113,7	169,4
Energie électrique produite [GWh]	16,7	22,2	40,8
Gaz consommé [GWh]	151,3	166,1	258
Mazout consommé [GWh]	0,4	1,5	1,6

Production et distribution d'énergie thermique et production d'électricité



Evolution du réseau de chauffage à distance

	2008	2009	2010
Longueur des conduites [km]	94,4	96	100
Bâtiments mis en service	31	41	46
Mises en service [puissance en MW]	4,5	8,7	8,3

Extension CAD sud

Durant l'année 2010, l'extension du réseau de chauffage à distance s'est poursuivie en direction du sud.

Le nouveau bâtiment de Beau-Séjour 8 a été raccordé à l'ancien immeuble de la Poste, où la chaufferie a été modifiée pour pouvoir alimenter provisoirement le réseau jusqu'à ce que la jonction soit réalisée avec le réseau principal d'ici 2012.

Des conduites ont été posées à l'avenue de Savoie et à l'avenue Ruchonnet.

Extension CAD Ouest

En 2010, en collaboration avec les communes de Prilly et de Renens, les SIL ont développé tous les éléments

permettant de mettre en place la structure qui financera et exploitera le chauffage à distance sur les communes de l'Ouest.

Un préavis traitant de la création d'une société sera soumis au premier trimestre 2011 au Conseil communal.

Chaufferie de la STEP

Le Conseil communal a voté en septembre 2010 le préavis 2010/25 concernant la construction d'une chaufferie d'appoint à la STEP. Cette nouvelle installation permettra de continuer à raccorder des nouveaux clients au chauffage à distance dans la partie ouest et sud de la ville.

Télégestion

Installation de chauffage-ventilation-télégestion

En 2010, 21 installations de chauffage et de ventilation ont été rénovées et équipées de la télégestion. La majorité des bâtiments concernés appartient au patrimoine communal. Toutefois, un effort particulier a été consenti pour le raccordement de bâtiments privés ou semi-privés au système de télégestion. Le nombre d'installations télé-gérées est passé de 280 en 2009, à 301 à fin 2010.

L'économie d'énergie annuelle réalisée grâce aux rénovations d'installations techniques et à une gestion optimale de la télégestion peut être estimée — toutes énergies thermiques confondues — à environ 1'000 MWh/an. Parmi les installations rénovées, on peut citer les exemples suivants :

- 2 collèges (Prélaz et Valency)
- 9 bâtiments de la Caisse de pension (CPCL)
- 7 bâtiments privés

La centrale de production d'eau glacée pour la climatisation des bâtiments de Grand'Rive Parc et l'installation pour l'utilisation des rejets thermiques pour le chauffage de la piscine de Bellerive ont été mises en service durant le printemps 2010.

Réseau de gaz

Mouvements d'énergie

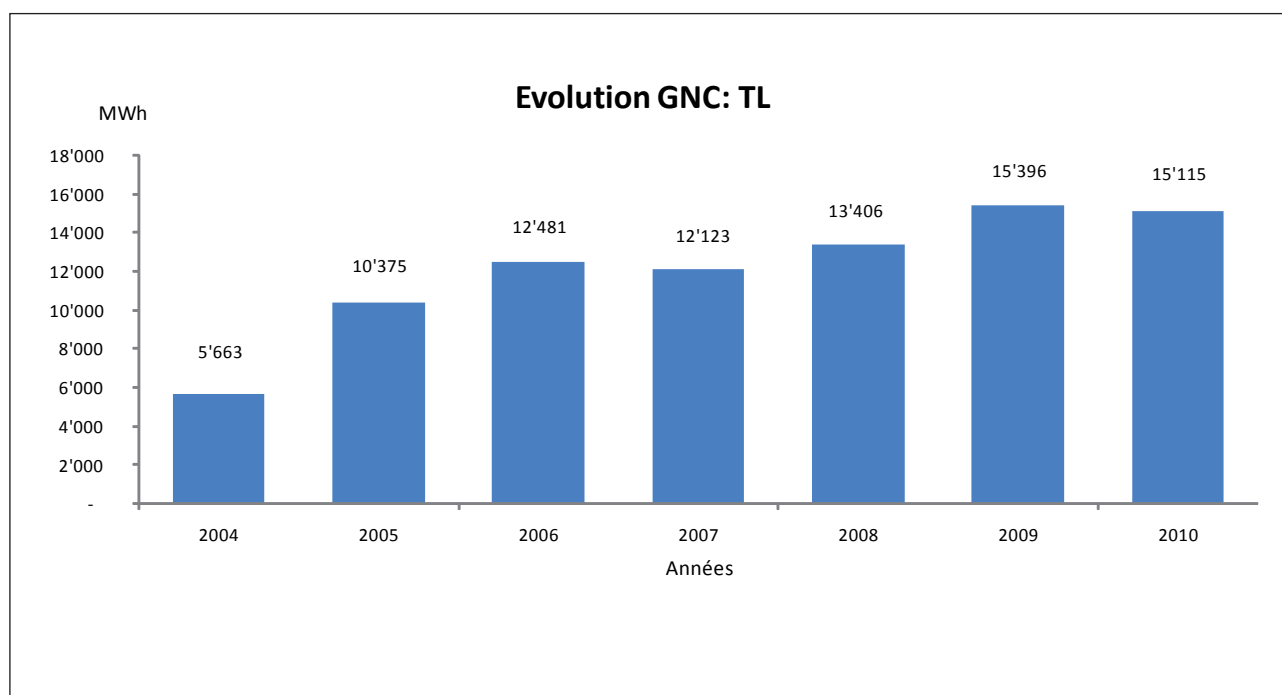
Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés concernant la production, l'achat et la vente de gaz selon le type d'utilisation :

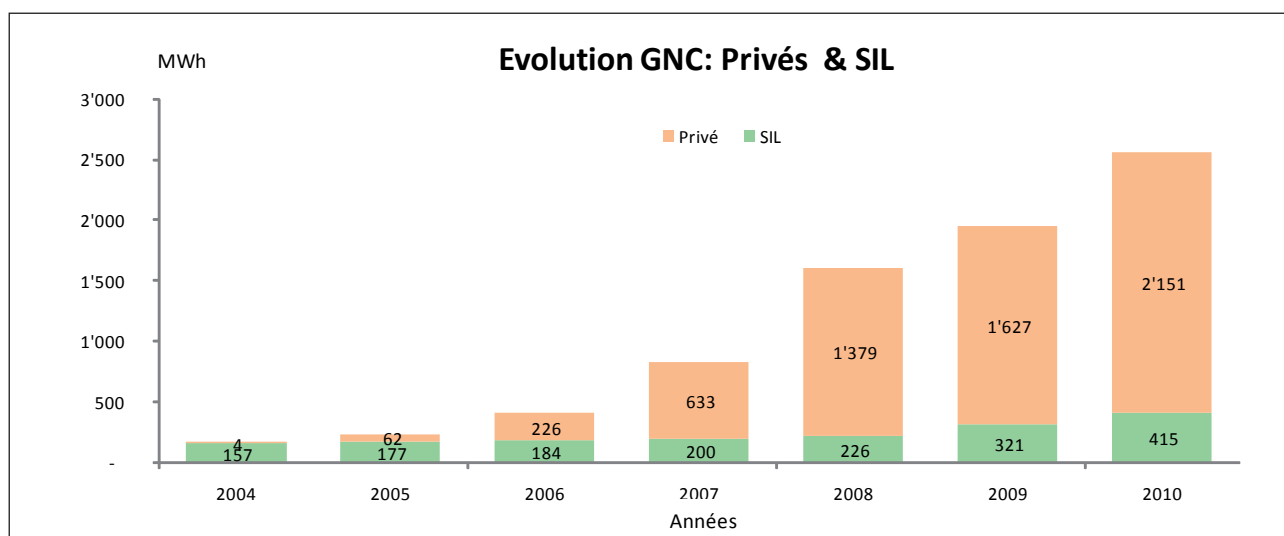
En GWh	2008	2009	2010
Tous usages	21,3	20,2	18,2
Chauffage	904,9	919,5	897,5
Interruptibles	349,6	345,3	383,2
Communes en gros	325	323,3	346,7
Commune de Lutry	0,6	3,6	4,7
Traction (GNC)	15,0	16,8	17,7
Centrales CAD	128,3	113,2	144,3
Turbine à gaz (TAG)	46,3	52,9	112,5
Achats gaz naturel	1759	1719	1988

Les ventes du gaz « tous usages » continuent de diminuer. Les ventes de gaz de chauffage ont diminué de 2,4% en 2010. Néanmoins, cette valeur n'est pas représentative étant donné que les relevés s'effectuent non pas en décembre mais en juillet et qu'elle ne tient donc pas compte de l'automne relativement froid de 2010. Les ventes aux clients interruptibles et aux quatre communes alimentées en gros ont augmenté de 9.4% du fait des températures. La commune de Lutry (partenaire) a enregistré une consommation 2010 de 4,7 GWh, ce qui représente une hausse d'environ 23%.

Evolution des consommations de gaz naturel carburant (GNC)

En 2010, les consommations de GNC des Transports publics lausannois (tl) ont baissé d'environ 2% par rapport à 2009. Quant aux consommations de GNC des véhicules SIL, elles ont augmenté de 30% par rapport à 2009. Celles des privés augmentent de 32%, avec des achats principalement effectués aux stations de la Maladière, Blécherette et Crissier.





Evolution du réseau et des installations gaz

	2008	2009	2010
Longueur des conduites [km]	720,6	725,6	728,5
Nombre de compteurs	16'135	16'056	16'045
Nouveaux abonnés [MW]	26	25,2	22,5
Nouvelles mises en service	374	341	342

Evolution du réseau du gaz

La très légère diminution du nombre de compteurs s'explique par les suppressions de branchements dues à l'arrivée du chauffage à distance dans un quartier et au manque d'attrait de la cuisson au gaz naturel. Le nombre de mises en service reste stable. En revanche, la puissance totale installée diminue de 3%.

Contrôle des branchements privés

Le nombre de branchements privés contrôlés en 2010 s'élève à 3'064, contre 1'571 en 2009. Cette nette augmentation provient du fait que le service a renouvelé le contrôle des zones effectuées en 2006 comme l'y obligent les normes de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE). Il a été constaté 194 branchements fuyants, soit un ratio de 6.3% de défauts. Le taux de fuites est plus élevé par rapport à celui de 2009 (4.1%), les communes contrôlées pour la première fois disposant d'un réseau ancien et les zones renouvelées ayant présenté un taux de fuites équivalent à 2006.

Les branchements défectueux ont entraîné 38 suppressions définitives et 131 réparations, exécutées soit par les SIL sur le domaine public, soit par le propriétaire sur le domaine privé. Vingt-trois fuites n'ont pas été confirmées par l'équipe spécialisée et 25 fuites peu importantes situées sur le domaine privé ne sont pas encore réparées, les propriétaires ayant obtenu un délai supplémentaire pour assainir leur branchement.

Le contrôle systématique des branchements a été mis en place en juin 2006. A ce jour, environ 8'800 branchements ont été contrôlés sur un total d'environ 13'000 à effectuer. Cette relative lenteur provient d'une préparation complexe des premières campagnes de contrôle. En outre, une remise à niveau aussi bien des bases de données SAP que des plans du réseau est systématiquement opérée face à de nombreuses incohérences existant entre les plans de repérage, le statut administratif et la réalité

du terrain. Ce travail important et laborieux permettra à l'avenir de faciliter l'exploitation et les contrôles.

Au rythme de 1'500 branchements contrôlés annuellement, le premier contrôle des 13'000 branchements sera terminé en 2014. A préciser que les branchements contrôlés antérieurement sont à nouveau vérifiés tous les quatre ans, selon les directives de la SSIGE. Il y a donc deux campagnes de contrôle à gérer simultanément et il est fort probable qu'il y en ait même trois sur l'année 2014, la première n'étant pas encore terminée.

Contrôle du réseau

Un contrôle d'étanchéité de l'ensemble du réseau de transport et de distribution de gaz naturel a été à nouveau effectué en 2010. Le réseau est contrôlé par un véhicule spécialisé de surveillance sur la totalité du réseau de distribution des SIL. Il a été constaté 146 fuites en 2010, contre 214 en 2009. Cette baisse sensible est due à l'assainissement permanent du réseau. Sur ces 146 fuites constatées, 64 non urgentes proviennent des contrôles d'années antérieures qui n'ont pas encore été réparées. On peut donc en déduire que le nombre de nouvelles fuites est de 82, soit une diminution de 45% par rapport à 2009. Ainsi, 72 fuites avérées datant de 2010 mais aussi d'années antérieures ont été réparées. Il reste actuellement 154 fuites de faible importance non réparées datant de 2010 et d'années antérieures mais surveillées régulièrement.

Compteurs de gaz

En 2010, il a été procédé au changement d'environ 2'500 compteurs à soufflets domestiques, dont 1'528 issus des changements périodiques légaux (tous les 14 ans), et le rattrapage de 1'000 compteurs ayant dépassé leur date limite de validité METAS. Soixante-quatre compteurs de grosse capacité concernant des applications industrielles ont également été changés. Les objectifs 2010 ont été respectés.

Métamorphose

Le nouveau poste de détente et de comptage du Bourget est en cours de construction, la mise en service des installations est prévue pour le mois de juin 2011, conformément au planning établi. Le poste actuel de Vidy sera

alors mis hors service. A ce jour, les budgets sont également respectés.

Le gazoduc 5 bars de liaison entre le poste de Bourget et celui de Malley est en cours de construction. Sa mise en exploitation devra intervenir avant la mise hors service du poste de Vidy, soit dès le mois de mai 2011. Les travaux se déroulent comme prévu, tant du point de vue de la planification que du budget.

Sphère de Malley

La sphère est désaffectée depuis octobre 2009. Elle reste en l'état jusqu'à la prise de décision concernant son avenir dans le site de la plaine de Malley. Des visites ponctuelles de l'intérieur ont été organisées pour les personnes en ayant fait la demande.

Station GNC de Lutry

Le projet de construction d'une 7^{ème} station de remplissage GNC est en cours d'étude en collaboration avec les Services industriels de Lutry, en vertu du partenariat qui les lie avec les SIL. Le site de la station Tamoil à la route de Lavaux 12 a été choisi pour ce projet en raison de son emplacement stratégique, situé sur l'axe principal de circulation entre Lausanne et Vevey. La mise en service de cette station devrait intervenir au 3^{ème} trimestre 2011.

Station GNC de Pierre-de-Plan

Un projet de station de remplissage GNC est à l'étude pour le site de l'usine de Pierre-de-Plan. Elle sera destinée au ravitaillement des nombreux véhicules à gaz utilisés à présent par le service et évitera ainsi les déplacements à la Borde et à Perrelet. La mise en service de cette station devrait intervenir en été 2011.

Biométhanisation

En 2010, le projet d'installation de biométhanisation industrielle à Cery est entré dans la phase d'étude d'avant-projet.

SERVICE MULTIMÉDIA (SIMA)

Principales tâches du service

- Entretien et développement des infrastructures liées au télé-réseau lausannois
- Promotion commerciale des prestations Citycable (internet), CityTV (radio-télévision) et Cityphone (téléphonie)
- Raccordement en fibres optiques sur mesure pour les entreprises
- Support à la clientèle (espace clients — call center — helpdesk)
- Gestion administrative de la clientèle (contrats d'abonnement, contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse, etc.)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		Plan des postes au 31 déc.
	nb	ept	nb	ept	
Chef de service	1	0.80	1	1.00	1.00
Secrétariat	3	2.30	3	2.30	2.30
Projets spéciaux	1	1.00	2	2.00	2.00
Sociétés tierces	2	2.00	2	2.00	2.00
Communication	1	0.70	1	0.70	0.70
Relations clients	1	1.00	1	1.00	1.00
Promotion	2	1.75	2	1.90	1.90
Ventes et gestion clientèle	13	12.75	11	10.60	10.95
Prospection et vente			3	2.75	2.75
Call center - Helpdesk	3	3.00	3	3.00	3.00
Technique	1	1.00	1	1.00	1.00
Réseau CATV	6	6.00	6	6.00	6.00
Internet / Téléphonie	2	2.00	2	2.00	2.00
Réseau Data	2	2.00			
Bureau technique	5	4.50	5	4.50	4.50
Constructions	7	7.00	7	7.00	7.00
Installations Dépannage	6	6.00	7	7.00	7.00
Total	56	53.10	57	54.75	55.1

Explication des variations

La complexité grandissante du multimédia a nécessité la mise sur pied d'une nouvelle unité appelée « Prospection et vente » forte de 2.75 ETP. Cette unité est chargée de la relation avec les communes pour le développement de l'offre et du télé-réseau, du développement d'un réseau de revendeurs des prestations du service ainsi que de la mise au point de stands promotionnels dans les magasins. 1.75 ept provient de l'unité « Ventes et gestion clientèle » et 1 nouvel ept a été alloué.

L'unité « Réseau Data » a été supprimée. Un ept a été déplacé à la division « Projets spéciaux », responsable du projet fibre optique. Le deuxième ept a été transféré à la division « Réseaux tiers » pour soutenir les développements de la télévision numérique et des applications interactives.

Nombre de démissions et d'arrivées

Trois démissions, 1 départ à la retraite, 1 licenciement et 8 engagements.

Nombre d'apprentis

Le service Multimédia fournit deux places de stage (vente et gestion clientèle) pour les apprentis de commerce dans le cadre de la formation organisée par les Ressources Humaines.

FAITS MARQUANTS

CityTV (radio-télévision)

Après le lancement en 2008 de la télévision numérique terrestre (TNT) sur le câble, l'offre continue à se développer surtout en ce qui concerne les chaînes en haute définition (HD) avec TF1 HD, France 2 HD, M6 HD, BBC HD, das Erste HD et Ushuaia HD. Ces nouveautés por-

tent l'offre de télévision à 134 chaînes, dont 8 en HD, et 49 chaînes de radio.

Une attention particulière a été portée aux chaînes locales françaises et italiennes distribuées. Une chaîne « carrousel » pour chacune d'elles est proposée. Un carrousel diffuse 4 chaînes différentes dans le mois, à raison d'une par semaine.

La migration au tout numérique a franchi une nouvelle étape avec le passage de 7 chaînes quittant la palette analogique pour se trouver uniquement sous forme numérique. Il s'agit de mezzo, mcm top, cartoon network, BBC News, Canal+, Rai due et ZDF. Une campagne d'information a sensibilisé la population à cette évolution technologique qui se réalise de manière douce et progressive.

Citycable (Internet)

La progression des clients Internet a suivi une évolution très encourageante avec une augmentation supérieure à 10%. Cette situation est des plus satisfaisantes puisqu'elle a lieu dans un marché qui a atteint sa saturation.

Le trafic Internet a augmenté de 50% au cours de l'année et frôle désormais 3 Gb/s. Cette augmentation de trafic suit une courbe exponentielle doublant tous les 18 mois. Pour sécuriser et garantir l'approvisionnement Internet, la liaison du télé-réseau avec Genève et avec Zurich a été rendue redondante par une troisième liaison entre Genève et Zurich. Ainsi par exemple, si la liaison Lausanne-Zurich tombait, le trafic serait dévié par Genève pour aboutir à Zurich par cette nouvelle liaison.

Cityphone (téléphonie)

L'évolution des clients Cityphone est encore plus réjouissante puisque son augmentation approche 30% en comparaison annuelle. Il reste encore du potentiel dans ce marché dominé par l'opérateur historique, cependant la bataille s'annonce de plus en plus dure.

Cette augmentation de clients a permis en décembre de franchir la barre symbolique de 1 million de minutes facturées.

Citypack (triple play: TV-radio, Internet, téléphone)

Le marché évolue dans le sens d'un groupement des services sous le nom d'une seule prestation. Le service a baptisé la sienne CityPack. Cette évolution permet d'augmenter le revenu moyen par abonné et augmente le degré de fidélité des clients. Le CityPack Premium a été lancé en novembre avec toute la palette des chaînes radio-TV, une connexion Internet 20 Mb/s et la téléphonie fixe pour un forfait de 99.- par mois. En décembre, le CityPack Standard a été lancé pour les clients moins gourmands en termes de largeur de bande avec, comme seule différence, une connexion Internet de 6 Mb/s pour un forfait de 69.- par mois. Ces deux produits ont fait l'objet d'une promotion très attractive durant les fêtes de fin d'année.

Par son positionnement prestation/prix sans égal, cette nouvelle prestation a rencontré dès les premiers jours un très vif intérêt et contribue de manière significative à la progression des services Internet et téléphonie mentionnés ci-dessus.

SIL

UNE TRIPLE CONNEXION FIABLE, STABLE ET ÉCONOMIQUE

2 FORMULES « TRIPLE-PLAY » PERFORMANTES À DES TARIFS ABORDABLES POUR TOUS

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VOTRE ABO CITYPACK ?

CITYPACK STANDARD	CITYPACK PREMIUM
<p>TÉLÉVISION 24 CHAINES NUMÉRIQUES DONT 6 CHAINES NUMÉRIQUES HD</p> <p>INTERNET 6-100 - 100 KBIT/S</p> <p>TÉLÉPHONE FIXE COMMUNICATIONS GRATUITES 24/24 SUR LE RÉSEAU FIXE SUISSE</p> <p>Fr. 69.- par mois TTC</p>	<p>TÉLÉVISION 24 CHAINES NUMÉRIQUES DONT 8 CHAINES NUMÉRIQUES HD</p> <p>INTERNET 20-100 - 100 KBIT/S</p> <p>TÉLÉPHONE FIXE COMMUNICATIONS GRATUITES 24/24 SUR LE RÉSEAU FIXE SUISSE</p> <p>Fr. 99.- par mois TTC</p>

TROIS SERVICES CHEZ VOUS VIA VOTRE PRISE TÉLÉRÉSEAU.

UN ACCÈS TÉLÉRÉSEAU - TROIS UNIVERS

CITYCABLE
MULTIMÉDIAS SA
WWW.CITYCABLE.CH

SIL

CITYCABLE
MULTIMÉDIAS SA
WWW.CITYCABLE.CH

Flyer présentant l'offre Citypack

Raccordements au télé-réseau

L'ouverture du marché de la TV fait sentir ses effets sur le nombre des raccordements au télé-réseau, principalement dû aux intenses efforts marketing de Swisscom TV. Pour la première année, le nombre des résiliations est supérieur au nombre des nouvelles connexions au télé-réseau.

Afin de contrer cette tendance, le service Multimédia a mis sur pied en fin d'année un programme de rétention qui vise à contacter les clients quittant le télé-réseau afin de comprendre leurs motivations et, cas échéant, de répondre à leurs insatisfactions de manière appropriée. Il a été remarqué que la complexité grandissante du marché multimédia amène beaucoup de confusion auprès des usagers. Le programme de rétention offre une opportunité unique de clarification ciblée répondant précisément aux préoccupations des usagers.

5 ans de Citycable

En novembre, Citycable a fêté ses 5 ans d'existence en invitant la population, les autorités et les partenaires à une exposition qui s'est déroulée sur 3 jours sous les Arches du Grand-Pont. Cette exposition ludique et interactive démontrait la volonté du service d'accompagner les clients dans le développement du multimédia en leur montrant les applications et leurs nouveautés afin qu'ils puissent en tirer les avantages correspondants à leurs besoins spécifiques.

Evolution des infrastructures

Dans le cadre d'un partenariat envisagé avec Swisscom pour le déploiement d'un réseau à fibres optiques, les projets pilotes de Chailly pour le service Multimédia et de Praz-Séchaud pour Swisscom ont été réalisés afin de préciser les modalités de collaboration ainsi que les coûts. Les travaux de la zone de Chailly seront complètement terminés en 2011. En parallèle, d'intenses négociations pour la définition d'un contrat de collaboration ont eu lieu avec Swisscom. Elles devront aboutir à un préavis qui sera soumis au Conseil communal courant 2011.

Espace-clients

La fréquentation de l'Espace-clients de la place de l'Europe a légèrement augmenté par rapport à 2009. L'introduction de nouvelles chaînes numériques terrestres (TNT) et la migration des 7 chaînes analogiques sur le numérique a quadruplé la vente des décodeurs numériques à l'Espace-clients.

Boisy TV

Suite à la reprise des parts de Cablecom du capital de Boisy TV, Lausanne est devenue détentrice à 100% de la société.

Dans le but d'améliorer la collaboration avec les partenaires Boisy TV et de les associer aux décisions stratégiques concernant le développement de nouvelles prestations, la sélection de nouvelles chaînes et la communication, le capital de la société leur a été ouvert. Les pourparlers sont en cours et rencontrent un vif intérêt.

ANNEXE

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2010 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Pour l'année 2010, le nombre de séances plénières du Conseil communal se monte à 19, dont 13 doubles (21, dont 12 doubles en 2009 ; 19, dont 11 doubles en 2008). Il a été pris acte de 7 démissions de membres du Conseil communal (10 en 2009, 9 en 2008).

Le Bureau du Conseil a enregistré le dépôt de 26 motions (16 en 2009, 21 en 2008), 47 postulats (29 en 2009, 33 en 2008), 0 projet de règlement (2 en 2009, 1 en 2008), 54 interpellations (34 ordinaires et 20 urgentes) contre 45 en 2009 (31 ordinaires et 14 urgentes) et 64 en 2008 (38 ordinaires et 26 urgentes) et 9 pétitions (15 en 2009, 11 en 2008). Onze questions écrites (16 en 2009, 6 en 2008) ont été transmises à la Municipalité et le nombre de questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance s'est élevé à 106 (100 en 2009, 91 en 2008). Le Bureau a procédé à la nomination de 119 commissions ad hoc (88 en 2009, 99 en 2008).

La commission permanente de gestion a tenu 17 séances plénières (contre 16 en 2009), la commission permanente des finances 18 séances (contre 12 en 2009), la commission permanente des pétitions 11 séances (5 en 2009), la commission permanente de recours en matière d'impôt communal a tenu 14 séances (contre 6 en 2009 ; 7 en 2008) et la commission permanente de politique régionale a tenu 7 séances plénières en 2010 (contre 8 en 2009).

Le Bureau du Conseil a tenu 21 séances (19 en 2009, 20 en 2008) dans sa composition de bureau élargi, complétant ainsi le bureau légal (président et deux scrutateurs) par les vices-présidents et les scrutateurs suppléants. Sa présidence a reçu 106 invitations (102 en 2009). Il a exercé ses attributions et ses responsabilités de bureau électoral lors des 4 week-ends de votations, comportant en tout 9 objets.

Tableau récapitulatif

Objets	Nombres en 2010	Nombres en 2009	Nombres en 2008
Séances plénières simples du Conseil communal	6	9	8
Séances plénières doubles du Conseil communal	13	12	11
Démissions de membres du Conseil	7	10	9
Motions	26	16	21
Postulats	47	29	33
Projets de règlement	0	2	1
Interpellations ordinaires	34	31	38
Interpellations urgentes	20	14	26
Pétitions	9	15	11
Questions écrites transmises à la Municipalité	11	16	6
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	106	100	91
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	119	88	99
Séances de la Commission de gestion	17	16	14
Séances de la Commission des finances	18	12	14
Séances de la Commission des pétitions	11	5	5
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	14	6	7
Séances de la Commission de politique régionale	7	8	7
Séances du Bureau du Conseil	22	19	20
Invitations reçues	106	102	79
Nombre d'objets soumis durant les 4 week-end de votations	9	16	--

Dès l'automne 2009, en vue du congé maternité de la secrétaire communale au premier semestre 2010, la secrétaire et le Bureau du Conseil se sont attelés à chercher un secrétaire ad interim. La personne choisie, issue de l'Université et répondant aux exigences du poste, est entrée en fonction début janvier et a terminé son mandat début juillet.

Egalement en début d'année, deux nouvelles collaboratrices sont entrées en fonction au sein du secrétariat du Conseil communal. Elles sont chargées notamment de l'indexation d'une partie des documents du Conseil communal dans la base de données électronique Goéland, antichambre de l'Extranet, plateforme informatique des documents du Conseil et de la Municipalité, mise à disposition des membres du Conseil depuis début 2009.

Toujours durant le premier semestre, le secrétariat et le Bureau du Conseil ont été passablement occupés par l'encadrement des deux nouvelles collaboratrices ainsi que, l'informatisation se développant, par des projets liés au transfert de l'information du papier à l'électronique ainsi qu'à la diffusion des débats du Conseil sur Internet. Aux nombres des projets, il peut être cité l'indexation sur Internet de l'ordre du jour du Conseil - les documents du Conseil sont désormais, depuis la rentrée, accessibles au public par un simple clic de souris (pour ce faire, l'embargo de presse sur certains documents a été supprimé d'un commun accord avec la Municipalité) ; et la diffusion, toujours sur Internet, en direct et en différé des séances du Conseil. L'internaute peut en effet suivre les débats liés à un seul objet, les séances filmées du Conseil étant chapitrées. Autre nouveauté, depuis la rentrée : les membres du Conseil qui le souhaitent reçoivent les documents de l'organe délibérant par voie électronique : soit par courriel, soit en consultant l'Extranet. On peut également rappeler que depuis l'automne dernier, les séances du Conseil communal sont diffusées sur le canal

de service du télé-réseau lausannois, dit « canal info météo » (fréquence 711.25 MHz). En direct les mardis soirs de séance, puis en rediffusion le mercredi à 19h, le jeudi à 20h et le dimanche à 9h.

Durant le second semestre, des problèmes techniques liés au chapitrage des séances vidéo ont occupé les séances du Bureau du Conseil, de même que la poursuite des réflexions sur sa collaboration avec l'imprimerie chargée du Bulletin du Conseil communal. Dans ce cadre, la réflexion s'est élargie et a inclus des discussions portant sur une nouvelle réorganisation du Bulletin du Conseil communal pour la nouvelle législature, sa rédactrice partant en retraite en été 2011. En fin d'année, au terme de ces réflexions, le Bureau du Conseil a décidé de résilier le contrat avec l'imprimerie pour fin juillet 2011.

Notant l'agrandissement en personnel du secrétariat du Conseil, le Bureau a également décidé de demander au Service du personnel un mandat d'analyse des processus internes au secrétariat et de proposer à la secrétaire un accompagnement de conduite d'équipe. L'analyse a été délivrée fin janvier 2011.

Le 11 février 2010, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal de l'année 2008 ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal du second semestre de l'année 2008 et du premier semestre de l'année 2009 ;
- des extraits de procès-verbaux originaux de l'année 2009 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance du Bureau pour l'année 2009 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour l'année 2009 ;
- des pétitions déposées en 2007.

